

Nominingue

1883 . . .

1983



100 ans d'histoire
ans de vie

SOMMAIRE

Table des matières	III
Comité des Fêtes du Centenaire de Nominique .	IV
Hommages	IV
Note de la rédaction	VII
Table des sigles	VII
Remerciements	VIII
Préface	IX
Introduction	X
Nominique ... un Lac	1
Nominique ... un Nom	2
Nominique ... une Légende	4
Nominique ... un Idéal ... un Rêve	5
Nominique ... une Action	7
Carte	16
Nominique ... une Histoire	17
— au Temps des Jésuites, 1883-1891	18
— au Temps des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, 1891-1914	79
— ... et après ... 1914-1982	190
Nominique ... une Vie ... et des Hommes	300
Donateurs	XI
Liste des maires	XXXI
Chanson-thème et Emblème	couv. 3

LE COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE
DE NOMININGUE

LÉO DOUCET

président

RENÉE RODIER

vice-présidente

aux activités culturelles

ANDRÉ BÉLISLE

vice-président

*aux activités populaires et
sportives*

CLAUDETTE BLANCHARD

secrétaire

SERGE CROISETIÈRE

trésorier

Membres

Mlle Danielle Jorg – Mme Annette Gauthier

Mme Francine L. Girouard – M. Armand Généreux

MESSAGE DU PRÉSIDENT

DU COMITÉ DU CENTENAIRE

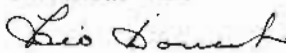
Le Curé Labelle, homme énergique et grand colonisateur, caressait un rêve bien particulier vers les années 1880. Sa vision de Nominingue était celle d'un coin de terre généreusement pourvu par la nature où il ferait bon vivre et qu'il fallait développer à tout prix. A l'époque, il entrevoyait Nominingue comme le futur chef-lieu de notre belle région. L'avenir devait cependant lui ravir cette ambition, mais la semence qu'il y avait jetée a tout de même produit une riche moisson, celle d'un paradis touristique des plus enchanteurs sur les rives d'un lac majestueux qui fait l'orgueil de nos concitoyens.

Même si la vocation de Nominingue a pris un virage différent de ce qu'elle devait être à ses débuts, nous en sommes très fiers. Fiers parce que ce petit coin de pays est maintenant connu et apprécié par des milliers de gens. C'est donc avec une satisfaction teintée d'un peu d'orgueil que je tiens à rendre le plus vibrant des hommages à ceux qui nous ont précédés. Leur foi ardente et leur courage admirable dans l'adversité nous ont légué non seulement un coin de pays où il fait bon vivre, mais une descendance fière et intrépide, digne de relayer ce passé glorieux à un avenir fécond, défi exigeant mais combien rempli de promesses.

Un centenaire, cela se ressent dans nos coeurs, et le célébrer avec enthousiasme est une preuve de la profondeur de nos sentiments et de l'attachement de toute une communauté envers ceux qui sont venus avant nous et envers nos enfants qui continueront, tout comme aux temps jadis, à bâtir ce pays avec ardeur et ténacité, afin de perpétuer les rêves de nos premiers arrivants. Quel bel hommage à leur rendre que de commémorer, nombreux et dans la plus grande amitié, leur illustre mémoire et de manifester ainsi notre foi en l'avenir.

A toute la population de Nominingue, je souhaite un centenaire qui restera longtemps gravé dans les coeurs. Qu'il soit l'occasion d'un retour aux sources et d'heureuses retrouvailles familiales pour que nous revivions tous ensemble cette chaleur d'autrefois.

Cordialement vôtre.



Léo Doucet

Message de Maurice Dupras
Député du comté de Labelle
A l'occasion du 100e anniversaire de Nominique

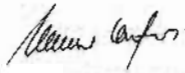
A l'occasion du centième anniversaire de Nominique, je désire me joindre à toute la population pour célébrer cet heureux événement.

Lorsque l'on se penche sur l'histoire de Nominique, expression iroquoise signifiant "terre rouge", l'on constate que la fierté et la détermination caractérisaient ses pionniers. Aujourd'hui encore, il nous suffit de passer quelques heures dans ce beau coin de pays pour se rendre compte que les citoyens de Nominique ont su conserver ce précieux héritage de leurs ancêtres.

Je me réjouis de la participation du gouvernement canadien dans la réalisation de ces festivités qui reflètent un passé riche en émotions et de courage et une époque qui a marqué le caractère de sa collectivité. La beauté unique, incomparable du grand lac Nominique rend cet endroit de villégiature insurpassable dans nos Laurentides.


Connaissant l'ardeur avec laquelle les responsables ont préparé ces réjouissances, je suis convaincu que tous garderont un souvenir inoubliable de cet anniversaire.

A tous, j'offre mes meilleurs vœux pour des célébrations des plus réussies et les prie de croire en mon amitié sincère.



Maurice Dupras, député
Comté de Labelle




 Gouvernement
du Québec

Le ministre des Affaires municipales

MESSAGE DE MONSIEUR JACQUES LEONARD A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE NOMINIQUE

Le centenaire d'une paroisse n'est jamais un événement banal. C'est l'occasion de se rappeler son histoire locale et régionale et de souligner la contribution de tous nos bâtisseurs.

Dès le début, le curé Labelle fut conquis par le site de Nominique. Il a peuplé votre localité de ses rêves avant d'y envoyer des colons. Les Martineau, les Lalonde, les Palement et tous les autres pionniers ont fait preuve de courage, d'audace et d'initiative. Ils ont contribué à bâtir ce nouveau pays.

Les célébrations en cours, vous les avez préparées et planifiées de longue date. Vous avez su mobiliser le plus grand nombre de citoyens possible. Bref, vous en avez fait l'affaire de tous.

A toute la population, j'offre mes plus sincères félicitations à l'occasion du centenaire de Nominique.

JACQUES LEONARD
Député de Labelle
Ministre des Affaires Municipales.

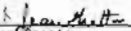
UNE VALEUREUSE PAROISSE

Le Centenaire paroissial de Lac Nominique est un événement auquel toute l'Eglise diocésaine est sensible. Aussi, est-ce avec beaucoup de joie et de gratitude, qu'en mon nom personnel et en celui de tout le diocèse je félicite les paroissiens de Nominique.

L'histoire de Saint-Ignace de Nominique est fascinante du commencement à la fin. Ceux et celles qui sont venus s'y installer, le firent au prix de difficultés qu'on a peine à imaginer et dont le rappel suscite une profonde admiration. C'est à Nominique que sont nées les institutions d'enseignement qui furent si importantes pour la vie diocésaine. Après ces années où l'histoire de Nominique et du diocèse a suivi son cours à la fois normal mais aussi imprévisible, Nominique est devenu pour les diocésains, non seulement un des plus beaux endroits du diocèse, mais un centre de ressourcement fréquenté par tous. Les descendants des pionniers, aussi bien que ceux et celles qui choisirent de s'établir à Nominique au cours des années, forment une population aimable, accueillante, dans la ligne des valeureux débuts de cette paroisse.

Les célébrations du Centenaire seront l'occasion de rappeler un beau passé et de s'en inspirer. Les années passent et les événements subissent le même sort. Ce qui a été vécu de vrai, de beau et de bon à Nominique ne meurt pas. Ces valeurs revivent chez ceux et celles qui veulent bien s'en laisser inspirer. Je sais que les paroissiens de Nominique ont au coeur le désir et la force de vivre cet héritage.

Je remercie Dieu de ce qui s'est passé à Nominique depuis cent ans et souhaite à tous un bel avenir.


+ Jean Gratton
évêque de Mont-Laurier



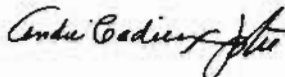
En 1883, le Père Marcel Martineau, jésuite, accompagné de plusieurs membres de sa famille, venait s'installer près du Lac Nominique pour y fonder une nouvelle paroisse. En 1983, les paroissiens de Saint-Ignace de Nominique célèbrent leur Centenaire. Cette année deviendra une année de réjouissance, de réflexion et de fraternité.

Depuis 3 ans, des centaines de citoyens de Nominique ont participé à des activités très variées afin de bien préparer cette année très spéciale. Parmi toutes ces réalisations, le présent volume occupe une place de choix. A travers ces pages, le lecteur découvrira une histoire peu banale, comme l'affirmait un ami trop vite disparu, l'abbé J.P. Poulin. Nos commencements ont été marqués par le courage et les privations des pionniers, comme ce fut le cas pour tous les pionniers de nos paroisses du nord. Mais, les projets et les rêves de plusieurs de nos devanciers ont été bien particuliers, spécialement au début des années 1900.

Aujourd'hui, nous portons un peu de ces rêves d'autrefois. Nous ne pouvons nous replier égoïstement sur nous-mêmes. Les grands espaces ont permis la venue chez nous de citoyens qui sont devenus nos frères, et nous sommes heureux de bâtir avec eux notre beau pays. Sur un autre plan, Nominique est devenu, en quelque sorte, le coeur du diocèse, comme l'affirmait récemment notre évêque, Mgr Jean Gratton. Cette fonction lui vient en grande partie de l'hospitalité exceptionnelle de l'Accueil, animée par une équipe de religieuses de la famille de Sainte-Croix, qui poursuivent ainsi une mission séculaire.

Il fait bon de vivre à Nominique. On peut s'y épanouir dans un décor magnifique qui nous rapproche de Dieu, au milieu de soeurs et de frères au grand coeur.

Un curé heureux



André Cadieux, ptre

Nous voici donc arrivés au terme d'une centième année qui marque un grand pas dans l'histoire de Nomingue.

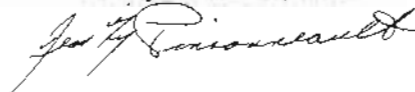
Elle commémore les événements qui ont donné à ce "pays où l'on revient" une saveur bien personnelle. Se mouvant au gré de ses habitants, il y attire de par sa chaleur même, des centaines de gens qui forment l'ensemble d'une population qui se tient depuis déjà cent ans.

La nature, la vie qui s'y dégage, n'a besoin d'aucun artifice, d'aucune publicité pour se faire connaître, car l'essence même de ses montagnes, de ses arbres et de ses cours d'eau, confère à Nomingue toute sa splendeur. Laissons-lui sa simplicité, car c'est cela qui nous fait nous demander quel est le "Je ne sais quoi" si attirant ici.

Je fus si bien accueilli par Nomingue, que j'y suis resté. J'y découvre ses beautés chaque jour et si, au fil des années, il a gardé sa fraîcheur, il n'en demeure pas moins qu'il prend un pied solide dans l'histoire des Laurentides.

Cent ans encore et j'imagine Nomingue comme étant toujours un endroit privilégié, où résidents et touristes forment une famille chaleureuse, où chacun gardera en sa mémoire, ce morceau de terres et de lacs si envoutant et si magnifique.

Jean-Guy Pinsonneault, maire.




NOTE DE LA RÉDACTION

Bien que préparé avec soin, ce livre peut présenter des lacunes, erreurs ou omissions imputables à la complexité du travail de recherches ou à un certain manque d'expérience de la part des personnes impliquées.

Afin d'être en mesure de parfaire ce livre lors d'une éventuelle réimpression, ou d'un travail ultérieur, nous invitons les lecteurs qui découvriront des lacunes et ceux qui connaîtraient l'existence de faits inconnus de nous, à faire parvenir leurs renseignements au:

Comité du Centenaire de Nomingue
a/s Renée O. Rodier et Francine L. Girouard
127 rue Ste-Anne
Nomingue, Québec
J0W 1R0

Table des sigles

A.S.J.C.F.	- Archives de la Société de Jésus du Canada Français
C.S.C.	- Congrégation de Ste-Croix
C.R.I.C.	- Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception
S.J.	- Société de Jésus
C.S.V.	- Clerc de St-Viateur
R.S.C.	- Religieuses de Ste-Croix
B.O.	- Cote des archives de la Société de Jésus du Canada Français à St-Jérôme
R.R.P.P.	- Les Révérends Pères
O.M.I.	- Oblats de Marie Immaculée
S.P.V.R.	- Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge
C.F.C.N.	- Comité des Fêtes du Centenaire de Nomingue
C.P.R.	- Canadian Pacific Railway
A.F.E.A.S.	- Association Féminine d'éducation et d'action sociale
C.R.T.C.	- Conseil Canadien de la Radio et de la Télévision
M.A.C.	- Ministère des affaires culturelles
U.C.F.R.	- Union Catholique des Femmes Rurales

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement les responsables des dépôts d'archives de St-Jérôme et de Mont-Laurier: le R.P. Cossette, s.j. et Mgr. André Ouellet, pour leur accueil et leur disponibilité.

Notre lectrice, Soeur Alice Giroux, c.s.c. qui nous redonna confiance.

Nos maris, Normand et Jean-Jacques, qui ont patiemment attendu l'heure de redevenir à notre première préoccupation.

Notre curé André Cadieux, qui nous laissa puiser à même ses propres recherches et sa collection de journaux Madame Delorme et ses enfants qui nous confièrent le propre travail de M. Jean Delorme décédé.

Et enfin, c'est toute la population de Nominigüe que nous devons remercier pour son support et sa sympathie. Nous n'osons presque pas signer seules cet ouvrage, car nous y retrouvons la participation de tous et chacun, par une anecdote, un souvenir, une photo...

Gens de Nominigüe, ce livre c'est vous, c'est votre oeuvre, votre image.

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX À CEUX QUI NOUS ONT FOURNI DES PHOTOS

- Ardouin (famille) - 91, 131, 143
 Boisvert (Roger) - 263
 Bordeleau (Yvette) - 143, 343, 346, 349, 369
 Bray (Lorenzo) - 127
 Charbonneau (Antoinette) - 48
 Charbonneau (Grégoire) - 126
 Charbonneau (Jeannette) - 217
 Charbonneau (Madeleine) - 95, 315
 Chartrand (Germaine) - 181, 395
 Chicoine (Richard) - 351
 Comité des Fêtes du Centenaire - 229, 231, 233, 234, 239, 254, 273, 274, 277, 282, 283, 288, 291, 351, 377, 392, XI, XIII, XIV, XXI, XXIII, XXV, XXVIII, XXIX, XXX
 Côté (Juliette) - 366, 371
 Croisetière (Maurice) - 339
 Croisetière (Rita) - XVI
 Croisetière (Yves) - XXVIII
 Dagenais (Cécile) - 92, 155, 160, 166, 192, 367
 Delage (Gérard) - 155
 Delorme (famille) - 112, 177, 178, 211, 220, 236, 246, 249, 252, 259, 262, 299, 305, 318, 332, 349, 356, 382
 Desjardins (Hervé) - 213, 359, 360, 367
 Desroches (Rose) - 386
 Dumas (Germaine) - 186, 203
 Echo de La Lièvre - 273, 279, 285, 403
 Ecole du St-Rosaire - 237
 Fabrique de Nominigüe - 171, 182, 207, 257, 270, 290
 Falardeau (Lucia) - 345, 407
 Forget (Marie-Jeanne) - 200, 209, 317, 368, 369, 370
 Foisy (Aurèle) - 389
 Frères de Ste-Croix - 381
 Généreux (famille) - 1, 66, 184, 187, 215, 223, 225, 236, 242, 334, 347, 348, 351, 358, 363, 364, 379, 380, 383, 384, 391, 395, 399, 401, 405, 407, XXIV
 Généreux (Jeannine) - 115, 126, 243, 316, 318, 337, 345, 388, 406
 Girouard (Francine) - XIX
 Giroux (Géraldine) - 209
 Godard (Pierre) - 364, XXIII
 Godard (Wilfrid) - 144
 d'Halewyn (Anne) - 59, 161, 378
 Hôpital des Laurentides - 260
 Jetté (Enos) - 39, 47, 79, 88, 97, 100, 121, 123, 136, 137, 138, 151, 194, 403, 492
 Jones (Marie-Angel) - 91, 314, 407
 Jorg (Maurice) - 332
 Labelle (Claude) - 6, 82, 368
 Labrosse (Réginald) - 219, 244, 396, 405
 Lalonde (Lucille) - 9, 39
 Lalonde (famille) - 55, 56, 74, 222, 238, 243, 354, 408
 Lamoureux (Léonard) - 82
 Lapointe (Ernest) - 47, 48
 Leclerc (Gilles) - XII
 Levac (Alphonse) - 142, 361
 Patement (Pauline) - 196, 226, 242, 338
 Patement (Mathias) - 250, 349, 357
 Painchaud (André) - 342
 Patenaude (Pierre) - 181, 373, 375
 Péloquin (Robert) - XV
 Poulin (J.-Paul, ptre) - 94, 123, 125, 129, 164, 176, 179, 187, 320, 322, 385
 Quevillon (Gérard) - 188, 317, 349, 357, 361
 Ragot (Raphael) - 127, 189
 Rodier (Jean-Jacques) - 35, 53, 79, 217, 224, 260, 266, 267, 286, 343, 398, XXII
 Rodier (Cécile) - 355
 Rodier (Marie) - 70, 404
 Srs de Ste-Croix - 7, 61, 62, 84, 103, 111, 193, 241, 284, 327, 329, 340, 388
 Thémens (Simone) - 113, 162, 198, 199, 205, 332, 375
 Thérien (Eugène) - 255, 355, 361, 383
 Vallée (Eva) - 409
 Varennes (Emma) - 349
 Van Wagner (Peter) - 245

Renee + Francine

PRÉFACE

NOMININGUE 1883-1983

Lorsque je me suis joint à l'équipe de Renée O. Rodier et Francine L. Girouard qui avaient compilé depuis plus de deux ans de recherches, la documentation, les photos, les interviews relatant les cent ans de Nominigüe, ce fut un plaisir et un défi de participer à la conception et à la réalisation d'un livre pour le Centenaire de ce village des Laurentides.

Nous avons voulu en faire un livre qui ferait plaisir à tous, qui remémorerait d'agréables souvenirs — personnes, maisons, places, rues, commerces — qui ont fait l'histoire de ce coin de pays. Nous avons surtout voulu que ce volume suscite l'intérêt du grand public, résidents et touristes du village de Nominigüe et des environs, des Laurentides et du Québec tout entier. Nous le souhaitons.

Mon expérience dans ce domaine ainsi que la volonté de réussir de Renée O. Rodier et Francine L. Girouard nous ont permis d'accomplir avec enthousiasme, avec une certaine fierté même, la réalisation de ce document.

Tout au long de ce travail, vous prendrez connaissance des événements qui ont contribué à l'histoire de Nominigüe avec photos à l'appui et provenance de la documentation, ce qui donne à ce livre une authenticité incontestable. Nous espérons que tous prendront plaisir à le lire et à le consulter au besoin.

Ce livre qui a nécessité un travail considérable de plus de trente mois est le premier à fournir l'histoire, par la documentation, du début de la colonisation du village... à ce jour.

Contrairement aux autres écrits déjà parus sur Nominigüe, qui traitaient de sujets bien spécifiques, ou de périodes bien définies, ce livre traite de tout, sans discrimination, et tout au long des cent dernières années. Nous avons voulu faire quelque chose sur la vie du village qui n'avait jamais été touché. L'histoire est fondée sur des faits et des personnages qui ont existé et qui ont marqué les événements. L'occasion était là, ce volume répond à bien des discussions et des questions qui se posent dans les familles aujourd'hui. Parti avec des ambitions très modestes, l'accumulation de documentations et de photos a permis d'en faire un ouvrage considérable et de qualité.

Nominigüe 1883-1983 rejoint, je le crois, à la fois les résidents et les touristes, les jeunes et les moins jeunes, enfin tous... Connaitra-t-il le succès espéré... ? L'avenir le dira... il n'est que le début d'une suite, qui espérons-le, se fera.

YVES VILLENEUVE

Biographie

Après des études supérieures, 4 ans de spécialisation en art graphique, un an de rodage dans une petite imprimerie, il entre au service de la coopérative Harpell (imprimeur du présent volume). Par la suite différents cours de spécialisation, toujours dans le domaine de l'imprimerie, permettent une meilleure collaboration à la réalisation de "Nominigüe 1883-1983". Touriste à Nominigüe depuis 28 ans, propriétaire depuis une quinzaine d'années; marié à Suzanne Lalonde, fille d'Alma Lefebvre-Lalonde native de Nominigüe, père de deux enfants, André et Line. Intéressé plus particulièrement à Nominigüe et à son histoire parce que Suzanne est arrière-petite-fille d'un pionnier de 1885.

INTRODUCTION

C'est sans prétention, modestement, que sans autres pré-requis que notre amour de ce coin de terre qu'est Nominuingue, qu'il y a trois ans nous entreprenions de cheminer à travers son histoire.

Depuis nous avons vécu de ses amours, de ses rêves, de ses espoirs et de ses déceptions.

De jour en jour nous l'aimions davantage et aujourd'hui nous craignons de ne pas lui avoir complètement rendu justice.

C'est cet humble travail que nous livrons, souhaitant que vous l'accepterez de la même façon... simplement...

Nous n'avons pas voulu vous raconter une histoire, mais vous offrir la somme de nos recherches, intégralement, telles que nous les avons découvertes.

Peut-être qu'un jour, plus habilement, cette même histoire vous sera racontée.

Renée O. Rodier

Francine L. Girouard

Biographies

RENÉE OSTIGUY-RODIER

Née il y a plusieurs années, dans un petit village du nord nommé Lac Saguay. Venue à Nominuingue au temps de la crise économique, en 1932; des études élémentaires à l'école du St-Rosaire, précédant des années de cours à l'École Ménagère et 4 ans de musique (violon et orgue) au Collège Basile Moreau de Montréal. Épouse de Jean-Jacques Rodier, petit-fils de pionnier, mère de 5 enfants, membre fondateur du Comité des Fêtes du Centenaire de Nominuingue, organiste à l'église depuis 20 ans. Jalouse de son coin de terre, légèrement chauvine, Nominuingue est partie intégrante de sa vie.

FRANCINE LEFEBVRE-GIROUARD

Venue de "La Lièvre" en 1973, jeune mère de famille, épouse de Normand Girouard, revoit les lieux d'un cours secondaire terminé à l'Institut Familial. De ses 4 enfants deux naissent à Nominuingue. Une formation de secrétaire, quelques années de travail au niveau scolaire régional et au niveau diocésain, un certificat en administration et en animation acquis ces dernières années, une participation à la fondation du Comité des Fêtes du Centenaire de Nominuingue et directrice de deux projets préparatoires aux fêtes permettent une collaboration de choix à la réalisation du présent volume.

Nominingue... un Lac...



Le Grand Lac Nominingue

Pour l'Algonquin: —

"Onamani sakaigan"

"Le lac Vermillon"

(Onaman = vermillon . . . Sakaigan = lac)

*(Lexique algonquin
J. A. Cuoq, sulpicrien)*

Nomingue . . . un Nom . . .

On est sûr de son origine indienne, les autochtones ayant "baptisé", et de façon pittoresque, les lieux de leurs excursions de chasse et de pêche. Ce sont les Indiens du Lac-des-Deux-Montagnes (Oka), Algonquins, Iroquois et autres qui, de mémoire de Blancs, furent les explorateurs des rivières tributaires de l'Outaouais: la Nord, la Rouge, la Petite Nation, la Lièvre, la Gatineau, etc. . .

Le mot NOMININGUE est-il Iroquois ou Algonquin? Il faudrait être linguiste spécialisé et philologue de longue expérience pour trancher la question. Contentons-nous de retracer les interprétations qu'on a pu, depuis un siècle, donner à ce vocable qui nous est si familier.

Dans un récit de voyage, intitulé "Colonisation — le Nord", édité en 1886, B.A. De Montigny, se pose la question:

"D'où lui vient ce nom de Nomingue? Nomingue veut dire en langue Iroquoise, peinture rouge. De fait on trouve encore une espèce de craie avec laquelle les Sauvages (sic) se tatouaient, et dont quelques colons se servent aujourd'hui pour peindre leurs bâtiments. C'est peut-être de cet incident que la Rivière Rouge tire son nom."

A la suite de De Montigny, plusieurs auteurs reprendront la même interprétation, inspirés visiblement par la même tradition. Ainsi Hormidas Magnan, dans "Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses, Missions et Municipalités de la Province de Québec" (Arthabaska, 1925) ne fait que citer De Montigny. A leur tour, les auteurs de "Le Nord de l'Outaouais" paru en 1937, (édition le Droit d'Ottawa) transcrivent exactement le texte de Magnan et sans guillemets.

Il faut attendre le R.P. Jos. E. Guinard, o.m.i. pour trouver un peu plus. Dans "Les Noms Indiens de mon Pays", le vénérable missionnaire, familier des langues indiennes, précise l'orthographe et le sens du mot Nomingue. On trouve donc ce qui suit:

"Nomingue pour nominintc (celui qui est oint, graissé; Algonquin, Cris)".

"Nomingue est le nom pittoresque d'un beau lac des Laurentides et d'une petite ville sise sur ses bords. Le lac Nomingue attire de nombreux touristes. . . Les Algonquins donnent au lac Nomingue un autre nom, et l'appellent onamani sakaigan "Le lac Vermillon".

"Vers 1883 les Pères Jésuites fondèrent un établissement que les Indiens appelaient onamanning "au vermillon, au fard". Les deux appellations ont en somme une signification commune: graisser, dans le sens de farder. Autrefois les Indiens aimaient à se pommader et à se teindre les ongles en vermillon; ou peut-être que les colons de l'endroit peindraient de cette couleur leurs maisons et granges."

Mais voici un autre son de cloche, qui peut être une nouvelle vision de Nomingue: (Dans une publication officielle, intitulée "Premier Rapport de la Commission de Géographie de Québec" du département des Terres et Forêts, Québec 1916):

"Noming" Lac et station (au lieu de Nomingue).

"Noming est un mot algonquin qui voudrait dire, d'après le P. Lemoine, philologue "le pays où l'on revient". Cette dénomination a été fixée par le Bureau géographique d'Ottawa."

Si Nomingue fut le pays où l'on se fardait de "vermillon", n'est-il pas devenu encore mieux LE PAYS OÙ L'ON REVIENT?

Qu'en pensez-vous?

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre.

Mont-Laurier, 19.03.81.



Nominingue . . . une Légende . . .

"C'était un fait bien connu des Sauvages, que la Petite Nation avait été massacrée par les Iroquois sur les bords du Petit Nominingue, à un demi-mille, environ, de l'embouchure du ruisseau Sawgie. La côte qui est sablonneuse et assez élevée à cet endroit, s'avance dans le lac, en pointe recourbée vers l'ouest.

Voici en peu de mots, comment les choses se seraient passées.

Un printemps, les chasseurs de la Petite Nation, avec leurs femmes et leurs enfants, revenaient d'une de leurs excursions accoutumées sur les sources de la Rouge et du Saint-Maurice. En tout vingt canots. La chasse avait été abondante; pas le moindre accident à déplorer; et le retour s'opérait dans les meilleures conditions. On supputait à l'avance les bonnes et jolies choses que les traiteurs français devaient échanger contre les magnifiques peaux de castors, de loutres et de visons, etc., et on se promettait de faire grasse et joyeuse "tabagie", sur les bords du Grand Lac. C'était là le "home" préféré de ces grands enfants de la nature.

Tous fendaient donc gaiement, de leurs avirons, les eaux du Petit Nominingue, et déjà le portage qui mène au Lac des Iles, était en vue, lorsqu'une dizaine de grands canots se détachant de la rive sud, s'avancèrent à leur rencontre et comme pour leur barrer le passage. Aux coups de fusils tirés de loin, surtout aux cris poussés par ceux qui les montaient, on reconnut bientôt les Iroquois. Sans se déconcerter, nos chasseurs virèrent de bord, et se dirigèrent vers la pointe nord-ouest, pour y mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants, en attendant l'issue du combat, bien décidés qu'ils fussent de faire face aux maraudeurs qui venaient les attaquer. Mais, hélas, le piège avait été habilement tendu, c'est à la mort qu'ils couraient ainsi tous ensemble. A peine avaient-ils mis le pied sur le rivage qu'une centaine de guerriers iroquois, sortant d'une espèce de retranchement fait de troncs d'arbres entrecroisés et recouverts de gazon, tombent sur eux, le tomahawk à la main. C'en était fait de la Petite Nation. Deux ou trois seulement purent s'échapper à travers le bois."

Quand eut lieu ce combat? Probablement de 1651 à 1653. Car après cette époque on n'entend plus parler de la Petite Nation. Tandis qu'en 1649 elle était encore intacte.

(Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation par le R. Père Alexis de Barbezieux capucin, Vol. 1 pp. 32-33)

Nomingue . . . un Idéal . . . un Rêve . . .

"Ce qui singularise la fondation de Nomingue, c'est qu'avant même la venue d'un seul colon, il exista un authentique Nomingue, sur papier celui-là, bien pensé, bien mûri, au point qu'il peut avoir l'air d'un beau rêve . . . inachevé."

"Quelle fut donc cette naissance particulière, ou plutôt cette gestation qui se poursuivit, comme il va de soi, pendant des mois et des mois?"

"Nomingue naîtra à sa façon personnelle, pourrait-on dire, d'une génération longuement préparée, mise au point, dans l'esprit et le coeur de tout un groupe entreprenant et beaucoup plus réaliste qu'on ne pourrait le croire."

*("Les singuliers commencements de Nomingue".
— M. Jean-Paul Poulin, ptre 1981)*



"Dans la pensée du curé Labelle, pour confirmer dans leur foi au Nord, les gens de la Rouge, pour pousser de nouveaux pionniers vers la Lièvre, le Nomingue devait être le coeur des nouvelles colonies qui font garde à ses côtés, au nord comme au sud, sur les deux rives de la Rouge comme sur celles de la Kiamika et de la Lièvre."

"Il y a placé, dès les premiers débuts, le siège d'un collège classique ou plutôt d'une université en germe, qui serait mis à la disposition de l'évêque du Nord, dès le premier jour de son installation."

"C'est là que seraient, sans doute, à côté de l'évêché, les grandes institutions de charité, d'enseignement supérieur et secondaire, les couvents, où accourrait la jeunesse de tout ce nouveau district, qui ne serait lui-même que le premier d'une nouvelle province s'étendant jusqu'aux bords de la mer d'Hudson."



"Le Roi du Nord" Antoine Labelle

"A côté des institutions religieuses et d'enseignement, au coeur d'une contrée agricole de 50 milles de profondeur, du sud au nord, et d'au moins 80 milles de largeur entre le bassin occidental de la Matawa et la rive est de la Gatineau, possédant en outre des ressources culturelles, celles non moins importantes de la forêt et des industries multiples activées par des centaines de pouvoirs d'eau dissimulés partout, le chef-lieu d'un district judiciaire s'imposait en peu d'années; il viendrait donner aux habitants de ces jeunes colonies l'assurance d'une administration judiciaire accessible à tous, pour le coût des frais judiciaires et par la distance, et aussi nécessaire que les avantages les plus précieux de toute civilisation bien entendue."

"Tel était le projet du curé Labelle en rapport avec Nominigüe."

"Que serait le Nominigüe si on eût fait, dès le commencement le centre culturel, religieux, judiciaire et politique qu'il devait être, dans l'idée initiale de son premier fondateur et des R.R.P.P. Jésuites les premiers à seconder ses vues et ses travaux. . ."

"Faut-il accuser le curé Labelle d'avoir rêvé ou nous d'avoir dormi sans même nous bercer d'un rêve patriotique et réconfortant?"

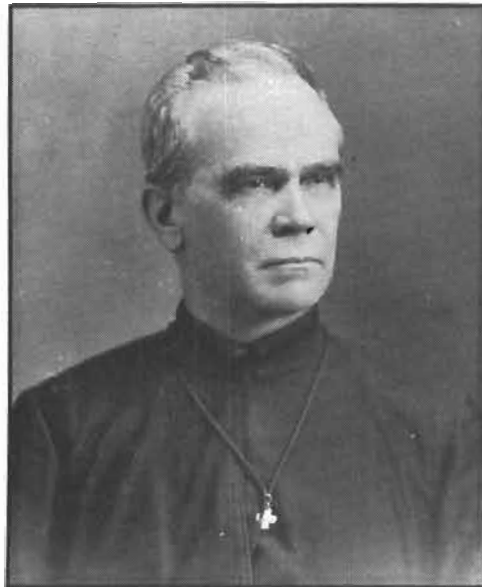
*(Chronique de la colonisation — La Presse.
L'Honorable M.G.A. Nantel)*

Nomingue . . . une Action . . .

1879

"Vers 1879 Monsieur Labelle remonta le cours de la Rouge et parvint jusqu'au confluent de la Mullen ou décharge du Lac Nomingue; de là il se rendit jusqu'au lac et le visita. Enchanté de sa découverte il retourna à St-Jérôme, publia partout ce qu'il avait vu et regardant dès lors le Nomingue comme le centre de cet immense pays qu'on nomma depuis la "Région Labelle" il engagea les R.R.P.P. Jésuites à se mettre à la tête du mouvement de colonisation."

*("Notice historique sur la mission de St-Ignace de Nomingue"
manuscrit d'un c.r.i.c., Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*



Le Révérend Père Marcel Martineau s.j.

3 octobre:

Le Père Martineau écrit:

"Monsieur Labelle, curé de St-Jérôme et apôtre de la colonisation, passe la récréation avec nous ce soir. Il nous propose de prendre une maison au milieu de ses colons pour les évangéliser; il développe son plan, en fait connaître les avantages et nous pourrions prendre un grand morceau de terre au bord d'un beau lac où, plus tard, la population étant suffisante, nous pourrions ouvrir un collège ou petit séminaire. . . Pour ma part, cette oeuvre me paraît bien propre à la compagnie qui a implanté la foi dans le pays et elle est encore appelée à continuer. . . Je me consacrerai volontiers à cette oeuvre de zèle et de patriotisme."

*(Journal du Père Marcel Martineau, s.j.
ASJCF Diarium A8-3.)*

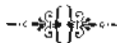
11 novembre:

"L'invitation de Monsieur Labelle eût des échos jusqu'aux oreilles de Mgr d'Ottawa, qui le 11 novembre de la même année, rend visite au Père Supérieur de la Compagnie de Jésus pour approuver et corroborer le plaidoyer de Monsieur Labelle . . ."

"Les autorités des Jésuites délèguent le Père Resther, qui en compagnie de Monsieur Labelle viennent excursionner jusqu'au Nominique pour revenir à Montréal, jeudi le 27 novembre 1879."

"Pendant deux ans les autorités de la Compagnie de Jésus étudient le projet.

*("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika 1822-1937"
Maurice Lalonde)*



1880

12 juin:

"Mis au courant, les deux évêques de Montréal et d'Ottawa accordèrent leur consentement. Restait à obtenir celui du Père Général, qui ne se fit pas trop longtemps attendre. De Rome, le 12 juin 1880, il écrit au Supérieur canadien:

"Bien que sujette à de nombreuses difficultés, l'oeuvre recommandée par le Rév. Monsieur Labelle, de former une colonie dans la vallée de l'Ottawa, semble cependant digne de notre Compagnie."

*("Les singuliers commencements de Nominique."
M. Jean-Paul Poulin, ptre 1981)*

1881

"C'est en 1881 que l'intrépide curé Labelle disait la messe pour la première fois, sous les grands arbres de la forêt séculaire, à quelques pas de la rive du Petit Lac Nomingue.

("L'Ami du Colon" — 22 juin 1906 Vol. II)



C'est à un brave homme originaire de St-Jérôme, Dosithée Boileau père, installé depuis peu à L'Annonciation, que le curé Labelle confia le travail de défrichage. Ici en compagnie de son épouse.

14 février:

Avis public:

"... par le présent donné que Antoine Labelle, Henri Hudon, François Cazeau, Adrien Turgeon, Hyacinthe Hudon, Victor Hudon, Ludger Arpin et François-Xavier Renaud présenteront à la prochaine session de la législature locale de Québec, une requête pour obtenir un acte d'incorporation pour "La Corporation du Collège Nomingue," dont le but est de venir en aide aux colons du Township Loranger et des environs, par les secours spirituels de la religion, par l'instruction de la jeunesse et par tous les avantages matériels possibles."

("La Gazette officielle")

13 avril:

Lettre de M. J.A. Labelle au R. Père Hudon supérieur à Montréal.

"... J'ai acheté la cloche de St-Eustache* pour notre établissement au Nomingue. Elle pèse 1,000 lb. Je l'ai payée \$85.00 . . ."

"... Vous ne sauriez croire comme il y a de riches cultivateurs qui désirent suivre vos pas au Lac Nomingue."

(A.SJCF - A 8 - 24)

24 juin:

Une pièce de théâtre, "Les pionniers du Lac Nomingue ou les avantages de la colonisation," est jouée au Petit Séminaire de Ste-Thérèse.

"Composée par un professeur du Séminaire, l'abbé Jean-Baptiste Proulx, ami du curé Labelle, elle avait pour but d'initier les jeunes à un problème aigu de leur temps, l'émigration des nôtres aux États-Unis. Comme remède à ce fléau, on proposait alors l'établissement dans les cantons du Nord. On voulait aussi sensibiliser les parents des élèves à cet audacieux projet."

"Cela faisait partie de la publicité dont le curé Labelle et ses amis entouraient le peuplement de la Rouge, dont Nomingue serait le centre le plus important."

"Les élèves de 1881 tirèrent grand profit à préparer et à jouer cette pièce, dit la chronique thérésienne. . ."

(Extrait du texte de présentation de la pièce par Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre lorsqu'elle fut rejouée à Nomingue, 100 ans plus tard, le 24 juin 1981)

Le R. Père Henri Hudon s.j. alors supérieur de la mission du Canada avait pour but principal, en acceptant la mission de Nomingue d'y ouvrir plus tard un collège de la compagnie.

30 juin:

"Pour bien asseoir la fondation, la Société de Colonisation juge nécessaire de demander une charte civile. Ainsi le curé Labelle et quelques Jésuites seraient constitués en "Corps politique", sous le nom de "Corporation du Collège Nomingue". On peut s'étonner d'un tel titre. Pourtant à lire les "attendus" on comprend les raisons qui le préparaient.

*"C'est l'ancienne cloche de St-Eustache où elle a reçu une écorchure qui lui donne un son de vétérán. . ."

("La colonisation, le Nord de Montréal" B.A.T. De Montigny 1895 p. 266)

En voici donc les principaux passages:

- Attendu que la Société de Colonisation. . . demande par un mémoire adressé aux personnes ci-dessous désignées, de bien vouloir se prêter aux secours spirituels, à l'encouragement de la colonisation dans ledit canton Loranger et de se charger de l'enseignement agricole, industriel, commercial et classique de la jeunesse.
- Que MM. Antoine Labelle, Henry Hudon, François Cazeau, Adrien Turgeon, Hyacinthe Hudon, Victor Hudon, Ludger Arpin et François Xavier Renaud, sont disposés à concourir de tout leur pouvoir au bien spirituel, intellectuel et matériel des colons, et à fonder aussitôt que les moyens et les circonstances le permettront un établissement aux fins susdites;
- Attendu qu'un acte d'incorporation. . . serait très avantageux au développement de la colonisation dans ledit Township Loranger et les Townships voisins, et par là même à l'avancement et prospérité de la Province, en arrêtant le courant d'émigration vers les États-Unis. . .

Un autre passage pour le moins surprenant:

- La dite Corporation aura, en faveur de sa fin vraiment nationale, et pour l'encouragement de semblables établissements dans les nouvelles colonies, le droit perpétuel d'être exemptée de toutes taxes civiques et municipales et de conférer aussitôt qu'elle aura ouvert ses cours d'études, les certificats ou diplômes nécessaires à l'admission aux études professionnelles du Droit, de la Médecine, du Notariat, et autres carrières, lesquels certificats ou diplômes auront toute l'autorité que peut accorder le présent Gouvernement.

*(Minutes de la Corporation du Collège Nominique
Archives du Séminaire de Mont-Laurier)*

"C'était beaucoup demander, il faut en convenir. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée Législative, à sa session du printemps 1881 étudia attentivement la proposition et en garda l'essentiel. La rédaction définitive du "Bill" (projet) montre bien qu'on a voulu éliminer tout ce qui pouvait "lui donner l'apparence de privilèges spéciaux". "La Charte du Collège Nominique est datée du 30 juin 1881."

*("Les singuliers commencements de Nominique."
M. Jean-Paul Poulin, ptre 1981)*

"... La chose fit quelque bruit à cette époque et les journaux du temps en parlèrent beaucoup parce que l'Université Laval y faisait opposition. On craignait à Québec la fondation d'une université à Nominique à laquelle serait affilié le collège Ste-Marie dont on redoutait la concurrence."

*(Observations au sujet d'un collège à Nominique
Père M. Martineau, s.j. ASJCF - BO 79 - 511)*

10 juillet:

Lettre de M. Labelle au R.P. Hudon, s.j. sup.

"... Je viens d'apprendre qu'il y a 150 hommes qui travaillent au chemin du Lac Nominique, et que les travaux vont être poussés avec rigueur..." "..." le 6 septembre l'évêque d'Ottawa doit partir de chez lui pour aller visiter les missions de la Rouge et nous irons au Lac Nominique."

(ASJCF - A 8 - 27)



1882

Liste des 10 premiers colons qui ont obtenu des billets de location au Canton Loranger.

22 avril:

	Lots:	Rang:
Camille Lachaine	36-37-38	2
J.-Bte Bohémier	39-40-41	2

24 avril:

Rév. Jean Raynel (SJ)	29-30-31 32-33-34	3
Pierre Point (SJ)	35-36-37-38-39	3
J.B. Adolphe Larcher (SJ)	40	3
Hippolyte Lary	26-27-28	4
Isidore Beaudry (SJ)	29-30	4
Etienne Robert (SJ)	31-32	4
Rév. A. Labelle	33-34	4
Henri Hudon (SJ)	35-36	4

(*Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika, 1882-1937*)
Maurice Lalonde

"Les lots de ce canton se prennent rapidement, le site est enchanteur, la terre excellente. Aussi deux riches cultivateurs de Ste-Adèle, M.M. C. Lachaine et J.B. Bohémier, qui ont parcouru ce canton, ont acheté des lots de premier ordre et ils se proposent d'aller y résider avant longtemps. C'est un bon exemple à imiter."

"Monsieur Edouard Rodier (père) a acheté 12 lots dans ce canton, pour y placer plusieurs membres de sa famille. Il va se mettre à l'oeuvre dans le cours de l'été."

(*"Le Nord" de St-Jérôme, 20 avril 1882*)

Mai:

"Ce n'est qu'au début du mois de mai 1882 que l'on propose au R.P. Marcel Martineau d'aller demeurer à Nominique en compagnie de son père et de sa mère, de ses frères Charles et Vital et de deux ou trois autres hommes."

"Déjà le 6 mai 1882 M.M. Vital et Charles Martineau avaient choisi leurs lots au Lac Nominique."

("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika, 1882-1937"
Maurice Lalonde)

"Monsieur Dosithée Boileau ensemencait environ 20 arpents de terre neuve. . ."

et

"Il érigeait deux modestes chantiers qui serviront de résidence au Père Marcel Martineau et à sa famille."

("Les singuliers commencements de Nominique."
M. Jean-Paul Poulin, prêtre, 1981)

11 mai:

"M. Taché, assistant commissaire des terres de la Couronne, a bien voulu, pour faire plaisir au curé Labelle, préparer les plans du collège des Jésuites au Nominique. Ce collège érigé au milieu de la forêt qui disparaîtra bien vite, sera une belle bâtisse à trois étages. L'on devra n'en faire qu'une partie pour commencer, faute de ressources. Tel qu'il sera, cependant, on peut dire qu'il offrira le confort et les commodités nécessaires à l'objet en vue. . ."

("Le Nord" de St-Jérôme, 11 mai 1882)

Juin:

"Le curé Labelle et les Jésuites multiplièrent les rencontres avec les gens en place, afin de hâter l'arpentage du canton Loranger."

"L'arpentage était terminé le 27 juin 1882. Le travail avait été mené avec soin. On peut voir une copie fort intéressante du cadastre de Loranger de cette époque.* En plus de déterminer, comme tout bon cadastre, l'orientation et le numéro des rangs et des lots, cette copie fait état d'un inventaire forestier détaillé et sérieux comme on peut le vérifier. Plus encore, et c'est étonnant, apparaît au même cadastre le plan primitif du village assez clair pour qu'on puisse en saisir les détails, rues principales et secondaires, place de l'église et place centrale, disposition variée des emplacements."

("Les singuliers commencements de Nominique"
M. Jean-Paul Poulin, prêtre, 1981)

*Voir page 16.

"Les R.R.P.P. Jésuites seront établis au Lac Nominique avant deux ans; ils y ont déjà un grand chantier et une grange spacieuse."
 "Le village est tout divisé et très bien situé".

*("Le Nord" de St-Jérôme
 G.A. Nantel - 14 septembre 1882)*

"Le recrutement se fit peu à peu, avec les moyens du temps. Un Père Jésuite était chargé de la prédication en faveur de la colonisation. Le curé Labelle et d'autres Jésuites cherchaient à intéresser les hommes importants par leur fonction, leur situation ou leur fortune. On les invitait à "faire leur part" dans une entreprise "patriotique et religieuse". C'est ainsi que sans être colons eux-mêmes, Nominique verra arriver plus d'un gentleman-farmer qui se sont engagés à placer des colons sur leurs lots. Sans retourner au système des anciennes seigneuries, on souhaitait que les colons ne soient pas découragés devant la tâche à accomplir et surtout les frais à encourir."

*("Les singuliers commencements de Nominique",
 M. Jean-Paul Poulin, prêtre, 1981)*

15 décembre:

Le Père Marcel Martineau reçoit avec joie son obédience pour le Lac Nominique.

"Le R. Père F. Vignon, recteur de notre scholasticat du Trois-Rivières, m'appelle à sa chambre et m'annonce que le Révérend Père Henri Hudon supérieur général de la mission du Canada se propose de m'envoyer au Lac Nominique dans le canton Loranger fonder une résidence de la compagnie et y travailler pour la colonisation; il me demande si je suis prêt à accepter ce poste. Je réponds aussitôt, que je suis prêt à partir à l'instant. Depuis longtemps je pensais à Nominique et j'éprouvais un très vif attrait pour cette mission. Quoique je n'eusse jamais exprimé au R. Père Supérieur aucun désir à ce sujet, il jette aujourd'hui les yeux sur moi pour entreprendre cette oeuvre difficile; je n'ai plus de doute, ce doit être la volonté de Dieu. Je dois me rendre à Montréal au plus tard jeudi de la semaine prochaine, et partir le lendemain pour le lac Nominique. . ."

18 décembre:

"Je pars aujourd'hui par le train de midi et demi pour Montréal. Cependant en arrivant, le R.P. Supérieur me dit que je ne pourrai me rendre au Nominique qu'au printemps. En attendant je dois me rendre à la Chute aux Iroquois,* pour aider au Père Raynel et y faire les

* Aujourd'hui Labelle

préparatifs nécessaires pour la nouvelle fondation. L'intention du R.P. Supérieur est que je m'arrange avec mes frères pour les amener avec moi et commencer les travaux de ce nouvel établissement. Voici conformément aux instructions du Père Supérieur les conditions de l'arrangement conclu avec mes frères et qu'ils ont accepté avec joie:

- 1.- Ils doivent tous deux tenir maison ensemble. Et ils doivent prendre ma pension chez eux à raison de \$15.00 par mois y compris le blanchissage pour moi ou tout autre père et les frères qui y seraient envoyés pour résider et \$10.00 par mois pour Arthur Sigouin, jeune orphelin actuellement chez le Père Raynel, mais qui doit venir résider avec nous au Nomingue et s'y rendre utile.
- 2.- Mes deux frères doivent cultiver notre ferme à moitié. Pour les autres travaux tels que construction, défrichement ils doivent travailler comme ouvriers à la journée ou à l'entreprise et être payés comme tels selon les prix courants dans ce lieu. Il est convenu qu'ils doivent se tenir prêts à monter avec leur famille ainsi que mon vieux père et ma vieille mère vers la fin de février ou au commencement de mars de l'année prochaine. Le R. Père Supérieur décide que je pourrai partir au commencement de janvier prochain.

*Journal du Père Marcel Martineau, s.j.
ASJCP - BO 79 - 511*



Extrait d'une carte du Canton Loranger portant la date du 27 juin 1882. Exécutée sur toile elle fut trouvée au fond d'une armoire dans la maison familiale des Rodier par Mme Louise Brun Généreux.

(voir page 16)

Nominique . . . une Histoire . . .

— *“au temps des Jésuites”*
1883 - 1891

— *“au temps des Chanoines Réguliers
de l’Immaculée Conception”*
1891 - 1914

— *“... et après...”*
1914 — ...

“au temps des Jésuites” 1883 - 1891.

“C'est en 1883 qu'eut lieu la fondation proprement dite de Nominigüe.”

“C'était l'âge héroïque où l'on voyageait en voiture à partir de St-Jérôme. Les routes étaient ce que sont les chemins en forêt, à travers les montagnes et les fondrières, ou dans la neige non battue sur des parcours de vingt à trente milles. Un bon cheval pouvait traîner une charge de six cents livres; et encore aux époques de pluies ou de fonte des glaces, ainsi qu'en témoigne le précieux journal du Père Martineau, fallait-il soulager ou même dételier les meilleurs chevaux, fourbus, morfondus, refusant d'avancer. . .”

*“Le Nord qui s'ouvre”
le Père Alexandre Dugré - 1923*



1883

Journal du Père Marcel Martineau s.j.

Jeudi, 4 janvier:

“Les derniers jours de décembre ont été employés pour moi à faire des préparatifs de voyage, à compléter les arrangements, à prévenir et voir les choses nécessaires pour ce nouvel établissement projeté dans le Nord en pleine forêt. Du reste on ne sait guère encore ce que l'on va entreprendre, car les moyens précaires sont fort limités pour ne pas dire nuls ou insignifiants pour une si difficile entreprise. Aujourd'hui donc, les préparatifs étant terminés, je pars pour St-Jérôme à 5 heures du soir avec \$40.00 dans ma bourse pour tout avoir. La bonne Providence devra pourvoir à ce qui manquera nécessairement; il faut tout de même pousser de l'avant sans trop s'inquiéter de l'avenir. Le R. Monsieur Labelle, l'apôtre infatigable et éclairé de la colonisation se trouvait à bord du train. Je fais sa connaissance et aussitôt il me présente à tous les passagers comme le curé de Nominigüe”.

Vendredi, 5:

"Je dis la messe à 6 heures à l'église et vers 8 heures je me mets en route pour le Nord. Comme il n'y avait plus de place disponible dans la voiture de la malle j'ai loué un charretier pour me conduire à Ste-Agathe-des-Monts, à 30 milles de St-Jérôme; mon homme voulut profiter de l'occasion pour exiger un prix exorbitant. Il fallut parlementer pour réduire ses prétentions à \$5.00. Il fait un froid intense. Nous arrêtons quelques instants en passant à Ste-Adèle chez M. le curé Sauriol. Arrivés à Ste-Agathe vers 2 heures p.m. très bien reçus par M. le curé, Mgr J.Z. Allard, ancien zouave pontifical et mon ancien confrère de classe au collège de St-Hyacinthe. Il est trop tard pour continuer la route, je couche ici."

Samedi, 6:

"A 7 heures je pars par la voiture de la malle. Il fait un froid magnifique; nous avons 15 milles à faire pour arriver au premier village, St-Faustin, où nous devons être vers 7 heures p.m. Comme il n'y avait pas de prêtre résident ici, je prends le diner à l'hôtel Duchesne qui m'en fait l'aumône. Il n'y a qu'une place dans la voiture de la malle qui va d'ici à la Chute aux Iroquois et nous sommes deux voyageurs. Je cède mon siège à Mme Aristide Bock, femme d'un marchand de la Chute et je me hisse sur une lourde charge de marchandises conduite par un fermier de ce même M. Bock, Renaud, de la Conception. En route nous avons deux accidents à notre voiture lesquels toutefois n'ont d'autre conséquence que de nous retarder une bonne demi-heure. Enfin nous arrivons à la Conception à 7 heures sans arrêter à St-Jovite. C'est encore 15 à 18 milles de parcours, je descends d'abord chez un nommé Godin, autrefois des Trois-Rivières. C'est le maître de poste de l'endroit, il vient d'être élu maire de la nouvelle municipalité. A cette occasion, il donne un festin à ses amis (snack) je m'aperçois promptement que je serais de trop dans cette réunion et je gênerais la liberté de ces messieurs et de ces dames; comme d'ailleurs je ne me soucie le moins du monde de m'asseoir à ce banquet civique, je me détermine à aller demander l'hospitalité plus loin. On me donne pour conducteur un jeune homme qui s'égare en route mais nous nous retrouvons grâce à un petit garçon de 9 ans du nom de Johnny Pilon, j'arrive enfin à la chapelle de la mission pour y prendre logement vers 8 heures du soir. Agréable surprise j'y trouve le bon Père Raynel, venu ici pour donner la messe demain aux paroissiens. Après avoir salué le dévoué missionnaire, il n'y avait pas de place pour deux à la chapelle, je reviens chez M. Pilon, père, où je suis très bien reçu par la gardienne; une petite fille de 12 ans qui avait sous ses soins une douzaine de marmots de trois familles différentes dont les parents étaient tous au festin de M. le maire. Ainsi à 60 milles de St-Jérôme

au milieu des montagnes et des forêts, nos braves Canadiens ont conservé les usages des anciennes paroisses; on festoie, on chante, on s'amuse pourvu qu'on ne boive pas trop, je dois dire qu'il n'y eut aucun désordre à cette occasion. La petite fille me prépare un bon souper et me prépare un bon lit dans la meilleure chambre tout comme une excellente ménagère expérimentée."

Dimanche, 7:

"J'ai bien dormi, à 8 heures je dis la messe à la chapelle puis je me rends chez un nommé Dominique Gauthier qui demeure en face sur la rive opposée de la Rivière Rouge. Son beau-père Jos. Lachapelle vieillard de 80 ans se trouve être un petit parent de ma vieille mère qui est une Lachapelle; un des jeunes Gauthier me conduit à la Chute aux Iroquois à 12 milles d'ici, nous arrivons sans encombre à 2 heures de l'après-midi. Je trouve au presbytère le bon Frère Lavoie avec le jeune orphelin Arthur Sigouin dont j'ai parlé plus haut. Le froid est un peu moins vif qu'hier."

Lundi, 8:

"Il fait un froid intense on s'en est aperçu dans la maison, l'eau gèle dans nos chambres; la nuit dernière, ma première nuit de missionnaire, à deux pieds de ma tête l'eau s'est congelée solide jusqu'au fond de mon aiguière. 10" de glace en une seule nuit, et dire que le bon Frère Lavoie m'a fait coucher dans des draps de toile de lin, j'ai grelotté toute la nuit. Dans la journée presque impossible de chauffer le poêle; le tuyau fume on ne peut mieux. Pour manger de la soupe chaude il faut tenir l'assiette dans le four du poêle. Dans le réfectoire pourtant contigu à la cuisine, tout se refroidit, se fige à l'instant. Voilà certes un bon apprentissage de la vie de missionnaire qui m'attend au Lac Nomingue, où il n'est guère possible que les difficultés, la misère soient plus grandes qu'ici. Grâce à Dieu cela ne m'effraie nullement."

Lundi, 29:

"J'écris aujourd'hui au Frère Tremblay au noviciat pour le commissionner de m'acheter un cheval; aussi à mon frère Vital et au Père Arpin procureur de la mission et du collège Ste-Marie, pour lui demander entre autres choses une quarantaine de piastres, j'envoie ces lettres par occasion."

Samedi, 10 février:

"Je pars pour L'Annonciation à 1h30 de l'après-midi, j'arrive vers 6 heures; chemins très mauvais, 15 milles."

Lundi, 12:

"Je pars vers 10 heures avec M. Dosithée Boileau, père, pour le lac Nominigüe; en passant, je vais visiter la famille Blais à 3 milles environ de la chapelle, en pleine forêt. Nous arrivons au lac vers 1 heure. Le voilà donc ce fameux lac dont j'entends parler depuis plusieurs années. Il est magnifique et assez grand: 7 milles dans sa plus grande longueur et 5 milles dans sa plus grande largeur. Nous arrivons aujourd'hui de l'autre côté au chantier vers 2h30, c'est ici que je devrai bientôt venir résider avec mes vieux parents et mes frères avec leur famille. C'est une construction en bois rond de 25' par 20' recouverte en auges — pièces de bois blanc fendues et creusées superposées de sorte qu'une de ces auges est renversée sur deux autres pour en couvrir les joints — ce qui n'empêche pas de voir quelques étoiles à travers ce toit primitif. Je couche sur un "bed" espèce de lit fixe sur le mur du chantier et tapissé de branches de sapin ou d'épinette, ce n'est pas très moelleux. Dans un coin du chantier on a dû attacher les pauvres chevaux tout glacés. Il fait évidemment trop froid pour les mettre dans la grange."

Mardi, 13:

"Je me lève à 5h15 ayant assez bien dormi. Après avoir fait sortir les chevaux, nettoyé la maison, je prépare un autel des plus simple sur une table et je dis la sainte messe pour la première fois dans ce lieu qui rappelle si bien l'étable de Bethléem. J'ignore si d'autres prêtres ont offert le saint sacrifice ici avant moi. Déjeuner, puis nous partons pour L'Annonciation chez M. Boileau. A midi, dîner, puis je pars pour la ferme et il faut aussitôt atteler pour m'en revenir à la Chute. Beau temps."

Samedi, 24:

"La malle de ce jour m'apporte une lettre de mon frère Charles m'annonçant que toute la famille sera prête à partir de Montréal le jeudi premier mars et qu'ils m'attendent à St-Jérôme. Aussi une lettre du Frère Tremblay me disant qu'il m'a acheté un cheval pour \$118.00 et un harnais neuf: prix \$18.00."

Dimanche, 25:

"Je chante la messe et prêche. Pas de vêpres. A 1h30 je pars pour St-Jérôme avec deux voitures l'une sur l'autre; il pleut, il tombe de la neige fondante qui rend les chemins très difficiles et fatigants pour les chevaux. Je n'arrive à St-Jovite qu'à 8 heures et quelques minutes."

Lundi, 26:

"Je pars pour Ste-Agathe. Il neige, il poudre, il fait très froid. J'arrive à 2 heures, ou moins. Je prends mon dîner chez le curé pendant que mon cheval prend le sien. Et en route de nouveau pour Ste-Adèle toujours très bien reçu par Monsieur Sauriol, ainsi que par les autres curés du reste."

Mardi, 27:

"Départ vers 8 heures, arrivée à St-Jérôme à 1 heure. Très froid; poudrierie; chemins remplis de neige par bouts. Il fallait partir pour Montréal à 2 heures mais pas de train aujourd'hui. Monsieur Labelle curé de St-Jérôme a pu venir ce soir à 7 heures."

Mercredi, 28:

"A 7h45 en route pour Montréal avec M. Le curé Labelle qui se rend à Québec pour le chemin de fer du Nord, et une loterie en faveur de la colonisation. Je vois le R. Père Supérieur et autres, je vais chez mon frère Vital, ils sont tous à se préparer pour partir."

Jeudi, 1^{er} mars:

"Vital et Charles partent de bonne heure pour St-Jérôme avec le cheval que le Frère Tremblay m'a acheté, traînant une charge d'effets, de boîtes, de valises; pour moi je pars par les chars avec les autres c'est-à-dire mes vieux parents, Joséphine, deuxième femme de Charles, remarié depuis peu et sa Julia, petite fille qu'il a eue de sa première femme, âgée maintenant de deux ans et six mois. Le départ a lieu à midi et nous sommes à St-Jérôme à 1h30; nos effets envoyés par les chars ne sont pas encore arrivés. Vital et Charles arrivent à 5 heures. Ils soupent chez M. le curé, les autres à l'hôtel. Mon père et Vital couchent ici."

Vendredi, 2:

"Nos effets ne sont arrivés qu'hier soir, on les retire et on les charge sur nos deux voitures, tout cela prend du temps, nous ne sommes prêts à partir qu'à 1h30. Nous voilà donc en route pour le Nord. Je suis en avant avec la jument qui traîne deux voitures, une voiture chargée de bagages et une autre légère où se trouvent avec moi, ma mère et Joséphine avec la petite Julia, le père est en arrière avec Vital et Charles. Après beaucoup de peines et de misères, après s'être égarés quelque peu près de Ste-Adèle nous sommes contraints de laisser nos charges chez un M. Deslauriers à 15 arpents de l'église au pied de la côte non loin du chemin de Ste-Agathe, nous arrivons chez M. le curé de Ste-Adèle à 9 heures pas mal fatigués, gens et bêtes. Ce

bon Monsieur Sauriol nous reçoit avec beaucoup de cordialité et de générosité, on nous apprête un bon souper et nous couchons ici tous sans exception."

Samedi, 3:

"M. le curé nous détermine à passer ici l'avant-midi pour nous reposer. Après dîner en route pour Ste-Agathe, distance de 4 lieues. C'est évidemment trop pour la jument que de trainer 2 voitures, je décide de laisser une charge chez Monsieur Campeau qui tient hôtel au pied de la côte au coin du chemin de Ste-Agathe. Bien reçu encore chez M. le curé Allard. Souper et coucher ici."

Dimanche, 4:

"A 9 heures nous nous mettons en route pour St-Faustin. Nous ne pouvons passer toute la journée chez M. le curé et nous n'avons pas le moyen de loger à l'hôtel. Vers midi nous sommes arrivés à environ 1 mille de la fameuse "Repousse". Nous faisons un arrêt chez un nommé Toussaint Larocque. Il est absent mais sa femme nous reçoit très bien. Nous prenons le dîner, nous faisons manger les chevaux puis nous partons; beaucoup de peine à gravir la "Repousse". C'est une côte d'un mille de long, l'explorateur du gouvernement chargé de tracer un chemin de Ste-Agathe à St-Faustin ayant rencontré une montagne devant lui, n'a pas cru à propos de dévier un peu de la ligne droite et il a tracé son chemin droit sur le sommet de cette montagne. En arrivant sur la hauteur on jouit du plus magnifique coup d'œil sur une belle vallée mais il nous a fallu une bonne heure pour faire ce mille et les chevaux sont fatigués et nous avons même dû mettre les deux chevaux en flèche sur notre grosse charge d'effets, de provisions pour ne pas risquer de rester en panne au milieu de la côte. Nous avons en face de nous au pied de l'autre versant de la montagne que nous venons de gravir de peine et de misère, le petit village de St-Faustin qui n'a que quelques années d'existence. Nous y serons dans quelques minutes puisqu'il ne s'agit que de descendre, mais la descente est si raide qu'il faut beaucoup de précautions pour éviter les accidents, surtout aux hivers lorsque le chemin est glacé comme aujourd'hui. Nos bons anges nous protègent et nous arrivons sans encombre à l'unique hôtel du village vers 4h30. Ici repos d'une demi-heure, puis en route de nouveau. Je prends les devants avec mon père, ma mère, Joséphine et Julia avec la voiture légère afin d'arriver plus promptement et de ne pas laisser trop longtemps au froid, qui est vif, mes vieux parents et l'enfant. Malgré les mauvais chemins en 1 heure nous faisons le trajet qui est de 7 milles. Nous voici à St-Jovite, le village le plus considérable et le plus prospère du Nord après Ste-Agathe. Toute la famille va prendre logement chez Duchesne l'hôtelier. Il n'y a pas assez de

place chez M. le curé qui nous aurait bien volontiers reçu chez lui, s'il l'avait pu. Vital et Charles arrivent peu après nous. Après avoir pris le souper tous ensemble je m'en vais au presbytère."

Lundi, 5:

"Vital et Charles partent avec la voiture chargée et les autres avec moi. Nous rattrapons la première voiture au portage, chemin raccourci, qui va directement à la Ferme d'en Bas en évitant le village de la Conception et plusieurs côtes passablement raides. Nous arrivons à la Ferme maintenant propriété de M. Jos Valiquette, un peu avant midi. Nous nous reposons environ 1/2 heure. Au moment où nous partons arrivent mes frères qui dînent ici. Nous arrivons à la Chute aux Iroquois, terme de notre voyage, pour le présent, vers 3 heures et Vital et Charles vers 5 heures. Aujourd'hui temps froid, poudrierie, chemin difficile en plusieurs endroits à cause des bancs de neige, ils ont failli nous faire verser deux ou trois fois. A peine y avait-il 1 heure que nous étions arrivés qu'on vient me chercher pour un malade à L'Annonciation à 15 milles d'ici. Comme le cas n'était pas absolument pressé et qu'il se faisait déjà tard de l'avis du bon R. Père Raynel, je me décide à attendre à demain matin pour y aller. Le Père Raynel et le Frère Lavoie nous reçoivent cordialement et du mieux qu'ils peuvent. Toute la famille s'installe ici tant bien que mal."

Mercredi, jeudi, vendredi, 7 - 8 - 9:

"Je fais couper des billots afin de nous procurer de la planche dont nous aurons besoin pour nous installer dans nos chantiers de Nominique."

Mercredi, 14:

"Vital et Charles partent avec le vieux Black.* Vital va chercher sa femme et ses enfants à Montréal et Charles doit ramener une charge d'effets que nous avons dû laisser à Ste-Adèle."

Lundi, 19:

"Fête de Saint-Joseph, 27 confessions avant la messe. Je pars pour St-Jovite où j'arrive à midi et demi. A 2 heures en route pour Ste-Agathe, il neige à plein temps, je n'arrive à St-Faustin qu'à 3h30. Une demi-heure de repos et de nouveau en route. La tempête devient de plus en plus effroyable, poudrierie fine qui m'aveugle et m'empêche de distinguer quoi que ce soit, je pousse ma pauvre petite bête tant que je puis la laissant se guider elle-même. A 4 heures il fait déjà obscur, je n'y vois goutte. J'arrive enfin à Ste-Agathe après beaucoup de froid et de fatigue. La tempête continue toujours à sévir."

* le cheval

Mardi, 20:

"En route pour Ste-Adèle un peu après 9 heures. Quoique l'heure soit déjà avancée, les chemins sont pleins de neige, personne n'a passé avant moi. Je lève donc le chemin presque tout le temps c'est-à-dire qu'il faut aller le pas. Ste-Adèle à midi et demi, dîner et repos, en route et j'arrive à St-Jérôme à 7h30. En arrivant j'apprends que les chars sont arrêtés par la neige depuis lundi."

Mercredi, 21:

"Une lettre de Vital, je lui envoie un télégramme ainsi conçu: "Je t'attends ce soir ou demain, viens sans faute."

Jeudi, 22:

"Jeudi Saint. Je fais l'office de la paroisse à St-Jérôme. Le train du soir est encore enneigé à St-Janvier. Ce n'est qu'à 10h30 que le train arrive à St-Jérôme. Mon frère y est avec sa famille."

Vendredi, 23:

"Vendredi Saint. Monsieur le curé Labelle me confie \$68.00 pour faire construire une petite chapelle à L'Ascension; Ferme d'en Haut. Nous partons vers 9h30. Une des enfants, Maria, est malade. Nous dinons à l'hôtel Barsalou à Piedmont. Les chemins sont beaux, le temps est magnifique, mais un peu froid pour la saison."

Samedi, 24:

"Nous partons pour Ste-Agathe. Chemin passable, poudrerie assez forte. Maria est encore malade, le mal de mer. Après dîner, de nouveau en route. Chemin mauvais, poudrerie, froid. Route barrée complètement par un immense banc de neige, obligés de prendre le chemin du lac avant d'arriver à la "Repousse". Nous montons celle-ci sans trop de difficultés. Il est près de 6 heures du soir quand nous arrivons à St-Faustin. Après un peu de repos accordé au cheval, en route pour St-Jovite où nous arrivons vers 8 heures à l'hôtel Duchesne qui nous accueille très bien. Souper en famille puis je vais coucher chez M. le curé."

Dimanche, 25:

"C'est le grand jour de Pâques. Un peu après 9 heures nous nous mettons en route pour la Chute aux Iroquois. Temps magnifique mais chemin mou, collant, on ne peut aller que le pas. Encore quelques incidents désagréables, mais de peu de conséquence. Les enfants vont bien. Nous arrivons à la ferme Valiquette vers 1 heure de l'après-midi et à la Chute à 3 heures moins dix. Temps chaud; enfin les deux familles sont réunies ici. Il ne s'agit plus maintenant que de nous rendre au lac Nomingue mais ce ne sera pas sans difficultés."

Lundi, 26:

"Voici ce qui est décidé. Mon père, Vital, Charles, sa femme et sa petite Julia partiront demain pour Nomingue. On fait les préparatifs en conséquence. M. Dosithée Boileau, père, est passé hier soir en route pour St-Jérôme où il va chercher la cloche qui a été donnée à St-Ignace par la société de colonisation. Elle fut bénite avec quelques autres cloches pour les nouvelles colonies du Nord, à l'église du Gesù, il y a un an ou deux. Beau temps."

Mardi, 27:

"Ce matin le premier détachement de colons pour Nomingue se met en route. Temps nuageux, chaud. La pluie commence vers 1 heure de l'après-midi."

"Vers 2 heures, Vital arrive tout à coup avec Arthur Sigouin, grande surprise qu'est-il donc arrivé? Voici, ce matin ils se sont tous mis en route pour le lac Nomingue par le chemin Boileau qui n'a presque pas été fréquenté de l'hiver. Partis à 7 heures, à 10 heures ils n'avaient pu faire qu'un mille. Ce chemin impraticable, à tout instant les chevaux étaient à côté du chemin, embourbés dans la neige qui avait encore 3 ou 4 pieds de hauteur. Bientôt, il devient évident qu'il était impossible de continuer la route sans s'exposer à passer la journée et peut-être la nuit dans la forêt. Avec une femme et une petite enfant il n'y fallait pas songer. Ils se résignèrent, mais avec répugnance à revenir sur leurs pas. Vital venait m'annoncer cette nouvelle contrariété. Je me décide d'y aller pour voir ce qu'il y avait à faire."

Jeudi, 29:

"Je pars ce matin avec Vital pour L'Annonciation, arrivons à midi. Je prends arrangement avec M. Zéphirin Panneton, gardien de la ferme Baptiste, qui consent à envoyer son compagnon Zotique Desaulniers avec un des chevaux de la ferme pour conduire au lac, mon père et mes frères avec quelques provisions et quelques outils. Je couche à la ferme."

Vendredi, 30:

"De bonne heure avant ma messe, je retourne chez Monsieur Boileau. Desaulniers arrive bientôt après avec cheval et voiture. On charge et tous partent. Je dis aussitôt la messe et après déjeuner, en route pour la Chute. Le Frère Lavoie part aussitôt pour Ste-Agathe pour y chercher une charge de viande pour nous."

Dimanche le premier avril:

"A 2h30 de l'après-midi le Frère Lavoie arrive de Ste-Agathe avec \$900.00 de lard."

Lundi, 2:

"Je me dispose à partir pour Nomingue avec Arthur pour y transporter les \$900.00 de lard. Quelques difficultés. La jument doit être fatiguée de son voyage à Ste-Agathe car par deux fois elle refuse de monter la charge dans une côte ce qui lui arrive pour la première fois. Rendus chez M. Brunet, encore 5 milles pour le village de L'Annonciation. Fort heureusement nous rencontrons Jules Paquet qui prend la moitié de notre charge et nous pouvons continuer notre route plus à l'aise."

Mardi, 3:

"Je ne puis dire la sainte messe faute de pierre sacrée. A 7 heures en route pour le lac ayant pour compagnon M. Jules Paquet qui a pris comme hier, la moitié de notre charge. Mais nous n'étions pas au bout de nos difficultés, les chevaux sont presque continuellement dans la neige jusqu'au poitrail ou à côté du chemin. Il faut les dételer 7 ou 8 fois pour les remettre sur le chemin. Enfin à 10 heures, épuisés, impossible d'aller plus loin. Je me décide bien malgré moi à décharger nos \$900.00 de lard dans la forêt au risque de le faire manger par les bêtes sauvages. Monsieur Paquet retourne chez lui. Je prends sur mon dos en bandoulière la boîte contenant ma chapelle portative et tout ce qu'il faut pour la messe, le tout pesant bien 50 livres. Arthur un petit sac à la main et en route pour Nomingue, conduisant la jument libre devant nous. C'est bien tout ce qu'elle peut faire de se porter, ses jambes flageolent. Arrivés vis-à-vis chez M. Blais, en bas de la côte de Jolicoeur, à la chaîne, nous nous y rendons. Il demeure à plusieurs arpents du chemin en pleine forêt. Un simple sentier nous conduit chez lui. Blais revient au chemin avec Arthur, conduit la jument à un misérable abri environné de paille en haut de la côte sur le terrain de Jolicoeur, ils la mettent à l'abri, la couvrent avec soin de sa robe de buffle, lui donnent de l'avoine, de la paille, de l'eau puis reviennent. Nous dinons à la galette de sarrazin. Après nous être reposés quelque peu Arthur et moi, nous repartons pour Nomingue où nous arrivons à 3h30 harassés de fatigue. Nous avons fait ces 7 milles dans la neige, sur la glace en partie couverte d'eau en 2 heures et demie. Grande surprise à notre arrivée. On décide que Vital et Charles partiront immédiatement à pied, se rendront chez Monsieur Blais pour y passer la nuit, auront soin de la jument et se rendront demain à L'Annonciation pour louer une charrette avec deux chevaux afin d'amener les provisions laissées dans la forêt. Ainsi fut fait."

Mercredi, 4:

"Je dis la messe dans le chantier pour la deuxième fois. A 3 heures de l'après-midi arrivent Charles et M. Chartrand apportant toute la charge de lard laissée dans le bois avec ses deux chevaux. Grande joie, car on craignait pour cette viande à cause de l'apparence de pluie. Vital et Charles sont arrivés hier soir chez M. Blais où ils ont passé

la nuit. De bonne heure ce matin, ils sont partis pour L'Annonciation. Charles a aussitôt demandé Monsieur Chartrand et Vital, s'est disposé à partir pour la Chute pour amener sa femme et ses enfants, ainsi que quelques autres provisions. Monsieur Chartrand quoique avec deux chevaux a dû faire deux voyages pour amener les provisions jusqu'au lac et encore avec peine et misère ce qui prouve amplement que cela nous eût été impossible hier avec un seul cheval déjà fatigué. Monsieur Chartrand ne demande que \$2.00 pour ce voyage. Je m'attendais à payer \$5.00 ou \$6.00. Je lui en donne \$3.00. Il couche ici pour laisser reposer ses chevaux."

Jeudi, vendredi, 5, 6:

"Je reste ces jours-ci au Lac. Nous attendons tous les jours Monsieur Boileau et Vital, mais personne ne vient. Vendredi, Charles, Arthur et moi allons en raquettes dans le chemin Chapleau jusqu'à la Barrière* et nous allons du côté des lots de Vital et de Charles à l'est du Petit Nomingue près de la Barrière. Puis nous revenons à la maison avec pas mal de difficultés. La neige étant devenue trop molle pour la raquette. J'en attrape le "mal de raquette" c'est-à-dire les nerfs des jambes forcés."

Samedi, 7:

"A une heure de l'après-midi, voyant que personne ne venait, comme je devais me trouver à L'Annonciation pour le dimanche, je pars à pied avec ma chapelle sur le dos. Je rencontre sur le lac Monsieur Corbin, avec sa femme et un jeune enfant Alexandre, qui s'en vient demeurer à Nomingue. Arrivé au chantier de Jolicoeur celui-ci m'amène dans sa voiture jusque chez Monsieur Boileau. Grande surprise, on ne m'attendait plus."

Mardi, 10:

"Vital, ma vieille mère et Arthur partent ce matin pour L'Annonciation avec une petite charge. Vital se rend ensuite au lac avec M. Corbin. Ma mère reste chez M. Boileau qui doit l'amener avec lui au Nomingue et Arthur ramène la jument à la Chute."

* Les deux lacs: le Grand et le Petit Nomingue sont reliés par une rivière, la rivière Barrière que traverse le chemin Chapleau, ancien chemin qui allait de Labelle à St-Gérard de Montarville (Kiamika). Il fallait un pont. La rivière Barrière, à cet endroit a environ 35 pieds de largeur. Ce pont était situé à l'est du Petit Nomingue, à une distance de près d'un demi-mille du pont actuel, à Bellerive. C'était un pont à engrenage, avec chaînes. On en roulait les parties à bras d'hommes pour le passage des chaloupes de la drave et de l'Hirondelle, petit bateau appartenant au Capitaine Constant Lecoanet.

Actuellement, le chemin Chapleau va de Nomingue à Kiamika, en passant par l'ancienne ferme Corout, sorte de relais pour les voyageurs.

Jeudi, 12:

"Je me remets en route pour revenir à la Chute; en arrivant ici j'apprends que ma mère n'est pas encore rendue au lac. M. Boileau a essayé d'y aller mercredi matin et a dû revenir sur ses pas."

Lundi, 16:

"Arrivent Vital et M. Corbin. Les chemins sont bien mauvais. Ma mère est enfin rendue au lac et M. Boileau y a transporté nos effets qui se trouvaient chez lui."

Mardi, 17:

"On se prépare pour commencer demain à battre le chemin Chapeau. Vital et Arthur vont transporter des charges chez M. Derouin."

Mercredi, 18:

"Nous nous rendons chez M. Derouin de bonne heure. M. M. Nantel (de Labelle) père et fils nous rejoignent avec un boeuf et un cheval. A 10 heures on se met en route pour battre le chemin ou personne n'avait passé de l'hiver. D'abord le vieux cheval de Monsieur Raynel, Black, libre, conduit par Arthur, puis le boeuf avec Nantel fils, Monsieur Nantel père, avec son cheval. Je conduis la jument avec une petite charge de provisions pour hommes et bêtes et enfin M. Corbin avec une charge de 600 livres environ. En beaucoup d'endroits il y avait encore jusqu'à 2 pieds de neige et même davantage. On dut même plus qu'une fois ouvrir le chemin à la pelle; on dîne, à la sucrerie du père Nantel. On arrive vers 7 heures à un vieux petit chantier de M. Wilson environ 2 milles de la Barrière. Il faut se résigner à passer la nuit ici. On fait des lits de branches de sapin pour les chevaux que l'on couvre avec soin de robes de buffle pour les préserver quelque peu du froid car ils doivent passer la nuit dehors. Dans le chantier d'environ 12' carrés il y a un poêle. On essaie de faire du feu mais tout est en glace, laquelle fondant, rend la position encore pire. Rien de mieux à faire que de s'asseoir autour du poêle pour passer la nuit tant bien que mal, plutôt mal que bien. Nous étions quatre, M. Corbin, Vital, Arthur Sigouin et moi-même."

Jeudi, 19:

"Nous nous remettons en route. Il a fait une forte gelée, aussi la neige qui était fondante hier à maintenant une forte croûte qui déchire les pattes des chevaux. Les hommes doivent se résigner à passer en avant pour casser la croûte et ouvrir le chemin. On fait ainsi 5 milles. Nous arrivons à la Barrière vers 8 heures. 2 heures pour 2 milles. Monsieur Corbin essaie de traverser le Petit Nominique sur

la glace pour se rendre chez lui. Impossible avec son cheval, il est obligé de tirer sa charge à bras. Je me rends en avant à nos chantiers où j'arrive vers 9 heures. Quelques minutes après arrivent Vital et Arthur avec le cheval de M. Corbin."

Vendredi, 20:

"Vital part de bonne heure avec Charles pour aller à la Chute y chercher sa femme et ses enfants ainsi que quelques effets."

Dimanche, 22:

"Charles arrive à 7 heures du soir seul. Vital a dû rester à la Chute pour soigner notre vache qui s'est trouvée malade, mourante, l'autre jour. Il réussit à la sauver."

Lundi, 23:

"Je pars avec Charles pour la Chute. Je vais dans le village chez M. Charles Renaud et autres afin d'engager 4 charretiers pour transporter d'un seul voyage, avant que la neige soit toute fondue, nos effets au lac Nomingue."

Mardi, 24:

"Charles va chercher une charge de patates chez M. Nantel père, et apporte une poule. 50¢. Vital lie quelques bottes de foin. Dans l'après-midi on conduit chez M. Derouin la vache, les boeufs, les petits cochons et la poule."

Mercredi, 25:

"Toute la famille se met en route pour le lac Nomingue. Savoir, Charles, Vital, sa femme et ses enfants et moi avec 5 charges d'effets et provisions, Charles Renaud, 2 chevaux, M. Happs et Etienne Miljours avec 1 cheval chacun et nos deux chevaux. On arrive chez M. Derouin, où l'on complète les charges. Vers 10 heures on entre dans le chemin Chapleau avec les chevaux, de plus une poule donnée par M. Derouin. A 12h10 nous arrivons à la sucrerie de M. Nantel père. On dîne. A 1h15 de nouveau en route. Arrivés au chantier Longpré nous y mettons les animaux à l'abri. Arrivée à la maison à 7h30 sans aucun accident et sans trop de difficultés."

Jeudi, 26:

"Les hommes partent. Arthur les accompagne jusqu'au chantier de Longpré pour en ramener la vache et les boeufs. Les hommes de la Chute ramènent le vieux Black du père Raynel. J'ai payé \$11.00 à ces hommes, \$5.00 à Charles Renaud, \$3.00 à Happs et \$3.00 à Miljours. Le temps est employé aujourd'hui à organiser la maison. Comme

nous n'avons apporté aucun meuble il faut faire lits, tables, sièges non avec des planches, il n'y en a pas, mais avec des "colles" de bois blanc. On appelle ainsi des planches brutes que l'on obtient en refendant à la hache les billes de bois blanc du tilleul, plus ou moins large."

Du vendredi, 27 au lundi, 30:

"Il a neigé presque tous ces jours-ci, mais le soleil a bientôt fait fondre la neige chaque jour. Rien de nouveau à part cela. Le temps n'est pas encore propice aux semailles, il fait trop froid; la terre n'est pas assez dégelée. On continue à faire des meubles. C'est à partir du 26 courant que je me considère comme fixé définitivement à St-Ignace de Nomingue avec toute la famille qui forme le premier noyau de cette nouvelle colonie. Nous sommes ici seuls en pleine forêt à 16 miles et demi de la plus proche habitation; à 21 milles de la chapelle de la Chute aux Iroquois. Que le bon Dieu bénisse nos oeuvres et nos travaux."

Dimanche, 29:

"Dans l'après-midi nous allons au grand lac pour la pêche. Il y a encore de la glace assez forte pour nous porter. On y va jusqu'à 7 ou 8 arpents, pas de poissons."

Mardi, 1^{er} mai:

"L'autel provisoire est terminé. Orné de fraîche verdure en l'honneur de Marie notre mère du ciel. Nous faisons quelques prières et une lecture pour le mois de mai. Ainsi sera à chaque jour du mois. Temps très beau. Vent un peu frais; on fait sécher le sarrasin de l'année dernière et continue d'organiser la maison. On fait une table à manger."

Lundi, 14:

"J'achète de M. Boileau une belle truie qui doit mettre bas vers le mois de juin. M. Panneton, gardien de la ferme de Baptiste des Trois-Rivières, me donne 1 coq et deux poules. M. Boileau, M. Doré, Mme Adolphe Paquet et Madame Brunet chacun 1 poule. Madame Jules Paquet 1 douzaine d'oeufs pour faire couvrir. Me voici avec 8 poules."

Mardi, 15:

"Je pars avec Arthur pour le lac Nomingue apportant une charge de 10 minots de patates en charette à deux roues. Chemin tirant. Au pont de la Barrière l'eau couvre les abords et le chemin. Il y en a environ 3' sur une longueur de 1 ou 2 arpents; comme le portage n'est pas recouvert de terre, les pièces de bois flottent sur l'eau. Arthur et moi nous devons descendre de voiture, nous mettre sur les

bouts de ces pièces de bois, pour les enfoncer et faire passer les roues de la voiture par-dessus. La jument les enjambe avec beaucoup d'adresse et sans précipitation, de sorte que nous venons à bout de passer sans accidents cet endroit périlleux. Il eut fallu peu de chose pour faire verser la charette, précipiter nos patates à l'eau et peut-être nous exposer à quelque sérieux accident. Grâce à la protection de nos Anges Gardiens tout s'est bien passé. En divers autres endroits les pontages flottaient aussi sur l'eau, mais elle était moins profonde. La jument était passée aussi avec beaucoup d'adresse posant légèrement et avec précaution les pieds sur les pièces rondes et passant ainsi sans trop de difficultés. C'est une fine bête et des plus commode."

Mercredi, 16:

"Beau temps. Nous allons à la pêche au Grand Lac. 5 petits poissons; l'eau est encore trop haute. Tout à coup il arrive un jeune homme de St-Jérôme pour s'établir ici. Nous l'hébergeons."

Vendredi, 25:

"On commence à semer l'avoine. 5 minots aujourd'hui. Arthur conduit les petits boeufs pour herser. . ."

Jeudi, 7 juin:

". . . Dans l'après midi je vais avec Vital visiter le 5e rang. Beau terrain uni, bois mêlé, terre grisâtre. Il y a ici près de l'emplacement du village, au nord, sur le 4e et 5e rang deux petits lacs qui ne sont pas indiqués sur la carte du canton. Ils sont séparés par une petite langue de terre de moins d'un arpent de large et communiquent l'un avec l'autre par une décharge d'un peu plus d'un arpent de long et de 20 à 30 pieds de large. Nous avons baptisé ces deux lacs: le premier plus petit, lac St-Joseph, il a 5 à 6 arpents de long et 2 à 3 arpents de largeur, profondeur environ 20 pieds dans les eaux basses. Le second qu'on a appelé lac Ste-Marie est beaucoup plus grand, il doit avoir de 9 à 10 arpents en tous sens, plus d'une lieue de tour et une trentaine de pieds de profondeur."

Lundi, 25:

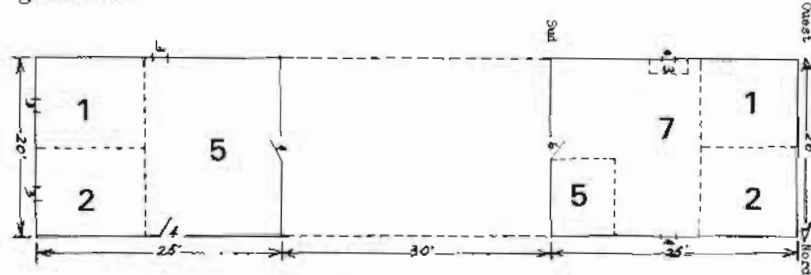
". . . Les moustiques nous ont dévorés toute la journée. C'est un vrai fléau, impossible de travailler au champ, impossible de dormir."

Mardi, 26:

"Repos. J'ai le visage tellement enflé des morsures des moustiques d'hier que mes yeux sont presque fermés. Je puis à peine voir assez pour dire la messe. Il en est ainsi de la jument."

Mercredi, 4 juillet:

" . . . Un peu moins de mouches. Nous sommes à la fin d'une neuvaïne à St-Ignace pour obtenir la disparition de ces mouches. A L'Annonciation on fait dire des messes pour la même intention. La maison qui doit réunir les deux chantiers a été commencée vendredi dernier, 29 juin. L'un des côtés est déjà presque entièrement levé, la page ci-dessous indique la disposition des deux chantiers à notre arrivée, puis les divisions qu'on y a faites et la destination de chaque partie telle qu'indiquée. Les lignes pointillées indiquent les deux côtés en pièces rondes qu'on a élevés pour réunir les deux chantiers et agrandir les logements."



Les 2 chantiers primitifs tels qu'ils étaient après notre première installation à Nominique.

Les numéros indiquent la destination de chaque partie.

1. - Alcôve du P. Martineau, s.j.
2. - Alcôve de Vital Martineau avec toute sa famille.
3. - L'autel.
4. - Les fenêtres.
5. - Alcôves du fr. Chénard, quand il fut arrivé ou pour les étrangers; enlevée pendant le jour. Ces divisions étaient en coton, faute de planches dans le commencement.
6. - Porte d'entrée.
7. - Chapelle et souvent la nuit dortoir pour les étrangers, quand il s'en trouvait un grand nombre.

1. - Alcôves des vieux parents du P. Martineau.
2. - Alcôve de Charles Martineau avec sa famille.
3. - Les fenêtres.
4. - Les portes de sortie.
5. - Salle servant de cuisine, de réfectoire, de récréation et souvent de dortoir pour les étrangers.

N.B.: Les 2 lignes pointillées indiquent les 2 côtés en pièces de bois rond qu'on a élevés, et couverts d'un toit, pour réunir les 2 chantiers et augmenter les logements. Cette partie avait 2 étages, le bas servit de salle à manger qu'on ajouta plus tard 2 bas-côtés au sud-ouest et au nord-est.

(Journal du P. Martineau)

Samedi, 7:

" . . . Ce matin notre jument était malade des coliques; on lui a fait prendre une portion de gingembre et de "painkiller" et on lui a frictionné l'abdomen avec de l'alcool camphréé puis on l'a fait marcher quelque temps. Elle fut bientôt rétablie mais ce fut d'abord un émoi parmi nous car c'est la seule bête que nous avons pour nos voyages et nos transports. Aujourd'hui encore notre unique vache a failli

être étouffée par une corde qui lui avait été laissée au cou par Arthur et que la pluie a fait contracter. On s'en est fort heureusement aperçu à temps pour la sauver."

Dimanche, 8:

"... Je vais avec Vital et Arthur visiter une partie de la "Pointe Manitou" ou des "Pères". Elle a une largeur moyenne de 4 à 5 arpents et s'avance un mille environ dans le Grand Nomingue. Il y a beaucoup d'érables de belle apparence et de gros comme la jambe ou la cuisse d'un homme. Hier on a commencé à lever le toit, comble de la partie ouest de la maison d'un des deux chantiers: il s'agit de remplacer le toit plat en colle de bois blanc par un toit ordinaire à pic. Pour cela comme nous n'avons pas de planches nous nous servons de petites pièces de bois rond qu'on doit recouvrir d'écorce de bouleau et par-dessus en bardeaux. C'est mon vieux père qui a fait le bardeau en cèdre à la plane."

Vendredi, 13:

"Le temps a mauvaise mine. Nous n'avons plus de provisions que pour quelques jours et nos charges n'arrivent pas de Ste-Agathe. La jument est trop malade pour entreprendre un voyage aussi long. Il faut pourtant partir avant que les provisions soient épuisées. A midi donc je me mets en route avec Charles par le lac pour L'Annonciation..."

Samedi, 28:

"... Le jeune Thomas Brunet arrive pour travailler aux foins; .50¢ par jour et la nourriture..."

Jeudi, 2 août:

"Aujourd'hui alternatives d'inquiétude, de crainte et enfin de joie. La nuit dernière la femme de Vital, Herminie n'a pas été très bien; elle n'a presque pas dormi, mais rien ne faisait présager qu'elle fut si près de son terme. Elle-même ne le pensait pas. Vers 9 heures du matin, comme elle n'était pas mieux on commence à soupçonner que ce pouvait bien être l'approche de ses couches. Par prudence on décida d'envoyer immédiatement chercher une sage-femme, Madame Derouin à 16 milles et demie d'ici. Charles partit aussitôt en voiture. A 11 heures il devient évident que les douleurs de l'enfantement allaient venir et que la sage-femme ne pouvait pas arriver à temps. De crainte que Charles ne se décida à ne pas revenir ce soir vu qu'à son départ rien ne paraissait presser, on se détermina d'envoyer Arthur au devant pour le presser de venir coûte que coûte. Il part aussitôt à pied, avec deux chiens. A midi commencent les douleurs; elles ne furent heureusement, ni longues, ni violentes. A 1h30 de l'après-midi tout était fini heureusement, sans le secours ni de médecin ni de sage-femme. Nous

y reconnaissons tous une protection spéciale de St-Ignace. La mère en est à son septième enfant. Pour les 6 autres il a toujours fallu l'aide d'un médecin et même quelquefois de deux et ce n'est pas sans beaucoup de difficultés qu'ils réussissaient à la délivrer et jamais sans l'aide de forceps. Cette fois-ci la délivrance eût lieu naturellement. On y voit quelque chose d'extraordinaire. Car l'enfant se trouvait dans la même position que les autres. Il est venu le cordon autour du cou, menacé d'être asphyxié. Le matin, la malade m'avait demandé de lui bénir de l'eau de Saint-Ignace en laquelle elle avait une grande confiance. Elle en but de temps à autre et promit une messe en l'honneur de Saint-Ignace. De mon côté, je fis la même promesse pour obtenir une heureuse et prompte délivrance de la malade. Honneur donc à Saint-Ignace et gloire à Dieu, l'enfant est gros et gras et bien portant. Charles est arrivé à 9 heures du soir avec Madame Derouin. Arthur les a rencontrés à 15 milles et demie d'ici. . ."

Vendredi, 3:

"Baptême du nouveau-né. On lui donne les noms de Ignace Alphonse Marie en l'honneur de Saint-Ignace, patron de la paroisse dont on a fait l'octave et de Saint-Alphonse-Marie de Liguori dont on faisait hier la fête. . ."

(Extrait des registres de la paroisse St-Ignace de Nominique)

Premier baptême. . .

"Le trois août mil huit cent quatre-vingt trois, nous, prêtre sous-signé, avons baptisé Ignace, Alphonse-Marie né hier, fils légitime de Vital Martineau (cultivateur) et de Herminie St-Amour, de cette mission. Nous, prêtre soussigné, avons été le parrain, la marraine a été Maria Martineau, soeur de l'enfant, qui, ainsi que le père, a signé avec nous."

(signé) Vital Martineau

Maria Martineau

M. Martineau, ptre s.j.

Lundi, 27:

"Forte gelée la nuit dernière. Les patates sont gelées; le blé d'inde, les citrouilles, les concombres en partie. Le sarrazin, heureusement, est assez mûr, et n'a pas, par conséquent, souffert de cette gelée. . ."

Mardi, 11 septembre:

"... A 6 heures Mgr Duhamel arrive avec sa suite, M. le curé Labelle, M. le curé Ouimet et M. Fillion, agent des terres de la couronne. Monseigneur et les prêtres couchent dans le chantier destiné à la chapelle. Après le souper les hommes font un feu de joie avec

des sapins. A l'arrivée de Monseigneur on a tiré quelques coups de fusil pour remplacer la cloche que nous n'avons pas encore. M. Boileau arrive avec son fils Dosithée amenant un canot d'écorce qui devra nous servir demain pour traverser sa Grandeur et sa suite. . ."

Mardi, 18:

"... Nous prenons le grand canot d'écorce que j'ai acheté \$8.00 de M. Boileau. Ce canot peut contenir et porter facilement 14 personnes. . ."

Samedi, 22:

"... En passant au pont de la Barrière je m'aperçois que quelqu'un a pris notre canot. . ."

Jeudi, 27:

"... Vers 3 heures de l'après-midi arrivent 5 visiteurs qui viennent pour se choisir des lots. Ce sont Messieurs Laberge, J.B. Boyer, père et fils de Montréal, Blanchard et Délorme de St-Henri de Montréal. Monsieur Blanchard serait disposé à bâtir un moulin au petit ruisseau qui sort du lac St-Joseph où il trouve qu'il y a un pouvoir d'eau suffisant. Avoir une scierie et un moulin à farine, c'est la grande affaire pour nous. Sans cela, il n'est guère possible de s'établir ici. . ."

Dimanche, 30:

"Nous nous sommes aperçus depuis quelques jours que les ours ravageaient notre avoine, nous les avons entendus gronder non loin de notre demeure ces derniers soirs. . ." "... Après déjeuner, Charles, Arthur et moi partons en chaland pour aller chercher notre canot d'écorce que quelqu'un a eu la délicatesse de laisser de l'autre côté du grand lac au chemin Boileau, après s'en être servi sans permission. . ."

Lundi, 22 octobre:

"M. Matte va avec Vital examiner s'il y a un pouvoir d'eau suffisant au petit ruisseau St-Joseph. Pendant les veillées calmes de l'été dernier nous entendions le léger murmure des eaux de ce petit filet d'eau à travers les broussailles. Nous eûmes l'idée qu'il pourrait bien y avoir une chute suffisante pour faire mouvoir un moulin en lui faisant les travaux convenables. Mon père, Vital et Charles allèrent mesurer le niveau. Dans l'espace de 70 pieds ils trouvèrent un différence de niveau d'environ 10 pieds. Lors de la dernière visite de M. le curé Labelle, mon père, vieux colon d'expérience, a parlé à ce Monsieur;

c'est pourquoi, il nous envoie M. Matte, homme compétent, pour s'assurer s'il y a vraiment un pouvoir d'eau suffisant pour scierie, moulin à farine etc. Après examen attentif, M. Matte a également trouvé dans le même espace de 70 pieds une descente d'environ 10 pieds de niveau. Son rapport sera donc favorable à la construction d'un moulin. Chose remarquable, ce moulin se trouverait situé exactement sur la rue principale du village d'après le plan dressé par l'arpenteur du gouvernement à quelques arpents seulement de l'emplacement fixé pour la future église, sur la même rue, qu'on a baptisée rue St-Ignace. D'après M. Matte, le moulin à construire, coûterait de \$1200.00 à \$1400.00."

Jeudi, 6 décembre:

"Les hommes coupent quelques pièces de bois pour le nouveau chantier. Temps très beau, pas bien froid. Vers 5h30 p.m. arrivent deux voitures amenant 11 hommes. Monsieur J.A. Lalande de St-Jérôme avec Paiement et 4 autres hommes, puis Sévère Morand conducteur des travaux du moulin, avec son frère Dolphis Morand et 21 autres ouvriers, enfin un charretier, 3 chevaux. La maison est pleine."

Mardi, 25:

"Nous avons eu le bonheur d'une messe de minuit très pieuse et très touchante. La première fois en ce lieu depuis le commencement du monde. La pauvreté, le dénuement de notre chapelle rappelaient vivement l'étable de Bethléem. Nous avons fait de notre mieux, cependant, pour la crèche de l'Enfant-Jésus, ornée principalement de branches, de mousse courante; le petit Jésus très convenable a été apporté de Montréal par ma bonne vieille mère; elle est toute heureuse de le voir servir aux fêtes de Noël. L'autel aussi était assez bien orné. Plusieurs cierges allumés répandaient dans notre modeste chapelle une douce lumière qui continuait encore à augmenter l'émotion des coeurs. Je dis la messe de minuit pendant laquelle la plupart ont communiqué, puis j'ai fait une courte instruction; puis j'ai dit la messe de l'aurore. Pendant ces deux messes on a chanté des cantiques de Noël, d'une manière fort convenable, puisqu'il n'y eut pas d'harmonium. Vingt personnes en tout assistaient à ces messes. Tous ont réveillé ici. Agapes vraiment fraternelles. Je dis la messe du jour à 9 heures. Cette fête si touchante dans sa simplicité laissera dans les coeurs de tous ceux qui y ont pris part un souvenir des plus doux qui ne s'effacera pas de longtemps. Après dîner nous allons sur les deux petits lacs, St-Joseph et Ste-Marie, qui doivent fournir l'eau à notre moulin. Nous les avons sondés, nous avons trouvé dans le premier 18 pieds de profondeur sous la glace, et dans le deuxième 26 pieds assez loin du milieu."



Les arrivants

1883...



Le 30 mars de Montréal, Le Père Marcel Martineau s.j. âgé de 36 ans; son vieux père Narcisse Martineau, 70 ans; ses frères Vital, 34 ans et Charles 25 ans arrivent à Nominique, accompagnés de Madame Joséphine Vézina, femme de Charles et de leur petite fille Julia âgée de 2 ans. Vital et Charles sont fermiers pour les R.R.P.P. Jésuites.

Venu de la Chute aux Iroquois, Arthur Sigouin, 13 ans. Orphelin adopté par les R.R.P.P. Jésuites. — Il a demeuré d'abord avec le R.P. Raynel à la Chute aux Iroquois, puis à Nominique. — "Il sert la messe et se rend utile de différentes façons."

En 1882, le Père Raynel écrit à son sujet: "Au commencement d'août j'ai reçu un jeune orphelin de 13 ans comme premier écolier du futur collège de Nominique."

De St-Jérôme, Monsieur Eugène Corbin, 34 ans, sa femme Joséphine Leith âgée de 29 ans et leur jeune fils de 5 ans, Alexandre.

"Il travaille pour son beau-frère, Monsieur Rodier, et pour lui-même."

Le 27 avril de Montréal, Madame Rosalie Jeannotte Lachapelle (68 ans) vient rejoindre son mari Narcisse Martineau. Elle est accompagnée de sa belle-fille, Herminie St-Amour (33 ans) épouse de Vital Martineau, et de ses petites-filles, Maria (10 ans), Rose de Lima (6 ans), Bernadette (4 ans).



De Hochelaga vint à Nomingue Roch Jetté accompagné de son père Monsieur Auguste Jetté. Il épousa plus tard Ida Fortier; ils eurent plusieurs enfants dont 3 seulement survécurent; Audéal, Aulay, Enos; quatre enfants moururent du croup la même journée. Plusieurs fois secrétaire-trésorier il fut aussi maire du canton Loranger en 1903.

De St-Jérôme, fermier pour Monsieur de Bellefeuille, nous vient Joseph Labelle, 34 ans, sa femme Philomène Clément (35 ans) et leurs enfants Domitilde (12 ans), Céline (10 ans), Marie-Louise (8 ans), Arthur (6 ans), Léon (5 ans), Bernadette (2 ans).

De la maison des Jésuites de Montréal, le 6 novembre, le Frère Chénard, jardinier, vient prêter main forte au R.P. Marcel Martineau.

Dès décembre 1883 Monsieur Anthime Lalonde vint de St-Jérôme bâtir sa maison, lancer son commerce, établir sa ferme. Il faisait partie de ces "capitalistes" recrutés par le curé Labelle pour encadrer et aider les colons. Premier maire du canton Loranger, puis plus tard du village de Nomingue il présida au destin de cette dernière corporation de 1904 à 1913, année de sa mort.



Aussi de St-Jérôme, nous vient, Charles Alex Wilson, 42 ans, sa femme Angélique Longpré, 41 ans et leurs enfants: Georges (11 ans), Charles (8 ans), Virginie (7 ans), Blanche (6 ans), Henri (4 ans), Anna (1 an).

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nomingue fait les 2 et 3 janvier 1885)

1884

Jeudi, 3 janvier:

"Il a neigé presque toute la nuit. Il est tombé au moins 1 pied de neige. Les chemins sont remplis. J'ai fait faire une herse avec deux gros madriers en triangle pour ouvrir le chemin. A une heure Vital et Charles attellent les boeufs sur la herse pour essayer d'ouvrir le chemin au moins jusqu'à la Barrière; 3 milles. Ils prennent 2 heures et demie pour s'y rendre et ne sont de retour qu'à 5h30. . ."

Vendredi, 4:

"... Il y a aujourd'hui 1 an que je partais de Montréal pour venir dans le Nord. Depuis un an j'ai fait en voyages: en voiture 2,123 milles; en chemin de fer, 288 milles; à pied 121 milles. En tout 2,532 milles ou 844 lieues. J'ai fait 121 milles à pied, c.a.d., sans voiture, mais même lorsque j'avais une voiture, j'ai beaucoup marché, peut-être encore 200 milles, soit pour soulager le cheval lorsque la charge était trop forte ou les chemins mauvais, soit pour me délasser ou me réchauffer dans les longs voyages que j'avais à faire. En tout j'ai été en route 112 jours et demi, sans compter le temps où je me suis arrêté en divers endroits pour une cause ou une autre. Quelques fois jusqu'à 2 ou 3 jours ou même plus longtemps, de sorte que j'ai bien été absent de la maison au moins 150 jours pendant l'année qui vient de s'écouler. En tout cela je ne compte pas les voyages faits par le Frère Chénard, par Vital, Charles, Arthur et le Frère Lavoie ou autres pour nos affaires de Nominigüe. De toutes ces courses, de tous ces voyages pas un seul ne fut fait, si ce n'est pour affaires ou pour les missions que j'ai à desservir. Pas d'excursions de plaisir. Je ne parle pas non plus des courses que nous avons faites dans le canton Loranger pour exploration ou autres affaires."

Samedi, 5:

"... A 5 heures du soir, M. Martin, arpenteur, arrive avec ses hommes, épuisés et fatigués. Ils n'ont pas mangé depuis le matin. Leurs provisions sont épuisées. Au nombre de 8, ils couchent ici; de sorte qu'avec la famille et les hommes qui travaillent au moulin nous sommes ici plus de 30 personnes. On étend des matelas, des robes de buffle par terre dans la cuisine et dans la chapelle. Tout l'espace disponible, dans les deux chantiers est couvert d'hommes se reposant de leur fatigue."

Samedi, 2 février:

"Hier soir est arrivée la famille Constantineau ainsi que Mlle Boivin qui vient comme servante. Nous sommes en tout 32 personnes dans la maison."

Mardi, 26:

"Deux charges pour Nomingue sont arrivées de St-Jérôme la semaine dernière. Les charretiers n'ont pas osé aller plus loin que la Chute. Ils étaient chargés de plus de 2,000 livres chacun. L'un n'ayant que des provisions; l'autre avec la grosse turbine du moulin pesant 1,925 livres. . ."

Dimanche, 2 mars:

"Hier soir vers 7 heures, Joséphine, femme de Charles est tombée malade. Les douleurs furent très violentes jusqu'à 11 heures. Je bénis de l'eau de Saint-Ignace. Elle en prend avec confiance. A 11h30 naissait une petite fille mourante ou morte. On m'appelle, j'accours aussitôt. Je l'ondoie sous condition. Madame Derouin fait tout de même ce qu'elle peut pour la ramener à la vie. Après trois quarts d'heure d'efforts elle paraît donner quelques signes de vie. Puis c'est tout, elle expire. . ."

Lundi, 3:

"Sépulture de l'enfant nouveau-né dans la cave de la chapelle à droite de l'autel qui est placé vis-à-vis la fenêtre au milieu du pan de la maison qui regarde le sud-ouest. L'été arrivé on pourra transporter le cadavre en terre. Il n'y a pas encore de cimetière. . ."

Samedi, 15:

". . . A 6 heures du soir arrivent Vital et Charles avec M. Bock et M. Jérôme de la Chute. La turbine est rendue à la Barrière où ils ont dû la laisser le chemin étant trop mou à cet endroit. Les deux chevaux de M. Bock, avec notre cheval rouge en avant l'ont amenée jusque là. . ."

Dimanche, 16:

"Forte gelée cette nuit. A la suggestion de M. Jetté on en profite pour aller chercher la turbine. Je dis la messe à 7 heures. Ce qui n'a pas d'inconvénients puisque toute la paroisse réside avec le curé. A 8 heures et quelques minutes 12 hommes partent pour la Barrière pour aider à la sortir du banc de neige, où elle est enfoncée, et à la charger. M. Marcoux, en avant avec le cheval et M. Jetté trainant une lourde pièce de bois franc pour écraser le verglas. Bock avec ses deux chevaux et Désormiers avec notre Rouge. Les autres hommes avec

des pelles, des haches et des leviers. Après mon déjeuner, je pars aussi pour la Barrière. Au moment où j'arrivais on venait de mettre la turbine en charge. A 9h30 en route. A 10h15 on arrive à la maison sans aucune difficulté, sans même avoir besoin d'un 3e cheval sur la voiture, le chemin étant beau, solide, par la gelée. Les deux chevaux de Bock, suffisent à traîner la machine. A 10h30 elle était au moulin."

Mercredi, 2 avril:

"... Charles arrive à 7 heures avec la batteuse. Au pied de la côte vis-à-vis notre chantier une des petites roues s'accroche dans une souche et se brise. Il faut la renvoyer à St-Jérôme pour la réparer. En attendant impossible de nous servir de notre machine à battre. On en a cependant besoin. Depuis l'automne, tout l'hiver il a fallu battre le grain au fléau au fur et à mesure des besoins. Le cheval rouge a les pattes quelque peu atrophiées par le verglas."

Mercredi, 9:

"... M. Demers de L'Annonciation, arrive et nous annonce que notre cloche est rendue chez M. Labelle. Elle était chez M. Boileau depuis le commencement de l'hiver. Les gens de L'Annonciation auraient bien voulu la garder plus longtemps; mais elle appartient à Nominingue et nous l'avons réclamée."

Lundi, 14:

"Messieurs Paiement et Constantineau avec le Frère Chénard partent à 6 heures du matin, chercher la cloche chez M. Labelle. A 7h30 je pars avec Arthur, pour la Chute. Nous rencontrons la cloche à 1 mille de la maison. M. Corbin l'a amenée jusqu'à la Barrière avec sa voiture. Puis le cheval de M. Lalande et celui de M. Ouimet l'ont tirée jusqu'au terme de son voyage. . ."

Jeudi, 17:

"Temps encore sombre. Aujourd'hui on monte la cloche sur quatre poteaux dont l'un est une grosse souche, vis-à-vis la porte du bas-côté, vers le sud. A 6 heures elle est en place. On se met aussitôt à la sonner, chacun veut sonner à son tour. On sonne jusqu'à 7 heures, pour l'Angelus. Quelles douces émotions pour tous. Mais surtout pour nous qui n'avons pas entendu le son de l'Angelus depuis plus d'un an. Désormais on pourra l'entendre 3 fois par jour, ainsi qu'aux offices. C'est une grande consolation pour les colons. Cela rappelle le clocher paroissial et il nous semble qu'il y a plus de vie autour de nous. Pourtant c'est une installation bien primitive. Une cloche de 1,000 livres à 4 pieds du sol."

Vendredi, 9 mai:

"... Aujourd'hui au moulin est arrivé un accident qui a failli être fatal; les ouvriers étaient à poser l'arbre de couche de la turbine et la grande poulie, lorsque l'échafaud s'est effondré sous le poids. Ils sont tombés d'une hauteur de cinq à six pieds. Un seul s'est blessé mais sans gravité en se frappant la tête sur un madrier. Si l'une de ces grosses pièces de fer était tombée sur eux, ils étaient écrasés, grâce à Dieu ils en ont été quittes pour la peur."

Mardi, 20:

"... Cet après-midi tout était prêt pour scier. Après avoir fait un trait, comme Monsieur Emile Matte était à régler, "settler" comme ils disent, la scie, une des pièces appelée marbre, trop serrée sans doute, s'est brisée d'elle-même, de sorte qu'il est impossible de continuer à scier, sans faire venir une autre pièce semblable de St-Jérôme. Vu l'état des chemins surtout, cela prendrait 5 ou 6 jours, peut-être davantage, pendant ce temps les hommes se trouveraient à ne rien faire. Après délibérations avec le conducteur des travaux, M. Sévère Morand et un autre homme, on décide que les ouvriers partiront demain pour revenir continuer les travaux vers le mois d'août. Du reste ils ne sont pas fâchés de revoir leur famille après plus de 5 mois et demi d'absence. Ils sont ici depuis le 6 décembre dernier."

Samedi, 16 août:

"... M. Beaubien fait porter sa chaloupe au petit lac près du chemin la Lièvre. C'est une belle chaloupe de 20 pieds de long. Je vais la bénir avant qu'elle soit lancée. On en profite pour donner un nom à ce petit lac qu'on appelle lac Bourget. . ."

(ASJCF Diarium A 8-3f)

"CONSTRUCTION ET BAPTÊME DE LA LAURETTE"

par M. de Montigny présent à l'événement lors de son voyage du 11/08/1884 à Nominique.

Le jour même de notre première visite au moulin, M. Beaubien se mit en frais de faire construire une embarcation pour voyager sur le Petit Nominique où est son domaine. Vous dire la peine qu'il s'est donnée pour nolisier ce vaisseau, c'est incroyable. Il en avait pris le plan dans le GENTLEMAN FARMER qui, d'après lui, contient toute science. Vous savez ce que c'est, quand un homme est toqué d'un livre. Il fallait exécuter la barque exactement comme le plan. Ce n'était pas petite affaire. Elle devait être en forme de morue. L'apparence n'était pas difficile à atteindre, sa construction non plus n'exigeait aucune connaissance approfondie de l'architecture navale. Il s'agit de prendre deux grandes planches que l'on cloue en avant aux extrémités

d'une planche transversale, et que l'on fixe au milieu sur une autre traverse plus longue que celle d'avant, de manière à faire faire une courbe aux deux grands côtés que l'on réunit en arrière. On fonce. et voilà votre chaloupe, et très élégante, je vous assure. Mais la difficulté était d'avoir du bois pour cet esquif. Il le fallait de 24 pieds de long. Et allez donc trouver un billot de vingt-six pieds sans le couper exprès. Le couper, c'était facile à faire à même les grands pins. Aussi ce fut bientôt exécuté, mais le sortir. . . c'était là que les Romains s'empoignèrent. Un billot de vingt-six pieds de long sur trente pouces de diamètre!!! Sortir ça du milieu d'une savane, l'été, c'est une entreprise. Aussi deux boeufs y perdirent-ils leur patience. Il fallut deux chevaux en plus. Et. dji, djà, pour les boeufs et Hue! ya! pour les chevaux.

Enfin, nous voilà, mais après deux jours de travail.

Aussitôt arrivé, ce colossal billot eut le privilège de se faire étri-per le premier. . . comme certaines causes privilégiées à la cour d'appel.

Et de suite le compas, l'équerre, le rabot et l'égouine firent de ces débris d'un défunt pin une embarcation des plus élégantes. Encore la vie qui sort de la mort!!! Il fallait transporter cette barque de 24 pieds de long faite de bois vert. Et du moulin, à la Sawguay, à l'endroit où nous devons la lancer, il y a bien deux milles. Tout de même la procession s'y rendit sans encombre. Mais M. Beaubien ne voulut pas faire sa première construction, si modeste qu'elle fût, sans solliciter pour elle le bénédiction du prêtre, ni la lancer sans les prières de l'Église. Aussi le Rév. M. Martineau s'y prêta-t-il volontiers. Rien de touchant comme cette naïve cérémonie au bord de cette rive sauvage, en présence de quelques colons réunis. Aussi est-ce d'une voix vibrante et émue que nous entonnâmes l'AVE MARIS STELLA. Après que l'eau sainte eut touché la poupe de la nacelle, qui reçut le nom de "Laurette", du nom de Mme Beaubien, la fête civile commença. Une bouteille gardée intacte et sortie des caves de MM. Mathieu Frères, fut débouchée et versée par portions bien modérées, dans un verre unique qui fit le tour de l'assemblée, en commençant par le prêtre et le haut justicier. Deux bouteilles n'eussent pas été contre les lois de la tempérance. Et c'était du bon vieux Bourgogne qui nous fit fredonner:

Le vin de Bourgogne
Met la belle humeur au coeur
Pour faire vie bonne
Faut cette liqueur.

Aussi est-ce de bonne humeur que nous nous embarquâmes dans cet esquif, que quatre bras vigoureux, armés de fiers avirons, faisaient voler sur les eaux de la Sawguay.

Après avoir constaté que ce que nous avions fait était bien, nous revînmes le soir, contents de notre journée. La "Laurette" était la première sérieuse embarcation du Petit Nomingue.

Le lendemain nous allâmes voir le Grand Nomingue, — voguer

sur ses eaux, — non sans nous y plonger un peu. Ce n'est pas facile, dame! de résister à cette tentation. Si vous voyiez comme ces plages sont douces et le fond sablonneux!

*("La colonisation, le Nord de Montréal 1895,
B.A.T. de Montigny pp. 284-285-286)*

Dimanche, 24:

Le R.P. Martineau poursuit:

"... Après la messe, accompagné des colons je vais faire la bénédiction du moulin. . ."

Samedi, 30:

"Beau temps. On charrie des billots dans l'avant-midi. Dans l'après-midi tous les hommes aident à M. Bergeron pour lever, au moulin, le bas-côté qui doit recouvrir la scie. Ils étaient à lever une chèvre, c.a.d., la grosse poutre pour y fixer une poulie afin de hisser des grosses pièces de charpente. M. Bergeron avec un autre homme était au pied de la poutre pour la soutenir en place; un grand morceau était en travers en-dessous à trois ou quatre pieds de l'extrémité, de manière à la mettre en place. Trois autres hommes étaient à la tête levant le morceau à force de bras avec des pics. Ils l'avaient déjà levé d'environ la moitié de sa hauteur lorsque se sentant écrasés par le poids, lourd morceau de bois, ils lâchèrent prise, un peu trop promptement peut-être, après avoir prévenu Bergeron cependant. Mais celui-ci ne croyant pas, sans doute, la chose aussi difficile et persistant à faire de nouveaux efforts, resta appuyé contre le pied de cette pièce. En tombant le pied se releva, frappa avec violence le pauvre Bergeron en pleine poitrine et le rejeta avec force en arrière. Il se trouvait sur le bord du poutrage. Il tomba à la renverse dans le vide et alla se frapper sur le roc vif d'une hauteur de 20 pieds en plein sur la poitrine et la face, et demeura sans mouvement. Les hommes accoururent et le relevèrent privé de connaissance et le transportèrent en hâte à la maison. Il était environ 2 heures de l'après-midi. A 3 heures le blessé était toujours sans connaissance. Pas de médecin ici. Je fais aussitôt préparer la voiture et j'envoie Charles chercher le docteur Bigonessé à St-Jovite à 13 longues lieues de distance. Vers 5 heures je juge à propos de lui donner l'extrême-onction. Il me paraît en avoir connaissance car à la fin de la cérémonie je le vis faire le signe de la croix de la main droite. C'était le seul membre qu'il pût mouvoir. La langue est paralysée, les yeux sont fermés, tout le côté gauche est paralysé. Quelle épouvantable catastrophe. Et impossible que le médecin arrive avant demain midi."

Dimanche, 31:

"Nous avons tous passé la nuit dans la plus pénible anxiété. Le blessé est toujours dans le même état, et on entend continuellement

ses gémissements qui nous font mal au cœur et contribuent encore à rendre tout plus lugubre. A 9h30 je dis la messe. Tout le monde est dans la consternation. Je ne puis dire que quelques mots en rapport avec cette circonstance. Le docteur arrive enfin à 1h10; 21 heures après le départ de Charles; 23 heures après l'accident. Il n'y a pas d'espoir. Il y a congestion au cerveau, aux poumons, péritonite, le pouls est à 116".

Lundi, 1 septembre:

"Le docteur a passé la nuit ici. Je m'étais jeté sur mon lit tout habillé pour prendre quelques instants de repos, lorsqu'à 11 heures hier soir on vint m'avertir que le malade déclinait de plus en plus. Je vais lui donner une dernière absolution, réciter les prières des agonisants. Tous nous sommes dans une morne tristesse. C'est une terrible épreuve, mais "Fiat voluntas Die". Que le bon Dieu soit béni, toujours et en tout. A 4 heures ce matin le blessé a rendu le dernier soupir, 38 heures après l'accident. M. Pierre L'Allier arrivé samedi dernier part aujourd'hui avec Mme Richard et ses demoiselles. Je charge cette bonne dame du triste et délicat message d'annoncer à Mme Bergeron la mort de son mari. Elle devait bientôt venir le rejoindre pour demeurer ici avec sa famille. Quel coup lamentable pour elle et les enfants. . . . Je choisis une place de cimetière. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de le faire. On creuse une fosse, on fait un cercueil. Le Père Leblanc que j'ai fait inviter par Charles arrive vers 8 heures pour assister au service."

Mardi, 2:

". . . A 8 heures a lieu le service funèbre. Le Père Leblanc fait la levée du corps. Je chante la messe et fait l'absoute; . . . la plupart des colons assistent au service. C'est un deuil général ici. Tous sont extraordinairement impressionnés. Le défunt arrivé depuis 18 jours seulement avait cependant déjà conquis l'estime de tous. . . . Tout le monde est fatigué autant par les émotions que par le travail et les veilles. . ."

*(Extrait des registres de la paroisse St-Ignace de Nominique)
Première sépulture d'adulte . . .*

"Le deux septembre mil huit cent quatre vingt quatre, nous sousigné curé de cette paroisse-mission, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jean-Baptiste Bergeron, menuisier, époux de Rose de Lima Martineau, veuve Roque, décédé la veille en cette paroisse âgé d'environ cinquante-six ans. Etaient présents Narcisse Martineau, Vital et Charles Martineau et autres parents et amis dont les uns ont signé avec nous.

(signé) Charles Martineau

N. Martineau

Vital Martineau

M. Martineau, ptre s.j.

Mardi, 25 novembre:

"Je bénis le mariage de Monsieur Alphonse Laberge avec Augustine Démanche. C'est le premier mariage à Nominique. Il se fait sans pompe d'une manière très simple. Les gens de la noce ne viennent pas en carrosse à deux chevaux. Pour tout véhicule ils viennent en traîneau tiré par une paire de boeufs. Vital et Herminie vont aux noces avec Maria. Ils reviennent à 9h30 du soir. On commence à lever la charpente du moulin. J'y passe tout le temps de crainte d'accident, mais tout se passe bien sans difficulté. . ."



Augustine Démanche

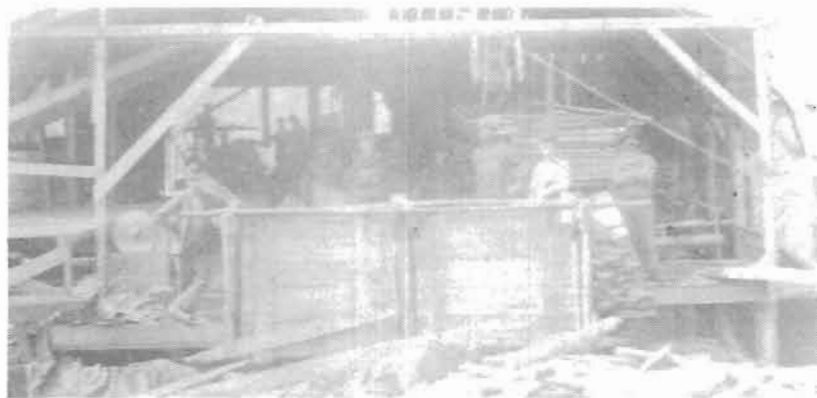


Alphonse Laberge

Vendredi, 28:

"On lève aujourd'hui la dernière grosse pièce de charpente du bas-côté du moulin au-dessus de la scierie. Une forte sablière qui repose sur l'extrémité des 4 grands poteaux. Pour les relier on réussit mais non sans quelques difficultés. Aucun accident jusqu'à ce jour excepté le premier jour. Il n'y a toujours eu que 4 hommes à ce travail. J'y ai passé tout le temps pour m'assurer par moi-même, qu'on prenait toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents."

(ASJCF Diarium A 8-3)



Le moulin à seie et à farine des Pères Jésuites

Les arrivants

1884...

Le 1 février: de St-Sauveur des Monts vient à Nominique Calixte Constantineau, (29 ans), sa femme Virginie Paiement, (25 ans), et leurs enfants, Honorius, (6 ans), Ozanna, (4 ans), Marie-Polixime, (2 ans), Marie-Dorina, (1 mois).

Il est embauché comme fermier de M. Richard de St-Jérôme; il défriche à raison de \$10.00 l'arpent et récolte 3 ans à son profit. Il part pour la Rivière du Lièvre en octobre 1886; revient à Nominique en août 1887, cette fois comme fermier pour M. Jos d'Halewyn. Enfin il repart pour L'Annonciation à l'automne 1888.



Calixte Constantineau



François Démanche

Egalement de St-Sauveur des Monts, le 8 février, son beau-frère M. Onésime Paiement (36 ans), vient le rejoindre, il est accompagné de sa femme Marthe Millette (31 ans), et de ses enfants, Wilfrid (8 ans), Urina (6 ans), Téléphore (4 ans), J. Emile (1 an).

Il est fermier chez M. J.A. Lalande aux mêmes conditions que M. Calixte Constantineau. Il s'établit sur son lot en août 1887.

Le 25 mars: de la Longue Pointe, nous viennent François Démanche (54), et sa femme, Thérèse Chévy (49 ans), accompagnés de leurs enfants, Augustine (23 ans), Madeleine (17 ans), Jean-Baptiste (15 ans), Louis (5 ans), Jos. Hector (3 ans).

M. Démanche est fermier chez M. J.T. Laberge également de la Longue Pointe. C'est un Français établi au Canada depuis 13 ans.

Le 29 mars: de Hochelaga, Jean-Baptiste Boyer (46 ans), — fermier chez M. Mousseau de Hochelaga; au prix de \$12.00 l'arpent défriché et la moitié de la récolte, — et Marie Latour (48 ans), son épouse; les accompagnent, leurs enfants, Marie (22 ans), mariée en 1886; Sophie (21 ans), Jean-Baptiste (19 ans), marié à St-Ignace le 1 juillet 1889; Marguerite (18 ans), Michel (16 ans), Marcelline (15 ans), mariée le 22 août 1887; Elisa (13 ans), Exérine-Exilda (10 ans), Antoine (7 ans), Trefflé-Joseph (6 ans). M. Boyer part pour la Lièvre avec sa famille, — moins Jean-Baptiste (fils) — le 8 janvier 1890.

En avril: de St-Jérôme nous vient Joseph Beauclers (28 ans), son épouse Marcelline Plouffe (30 ans), — décédée à la Lièvre en mai 1886, — et leurs enfants, Adonias (6 ans), Joseph (2 ans), Jean-Baptiste.

M. Beauclers est fermier chez M. Damase Charbonneau, d'abord de St-Jérôme, puis de L'Annonciation, canton Marchand. — Il part pour la Lièvre avec sa famille en mai 1886.

En juillet: de St-Jérôme, Adolphe Morand (42 ans) aussi Cyprien Ouimet (63 ans) cultivateur, (décédé en décembre 1887), Vitaline Valiquette (62 ans) son épouse, et Prosper Ouimet (24 ans), ce dernier part pour la Chute aux Iroquois avec sa femme en mars 1889 et revient au Nominique en mars 1890.

En août: de la Longue Pointe, J. Alphonse Laberge (25 ans), (marié à St-Ignace le 25 novembre 1884) et de la Chute aux Iroquois (Labelle) Antoine Tessier (24 ans), cultivateur, — fermier pour M. L.U. Mas-sus, de Varennes, — et Sophie Bigras (22 ans) son épouse. Il part pour St-Jovite avec sa femme en mars 1888.

Le 1 octobre: de la Longue Pointe, François Francoeur (56 ans) — fermier du R. Messire Boudreau, vicaire à la Longue Pointe. — Mariage Déry (55 ans) son épouse, et leur fille Stéphanie (10 ans). Ils repartent en février 1886.

Le 15 octobre de Montréal, Louis Bigras (30 ans), — fermier de l'Honorable Louis Beaubien d'Outremont de Montréal. — Eulalie Chali-foux, son épouse et leurs enfants, Louis-Philias (8 ans), William (7 ans), Alexina (2 ans). Il part pour la Chute aux Iroquois avec sa famille en mars 1889.

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominique fait les 2 et 3 janvier 1885).



1885

Vendredi, samedi, 2, 3 janvier:

"Je fais la visite des familles de Nomingue — 17 familles sont maintenant établies ici, environ 75 âmes."

Dimanche, 25:

". . . Je prépare mes comptes et mes notes pour tâcher d'obtenir de l'argent de la Société de colonisation de Montréal, afin d'acheter dès maintenant et de faire transporter dès cet hiver les machineries pour un moulin à farine dont le besoin se fait sentir impérieusement. Sans cela il nous est impossible, surtout aux colons, de demeurer ici. . ."

Vendredi, 13 février: (à Montréal)

". . . Aujourd'hui à 8 heures du soir, j'assiste à une assemblée spéciale du bureau de colonisation, présidée par Mgr Fabre à l'évêché. Je présente mon état de compte, en donnant les explications nécessaires et je demande une avance de \$400.00 sur l'allocation annuelle de \$1,000.00 que la Société paie au mois de mai chaque année afin de me permettre d'acheter immédiatement les machineries pour un moulin à farine. Ce qui est accordé sans discussion."

Mercredi, 18:

"Je vais chez les Soeurs de Ste-Croix rue St-Hubert pour avoir une entrevue avec Mère St-Basile, supérieure générale, dans le dessein de lui offrir d'ouvrir une maison de leur congrégation à St-Ignace de Nomingue. La Supérieure, étant absente à ce moment, vient à 4 heures me voir au collège Ste-Marie. Je lui fais ma proposition qui paraît lui sourire. . ."

Vendredi, 20:

"J'ai vu M. Matte un instant hier soir. Je reviens ce matin chez M. le curé Labelle et nous concluons les arrangements pour l'achat des meules, turbine, tamis, toile très fine pour bluteau, pour notre moulin à farine. Je pars de St-Jérôme après dîner, avec une petite charge. . ."

Lundi, 16 mars:

"Ce soir, arrive de St-Jérôme une meule de moulin avec ferrures. Le poids 2,200 livres. Aujourd'hui nous sommes témoins d'une éclipse de soleil".

Dimanche, 29:

"Bénédiction des rameaux chantée. On chante aussi à la messe à laquelle assistent 60 personnes. Après la messe, assemblée des pères de famille dans le but d'aviser au moyen de bâtir une maison pour recevoir les Soeurs qui doivent venir au mois de septembre. Tous s'engagent à donner chacun une journée pour couper des billots dans la forêt et les transporter au moulin. De plus ceux qui ont des enfants s'engagent à fournir autant de journées qu'ils ont d'enfants en âge d'aller à l'école. On doit commencer sans délai. Un comité de 4 pères de famille est constitué pour voir à l'exécution de ces résolutions."

Vendredi, 3 avril:

". . . Hier soir sont arrivées une deuxième paire de meules pour le moulin, toile et les agrès pour les bluteaux. . ."

Mercredi, 8:

". . . Arrive aussi la turbine du moulin à farine. . ."

Lundi, 20:

"Ce matin de bonne heure, 14 hommes sont venus pour couper des billots pour l'école. Les charrier au moulin avec deux paires de chevaux et 3 paires de boeufs. On a travaillé toute la journée malgré les mauvais chemins. Dans l'avant-midi un accident, qui heureusement n'a pas été fatal est arrivé à Hormidas Lefebvre. Il s'est fait prendre entre un billot et un arbre et s'est fortement contusionné l'os de la hanche droite. Il en sera quitte pour souffrir et ne pouvoir marcher pendant quelques jours. Son père et sa mère sont arrivés aujourd'hui de Montréal pour demeurer à Nominigüe. Dans l'après-midi, au dernier voyage, le cheval de Charles se trouve gravement malade."

Mardi, 21:

"Le cheval de Charles est mort ce matin. C'est une lourde perte pour lui. . ."

(ASJCF Diarium A 8-3)

31 mai:

Lettre du R. Père Hudon au R. P. Martineau, s.j.

"Le R. Père Nolin partira de Montréal le 29 juin pour aller vous remplacer. Il faudra passer au moins un mois au noviciat. Veuillez apporter réponse aux Soeurs de Ste-Croix, savoir si la maison sera prête pour elles au mois de septembre afin qu'elles puissent vous réserver 2 soeurs".

(ASJCF BO 79-236)

5 août:

Lettres au P. Martineau probablement du R.P. Nolin, s.j.

"D'abord je vous envoie une liste des objets dont vous aurez besoin ici. Elle m'est donnée par M. Vital.

- 1.- Fleur — Ils n'en ont plus que quelques sacs. Ils ont dû en céder aux travailleurs.
- 2.- Lard. Ils en ont acheté à la Chûte. Mais ils en seront bientôt de court. Le Père Leblanc me dit qu'un homme de la Conception pourra vous vendre un cochon gras.
- 3.- Il n'y a plus de clous de 3".
- 4.- Je descendrai à St-Jérôme et laisserai chez M. Richard la grande canisse à l'huile d'olive. Veuillez écrire de suite à M. Richard pour lui dire où envoyer cette canisse par express pour la faire remplir. Si je savais où vous prenez votre huile je mettrais moi-même la canisse à l'express.
- 5.- La scie du moulin a besoin d'être creusée. Il vous faudra acheter un "grubber" exprès pour la creuser, et aussi des grosses limes.
- 6.- La petite croix de la scie est presque tout à fait hors de service.
- 7.- Un sac de riz.
- 8.- Du cirage pour les chaussures.
- 9.- Onze verges d'étoffe à robe, brun commun.

J'ai donné des leçons de chant ici et à L'Annonciation. Nous avons chanté la grand'messe et les Vêpres aux deux églises. A L'Annonciation il y a M. Demers, le jeune Panneton et une couple d'autres qui commencent à voir clair dans le plein-chant. Ils savent les messes du 2e ton et des Anges. Ici j'ai bien réussi, Messieurs Vital, Charles, Roy, Lalande, Lefebvre et Arthur lisent passablement le plein-chant. Ils sont à apprendre la Messe Royale. Ils ont déjà chanté par eux-mêmes la Messe du 2e ton, et celle des Anges. Ils sont bien encouragés mais ils manquent de livre d'Introït et des Antiennes notées pour les Vêpres. . ."

(ASJCF BO 79 - 257)

Vendredi, 28: (à Montréal)

Le Père Marcel Martineau note . . .

"Hier soir il y a eu à l'évêché de Montréal assemblée du bureau de la Société de colonisation sous la présidence de Mgr Fabre. J'ai assisté avec le Père Lemire, s.j. Je fais un rapport de nos opérations et expose l'importance pour le succès de notre colonie de finir le plus tôt possible notre moulin à farine. Comme il n'y a pas d'argent aux coffres de la Société de colonisation je demande l'autorisation de faire un emprunt en hypothéquant le moulin. L'assemblée suggère de céder la propriété du moulin à la corporation du Collège de Nominigüe et de s'entendre avec Monsieur le curé Labelle pour régler cette affaire".

Vendredi, 11 septembre:

"... Enfin nous arrivons à Nominique vers 7 heures du soir après plus de 2 mois d'absence. Les braves colons me font l'honneur que je ne mérite pas, d'une fusillade et d'un feu de joie. Pendant mon absence le Père Stéphane Proulx, s.j. est venu ici pour être mon aide et mon compagnon."

Lundi, mardi, 5 - 6 octobre:

"... Lundi, 3 hommes ont commencé à travailler au chemin autour du Grand Nominique. Je suis chargé de la direction et surveillance de ces travaux. J'ai aussi fait le tracé du chemin, aidé de Constantineau. \$800.00 sont alloués à ces travaux par le Gouvernement et \$300.00 pour le chemin du VIe rang."

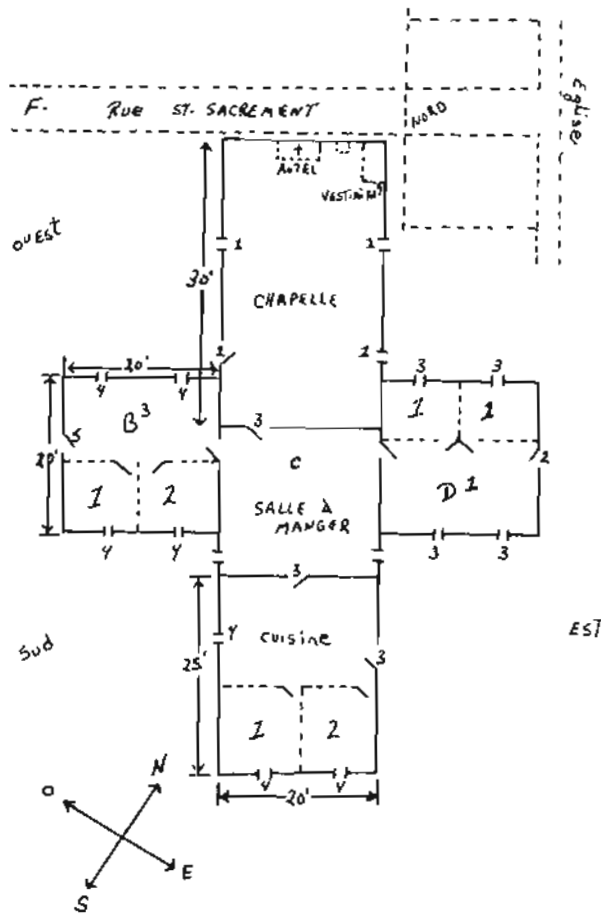
Mercredi, jeudi, 7 - 8:

"... J'ai aussi fait faire une sorte de beffroi, charpente de 4 poteaux de 32' de hauteur d'où la cloche fait maintenant entendre ses joyeuses volées jusqu'à 5 ou 6 milles à la ronde. . ."

(ASJCF Diarium A 8-3)



Première habitation des RR. PP. Jésuites construite en 1882-1883, détruite par un incendie le 5 janvier 1894. Cette habitation était située au coin des rues St-Ignace et Sacré-Coeur.



- A - Chapelle 20' x 30' - 1. indique les fenêtres. - 2. la porte d'entrée extérieure. - 3. la porte communicante de la salle intérieure centrale avec la chapelle.
- B - 20' x 20'. - 1. indique alcôve du P. Martineau. - 2. alcôve du P. Proulx. - 3. parloir, salle d'étude, de récréation, bureau, bibliothèque, etc. - 4. les fenêtres. - 5. la porte extérieure.
- C - 20' x 20'. Pendant quelque temps salle à manger, puis salle de réunion. - 3. porte.
- D - 20' x 20'. - 1. Chambres et logis, d'abord des Pères, puis du meunier avec sa famille jusqu'au mois d'octobre 1887; enfin du 4 octobre à la fin de novembre 1887, le logis des soeurs et école. Ensuite réservé aux étrangers. - 2. porte extérieure. - 3. fenêtres.
- E - 20' x 25'. - 1. Alcôve des vieux parents du P. Martineau. - 2. alcôve de la ménagère et son mari. - 3. portes. - 4. fenêtres.
- F - Rue large de 100 pi. aboutissant à l'endroit où doit être construite l'église. En face de l'église il y a un espace de 300 pieds carrés réservé pour une place publique.
- N.B. Toutes les rues parallèles à la rue St-Sacrement doivent avoir 10 pieds de large, ainsi que la rue St-Ignace passant devant l'église et à côté du moulin et une autre rue parallèle à celle-ci, traversant le centre du village. Les autres rues ont 60 pieds de large. Au centre du village est aussi réservé un espace considérable destiné à une place publique où devront se trouver les édifices publics - Hôtel-de-ville, marché, etc. . . 300' x 400'.

Les arrivants

1885...

David Lefebvre âgé ⁴⁴ ans
 Je suis parti de Montréal
 le 3 février 1885
 pour ouvrir un atelier
 au lac Nominique
 Hiermidas ai réussi
 me retrouver le 24
 mars 1885
 d'âge de 17 ans 8 mois
 Je m'en mené ma
 femme le 14 avril
 La premier jésé de 1885
 le 6 août. une perte de
 la récolte jésé'

Je suis parti pour aller travailler
 à Montréal le 20 juin 1885
 Je suis revenu à ~~Montréal~~ Québec
 le 28 juin 1885 je suis resté
 le 18 ~~juin~~ août
 Je suis parti pour
 aller à Montréal le 5 octobre
 où je suis revenu le 22 octobre
 Troublement de terre le
 28 janvier et le 17 ~~février~~
 1888

David Lefebvre raconte lui-même sa venue à Nominique dans un agenda précieusement conservé par ses descendants. Son épouse Philomène Hottin y a noté les événements importants de la vie de la famille: naissances, mariages, décès. Nous y trouvons aussi le nom et la date de chacun des enfants que cette sage-femme a mis au monde. Depuis, génération après génération on continue fidèlement d'y noter anniversaires heureux ou malheureux.

Le 16 février: de St-Henri de Montréal, Frédéric Loïselle (34 ans) cultivateur, son épouse Alphonisine Grenier (28 ans) et leurs enfants, Ludivine (8 ans), Rosina (6 ans), Cécilia (4 ans), Maria (1 an) arrivent à Nomingue. — M. Loïselle est fermier chez Mlle O'Keefe jusqu'en septembre 1887. Puis chez M. Saint-Denis, de St-Henri de Montréal.

De St-Jérôme: William Morand (15 ans), fils de Adolphe Morand, vient rejoindre son père.

De Montréal le 24 mars Hormidas Lefebvre (17 ans), fils de David Lefebvre.



David Lefebvre, son épouse Philomène Hottin et leur fils Hormidas

De St-Jérôme: au mois de mars, M. J.A. Lalande, à Nomingue depuis 1883, se fixe définitivement en y amenant sa famille; son épouse Henriette Wilson (38 ans), et ses 9 enfants, Raoul (14 ans), Arthur (13 ans), Rodolphe (11 ans), Charles-Auguste (10 ans), Gustave (8 ans), Béatrix (7 ans), Henriette (3 ans), Alfred (2 ans), Ernest (7 mois).

8 avril: de Ste-Cunégonde à Montréal, Joseph Normand (58 ans), cultivateur et Lucie Doucet, son épouse (52 ans) se portent acquéreurs d'une ferme sur le lac St-Joseph.

Puis le 14 avril: de Montréal, Philomène Hottin (47 ans) vient rejoindre son époux David Lefebvre.

En septembre: de Marmora, Ontario, Maximin Nantel (39 ans), cultivateur. Son épouse Elisabeth Richard (35 ans) et leurs enfants, Arthur (11 ans), Alphonse (7 ans), Marie (2 ans), Guillaume (quelques mois), se fixent sur une ferme.

Et enfin Ménéippe Charbonneau, cultivateur, Honorine Trudel, son épouse et leurs filles, Bernadette et Blanche viennent également prendre possession d'un lot de ferme.

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nomingue, fait les 2-3 janvier 1885 complété en 1888 et 1891)

1886

Lundi, 25 janvier:

"Le moulin est enfin prêt à moudre. On fait les premières moutures à 5 heures cet après-midi."

Jeudi, 28:

". . . Accompagné de tous les assistants je vais faire la bénédiction du moulin à farine. On met en mouvement toutes les machineries à la fois. Tout va bien. Comme il ne me reste pas assez d'argent pour payer les ouvriers, j'envoie le Père Proulx à Montréal pour négocier un emprunt de \$1500.00 à 5% au plus, enfin de rembourser immédiatement les \$1000.00 empruntés l'automne dernier et dont l'intérêt est trop élevé. . ."

Dimanche, 16 mai:

". . . Après la messe les colons réunis causent beaucoup de l'école et se déterminent à commencer cette construction le plus tôt possible. . ."

Mardi, 18:

". . . Ce matin à 6 heures j'ai administré les derniers sacrements à mon vieux père. Au commencement de l'hiver il a pris un mauvais rhume qu'il a négligé de soigner. Tout l'hiver il a toussé. Nous espérons que les beaux jours du printemps le ramèneraient à la santé. Mais il y a une couple de semaines il a dû prendre le lit; le rhume a dégénéré en pneumonie galopante, et aujourd'hui il n'y a plus d'espoir. Peut-être si nous avions eu ici un médecin aurait-il pu être sauvé en lui procurant à temps les soins voulus. Que la volonté de Dieu soit faite. . ."

Mecredi, 19:

". . . A 9 heures ce soir je donne l'indulgence "in articulo mortis" à mon vieux père. On veille toute la nuit comme on a fait les nuits précédentes."

Vendredi, 21:

"Vers 8 heures arrive inattendu Boisclair, maintenant sur la Lièvre, avec le cadavre de sa femme, décédée à St-Gérard de Montarville, où il n'y a pas encore de prêtre résidant. Je chante le service."

Aussitôt après, je me rends auprès de mon vieux père qui est à ses derniers moments. Nous récitons les prières des agonisants. Il expire paisiblement presque sans agonie à 10h5 du matin ayant conservé sa pleine connaissance jusqu'à la dernière minute. Comme je l'exhortais à la confiance lui disant qu'il n'en avait plus que pour quelques instants, il me répondit: "Tant mieux". Puis il ferma les yeux et bientôt il expira. Il était âgé de 73 ans 9 mois et 7 jours. Etant né le 13 août 1812 à St-Esprit. Tous ses enfants et petits-enfants ainsi que sa femme se trouvaient au pied de son lit au moment de sa mort. . ."

Dimanche, 23:

"Service funèbre de mon vieux père. Je chante moi-même la messe et fais l'absoute. Puis nous allons le porter en terre à l'endroit que j'ai déjà choisi pour un cimetière, à côté du défunt Bergeron. Les porteurs étaient Eugène Corbin, J. Bte Boyer, Auguste Jetté, Calixte Constantineau, Joseph Labelle et Jean-Louis Roy. . . . Mon vieux père était né pour être colon. Né à St-Esprit au début de cette paroisse. A l'âge de 37 ans il alla avec sa famille s'établir à Roxton Falls dont il fut un des fondateurs avec 4 ou 5 autres familles au printemps de 1849. Enfin en 1883, âgé de 71 ans il vint avec nous jeter les fondements de St-Ignace de Nominigüe. Il nous aida beaucoup de ses conseils et de son expérience. C'était tellement dans sa nature de coloniser qu'il voulut malgré son âge avancé, défricher lui-même, seul, un morceau de terre d'environ 1 arpent de superficie. J'espère et je demande à Dieu, que ses enfants continuent ces exemples de dévouement, de générosité, de foi, et de parfaite honnêteté."

Vendredi, 2 juillet:

". . . Mgr d'Ottawa arrive pour sa visite paroissiale avec deux R.R.P.P. Oblats à 5 heures de l'après-midi. On le reçoit au son de la cloche et au bruit d'une vive fusillade. . ."

Dimanche, 24 octobre:

". . . Sont arrivées tout à coup deux religieuses de Ste-Croix. Les Soeurs Marie de St-Jean Baptiste et Marie de Bonsecours. Elles viennent juger par elles-mêmes s'il est à propos et avantageux d'établir ici une maison de leur institution. Elles passent près de deux jours ici, et retournent enchantées de ce qu'elles ont vu. En même temps qu'elles est arrivé un jeune Français M. Joseph d'Halewyn ancien élève des Pères au collège de Vannes. Les Pères du collège Ste-Marie lui ont conseillé de venir s'établir ici."

(Journal du Père Marcel Martineau s.j.)

(ASJCF Diarium A 8-3)

Les arrivants

1886...

En janvier: de St-Jérôme, Rodrigue Cyr (24 ans), meunier; Sophie Cadieux (23 ans), son épouse; leurs enfants, Alphonse (2 ans), Zénia (1 an).

En août: de St-Jérôme également, vient à Nominique, Xavier Roy (15 ans), enfant adopté par Antoine Tessier et Sophie Bigras.

Le 1^{er} octobre: Vitaline Paquette (41 ans) épouse d'Adolphe Morand, vient rejoindre son mari. Leurs enfants Dolphis (20 ans), — Marié à Nominique à Maria Martineau le 20 juin 1892, — Virginie (12 ans), Joseph (7 ans), Lumina (5 ans), Adélarde (4 ans), Albina (3 ans) l'accompagnent.

De Château de Liettes, Aire-sur-la-lys, Pas-de-Calais, France, le 22 octobre arrive Marie Aimé Gabriel Joseph D'Halewyn (24 ans), jeune gentilhomme.

En 1885, Mgr Labelle fit un voyage de 5 mois en France. Il intéressa plusieurs Français à sa cause dont le jeune baron Joseph d'Halewyn alors âgé de 24 ans. Originaire du château de Liettes, Aire-sur-la-lys, Pas-de-Calais, il fit ses études chez les Jésuites au collège de Vannes. Il fréquenta l'Université Catholique d'Angers pour étudier la médecine d'abord, puis de droit, ce qui fut très précieux pour la jeune colonie d'alors, privée de tout secours. Une correspondance suivie avec l'Europe nous laisse soupçonner chez lui le désir de faire la traite des fourrures. Au cours d'un voyage en France il contracta mariage avec Anne Marie Dard et revint vivre au pays, c'est-à-dire Nominique jusqu'en 1912.



Aussi de France, le 7 décembre: Roger Julien de Chaizeneuve, connu sous le nom de St-Michel (28 ans), de Meximieux. Gentilhomme, ancien militaire; il retourne en France en mars 1889.

Enfin le 12 décembre: de Hochelaga nous vient Joseph Larrivée (22 ans), cultivateur. Il a épousé Marie Boyer en 1886. Ils repartent de Nominique au printemps de 1887.

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominique, fait les 2-3 janvier 1885 complété en 1888 et 1891).

1887

Janvier:

"Nous avons une grande abondance de neige. Nous sommes plusieurs semaines sans pouvoir sortir de Nominigüe. . . . Pendant ce temps la provision de viande a manqué. Heureusement que le chevreuil était abondant. On en a tué plusieurs et nous avons mangé de la viande de chevreuil pendant près d'un mois."

*(Journal du Père Marcel Martineau s.j.
ASJCF Diarium A 8-3)*

Février:

"... S'ouvre le bureau de poste, Vital Martineau en est chargé".

*("Fondation de St-Ignace de Nominigüe"
ASJCF -- BO 79 - 57)*

Lettre du R.P. Hudon au Père Martineau, s.j.

"Achat d'une meule pour le moulin à farine. \$300.00"

(ASJCF - BO 79 - 249)

Mai:

Et de nouveau le Père Martineau...

"Les eaux montèrent considérablement sur les rivières et les lacs, et emportèrent en entier ou en partie les ponts. Celui de la Barrière, en particulier, fut emporté tout entier en bloc jusqu'au grand lac. J'allai avec Vital en chaloupe le chercher. Nous réussîmes à le remonter malgré le fort courant. Nous le mimas en place et l'attachâmes avec un câble, que nous avions emporté pour cela, fortement au rivage de manière que lorsque les eaux baissèrent le pont reprit sa place. Nous n'eûmes alors qu'à réparer les abouts que les eaux avaient emportés. L'eau était si haute que l'on pouvait aller en chaloupe dans le chemin jusqu'à près de chez M. Brazeau. Pendant un mois il me fut impossible d'aller à la Chute aux Iroquois. Vers la fin de mai M. L'abbé Plantin de l'Archevêché d'Ottawa vint en visite et nous amena 2 nouveaux colons français dont l'un Monsieur de Varennes est resté à Nominigüe. Le temps fut favorable pour brûler les abatis et faire les semailles."

Juillet:

"Arrivèrent par Papineauville 5 élèves du collège Ste-Marie pour passer une partie de leurs vacances ici: Jos de Boucherville, Dubeau, A. Hudon, G. de Montigny, A. Gaucher. Ils campèrent sous la tente, sur une petite île du Grand Nominigüe, vis-à-vis chez M. Lalande et

firent des excursions de chasse et de pêche. Vers le même temps le cercle agricole fondé depuis quelques mois, célébrait sa fête. D'abord par une grand'messe puis par un pique-nique sur les bords du Petit Nominique sur la Pointe aux Pins Rouges au bout des lots de Vital et de Charles. Tous s'amuserent gaiement et fraternellement."

Vers le 10 août:

"Nous commençâmes enfin la construction de la maison d'école qui devait en même temps servir de résidence provisoire pour les deux Soeurs qui devaient venir à l'automne. Sont venus travailler le premier jour: Messieurs Corbin, Normand, Loïselle, Brazeau, Vital et Charles Martineau, R. Meilleur et O. Paiement. Puis de temps à autre une équipe d'hommes est venue aussi travailler à cette construction, de sorte que tous les colons à leur tour y ont travaillé. Qui une journée, qui 2 - 3 ou même plus."

(ASJCF Diarium A 8-3)



Première maison des Soeurs de Ste-Croix, bâtie en 1887. C'est aussi la première école du village. Elle était située sur la rue Sacré-Coeur près de la rue St-Ignace.

Le 27 septembre:

"Parties de St-Laurent et escortées de Montréal à St-Jérôme par le frère de la Supérieure, M. l'avocat Archambault, de Varennes, Soeur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix et Soeur Marie de Saint-Ursule eurent la bonne fortune de rencontrer sur le train, M. le curé Labelle, qui leur manifesta sa grande joie de les voir s'acheminer vers Nominique, en vue d'une fondation. A St-Jérôme, les voyageuses descendirent chez les bonnes Soeurs de Sainte-Anne qui les reçurent avec une

cordialité toute fraternelle. Le lendemain M. Archambault fit ses adieux à sa chère soeur et remit au baron d'Halewyn la garde des deux religieuses. En compagnie de leur nouveau guide. . . elles quittèrent St-Jérôme, première étape du voyage. . ." " . . . Si le guide était brave et les chevaux fringants, les chemins laissaient beaucoup à désirer. . ."

"Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 pp. 86-87)

Vendredi 30 septembre ou samedi 1^{er} octobre:

"Arrivèrent deux religieuses Marianites de Ste-Croix, pour prendre la direction de l'école. . ."



Soeur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix
c.s.c., Supérieure-fondatrice 1887-1895



Soeur Marie de Sainte-Ursule
compagne de la fondatrice 1887-1891

" . . . Comme la maison n'était pas encore tout à fait terminée, elles logèrent provisoirement dans la partie de notre maison jusqu'alors occupée par Rodrigue Cyr, le meunier, et sa famille. Celui-ci était entré dans sa maison quelques jours auparavant. Les Soeurs mangèrent à notre table. Pendant quelques jours elles allèrent coucher chez Vital, puis aussitôt leurs effets de literie arrivés elles couchèrent dans leurs appartements. . ."

4 octobre:

"Elles commencèrent la classe. Bientôt il y eut une quinzaine d'enfants, puis le nombre s'éleva jusqu'à 24."

13 novembre:

"Enfin l'école étant à peu près finie, assez du moins pour être logeable je pus en faire la bénédiction. . ." " . . . Tous les fidèles présents en grand nombre se rendirent en procession avec les enfants et les deux Soeurs à la maison d'école. Je fis la cérémonie de la bénédiction selon la formule du rituel romain. . . Tous les colons ont montré beaucoup de bonne volonté et de générosité pour la mener à bonne

fin. Nous n'avons eu que très peu d'aide des grands propriétaires du canton à l'exception de 3 ou 4 et aucun secours du gouvernement. En sorte que l'on peut dire que les Pères aidés des colons ont tout fait."

Vers la fin de novembre:

"Les Soeurs s'installèrent définitivement dans la nouvelle maison quoiqu'il y eut encore quelques travaux à faire. Elles eurent d'abord 3 pensionnaires, Rose-de-Lima et Bernadette enfants de Vital Martineau et Julia enfant de Charles Martineau. . ."

9 novembre:

"Le R.P. Henri Hudon, qui avait toujours été un bon père pour moi et pour nous tous fut remplacé comme supérieur de la mission par le R. Père Hamel. Le Père Santerre avait remplacé le Père Proulx pour me seconder et ce pauvre Père fit tout le contraire. . ."

4 décembre:

"Je partais pour aller faire ma retraite à Montréal. Pendant ce temps le R. Père Hamel qui était à Nominique prêtait l'oreille à des discours malveillants contre moi et se déterminait à me retirer de Nominique. Je n'eus même pas la consolation d'aller faire mes adieux aux compagnons de mes premiers labeurs à Saint-Ignace. Je fus envoyé aux Trois-Rivières à la place du bon Père Nault qui me remplaça à Nominique.

Déo Gratias,

Amen."

(Journal du Père Marcel Martineau s.j.

ASJCF Diarium A 8-3)

"Le R. Père Supérieur m'écrit pour me signifier qu'il jugeait nécessaire de me rappeler de Nominique alléguant pour motif qu'il avait trouvé la condition financière de la résidence loin d'être rassurante et que je n'avais pas les qualités voulues pour administrer".

*(Notes du Père Martineau, s.j.
BO - 79 - 512)*

16 décembre:

"Le Père Olivier Nault, s.j. arriva à Nominique. . ."

25 décembre:

"Comme la Noël fut triste en cette année 1887. . . rien n'annonçait la naissance du Rédempteur, sauf la neige et les frimas. Le R. Père Santerre, vicaire, célèbre une seule messe à Nominique et dit

les deux autres messes dans les dessertes. Le "Gloria in excelsis Deo", chant des anges ravis, demeura sans échos dans les chapelles de la région. Seules, refoulant leur tristesse, quelques dames unies à un petit groupe de jeunes filles, entonnèrent, non sans émotion, les cantiques d'espérance et de paix."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. - 1938 p. 98)

"Au mois de décembre 1887, il y avait 35 familles résidentes formant une population d'environ 180 âmes."

(Notes sur l'établissement de St-Ignace de Nominique ASJCF - BO 79 - 54)

Lettre du Baron d'Halewyn au R. Père Martineau, s.j.

"J'aurais répondu plus tôt à votre excellente lettre si je n'avais attendu pour pouvoir vous envoyer en même temps un témoignage de reconnaissance de vos paroissiens. Vous savez mon Père, l'affection que l'on vous portait ici. Je suis certain que vous serez aussi, surpris de la consternation qu'a causée votre départ. Tout le monde excepté les trois brebis galeuses, a été accablé de la nouvelle.

Quelques-uns étaient furieux d'avoir été trompés. Le Père supérieur nous avait affirmé à moi, à M. Nantel et à M. Corbin, aux Soeurs et à d'autres qu'il renverrait ici le Père Martineau. La veille de son départ il le disait encore. Le lendemain vos ennemis annonçaient à tous, triomphants, le nom de votre successeur. Vous voyez comme cela est agréable pour nous. Nous nous sommes fait jouer comme des enfants par le R. Père Supérieur qui s'est montré beaucoup plus fin que nous, en nous faisant croire ce qui n'était pas. Avouez que la chose n'était pas bien difficile nous n'étions pas prévenus de nous méfier de lui. Puis donc, parce que trois personnes envoient au R. Père Supérieur des mensonges très bien écrits, on les croira sans autres informations et on traitera comme des imbéciles tous les autres habitants d'une paroisse parce qu'ils disent la vérité. On leur dira: "le Père Martineau va remonter; je n'ai jamais eu l'intention de vous l'enlever. Le Père Martineau et le Père Santerre se sont expliqués. Il n'y avait qu'un malentendu. Ils se sont compris. Maintenant ils vont s'entendre parfaitement." Quand les chiens jappent on leur jette un os pour les faire taire.

Ainsi donc pour être cru il suffit de mentir en termes choisis et dans une forme élégante et intelligente. Selon le R.P. Supérieur, Mme Normand, pour ne pas la nommer, est digne de foi parce qu'elle écrit bien et qu'elle est très intelligente, comme si Satan n'était pas intelligent, beaucoup plus intelligent même je crois que Madame Normand et que ceux qui s'extasiaient devant sa supériorité.

Je vous demande pardon mon Père de vous dire tout cela. Je crois heurter vos sentiments généreux qui vous ont fait pardonner à tous ceux qui vous avaient fait du mal. Mais j'écris comme je pense. Ce

n'est peut-être pas très bien écrit, mais c'est l'expression de ma pensée. Je pardonne plus facilement le mal que l'on me fait que les injustices que l'on fait aux autres surtout quand l'hypocrisie est l'arme qui fait triompher les calomnieurs. Je vous assure mon très Révérend Père, que ceux qui ont cherché à vous perdre doivent commencer à le regretter car on leur tourne ici le dos de la manière la plus catégorique. Le Père Santerre qui a voulu vous faire mépriser reçoit sa récompense, ceux qui l'ont poussé en avant le traitent maintenant d'irresponsable. . . . Croyant avoir fini son oeuvre contre vous, le pauvre Père commence à s'ingénier contre le Père Proulx après avoir montré à tout le village du Nomingue vos livres pour montrer les injustices que vous commettiez. Il se promène à L'Annonciation et démontre que les comptes du Père Proulx n'ont jamais été tenus. Que vous l'avez dit vous-mêmes mon R. Père, et que la Cie se trouve, grâce aux malversations du Père Proulx, redevable d'une somme importante à la paroisse de L'Annonciation. Il est tellement adoré de ses paroissiens qu'il n'a pu trouver un seul homme pour le conduire en voiture pendant sa visite de l'Enfant Jésus et qu'il a été réduit à marcher sur ses petites jambes.

Dans tout cela, c'est vous mon R. Père qui êtes le moins à plaindre, car vous y avez gagné sous tous les rapports. Tout le monde vous rend justice, et si vous étiez aimé ici maintenant vous êtes vénéré parce que l'admiration s'ajoute à l'affection et le mépris qu'on éprouve pour vos détracteurs augmente encore le respect que l'on vous portait. C'est spontanément que tous les habitants ont signé le témoignage de reconnaissance que l'on vous envoie et votre serviteur, en rédigeant cette formule, interprète les voeux mêmes de tous.

Au revoir mon R. Père,

Croyez au sincère et respectueux attachement de votre tout dévoué,

Joseph d'Halewyn.

(ASJCF BO 79-454)



Les arrivants

1887...

De Saint-Jovite, M. Romain Meilleur, cultivateur, Mélina Chalifoux, femme de Romain et leurs enfants, Horace et Elvina.

En mars: de St-Jérôme vient à Nominuingue, Maxime Dumoulin (36 ans), cultivateur, Marie-Louise Guay (36 ans) son épouse et leurs enfants, Tancrede (15 ans), Félix (14 ans), Wilfrid (12 ans), Emma (10 ans), Téléphore (9 ans), Maxima (7 ans), Emile (5 ans), Oscar (3 ans).

M. Maxime Dumoulin est fermier pour M. J.M. Richard, au sud du Petit Nominuingue. Il part pour la Mission de Gagnon avec sa famille le 20 janvier 1890.

Le 7 avril: de Ste-Cunégonde de Montréal François Viau (45 ans), cultivateur, auparavant cordonnier, avec son épouse Cléphir Roy (45 ans); leurs enfants, Cléophas (19 ans), François (18 ans), Rose-Anna (12 ans), Cordélia (6 ans) les accompagnent.

En mai: suite aux instances du Chanoine Plantin d'Ottawa, vient, de France, Dept. de l'Ardèche, sa nièce Marie Malosse (20 ans), accompagnée de son époux Augustin Varennes (33 ans), cultivateur. Leur fils Augustin est alors âgé de 11 mois. (égaré dans les bois juin 1891).

Madame Augustin Varennes devenue veuve a épousé en deuxième nocé Monsieur Onésime Paiement, veuf aussi. C'était une grande femme toujours vêtue de noir. Même mariés, ils ne se sont jamais tutoyés. Lui l'appelait Madame Varennes et elle Monsieur Paiement.



En juillet: de la Longue Pointe, M. André Démanche (20 ans), fils de François Démanche, et *de St-Jérôme:* Mlles Victoria Morand (20 ans), Agnès Morand (16 ans), filles d'Adolphe Morand, viennent rejoindre leur famille respective déjà établies à Nominuingue.

A une date inconnue, partis d'un endroit non identifié, M. Flavien Gaumont (51 ans) et son épouse Scolastique Guillet (48 ans), accompagnés de leurs enfants, Henri (22 ans), Armina (17 ans), Eugénie (9 ans) et d'Alphonse Gaumont viennent se fixer à Nominuingue.

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominuingue fait les 2-3 janvier 1885, complété en 1888 et 1891)

1888

22 janvier:

"Le baron d'Halewyn et quelques paroissiens transférèrent à la chapelle le petit harmonium acheté de leurs deniers et si cordialement offert au Père Martineau. . . et pendant la grand'messe l'instrument vibra, pour la première fois."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 99)

28 janvier et 17 février:

Tremblement de terre.

(Agenda de Philomène Hottin et de David Lefebvre)

16 avril:

Lettre du Rév. P. Nault au Rév. P. Martineau . . .

"Avez-vous mangé du sucre nouveau aux Trois-Rivières? Il s'en fait ici, en petite quantité cependant. M. Lalande m'a fait la gracieuseté de m'envoyer une bouteille de bon sirop la semaine dernière. Je suis invité par Mme Ouimet à aller manger de la trempette etc., etc. . . Le printemps est bien tardif. Il n'y a pas assez d'eau au moulin."

(ASJCF - BO 79 - 289)

1 mai:

Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.

". . . Et voici que nous entrons dans le mois des fleurs avec une couche de neige épaisse d'au moins 9 pouces. . ."

(ASJCF - BO 79-291)

29 juin:

". . . Fin de la première année scolaire à St-Ignace de Nominigüe: "Après des examens publics, présidés par le Père-curé et son nouveau vicaire, le R.P. Mouvet, les élèves qui ont donné satisfaction reçoivent des félicitations du Président et des récompenses, dont les parents se montrent aussi fiers que leurs enfants. . ."

7 juillet:

". . . Sous la garde du Frère Boily, jésuite convers, les religieuses reprennent en sens inverse, l'itinéraire suivi en septembre dernier. . . La distance de cent huit milles qui sépare Nominigüe de St-Jérôme exige encore trois longues journées de voiture. . ."

En août:

. . . *Voyage de retour des religieuses.* . .

"Sous prétexte de gagner du temps, leur guide, jeune homme inexpérimenté, engagea sa monture en pleine forêt, dans une voie plus courte mais nouvellement tracée. Cette voie tortueuse, parsemée d'obstacles, ne permettait d'avancer qu'avec une extrême lenteur."

"Malgré les contretemps on espérait sortir du bois avant la noirceur; mais l'on avait compté sans la voiture qui se brisa et sans la rencontre d'un énorme pin que des bûcherons venaient d'abattre, lequel contrairement à leurs prévisions, était tombé en travers de la route déserte."

"Il n'est qu'un moyen de sortir de ce mauvais pas: ébrancher l'arbre à l'aide de la hache et du couteau dont le guide est heureusement pourvu; puis, à trois, soulever la barouche et lui faire sauter le tronc renversé. Rassemblant leur courage et conjuguant leurs forces, les trois voyageurs réussissent à se remettre en route après un travail de près de deux heures. Deux fois encore, en cette même forêt, les Soeurs devront aider leur conducteur à dégager de ses entraves la voie périlleuse qu'il a choisie. Par surcroît, le soleil baisse et le ciel se couvre: il en descend bientôt une pluie fine et pénétrante contre laquelle l'unique parapluie préserve à peine les deux coiffes tuyautées."

". . . on décide avec sagesse de faire halte pour la nuit dans la hutte du gouvernement, que l'on atteint à la brunante. Cette hutte, au coeur de la forêt, est un misérable abri à peine chauffé, ouvert aux passants en quête de repos et aux bûcherons, surpris au travail par le mauvais temps ou par l'obscurité. Les soeurs, transies de froid y claquent des dents jusqu'au matin."

"Soeur Marie de Sainte-Ursule, ajoute en narrant l'aventure: "Ces misères ne nous décourageaient point. Loin de là, nous lorgnant l'une l'autre, nous avions peine à réprimer le fou rire à la vue de nos bonnets biscornus et de nos mines piteuses . . ."

"Durant plusieurs années, tous nos voyages rencontraient des ennuis de ce genre ou d'autres aussi désagréables."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938
pp. 101, 102, 106, 107, 108)*

16 octobre:

Lettre du Rév. Père Mouvet s.j. au R. Père Martineau, s.j.

"On bâtit une belle allonge au couvent pour cuisine et réfectoire avec galerie de deux côtés. Un côté de cette galerie est couvert. Avant cela le Père a fait arranger l'intérieur du couvent. On a mis les plafonds en belles planches d'un demi-pouce et posé les deux séparations en entre-deux au rez-de-chaussée et passé 2 nouvelles couches d'enduit sur tout le tour en outre de la couche mise l'an dernier. On a fait de même pour la nouvelle cuisine avec le plancher. Je pense que la

maison sera bien confortable, cet hiver. Nous avons déjà fait en été avec Vital une petite cuisine 12' x 12' au pignon du côté de la chapelle elle servira de dépense. On ne pourra pas dire que le Père Nault n'a pas fait tout son possible pour rendre aux bonnes Soeurs le séjour de Nomingue aussi agréable que possible.

Je suis occupé à clôturer le cimetière 40' x 40' pagés de 10 pouces, colombages de 3" x 3" et triangles de 3 pouces de large.

Ce sera fini pour le 1 novembre. Je ferai une allée dans le milieu, une transversale avec une grande croix de 10' de hauteur au milieu. . ."

(ASJCF - BO 79-293)

17 décembre:

Lettre du R.P. Nault, s.j. au Père Martineau s.j.

"... Il est bien vrai que notre ami d'Halewyn est allé, il y a quelque temps haranguer les gens de L'Annonciation. Il s'agirait tout simplement d'y établir une société d'agriculture. Vous ne savez pas que nous avons eu il y a 5 ou 6 semaines la visite de M. Edouard Barnard. Il nous est arrivé à ma grande surprise un vendredi soir par des chemins impraticables et au temps impossible. Il n'importe. Il désirait rencontrer les gens du cercle. Dès 3 heures du matin j'envoyais un courrier, et à 10 heures M. Barnard pérorait en présence d'une quinzaine d'auditeurs on ne peut plus attentifs sur silo, laiterie, crèmeuse, baratte, etc., etc. Le conférencier fit des compliments à nos gens. Il faut avouer qu'ils étaient un peu mérités. On était bien content de part et d'autre. Dans l'après-midi je conduisis M. Barnard à L'Annonciation, et après la messe le lendemain il expliquait aux habitants réunis à la maison d'école le but de son voyage. Même enthousiasme qu'à St-Ignace puis vint la Chute puis La Conception. Mercredi, le délégué de chacune de ces localités se réuniront à la Chute pour élire les officiers de la 4e société d'agriculture du comté d'Ottawa. . . Notre petit couvent est assez confortable et pas trop malpropre. Malheureusement nos braves colons ne se forcent pas assez d'y envoyer leurs enfants. Notre silo a réussi, résultat: Vous vous rappelez "la Boum" qui devait subir le sort de "Caillette" et de "Dosblanc" de Charles, passées de vie à trépas pour n'avoir pas fait leur devoir comme laitières? Mais ne voilà-t-il pas que le fourrage vert change tout. La traite a doublé, en sorte qu'il faudra peut-être lui faire grâce."

(ASJCF - BO 79-293)



Les arrivants

1888...

Le 30 mars: de Ste-Agathe viennent s'installer à Nomingue M. Hyacinthe Campeau (28 ans), cultivateur, son épouse Malvina Chalifoux (23 ans), et leurs enfants, Joseph (3 ans), Perpétue (2 ans), Napoléon (1 an).

En juillet: de Fall River, U.S.A. François Chrétien, son épouse Ernestine Lussier et leurs enfants, Dorilla, François Xavier, Florida.

De la Bastide, Ardèche, diocèse de Veiriers, France, Louis Cornut (38 ans), cultivateur, et Marie Audigier (42 ans) son épouse, leurs enfants, Louis (15 ans), Germain (12 ans), Victor (8 ans), et Rémi (né en octobre).



A leur arrivée à Nomingue ils ont habité un an chez le baron. Le baron avait alors 3 enfants. Marie Audigier, instruite, enseignait aux enfants. Ensuite ils se sont construit une maison de bois rond dans le 7^e rang. Plus tard ils se sont construit une maison de pièces sur le chemin Chapleau. Cette maison a été vendue en 1952 à Monsieur Marcel Chartrand.

Enfin en automne: de St-Félix de Valois, Comté de Joliette, Gabriel Poirier (65 ans), cultivateur et Angéline Mousseau (51 ans) son épouse. Leurs enfants, Louis (21 ans), Cyprien (14 ans), Hermas (11 ans), les accompagnent.

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nomingue fait les 2-3 janvier 1883, complété en 1888 et 1891)

1889

11 février:

Lettre du R.P. Nault s.j. au R.P. Martineau s.j.

"... on ne peut oublier la colonisation. Ça ne va pas très vite mais ça progresse cependant. Ce chemin de fer voyez-vous qu'on attend toujours. Peu de nouveaux colons l'an dernier mais ceux qui y sont ne s'en iront pas facilement, ils paraissent attachés à la place. . . M. L'abbé Plantin est allé nous chercher du monde en France. . . Vital et Hottin sont actuellement à poser la 3e moulange. Il en est bien temps n'est-ce pas? Impossible toutefois de le faire plus tôt. J'ai commandé un planeur mais je ne sais encore s'il viendra. J'ai fait faire 500 billots dont plus de 200 sont déjà rendus au moulin. . . Le couvent va assez bien, pas beaucoup d'élèves encore. Un plus grand nombre de petits garçons viendraient si on pouvait les loger au village. . .

(ASJCF BO 79-297)

14 mai:

Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.

"... Nous avons planté nos 50 pommiers qui devront porter fruit dans trois ans ou plus tard. Les Pères seront-ils ici pour en profiter? Je l'espère, je n'aurais pu en dire autant il y a 8 jours, vous savez ou vous ne savez pas qu'il a été fortement question de supprimer la mission de Nominigüe. . . Monsieur Plantin doit nous arriver demain avec 5 ou 6 familles françaises. Quelques familles canadiennes sont annoncées pour le cours de l'été. Il se fait beaucoup de défrichement. Nous avons un forgeron. J'entends d'ici, il est installé sur le petit emplacement du coin voisin du père Jetté, retentir l'enclume sous les coups de marteau. Ce forgeron est un jeune homme que j'ai amené de St-Maurice à mon dernier voyage. Je lui ai fait bâtir une jolie forge. M. D'Halewyn nous prête son agrès en attendant que nous puissions nous en procurer un. Je vous prie de croire que les gens sont contents. Le jeune homme est à notre service à tant par mois. Ça fera son affaire et la nôtre aussi. Il travaille à la maison quand il n'y a pas d'urgence à la forge, ce qui arrive très fréquemment car les gens sont avertis de n'apporter que l'ouvrage le plus pressé pendant le temps des semailles. Nous avons trois bâtisses en marche, une grange pour nous, un hangar pour nous et un pour les Soeurs. Il va nous en coûter, néanmoins il n'y a pas à retarder. . ."

(ASJCF BO 79-2102)

Au printemps:

"Grâce aux secours de la Société de colonisation, les Soeurs purent se construire une grange et se munir d'instruments agricoles, en vue de cultiver le terrain que les Jésuites leur avaient gracieusement concédé. Aidée de quelques garçonnets, Soeur Marie de Sainte-Ursule réussit à épierrer et à ameubler un jardin potager de quatorze carrés, séparés par des allées tirées au cordeau. Ce jardin rapporta cent pour un de la semence qu'on lui confia. . . Quelques légumes atteignirent un poids phénoménal, à preuve, un chou de 25 livres, la récolte de patates s'éleva à 50 minots. Pour le pauvre couvent, tous ces produits constituaient une richesse qui frisait l'opulence. . . Mais l'hiver vint . . . et la belle provision ne put échapper entièrement à ses rigueurs. Toutefois la quantité que l'on réussit à préserver de la gelée suffit aux besoins de la petite communauté. . ."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 pp. 110-111)

10 octobre:

"Grande joie à la nouvelle que le "Grand Occidental"* va enfin commencer".

*(Journal du Père Olivier Nault s.j.
ASJCF - BO 137)*

* Cie de chemin de fer.



Les arrivants

1889 . . .

En mars: de L'Annonciation, canton Marchand, Cléophas Charbonneau (22 ans), cultivateur, Céline Fillion, son épouse et leur fils, Joseph Ouidore, né le 30 août 1889.

En juin: du Département de l'Ardèche, France, Jean-Baptiste Brun (29 ans), cultivateur, Dolphine Bonnefoi (29 ans), son épouse. Leurs enfants, Jean-Baptiste (5 ans) (égaré dans le bois avec l'enfant Varennes, juin 1891), Dolphine (2 ans), Marius (4 mois). Le père de Jean-Baptiste, M. Augustin Brun (71 ans) les accompagne.

De Saint-Maurice de Champlain, Jean Lamothe (Johnny), forgeron.

De Saint-Lazare, François Levac (veuf de Eurélie Dupont) accompagné de Marcelline Levac, son épouse d'un deuxième mariage.

(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominigüe fait les 2-3 janvier 1885, complété en 1888 et 1891)

1890

20 mai:

Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.

"Il y a encore 1 pied de neige à certains endroits. Quand l'hiver passera-t-il? En attendant nous nettoyons la pointe du moulin brêché (sic) il y a deux ans. Vous savez sans doute que la chaussée a été exhaus-sée de 3 pieds. Elle renverse actuellement. Nos dommages sont considérables. Je ne m'en tirerai pas à moins de \$400.00. . . On travaille activement au chemin de fer. Monsieur Bureau qui était ici il y a trois semaines me dit qu'il serait ici dans deux ans."

(ASJCF - BO 79-2103)

31 mai:

"On met le feu à l'abatis après dîner, ça brûle magnifiquement, les tourbillons de flammes et de fumée offrent un spectacle terrible, en quelques instants le feu parcourt une distance de 30 arpents".

1 juin:

"Encore des feux — le feu prend dans nos patates, on craint pour le moulin, on passe une partie de l'après-midi à arroser. La présence de Saint-Joseph, installé il y a quelque temps sur le moulin nous rasure. On nous apprend que le colon de M. Beaubien, H. Campeau s'est brûlé les mains et le visage assez grièvement. Sa grange avec moulin à battre, écurie avec cheval, etc. . . perte entre \$300.00 et \$400.00."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)
(ASJCF BO — 137)*

10 novembre:

Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.

"Nous serons peut-être obligés nous-mêmes de partir bientôt. Chose certaine, c'est que le Père supérieur n'aime pas le Nominique. . . Au printemps nous saurons à quoi nous en tenir sur le sort futur de notre petite colonie . . ."

(ASJCF - BO 79-2106)

1 décembre:

"Incendie au couvent, peu de dommages — on en est quitte pour remplacer un assez long bout de tuyau. . ."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)
(ASJCF BO — 137)*

Les arrivants

1890...

Monsieur Arthur Huot et son épouse Julie Lapierre, viennent s'établir à Nominigüe. (Monsieur Huot est garde-chasse et de pêche, pour plusieurs comtés pendant plusieurs années).

Madame Céline Drouin, jeune épouse du 29 septembre, accompagne son nouvel époux Hormidas Lefebvre.



Personne de caractère, plusieurs se souviennent encore de cette sage-femme pleine de ressources. Aide précieuse pour les Religieuses de l'Ecole Ménagère lorsqu'il s'agissait de l'utilisation du lin, des teintures, du tissage. Même à un âge avancé la fatigue semblait n'avoir aucune prise sur elle. Elle a habité les maisons de la famille rue St-Ignace. Une de ses filles vit encore, Jeanne Lefebvre, religieuse chez les Soeurs de Ste-Croix.



1891

2 juin:

"On se plaint de la sécheresse en particulier au Nomingue."

"Deux petits garçons l'un âgé de 7 ans, fils de J. Bte Brun, l'autre âgé de 5 ans, fils d'Augustin Varennes se perdent dans les bois. On les cherche en vain pendant plusieurs jours. Grande désolation dans les familles. On croit qu'ils ont été dévorés par les ours."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)
(ASJCF BO - 13?)*

Monsieur Pierre Varennes raconte comment se sont égarés son frère aîné et un jeune Brun en juin 1891.

D'après ce qu'il dit, pour l'avoir entendu de sa mère, Monsieur Augustin Varennes avait demandé l'aide de M. Brun pour construire.

Les enfants aimaient à suivre leur père.

Travaillant à quelque distance, après le dîner les enfants rentrèrent quelques quartiers de bois comme le leur avait demandé Madame Varennes (Marie Malosse) en récompense de quoi elle leur avait donné un peu de sucre (les bonbons sont rares). Ils partirent ensuite rejoindre les hommes au travail. Qu'advint-il? Personne ne le sait au juste.

A l'heure du souper on était en juin, Madame comme d'habitude sonne l'heure en frappant une pièce de métal suspendue exprès pour ça (on n'avait pas de montre). Les hommes revinrent, se lavèrent les mains, firent un brin de toilette. Madame Varennes de dire: "Et les enfants?" — "On ne les a pas vus de l'après-midi!" On se mit à la recherche des deux petits. . .

On organise la battue systématique. Il vient des gens de partout pour aider la recherche.

Peine inutile. . . Pendant trois semaines ce fut l'angoisse indescriptible! . . .

*(Notes de M. Jean-Paul Poulin,
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

. . . La colonisation, très prospère dans le principe, subit un arrêt très désavantageux. La plus grande partie des lots du canton Lorange a été acquise par des propriétaires riches demeurant pour la plupart à Montréal. Ces personnes placèrent sur leurs terres quelques fermiers, mais bientôt rebutés par les dépenses, elles se découragèrent, renvoyèrent leurs tenanciers et demeurèrent tranquilles. Il s'en suivit que la population au Nomingue diminua plutôt qu'elle n'augmenta; les missionnaires luttèrent de toutes leurs forces contre ce désastreux état de choses, mais ce fut en vain. Les terres vacantes

étant très éloignées, et de plus privées de chemin, restèrent sans acquéreurs, et la mission demeura stationnaire durant plusieurs années. Les travaux du chemin de fer furent suspendus et la mort du curé Labelle survenue à l'improviste diminua sensiblement l'élan de la colonisation. Ce fut au milieu de ce découragement universel que les R.R. P.P. Jésuites songèrent à abandonner à leur tour les Missions du Nord. Les promesses qu'on leur avait faites n'avaient point été réalisées, le Nord offrait alors peu de chances d'avenir. La Société de colonisation de Montréal était presque dissoute et n'envoyait plus de secours. Il semblait que le grand oeuvre du curé Labelle n'aboutirait à rien. . ."

*("Notice historique sur la Mission de St-Ignace de Nominique."
Manuscrit d'un c.r.i.c.
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

". . . Dans le cours de l'année 1891 la Compagnie de Jésus décidait d'abandonner définitivement les missions du Nord. Mgr l'Archevêque d'Ottawa s'adressa alors aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception dont la maison mère est à St-Antoine en Viennois France. Cette congrégation restaurée en 1870 par le R. Père Dom Adrien Gréa, vicaire général de St-Claude, venait de fonder un Prieuré dans l'archidiocèse de St-Boniface, Manitoba. Mgr d'Ottawa demande pour son diocèse, la même faveur. . ."

12 juin:

Lettre de Mgr Duhamel à Dom Gréa c.r.i.c.

"Je vous envoie, avec cette lettre, l'inventaire des biens meubles et immeubles que les Pères Jésuites sont prêts à céder, par acte notarié à ceux qui voudront bien accepter de faire l'oeuvre qu'ils ont commencée dans l'intérêt de la colonisation que le manque de sujets les force d'abandonner."

("Lettre citée dans 'La Nouvelle France' déc. 1912 p. 568, citée de nouveau, avec commentaires, dans 'Observations au sujet d'un collège à Nominique' du R.P. M. Martineau, s.j. ASJCF - BO 79-5)

12 août:

Lettre de Mgr Duhamel à Dom Gréa, c.r.i.c.

"Toute la propriété des Jésuites à Nominique vous sera cédée gratuitement à la condition de continuer l'oeuvre de la desserte des colons qui s'établissent dans cette partie de mon diocèse."

*("Observations au sujet d'un collège à Nominique"
R.P. M. Martineau, s.j.
ASJCF - BO 79-511)*

23 août:

"Le Père Nault annonce à la paroisse que les Pères vont quitter Nominique. Grand émoi. Aussitôt après la messe on signe unanimement une requête adressée à Mgr d'Ottawa demandant à garder les Pères. Monseigneur répond que ce n'est pas lui qui envoie les Pères, mais que ce sont eux qui veulent s'en aller."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)
(ASJCF - BO 137)*

*Brouillon de lettre du R. P. Martineau à un destinataire non cité . . .
Vital?*

". . . Je savais depuis longtemps la décision prise par le Père Hamel d'abandonner Nominique. . . Votre requête à Monseigneur est venue trop tard. . . Il y aurait espoir avec le nouveau supérieur le Rév. P. Renaud. . . Signez immédiatement une nouvelle requête. . . Il faut vous hâter car si les Pères sont partis de France, il n'y a plus moyen d'y songer. . ."

(ASJCF - BO 79)

21 octobre:

"Arrive une lettre du R.P. Supérieur qui nous dit de quitter Nominique au plus tôt".

25 octobre:

"Grand-messe d'action de grâce en l'honneur de Saint-Ignace . . . on ne sait pas quand nos successeurs arriveront. Après la messe, présentation d'une adresse par M. d'Halewyn au nom de la paroisse — il y a des larmes voilées de part et d'autre. C'est triste en effet — adresse un peu plus tard par les élèves du couvent. Départ du Père Nault — minutes avant-midi. Adieu beau Nominique. Les F.F. Leclair et Lavoie étaient partis une couple d'heures plus tôt".

30 octobre:

"On nous annonce que nos successeurs sont en route pour le Nord — Tant mieux —"

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)
(ASJCF - BO 137)*

31 octobre:

" . . . Les nouveaux missionnaires arrivèrent à Nominigüe. C'étaient Dom Léon Dunoyer, prier, Dom Louis Marie Vuaillet, Frère Antoine et Frère Martin. . . "

*("Notice historique sur la Mission de St Ignace de Nominigüe"
Manuscrit d'un c.r.l.c.
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

Lettre du R.P. Marcel Martineau, s.j. au R. P. Stéphane Proulx, s.j.

" . . . Vous ne savez peut-être pas que l'abandon de Nominigüe par le Père Hamel a été fait à l'insu du Gouvernement, du département de la colonisation. . . Monsieur Beaubien en a été très vexé, il a aussitôt formé le dessein de nous faire rentrer dans cet établissement. . . "

(ASJCF - BO 79)

16 décembre:

" . . . Le dernier acte signé par le P. Nault dans les registres est du 25 octobre 1891. Et le premier acte signé par le R.P. Léon Dunoyer, Chanoine Régulier de l'Immaculé Conception qui nous remplaçait est du 5e jour de novembre 1891. . . "

*(Journal du Père Marcel Martineau, s.j.)
(ASJCF Diarium A 8-3)*



— “*au temps des Chanoines Réguliers
de l’Immaculée Conception*”
1891-1914

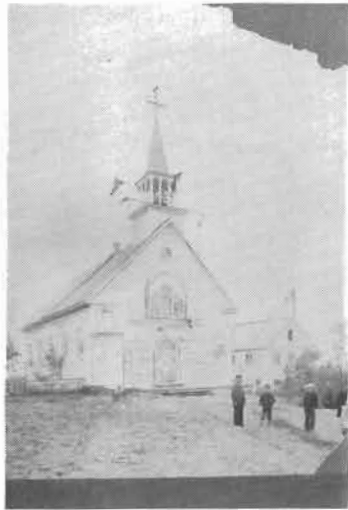
1892

17 juillet:

Lettre de M. Vital Martineau au R.P. Marcel Martineau.

“... Tu sais aussi que nous sommes à bâtir une chapelle. C’est... Beauchamp de St-Jérôme qui conduit les travaux. Le carré est levé. La grandeur est de 70’ x 40’, 22 pieds de hauteur de carré, elle est bâtie à côté de la croix qu’il y avait sur le côteau quand nous sommes arrivés...”

... Il y a eu confirmation; il y a eu 14 petits garçons et 6 petites filles. ...



La “Vieille” église bénite le 16 décembre 1892, démolie en 1934. Le monastère des Chanoines Réguliers de l’Immaculée Conception, y attenant fut construit en 1894. Plusieurs fois agrandi, le monastère est devenu aujourd’hui l’Institut de Métaphysique appliquée. Une ancienne nous dit: “L’intérieur était très beau, tout était blanc et or. Il y avait un grand dais rouge...”

... Il y a \$1,500.00 de votés pour réparer le chemin Chapleau jusqu'à la Lièvre. Les travaux sont déjà beaucoup avancés. Il y a aussi \$600.00 pour le chemin qui va chez Paiement entre le 4e et 5e rang. . .

... Nous avons maintenant 2 malles par semaine. Il nous vient une malle par Papineauville. Je me suis acheté un autre cheval et un 'buggie'. Le tout me coûte \$126.00 . . ."

(ASJCF - BO 79-363)

14 septembre:

Lettre de Maria Martineau à son oncle Marcel Martineau.

"... La chapelle nouvelle achève, nous devons entrer avant l'hiver; nous serons bien mieux. . .

... Les chars approchent toujours du Nomingue: Il y a un train qui vient tous les jours à Ste-Agathe et ils travaillent la ligne jusqu'à St-Jovite, nous avons les provisions bien meilleur marché déjà. . .

... Je vous envoie .25¢ pour une messe pour les âmes du purgatoire. . ."

(ASJCF - BO 79-363)

10 octobre:

Lettre de Vital Martineau au R.P. M. Martineau, s.j.

"... Notre chapelle est bien avancée. Je crois qu'elle sera terminée dans 4 ou 5 semaines maintenant. Je crois bien en avoir déjà dit quelques mots. Je crois qu'elle va coûter tout près de \$3,000.00. Les Pères ont emprunté, jusqu'à présent \$1,500.00. Cela va faire une jolie chapelle, elle paraît très bien, il y a un clocher. La flèche a 37 pieds. Le coq sur la croix est à 71 pieds de terre. Je pense qu'ils vont transporter la cloche bientôt. . .

... La récolte est maintenant terminée. J'ai récolté cette année,

120 minots d'avoine	20 minots de pois
28 minots de sarrazin	120 minots de patates
20 minots d'orge	

La récolte a été bonne cette année. . ."

(ASJCF - BO 79-363)

15 décembre:

"... Le Révérend M. Ouimet, curé de St-Jovite, bénissait solennellement le nouvel édifice. C'est une construction en bois qui rappelle plutôt le style Roman qu'elle ne le reproduit. L'église est surmontée d'un joli clocher. . ."

(ASJCF - BO 79-61 Mission Saint-Ignace du Nomingue)

1893

12 mars:

"... vers 8 heures du soir... Au secours! au secours! la cheminée de l'église est en feu!

... Le feu s'éteignit peu à peu de lui-même, avant que les colons n'aient organisé la chaîne de seaux d'eau pour le maîtriser..."

7 mai:

"... Le feu se déclare, vers 10 heures du soir, à la grange des Religieuses, qu'un espace de dix pieds à peine sépare de leur résidence... Mais en dépit de la promptitude des secours... il fut impossible de l'éteindre en ces bois résineux... En moins d'une heure, la modeste construction est réduite en cendres... (Le couvent est préservé)"

"... Une terrible maladie contagieuse, typhoïde, vint jeter la consternation dans le paisible village de St-Ignace. Le R.P. Etienne Rioux, c.r.i.c. en fut la première victime... En attendant l'arrivée du médecin, qu'il fallait toujours aller chercher très loin, on eût recours au baron d'Halewyn..."

("Vers un glorieux passé" R.S.C pp. 135-136-137)



Les arrivants

1893...

A des dates inconnues, arrivent à Nominique: Alexandre Forget dit Despaties; son épouse Odina Constantineau (soeur de Calixte Constantineau) l'accompagne.

De Trois-Rivières François-Xavier Laroche (Franck Laroche); il épouse en 1894, Rose Anna Viau, fille de François Viau.
Jérôme Laroche (alias Stone) et son épouse Marie Ouimet.

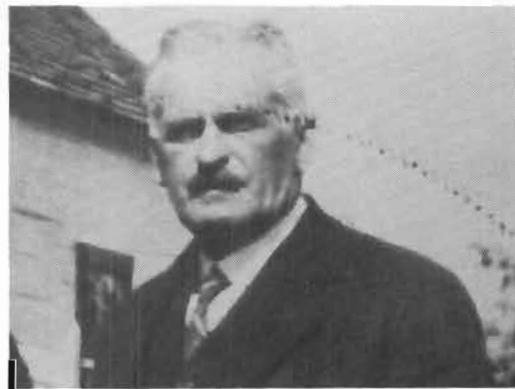
Elzéar Quevillon, sa femme Amanda Quevillon accompagnés de deux enfants, Elzéar (3 ans) et Juliette (1 an).



La famille Elzéar Quevillon — 1ère rangée: Paul, Marguerite, Albert (Ti-Blanc). 2e rangée: Juliette, Amanda, Elzéar (père), Cécile. 3e rangée: Emelda, Georgiana, Blanche Corbeil, Elzéar (fils), Amanda (bébé), Demerise, Ernest.

Joseph Edouard Rodier, fils du notaire Edouard Rodier de St-Jérôme; il était étudiant en médecine. Lors d'une vacance chez son oncle Eugène Corbin il rencontre Rose de Lima Martineau, qu'il épousera en 1898. Cette rencontre l'amène à se fixer définitivement à Nominique.

Homme instruit, cultivé, élevé dans l'aisance, s'installe sur les lots de son père, près du Petit Nominique, sur une terre ayant d'abord été défrichée par son oncle Eugène Corbin (aujourd'hui propriété de Philippe Larivière). Plusieurs fois secrétaire de la municipalité, greffier, etc... Monsieur Edouard Rodier pratique aussi le métier de mesureur de bois.



Enfin, Aldéric Loïselle, venu de Ste-Cunégonde Montréal, son épouse Mathilde Quevillon, deux enfants, Olier (3 ans) et Frenk (1 an) viennent aussi s'établir ici.

(Selon le recensement des c.r.s. et les registres paroissiaux)

1894

5 janvier:

"... A l'heure matinale où les Religieux offrent au ciel l'hommage du divin sacrifice. Gardienne au couvent, ce matin-là, la supérieure aperçoit tout à coup un jet de flammes qui sort du toit du presbytère. Vite elle donne l'alarme; mais cette fois le feu, nouveau méfait du tuyau extérieur sans cheminée, demeure impitoyable. En moins d'une demie-heure, le très pauvre monastère des Chanoines est littéralement détruit..."

"... Ruinés et sans abri, les Pères sont charitablement hospitalisés par les Religieuses qui mettent temporairement à leur disposition le rez-de-chaussée de leur résidence..."

27 janvier:

"... La supérieure, nouvelle proie de la fièvre typhoïde, est forcée de s'aliter... Les Religieux... se considérant à charge au couvent, se hâtent de le quitter. Ils élisent domicile dans la sacristie de l'église..."

"... Les élèves dont plusieurs sont atteintes de la contagion sont renvoyées dans leurs familles. L'une d'elle, Marie-Anne Chartier, de L'Annonciation, trop malade pour réintégrer le toit paternel, est gardée au couvent. Elle meurt après quelques jours... Ses parents éplores viennent au-devant du cercueil de leur chère enfant, et lui font cortège jusqu'en l'église de L'Annonciation..."

"... La supérieure dont l'état s'aggrave reçoit les derniers sacrements... Informée que deux autres Soeurs sont atteintes, la R. Mère supérieure générale, dépêche aussitôt S. M. de Sainte-Romaine, pharmacienne, et S. M. de Sainte-Félicité, avec instruction de ramener les malades à l'infirmerie de la maison-mère..."

2 juillet:

"... Le couvent fermant ses volets et ses portes, reste désert..."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. pages 140-141-142-143)

Août:

A cause de l'incendie de la pauvre habitation des Pères on est "... contraint par la force des choses de construire auprès de l'église un petit monastère que le R. Père Dom Adrien Gréa, alors en visite à Nomingue, put bénir dans le courant du mois d'août 1894."

(Archives diocésaines - Evêché de Mont-Laurier,

Manuscrit de la main d'un C.R.I.C.)

4 septembre:

"Fermées depuis 7 longs mois, les classes s'ouvrent à nouveau. . . Vingt-cinq enfants s'inscrivent le jour de la rentrée; ce nombre s'élève jusqu'à trente-deux après les récoltes. . ."

("Vers un glorieux passé" R.S.C p. 145)

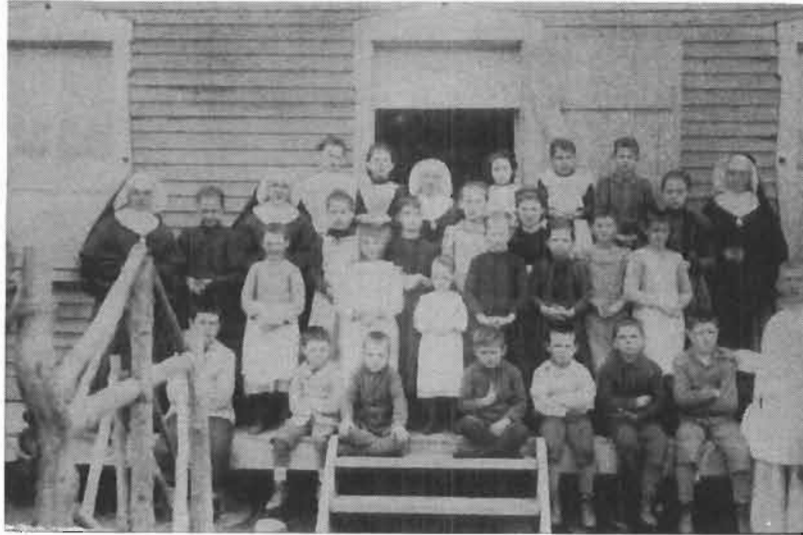


Photo prise à la porte de l'école en 1894. On remarque le R.P. Etienne Riou c.r.i.c. et Soeur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix, Soeur Marie de Saint-Anastase, Soeur Marie-de-Sainte-Mélanie, Soeur Marie-de-Sainte-Praxède accompagnées de leurs élèves.

" . . . 24 familles étaient établies à Nomingue. . ."

("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kamika 1822-1937"

Maurice Lalonde)

Les arrivants

1894 . . .

En 1894, Polydore Cadieux, jeune homme de Ste-Sophie vient à Nomingue. Il épousera en 1904, Rose Alba Labelle fille de Joseph Labelle et de Philomène Clément. Il est le seul arrivant de cette année-là.

(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)



1895

Juin:

"... Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, fait sa visite pastorale. . . Pour la circonstance, les rues sont jalonnées de jeunes plants, les maisons pavoisées; deux arcs de triomphe. . . ornent le parcours. . . L'un de ces arcs est élevé en face de l'Église et cette dernière a déployé ses plus belles décorations. . ."

22 août:

"... La nouvelle supérieure arrive à la mission. . . C'est Soeur Marie-de-Sainte Dorothee. . ."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 147-157)



Les arrivants

1895 . . .

Maurice Poirier, son épouse Elisabeth Rolland et deux enfants Oscar (2 ans) et Ernest (1 an) nous viennent de *Côteau St-Pierre*.

De St-Henri, Montréal, Jean-Baptiste Bonhomme, son épouse Rose de Lima Lemieux et leurs enfants Henri (6 ans), Laura (4 ans) et Anna (1 an). Ainsi que Louis Bonhomme et son épouse Rose Alba Lalonde.

Albert Falardeau, jeune Montréalais: il épousera Céline Labelle fille de Joseph Labelle et Philomène Clément en janvier 1899.

Nous retrouvons pour la première fois au recensement des c.r.i.c. en 1895, les noms de Jean-Baptiste Bernard, Algonquin, Angélique Simon, métisse, son épouse et Simon leur fils âgé de 21 ans.

De la même famille, nous voyons cités, Charles Bernard, sa femme Isabelle; leur fille Marie Louise Rosalma, baptisée le 13 mars 1895, se trouve au registre paroissial.

Au même registre apparaissent les noms de Joseph Hogue, Alma ou Hosanna Caron son épouse et leur fils Joseph, ainsi que Joseph Desbiens, Adeline ou Adrienne Côté son épouse.

De Montréal Isaïe Viau (43 ans), son épouse Joséphine Brunet (42 ans) et leurs enfants Noé (9 ans), Florian (4 ans), et Joséphat (2 ans) s'installent aussi à Nominigüe.

(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)

1896

8 janvier:

Lettre du R.P. Joseph Cottet à Mgr Duhamel

"... Vous savez, Monseigneur, que tous nos lots de village et tous nos lots de ferme (ce qui comprend une grande étendue de pays) sont concédés avec cette clause expresse qu'on ne vendra point de liqueur enivrante en détail et cela sous peine de nullité de la vente. Or vous apprendrez avec étonnement, Monseigneur, que parmi tous ces lots un seul fait exception. Le R.P. Nault, s.j. a concédé un lot aux portes du village (à vingt minutes de l'église) sans mettre de réserve ni quant à la licence, ni quant aux chapelles ou écoles protestantes, ni quant aux maisons malfamées. Cela m'a surpris profondément. En allant aux renseignements près de M. Morand, celui-ci m'a dit qu'il avait obligé le P. Neault ou bien à renoncer à toutes ces réserves, ou bien de lui payer la valeur des billots que les R. Pères avaient coupés sur sa terre à lui, Morand (la valeur d'environ \$79.00 dollars). Le R.P. Neault après une longue résistance a fini par céder. Cela est tout à fait fâcheux et va nous gêner terriblement pour le maintien de nos réserves. J'ai essayé auprès de Morand de nous faire redonner ces réserves sur sa terre, employant les motifs naturels et surnaturels. Je lui ai même offert comme compensation un lot de village. C'est inutile. Un peu ébranlé parfois, il ne veut pas consentir à se désister. . ."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier
Document pour l'histoire de Nominigüe. M. Jean-Paul Poulin, ptre)*

13 janvier:

"Première élection municipale: 304 personnes ont voté"

Premier conseil municipal:

Monsieur J. Anthime Lalande, maire; Messieurs J. A. Laberge, Altyre Charlebois, Dolphis Morand, père, Eugène Corbin, Mélasippe Charbonneau, Hormidas Lefebvre.

9 mai:

Avis public —

"Que tout propriétaire d'un ou plusieurs lots situés dans le village ait à planter des arbres savoir tous les vingt pieds et à dix pieds de la ligne sur les rues de cent pieds. Tous les vingt pieds et à six pieds de la ligne sur les rues de soixante pieds et cela sur tout front de rues."

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

6 juillet:

"A une assemblée publique des contribuables de cette municipalité dûment convoquée. . . Tenue suivant la loi . . . , pour y élire 5 commissaires."

(Premier registre de la Commission Scolaire p. 11)

21 août:

Première licence d'auberge octroyée.

"Résolu à l'unanimité qu'une licence d'auberge soit accordée à condition que M. Laroche bâtisse d'ici au printemps 1897 dans le village une écurie et remise le tout conformément."

Résolu

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

22 août:

Lettre du R.P. Cottet à Sa Grandeur Monseigneur L'Archevêque d'Ottawa.

"... J'ai fini par trouver le Percepteur du Revenu qui s'occupe de Labelle et du Nomingue. C'est M. Martin de Buckingham. . . Il a été fort étonné qu'il y eut une licence au Nomingue. Non seulement il ne l'a pas accordée, mais il n'a pas même reçu aucune demande à ce sujet. Volontiers, il aurait poursuivi et fait infliger une amende. Je l'en ai dissuadé, je lui ai dit que mon seul désir était de voir arrêter cette licence. Il a été alors convenu qu'il écrirait à notre maire et à l'hôtelier et qu'il demanderait en particulier à ce dernier s'il avait une permission par écrit de la Corporation du Collège Nomingue, attendu qu'une des clauses de la concession de son lot est qu'il ne s'établira aucun débit de liqueurs enivrantes. Quand l'hôtelier viendra me demander cet écrit, je le refuserai, et tout sera dit. Dans le cas même où la licence serait accordée, je suis décidé à l'interdire, comme c'est notre plein droit. M. l'avocat Beaubien m'a donné une consultation par écrit attestant ce droit."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier
Document pour l'histoire de Nomingue M. Jean-Paul Pouha, prêtre)*

8 septembre:

Lettre du R.P. Joseph Cottet à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa.

"... je m'enhardis à vous rappeler une promesse que vous auriez faite à notre R.P. Visiteur, celle de m'envoyer une lettre dans laquelle votre Grandeur voudrait bien dire à Monseigneur l'Archevêque de Lyon que vous approuvez ma demande au sujet des Soeurs des Cinq Plaies dont il est le Supérieur. Dom Marie Augustin et Dom Léon Dunoyer, mon prédécesseur, ont dû représenter à votre Grandeur combien le service de ces Religieuses nous était nécessaire et pour notre

cuisine et pour notre lingerie, dont les Révérendes Soeurs de la Croix n'ont point aimé à se charger, ces services n'étant point dans leur vocation. . ."

16 septembre:

Lettre du R.P. Joseph Cottet à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa.

"... Je vous remercie en particulier, Monseigneur, de ce que vous avez eu la bonté de m'écrire au sujet des Chanoinesses Régulières dont vous voulez bien autoriser l'entrée dans votre diocèse pour faire une petite fondation à Nominique. . . Le but immédiat de la fondation de ces Religieuses serait de nous rendre quelques services pour la cuisine et la lingerie, et j'ajoute que le but principal serait la direction d'un petit hôpital qui plus tard serait construit à Nominique. Il est important de signaler à Monseigneur de Lyon ce dernier but qui peut ouvrir quelque horizon, et donner quelque espérance d'avenir à cette fondation naissante. L'oeuvre seule du service de la cuisine et de la lingerie de notre monastère ne se présenterait point devant les yeux de Monseigneur avec une valeur suffisante pour obtenir son adhésion, et en ne proposant que cela nous nous exposerions très certainement à un échec. Si j'ai bien compris Dom Marie Augustin, Votre Grandeur aurait accordé volontiers que nous puissions promettre aux Soeurs Chanoinesses pour plus tard la direction d'un hôpital à Nominique."



Les Révérendes Soeurs Chanoinesses de Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lettre du P. Cottet à Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa.

"... Votre lettre est arrivée à Nominigüe pendant une absence prolongée que j'ai dû faire... pour me trouver à l'arrivée du steamer qui devait nous amener de France les Religieux et Religieuses que nous attendions... Nous avons reçu les trois Religieuses que nous attendions de France pour faire notre cuisine et tenir notre lingerie. La Supérieure est une Religieuse de choeur âgée. Les deux autres Soeurs sont des converses excellentes, de grande valeur à tout point de vue, prises parmi les meilleures de la Maison-Mère de Lyon. Elles sont toutes trois animées du meilleur esprit. J'espère qu'elles seront pour nous un précieux secours et pour notre paroisse du Nominigüe une bénédiction..."

Les trois fondatrices: Mère Joséphine, supérieure, Soeur Séraphine, Soeur Eulalie.

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier
Documents pour l'histoire de Nominigüe, M Jean-Paul Poulin, ptre)*

22 octobre:

A la commission scolaire:

"La première assemblée des contribuables de cette municipalité étant nulle par défaut de forme.

... Son honneur le Lieutenant Gouverneur a nommé les Messieurs suivants commissaires de cette municipalité: Révérend Joseph Cottet, c.r.i.c., Messieurs Joseph A. Lalande, Vital Martineau, Xénophon Charbonneau, Allyre Charlebois."

(Premier registre de la commission scolaire, 1886-1907 pp. 2-3-4)

12 novembre:

"La Corporation du Collège se réunit... Dom Joseph Cottet, c.r.i.c., et André Mouttet, c.r.i.c., y sont admis."

14 novembre:

Dom Cottet c.r.i.c., curé de Nominigüe est nommé Président et Procureur. (De la Corporation du Collège de Nominigüe.)

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominigüe et Kamika 1822-1937
Maurice Lalonde)*

16 novembre:

"Monsieur J.A. Lalande propose secondé par Monsieur Allyre Charlebois... que le R.P. Joseph Cottet soit nommé président des commissaires de cette municipalité". Adopté.

"Monsieur le R. Père J. Cottet propose secondé par M. Allyre Charlebois... que M. Roch Jetté soit engagé secrétaire-trésorier de cette municipalité au prix de vingt-cinq dollars par année". Adopté.

"Monsieur J.A. Lalande propose, secondé par Monsieur Xénophon Charbonneau que le R.P. Joseph Cottet soit nommé pour s'entendre avec les R. Soeurs de Sainte-Croix pour être engagées pour tenir une école à raison de cent trente dollars (\$130.00) par année de plus l'octroi ordinaire et l'octroi des municipalités pauvres."

(Premier registre de la commission scolaire, 1886-1907 pp. 2-3-4)

7 décembre:

"Monsieur Allyre Charlebois propose secondé par Monsieur Hormidas Lefebvre . . . qu'un monopole de vingt-cinq ans soit accordé au Rév. Pères Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception pour la construction d'un aqueduc destiné à fournir l'eau aux habitants du village qui voudraient s'en servir, etc. . ."

"Messieurs les conseillers ont alors tiré au sort. Monsieur Eugène Corbin et Monsieur Allyre Charlebois ont été désignés comme sortants de charge".

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

30 décembre:

". . . Les enfants qui fréquentent l'école auront à payer la rétribution mensuelle. . . Que la rétribution mensuelle soit de cinq centins par deux mois par enfant de 7 à 14 ans."

(Premier registre de la commission scolaire 1896-1907 p. 7)



Les arrivants

1896 . . .

De St-Félix de Valois: Charles Côté (44 ans) son épouse Amanda Plouffe (45 ans) et leurs enfants: Eugène (18 ans), Joseph (16 ans), Charles (14 ans), Wilfrid (12 ans), Elodia (7 ans), Viateur (6 ans) et Regis (4 ans) se fixent à Nomingue.

Nous viennent aussi un jeune couple Xavier Franc (26 ans) et Catherine Schmid son épouse.

De St-Pierre aux liens, Joachim Gagnon (29 ans), menuisier, son épouse Marie Falardeau (28 ans) et leurs enfants Alice (9 ans), Blanche (8 ans) Arthur (5 ans), Félice (2 ans), Louis âgé de quelques mois seulement.



Monsieur Gagnon, contracteur, a bâti plusieurs maisons à Nominigüe dont l'actuel Provincialat des Soeurs de Ste-Croix. Propriétaire de la Villa Bellerive puis de la Ferme Normand du Lac St-Joseph, il possédait ce qui fut le champ de course de chevaux de Nominigüe. On remarque aussi sur la photo son épouse Marie Falardeau.

François-Xavier Dusseault (33 ans) sa femme Emilie Vermette (32 ans) accompagnés de leurs enfants Alfred (7 ans) et Albertine (4 ans) et de Louis Vermette père d'Emilie âgé de 60 ans. Son beau-frère Louis Huard (34 ans) sa soeur Mary Dusseault (31 ans), leurs enfants Edgar (9 ans) Xavier (8 ans), Wilbrod (5 ans), Arthur (3 ans) viennent avec eux. François Vachet, parti de Paris en 1882, vient à Nominigüe après un séjour plus ou moins prolongé à New York puis à Montréal. Son épouse Barbe Lehmann, ses enfants Emile, Fernand, Marie et Joseph l'accompagnent.

Le recensement des Chanoines Réguliers cite pour la première fois en 1896, les noms d'Antonin (9 ans) et Joseph Nantel (13 ans) fils de Jules Nantel.

(Selon le recensement des c.r.l.c. et les registres paroissiaux)



Antonin Nantel



Joseph Nantel et sa soeur Marguerite, religieuse.

1897

“... La colonie elle-même s'est fort développée, depuis 3 ans une beurrerie y fonctionne régulièrement. Le nombre de maisons dans le village s'accroît peu à peu. En 1890-91 sa population tendait à diminuer, mais depuis 2 ou 3 ans il y a un réel progrès. Aujourd'hui nous comptons environ 73 familles et un peu plus de 500 âmes. On pourrait paraître surpris de ce chiffre mais quand on connaît les distances, les difficultés de toutes sortes surtout l'obstacle principal; les grands propriétaires résidant loin du pays et absorbant les plus belles terres, on ne s'étonnera plus et l'on se demandera comment il se fait que malgré tout cela le progrès soit si grand. Depuis 2 ans surtout le mouvement de colonisation est très accentué. Le gouvernement provincial fait de grands sacrifices afin de procurer aux colons les chemins nécessaires. Nous attendons avec une légitime impatience le jour où le Nominique sera relié aux grands centres par le chemin de fer. Avant ce temps il nous sera difficile de progresser car dans un pays nouveau surtout, les communications faciles sont l'âme du progrès. . .”

(Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation par le R.P. Alexis de Barbezieux, capucin pp 344-349)

9 mars:

Lettre du R.P. Joseph Cottet c.r.i.c., à Mgr Duhamel

“J'ai le bonheur de vous annoncer que la licence qui tendait à s'établir au Nominique est supprimée. . .”

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)



En 1897 on discutait déjà la construction d'un Hôtel de Ville qui fut réalisé quelques années plus tard. Situé sur la Rue Sacré-Coeur près du carré central, coin Ste-Anne.

Etat
des recettes et des dépenses de la Municipalité du
Canton Loranger de l'année 1896 au 25 Mars 1897.

Evaluation	500 000		
Montant a percevoir pour cotisations			200 00
do do montés			72 00
			<u>272 00</u>
Repartition sur 500 000 a 50%			250 00
Fraction sur cotisations			1 69
Special des montés			72 00
Fraction sur do			1 93
Special pour licences			1 00
Montant general dit			<u>288 52</u>
Recettes			169 28
Dépenses			105 10
Balance en manne			<u>22 98</u>
Montant general dit			293 98
Recettes			169 28
Balance dite			111 59
do en manne			22 98
			<u>111 59</u>
Dépenses non payées			149 60
def			111 59
			<u>111 59</u>

Nous soussignés auditeurs avec l'honneur de faire rapport qu'après une
examen complet et détaillé des livres et un visit après avoir fait connaissance
de l'actif et du passif de la corporation, déclarons avoir trouvé le tout légal
régulièrement, sauf erreur de quinze centimes sur fractions des montés, et
montant

Premier état financier de
la récente corporation
municipale du Canton
Loranger - 1896.

5 avril:

"Résolu unanimement: -

Qu'il est défendu de laisser errer les animaux dans les rues du
village et sur les places publiques et qu'un enclos public soit tenu par
Monsieur David Lefebvre".

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

26 mai:

"... nous soussigné curé de Nomingue avons inhumé dans le
cimetière de cette paroisse Simon Bernard, âgé de 22 ans, né dans
le bois près du lac Kiamika, fils du sauvage Jean-Baptiste Bernard,
algonquin, et Angélique Simon, métisse. Assistaient à l'enterrement
plusieurs personnes, parmi lesquelles, le père, la mère, 4 frères du
défunt, Thieville et Constant, propriétaires du yacht "L'Hirondelle"
qui a transporté le corps du défunt en son troisième voyage sur le
Grand Nomingue, Joseph Laroche, Rivet, Gaumont et un certain
nombre de femmes..."

(Registre paroissial, F. Joseph Cotel, c.r.i.c.)



L'Hirondelle, bateau à vapeur, sillonne les lacs Nominique, pour l'agrément des touristes, la cueillette du lait des fermes environnantes, le touage du bois. Il bat pavillon français. La tradition orale raconte sa fin: il aurait coulé dans le Grand Lac une journée de grand vent. Quelques plongeurs ont tenté de localiser l'épave, sans succès.

30 juin:

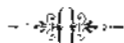
Exemple des conditions de vente des terrains appartenant à la Corporation du Collège Nominique, en vertu des Lettres Patentes émises en sa faveur par le Gouvernement de la Province de Québec, le 29 juillet 1889.

"Cette vente (du lot 206, sur la rue Saint-François Xavier) est ainsi faite aux conditions suivantes que le dit sieur Joseph Laroche présent et acceptant, accepte pour être observées à perpétuité, savoir:

1. On n'y tiendra aucune maison malfamée;
2. On n'y vendra aucune liqueur enivrante en détail;
3. On n'y aura aucun Temple ou école dans lesquels une religion autre que la religion catholique romaine sera enseignée;
4. Toute taxe sera à la charge de l'acquéreur;
5. Chaque acquéreur entretiendra la moitié de la rue ou du chemin située sur ses lots;
6. Pour raison de salubrité et pour éviter toute conflagration générale, il n'y aura pas plus d'une résidence et ses dépendances sur chaque lot;
7. Pour prévenir les ravages de la diphtérie, la contamination des eaux et les miasmes malfaisants, les lieux d'aisance seront construits sur le plan des *sand-closets* et pourront ainsi être utilisés pour l'engrais des terres;

8. L'acquéreur fera les clôtures à ses frais et dépens, aussi longtemps que la Corporation du Collège de Nominique sera voisin-proprétaire;
9. L'acquéreur possédera le dit terrain et en jouira en franc et commun soccage de la même manière que sont possédées les terres en franc et commun soccage en Angleterre, sujet dans tous les cas aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et pêcheries, dans la Province de Québec."

*(Extrait d'un contrat —
Acte de vente entre La Corporation du Collège de Nominique
et Joseph Laroche, au 30 juin 1897.
Aux archives du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier)*



Les arrivants

1897...

De Montréal Edmond Lapointe vient se fixer à Nominique; Madeleine Démanche, son épouse (fille de François Démanche) leurs enfants, Aurore (8 ans), Clara (6 ans), Ernest* (5 ans), Ernestine (4 ans), Albert (2 ans) l'accompagnent.



De gauche à droite — 1ère rangée: Jean et Léo Paiement. 2e rangée: Rose Anna et Eva Lapointe, inconnu, Edmond Lapointe. 3e rangée: Jacques (Jim) Lapointe et Madeleine Démanche Lapointe.

Honoré Levac (29 ans) son épouse Louise Parent (22 ans) leur fille Graziella (2 ans) nous viennent de St-Lazare.

Et enfin Joseph Tremblay et son épouse Adeline Côté.

(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)

*Vit encore au début de 1983.

1898

"On comptait: 2 moulins à scie — 1 tannerie — 5 magasins — 1 beurrerie — 3 hôtels".

("Notes historiques sur Mont-Launier, Nominique, Kiamika. — 1822-1937"
Maurice Lalonde)

"Achat de pièces de bois pour la construction des ponts: 8" x 6" x 30' prix .20¢ — en sapin, épinette, cèdre ou pruche".

17 mars:

Avis public

"Que ce conseil, à la session qu'il tiendra, au lieu ordinaire, lundi, le quatrième jour du mois d'avril adoptera la résolution que les publications en cette dite municipalité de tout avis public (etc.) se fassent à l'avenir dans une seule langue, savoir la langue française. . ."

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

24 juin:

"... Superbe démonstration, dans le pittoresque village de Nominique où la vaillante population des colonies de la Rouge s'était donnée rendez-vous. La manifestation organisée avec beaucoup de zèle et de succès avait un triple but: premièrement, recevoir dignement Monseigneur L'archevêque Duhamel, d'Ottawa, actuellement en tournée pastorale dans cette région; deuxièmement, célébrer avec pompes la fête nationale des Canadiens français; troisièmement, assister au dévoilement d'une statue, érigée à la mémoire du regretté curé Labelle, par la reconnaissance des habitants de cette vaste contrée ouverte à la civilisation, grâce aux généreux efforts de celui que la voix publique avait à si juste titre surnommé l'Apôtre de la colonisation. . ."

"... un parti d'excursionnistes assez nombreux avait quitté Montréal la veille, sous la conduite du Dr T.H. Brisson, et de M.L.E. de Carufel, officiers de la Société de colonisation de Montréal. Plusieurs dames étaient du voyage. Tout le trajet, entre Montréal et Nominique en chemin de fer jusqu'à Labelle, en voiture en chemin roulier jusqu'au lac Nominique, et en yacht à vapeur sur le lac Nominique jusqu'au village du même nom, — s'est fait sans encombre. Le ciel s'est montré clément jusqu'après la fête et n'a ouvert ses cataractes qu'après que les flots d'éloquence patriotique eurent fini de s'écouler dans un dernier discours. . ."

Feux d'artifice:

"... de bonne heure, dans la soirée de la veille, le bruit se répandit qu'un certain nombre d'excursionnistes, venus de Montréal, avaient apporté avec eux la matière d'un feu d'artifice. Des fusées de couleurs variées annoncèrent la nouvelle. En peu d'instants toute la population se trouva réunie sur le joli plateau, en face de l'église et du monastère, pour assister à ce spectacle si nouveau, pour un grand nombre de nos colons. Les enfants, au comble du ravissement, se répandaient en exclamations, aussi pittoresques que la nature de leurs montagnes. Un chœur puissant de citoyens et de dames fit aussi entendre les airs favoris de nos meilleures chansons canadiennes. Le spectacle, dans l'ensemble, était à la fois touchant et ravissant. . . Pour couronner le tout, de grands feux furent allumés à la façon de l'ancien temps, pour rappeler les feux si populaires autrefois de la Saint-Jean. Colorés de diverses nuances par des feux de Bengale adroitement distribués, ces brasiers présentaient un spectacle vraiment féérique, se reflétant sur les forêts et les lacs d'alentour. . ."

La Procession:

"... Vers 9h30 du matin, la procession s'est formée dans l'ordre suivant, pour défiler dans les principales rues du village, qu'on avait magnifiquement décorées pour la circonstance:

1. Des cavaliers;
2. Drapeau tricolore suivi de jeunes filles vêtues de blanc et portant couronnes;
3. Drapeau tricolore suivi des dames;
4. Des cavaliers;
5. Le char Saint-Jean-Baptiste;
6. Drapeau suivi des hommes et des jeunes gens;
7. Des cavaliers suivis des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, au nombre d'environ une trentaine de Sa Grandeur Monseigneur L'archevêque Duhamel, d'Ottawa, accompagné du R.P. Cottet de l'ordre des Chanoines Réguliers et curé de Saint-Ignace de Nominigüe.
8. Des cavaliers.



"Les Cavaliers" sont de toutes les fêtes

Après la procession, le saint sacrifice a été offert par M. le curé Cottet, de l'Ordre des Chanoines Réguliers, assisté comme diacre et sous-diacre, par des Pères du même ordre religieux. . ."

Au bas chœur:

"... Des sièges avaient été réservés pour les invités de distinction parmi lesquels on remarquait M. Henri Bourassa, député de Labelle au fédéral. . ."

En mémoire de Mgr Labelle:

"... Les colons du nord de Montréal, comme tous ceux qui s'intéressent au mouvement de la colonisation dans nos vastes régions canadiennes, conservent un souvenir impérissable du regretté curé Labelle, ce grand apôtre de la colonisation. Après la messe, eut lieu le dévoilement de la statue* érigée en son honneur, à quelques pas de l'église. La cérémonie fut présidée par M. le maire J. Alphonse Laberge, de Saint-Ignace du Nomingue. . ."

Le retour:

"... Vers quatre heures de l'après-midi, le jour de fête, une pluie diluvienne s'abattit sur Nomingue et la région avoisinante. Après quelques hésitations les excursionnistes résolurent d'entreprendre le voyage de retour. Si quelques-uns d'entre eux avaient conservé l'espoir d'en être quittes pour une ondée ou deux, ils ont été cruellement déçus dans leur attente. C'était un voyage de près de quarante milles, six milles en bateau à vapeur et le reste en voitures de colons qu'ils entreprenaient, et Dieu sait si la pluie les a épargnés pendant la longue nuit qu'ils ont passée en chemin pour se rendre à Labelle où ils sont arrivés juste à temps pour prendre le convoi à destination de Montréal, vers six heures du matin. . ."

"... Quatre ou cinq lourdes voitures, chacune attelée de deux chevaux, ont transporté hommes et femmes à travers une région aussi poétique que dépoétisée par la pluie. La veille, les chemins bien que nécessairement étroits et côtoyeux, étaient très passables. Au retour, la pluie les avait transformés, ici en torrents, là en lacs limpides, plus loin en rivières agrémentées de cascades très agréables à l'oeil, mais très difficiles à remonter en voiture. Hommes et femmes étaient alors obligés de mettre pied à terre — pardon, à l'eau — et de passer à gué tandis que le conducteur, par un miracle d'adresse que nos cochers de ville essaieraient en vain d'imiter, trouvait moyen de faire passer chevaux et voitures sans tuer les uns et sans briser les autres.

Le chant vainqueur du "Bois Pourri" dominait parfois le tumulte des éléments en fureur et vers l'heure où l'aurore "aux doigts de rose" aurait dû entrouvrir les portes de l'Orient, d'autres oiseaux saluaient les voyageurs par des chants dont les notes ironiques n'avaient rien d'absolument réjouissant. . ."

*"Durant un violent orage la foudre s'abattit sur le monument. . ."

Ainsi sombrait le premier monument jamais érigé à la mémoire du curé Labelle.

... Les excursionnistes conserveront un excellent souvenir de leur charmant voyage à bord du magnifique petit vapeur "Hirondelle" sur le Grand Nominique. Pendant que l'embarcation coulait rapidement sur l'onde transparente de ce lac enchanteur, les dames et les jeunes filles, dont les voix étaient des plus ravissantes, égayaient par leur chant, les nombreux excursionnistes. Tout le monde s'est trouvé enchanté de l'aimable courtoisie du Capitaine Aug. Thiaville et de l'ingénieur Constant Lacoanet de l'Hirondelle".

*(Copie fragmentaire d'une page de la Presse (3)
du lundi 27 juin 1898 — 14 #197)*

24 octobre:

Règlement #17

"Pour autoriser la Municipalité du Canton Loranger à emprunter la somme de mille deux cents piastres, afin de payer ses dettes et de construire un édifice réservé aux fins municipales. . ."

(Premier registre municipal du Canton Loranger 1896-1900)

29 octobre:

Lettre du R.P. Cottet C.R.I.C. à Mgr Duhamel

"Je viens demander à votre Grandeur la permission de donner le saint habit de religion à deux postulantes qui désirent entrer dans la communauté des Soeurs Chanoisesses des Cinq Plaies comme soeurs chorales. Ces deux jeunes personnes Mlle Eva Beaulieu de Nominique, Mlle Mélanie Côté originaire de L'Annonciation, sont sur le point d'achever leur postulat de 5 mois."

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

1er décembre:

"Proposé par Allyre Charlebois, secondé par J.A. Lalande que . . . M. Joachim Gagnon fasse le devis de la maison municipale, grandeur 30' x 45' et 17 pieds de hauteur de carré, moyennant la somme de cinq piastres et gratis s'il est le contracteur".

5 décembre:

"Que tout soumissionnaire devra fournir deux cautions à la satisfaction du conseil et déposer deux par cent du montant de sa soumission, lesquels deux par cent seront confisqués au profit de la corporation si le soumissionnaire refuse de signer le contrat".

17 décembre:

"Monsieur Joachim Gagnon et M. Cyrille Vallée déposent chacun une soumission pour la construction de l'Hôtel de Ville. Le maire donne connaissance de ces soumissions au conseil qui accepte à l'unanimité la soumission de M. Cyrille Vallée au montant de huit cent vingt huit piastres (\$828.00)."

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

Les arrivants

1898...

De St-Jérôme Victorin Charbonneau (20 ans), forgeron; il épousera Eugénie Beaulieu, fille de Jos Beaulieu et Malvina Nadon en avril 1900.

De Lachapelle, France, Hypolithe Multeau (50 ans), son épouse Marie Lebeau (46 ans) accompagnés de leurs fils Marcel (21 ans), Hubert, Julien (13 ans), Paul (11 ans), Emile (9 ans), Victor (6 ans).

Du Nebraska, U.S.A., Henri Leblanc, charpentier, et Rose Moisan son épouse viennent sur un lot de ferme; leurs enfants Graziella ou Grâce (11 ans) — elle épousera Hector Demanche en 1904 — Mary, future épouse de Claude Vachet. Euclide et Ogilvie les accompagnent.

Jean-Baptiste Fleurant, son épouse, Agnès Paiement accompagnés de deux enfants Régina (5 ans) et Antoine (2 ans) ouvrent une-maison de pension dans le Montigny.

(Selon le recensement des C.R.I.C. et les registres paroissiaux)

De St-Constant, Alfred Robidoux, industriel, accompagné de son épouse Emma Perras et de ses fils Joseph, Emile, Ernest, Armand, Raoul et Côme; il se porte acquéreur de plusieurs lots dans les cantons Loranger et Marchand; les subdivise en 6 et y installe ses garçons. Voilà formé le "Rang des Robidoux". . .

(Information reçue de M. Gilles Robidoux petit fils d'Alfred)



De la voie ferrée: vue du village à cette époque

1899

23 janvier:

"Le maire donne lecture d'une lettre du secrétaire provincial annonçant que le règlement # 17 sur l'emprunt est nul et ne peut être amendé autrement que par un autre règlement. . ." "Qu'il soit défendu de fumer et de chiquer dans la salle du conseil. . ."

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

17 février:

Lettre du R.P. Cottet c.r.i.c. à Mgr Duhamel.

". . . Un Français de nos colons M. Vachet étant allé en France a trouvé lors de son retour un autre Français d'une trentaine d'années, non marié, qui partait pour l'Amérique.

Ce dernier s'étant décidé à venir au Canada a accompagné M. Vachet à Nominique. Arrivé ici, il m'a fait une visite. . . Retiré chez M. Vachet, excellent homme, qui a été d'ailleurs plein d'attentions pour lui, il s'est laissé gagné terriblement par l'ennui. A dit à plusieurs que si cela continuait il allait faire le coup. Enfin mardi dernier, le 14 courant, il s'est pendu dans la grange de M. Vachet à un clou de 3". Il avait essayé, paraît-il une première fois mais la corde aurait cassé. M. Vachet étant monté au grenier, soi-même, aurait vu ce malheureux couché sur son lit, ses habits couverts de "rip" ou copeaux; comme M. Vachet en était étonné, ce pauvre homme lui a dit qu'il s'était laissé tomber du haut de son lit. M. Vachet ne se doutant de rien, s'en alla et revenant plus tard, 1 heure après, il trouva cet homme pendu. Le coroner, le Dr Bigonessé a dit qu'il a dû, après avoir passé la corde à son cou descendre très lentement en pliant les jambes. Le clou de 3", placé à une hauteur moindre que celle de l'individu et la figure de celui-ci non comme elle aurait été par une strangulation due à une chute m'autorise à croire à cette explication. Il aurait laissé un billet disant qu'il s'en allait, qu'on n'aille pas le chercher; peut-être en écrivant ces lignes pensait-il aller faire son coup dans la forêt. Le coroner après avoir soumis le cas au jury a rendu le verdict que cet homme s'était suicidé dans un moment de folie dû au découragement, exonérant de tout blâme et de tout soupçon M. Vachet. Malgré ce verdict je n'ai pas cru devoir enterrer cet homme en terre sainte."

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

"Selon Monsieur Fernand Vachet cet homme se prénomait Sarahin, était fils d'un noble d'Algérie et fut inhumé le long du chemin Chapleau à environ 4 milles du village."

(Entrevue avec M. Fernand Vachet, 14 mai 1982)

4 juin:

"Demain lundi, la paroisse sera honorée par la visite du Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Louis Amable Jetté.

Son honneur partira le matin de L'Annonciation, traversera sur le yacht l'Hirondelle les Grand et Petit Nominique pour arriver au Lac Bourget vers l'heure de midi. Là il sera reçu au nom de la municipalité par M. le Maire qui lui lira une adresse. Il sera bon que tous les habitants de la paroisse se trouvent là en habit de dimanche pour recevoir le représentant de la reine qui vient pour la première fois au Nominique. Il faudrait que tous ceux qui ont des voitures viennent faire une belle escorte au Lieutenant-Gouverneur. . ."

18 juin:

"Première communion remise à cause de diphtérie chez les enfants. . ."

(Livres des prônes Tome IV 1898 à 1904)

23 juillet:

Lettre du R.P. Cottet c.r.i.c. à Mgr Duhamel.

". . . J'ai vu l'honorable Parent vendredi dernier; aujourd'hui même l'Honorable Marchand. Ces deux messieurs m'ont donné une longue "promesse de ministre", mais une promesse sérieuse ou plutôt l'assurance qu'ils assisteront à la cérémonie de notre bénédiction de cloche. Ils ont accepté tous deux la date que vous avez bien voulu fixer, à savoir le dimanche 20 du mois d'août prochain. . . Elle s'appellera "l'Immaculée Conception" du nom de la patronne de notre congrégation".

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

20 août:

". . . Une seconde Fête vient ensoleiller à nouveau le ciel de Nominique: la bénédiction d'une cloche paroissiale. . . c'est à l'issue de la grand'messe. . . l'imposant cérémonial de la bénédiction de la cloche nouvelle. . . l'Honorable Joseph Marchand, premier ministre de Québec accepte l'invitation d'être parrain. . . la fonction de marraine. . . échoit à Mme Miller de Nominique. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 174-175-176)
D'après M. Rémi Giroux, curé de Saint-Ignace en 1980,
cette cloche serait la cloche actuelle.*

Extrait d'un Journal sur la colonisation — nouvelles des Régions de Labelle et du Nomingue.

"... Monsieur Joachim Gagnon vient d'obtenir le contrat pour la construction d'un couvent au Nomingue. Cette institution sera dirigée par les Révérendes Soeurs Chanoinesses dont la maison-mère est à Lyon France. Ce superbe édifice aura 35' sur 65' et aura 4 étages. Ce sera la première communauté du genre au Canada. Les prêtres âgés et les vieilles personnes qui veulent achever leur vie dans une paisible retraite, trouveront là tout le confort possible. Ces bonnes soeurs ne sont actuellement qu'au nombre de 6 mais il en viendra un grand nombre au printemps."

(A.S.J.C.F. — St-Jérôme)



Monastère des Religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies qui en font un juvénat, un hôpital et un orphelinat. — Devint par la suite presbytère de la paroisse. — Maison des Religieuses de l'Immaculée Conception (Béthanie). — Propriété des Religieuses de Ste-Croix qui en font d'abord des classes (Villa St-Joseph), puis la maison provinciale Christ-Roi, jusqu'à ce jour. Située au bout de la rue Sacré-Coeur coin St-Ignace.

"Bientôt les Chanoinesses ouvrent un orphelinat et, peu après, un hôpital pouvant recevoir une quinzaine de malades. Entreprenantes et débrouillardes, elles se révèlent aussi bonnes couturières.

Au besoin, ces Religieuses cumulent encore le soin des malades à domicile. Ces multiples activités leur permettent de vivre sans obérer le budget paroissial, que les Chanoines sont souvent impuissants à boucler.

A l'exemple des Pères, les Chanoinesses ont aussi leur maison de formation ou noviciat. . ."

(*"Vers un glorieux passé" R.C.S. pp. 162-163-164*)

17 décembre:

"Je vous prie d'amener bientôt le bois nécessaire au chauffage de l'église. Ceux qui sont en retard pour l'hiver dernier devront naturellement acquitter leur obligation pour deux années. . ."

30 décembre:

"Je vous préviens aussi que nous serons obligés d'enlever un petit banc du côté de l'évangile. Il est très inconmode d'être obligé de placer et déplacer continuellement mon confessionnal et cela n'est pas convenable."

(Livres des prênes Tome IV 1898-1904)



Les arrivants

1899 . . .

Le 25 septembre Ovila Gauthier épouse Eugénie Gaumont, fille de Flavien Gaumont et Scholastique Guillet; de même que le 30 octobre Moïse Gauthier fils (21 ans) épouse Malvina Paiement (20 ans) fille d'Onésime Paiement et de Marthe Millette; tous deux se fixent à Nominique.

Dominique Miller, gendre de M. Paul-Emile Forget de Labelle accepte la gérance du magasin de son beau-père à Nominique. Sa femme Dorina Forget l'accompagne.

Originaire de St-Jérôme Joseph Beaulieu (48 ans) époux de Malvina Nadon (46 ans), vient à Nominique avec sa famille. Ses enfants ont alors: Eugène 18 ans, Wilbrod 16 ans, Anne 14 ans, Eugénie 12 ans, Bernadette 11 ans, Joseph 9 ans, Marguerite 7 ans.

(Selon le recensement des C.R.I.C et les registres paroissiaux)



1900

10 mars:

*Journal "La Presse"***"AU NOMININGUE, GRANDES DIFFICULTÉS QUI AURAIENT POUR CONSÉQUENCE LE DÉPLACEMENT D'UN VILLAGE".**

Monsieur Charlebois, maire de Nomingue est arrivé en ville hier matin, il doit avoir avec quelques avocats des consultations importantes pour affaires concernant et intéressant le village. Fait remarquable il n'y a presque pas de neige au Nomingue, tandis qu'à Labelle toutes les routes sont bloquées. La dernière tempête qui a paralysé presque complètement le trafic à Montréal ne s'est pas ou presque pas fait sentir dans le Nord. C'est la saison la plus favorable pour les travaux dans les chantiers que l'on ait encore eue depuis de nombreuses années.

Au Nomingue la population vit dans l'espoir de voir terminer avant l'automne prochain le chemin de fer projeté qui doit relier directement Labelle et par suite Montréal au village. La compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord a obtenu une subvention suffisante des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour lui permettre de terminer ses travaux. Grâce à ce chemin de fer Nomingue deviendra le rendez-vous des touristes et des amateurs de chasse et de pêche. M. Charlebois, maire du village, accompagné de l'un des conseillers de la municipalité, délégués tous deux par cette dernière, est venu à Montréal pour avoir l'opinion légale de quelques avocats au sujet du transfert des affaires municipales et paroissiales de la localité où elles sont transigées actuellement, dans un autre endroit, indépendant de la communauté des R. Pères Chanoines Réguliers qui sont possesseurs de presque tous les terrains. On construira un marché, un hôtel, une église, une gare et un hôtel de ville dans le nouveau village. Les R. Pères qui ont obtenu des concessions du gouvernement, consentent à céder certains lots de leur immense terrain obtenu gratuitement, à des conditions que l'on dit inacceptables par les colons. C'est ainsi que celui qui achète de la communauté un terrain doit signer un engagement en vertu duquel, il abandonne à la communauté, à sa mort, tout ce qu'il a obtenu. Monsieur Duhamel, archevêque d'Ottawa a déclaré ne pas vouloir être mêlé aux difficultés existantes et que du reste la communauté était maîtresse chez elle et libre de faire à sa guise".

"GRAVES INEXACTITUDES QUI POURRAIENT AVOIR D'AUTRES CONSÉQUENCES QUE LE DÉPLACEMENT D'UN VILLAGE".

Monsieur le rédacteur de "La Presse".

En parcourant "La Presse" du 10 mars, j'ai rencontré un entrefilet curieux au sujet du Nominuingue, ayant pour titre: "Graves difficultés qui pourraient avoir pour conséquence le déplacement d'un village". Si l'auteur de cette élucubration, la seconde du genre, se contentait de raconter de courtes petites histoires, pour intéresser ses lecteurs, il suffirait d'en sourire, mais il est à craindre que d'une part ces allégations, toutes fabuleuses qu'elles sont n'induisent en erreur l'opinion publique, en faisant croire à de graves difficultés, qui en réalité, n'existent pas, d'autre part que ces insinuations mensongères et malveillantes ne viennent à jeter du trouble parmi de paisibles populations. Nominuingue s'est toujours fait remarquer jusqu'ici par la paix profonde dont ses habitants ont joui, par leur esprit de foi, leur attachement sincère aux religieux qui desservent la colonie.

Malheureusement, depuis quelque temps, des esprits brouillons, venus de l'étranger, commencent à agiter l'atmosphère si tranquille au milieu de laquelle vivent les colonies de ce pays, comme ils sèment du vent, ils font courir le risque de préparer une tempête. N'est-il pas à propos, alors, que les amis du Nominuingue préviennent les maux que pourraient lui causer inconsciemment peut-être, mais très réellement des hommes avides de bouleversements et de nouveautés inopportunes?

A ce titre, je me permets de relever quelques inexactitudes dans l'entrefilet dont il s'agit.

Le titre à lui seul en contient deux pour sa part, la première, c'est qu'il n'y a pas de graves difficultés au Nominuingue; la population est parfaitement tranquille. Seuls, quelques individus désireux de faire du nouveau croient que tous les éléments sont déchaînés, parce qu'ils ont essayé de soulever une tempête dans un verre d'eau.

La seconde, c'est que les graves difficultés auxquelles on fait allusion ne sont pas plus capables de déplacer le village que de changer la couleur de l'eau des lacs de ce pays.

Troisième inexactitude: Fait remarquable, dit l'auteur, il n'y a presque pas de neige au Nominuingue. Il y a un autre fait bien plus remarquable, c'est qu'on dise qu'il n'y en a presque point, quand il y en a autant qu'ailleurs, c'est-à-dire autant qu'à Labelle, Ste-Agathe et Montréal.

Quatrième fausseté: "La dernière tempête qui a paralysé presque complètement le trafic à Montréal ne s'est pas ou presque pas fait sentir dans le Nord. Or, j'en demande bien pardon, mais la tempête s'est fait sentir à Nominuingue comme ailleurs, c'est-à-dire avec violence, amoncelant les bancs de neige, arrêtant la circulation, empêchant les charroyages.

Je me demande quel intérêt il peut y avoir à raconter aux lecteurs de pareilles histoires. Sans doute. Nomingue est l'un des plus beaux pays du monde pendant l'été, mais je ne vois pas comment ce serait le déprécier, si l'on admettait qu'il y tombe de la neige pendant l'hiver comme ailleurs, et que parfois on y est exposé aux rafales de la tempête.

Cinquième fausseté: M. Charlebois se serait fait accompagner d'un conseiller de la municipalité, dit l'article. En lisant ces mots, vous allez peut-être croire qu'il s'agit d'un conseiller municipal. Pas le moins du monde; c'est tout simplement un conseiller de la municipalité en ce sens qu'il donne à cette dernière ses conseils, et je vous assure qu'il les donne bons. Serait-il indiscret de suggérer à ce conseiller qu'il conseille à sa bonne municipalité de payer ses dettes, de ne pas s'engager dans des procès inutiles, ni de soulever des questions inopportunes? S'il le fait, il aura bien mérité du pays.

Sixième fausseté: M. Charlebois serait venu à Montréal pour avoir l'opinion légale de quelques avocats au sujet du transfert des affaires municipales et paroissiales dans un autre endroit indépendant de la communauté des Chanoines Réguliers. Pour le transfert des affaires municipales, soit à la rigueur; mais pour les affaires paroissiales, halte-là, monsieur Charlebois. Un monsieur Charlebois, tout maire de Nomingue qu'il soit, n'a rien à voir aux affaires paroissiales. Voyons, va-t-il bientôt dire la messe, ce monsieur Charlebois, prêcher, confesser. J'avais toujours cru que les affaires paroissiales ne regardaient que le curé et l'évêque du diocèse.

Septième fausseté: Dans le nouveau village, que ces hommes de progrès veulent bâtir à proximité du village actuel, on construira, disent-ils un marché, un hôtel, une église, une gare et un hôtel de ville.

Un marché, pour y vendre quoi? mais, passons. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que dans leur village ils aient un marché aux bêtes.

Il faudra aussi et surtout un hôtel. Ah! c'est là la première chose qu'il aurait fallu nommer.

Ne faut-il pas à une certaine catégorie de ces messieurs un hôtel ou plutôt une licence dans laquelle ils puissent passer les jours et les nuits à boire et à jouer aux cartes? Il y aura une gare. Assurément, est-ce qu'ils ne sont pas là pour contrôler les directeurs du C.P.R. et leur imposer le choix de l'emplacement de la gare?

Ils veulent un hôtel de ville. Qu'ils se hâtent donc de le construire. Il y a si longtemps qu'ils en parlent. Quand auront-ils cessé de former tant de projets pour les faire tous avorter les uns après les autres?

Mais voici le comble, ils veulent dans leur futur village bâtir une église à laquelle seront transférées les affaires paroissiales. Là, par exemple, c'est un peu trop fort. Quelle prétention ridicule! Ils croient, ces braves gens-là, qu'il leur suffira de faire un signe à Monseigneur d'Ottawa, et que Sa Grandeur va laisser établir dans une même petite

localité de campagne, à une distance d'un demi-mille ou, d'un quart de mille, une nouvelle église qui rivalisera avec l'église actuelle.

Il y aura, à Nomingue, paroisse contre paroisse, autel contre autel, et l'archevêque du diocèse serait heureux de bénir ce stupide état de choses. Mais à quoi pensent donc ces gens-là? Ont-ils perdu le bon sens ou la raison, ou tous les deux à la fois?

Huitième fausseté: L'auteur de l'article continue ensuite par des insinuations malveillantes, par de grossières calomnies à l'adresse des Révérends Pères Chanoines Réguliers.

Les Révérends Pères, dit-il, ont obtenu des concessions du gouvernement pour d'immenses terrains. Erreur. Les Révérends Père Chanoines Réguliers n'ont rien obtenu du gouvernement, qui ne leur a jamais donné un pouce de terrain, ni un centin pour eux-mêmes.

Ils ont seulement succédé aux Révérends Pères Jésuites, dans leurs droits, et encore plus dans leurs charges, ne pouvant faire face à leurs obligations qu'en s'endettant de plus en plus.

Quant aux terrains concédés, il serait à désirer, pour ces pauvres Pères, que vraiment ils soient immenses, comme le dit notre auteur. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Les Révérends Pères n'ont plus qu'un seul lot entier de ferme qui, ayant quelque valeur, puisse être acheté par un colon et pour lequel on leur ait fait quelquefois une demande. Les Révérends Pères, continue l'article, ne cèdent leurs lots (de villages ou autres), qu'à des conditions que l'on dit inacceptables par les colons. Or, les colons les ont toujours acceptées sans difficulté. Ces conditions, parfaitement légales et tout à fait sages, ont été insérées dans les contrats de vente par les organisateurs de la colonie, c'est-à-dire par Mgr Duhamel, Mgr Labelle, et les Révérends Pères Jésuites. Ces hommes éminents ont eu des raisons sérieuses lorsqu'ils ont inséré ces clauses.

Neuvième fausseté: Voulez-vous savoir ce que sont ces conditions? En voici un échantillon, d'après l'auteur de l'article: Lisez attentivement:

"C'est ainsi que celui qui achète de la communauté un terrain doit signer un engagement en vertu duquel il abandonne à la communauté, à sa mort, tout ce qu'il a obtenu."

Ici, l'auteur dépasse les bornes de son effronterie, dans le mensonge. Comme cette calomnie est odieuse et de nature à porter préjudice et à la communauté et au village du Nomingue, en éloignant les colons, le Révérend Père supérieur des Chanoines Réguliers, que je viens de voir, se réserve de demander une rétractation formelle et immédiate, et au besoin de poursuivre légalement le diffamateur.

Finissons-en. L'entrefilet qui fourmille d'inexactitudes et de sottises se termine par une maladresse.

Voici, en effet, ce qu'on lit: "Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a déclaré ne pas vouloir être mêlé aux difficultés existantes, et que,

du reste, la communauté était maîtresse chez elle et libre de faire à sa guise."

Ainsi donc, il paraît que ces Messieurs sont allés visiter Mgr d'Ottawa, et que Sa Grandeur les a éconduits poliment en leur donnant une autre réponse que celle qu'ils attendaient. Ils auraient bien pu se dispenser de nous le dire. Ils ne sont pas fins. En tout cas, si c'est là tout le résultat de la délégation, le conseiller de la municipalité, qui est en même temps un agent du gouvernement, fera bien, croyons-nous, de donner d'autres conseils à ses municipaux, autrement les prétendues difficultés actuelles pourront bien avoir d'autres conséquences que le déplacement d'un village.

"UN AMI DU NOMININGUE"

(ASJCF — St-Jérôme
Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

3 avril:

Lettre du R.P. Cottet, c.r.i.c. à sa Grandeur Mgr Duhamel.

"Je ne sais si votre Grandeur aura eu connaissance des petits potins qu'on a voulu faire au sujet de Nominique. Notre brave agent des terres, Christin, brouillon par essence, s'est imaginé de vouloir nous forcer la main pour l'établissement d'une licence; de deux manières, d'une part en agissant vers le conseil municipal, d'autre part en se promettant et en se voulant de publier chaque semaine un article dans les journaux. Nous l'avons laissé faire une première fois, après un second article j'ai pensé qu'il fallait l'arrêter là. *J'ai écrit moi-même une réponse signée: Un ami du Nominique.*

L'article ici a eu un très bon effet. Tous sans exception lâchent Christin. Notre fameux maire Charlebois a été extrêmement ennuyé, décontenancé. Il est venu me trouver me présentant toutes sortes d'excuses, me demandant en grâce d'attester qu'il n'a jamais eu de difficultés avec nous. Quant à Christin, il est maintenant bien calmé. Je vous envoie les deux petits articles de journaux. Je suis peut-être bien indiscret, votre Grandeur, n'ayant pas le temps de s'occuper de ces bagatelles. . ."

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

15 avril:

". . . Le personnel du couvent devenu plus nombreux, un agrandissement du logis ou même une construction nouvelle est nécessaire. La question étant soumise au Conseil général de la Communauté, celui-ci opine pour la reconstruction totale de l'édifice sur le terrain de deux cents par deux cents pieds, don généreux des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception. Les dimensions jugées nécessaires sont de soixante-quinze pieds de profondeur par cent pieds de façade. L'entreprise est confiée à M. Joachim Gagnon de Nominique, au prix de

trois mille dollars, non compris le système de chauffage. Les travaux commencent le 15 avril 1900 et se poursuivent avec diligence."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 177-178)

"... 3 requêtes sont à signer immédiatement après la messe. Prier les hommes de rester... Entre autre une requête pour qu'on ne retarde pas indéfiniment la construction du chemin de fer".

(Livres des prônes, Tome IV 1898-1904)

29 avril:

"... Il a été proposé par Joseph Anthime Lalande appuyé par M. Joseph Alphonse Laberge... que cette municipalité fasse donation à la corporation des Soeurs de Ste-Croix et des Sept Douleurs de la ville de St-Laurent, corps politique et incorporé ayant le bureau principal de ses affaires en la ville St-Laurent, de la somme de mille trois cent deux piastres et soixante-dix centins, payable sans intérêt en quatorze paiements égaux annuels et consécutifs de cent piastres chaque, sauf et excepté le dernier et final paiement qui sera de deux piastres et soixante dix centins dont le premier desquels deviendra dû et exigible dans un an de ce jour et les autres paiements se feront à la même époque de chaque année subséquente jusqu'au final et parfait paiement de la dite somme de mille trois cents deux piastres et soixante dix centins.

Cette donation est consentie de la part des dits commissaires d'écoles aux conditions expresses et absolues ci-après sans l'exécution desquelles la présente donation deviendra nulle savoir:

1. La dite Corporation des Soeurs de Ste-Croix et des Sept Douleurs devra enseigner dans cette municipalité pour le bénéfice des dits commissaires d'école durant cinq années scolaires entières et consécutives à compter du premier septembre prochain (1900).
2. Chaque maîtresse ne pourra pas exiger des dits commissaires une somme excédant cent vingt-cinq piastres par chaque année.
3. Que la dite corporation sera tenue de chauffer convenablement la dite école à ses frais et dépens durant les dites cinq années ci-dessus et de se charger de l'entretien des classes et que M. le Président Dom Joseph Cottet soit autorisé à signer un acte de donation à la dite Corporation basé sur les conditions ci-dessus stipulées. Adopté.

F. Joseph Cottet, prés.

Roch Jetté, sec.-trés.

(Premier Registre de la Commission scolaire. 1896-1907)

27 octobre:

"... La maison est en état de loger le personnel du couvent..."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 178)



"Le vieux couvent":—Maison des Religieuses de Ste-Croix, école du village, école ménagère, située sur la rue Sacré-Coeur coin St-Ignace.

25 novembre:

"... Cette semaine nous ouvrirons notre moulin à farine, dans l'ordre suivant: les vendredi et samedi de chaque semaine sont réservés à la moulée et à la fleur de sarrazin. Le premier et troisième lundi de chaque mois, nous ferons la fleur de blé. Cette semaine par exception, le moulin sera ouvert tous les jours pour la moulée et la fleur de sarrazin. . ."

(Livres des prônes Tome IV 1898-1904)



Les arrivants

1900...

De Montréal Aimé Chartrand, agent de la gendarmerie canadienne et Eulalie Tréau de Coeli, fille du Haut commissaire canadien en Belgique, acquièrent une ferme dans le Montigny. Leurs enfants, Georges, Angéline, Louisa, Berthe, Jean, Irène, les accompagnent.

Télesphore Adolphe Christin (43 ans), agent des terres, est nommé à Nominigüe. Son épouse, Caroline Lovis, ses enfants Alphonse (18 ans), Blanche, Clémentine, Caroline, Yvonne, Hecher (11 ans), Samuel (8 ans), Annette (2 ans) viennent avec lui.

(Selon le recensement des C.R.I.C. et les registres paroissiaux)

De St-Henri, Montréal, Sem Lacaille, industriel, accompagné de son épouse Malvina McDuff et de ses enfants, Arthur, Samuel, Honorina, Malvina, Alfred et Louis, vient à Bellerive bâtir un moulin à scie sur les bords du grand Lac Nominigüe.

(Selon Mme Marie-Jeanne Lahaie-Forget, petite fille de Sem Lacaille)

1901

1 avril:

" . . . Que les conseillers absents, soient à l'amende. . . Cette amende sera de .50¢ pour chacun. . ."

(Registre municipal 1901)

3 ou 4 juillet:



A ce moment Dom Gréa (supérieur-fondateur des c.r.i.c.) était à Nominique, il avait présidé la vêtue de jeunes novices, la prononciation des voeux d'une religieuse Chanoinesse et la prise d'habit d'une autre. Mgr Duhamel était venu confirmer les enfants. De gauche à droite: 1ère rangée: Joseph Cottet, Baldomer Dumas, Ls-Marie Vuaillet, Dom Gréa, Mgr Duhamel, Etienne Riou, inconnu, Charles Bertin, Frère Félix. 2ème rangée: Jean-François Mallet, Augustin Roux, Emmanuel Paquette, André Mouttet, inconnu, Achille Boileau, Tittley, Anselme Gareau, Léonard, inconnu, Vincent Bardin. Photo prise entre l'église et le monastère.

3 août:

L'Hon. L. Gouin, ministre de la colonisation, visite les régions de Labelle, du Nominique, de la Kiamika et de la Lièvre.

"La Société de colonisation et de rapatriement de Montréal organise chaque année dans le Nord-Ouest de la Province de Québec où portent plus spécialement ses efforts une excursion à laquelle elle convie les hommes publics et les journalistes pour les mettre à même de constater les résultats détenus et de se rendre compte des besoins des contrées sur lesquelles elle cherche à attirer les colons. . . Le voyage a duré huit jours dans lesquels près de 400 milles ont été parcourus tant en chemin de fer, qu'en voiture, en canot et en steamboat.

... L'excursion est partie, mardi le 21 juillet à 9 heures du matin de la gare Viger, par le train régulier du C.P.R. qui va à Labelle... A la nuit tombante nous arrivons sur les rives du Petit Nomingue, où une tente est dressée pour le souper. Notre chef a préparé un repas impromptu auquel tout le monde fait honneur tandis qu'un ballon tricolore qui s'élève dans les airs annonce à la population du Grand Nomingue que nous allons bientôt rejoindre la foule qui nous attend impatiente. Une garde d'honneur venue à cheval au devant de nous se forme en avant des voitures et nous partons au son des fanfares et aux détonations de la mousqueterie. On s'arrête un instant au nid du Colon, chez M. Léo Globenski, dont le cottage sur le flanc de la montagne est décoré à profusion de lumières et de lanternes chinoises et où nous sommes reçus de la façon la plus gracieuse. Nous vidons une coupe à la santé de nos hôtes et nous nous remettons en marche dans la nuit noire. Tout à coup nous apercevons sur les côtes un spectacle réellement féérique. Ce ne sont que lumières, transparents, fusées, lanternes. C'est le village du Nomingue qui s'est paré pour recevoir le ministre et ses amis et qui nous fait une ovation. Tous ces braves gens ont rivalisé de zèle et d'empressement pour décorer leurs demeures. Les R. Chanoines de l'Immaculée Conception et les Soeurs de Sainte-Croix ont illuminé leurs demeures à profusion et nous sommes reçus au détour de la route par les Chanoines qui viennent saluer le ministre.



On remarque Monsieur Léo Globenski devant sa propriété, avec sa famille. Sise sur la colline face au Grand Nomingue "Le Nid" deviendra plus tard le Château Bellevue.

Le village de Nomingue s'est mis en frais pour faire les choses en grand et nous ne pouvons citer tous les noms, cependant les résidences de MM. Vital Martineau, C.A. Christin, Loïselle, J. Delage, Beaulieu, Gagnon, méritent une mention spéciale.

La présentation des adresses s'est faite à la résidence de M. C.A. Christin, agent des terres. Le maire, M. Roch Jetté a lu la principale adresse à laquelle a répondu l'hon. M. Gouin, puis MM. R. Préfontaine, Major, Prévost, Cherrier, tous ont parlé. Le thème général a naturellement été la prolongation du chemin de fer, de Labelle au Nomingue et il n'y a qu'une opinion. Il faut que le chemin de fer soit prolongé et il le sera avant peu.

Le magnifique feu d'artifice a été tiré sur les hauteurs aux applaudissements de tous les excursionnistes assemblés sur la galerie de M. Christin. On s'est séparé à minuit pour prendre un repos bien gagné et réparer ses forces pour la journée du lendemain, 25 milles en voiture, de Nomingue à la Ferme Rouge sur la Lièvre, par le Chemin Chapleau.

A huit heures du matin, tout le monde est sur pied, les voitures attendent et l'on part. Le premier arrêt doit se faire au Poste Maillé à la pointe du Lac Pie IX où le ministre nous a devancés pour jeter la ligne. Le long de la route nous passons devant les terres des colons français du Nomingue que l'on nous désigne tous de leur nom en passant, les Cornu, les Vacher, les Boucher. Tous sont sur leur porte pour nous saluer. Ils ont de belles terres bien cultivées et semblent parfaitement heureux. On avait fait courir le bruit que les mieux établis cherchaient à vendre leurs terres pour aller en prendre en Algérie. Renseignements pris, cette nouvelle est inexacte et M. Christin, l'agent des terres qui d'ailleurs les a amenés au Nomingue, nous assure qu'il n'en est rien et qu'ils restent sur les terres qu'ils ont conquises par leur travail, leur frugalité et leurs industries. Un de ces colons français refuse \$2,000.00 de sa terre, lorsqu'il arriva au Nomingue, il n'avait d'autres ressources que ses deux bras. . ."

(Journal "La Presse" du samedi, 3 août 1901 p. 11)

8 août:

"Rapport dans les écoles élémentaires de Saint-Ignace du Nomingue.

75 enfants fréquentent notre école."

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)



Les arrivants

1901...

De *St-Félix de Valois* Maxime Croisetière, son épouse Méлина Fréchette, ses enfants Pierre (13 ans), Félix (11 ans), David (5 ans), Jean-Baptiste (3 ans), Marie-Louise (1 an).



Plus tard: 1ère rangée:— Joseph et David Croisetière. 2ème rangée:—Félix, Marie-Louise, Maxime Croisetière, et Méлина Fréchette.

Jos Valiquette, de *St-Jérôme*, "maître de moulin à scie"; sa femme Hélène Fortier, leurs enfants Eadéas (6 ans), Rose Amande (5 ans), Romulus (2 ans) l'accompagnent.

Un industriel de *Ste-Scholastique*, Joseph Gagnon (48 ans) son épouse Zéphirine Proulx (31 ans), leurs enfants Bernadette (12 ans), Exonne (sic) (5 ans), Marie-Blanche (3 ans), Albertine (1 an) viennent à Nominigüe. Ils acquièrent la ferme Normand, alors propriété des Soeurs de Sainte-Croix, en 1906.

De *Ste-Foy*, Wilbrod Dusseault (28 ans) accompagné de sa femme Mérida Villeneuve (24 ans) et de ses enfants Blanche (4 ans), Zéphirine (3 ans), Noëllie (1 an) vient rejoindre Xavier et Ulric ses frères.

Adélard Gauthier épouse Maria Godin et se fixe aux environs du Lac Blanc, et enfin Léopold Globensky, époux de Marie-Reine Pré-vost, fils du Seigneur Globensky de *St-Eustache*, s'installe à Bellerive, se construit une splendide demeure qui sera plus tard connue sous le nom de Château Bellevue.

(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)

1902

27 février:

"... Proposé par le Conseiller Roch Jetté, secondé par le conseiller Art. Lalande et résolu que ce conseil croit devoir représenter à Monsieur le Préfet du Comté de Labelle que dans l'intérêt des contribuables il serait opportun et urgent que des démarches soient faites de sa part ainsi que de celle de tous les Préfets de cette Province, auprès du Gouvernement et de nos députés à la chambre d'assemblée, aux fins de faire abroger les lois concernant les pensions et l'entretien des aliénés et des enfants aux écoles de Réforme et d'Industrie, dont les frais sont actuellement, pour une partie, à la charge des municipalités locales ce qui est un lourd fardeau pour les contribuables et une cause d'embarras très sérieux, tant au gouvernement qu'aux Conseils de Comtés pour la perception des taxes en rapport avec les dispositions de ces lois, considérant que le Gouvernement devrait abroger ces lois, vu qu'il est présentement en état de supporter seul, comme par le passé, l'entretien des aliénés et des enfants aux écoles de Réforme et d'Industrie et que les contribuables sont déjà surchargés dans leurs municipalités tant rurales que scolaires pour la construction d'églises, de palais de justice, de maisons d'écoles et pour l'entretien des chemins et autres travaux municipaux."

(Registre municipal du Canton Loranger 1900 - 1905, pp. 63-64)

15 avril:

"Proposé par le conseiller Roch Jetté secondé par le conseiller Elzéar Quevillon... que tout pain mis en vente dans la municipalité pèse 6 livres et que M. Auguste Thiaville soit nommé inspecteur à cet effet. Adopté."

"La confiscation de tout pain ne pesant pas le poids sera faite au profit des pauvres ou de l'hôpital de la municipalité."

"... Que tout colporteur possédant une voiture soit obligé de payer une taxe de vingt piastres dans les limites de la municipalité. La taxe sera de cinq piastres pour tout colporteur à pied..."

(Registre municipal 1901)

6 juillet:

"... A partir de dimanche prochain, les personnes qui n'ont pas de banc pourront se procurer des chaises moyennant .05¢ par dimanche."

(Livres des prônes — Tome IV 1898 - 1904)

8 octobre:

"Monsieur le président propose que M. Quevillon soit nommé pour voir à l'érection de l'école du Septième Rang et soit chargé spécialement de la conduite des travaux." Adopté.

"La maison d'école sera de 25' x 30' en pièces équarries lambrisées en dehors, les divisions en planches embouvetées, six châssis de six vitres chaque, les vitres de 15" x 18". Il y aura deux châssis dans l'école, un dans la cuisine, et le sixième dans la chambre de la maîtresse. Adopté."

"Monsieur le président propose que le prêt s'élève à \$250.00."

(Premier registre de la commission scolaire — 1896-1907, p. 98)

17 octobre:

Journal "La Presse"

Saint-Ignace du Nominigüe.

"Notre village vient d'être jeté dans la plus vive consternation par suite d'une lamentable catastrophe qui plonge une vieille et respectable dame de cette localité dans la consternation.

Monsieur Louis Loïsselle qui habitait une maison située près de l'hôtel Martineau mourait mardi à la suite d'une assez longue maladie. Des parents et des amis se remplacèrent à tour de rôle auprès du corps du défunt. Quelques amis de la famille veillèrent mardi soir jusqu'à minuit, récitant de temps en temps des prières pour le repos de l'âme du défunt. Deux amis s'étaient engagés à passer le reste de la nuit dans la chambre mortuaire. S'étant absentes pendant quelques minutes les deux garçons constatèrent avec épouvante à leur retour que les tentures de la chambre flambaient. Un cierge, mal placé, s'était échappé du chandelier et avait communiqué le feu aux ornements funèbres qui entouraient le cadavre. Le feu se propagea avec une si effrayante rapidité que l'on dû renoncer à en arrêter la marche envahissante. L'alarme fut donnée, mais que pouvait faire la population dépourvue de tout appareil contre les incendies? La maison fut donc détruite de fond en comble, le corps du défunt incinéré, on n'a même pu retrouver ses os calcinés. On a rarement vu au Nominigüe, nous croyons même qu'il n'y a jamais eu de plus lamentable spectacle que celui de cette pauvre Madame Loïsselle assistant impuissante à la destruction de son habitation; dans laquelle reposait le corps de celui qui fut son fidèle et dévoué mari. La douleur de cette femme faisait peine à voir. Pour comble de malheur la maison n'était pas assurée. Les Soeurs de Nominigüe ont recueilli Mme Loïsselle et s'efforceront de calmer ses poignantes douleurs. Toute la population du Nominigüe, sympathise avec cette pauvre veuve qui est septuagénaire et dont un des frères est hôtelier à Montréal."

(A.S.I.C.F. - BO 79 - 62 - St-Jérôme)

7 novembre:

"2 jeunes gens font des études dans des collèges: Emile Lalande âgé de 16 ans et Ignace Martineau âgé de 13 ans. Tous deux suivent des cours commerciaux du collège de St-Jérôme.

Le nombre total des enfants en âge d'aller à l'école, 115."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

18 novembre:

"Vente par la couronne — octroi — aux Révérendes Soeurs Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies de Notre Sauveur, de Nominigüe — 294 acres au prix de \$88.20.

Les lots 51-52-53 situés dans le 4e rang du Canton Loranger."

*(Archives de Nominigüe — Dossier #250).
Documentation de Mme Marie-Jeanne Lahaie Forget)*



Les arrivants

1902...

De Valleyfield, Antoine Quevillon, journalier, (47 ans) son épouse Philomène Leboeuf (45 ans) viennent à Nominigüe avec leurs enfants Georgiana (13 ans) et Alfred (11 ans).

Adélard Marin, boulanger, âgé de 25 ans vient ouvrir commerce à Nominigüe; il épousera Marie-Anne Beaulieu, fille de Joseph Beaulieu et de Malvina Nadon le 9 août 1904.

Enfin Moïse Gauthier, père, âgé de 55 ans, accompagné de son épouse Elodie Bonin ou Dubonnet, elle-même âgée de 52 ans vient rejoindre ses enfants déjà fixés à Nominigüe.

(Selon le recensement des c.n.i.c. et les registres paroissiaux)



1903

9 avril:

"M. le Maire fait remarquer que les hôteliers devront prendre soin des personnes qui se seront enivrées dans leur maison respective."

(Registre municipal du Canton Loranger Tome II 1901-1919)

18 juillet:

Lettre de Dom Charles Bertin c.r.i.c. à Mgr d'Ottawa.

"Je me propose si votre Grandeur l'a pour agréable d'instituer dans notre paroisse de Saint-Ignace de Nominigüe la congrégation des Dames de Ste-Anne."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

23 août:

"Cimetière — entretien des fosses — croix — Monsieur Franck Viau est chargé de creuser les fosses. Hormidas Lefebvre est désigné pour chanter les services et les enterrements."

(Livres des péchés Tome IV 1898-1904)

6 septembre:

"... proposé que Mademoiselle Cardinal soit engagée pour enseigner à l'école du 7e rang pour l'année scolaire 1903-1904 et ce aux conditions suivantes:

- 1° Il lui sera accordé une somme de cent dix piastres;
- 2° La dite institutrice devra entretenir la classe à ses frais et dépens. Adopté."

"... proposé que les contribuables du 7e rang fournissent 12 cordes de bois franc pour le chauffage de la dite école du 7e rang pour l'année scolaire 1903-1904. Le bois devra être ou de l'érable, ou du merisier ou du bouleau et devra être rendu à l'école pour le 1^{er} janvier 1904, et que ceux qui ne fourniront pas de bois devront donner en argent le montant d'une piastre;

— Que le président et le secrétaire-trésorier signent l'engagement."

Adopté.

(Premier registre scolaire du Canton Loranger 1896-1907)

Octobre:

2 écoles:

"Dans le village — fréquentée par 85 enfants.
L'autre école dans l'arrondissement #2 est située dans le 7e rang Nord Canton Loranger et est fréquentée par 35 enfants.
Le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école: 140."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

1^{er} octobre:

"Le but de cette séance est de former un bureau de santé . . .
 . . . que MM. Allyre Charlebois, David Lefebvre, Anthime Lalande
 soient nommés officiers du bureau de santé.
 . . . que M. Hercule Constantin soit nommé officier exécutif des ordres
 du bureau sanitaire."

(Registre municipal du Canton Loranger, Tome II 1900-1919)



Les arrivants

1903 . . .

James Ernest Filion épouse Bernadette Martineau, fille de Vital Martineau et d'Herminie St-Amour, le 30 juin et se fixe pour un temps à Nomingue.

De St-Lin, Zotique Gauthier, menuisier et Maria Fréchette viennent avec leurs enfants Irène (2 ans), Albert (1 an) et Armand âgé de quelques mois.

De Montréal nous viennent également Joseph Hébert, son épouse Elodia Gauthier et leurs enfants Victor (3 ans) et Irène (2 ans).

Joseph Larocque (47 ans) accompagné de son épouse Virginie Wilson (45 ans) de leurs enfants Virginie (15 ans), Jean (10 ans), Albertine (8 ans), Paul (6 ans) viennent aussi s'installer ici.

Enfin Elie Mainville, forgeron, épouse Marie Louise Labelle fille de Joseph Labelle et Philomène Clément, le 28 octobre et se fixe à Nomingue.

Vers 1903, Joseph Gauthier, son épouse Régina Laurin viennent s'installer à Nomingue.

(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)



1904

11 janvier:

"... proposé que le conseil du Canton Loranger, cède au gouvernement fédéral l'emplacement #1 qu'il possède sur la grande rue du village de Nominuingue, pour que le dit Gouvernement y bâtisse une maison d'arrivée pour les colons. Ce terrain sera donné gratuitement à condition que le dit conseil du Canton Loranger en ait la jouissance exclusion d'un étage de la dite maison, tant qu'elle existera. Si cette maison vient à disparaître le terrain restera la propriété du conseil. Adopté."

(Registre municipal du Canton Loranger 1900-1905)

31 janvier:

Lettre de Charles Martineau au R.P. Marcel Martineau.

"... Tu sais qu'il y a un grand changement à Nominuingue, ce sont les chars. Nous avons les trains de passagers régulièrement maintenant... Joseph Cusson est venu travailler au dépôt du chemin de fer..."

(ASJCF - BO 79-383)



Terminus de la ligne du Nord du Canadien Pacifique, la gare de Nominuingue. On aperçoit à l'arrière-plan "la Maison du Colon", à la droite de la gare les entrepôts, hangars, forges et maisons des employés.

28 février:

"... gênez-vous davantage pour assister aux Vêpres le dimanche. C'est une manière de moraliser vos jeunes gens, de leur donner une occupation dans l'après-midi du dimanche."

(Livres des prônes tome V 1904 - 1912)

7 mars:

"... le conseil de la municipalité Loranger s'engage à bâtir sur son terrain une maison de colons suivant les plans et devis fournis par la Société de colonisation et approuvés par le gouvernement fédéral aux conditions suivantes: Le gouvernement donnera l'octroi nécessaire à la construction de cette bâtisse. La municipalité du Canton Loranger aura le droit de construire à ses frais dans la dite maison un étage dont elle aura la disposition immédiate et entière. La partie réservée au logement des colons et du gardien restera à la disposition du gouvernement fédéral tant qu'il en aura besoin comme tel et l'entretiendra comme tel. Le terrain et la bâtisse entière seront la propriété de la municipalité du Canton Loranger."

17 mars:

"... qu'il soit ajouté à la proposition faite au sujet de la maison du colon ce qui suit, à savoir: qu'après l'incorporation du village, si la paroisse paye dans la dite bâtisse, qu'elle en ait la maîtrise comme la corporation du village; et que si cette corporation du village désire s'en servir seule, elle devra rembourser à la corporation de la paroisse."

(Registre municipal du Canton Loranger 1900-1905)

17 avril:

"Licences d'hôtel accordées à: J. Bte Berthiaume, — Joseph Beau-lieu, — Zéphirin Barette, — Anthime Richer, — Dolphis Morand, — J. Bte Hurteau."

3 mai:

"... Qu'un avis soit donné au Conseil d'hygiène d'avoir à faire enlever les têtes de boeufs et autres immondices qui se trouvent aux environs des boucheries."

(Registre municipal du Canton Loranger Tome II 1901-1919)

8 mai:

Lettre de Vital Martineau au R.P. Marcel Martineau, s.j.

"... Je dois te dire que la population au Nomingue augmente beaucoup; il y a une foule d'étrangers résidents que je ne connais pas. Nous avons d'abord 5 magasins, ce sont Constantin, Lalande, Carisse Brunet, Alfred Fortier et Honoré Thauvette ce dernier est bâti près de la gare et 2 nouveaux en construction, Monsieur Gadoury de St-Placide qui ouvre un magasin de poêles et de machines d'agriculture telles que herse, charrue, voiture et autres. Il est bâti au coin de la rue Notre-Dame et St-François Xavier. C'est-à-dire l'ancienne place de Lamothe forgeron. Un M. Parent de St-Jérôme un magasin général.



Photo du haut: Rue St-Augustin, aujourd'hui rue Mgr Noisieux, coin Sacré-Coeur. —
Photo du centre: Vue de la rue du Sacré-Coeur à l'intersection Ste-Anne, à l'extrême
 droite, le magasin F. Parent. —
Photo du bas: rue Notre-Dame. A l'extrême gauche le futur magasin Généreux, la maison
 Trudel (entrepreneur de pompes funèbres), le magasin Charles-Auguste Lalande (?).

M. Reno magasin général près de la gare sur les terrains de Lalande qui vend des emplacements. M. Allyre Charlebois qui reprend magasin de voitures, harnais, grains et autres près du dépôt.

Il y a 10 à 12 maisons privées en construction. Cyr a bâti un nouveau moulin, il y a beaucoup d'ouvrage maintenant de l'autre côté du Grand Nominique, près de chez le Père Viau il y a une manufacture de meubles en construction. C'est un M. Lacaille qui en est le propriétaire. Il y a aussi le moulin des MacLaren tout près de la manufacture Lacaille; comme tu le vois tout cela augmente beaucoup la population. . . Le moulin de Félix Dansereau emploie à peu près 30 hommes, ils ont plusieurs milliers de billots à scier. Et maintenant les draveurs, c'est-à-dire les hommes qui font le flottage des billots, il y en a des masses dans ces temps-ci.

Maintenant l'on commence à parler de construction d'église, car celle qu'il y a maintenant est trop petite; De plus nous allons être érigés en municipalité de village ces jours-ci. Le Docteur Robillard, secrétaire du comté est arrivé hier au soir. Il y a une assemblée demain à 10 heures pour compléter l'affaire. Nous avons un notaire résidant, c'est un vieux notaire, son nom est Houde. Il ne nous manque plus que les avocats et tout sera complet. Notre conseil a encore secondé toutes les licences demandées. Cependant il y en a une de moins, ce n'est pas leur faute car c'est un ancien hôtelier qui a discontinué. Il n'a pas demandé de licence. C'est Jos Laroche. Il faut pourtant que je m'arrête ici car je crains de t'ennuyer avec toutes les nouvelles. . ."

(ASJCF — BO 79 - 384)

4 septembre:

"Nous pouvons prendre de jeunes garçons pour leur faire les classes; pour cela ceux qui voudront nous en confier pourront prendre des arrangements avec nous. J'espère que nous pourrons prochainement développer cette oeuvre, dont nous espérons un nouveau bien pour la paroisse."

Remarques sur les jubés à l'église:

"Surtout que tout le monde se tienne modestement, que l'on ne fasse rien tomber sur ceux d'en bas. . . que l'on ne crache pas surtout. . ."

(Livres des prênes Tome V — 1904-1912)

26 septembre:

". . . que les séances du conseil soient tenues à l'arrière dans une salle fournie par M. Vital Martineau et dont le loyer sera de \$40.00 par année. M. Martineau s'engageant à fournir un local convenable devant être utilisé pour toutes les séances des deux conseils municipaux et de la Cour de Justice. . ."

(Registre municipal du Canton Loranger 1900-1905)

10 octobre:

"A une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité du Village de Saint-Ignace de Nominigüe. . . conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à l'avis public préalablement donné à cette fin sous la présidence de M. Roch Jetté nommé à cette fonction par M. Antoine Perrot, Préfet du Comté de Labelle par avis en date du vingt-sixième jour de septembre mil neuf cent quatre. Le président ouvre la dite assemblée et requiert les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme conseillers locaux.

Conseil Municipal: Monsieur J.A. Lalande, maire; Messieurs Joseph Valiquette, Joachim Gagnon, Alphonse Laberge, Dolphis Morand, Aldéric Charbonneau, Joseph Laroche, conseillers. Monsieur E.J. Leblanc, secrétaire-trésorier."

(Premier Registre Municipal du village — 1904-1913)

Novembre:

"2 écoles: Le couvent au village et l'école #2 dans le 7e rang. Le couvent compte 135 élèves — l'école #2 - 25. 2 étudiants sont à l'extérieur, Ignace Martineau, 15 ans, cours commercial, collège Sainte-Marie de Montréal. Emile Lalande, 17 ans, cours commercial. Collège Saint-Laurent près de Montréal. Enseignantes, 3 soeurs de Sainte-Croix \$125.00 chaque par année. A l'école #2 Nord W. Ouimet \$125.00. Brevet école modèle.

210 enfants dans toute la paroisse qui sont en état d'aller à l'école."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

18 décembre:

"A partir de Noël il y aura un constable pour faire tenir le bon ordre à l'église — M. Arthur Huot."

(Livres des prônes, Tome V — 1904-1912)



"Les paroissiens... érigèrent sur la place de l'église une magnifique croix de mission haute de 55 pieds et ornée des instruments de la passion."

*("Vers un glorieux passé"
R.S.C. 1938 p. 200)*

Les arrivants

1904...

De Labelle, Aldéric Charbonneau (36 ans) son épouse Blanche Godard (31 ans) viennent demeurer à Nomingue. Leurs enfants René (11 ans), Laurette (6 ans), et Etiennette (3 ans) les accompagnent.

Gilbert Vézina (44 ans) charpentier-menuisier, quitte St-Benoit pour Nomingue accompagné de son épouse Perpétue Verdun (ou Verdoin) (44 ans), de ses enfants Gilbert (19 ans), Dorilla (14 ans), Alberta (12 ans), Marie-Anna (11 ans), Henri (8 ans) et Hermine (6 ans).

De Labelle nous vient Téléphore Beaulieu, Malvina Séguin son épouse et ses enfants Ernestine (13 ans), Albertine (8 ans), Aurèle (6 ans), Stanislas (4 ans) Roméo (2 ans).



Aldéric Charbonneau, son épouse Blanche Godard, ses enfants René et Laurette.



Téléphore Beaulieu, son épouse Malvina Séguin.

Louis Trépanier, ingénieur, épouse Marguerite Laroche, fille de Joseph Laroche et Philomène Deschênes, le 11 avril 1904 et demeure à Nomingue quelques années.

Ainsi que Jos. Hilaire Trépanier, aussi ingénieur; son épouse Hélène Duchesneau l'accompagne.

Paul Ragot et son épouse Antoinette Favrielle arrivent à St-Laurent de Montréal en 1900 venant de Mayenne, France. Ils y demeurent de 3 à 4 ans. Puis ils viennent à Nomingue. Leurs enfants Agnès* (5 ans), Antoine (4 ans) Joseph (2 ans) les accompagnent. Après un court séjour (1918-1919) au consulat français à New York ils reviennent se fixer définitivement à Nomingue.

*Soeur Agnès Ragot, c.s.c. vit encore en 1983.



Paul Ragot, son pouse Antoinette Fabreville et leurs enfants, Antoine, Joseph, Louis, Michel, Jean, Agnès.

De Labelle François Xavier St-Jean, son épouse Marie Forget, et ses enfants Rosa (4 ans), Agathe (3 ans) et Charles (1 an). Ils demeurèrent quelques années au village avant de prendre possession d'un lot de ferme au Grand Lac.

Alexis Hénuset, ingénieur stationnaire, épouse à Montréal, Berthe Brault, le 11 janvier 1904. Ils viennent s'établir à Nomingue la même année.



De Fournierville, Ontario, nous viennent Jean-Baptiste Bray, son épouse Virginie Levac, ses enfants, Emilienne, Georgette, Raoul, Adèle, Marie-Jeanne, Damien, Herménégilde, Ernest, Joseph et Elmire.

Jean-Baptiste Bray

Alfred Boudrias, (24 ans), son épouse Amanda Renaud (23 ans) viennent s'établir sur les bords du Grand Lac Nomingue.

Thomas Potvin, venant de Baie St-Paul, s'en allant à Ferme-Neuve, s'arrête à Nomingue, n'ayant plus d'argent pour continuer sa route. Il épousera Jeannette Thauvette, le 6 mars 1905 et se fixera d'une manière définitive.

1905

1 janvier:

"Erection de la paroisse
Passation d'un Bill à la chambre"

8 janvier:

"Il y a des places à louer dans le Jubé
\$4.00 pour 3 chaises
\$6.00 pour les 3 premières en face de la chaire."

26 février:

"Observation sur la paroisse:
198 familles — 1015 âmes — environ 110 familles dans les rangs dont
60 à 70 cultivateurs. Village: environ 90 familles."

"Esprit de la paroisse:

Vis à vis de Dieu — La retraite de cette année a fait du bien. Cependant 1) on manque la messe pour peu de chose 2) on travaille quelquefois le dimanche 3) on blasphème . . . Et on profite du dimanche pour s'amuser.

Vis à vis du prochain — Manque d'union du fait qu'on vient d'un peu partout. Le plus grand mal est l'injustice, la tricherie, la négligence à payer ses dettes.

Devoirs d'état — Les hommes — Perte de temps, inconstance, blasphème devant les enfants.

Les femmes — Médisance, jalousie.

Les jeunes gens — Mépris des parents, abandon des parents, chacun pour soi.

Les jeunes filles — La toilette, la dépense, le plaisir.

Trois grands maux — Boisson et jeu, Blasphème et irreligion, luxe.

Espoirs — Bon esprit, ardeur au travail, union de toutes les bonnes volontés."

(Livres des prônes, Tome V, 1904-1912)

12 mars:

Rapport de la visite de l'Inspecteur d'écoles, J.A. Cléroux.

"... Les Institutrices ne sont pas payées et il y a \$766.58 d'arrérages à part l'année courante . . . que les Institutrices soient payées tous les mois."

(Premier registre scolaire 1896-1907, p. 148)

30 juillet:

“Erection canonique de la paroisse”

(Livres des prônes. Tome V, 1904 - 1912)

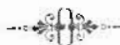
“... La revue pédagogique ‘L’Enseignement primaire’ annonce que le titre ‘d’Ecole Modèle’ sollicité par les religieuses de Sainte-Croix, est gracieusement accordé par le Surintendant de l’Instruction publique. . .”

5 décembre:

“... que la liste des inscripteurs aux frais d’érection du Village, . . . soit acceptée et que le Secrétaire soit autorisé à rembourser aux personnes . . . les sommes d’argent qu’elles ont avancées, . . .”

Lamothe Johnny	\$ 5.00
Potvin Thomas	10.00
Gagnon Joachim	10.00
Guay Mélasipe	35.00
Constantin Hercule	15.00
Total:	\$75.00”

(Registre municipal du Village 1904-1913)



Une partie de la rue du Sacré-Coeur, entre l’église et la “croix du village” remarquez une maison de pension. Le tricolore flotte comme à mi-mât. Elle deviendra “l’école paroissiale” . . . la première.

1906

12 janvier:

"... Qu'il soit construit dès le printemps prochain, sur l'emplacement de la municipalité une bâtisse de 50' de longueur sur 30' de largeur, le premier étage devant servir de marché public et le second étage de salle publique pour les séances du dit conseil, pour la cour de justice et autres fins dans l'intérêt des contribuables de cette municipalité..."

6 mars:

"... une requête des membres de l'Harmonie du Nominique demandant un bonus à la municipalité pour les aider à payer le coût de leurs instruments de musique..."

(Premier registre — Village de Nominique 1904-1913 p. 60-65)

31 mars:

COOPÉRATIVE DES COLONS DU NORD

Extrait du journal "La Vérité"

"Les colons du Nord de Montréal viennent de se constituer en association sous le nom de "Coopérative des Colons du Nord". Voici quel sera, d'après sa constitution, le but de la nouvelle société:

- 1° Le but de la société est a) de promouvoir les intérêts généraux de la colonisation dans le nord-ouest de Montréal; b) de favoriser l'étude et la pratique de l'agriculture, de l'industrie laitière et de tout ce qui peut aider le colon à vivre chez lui; c) de soutenir le colon dans ses revendications légitimes.
- 2° Le champ d'action de la société comprend, à partir de Ste-Agathe exclusivement, les paroisses et missions situées dans les vallées des rivières du Nord, Rouge et du Lièvre.
- 3° Le siège principal de ses opérations est au village de Nominique.

Notons que, pour être directeur de cette société, il faudra, "outre la résidence dans la région d'action de la "Coopérative", n'appartenir à aucune autre société de colonisation, ne pas être employé officier du gouvernement, n'être intéressé dans aucune grande exploitation forestière dans la région d'action de la "Coopérative".

Le premier comité de régie de la société est ainsi constitué:

"Président, le R.P. André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et curé du Nomingue;
vice-président: M.P. Emile Forget, maire de Labelle;
secrétaire, M. J.E. Leblanc, n.p. de Nomingue;
directeurs: MM. les abbés Corbeil, curé de L'Ascension; Cadieux, curé de Ferme-Neuve; Génier, curé du Rapide de l'Orignal et MM. J.A. Lalande, maire de Nomingue, et J. Touchette, maire de Kiamika."

Nous aurons l'occasion de parler de ce mouvement qui paraît très intéressant."

(Extrait du Journal "La Vérité" du 31 mars 1906 25e année #38, p. 303.

Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

"Les directeurs électifs suivants ont été nommés pour la Coopérative des Colons du Nord:

M. le Baron d'Halewyn pour Nomingue
M. Edouard Foisy pour St-Gérard
M. David McNicoll pour St-Aimé
M. Cyrille Lafontaine pour Ferme-Neuve
M. Moïse Godmer pour l'Ascension
M. Francis Raymond pour Turgeon."

"L'Ami du Colon", 22 juin 1906 Vol. I #3)



M. Adolphe Ardouin, jeune typographe de 19 ans, travaillant à l'impression du journal "L'Ami du Colon". L'imprimerie était au sous-sol du monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, dans l'aile est.

... "Le chemin de fer se termine à Labelle ..."

"Monsieur François Vachet fait étape à l'hôtel de l'endroit: Nomingue étant le but de son voyage ..."

... "Au souper, les voyageurs se rencontrent et fraternisent ..."

"On lui présente quatre prêtres près de lui à la table: Messieurs les curés Lacroix, Guay, Cadieux et Génier".

... Malicieusement, les regardant, il dit:

— "Malgré "Lacroix" il faut être "Guay"

— "Cadieux" ne plaise que vous vous "Génier"."

(Monsieur Raphaël Rogot)

4 juin:

"... que ce conseil vote une somme de \$35.00 pour la location d'une tente et le transport de cette tente à Nominigüe pour les fêtes du 20-21-22 juin 1906..."

(Registre municipal du Canton Loranger Tome II 1901-1919)

5 juin:

Résolution demandant une Cour de Circuit...

"Attendu que depuis plusieurs années, toute la région Labelle et spécialement la paroisse de Saint-Ignace du Nominigüe sollicitent du Gouvernement de la Province de Québec, l'établissement d'une Cour de Circuit au Village de Nominigüe;

Attendu que les colons de la région Labelle — haut du Comté d'Ottawa — ont à l'heure actuelle, à parcourir une distance moyenne de près de 200 milles pour se rendre à Hull, présentement le siège de la Cour de Circuit de leur juridiction, qu'ils encourent, de ce chef, afin d'obtenir justice, des frais énormes, disproportionnés avec leurs moyens et qui deviennent trop souvent pour eux une cause de ruine et de découragement;

Attendu que le Village de Nominigüe est, par sa fonction géographique, le centre naturel des Hauteurs du Nord, où il se fait de la Colonisation, région formée au Nord par la paroisse de L'Ascension (à 30 milles de Nominigüe) au sud par Notre-Dame de Pontmain (à 35 milles) à l'Ouest par la Ferme Neuve (37 milles), à l'Est par la Conception (32 milles);

Attendu qu'il y a déjà trois ans, le Procureur-Général du temps, l'Honorable Archambault, avait promis d'établir telle Cour de Circuit à Nominigüe dès que la localité se serait pourvue d'un local convenable pour y établir le siège de la Cour;

Attendu que les contribuables du Village de Nominigüe ont voté les crédits nécessaires pour la construction d'un Hôtel de Ville qui offrira toutes les facilités désirables pour tenir des séances du tribunal ainsi que l'installation du greffe et qu'ils n'attendent pour élever cet édifice, que la décision définitive du Gouvernement;

... Résolu: Que le Conseil Municipal du Village Saint-Ignace du Nominigüe insiste respectueusement, mais avec toute l'énergie qu'il convient, auprès de l'Honorable Lomer Gouin, premier ministre et procureur Général de la Province de Québec et ses Honorables Collègues au cabinet provincial, pour obtenir d'eux l'accomplissement de la promesse faite naguère au nom du gouvernement provincial et l'établissement urgent d'une Cour de Circuit pour la région Labelle à Saint-Ignace du Nominigüe. Adopté à l'unanimité."

(Premier registre du Village de Nominigüe — 1904-1913, pp. 88-89)

10 juin:

LE JOURNAL:
"L'AMI DU COLON"

"Nous avons des journaux à la disposition de tout le monde. Ceux qui voudraient en envoyer à leurs parents peuvent en avoir pour cela. Ceux qui sont déjà abonnés se réuniront à la porte de l'église pour élire le directeur auquel ils ont droit. Nous prendrons également les abonnements à ce moment."

(Livres des prières Tome V 1904-1912)

15 juin:

". . . Chacun constate avec plaisir que le conseil municipal a commencé à pousser activement les travaux d'embellissement de notre magnifique square: Place de l'église. Celui de l'Hôtel de Ville se fait par corvées volontaires des citoyens. Nous n'avons qu'une semaine de délai avant les fêtes du 20 juin, et c'est si vite passé! Nos dévoués conseillers se rendront compte que le village de Nominique y perdrait cent pour cent aux yeux des visiteurs étrangers, si les deux carrés, ou places publiques, n'étaient pas mis en bon état avant l'ouverture de nos grandes fêtes."

"Deux yachts ont été mis à la disposition du comité d'organisation, pour permettre à ceux des excursionnistes qui le désireraient d'aller faire un tour d'agrément sur les eaux du Grand Lac Nominique. Mercredi soir, le 20 juin, vers 6 heures du soir, et puis le jeudi, à toutes les 2 heures, depuis 8 heures a.m. ces deux yachts voyageront entre la ferme de M. Lalande, à l'ouest du Nominique, jusqu'à la Villa Bellerive, à l'est, et retour. Avis aux amateurs."

"Le Dr Côme Cartier maintient son bureau à Nominique jusqu'à ce qu'il soit remplacé par son frère le Dr Henri Cartier qui vient de subir avec succès son doctorat en médecine."

"Instruction du conseil municipal pour que les propriétaires et autres intéressés complètent leurs travaux respectifs de chemins et de trottoirs. Une charrue à chemin est arrivée; invitation à tous d'en profiter. La construction des trottoirs en bois, au front de chaque propriété complétera cette toilette; si ce travail n'est pas terminé à l'automne une amende est prévue."

("L'Ami du Colon" 15 juin 1906 — Vol. I #2)

19 juin:

"A l'ouverture de la séance le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante:

Québec le 15 juin 1906

Monsieur E.J. Leblanc

Secrétaire de la Municipalité du Canton Loranger et de la
municipalité du Village Saint-Ignace du Nominigüe,
Nominigüe, Qué.

Monsieur,

"Le Procureur Général en charge d'accuser réception de votre lettre du treize courant, dans laquelle vous lui transmettez des résolutions adoptées par le Conseil Municipal du Canton Loranger et par le Conseil Municipal du Village de Saint-Ignace du Nominigüe, demandant l'établissement d'une Cour de Circuit à Saint-Ignace du Nominigüe.

Le Procureur Général est désireux de se rendre à la demande des justiciables de cette partie du District d'Ottawa. Je dois toutefois attirer votre attention sur les dispositions de l'article 2744 des statuts refondus de la province, aux termes desquelles, s'il y a plus d'un palais de justice dans un Comté, le second et tous les autres, à l'exception du premier, doivent être construits aux frais du Comté. Sur un emplacement fourni par la municipalité dans laquelle il doit être construit. Cette disposition rendrait nécessaire la construction, par la Corporation du Comté d'Ottawa d'un local pour la Cour de Circuit. Pouvez-vous informer le Procureur Général si le Comté et la municipalité de Nominigüe sont tous deux disposés à faire leur part pour faire mettre à la disposition du Gouvernement un local convenable?

Le Procureur Général attendra une réponse à ce sujet avant de prendre aucune action."

Veillez me croire

Votre bien dévoué

L'assistant procureur général

(Signé) Charles Lanctot

"Résolu: Que le Conseil du Village de Saint-Ignace de Nominigüe s'engage à faire construire le dit Hôtel de Ville et à en assurer l'usage pour la tenue de la Cour de Circuit, dès que le Procureur Général aura décidé qu'il ne manque plus que cette seule condition à l'établissement d'une Cour de Circuit à Nominigüe. Adopté à l'unanimité."

(Premier registre municipal du Village de Nominigüe 1904-1913, pp. 91-92)

22 juin:

"Cette année 1906 nous apporte un anniversaire que nous nous reprocherions de ne point signaler, c'est le 25^e anniversaire de la première célébration du Saint Sacrifice de la messe sur notre territoire paroissial. En effet c'est en 1881 que l'intrépide curé Labelle disait la messe, pour la première fois, sous les grands bois de la forêt séculaire, à quelques pas de la rive du Petit Lac Nomingue..."

("L'Ami du Colon", 22 juin 1906)

1906
FÊTES D'INAUGURATION
— DE LA —
Coopérative des Colons du Nord
II
CELEBRATION SOLENNELLE
DE LA
Saint-Jean-Baptiste



Mercredi, Jeudi et Vendredi
20, 21 et 22 Juin 1906

Saint-Ignace de Nomingue

Page frontispice du programme officiel des fêtes d'inauguration de la Coopérative des Colons du Nord.

PROGRAMME OFFICIEL

Mercredi le 20 juin

À 3h30 de l'après-midi, arrivée des trains d'excursion venant de Montréal, et réception des visiteurs à la gare de Nominuingue.

Formation du cortège, composé des visiteurs que précéderont les chars allégoriques et les groupes distincts, avec insignes et oriflammes, des diverses paroisses ou missions de toute la région Labelle. Musique en tête et bannières déployées, la procession défilera, de la gare à la place de l'église, en suivant les rues Notre-Dame et Sainte-Anne, le square de l'hôtel de ville et la rue du Sacré-Coeur.

La foule étant réunie sur la place de l'église, la procession continuera la parade, dans plusieurs autres rues du village, décorées pour la circonstance.

Après le souper, à 7h30, réunion sous une grande tente, et musique par les fanfares unies de L'Annonciation et de Nominuingue.

Discours de bienvenue par Dom André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers, curé de Nominuingue et président de la Coopérative. Adresses à Son Excellence le Délégué Apostolique, à l'Honorable Premier Ministre de la province de Québec et à l'Honorable ministre de la Colonisation.

Réponses aux adresses.

Discours, par M. le Dr Wilfrid Grignon, sur la genèse coloniale, les développements admirables, la situation présente et les possibilités futures de la région Labelle, ou Nord-Ouest de Montréal.

Le tout, entremêlé de chant et de musique.

À 10h30 de la soirée, très pittoresques feux de la Saint-Jean, sur l'une des grandes places du village, avec feux d'artifice et illumination générale.



Le cortège

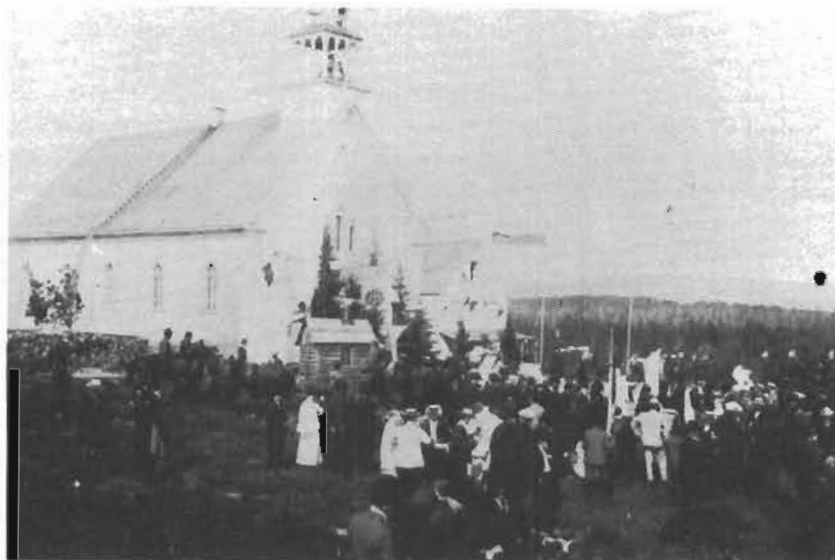
Jeudi le 21 juin

Le matin, à 9 heures, grand'messe solennelle, célébrée par l'un des plus fidèles disciples de Mgr Labelle. M. le curé Samuel Ouimet, de Saint-Jovite.

Sermon de circonstance.

S. E. le Délégué Apostolique assistera au trône.

A 11 heures de la matinée, assemblée générale annuelle des directeurs de la Coopérative des Colons du Nord: au nombre d'une cinquantaine, représentant les dix-sept à dix-huit paroisses et missions de la région. On fera, à cette assemblée, l'élection du Comité de Régie de la Coopérative pour l'année à suivre.



Lors de la messe solennelle des Fêtes la foule se rassemble place de l'église

Midi: dîner d'honneur offert par les R.R. P.P. Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception aux personnages officiels assistant à la fête et présidé par S.E. le Délégué Apostolique Mgr Sbarretti.

A 1h30 p.m., assemblée générale des colons et invités. Rapport sommaire des délibérations de l'assemblée des directeurs.

Discours, par M. le curé Corbeil, de L'Ascension, sur l'oeuvre de la Colonisation dans le Nord, son importance vitale, ses conditions de succès, etc.; par M. le curé Cadieux, de la Ferme-Neuve, sur la Coopérative des Colons du Nord, les raisons qui l'ont fait naître, le rôle qu'elle a assumé, le caractère qu'elle entend revêtir, son action dans la région, et les moyens qu'elle adopte pour l'exercer, notamment son journal, l'AMI DU COLON, et l'utilisation enfin, qu'en pourraient faire les pouvoirs établis, pour favoriser l'avancement de la colonisation de notre région.

Des résolutions seront alors proposées, en conclusion et à l'appui des discours de MM. Grignon, Corbeil et Cadieux.

Autres discours par quelques invités.

À l'entrée et à la sortie, il y aura musique par les fanfares unies de L'Annonciation et de Nominuingue.

À 4 heures, départ du train officiel d'excursion, pour le retour à Montréal.

À 8 heures du soir, séance dramatique et musicale, sous la tente, par les amateurs de l'Harmonie de Nominuingue.

On jouera "Le Captif de Monbrun" et "Quand on Conspire".

Vendredi le 22 juin

Visite aux terres avoisinant le Nominuingue, et spécialement à la réserve du Chemin Gouin.

Excursions d'amateurs sur les lacs d'alentour.

Durant les trois jours de la fête, une chorale improvisée par les jeunes gens du Nord fera entendre, dans les rues et sur les places publiques, les chants patriotiques et populaires du Canada Français.



Char allégorique du défilé de 1906. On voit à l'arrière-plan la maison Martineau; à l'extrême gauche Elzéar Quévillon. Sur le char les enfants: Démerise et Paul Quévillon.



Sur le char principal, le petit St-Jean-Baptiste personnifié par Enos Jetté, alors âgé de 4 ans; lui tient compagnie, son parrain Joseph Laroche.

Excursions à bon marché

A l'occasion des grandes fêtes de la Coopérative des Colons du Nord, à Nomingue, le Pacifique Canadien organise, avec le concours de la Société Générale de Colonisation, à Montréal, un voyage d'agrément, à taux réduits, capable d'amener jusqu'à douze cents excursionnistes à la célébration des 20, 21 et 22 juin.

Les trains d'excursion quitteront Montréal, gare Viger, le mercredi 20 juin, à 9 heures du matin. Ils prendront les excursionnistes tout le long de la route et devront entrer en gare à Nomingue, vers les 3 heures de l'après-midi.

Le prix du billet, aller et retour, est fixé à \$2.30, de Montréal à Nomingue, avec réduction proportionnelle pour toutes les stations au nord de Montréal. Les billets seront valables pour le retour par les trains réguliers jusqu'au lundi, 25 juin inclusivement.

Le chemin de fer du Grand Nord doit également offrir des taux de faveur sur son embranchement de Huberdeau à la Jonction de Montfort, en raccordement avec l'excursion du Pacifique."

(ASJCF BO - 79 - 6^e)

29 juin:

"On nous apprend qu'on est à radouber notre ancien yacht l'Hirondelle, propriété de M. le Baron d'Halewyn et qu'avant longtemps nous aurons de nouveau sur nos lacs Nomingue de ces excursions délicieuses qui font le ravissement de tous les amateurs."

(*"L'Ami du Colon"* - 29 juin 1906 Vol. I #4)

13 septembre:

". . . Un arrêté ministériel de Québec crée enfin La Cour de Circuit depuis longtemps promise à la Région Labelle. . ."

(*"L'Ami du Colon"* 28 septembre 1906 - Vol. I #17)

11 octobre:

". . . La Presse a annoncé une scission au sein de la "Coopérative des Colons du Nord" dont le siège social était à Nomingue avec comme organe "L'Ami du Colon" journal hebdomadaire, une piastre, par an. Le 6 octobre 1906, Dom André Mouttet c.r.i.c. supérieur, curé et président explique les faits à Mgr Duhamel. D'après lui M.M. Cadieux curé de Ferme Neuve et Génier, curé du Rapide de l'Orignal ont entraîné avec eux dans leur démission les directeurs de Kiamika, moins M. Lemonde, curé de Saint-Gérard de Montarville. . . Les démissionnaires reprochent à la coopérative:

- 1° ne pas suivre son programme;
- 2° négliger la région Kiamika - La Lièvre."

17 octobre:

"Mgr Duhamel demande à M. Génier des renseignements, "des raisons" . . . "car il y a danger que des discussions s'engagent dans les journaux."

22 octobre:

"M. Génier s'explique: "La Coopérative "AB OVO" a été formée pour protéger le Nomingue au détriment de notre région; ces derniers temps La Coop, par "L'Ami du Colon" et par ses démarches, essaie de s'immiscer dans les questions du chemin de fer encore au détriment de notre région. . ."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

26 octobre:

"Un petit nombre de nos amis se sont émus de quelques défactions récentes dans les rangs de la Coopérative des Colons du Nord. Aussi bien quelque indiscretion, plus ou moins involontaire, avait-elle permis à une feuille quotidienne de Montréal de magnifier ce vulgaire incident jusque dans les proportions d'une soi-disant "sensation". . . un incident qui, pour nous, n'offre pas de caractère plus grave qu'un banal dissentiment de famille et qu'on eut mieux fait de laisser dans les secrets de l'intimité. . . il n'y a pas l'ombre d'une catastrophe à appréhender de cette sécession sectionnelle dont on a cherché au dehors à faire "un événement". Le cas a été référé au jugement suprême de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Duhamel, et l'Ami du Colon attend sa décision pour reparler de l'incident.

"L'un de nos trappeurs Nominguais vient de faire une découverte qui n'a rien de banal. En cachant des pièges aux environs du Lac des Grandes Baies il a trouvé dans l'infractuosité d'un rocher isolé, le squelette complet et très bien conservé d'un être humain. On suppose qu'il s'agit d'un sauvage dont la dépouille fut déposée là par ses congénères aux temps héroïques des grands combats entre Iroquois et Algonquins, autour des lacs Nomingue qui furent longtemps une arène meurtrière où se heurtaient les hordes barbares de ces enfants des bois qui ont été ici nos prédécesseurs jusqu'à il y a moins de cent ans. Voilà tout de même un premier numéro plein d'intérêt pour le futur musée de Nomingue."

(L'Ami du Colon" 26 octobre 1906 Vol. I #21)

2 novembre:

"M. Z. Gauthier vient de recevoir, du ministère des travaux publics d'Ottawa son contrat pour la construction de la Maison des Colons près de la gare. Entreprise d'environ \$4,000. La construction doit être prête pour l'utilité des immigrants au premier avril 1907.

M. Gingras, inspecteur du ministère fédéral des travaux publics était à Nominuingue, lundi, étant venu pour fixer le site définitif de la maison des colons."

("L'Ami du Colon" 2 novembre 1906 Vol. I #22)

16 novembre:

"On a commencé les travaux pour la construction de la maison des colons. Elle s'élèvera à proximité de la gare de Nominuingue voisine de la demeure du populaire chef de gare. Monsieur Damour."

"Le Pacifique Canadien a donné des ordres pour faire déblayer entièrement et ameubler l'immense piazza qui entoure le quai de sa gare à Nominuingue. On est à faire disparaître les dernières souches qui s'y trouvaient encore, comme pour rappeler que la gare de Nominuingue fut posée en pleine forêt, il n'y a guère plus de trois ans. Pour peu que la progressive compagnie fasse ensuite dessiner sur cette place, quelques ronds-points ou carrés, où l'on sèmera des fleurs comme le pratiquent les chemins de fer des États-Unis et le Pacifique lui-même ailleurs, elle aura bientôt fait de ce square le plus coquet et le plus attrayant qu'on puisse trouver non seulement ici, mais sur le parcours de sa ligne Montréal à Nominuingue.

Le Pacifique Canadien fait construire, tout auprès de son réservoir, une commode salle d'attente et de réunion pour ses employés divers: chefs de train, mécaniciens, chauffeurs, serre-freins et manoeuvres de garage qui n'avaient pas encore jusqu'ici un tel local spécial à Nominuingue."

("L'Ami du Colon" 16 novembre 1906 Vol. I #24)

"Tarif du chemin de fer, Montréal-Nominuingue et retour \$4.10."

("L'Ami du Colon" Vol. I #12)

23 novembre:

"Nous avons l'été dernier, obtenu du gouvernement provincial une puissante machine à chemin, dont malheureusement nous n'avons pas tiré tout le profit que nous aurions dû pour l'ameublement de nos rues et places publiques. . . Ce sera partie à reprendre. . . Il serait de bonne politique d'ici là de ne pas laisser se détériorer ce coûteux instrument encore exposé à l'heure présente aux intempéries des saisons au beau milieu d'un terrain vague. . . Que le conseil municipal voit à le mettre à l'abri; il coûterait plus cher de payer la détérioration que de faire construire un abri."



Niveleuse (grader) du temps: plusieurs années plus tard, utilisée par Alphonse Levac

"Le conseil municipal songe à prendre des mesures pour arrêter l'abus de tous les animaux errants qu'on rencontre dans les limites de notre village. Un officier spécial serait délégué pour mettre les animaux en fourrière dès qu'ils seraient pris en délit de vagabondage; les propriétaires auraient à payer l'amende pour recouvrer leurs bêtes, faute de quoi celles-ci seraient vendues à l'enchère après 24 heures."

("L'Ami du Colon" 23 novembre 1906 Vol. I #25)

Le couvent 135 élèves – l'école du 7, 36.

Font des études dans les collèges: Napoléon Berthiaume, cours commercial à Saint-Laurent.

Edouard Damour, cours commercial à Rigaud.

Enseignantes, 3 religieuses \$150. chacune.

Dans l'école #2 Mademoiselle Imelda Laverdière \$150. par année – Brevet modèle.

Environ 215 enfants en état d'aller à l'école.

(Archives diocésaines – Evêché de Mont-Laurier)

3 décembre:

"... qu'une amende de \$5.00 soit imposée... à toutes les personnes qui laissant trotter leurs chevaux sur les ponts de cette municipalité ou qui déchargent des billots sur ces ponts..."

(Premier registre municipal du Village de Nominique 1904-1913)

8 décembre:

"Assemblée de paroisse... pour nommer trois marguilliers qui devront s'occuper, au nom de la paroisse de préparer le bill d'érection civile de la paroisse et de la construction de la nouvelle église.

Remarques sur cette nomination: pas de soulèvement, de l'union, de l'entente, du dévouement."

(Livres des prênes Tome V 1904-1912)

Les arrivants

1906...

Amédée Denault, à l'invitation du R.P. André Mouttet, c.r.i.e. vient à Nominique pour fonder et diriger le journal de la Coopérative des Colons du Nord, "L'Ami du Colon".

Adolphe Ardouin (19 ans) compagnon imprimeur à Montréal se joint à lui en qualité de typographe au même journal.



Après la mort du "Pionnier" M. Ardouin ouvrit une imprimerie sur la rue Notre-Dame, boutique qui fut détruite par un incendie; de là M. Ardouin s'en va à Belterive chez son beau-père Monsieur Gagnon où il bâtit une première maison.

De Curran Ontario nous viennent Dosithée Allard (56 ans), son épouse Mélanie Brunet (49 ans) et leurs enfants, Antoine, Edouard, Octavie, Marguerite et Régis-Joseph.

En juillet, de St-Jovite, Téléspore Thibault et son épouse Aimée-Riza Lajoie, leur petite fille Rollande âgée d'un mois, viennent s'établir dans le 7e rang; intéressés à l'endroit par "L'Ami du Colon" auquel ils sont abonnés.



Téléspore Thibault et sa jeune épouse Aimée-Riza Lajoie. Celle-ci, ses études complétées chez les Soeurs Grises de Montébello, obtient le diplôme accredité de cette époque lui permettant d'occuper tour à tour, le poste d'institutrice, puis de lectrice et de dame de compagnie de la distinguée Madame Louis-Joseph Papineau, alors douairière de l'actuel château: Lucerne en Québec. C'est en qualité d'institutrice qu'elle vient s'établir, avec sa famille, à St-Jovite où devait se jouer sa destinée. En effet, après avoir exercé sa profession pendant deux ans, elle épousait Téléspore Thibault, le 22 août 1905.

Ernest Lamoureux, forgeron, travaillant sur le chemin de fer, marié depuis un an à Délima Marinier, se fixe définitivement à Nomingue.

Arthur Godin époux de Marie-Ange Fleurant, vient s'installer sur les bords du Lac Blanc.

De Paquetteville Alfred Adam (44 ans) vient ouvrir commerce de bois. Son épouse Cordélia Hamelin (41 ans) et ses enfants Caroline (17 ans), Alfred (16 ans), Adeline (14 ans), Agathe (12 ans), Médéric (11 ans), Rose (9 ans), Antoinette (6 ans), Marguerite-Marie (5 ans), Stella-Carmen (2 ans), Garcie-Etienne (quelques mois) l'accompagnent.

De Labelle Emerie Godard, époux de Marie Anna Nantel. Leur mère étant hospitalisée les enfants demeurent ici et là. Ils viendront rejoindre leur père quelques années plus tard. Ce sont Oscar (8 ans), Napoléon (7 ans), Auguste (5 ans), Yvan (4 ans), Jean-Baptiste (3 ans), Germaine (2 ans) et Wilfrid (né en 1906). Le journal "L'Ami du Colon" le cite comme étant le gérant de M. Alfred Adam. Il deviendra plus tard son associé.



Emerie Godard et sa jeune épouse Marie Anna Nantel lors de leur mariage à Labelle le 27 juillet 1897. Avantageusement connu M. Godard devint un important marchand de bois de la région.



1907

6 janvier:

"Célébration de la messe, le 6 janvier, dans l'humble mission de Montigny; des représentants de toutes les familles encore entièrement échelonnées le long du chemin Chapleau assistaient à cette messe qui fut suivie d'une visite à domicile de toutes les familles de la mission. Le Père Augustin c.r.i.c. était accompagné dans cette visite de M. François Vachet, l'un des nôtres (de Montigny)."

("L'Ami du Colon" 11 janvier 1907 Vol. I #32)

10 au 14 janvier:

"Première session de la Cour de Circuit tenue du 10 au 14 janvier. Le juge Rochon, de la Cour Supérieure du District d'Ottawa, préside cette session. A son arrivée, accueilli à la gare par le maire J.A. Lalande, le secrétaire-trésorier le notaire Leblanc, le greffier H. Thauvette, l'agent des terres T.A. Christin. Le juge loge chez M. Christin. Quelques temps après son arrivée le 10, le juge se rend à la salle d'audience où les citoyens en bon nombre, se réunissent pour lui rendre hommage et lui souhaiter la bienvenue. Une adresse lui est présentée par M. J.A. Lalande et le juge y répondit. A la veillée, le curé Dom André Mouttet et président de la Coopérative des Colons du Nord présente ses civilités; la fanfare locale, l'Harmonie de Nominique, sous la direction de M. J.E. Vézina vient sérénader notre hôte en face de la résidence de M. Christin illuminée à giorno par des grappes de lanternes vénitiennes.

Notre huissier M. Roch Jetté a été nommé crieur de la Cour de Circuit par ordre de M. Rochon."

("L'Ami du Colon" 18 janvier 1907 Vol. I #33)

11 janvier:

"Notre Maison du Colon en construction est maintenant recouverte de son toit. On y a récemment fixé le traditionnel bouquet de cèdre avec pavillon. Tout indique, malgré la vide saison, que la maison serait fixée le premier avril 1907 selon les exigences des devis."

("L'Ami du Colon" 11 janvier 1907 Vol. I #32)

17 janvier:

Mort tragique de M. Augustin Varennes, âgé de 52 ans. "Augustin Varennes travaillait en compagnie d'Emile Paiement. Il venait d'abattre un arbre et d'en tirer les billots réguliers. Un arbre "chicot" tout près parut dangereux à M. Paiement qui en avertit M. Varennes, peu sûr d'avoir été entendu, occupé à transporter au "rull'

les billots frais coupés, il continuait son ouvrage quand il entendit un fracas. C'était le chicot qui venait de s'écraser sur M. Varennes."

Pierre, son fils, raconte comment il a pu vérifier les multiples fractures quand on exhuma le corps de son père (vers 1922) crâne fêlé, côtes cassées, etc.

*(Entrevue de M. J.P. Poulin avec M. Pierre Varennes, le 28 novembre 1974.
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

5 février:

"Soumission pour la construction de l'Hôtel de Ville. Est acceptée la plus basse soit celle de M. Hormidas Lefebvre au coût de \$2,200.00."

(Registre municipal du Village de Nominique Tome I 1904-1913 p. 145)

15 mars:

". . . Messieurs Jos Gadoury et Thomas Potvin, conseillers municipaux du village de Nominique, ainsi que M. Elzéar Quévillon, l'un de nos commissaires d'écoles, ont été nommés *Juges de Paix* pour notre paroisse.

M.M. les notaires Leblanc de Nominique et Morissette de L'Annonciation, sont également nommés Commissaires de la Cour Supérieure".

*("L'Ami du Colon" premier mars Vol. I #39.
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

19 avril:

"Jeudi dernier, 11 avril 1907, eut lieu l'assemblée des francs-tenanciers de Saint-Ignace de Nominique pour l'élection de 3 syndics qui devront assumer la tâche, de concert avec le R.P. Curé et M. Corbin marguillier en charge de voir à la construction prochaine de notre nouvelle église. Elus: MM. Vital Martineau, X. Charbonneau et J.A. Lalonde. Les syndics entrent en fonction vers les premiers jours de mai".

("L'Ami du Colon" 19 avril Vol. I — #46)

3 mai:

"On a commencé samedi dernier, à pratiquer les excavations pour la construction de notre Hôtel de Ville. . ."

10 mai:

". . . Le journal (L'Ami du Colon) a résolu qu'à partir du 4 juin prochain, avec le début de notre deuxième année, notre journal paraîtra deux fois la semaine. Le prix de l'abonnement demeure inchangé;

seul sera modifié le nom: il s'appellera "*Le Pionnier*" (organe d'action sociale catholique et patriotique) et continuera également d'être le héraut des revendications de la Coopérative des Colons du Nord".

"Un enfant d'environ 4 ans de la famille Brisebois, rue Saint-Augustin, est tombé tête première dans un puits. M. Beaulieu, père, qui a vu disparaître l'enfant se porta à son secours et le retira de sa position fâcheuse."

("L'Ami du Colon" 10 mai 1907 Vol. I #49)

12 mai:

"L'alliance Nationale, cercle de Nominique #287 fût intronisée à Nominique dans l'après-midi. . . A 2h30, les 28 membres du nouveau cercle, accompagnés de leurs amis et précédés de la fanfare, Harmonie de Nominique se rendaient processionnellement de leur salle de réunion au monastère d'où ils escortaient les hauts officiers de l'Association et le R.P. Curé, jusqu'à la salle du couvent des Soeurs de Sainte-Croix, lieu de la séance d'inauguration. La façade du couvent avait été pavoisée. Les officiers élus du nouveau cercle sont: MM. Amédée Denault, président, J.A. Boisvert, vice-président, Dr Henri Cartier, examinateur, E. Trudel, secrétaire-archiviste, M. Thibault, secrétaire-financier et trésorier; Z. Gauthier, commissaire, Xavier Martineau, introducteur, A. Demers et H. Lefebvre épurateurs des comptes.

Après l'assemblée, les officiers visiteurs furent reconduits à leur hôtel par la fanfare."

17 mai:

"La Commission scolaire a décidé (le 12 mai) d'établir deux nouveaux arrondissements scolaires et l'ouverture de deux nouvelles écoles dans notre paroisse l'automne prochain: une à Bellerive, au pied du Grand Nominique, une au Lac Blanc."

("L'Ami du Colon" 17 mai 1907 Vol. I #50)

2 juin:

"Dans la procession de dimanche dernier, le 2 juin, l'Alliance Nationale arborait un magnifique drapeau (Carillon Sacré-Coeur) monté sur une jolie hampe à lance dorée marquée en rouge des initiales C.C.N. (Coopérative des Colons du Nord) dans les trois bras supérieurs de la grande croix blanche les initiales A.N. (Alliance Nationale) en lettres bleues. (Le tout donné par l'Alliance Nationale aux membres de ce cercle)."

("Le Pionnier" 7 juin 1907 Vol. II #54)

11 juin:

"On ne peut passer une seule fois sur le quai de notre gare du Pacifique Canadien, le soir surtout, sans y voir fourmiller des bataillons d'enfants, garçonnetts et même fillettes de 7 à 15 ans. C'est un bien vilain endroit pour y laisser fréquenter cette toute jeune clientèle. Sans insister sur les dangers de mort ou "d'écloppage" qui menacent là tous ces jeunes imprudents, par suite des opérations du manieement des trains etc.; il se tient à la gare, comme en tout endroit public pareil, assez fréquemment des propos qui n'ont rien d'édifiant, pour ces petites oreilles-là surtout. Les parents feraient bien, semble-t-il, d'éloigner leurs enfants de ce milieu. . ."

(*"Le Pionnier" 11 juin 1907 Vol. II*)

21 juin:

"Après nous avoir tenus dans l'angoisse perpétuelle pendant cinq longs jours, les feux de forêt qui cernaient notre village ont été éteints enfin par les violents orages qui sont survenus mardi, soit au lendemain du jour où la première des messes pour implorer cette faveur a été chantée en notre église. Le feu s'arrête au moment où il commençait à menacer très sérieusement les établissements de MM. Charlebois et Lalande, près du Grand Nominigüe. Les dépendances du moulin Bartram, la petite scierie chez M. Bourelle, le pont sur la Sawguay, l'établissement de M. Jos Laroche au Chemin Gouin. Notre pauvre ami dont on a sauvé, à grand peine, les propriétés ici, au Lac Bourget, subit là-bas des pertes pour plus d'un millier de piastres. Les scieries Dawes et Maillé ont été sérieusement en danger et l'incendie a même menacé certaines bâtisses de la gare."

(*"Le Pionnier" 21 juin 1907 Vol. II #58*)

Selon Madame Téléphore Thibault:

"Cet incendie prit naissance à Lac Saguay le 17 juin.* Il y avait tellement de fumée qu'on ne voyait pas les poteaux de clôture. Elle (Mme Thibault) venait d'être malade et on la transporta chez une voisine dont le lot plus déboisé offrait moins de danger. Le feu a cependant épargné la ferme Thibault."

(*Entrevue de M. Jean Delorme — 31 août 1968*)

*Nommé: "Le feu du Pacifique" parce qu'allumé par une étincelle échappée de la chaudière au passage du train.

22 juin: *Extrait de La Vérité, du 22 juin 1907*
 Chez les colons Revendications

"Les fêtes de la Coopérative des Colons du Nord, qui ont eu lieu à Saint-Jovite les 16 et 17 juin, paraissent avoir eu un succès considérable. Mgr Duhamel, MM. Prévost, LeBlanc, Nantel, Bourassa, Lavergne Armand, y ont fait des discours sur lesquels il y aura probablement lieu de revenir.

En attendant, notons simplement qu'après avoir choisi, pour son drapeau propre, "le drapeau national canadien-français (le Carillon Sacré-Coeur) marqué aux initiales de la C.C.N.", la Coopérative a formulé les revendications suivantes:

- A- Concession plus facile et moins précaire des lots aux colons, dans les cantons ouverts ou propres à la colonisation;
- B- Abolition du double droit de coupe sur le bois fait par les colons;
- C- Subventions plus généreuses aux chemins de roulage;
- D- Aide aux écoles des colons, encouragement à l'industrie laitière et à celle de l'élevage;
- E- Retour à l'ancienne loi pour le brûlage des abatis, meilleure organisation pour l'exécution et le contrôle des feux, propagande active et campagne éducationnelle en faveur du reboisement et de la coupe réglée;
- F- Adoption d'une loi limitant à une par mille âmes le nombre des licences pouvant être accordées, en pays de colonisation;
- G- Reprise par l'État des lacs trop nombreux donnés à bail à des clubs, plus grande liberté d'accès à la plupart de ces lacs, pour les colons et touristes, meilleure protection du gibier et du poisson par interdiction des chasses avec chiens, des pêches à la dynamite, des digues sans passe migratoire, etc.;
- H- Extension du Pacifique Canadien, au plus tôt, jusqu'à La Lièvre et immédiatement après, jusqu'au Témiscamingue;
- I- Concession de taux plus bas pour expédition du fret de notre région, et obtention d'un service plus efficace du trafic du fret;
- J- Extension du service des commis de malle, depuis Labelle jusqu'à Nominigüe, le terminus actuel;
- K- Construction sans retard, à travers la région Labelle, du tronçon devant relier à Montréal la ligne mère du G.T.P.;
- L- Erection de la région Labelle, avec quelques cantons avoisinants, en un comté spécial de colonisation, comme au Lac Saint-Jean;
- M- Etablissement du même territoire en une juridiction nouvelle de la Cour Supérieure et nomination d'un juge résidant au nouveau chef-lieu."

(Tiré de la collection "LA VÉRITÉ" des années 1905-1907 p. 397)

25 juin:

"Nous apprenons que M. Victorin Charbonneau, restaurateur, vient d'être chargé par le gouvernement fédéral, au moins à titre temporaire d'agir comme gardien de notre nouvelle maison des Colons."

"M. Belleau, officier au ministère de l'intérieur, à Ottawa, était de passage à Nominique ces jours derniers. Il accomplit un voyage d'inspection dans le but d'aviser au moyen d'empêcher la pollution de nos lacs par ceux qui y jettent inconsidérément du bran de scie."

("Le Pionnier" 25 juin 1907 Vol. II #59)

9 juillet:

"La Commission scolaire de notre paroisse a résolu de construire une nouvelle école au hameau Bellerive. Il a aussi été question d'engager des Frères pour l'instruction de nos garçons".

"Enfin! les terrassiers et constructeurs se sont mis à l'oeuvre le 4 juillet à Nominique pour le prolongement du tronçon du Pacifique Canadien jusqu'à La Lièvre. . . La Orillia Construction Co. qui a obtenu le contrat compte le rendre en 18 mois au Rapide de l'Orignal. . ."

"Les entrepreneurs qui ont commencé les travaux mercredi après-midi, le 3 juillet, avaient une douzaine d'hommes à l'oeuvre jeudi matin; ils se plaignent de la difficulté de recruter des travailleurs malgré le salaire offert (jusqu'à \$1.60 par jour et nourriture) . . . Ils espèrent augmenter leurs effectifs à 150 et même 200 hommes."

("Le Pionnier" 9 juillet 1907 Vol. II #63)

27 juillet:

"Le train de Montréal, samedi soir (27 juillet) est arrivé avec 3 heures de retard. La cause? Le chauffeur de la locomotive serait tombé en bas de la locomotive, un peu en deçà de Saint-Faustin. S'apercevant un peu plus loin que le foyer perdait de son intensité, l'ingénieur constata l'absence du chauffeur. Il fallut reculer 10 milles avant de retrouver le malheureux chauffeur qui s'en est tiré avec une simple luxation de l'épaule".

("Le Pionnier" 30 juillet 1907 Vol. II #69)

2 août:

Incendie de l'hôtel Gauthier

(Racontée par Soeur Marie de Saint-Flavien c.s.c.)

"Le 2 août 1907, à 8h40 du soir, au moment où chacune s'apprête à passer une bonne nuit après une paisible journée de retraite, le toc-sin met toutes les socurs sur pied et déjà l'odeur de la fumée avertit que le feu n'est pas loin. C'est l'hôtel Gauthier, situé à un arpent et demi du couvent qui devient la proie des flammes. Le vent souffle de notre côté et fait naître des craintes sérieuses. . .



Sur la rue Sacré-Coeur coin Martineau (en haut de la côte à Valiquette). De gauche à droite: l'Hôtel Gauthier, la maison Gadoury (maison Ragot) ancienne forge, hangar où se faisait des chaloupes, l'immeuble Jetté (première école paroissiale).

... L'incendie poursuit son oeuvre destructrice; les flammèches pleuvent sur la maison; le danger semble imminent. Plusieurs hommes viennent porter du secours. "Ce que vous avez de mieux à faire, dit le bon Frère Léonard, c'est de mettre les soeurs en prière." "C'est fait, répond la supérieure, les soeurs implorent en ce moment le Sacré-Coeur". "Certes, c'est le meilleur des pompiers", reprend un jeune séminariste.

... "Que sauverons-nous d'abord? Vite des échelles, des chaudières. . . Toute la richesse en appareils de sauvetage est bientôt répartie. Heureusement les tonnes sont pleines d'eau.

... "M. Lalande, le chef de ces pompiers improvisés donne ses ordres". Le feu prend dans les bâtiments, dans les cordes de bois, les clôtures, les trottoirs etc., et chacun est à son poste pour l'éteindre à mesure qu'il se propage. . .

... "Tout à coup, le feu prend à la couverture de l'église et du monastère, une averse de tisons ardents fond sur la chapelle. Il semble que tout est perdu, mais la confiance dans la prière l'emporte sur la frayeur.

... "Enfin, vers 11 heures, le vent tombe, le feu diminue et tout danger disparaît. . .

... "L'hôtel seul et ses dépendances sont brûlés; la maison de M. Gadoury, située à 60' de là a été préservée."

("Vers un glorieux passé" R.S.C., p. 212)

"Les travaux de parachèvement de notre Hôtel de Ville progressent rapidement. On a dressé ces jours-ci, au pignon nord-est de l'édifice, un mâât de pavillon, qui donne un réel cachet à l'aspect d'ensemble. Avant la fin de ce mois-ci, la nouvelle construction, une des gloires de notre village grandissant, pourra être livrée pour les fins de son usage régulier."

"La prochaine session de notre Cour de Circuit a été fixée au 10, 11 et 12 septembre. Elle sera tenue dans notre nouvel Hôtel de Ville — Palais de Justice."

(*"Le Pionnier"* 2 août 1907 Vol. II #70)

6 août:

"*Nominique possède*: 3 forges; 7 scieries; 1 fabrique à bois; 1 médecin; 1 notaire; 3 avocats; l'agence régionale des Terres de la couronne; un journal — "Le Pionnier — Ami du Colon"; une nouvelle Cour de Circuit pour le comté d'Ottawa; une maison des Colons pour la Région Labelle; un hôtel de ville — palais de justice. . .".

(*"Le Pionnier"* 6 août 1907 Vol. II #71)

3 septembre:

"Le service de wagon-poste et des commis préposés à la distribution des matières postales est prolongé sur notre ligne des Laurentides, de Labelle jusqu'à Nominique."

"M. A. Demers vient de construire dans les cours de sa scierie un nouveau remorqueur, pour le compte de M. Dansereau. Ce petit navire à double coques, avec roue à aubes mitoyenne, est d'une allure lente, mais très puissant. Il servira surtout au flottage des billots."

(*"Le Pionnier"* 3 septembre 1907 Vol. II #79)

13 septembre:

"La venue de la Cour de Circuit ayant pris fin à 4 heures mercredi, l'honorable juge Charbonneau, avec Mme Charbonneau qui l'accompagnait, a pu prendre l'express de 4h15. . . . Outre l'innovation du local (nouvel Hôtel de Ville) on a aussi fort goûté la bonne idée qu'ont eue MM. les avocats et officiers de justice de revêtir l'uniforme. En effet pour la première fois le port de la toge a été établi à notre cour de Nominique. L'audience y gagne en relief et en dignité."

(*"Le Pionnier"* 13 septembre 1907 Vol. II #82)

18 septembre:

"Le journal l'Ami du Colon — Le Pionnier et La Coopérative des Publications des Laurentides Ltée, siège social à Nominique. Constitué civilement le 18 septembre 1907 par lettres patentes."

(Notes de Monsieur Jean Delorme)

20 septembre:

"Le nouveau remorqueur récemment lancé par M. Arthur Demers pour faire le touage des billots, a coulé à pic, tête première, au beau milieu du Petit Nominigüe. La coque ayant pris eau, l'équilibre s'est trouvé rompu soudain, la machine à vapeur placée à l'avant l'a fait incliner vivement sur sa proue et il a opéré un plongeon de tête si rapide que les 3 hommes de bord ont tout juste eu le temps de sauter dans la chaloupe en remorque et de couper l'amarre. On tentera probablement de le renflouer ou du moins de tirer la machine hors de l'épave, malgré la grande profondeur de l'eau à cet endroit."

"Grâce à l'initiative du directeur de la poste, M. Vital Martineau, nous jouissons, depuis le début de septembre courant, d'une amélioration qui mérite d'être signalée. Nous avons maintenant une série de casiers, à clefs et bien ouverts qui facilitent la distribution des matières postales. Cette addition a été réalisée aux frais de M. Martineau et à un coût assez considérable. Le bureau de poste de Nominigüe est le terminus du service des wagons-postes et le point de distribution d'un journal bi-hebdomadaire ainsi que d'une demi-douzaine de bureaux de poste correspondants."

("Le Pionnier" 20 septembre 1907 Vol. II #84)

15 octobre:

"... la bonne réputation de Nominigüe en souffre. Cela paraît d'un régime terriblement arriéré que ces bouts de trottoirs existants par çï par là, et coupés d'hiatus où l'on doit marcher en plein sable, comme aux mauvais jours des débuts de Nominigüe. Quelle impression en reçoivent les touristes et les gens qui viennent de l'extérieur pour y établir une succursale ou un commerce! Que la municipalité construise les trottoirs manquants et qu'elle en charge ceux qui en sont responsables.

Une fois cette besogne urgente accomplie, il restera encore assez à faire à notre conseil. Il devra organiser notre protection contre l'incendie, songer à un système d'aqueduc et d'éclairage, voir à planter des arbres le long de nos rues. Une ville ne pousse pas toute seule: Il faut la faire pousser! Il est temps qu'on se remue".

("Le Pionnier" 15 octobre 1907 Vol. II #90)

18 octobre:

"Un groupe de citoyens de Nominigüe s'est réuni hier soir, jeudi 17 octobre, pour jeter les bases d'une "Chambre Syndicale d'Initiative" destinée croyons-nous à rendre d'importants services pour l'avancement économique et moral du Canton Loranger."

("Le Pionnier" 18 octobre 1907 Vol. II #91)

22 octobre:

"... Cette chambre Syndicale d'Initiative devant tenir lieu d'une Chambre de Commerce pour notre municipalité et faire fonction de cercle d'études en vue de préparer et favoriser le progrès moral aussi bien que matériel de notre canton Loranger.

Président: le R.P. André Mouttet, c.r.i.c.

Vice-président: Le Dr Henri Cartier.

Secrétaire: le notaire Edmond J. Leblanc".

D'un recensement fait tout récemment, il résulte que le village de Nomingue compte présentement 100 familles et une population de 500 âmes."

("Le Pionnier" 22 octobre 1907 Vol. II #92)

5 novembre:

"La commission scolaire annonce que ses trois écoles rurales sont maintenant prêtes et seront bientôt en fonctionnement régulier, celle de Bellerive — Mlle Beaulieu, institutrice. Celle du 7e rang — Mlle Bernadette Gagnon. Celle du Lac Blanc — Mlle Clémentine Prévile de Chelsea".

("Le Pionnier" 5 novembre 1907 Vol. II #96)

26 novembre:

"Un groupe d'une dizaine d'Italiens, employés au terrassement du chemin de fer et qui avaient un peu fait la fête, ont égayé, jeudi soir vers minuit, notre paisible village, d'une salve de sept ou huit coups de revolver. Il n'y a heureusement pas eu d'autre alerte."

("Le Pionnier" 26 novembre 1907 Vol. II #102)

6 décembre:

"A partir de lundi (9 déc.) deux village (Notre-Dame de Pontmain et Saint-Aimé du Lac des Iles) auront un service de poste trois fois la semaine via Nomingue et Saint-Gérard de Montarville. Par la force des choses, Nomingue devient de plus en plus le centre de distribution de toute la région Labelle. . . Cela fait maintenant six courriers de la malle qui rayonnent à présent de notre petite métropole. . ."

("Le Pionnier" 6 décembre 1907 Vol. II #105)



Les arrivants

1907...

Raoul Allard (28 ans), son épouse Rosiane Miljours (23 ans) et leurs enfants J.-Adrien (4 ans) et J.-Charles (2 ans) élisent domicile à Nomingue. Il est fermier et gardien du domaine Beaubien pendant la majeure partie de sa vie.

Nous saluons l'arrivée de M. l'Avocat Jean-Baptiste Bousquet de St-Hyacinthe qui vient s'établir parmi nous."

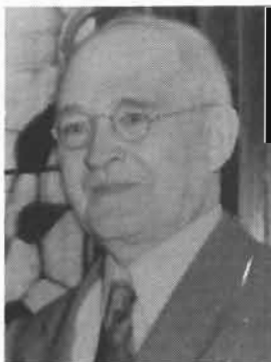
("Le Pionnier" 11 juin 1907 Vol. II #55)

M. l'Avocat Achim, de Drummondville, est arrivé samedi dernier..."

("Le Pionnier" 21 juin 1907 Vol. II #58)

Me Achille Delage, Avocat, venant de St-Hyacinthe nous est arrivé jeudi passé pour se fixer définitivement au milieu de nous.

("Le Pionnier" 9 juillet 1907 Vol. II #63)



Me Delage pratiqua à Nomingue de 1907 à 1926. Il défendit avec acharnement les marchands de bois de Nomingue face aux grosses compagnies. Lors de la création du district judiciaire Montcalm et de la fixation de la cours de justice à Mont-Laurier il devint l'avocat de la couronne de la région. Il eut 4 enfants: Marcelle, Berthe, Jacqueline et Gérard.



Rue Sacré-Coeur coin Ste-Anne, à gauche: l'Hôtel de Ville, la maison Gadoury (maison Ragot) et l'immeuble Jetté (l'école du St-Rosaire). A droite: l'Hôtel Mailloux (qui a aussi appartenu à Roch Jetté). La "Petite maison de rêve", le magasin Lalande, en arrière-plan le couvent des Soeurs de Ste-Croix, la croix de mission, l'église et le monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception.

1908

21 janvier:

"Les chantiers et quartiers généraux de la Cie Construction Toronto pour chemin de fer, s'établissent sur la terre des MM. Poirier, de l'autre côté de la "Sawgay" à deux milles à l'ouest de notre gare que les trains de construction atteignent à présent en toute sécurité.

Les wagons de travail de la compagnie sont attelés de quatre chevaux chacun et la compagnie n'accepte comme conducteur que ceux-là seulement qui sont capables de conduire, en sûreté, un pareil attelage".

"La Cie de construction Toronto qui continue la construction de la ligne Nominigüe - Rapide, vient de recevoir une consignation de 54 chevaux, venant directement du Montana et amenés ici dans de luxueux wagons spéciaux à cette fin décorés du titre et de la qualité de "chars-palais pour chevaux".

("Le Pionnier" 21 janvier 1908 Vol. II #118)

4 février:

"Une violente tempête a sévi pendant deux jours; le train de jour a dû rebrousser chemin au Mile-End, le samedi matin à 9 heures. La charrue qu'on avait envoyée en avant pour lui frayer la route s'étant bloquée dans la neige à Ste-Rose de Laval. Le train venant de Nominigüe n'était pas encore entré à Montréal, à 2 heures, p.m. samedi. Nominigüe fut isolé du reste du monde pendant 3 jours, aucun courrier depuis vendredi 31 janvier. Le seul contact était le fil télégraphique. Le froid intense a gelé la réserve de bière et autres boissons emmagasinées dans la cave de l'Hôtel Lamoureux."

"Un nommé Jules Graivier, Français d'origine, venant de Ste-Agathe et employé comme cuisinier, aux chantiers Côté, chemin Gouin, canton Boyer, est mort de froid, en ralliant son poste, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier (29-30 janvier). Dimanche le 26 janvier, il assistait à la réception Devlin et accompagnait notre fanfare, y jouant le tambourin. Il ne se doutait pas que 4 jours plus tard, son corps pétrifié par le froid reposerait à la morgue, à Nominigüe, attendant le permis d'inhumation du coroner."

"Mercredi dernier Graivier, partait à 4 heures p.m. de Nominigüe avec trois compagnons pour atteindre leur chantier. En quittant le grand chemin, ils avaient à faire trois ou quatre milles à travers bois. Dans l'épaisse couche de neige qui s'était amoncelée et par le froid de 40°, qu'il faisait cette nuit-là, les voyageurs eurent toutes sortes de misères à garder la piste et à résister aux morsures du froid.

Graivier, âgé de près de 60 ans et souffrant d'une affection au cœur, n'y put tenir. Il tomba de lassitude et d'épuisement et en dépit des bons soins de ses compagnons, il expirait vers minuit."

("Le Pionnier" 4 février 1908 Vol. II #122)

11 février:

"La chambre Syndicale d'Initiative, à son assemblée du 6 février, a pris les dernières mesures pour assurer la fondation dès le premier mars 1908 d'une Caisse Populaire à Nominique. M. Alphonse Desjardins, le promoteur de ces institutions philanthropiques viendra lui-même la fonder et l'inaugurer après une conférence qu'il donnera sur cet important sujet à l'occasion de la soirée-concert, organisée à l'hôtel de Ville pour ce soir-là par le cercle Nominique de l'Alliance Nationale."

("Le Pionnier" 11 février 1908 Vol. II #124)

17 mars:

"Le ministère Fédéral de l'Intérieur, à la demande du Ministère de la Colonisation de Québec vient d'autoriser l'agent des terres à Nominique à élire domicile dans notre maison de Colons, où il sera plus à la main, au débarcadère du chemin de fer pour accueillir et diriger les colons et immigrants qu'on s'attend à voir affluer de plus en plus vers notre Région Labelle.

Cette heureuse décision est l'heureux résultat de négociations poursuivies depuis quelques mois au nom de la Chambre Syndicale d'Initiative de Nominique et de la Coopérative des Colons du Nord. Ce succès fournit à notre Maison du Colon une utilisation pratique et très favorable qui lui manquait encore jusqu'ici."

("Le Pionnier" 17 mars 1908 Vol. II #134)

27 mars:

"Dans ses deux conférences de dimanche dernier, à Nominique, pour la fondation de notre Caisse Populaire, M. Alphonse Desjardins, l'infatigable promoteur de ces institutions d'épargne et de crédit pour le peuple, a su exposer avec une clarté parfaite tout le système de ces petites banques locales. . ."

"Notre Caisse Populaire de Nominique est la douzième de la série, nous disait M. Desjardins; il paraît probable qu'elle sera suivie de vingtaines et peut-être de centaines d'autres. C'est un mouvement heureux et dont il convient de se réjouir beaucoup."

("Le Pionnier", 27 mars 1908)

31 mars:

"Enfin elle est définitivement fondée notre petite banque locale et elle paraît s'appêter à voguer, à pleines voiles, sur la vague de la prospérité. Dès dimanche soir, quelques heures après son organi-

sation finale, 86 parts (à \$5.00) étaient souscrites, dont plusieurs entièrement acquittées, et un petit capital initial de \$150.00 environ était déjà accumulé au trésor de la Caisse. Nous n'avons pas le moindre doute qu'il s'élèvera à un chiffre fort respectable avant bien longtemps." (L'intérêt sur les parts sociales acquittées était de 3%).

"Elections des directeurs (à l'issue de la messe dominicale)

CONSEIL D'ADMINISTRATION: T.R.P. Don André MOUTTET, c.r.i.c. supérieur et curé; J.A. LALANDE, maire; Vital MARTINEAU, bourgeois; J. LABELLE, Théo. VIGER, Elzéar QUEVILLON, cultivateurs; Honoré ACHIM, avocat.

COMMISSION DE CRÉDIT: Le président, d'office; Alfred ADAM, négociant; David LEFEBVRE, bourgeois; Jos. GADOURY, forgeron, conseiller municipal; Victorin CHARBONNEAU, marchand.

COMITÉ DE SURVEILLANCE: J.A. LABERGE, comptable; J.A. BOISVERT, marchand; Ach. DELAGE, avocat.

Le conseil d'ADMINISTRATION, réuni immédiatement, a choisi comme Président, J.A. LALANDE; V. Président., Vital MARTINEAU; Secrétaire, Honoré ACHIM; Gérant, T.R.P. André MOUTTET."

(*"Le Pionnier"* 31 mars 1908)

3 avril:

A la Caisse Populaire

". . . On sait déjà que l'intérêt des banques, 3%, n'est alloué que sur les parts entièrement payées, et que la remise hebdomadaire des deux premières semaines (.20¢ par part) pour ceux qui paient leur part à .10¢ par semaine, est à présent échue. Il est bon qu'on prenne tout de suite l'excellente habitude de ne pas se laisser attarder dans le versement régulier de ses remises."

(*"Le Pionnier"* 3 avril 1908 Vol. II #139)

10 avril:

"M. le Dr Côme Cartier de L'Annonciation, était de passage ici au commencement de la semaine. On assure qu'il doit s'intéresser, de concert avec son frère le Dr Henri, notre excellent praticien, à la fondation prochaine d'un hôpital à Nominigüe, fondation que rendent nécessaire les besoins de l'énorme personnel qui va travailler incessamment à la construction de notre chemin de fer. On sait que le Dr Henri Cartier a obtenu par contrat, la surintendance médicale de ce personnel. Le nouvel hôpital serait desservi par les excellentes Dames Chanoinesses des Cinq Plaies, déjà en charge de notre hospice local, et la clinique y serait suivie par les docteurs Cartier et Bellemare de Nominigüe, Cartier de L'Annonciation, et Marcotte du Rapide de l'Orignal."

(*"Le Pionnier"* 10 avril 1908 Vol. II #141)

14 avril:

"Le Dr Henri Cartier est parti à Montréal, dimanche après-midi, afin de s'y procurer le matériel nécessaire à l'aménagement de l'hôpital qu'il doit ouvrir incessamment. Ce nouvel institut sera établi dans la magnifique propriété Poirier, acquise à cette fin, rue Saint-Ignace, avec la délicieuse vue sur le Grand Lac Nominigüe et le site éminemment salubre qui la distingue. L'hôpital portera peut-être le nom de Saint-André (St-Andrew pour les Anglais) du nom de notre vénéré Père curé, dont le concours est si précieux au Dr Cartier, dans les travaux de sa fondation."

("Le Pionnier" 14 avril 1908 Vol. II #142)

21 avril:

"Il est sérieusement question pour un avenir prochain de l'ouverture d'une école de garçons, sous la direction de Frères enseignants; ce serait le premier pas vers l'établissement du collège de Nominigüe, depuis si longtemps désiré."

Extension du chemin de fer

"Un grave accident s'est produit, dans la matinée du Vendredi-Saint, au camp du 8e mille. Deux italiens préposés au maniement des explosifs, avaient imprudemment choisi le voisinage de la forge pour y faire dégeler, dans une chaudière pleine d'eau, sept cartouches de dynamite. Une étincelle fit éclater cette formidable mine, qui fit voler le plafond et creusa le sol, criblant de projectiles les deux infortunés. Le Dr Bellemare s'occupa des blessés dont l'un avait la poitrine défoncée. Ils furent transportés à Nominigüe pour y subir un supplément d'opération avec les Dr Bellemare et Cartier."

("Le Pionnier" 21 avril 1908 Vol. II #143)

28 avril:

La Caisse populaire

"... encaisse près de (\$700.00) sept cents piastres!... Nous avons de plus appris, qu'à la réunion de la Commission de crédit de la Caisse, un premier prêt a été consenti, au montant de deux cents (\$200.00) piastres, portant intérêt à 6% en faveur de la Commission scolaire de la paroisse de Saint-Ignace de Nominigüe..."

"Des cours d'agriculture gratuits seront donnés par M. L.E. Carufel, professeur d'agriculture à compter du dimanche 17 mai 1908, pour une durée de 20 dimanches consécutifs, ouverts à tous les intéressés et fort attrayants, étant accompagnés de variétés amusantes, avec illustrations superbes à la lanterne magique."

("Le Pionnier" 28 avril 1908 Vol. II #145)

Voici un extrait d'une chronique dans le journal LA PRESSE écrite par l'hon. G.-A. Nantel et reproduite dans le PIONNIER du 28 avril 1908.

"Un couvent tenu par les Révérendes Soeurs de Sainte-Croix avec 3 classes et un Cours Modèle, 3 écoles dans les rangs, et en tout 220 élèves, témoignent de l'esprit de progrès de la colonie qui paie \$150.00 à ses maitresses d'écoles, leur fournit le logement et le combustible par-dessus le marché.

Si l'on devait juger de la richesse d'une contrée par l'élévation du traitement accordé au corps enseignant des grandes villes, ce sont nos jeunes paroisses du Nord les plus riches de la Province.

La population actuelle est de 1,250 habitants, parmi lesquels quelques familles françaises, qui réussissent bien dans leur vie de colons défricheurs. Ce qui prouve, quoi qu'on dise, que le paysan français, celui qui vient de certaines contrées assez rudes de France, peut se tirer d'affaires même sur des terres en bois debout.

Nomingue possède dix magasins, une tannerie, trois boutiques de forge, deux manufactures, sept scieries, une fabrique de charbon de bois, quatre hôtels, une imprimerie avec un journal bi-hebdomadaire, LE PIONNIER, sous la direction habile et très vivante de M. Amédée Denault, une société d'agriculture, une chambre syndicale, une caisse d'économie populaire, une Cour de Circuit, etc.

Nomingue n'a plus de fabrique de beurre, à cause de l'éloignement des cultivateurs les uns des autres, mais 5 ou 6 colons ont des centrifuges qui remplacent avantageusement la fabrique pour les fins au moins de la consommation locale. Nomingue, à 124 milles de Montréal est desservi par le Pacifique Canadien dont la direction se rend compte de l'importance et de l'avantage de la région. La ligne est en train de se prolonger jusqu'au Rapide de l'Original.



Le Manoir Beaubien, propriété de M. Louis Beaubien ancêtre de la célèbre famille. Premier touriste de la région. Cette baie sur le Petit Nomingue était le port d'attache de la "Laurette", embarcation de M. Beaubien depuis 1884.

L'Honorable M. Beaubien sur le Petit Nomingue, occupe depuis les commencements, une propriété importante où ses fermiers se sont livrés constamment à l'élevage et à l'industrie beurrière. Il va généralement tous les ans, avec sa famille, passer la belle saison, sur les bords enchanteurs du lac où il s'est construit une superbe villa, sous la direction de l'architecte Lapierre, de Montréal.

M. le baron d'Halewyn, sur les bords du Lac des Îles, si pittoresque et si poissonneux, au moins au temps jadis, possède un établissement des plus considérable aux points de vue agricole et industriel.



Le célèbre Manoir du baron d'Halewyn, au Lac des Îles (Lac Lesage) vendu en 1914 à M. Eugène Patenaude. Détruit par un incendie quelques années plus tard.

Enfin l'honorable M. Berthiaume a acheté, l'an dernier, les lots, si magnifiquement situés sur le Grand Nomingue, de feu M. G.A. Globensky. Il se propose d'y installer une ferme d'élevage de premier ordre. Quelqu'un ayant voulu le dissuader de cet achat, alors qu'il était déjà consommé, M. Berthiaume fit creuser à différents endroits des trous de sondages. "Je m'aperçus bien, sans être un grand connaisseur, nous disait-il, que j'avais là une terre jaune consistante et grasse qui pelotait dans la main. Ma première récolte de foin et de légumes ne le céderait pas à celles de meilleurs terrains".



Le Château Bellevue: d'abord propriété de M. Léo Globensky (le Nid du Colon) puis de M. Berthiaume (de Du Tremblay-Berthiaume de la Presse) et enfin de M. Léon Fortier. Celui-ci l'a rénové, tel que nous le voyons ici, vers 1934. Le Château Bellevue accueillait des villégiateurs aisés, attirés par son site, sa cuisine et son confort.

"L'Honorable M. Beaubien a répété à satiété que le sol de Nominigüe, comme celui de toute la région environnante, est des meilleurs de la Province.

Voit-on bien des vieilles paroisses, mais surtout des paroisses de vingt-cinq années d'existence, mieux organisées que celle-là?"

"Les fontes du printemps ont amené leurs contingents de dégâts ordinaires sur notre ligne Montréal - Nominigüe. Un éboulis considérable s'est produit entre Ste-Marguerite et Ste-Adèle, ce qui a causé un retard considérable au train destiné à Montréal, le mardi 28 avril. . . Le train destiné à Nominigüe ce jour-là ne put franchir l'obstacle et les voyageurs et bagages furent transbordés dans un train de raccordement (ou de relais) expédié de Labelle. Ce train arriva à Nominigüe dans la nuit de mardi à mercredi à 5 heures a.m."

". . . sur cette même ligne de chemin de fer de Montréal à Nominigüe, les conducteurs sont tous Anglais et refusent de parler français le plus possible. . ."

("Le Pionnier" 1 mai 1908 Vol. II #146)

12 mai:

A la Caisse Populaire

"Démission du gérant de la Caisse, le R. Père André Mouttet, c.r.i.c., Monsieur le maire J.A. Lalande le remplace. Monsieur Lalande conserve en même temps la charge de président. . . M. Léo Lafond, ci-devant de la Commission de crédit, a été désigné pour succéder au R.P. André au conseil d'administration."

("Le Pionnier" 12 mai 1908 Vol. II #149)

Lettre de M. A. Mouttet à Mgr Duhamel

"Au sujet de la gérance d'une banque, dont on semble si effrayé, dont on veut me faire un acte grave de désobéissance. Il s'agit ni plus ni moins que de notre Caisse Populaire, oeuvre qui consiste à encourager, favoriser et aider l'économie chez les pauvres. C'est une institution pour la formation, que le fondateur M. Alphonse Desjardins, n'établit jamais sans avoir le concours actif et effectif du clergé paroissial mais lequel concours se traduit de la manière le plus convenable selon les lieux. Tantôt le curé est président, comme à Contrecoeur, tantôt il est gérant, patron etc.

Ici j'ai pris la fonction qui demandait le plus de dévouement et je pouvais inspirer le plus de confiance aux paroissiens lesquels sont ici, comme ailleurs assez défiants lorsqu'une oeuvre commence. Cette fonction, ne m'imposait aucune responsabilité et ne demandait aucune garantie que mon honnêteté. Je n'avais aucune responsabilité financière ni ma communauté, pour faire partie de l'oeuvre je souscrivais une part ou deux (j'en ai souscrit deux) de \$5.00 et payais un droit d'entrée de .10¢ par part. Ces parts étaient payables .10¢ par semaine et je pouvais les retirer à volonté, d'un jour à l'autre. C'est un dépôt d'épargne purement et simplement.

Par ma fonction de gérant, qui n'entraînait aucune responsabilité financière, je ne faisais aucune spéculation; je n'étais quand même pas payé pour mon ouvrage. Je servais d'intermédiaire pour les gens qui voulaient, je présentais leurs demandes à une commission exclusivement chargée de cela. dont je ne faisais pas partie et sur les ordres de laquelle j'ai agi. Mais je ne pouvais pas par conséquent me compromettre. Je n'étais pas même responsable de l'argent déposé entre mes mains sinon que par mon honnêteté; si de l'argent avait été volé, avait brûlé ou subi un dommage quelconque je n'étais pas obligé de rembourser. Il n'aurait eu que le cas où je l'aurais volé et même le cas où le fait de recevoir une somme chez moi devait entraîner malgré tout une certaine responsabilité, elle ne pouvait être compromettante parce que je n'avais jamais une somme de \$100.00 en main. Si j'avais un certain montant, je le déposais à la banque.

Enfin si je me suis permis cet ouvrage c'est parce que je le croyais du ressort d'un curé, ne voyant en cela qu'une oeuvre paroissiale bien plus facile que les cercles d'union Saint-Joseph ou de Forestiers Catholiques auxquels prennent part les curés. A la demande du R.P. Delaroché j'ai immédiatement remis cette charge à d'autres."

"... Voilà le programme... que nous avons l'honneur de soumettre, dès le début de la campagne électorale. . .

- 1^o Subdivision du comté d'Ottawa en trois. . .
- 2^o Constitution de la Région Labelle. . . en un district judiciaire autonome. . .
- 3^o Concours du pouvoir provincial pour assurer le prolongement du Pacifique Canadien depuis la Lièvre au Témiscamingue. . . la construction sans retard du Labelle-central de Papineauville à Nominuingue.
- 4^o Mise en disponibilité, pour la colonisation, de terres agricoles arbitrairement réservées pour des fins de sport, au canton Montigny.
- 5^o Encouragement pratique. . . à la fondation d'un collège classique, commercial et industriel, au centre de la Région Labelle."

"Le Pionnier" 12 mai 1908 Vol. II #149)

19 mai:

"Une dizaine de membres du Club Colombus arrivaient à Nominuingue, jeudi soir dernier, et repartaient vendredi matin pour aller pendre la crémaillère à leurs magnifiques quartiers généraux de sport, sur le chemin Chapleau."

"Le Pionnier" 19 mai 1908 Vol. II #151)

14 juin:

"Mgr Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Montréal, arrive par le train à 9h30, la population s'est portée à la gare pour le recevoir: fanfare, village pavoisé et coquettement illuminé sur divers points, notamment au monastère du haut duquel une radieuse étoile, au gaz acétylène, rayonnait au loin, au sein d'une profusion de lanternes vénitienes à la Maison du Colon, chez M.T.A. Christin, à l'hôtel Barrette, chez M. Thauvette, chez le Dr Boucher, chez M. J. Gadoury, chez M. V. Charbonneau, au chalet, etc. . ."

Maison du Dr Boucher, rue Notre-Dame; ici avec sa famille. Plus tard propriété de Téléphore Paiement et succursale de la Banque Canadienne Nationale.



"Dans cette région, il y a 35 ans environ un jeune curé, M. l'abbé Leblanc, aujourd'hui curé de St-Martin, Ile Jésus, visitait sur le bord de la Rouge, les nombreux chantiers où peinaient nos bûcherons des Pays-d'en-Haut. Il fut le premier à y dire la messe. Dix ans plus tard, c'est-à-dire il y a juste 25 ans, le R. Père Martineau, jésuite bien connu par ses études sur la colonisation, ouvrait sur la hauteur qui domine le Grand Lac Nomingue la série régulière des exercices du culte. Un demi-quart de siècle plus tard, il y a 12 ans et demi par conséquent, le R.P. Mouttet des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, aujourd'hui supérieur et curé de la mission, disait au même endroit sa première messe. Et cette année enfin le dimanche 14 juin, le R. Père Baldomer Dumas aussi des Chanoines Réguliers recevait, toujours au même endroit des mains de Monseigneur Racicot, l'ordre sacré de la prêtrise. C'est le premier prêtre ordonné sur les bords du Nomingue. Et il s'est trouvé que ce sont précisément M. le curé Leblanc, le Père Martineau, s.j., et le Père Mouttet c.r.i.c., d'il y a 35, 25, et 12 ans et demi qui assistaient immédiatement Monseigneur pour cette cérémonie de la première ordination à Nomingue. La coïncidence mérita sûrement d'être signalée. . . En même temps que ce premier prêtre était "fait" un jeune abbé du diocèse de Montréal, M. Lacroix était promu au sous-diaconat. A cinq heures de l'après-midi, toutes les visites étant faites, on partait pour L'Annonciation où une réception des plus sympathique attendait Monseigneur et sa suite."

("Semaine religieuse" samedi le 27 juin 1908 Vol #26)

1er août:

"Le tocsin annonce le feu à l'heure de midi. Un feu d'abattis le long du chemin allant à Turgeon et non loin du cimetière, activé par le vent, menaça la villa Richard, au bord du Grand Nomingue près de la Baie Richard, une cinquantaine de sauveteurs accourent; le vent changeant, le feu se mit à courir sur la Pointe Manitou. Sur le côté opposé du Lac (i.e. à Bellerive) à trois milles de distance, la fumée devint si dense, à un moment, que le travail à la scierie McLauren devint difficile. Le feu a continué de sévir dans le bois, toute la journée de dimanche et c'est l'orage de lundi après-midi et les averses du mercredi suivant qui finirent par avoir raison de l'incendie. Au cours de cette averse du mercredi qui s'accompagnait de tonnerre et d'éclairs, la foudre a tombé sur la grange de la ferme Lalande, chemin Chapleau. Grange, écurie et véhicules ont été détruits."

("Le Pionnier" 6 août 1908 Vol III #166)

13 août:

"Dans une de ses leçons d'agriculture M. L. E. Carufel déclarait que le village de Nomingue serait le plus joli et le plus coquet de la Province "si nous nous donnions la peine d'y planter les arbres dont il n'est que trop absolument dépourvu. . ."



La rue Notre-Dame: à gauche: maison construite par le baron d'Halewyn (aujourd'hui la maison Jacques Rodier), l'Hôtel Beaulieu incendié vers les années '30 (place occupée par le magasin Raymond Dumas), la maison de Wilbrod Beaulieu (Oscar Généreux). À droite: la boulangerie Marin (Claude Castonguay), la maison Morand (Jean-Paul Desjardins), Charles-Auguste Lalande (au Bon Coin).

"D'après les plans à lui fournir par le C.P.R. M. Arthur Demers doit entreprendre incessamment la construction d'une voie de garage de 1,600 pieds de longueur, dans le but de relier sa scierie à la voie ferrée, quelques arpents à l'ouest de la gare de Nominigüe."

("Le Pionnier" 13 août 1908 Vol. III #169)

3 septembre:

"N'ayant pas réussi à s'assurer pour cette année les services des Frères Enseignants, le T.R.P. Supérieur et curé a offert à la paroisse d'ouvrir une classe au monastère pour l'instruction des plus grands garçons et d'y fournir local et professeur. L'offre a été agréée avec empressement et la nouvelle école de garçons ouvrira ses portes lundi prochain. Elle sera fréquentée par tous les grands garçons qui faisaient partie de la première et de la deuxième classe à l'École Modèle mixte. La nouvelle école aura son siège dans la grande salle qui servait de sacristie ou de chapelle d'hiver. L'église devra être chauffée tout l'hiver de façon à ce que les exercices du culte puissent s'y dérouler régulièrement sur semaine."

("Le Pionnier" 3 septembre 1908 Vol. III #170)

10 septembre:

"L'école (des garçons) s'est ouverte (8 septembre): une trentaine de garçons: il y a des externes, des quarts de pension, des demi-pensionnaires et des pensionnaires. La Commission scolaire de la paroisse a passé un engagement définitif pour l'organisation de l'école spéciale des garçons".

"Le Conseil Municipal décide d'entreprendre sans retard la construction d'une geôle attenant à l'Hôtel de Ville. On s'y est mis à l'oeuvre dès lundi dernier, 7 septembre."

"Le 1er septembre, en notre Hôtel de Ville, palais de justice, s'ouvre la session d'automne de notre Cour de Circuit. La session a duré

2 jours. L'une des causes mettait en lice des dames et avait trait à l'envoi de valentins, cartes illustrées, lettres anonymes, toute cette correspondance étant des plus épicée. Entre femmes du Rapide de l'Original."

("Le Pionnier" 10 septembre 1908 Vol. III #171)

26 novembre:

"Les travaux du chemin de fer cesseront bientôt, suspendus pour la saison d'hiver. On aura atteint le 28e mille sur les 35 à faire avec le posage et le nivellement de la ligne."

"Jeudi soir dernier une locomotive spéciale est venue en hâte au devant du Dr Boucher pour un malheureux ouvrier qui s'était fait frapper par l'un des convois de construction, sur l'extension du chemin de fer Nomingue-Rapide de l'Original, au 18e mille."

("Le Pionnier" 26 novembre 1908 Vol. III #182.)

3 décembre:

"Lundi dernier 30 novembre est arrivé à la station un accident assez étrange qui aurait pu avoir de graves conséquences. Un engin au repos, placé sous la surveillance d'un mécanicien nettoyeur (cleaner) se mit tout à coup en mouvement et se dirigea vers le hangard à locomotives dont il brisa la porte. Ce que voyant, le mécanicien sautait à terre, l'engin alla frapper une autre locomotive qu'il fit dérailier. Heureusement que la pression de la vapeur n'était pas très élevée. Le "tender" seul fut endommagé et put être réparé sur place."

("Le Pionnier" 3 décembre 1908 Vol. III #183)

". . . Nomingue compte de plus une dizaine de grands magasins, en pleine activité, quatre beaux hôtels spacieux et confortables, des restaurants, un salon de coiffeur, un bureau de poste d'où partent les courriers de six bureaux secondaires et où la seule vente de timbres rapporte jusqu'à \$50.00 par semaine. Il a un journal paraissant deux fois la semaine et circulant par tout le Canada et les États-Unis, voir en France, en Belgique et en Italie; un bel hôtel-de-ville, où la cour de circuit pour le district d'Ottawa siège trois fois par année et la cour du magistrat, quatre fois; trois avocats, un médecin, un notaire, l'agence des Terres de la Couronne; il y a deux municipalités village et paroisse, scieries, forges, tannerie, boucheries, boulangerie, cordonnerie, atelier de préparation de bois, la gare, terminus du chemin de fer, pour une couple d'années; deux communautés de religieuses, une chambre syndicale d'Initiative, une caisse populaire d'économie, d'ici 15 jours une spacieuse maison de Colons pour la région Labelle, trois écoles dans la campagne (panorama, lacs poissonneux, ressources agricoles). Il est présentement l'entrepôt général des chantiers de construction de l'extension du chemin de fer vers la Lièvre.

Il restera tout probablement le point divisionnaire du Pacifique canadien qui y établira un relais pour ses équipes et des ateliers pour la réparation du matériel quand son tronçon des Laurentides aura atteint 160 milles aux environs de la Lièvre. . ."

("Le Pionnier" 14 février 1908 Vol. II #125)



Les arrivants

1908 . . .

"M. le Dr Bellemare, un jeune médecin nouveau chez nous, mais jouissant de quelques années d'expérience, est arrivé avec sa famille pour s'établir et pratiquer ici.

("Le Pionnier" 24 mars 1908 Vol. II #136)

"De Verdun, vient s'établir à Nominigüe, le Dr Napoléon Boucher; médecine générale et chirurgie. Le Dr Boucher établit sa résidence sur la rue Notre-Dame."

("Le Pionnier" 9 juin 1908 Vol. III #157)

"La famille de Monsieur Ferdinand Raffin, un colon d'élite, nous venant de Lyon France, nous est enfin venue vendredi dernier."

("Le Pionnier" 19 mai 1908 Vol. II #151)

M. Ferdinand Raffin (42 ans) est accompagné de son épouse Claudine Chilliet (36 ans) et de ses enfants Hélène-Jeanne (13 ans), Marthe-Marie-Adrienne (10 ans), Marius Ferdinand (7 ans), Jean-Pierre-Marius (1 an).

Deux nouvelles familles de colons nous sont arrivés samedi de Montréal; celle de M. Larose, le père, la mère et dix enfants qui vont s'établir sur le chemin Gouin, et celle de M. Napoléon Brisebois, le père, la mère et quatre enfants, qui se fixeront prochainement dans les environs du hameau Bellerive."

("Le Pionnier" 28 avril 1908 Vol. II #145)



1909

18 février:

"M. Danis, de L'Annonciation (propriétaire du téléphone L'Ascension — L'Annonciation — Labelle) est venu faire des démarches pour l'extension à Nominique de son réseau local, de bonne heure au printemps. Il sollicite du Conseil Municipal la franchise nécessaire pour établir ses poteaux dans nos rues et il demande aux citoyens de lui fournir gratuitement 220 poteaux à moins que nos Conseils Municipaux ne préfèrent voter à l'entreprise un bonus de \$200.00 en argent. (Quelqu'un a déjà autorisé M. Danis à prendre, sans charge, à même sa forêt, 50 des 220 poteaux requis)."

("Le Pionnier" 18 février 1909 Vol. III #193)

4 mars:

"On a commencé à distribuer le long des rues de notre village les longs poteaux de cèdre qui doivent servir à l'installation de notre téléphone dès les premiers jours de printemps. En avant le progrès!"

("Le Pionnier" 4 mars 1909 Vol. III #195)

15 avril:

"Selon la rumeur, on établirait une ligne de tramway électrique ceinturant tout le Grand Lac Nominique et desservant notre village de l'église à la gare jusqu'au hameau Bellerive. Ce serait partie des projets de la nouvelle pulperie qui doit établir ses usines aux scieries MacLaren . . ." (!!!)

("Le Pionnier" 15 avril 1909 Vol. III #201)

15 avril:

"On nous affirme que les propositions faites par M. J. Valiquette pour l'éclairage du village à l'électricité, seraient en bonne voie de réussite. Avec l'aqueduc en perspective, et aussi le téléphone prochain. . . ce serait du "progrès intensif"."

("Le Pionnier" 15 avril 1909 Vol. III #201)

29 avril:

"Il semble que l'hésitation des conseils municipaux de Nominique à accorder la franchise exclusive à M. Danis, empêche ce dernier de donner suite à son projet d'établir le téléphone à Nominique. Le journal espère que l'on donnera à M. Danis ce qu'il demande."

"On apprend de "La Presse" que les Oblats de Marie-Immaculée auraient acheté quatre cents acres de terrain sur la rive ouest du Grand Nomingue pour une maison d'été pour leurs juvénistes. Les Frères du Sacré-Coeur songeraient aussi à se porter acquéreurs d'une de nos plus belles fermes de la rive est du Grand Nomingue. Avec trois congrégations d'hommes, l'établissement du collège deviendrait avant longtemps un fait accompli. . ."

("Le Pionnier" 29 avril 1909 Vol. III #203)

13 mai:

"Deux secousses assez violentes ont secoué le village, dimanche soir dernier (9 mai) vers 9h15 p.m. et vers 10h30 p.m. Une remise à bois, sur la propriété occupée par M. J. D. Miller, marchand, se serait effondrée sous le choc paraît-il."

("Le Pionnier" 13 mai 1909 Vol. III #205)

23 mai:

"Le 8 juin aura lieu, à Notre-Dame du Cap, un grand pèlerinage diocésain. . . Prix, aller et retour de Nomingue \$3.68. Billet bon pour 8 jours."

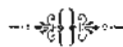
("Livres des prônes", Tome V 1904-1912)

8 juillet:

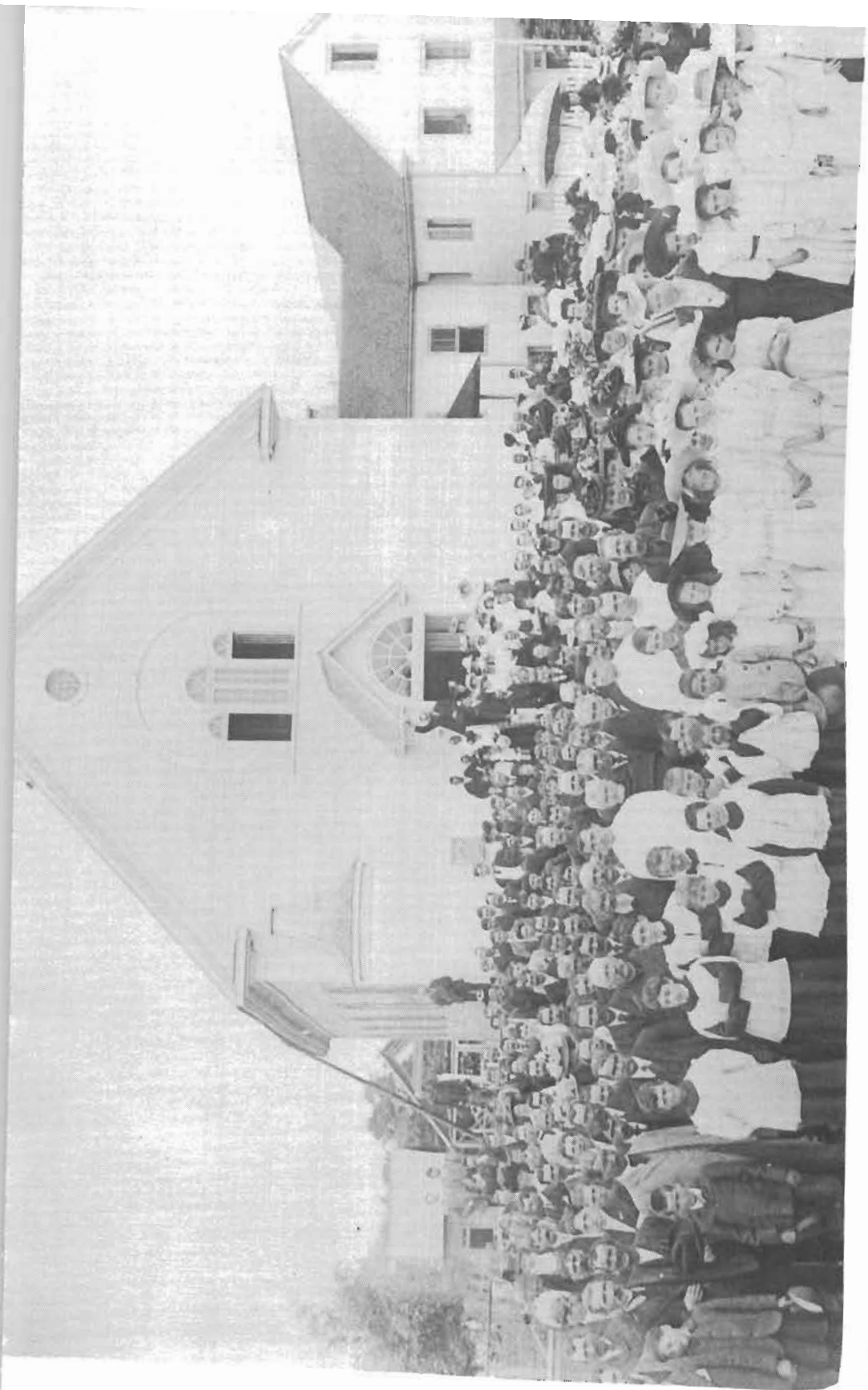
"M. Danis donne l'assurance qu'avant un mois son réseau téléphonique aura pénétré dans le village de Nomingue. Avec tous les arbres qui se sont plantés, un peu partout, ce printemps, tout le long de cette immense ligne (de l'église à la gare) notre village n'aura vraiment pas mauvaise mine la saison prochaine."

"M. Coulombe de Nicolet, a installé en notre village (sur le terrain vague à l'angle des rues Notre-Dame et Sainte-Anne) sa roulotte de photographe ambulant, qui est en train de parcourir toute la région Labelle. A la suite du superbe groupe de la population pris à la porte de notre église, le dimanche 27 juin, M. Coulombe a reçu un cordial encouragement de la part de nos gens."

("Le Pionnier" 8 juillet 1909 Vol. IV #213)



Paroissiens devant l'église St-Ignace de Nomingue, le 27 juin 1909. Parmi eux on peut reconnaître: Victor Charbonneau — Hormidas Lefebvre — Maximen Nantel — Médéric Adam, o.m.i. — P. Bernard Moziela, c.r.i.c. — F. Léonard, c.r.i.c. — Wilbrod Beaulieu — J. Anthime Lalande — P. André Mouttet, c.r.i.c. — Eliane Brunet — Arthur Huot — Maxime Croisetière — Alphonse Duquette — Ferdinand Raffin — Hyppolite Multeau — Madame Alfred Adam — Rosemonde Valiquette — Willie Jetté — Enos Jetté — David Lefebvre — Hormidas Desjardins — René Desjardins



17 août:

"Quelques officiers supérieurs du CPR sont arrêtés à Nominigüe revenant d'une inspection de l'extension du chemin de fer dans un wagon privé. Ils sont repartis mercredi matin, ce wagon accroché au train régulier partant de Nominigüe à 5h45 a.m. L'inauguration officielle se ferait de bonne heure en septembre prochain. Les stations suivant Nominigüe ont été baptisées Loranger, Campeau, Hébert (canton Boyer), Routhier (Lac des Ecorces) et Duhamel (Rapide de l'Orignal)."

("Le Pionnier" 19 août 1909 Vol. IV #220)

26 août:

"Un train mixte de raccordement fera la navette, chaque jour entre Duhamel (Rapide de l'Orignal) la tête de ligne et Nominigüe."

("Le Pionnier" 26 août 1909 Vol. IV #221)

"Mort du R.P. Baldomer Dumas, c.r.i.c. (âgé de 27 ans) décédé à 7h45 du soir."

("Livres des prônes", Tome V 1904-1912)

2 septembre:

"La mort du R.P. Baldomer Dumas, c.r.i.c., rend problématique la réouverture des cours du moins pour le moment, à l'école des garçons. Le Père Baldomer ayant la direction de cette institution pleine de promesses."

("Le Pionnier" 2 septembre 1909 Vol. IV #222)

9 septembre:

"Afin de faire poursuivre le cours de leurs études à 5 ou 6 garçons les plus avancés, les bons Pères (c.r.i.c.) prennent à leurs risques la continuation d'une classe libre pour l'avantage de ces garçons. Nous espérons que cette classe libre servira d'heureuse transition pour nous faire arriver, en temps opportun, à l'école de garçons définitivement constituée et même au collège que nous ambitionnons de posséder un jour."

("Le Pionnier" 9 septembre 1909 Vol. IV #223)

16 septembre:

"A la suite d'une inspection faite vendredi dernier (10 septembre) il a été décidé que le service Nominigüe - Rapide de l'Orignal débutera, mercredi le 15 septembre 1909. Il y a deux ans et deux mois que cette ligne était en voie de construction. . . L'arrivée de Montréal à 6h45 a.m. et le premier départ régulier à 4 p.m. hier du train qui fera le service entre notre gare et Duhamel (Rapide de l'Orignal) a

donné lieu à de joyeuses manifestations. L'entrée en gare comme le départ furent salués de cordiales acclamations. Les drapeaux flottaient gaiement en divers endroits pour célébrer l'événement. Notre ami M. Landreville est le serre-frein, sur ce convoi qui arrivera chaque jour vers midi et repartira vers 4 heures p.m."

("Le Pionnier" 16 septembre 1909 Vol. IV #224)

"Il résonna longtemps aux oreilles des quelque vingt ou vingt-cinq personnes qui eurent l'avantage d'être témoins de ce spectacle, le premier cri de départ régulier lancé par le conducteur Gosselin, sur le quai de la gare de Nominique, le mercredi 15 septembre, à 4 heures p.m., précises. "All aboard for Duhamel!" "En route pour Duhamel". Le premier convoi venant de Duhamel le lendemain fut ainsi l'objet d'une chaude réception."

("Le Pionnier" 30 septembre 1909 Vol. IV #226)

18 septembre:

"... Une cérémonie originale eut lieu au Lac des Grandes Baies. On y procédait à l'inhumation du squelette trouvé il y a quelques années sur le terrain du Club. Les ossements furent respectueusement déposés dans une bière et enterrés au pied d'un arbre. Certains documents relatifs à la découverte et à l'inhumation de ces débris humains ont été scellés dans une bouteille et enterrés à côté du squelette."

("Le Pionnier" 23 septembre 1909 Vol. IV #225)

Septembre:

"Le T.R. Père Augustin Delaroche, Vicaire Général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception est en visite apostolique dans sa communauté de Nominique. A sa descente du train, il est accueilli par le tout Nominique, fanfare en tête.

Au cours d'une des nombreuses cérémonies en son honneur, la population de Nominique en profite pour lui présenter une supplique, appuyée de très nombreuses signatures, en vue d'obtenir la fondation d'un collège à Nominique. Dans cette longue supplique, on y exprimait "le voeu de voir commencer sans retard la fondation du collège classique, commercial et industriel de Nominique, tel que prévu par la Charte, aux droits et obligations de laquelle les c.r.i.c. ont succédé aux RR.PP. Jésuites."

"Nous soumettons humblement que les circonstances sont devenues de plus en plus favorables à cette fondation et la rendent même urgente, aujourd'hui que les facilités de communication ont fait de Nominique le centre géographique de mieux en mieux reconnu de toute notre vaste région Labelle; il devient, chaque jour, plus sérieusement question de voir s'établir à Nominique le siège d'un évêché,

celui d'un nouveau district judiciaire, le chef-lieu d'un comté, le point divisionnaire d'une grande voie ferrée de transit, d'importantes industries; . . . toutes ces réalisations seraient sensiblement amorcées par la fondation immédiate de notre collège, depuis longtemps promis et attendu."

"Nous conservons l'espoir que cette fondation du Collège de Nominuingue deviendra l'occasion, pour l'Institut des c.r.i.c., de donner à son siège principal, chez nous, plus d'ampleur, en y développant les services de la Maison-Mère, par la création éventuelle de son noviciat et de son scholasticat canadiens, par l'augmentation de son personnel local et par d'autres mesures progressives. (Entre autres, celle exprimée plus loin, de la fondation d'un hôpital général dirigé par les Chanoinesses des Cinq Plaies)."

"Dans sa réponse à cette supplique, le T.R. Père Vicaire Général s'exprima ainsi: "Sur tous les points que vous soumettez à mon étude, fit-il, nous nous entendons d'avance et à merveille, mes chers messieurs; vous désirez voir naître "Votre Collège" depuis longtemps espéré; je le désire pas moins que vous. Dès avant mon départ de Rome, et de longtemps, cette question était déjà, pour moi, résolue en principe; et je puis vous déclarer qu'elle l'est, à présent, en pratique. Nous allons fonder le Collège de Nominuingue."

(Extrait d'une chronique sur l'histoire de Nominuingue par M. Rémi Giroux, ptre curé)

14 octobre:

"A une réunion des Commissaires d'école, notre école paroissiale de garçons, sous la régie de la commission scolaire a été réouverte, suite semble-t-il à la visite du T.R. Père Augustin Delaroche c.r.i.c. . ."

("Le Pionnier" 14 octobre 1909 Vol. IV #228)

"Après qu'il fut décidé que la Communauté des Chanoines Réguliers fonderait le Collège de Nominuingue, aussitôt, deux mois plus tard, en décembre 1909, le Père Henri Chalumeau, Supérieur du Monastère de Nominuingue, se rend au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour se mettre au courant du programme d'études de ce séminaire qui jouissait d'une belle réputation dans le domaine de l'enseignement.

Pendant que certains préparent ainsi les programmes d'études, d'autres établissent les plans de construction du futur collège et choisissent les matériaux. La construction s'échelonna sur une couple d'années. . ."

(Extrait d'une chronique sur l'histoire de Nominuingue par M. Rémi Giroux, ptre curé).



1910

12 février:

Premier dimanche du carême

"Ne pas se livrer aux jeux, aux amusements, particulièrement le patinage, les promenades, les veillées et surtout les danses, plus condamnables encore dans le carême qu'en d'autres temps . . ."

(Livres des prêches, Tome V 1904-1912)

17 février:

"Dimanche dernier, 13 février 1910, s'est posée la question de l'établissement du prochain collège de Nominuingue. Le P. Henri Chalumeau, supérieur de la maison c.r.i.c. est allé rencontrer la Commission scolaire pour jeter les bases d'une entente définitive en vue de l'ouverture du collège commercial dès l'été."

("Le Pionnier" 17 février 1910 Vol. IV #245)

21 avril:

"Les Soeurs des Cinq Plaies voient leur oeuvre modeste d'orphelinat se développer par la force même des choses. Elles ont actuellement pas loin d'une dizaine d'orphelins ou orphelines dont le plus grand nombre vient des paroisses voisines. Les citoyens de Nominuingue y trouvent l'occasion de pratiquer la charité et le gouvernement du Québec a accordé un octroi modeste mais bien apprécié".

("Le Pionnier" 21 avril 1910 Vol. IV #154)

6 juin:

Monsieur Sem Lacaille, industriel et propriétaire d'une importante manufacture établie dans les limites de cette Municipalité pour la fabrication du bois "veneer", fait connaître sa décision de compléter et augmenter son outillage dans un avenir prochain et d'ajouter de nouvelles bâtisses près de sa manufacture pour le logement de ses ouvriers.

"Salaire pour 1 homme, son cheval, une voiture \$2.50 par jour, pour 1 homme seul \$1.50 par jour, pour 1 homme d'environ 15 ans .75¢ par jour." Ce sont les tarifs enregistrés au . . .

(Registre municipal du Canton Lorangev 1905-1910)

21 juillet:

"Les maçons et menuisiers travaillent activement à l'aménagement des locaux du monastère qui doivent servir à l'ouverture du collège commercial et classique au mois de septembre prochain. Déjà plusieurs élèves ont retenu leur place."

("Le Pionnier" 21 juillet 1910 Vol. V #267)

14 septembre:

"... Notre collège a ouvert ses portes et il fait plaisir de voir et d'entendre les joyeux et brillants ébats de notre jeunesse masculine augmentée par une quinzaine de petits garçons étrangers qui sont pensionnaires au collège ou dans le village. Déjà nous constatons un heureux changement d'allure dans nos jeunes garçons qui, jusqu'aux plus petits, montrent un sentiment de fierté et de dignité en pensant qu'ils sont "collégiens" ... les Pères se bornent à n'ouvrir, en septembre 1910 qu'un seul cours de première année."

(*"Le Pionnier" 14 septembre 1910*)



Le Collège Nomingue en 1910

"Les premiers élèves du collège sont: M. Adam, H. Vézina, Charbonneau, Champeau, O. Godard, N. Marinier, de Nomingue. Pécelet, Desjardins, G. Charbonneau, de L'Annonciation. A. Régimbald, H. Laniel, A. Perreault de Montréal."

(*Entrevue: Mgr R. Mercure à M. J.P. Poulin 1^{er} février 1968.*

Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

Les arrivants

1910...

Hermas Fournel se porte acquéreur d'un commerce et se fixe à Nomingue avec son épouse Albina Lemieux et ses enfants Lionel, Flore et Emile.

De Chicago Illinois (U.S.A.) Théodore Poulin, son épouse Marie Roberge viennent rejoindre leur fille Mélina (ou Justine) jeune épouse d'Alfred Lacaille. Leurs fils Théodore, William, Adrien et leur fille Anna les accompagnent.

1911

19 janvier:

"Au prône dimanche, M. le curé nous a annoncé l'intéressante nouvelle de l'acquisition d'un orgue. C'est une acquisition qui ne manque pas d'importance pour notre modeste église."

("Le Pionnier" 19 janvier 1911 Vol. V #291)

5 février:



"Le concert de l'inauguration des orgues a eu lieu, dimanche le 5 dans l'après-midi. Concert mi-profane, mi-sacré. . . M. Jos Alphée Boisvert était à l'orgue, il gratifie l'assistance de nombreux morceaux de son répertoire. Parmi les artistes: M. Gosselin, les élèves du couvent, M. Ernest Lalande. Le conférencier absent à cause des intempéries de la saison, MM. J.A. Lalande et H. Achim adressèrent la parole. Le Père Henri Chalumeau, en formulant les espérances de Nominigüe annonça avec bonheur la construction pro-

chaine d'une spacieuse bâtisse destinée à recevoir les écoliers et les professeurs; et l'agrandissement de l'église actuelle devenue trop exiguë pour les besoins de la famille paroissiale. Concert gratuit, mais collecte fructueuse."

("Le Pionnier" 9 février 1911 Vol. V #294)

9 mars:

"Les plans du prochain collège de Nominigüe sont maintenant élaborés et tout fait prévoir que la construction commencera de très bonne heure au printemps. Cette nouvelle est accueillie avec joie dans les milieux ecclésiastiques hors du diocèse. Le site choisi est des plus beaux, et la salubrité bien connue du climat fait présager une affluence d'écoliers pour les années à venir."

("Le Pionnier" 9 mars 1911 Vol. V #298)

20 avril:

"Le Père Henri Chalumeau s'est rendu auprès de S.G. Mgr Gauthier d'Ottawa. Son voyage a eu pour résultat de modifier les plans du collège en projet. Par suite d'entretiens avec plusieurs personnes autorisées, il a été décidé que l'on agrandirait la maison actuelle, ce qui rend beaucoup plus facile la réalisation du projet. Cette nouvelle a été communiquée aux fidèles dimanche. (16 avril)"

("Le Pionnier" 20 avril 1911 Vol. V #304)

11 mai:

"Notre conseil de village s'est constitué en comité d'hygiène et ordonnera la vaccination de tous. A moins qu'on ne puisse exhiber d'authentiques cicatrices de vérole, il faudra passer par les mains du chirurgien."

"Au prône, dimanche, le R. Père curé a annoncé la construction d'un oratoire dédié à la Sainte-Vierge dans les bocages qui avoisinent le monastère. Cette chapelle est élevée grâce aux contributions de chacun."

("Le Pionnier" 11 mai 1911 Vol. V #307)



"La chapelle du bois" située dans le boisé d'érables derrière la Maison Provinciale des Soeurs de Ste-Croix. D'abord propriété des paroissiens de Nominigüe, puis des Soeurs de l'Immaculée-Conception, elle appartient aujourd'hui à l'Institut de Métaphysique appliquée. — A l'intérieur de la chapelle les stalles des moines.

21 mai:

"Dimanche, 21 mai, à la digue du moulin Fleurant, s'est noyé le jeune fils de M. Chartrand, colon très bien connu du Canton Montigny. Le défunt est âgé de 15 à 16 ans."

("Le Pionnier" 24 mai 1911 Vol. V #309)

Madame Marie Cornut Rodier se souvient. . .

". . . Ce n'était pas son tour d'aller à la messe; on emplissait alors les voitures, on ne pouvait pas tous y aller. . . c'était le tour de Raymond de rester à la maison. Chez M. Fleurant c'était Albert qui gardait. . . Raymond et Albert devaient aller se baigner ensemble. Raymond s'était dirigé vers le moulin à scie de M. Fleurant. Albert attendait son père qui devait lui apporter un nouveau costume de bain. Raymond décide de se mettre à l'eau seul. Sur l'eau, il y avait beaucoup de billots. . . Raymond sauta sur un billot mais manqua son but, le

billot roula et il coula à pic. Pendant le flottage du bois, des billots restent souvent plantés au fond de l'eau; Raymond s'est agrippé à l'un d'eux. Albert a plongé. . . a tenté de le ramener à la surface, mais en vain. . . Il ne voulait pas lâcher prise. Albert a dû remonter de crainte de se noyer lui aussi."

(Entrevue faite en 1980)

7 juillet:

"Monseigneur d'Ottawa préside l'inauguration des travaux de construction du nouveau collège."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 235. 1938)



Les bâtisseurs du Collège Nominungue. Parmi eux nous reconnaissons — le R.P. Henri Chalumeau, Hormidas Lefebvre, Wilbrod Beaulieu, Maxime Croisetière, Sylva Gaucher. . .

27 juillet:

"L'Honorable Louis Beaubien, ancien ministre, qui a toujours favorisé le développement de la région Labelle a souscrit un joli montant en faveur du collège de Nominungue."

("La Pionnier" 27 juillet 1911 Vol. VI #318)

3 septembre:

"Je n'ai plus qu'une remarque à faire et je vous prie de faire sérieusement attention. Je réprovoe les promenades à deux, jeune homme et jeune fille; ce n'est pas convenable et je condamne ces libertés."

"Nous aurons la joie de voir bientôt notre collège achevé, tout au moins l'intérieur et la partie des élèves. Les dames de la paroisse qui voudront venir le visiter seront admises dimanche prochain de 2 à 5 heures. La rentrée du collège est fixée au 11 septembre. . . Il faut que vous aimiez votre Collège de Nominique, que vous lui conquerriez des élèves. Sa valeur donnera de la plus value à la place."

(Livres des prênes, Tome V — 1904 - 1912)

"... Le public est allé en foule visiter la maison nouvelle qui brille de fraîcheur et de nouveauté. Pour signaler l'avancement du collège et la construction d'une tour centrale, le soir on a illuminé cette dernière. La nouvelle bâtisse fait l'orgueil de Nominique et domine majestueusement notre coquet village."

("Le Pionnier" 14 septembre 1911 Vol. VI #325)

10 septembre:

"On me prie de dissiper un malentendu qui existe à propos de notre collège. Quelques-uns disent que nous ne recevrons aucun enfant de Nominique. Ce serait bien étrange si c'était vrai. Nous recevons les enfants de Nominique sous 3 catégories — comme pensionnaires complets, comme demi-pensionnaires et comme externes. Les demi-pensionnaires sont tout le temps au collège, excepté pour les repas qu'ils prennent chez leurs parents; les externes sont tout le temps chez leurs parents, excepté pour les classes et les études jusqu'à 5 heures du soir."

(Livres des prênes, Tome V, 1904 - 1912)

14 septembre:

"Un nouveau professeur a été ajouté pour l'enseignement de l'anglais. Il s'agit de M. Sylva Gaucher* de Saint-Damase."

("Le Pionnier" 14 septembre 1911. Vol. VI #325)

* Curé de Sainte Famille d'Aumont de 1920 à 1953.



Les arrivants

1911...

Eugène Patenaude, de St-Jacques de l'Achigan se porte acquéreur de la Pulperie "Noming Pulp and Supply Co".

"Monsieur Eugène Patenaude, propriétaire de l'écorceur est à l'hôtel Royal pour une huitaine. . . Madame Patenaude (Maria Labelle) accompagnée de son beau-frère est venue rejoindre son mari; elle séjournera quelques jours au milieu de nous".

(*"Le Pionnier" 14 décembre 1911 Vol. VI #338*)



Monsieur Eugène Patenaude, célèbre marchand de bois de la région. Vers 1915 il se porte acquéreur du Manoir d'Halewyn, au bord du Lac des Iles (Lac Lesage) et y construit un moulin à scie. L'énorme distance le séparant de la gare du chemin de fer ne présente aucun problème pour lui puisqu'il est propriétaire d'un chemin de fer privé, le "Trans Nomingue Railway".

Ed. Moïse Gauthier scieur, arrive à Nomingue avec Eugénie Séguin son épouse. Ses enfants Eugénie, Edouard, Julia, Henri et Germaine l'accompagnent. Il s'installe chez Eugène Patenaude où il exercera son métier pendant 5 autres années.



Moïse Gauthier et son épouse Eugénie Séguin à l'arrière d'une maison sise sur la rue Martineau face à la maison du notaire Robin (la maison de l'aumônier).



1912

24 juin:

“La Corporation du Collège Nomingue vend aux R. Pères Jésuites la pointe magnifique qui s'élance dans les eaux du Grand Lac Nomingue et où les Pères ont construit une superbe résidence d'été.”

*(Notes Historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kiamika 1822 - 1937
Maurice Lalonde)*



Lettre du P. Martineau au R.P. J. Filiatrault, sup. en 1894.

“... La Pointe dont il est question est une presqu'île de 120 chaînes de longueur c.a.d. environ 1 mille et demi et d'une largeur presque uniforme entre 4 et 7 arpents ce qui fait un lopin de terre d'environ 240 arpents, couvert dans toute son étendue de diverses essences de bois. Le sol est rocheux, cependant presque partout, aisément cultivable. Cette pointe de terre est assez élevée pour n'être pas exposée aux inondations du lac. Il y a tout autour plusieurs belles places de bain et pour le site de la maison nous n'aurions que l'embarras du choix entre plusieurs magnifiques endroits, soit à l'entrée de la Pointe, soit vers le milieu ou l'extrémité. En un mot, je ne crois pas qu'on puisse trouver d'endroit plus favorable pour une maison de campagne. . .”

(ASJCF - BO 79 - 2111)

3 septembre:

"La retentissante querelle. . .* entre le collège de Monnoir et Mgr Bernard eut un effet bienfaisant sur celui de Nominuingue. Les Pères du Monnoir, obligés de fermer les portes de leur institution à St-Jean d'Iberville, s'engagèrent à venir au collège de Nominuingue si ce dernier consentait à ajouter un cours classique à ses programmes. L'offre fut acceptée et, vers le 3 septembre 1912, une phalange de prêtres suivis de leurs élèves, entrèrent au collège de Nominuingue."

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominuingue et Kiamika 1822 - 1937
Maurice Lalonde)*

Entrevue: Mgr Rodolphe Mercure à M. Jean-Paul Poulin

"28 élèves m'accompagnaient: Georges Gervais, Armand Auclair, Emile Bouchard, Georges Mercier**, Salomon Noiseux***, Rouville Noiseux etc, etc. . . Ils venaient de St-Jean et des environs. A la mi-septembre ils étaient 55 élèves."

"Les anciens élèves du Monnoir, secondés par quelques séminaristes, dont A. Tremblay, S. Gaucher, J. Murphy, R. Mercure, envoyèrent une requête au Chanoine Lemieux, supérieur à St-Jean, invitant les prêtres de Monnoir, leurs anciens professeurs, à venir les rejoindre. Vinrent les premiers: Labonté, Chabotte, Geoffrion, Desmarais".

"Les frères convers ne suffisant plus à la tâche, vint leur aider, Mlle Desroches, "Vieille fille" (sic) de Marieville; elle était au service des prêtres depuis l'âge de 16 ans, lorsqu'elle fut engagée avec sa mère."

"Construction du "Pavillon des classes" pour répondre à la grande augmentation des élèves. Locaux de classe, à l'étage — la salle de récréation, au premier plancher, — réfectoire et dortoir, dans le monastère (Les 11 philosophes occupaient une maison dans le village.) La chapelle c'était l'église paroissiale."

"Le Collège est affilié à l'Université Laval."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

24 novembre:

"A 9h30 Monseigneur bénira notre nouvelle bâtisse. . . Le soir à 8 heures il y aura une séance, dans notre belle salle de Collège, en l'honneur de Monseigneur et au profit du Collège. . . Vous pouvez venir en grand nombre, et je pense que 500 personnes pourront se trouver à l'aise."

(Livres des prônes, Tome VI 1912 — 1922)

* Partie "Une vie, des hommes. . ." Collège Nominuingue

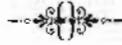
** Ancien curé de la Minerve

*** Ancien curé de Nominuingue (1932 à 1945)

11 décembre:

"On décide de prendre tout l'entretien des trottoirs (déneigement) à la charge de la municipalité; pour assurer cet entretien: un contrat de \$100.00 à M. Beaulieu; frais répartis entre les propriétaires."

(Registre municipal du village de Nomingue)



Les arrivants

1912...

Donat Généreux, barbier, (24 ans), accompagné de sa jeune épouse (21 ans) vient à Nomingue visiter un oncle, Monsieur Boudrias, qui l'invite à venir y pratiquer son métier. Il accepte.



Donat Généreux et son épouse Laurette Desroches

De l'île D'Orléans Joseph Leclerc nous vient avec son épouse Elizabeth Tessier et ses enfants Emma, Florida, Paul et Elizabeth.

Joseph Gauthier, son épouse Catherine Gastonguay et leurs enfants Adélaré et Marie s'installent à Nomingue.



1913

4 février:

"M. Beaulieu rapporte au conseil que certains propriétaires refusent de le laisser enlever la neige devant leur résidence. Les conseillers lui disent de passer dans la rue à ces occasions."

(Registre municipal du Village de Nominique)

18 février:

Lettre au RP Martineau s.j., de (. . . illisible . . .)

Mon Révérend Père,

"... Il est à votre connaissance sans doute que les Chanoines songent à remettre leurs oeuvres aux mains plus expérimentées, et le nom des Jésuites jaillit spontanément de la bouche de la population pour des raisons que vous comprendrez sans doute. Il y a collège et paroisse à administrer; deux oeuvres qui ne peuvent être confiées qu'à bon escient et qui mieux que les Pères de la Compagnie de Jésus, les plus déterminés lieutenants de Mgr Labelle dans le Nord, pourraient mettre en valeur de si belles ressources. Ce serait pour vos dévoués collègues l'occasion de récolter cette moisson, fruit des semailles laborieuses de jadis. Au reste la perspective est bien plus attrayante qu'elle ne l'était il y a quelques vingt ans. . . . Vous m'objecterez peut-être que votre institution vient d'ouvrir deux maisons nouvelles dans l'Ouest et que le personnel serait plutôt clairsemé. Je crois que le problème à ce point de vue est encore soluble. Il y a présentement au collège de Nominique sept prêtres de l'ancien collège du Monnoir et 3 ou 4 ecclésiastiques qui tiennent à demeurer dans l'enseignement. Parmi les prêtres de l'ex-Monnoir deux ont 23 ans d'expérience dans l'enseignement. Les 5 autres ont au moins 15 à 16 ans. Ils pourraient constituer des auxiliaires très importants, d'ici à ce que votre communauté puisse vous fournir tous les sujets dont vous auriez besoin. . . . Je sais que des démarches se font de la part du Curé Génier* pour essayer d'amener dans sa toile d'araignée ces pauvres gens du Monnoir qui ne savent trop s'ils doivent ou non se laisser gagner par cette pression sans se douter qu'ils pourraient, cédant, profaner l'oeuvre et le projet de feu le curé Labelle et renier un passé plein de labeur et de mérite. . . . Je considère que votre présence ici pourrait seule justifier ces prévisions car il est devenu impossible aux Chanoines Réguliers de poursuivre plus loin cette fondation, il faut qu'elle change de maître et c'est précisément ce qui vous rendrait facile et tout naturel le retour à Nominique. . .

(ASJCF BO - 79 - 3⁹⁴)

*Curé au Rapide de l'Original.

Entrevue: Mgr R. Mercure à M. J.-Paul Poulin, fév. 1968

"Au printemps, avec les paroissiens, les élèves du Collège Nomingue, ont combattu un feu de forêt qui menaçait le village."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

24 août:

"Dimanche prochain, j'irai bénir la beurrerie nouvelle qui fonctionnera dès le lundi suivant, premier septembre."

(Livres des prênes, Tome VI 1912 - 1922)



La Beurrerie dans les années 40. Elle est située sur le chemin Chapleau près du Lac Bourget. Xavier Martineau (à droite) en fut le propriétaire et le beurrer de 1927 environ jusqu'à 1948. Il est ici accompagné de son frère Ignace. La Beurrerie fut démolie quelques années plus tard.

"... Le diocèse étant créé, le Collège Nomingue tomba sous la juridiction de l'évêque du nouveau diocèse."

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et de Kiamika - 1822 - 1937
Maurice Lalonde)*

30 octobre:

"On lisait en chaire le mandement d'entrée en fonction de sa Grandeur Mgr F.X. Brunet."

(“Vers un glorieux passé” R.S.C. 1938 p. 242)

28 décembre:

"... à la fin d'une journée de fête, un violent incendie se déclare au Pavillon des classes de récente construction. Ameublement, bureaux, bibliothèques et même les instruments de la fanfare, tout fut consumé... Après l'incendie, on aménagea des classes de fortune au Monastère des Pères et dans quelques maisons privées..."

*(Extrait d'une chronique sur l'histoire de Nomingue,
par l'abbé Rémi Giroux.)*



Ruine du Pavillon des classes du Collège Nomingue. Le Pavillon (1912-1913) était une construction indépendante du Monastère et situé sur la rue St-Ignace.

Les arrivants

1913...

Emile Desroches, accompagné de son épouse Rose-Alba Piché, vient rejoindre sa fille Laurette et son gendre Donat Généreux. Sa fille Dorilda, ses fils Léopold, Roland et Roméo l'accompagnent.



Emile Desroches et son épouse Rose Alba Piché. Monsieur Desroches a été nommé au poste de constable municipal en 1941.

1914

L'incendie du collège, qui mit à néant les plans d'avenir des Chanoines, eut sa répercussion pénible sur le mode de vivre des Chanoinesses. En nombre restreint. . . les dernières Chanoinesses rentrèrent en 1914 à leur monastère provincial, établi à Ottawa depuis un an."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 256)

3 mars:

" . . . que le compte de Pierre Lamoureux pour allumage des lampes pour les mois de novembre, décembre, janvier — \$32.00 soit accepté.

(Registre municipal du Village de Nominugue)



Sur le quai de la gare, lampadaire de l'époque. C'est ce genre d'éclairage que possédait Nominugue en 1914.

28 mars:

Entrevue: Mgr R. Mercure à M. J.-P. Poulin, février 1968.

"Mgr Brunet évêque de Mont-Laurier ordonne deux prêtres: Monsieur Adélarde Tremblay et Monsieur Rodolphe Mercure.

Avril:

"La Corporation du Collège de Nominugue passe aux mains de Monseigneur l'évêque de Mont-Laurier et à quelques prêtres diocésains, en assumant toutes les dettes des c.r.i.c."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

20 avril:

"Le Père Chalumeau c.r.i.c. et le Père Jonneret cèdent leur place à la corporation du Collège à Mgr Brunet et à l'abbé Rodolphe Mercure, qui deviennent ainsi Président et Secrétaire de la Corporation. Avec, à leur suite, Monsieur J.A. Génier (curé du Rapide de l'Orignal),

Monsieur J.E. Limoges (curé de St-Jovite), et l'abbé Adélaré Tremblay."

*(D'après le cahier des minutes de la Corporation du Collège Nominique
— Archives diocésaines — Evêché Mont-Laurier.)*

"Dès le printemps, deux soeurs de l'Immaculée Conception dont. . . S. Marie du Saint-Esprit, sup. générale, étaient de passage à Nominique. . . La maison des Chanoinesses offre aux nouvelles religieuses une habitation convenable. . . Elles la dénomment "Bethanie". Elles s'y installent avec leurs novices. . . Après le départ du Père Henri, elles achètent de l'évêché de Mont-Laurier le monastère et le terrain adjacent."

"Au départ du R.P. Henri Chalumeau, Mgr Brunet vient en personne confier la cure vacante à M. l'abbé Léonidas Geoffrion."



Henri Chalumeau c.r.i.c. Quand il est parti pour la guerre en 1914, un journal de St-Hyacinthe a coiffé un article sur le sujet: "Un curé s'en va-t-en guerre . . ."

"Les commissaires louent provisoirement une maison vacante, à proximité du couvent. . . 127 élèves. . . dès le jour de la rentrée. Déjà en ruine, cette maison est bientôt reconnue inhabitable: impossible de la chauffer convenablement."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 258, 259, 271)

Décembre:

"Les Sainte-Croix (Pères et Frères) viennent à Bellerive. Ils y occupent la maison de Fabre. . ."

*(Notes prises chez les Frères de Sainte-Croix par M. J.-Paul Pouché le 13 août 1979
— Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*



— “... et après...”

1915

10 mai:

*Lettre de l'évêché de Mont-Laurier au R.P. G.A. Dion,
Provincial des Pères de Ste-Croix à Montréal.*

“Comme vous l'avez peut-être appris, les Soeurs de l'Immaculée Conception viennent d'acheter le Collège de Nominuingue et une partie des terrains avoisinants. L'église et le presbytère deviennent propriété de la Fabrique, le collège doit fermer ses portes à la fin de juin.

Les paroissiens de Nominuingue me font savoir par une requête reçue hier qu'ils seraient enchantés d'être desservi par vos Pères advenant le cas où le collège discontinuerait. J'avais offert la paroisse aux Révérends Pères Jésuites il y a quelques mois. L'administration provinciale avait accepté, mais pour des raisons qui m'ont été expliquées et que j'ai parfaitement comprises, le nouveau supérieur général n'a pas ratifié cette explication. Je dois vous dire que je serais heureux que votre communauté accepte la desserte de cette paroisse. Le collège étant maintenant vendu, vos pères n'auraient qu'à se charger de la desserte avec toute liberté d'entreprendre d'autres oeuvres s'ils le désirent. Je suis prêt à vous confier cette desserte soit d'une manière définitive, soit à l'essai. Je mettrai à la disposition de vos Pères le presbytère, et un mobilier qui se trouve déjà à Nominuingue. Il n'y aura donc aucune dépense d'installation à encourir.

D'après un rapport qui m'a été fait par le procureur du collège, le revenu curial est d'environ \$1,000.00 par an. Ceci est distinct du revenu de l'église qui est attribué à la Fabrique. Il me semble qu'un père ou deux administreraient facilement cette paroisse. Vos pères n'auraient aucune mission à desservir.

Je suis bien aise de vous faire cette proposition parce que vous avez déjà de vos religieux en permanence à Nominuingue. Et puis j'ai l'espoir que nous aurons sous peu une ferme modèle à Nominuingue qui sera subventionnée par le gouvernement. Des entrevues récentes avec le député me donnent cet espoir. Je sais que quelques-uns de vos pères et de vos frères convers s'intéressent à ces questions agricoles. Leur présence et leur autorité dans la paroisse assureraient, il me semble, le succès de cette entreprise.”

21 juin:

Lettre au R.P. Dion le supérieur provincial des Pères de Ste-Croix de l'évêché de Mont-Laurier.

"La paroisse de Nomingue est vacante depuis quelques jours. Un prêtre de mon évêché a consenti à la desservir cette semaine. Je pourrais difficilement retarder davantage la nomination du curé. D'autre part les trois Révérends Pères qui ont visité Nomingue dernièrement, afin de faire rapport à votre administration générale, m'ont communiqué des objections sérieuses qu'ils auraient à l'acceptation de la paroisse par vos Pères.

Dans ces circonstances je crois qu'il est dans l'intérêt de cette paroisse d'en venir à une décision le plus tôt possible.

J'ai l'intention de nommer un curé suppléant à la fin de cette semaine. Si toutefois l'administration générale de votre congrégation était disposée à accepter la desserte de la paroisse elle pourrait m'en avertir par dépêche.

Les paroissiens de Nomingue attendent des nouvelles définitives pour dimanche prochain. Ils regrettent que leur collègue ait fermé ses portes. Je ne voudrais pas produire plus de malaise en retardant la nomination du curé."

23 juin:

Lettre du R.P. Dion supérieur de la Maison Provinciale des Pères de Ste-Croix à sa Grandeur Mgr Brunet.

"Après avoir consulté mes conseillers au sujet de votre seconde lettre, je prends la liberté de répondre à votre Grandeur officiellement que nous ne pourrons compter sur le R. Père Pinson pour le poste de curé de Nomingue. . . Votre Grandeur voudra bien y nommer un de ses prêtres. Nous pensons comme elle que le plus vite la nomination sera faite le mieux ce sera à cause du déplacement du collègue."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

27 juin:

"Nouveau curé!!! . . . l'abbé Rosaire Bazin."

(Livre des prônes — Tome VI — 1912-1922)

5 juillet:

"Une circulaire annonce officiellement l'ouverture du Séminaire de Mont-Laurier."

(Mgr Mercure à Jean-Paul Poulin, ptre, février 1968. Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

8 août:

"Bien qu'érigée canoniquement depuis 1905, cette paroisse, d'après ses registres, n'avait pas encore de Conseil de Fabrique. La première élection date du 8 août 1915, donc, peu après l'arrivée à la cure de M. L'abbé Bazin. Furent élus: M. J.-B. Bousquet, marguillier en charge, MM. Napoléon Pagé et Joseph Gadoury."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 270)

3 septembre:

"Le Collège Nomingue est devenu le Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier".

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kamika — 1822-1937
Maurice Lalonde)*

"La Commission Scolaire acquiert l'immeuble Jetté, face au couvent, construction récente, mais non terminée, même abandonnée."

10 octobre:

"Enfin, l'école paroissiale (l'immeuble Jetté), prête à recevoir ses hôtes est solennellement bénite le dimanche, 10 octobre 1915, à l'issue des Vêpres."

"Cette nouvelle maison d'éducation est placée sous le patronage de St-Rosaire, du prénom de M. le curé Bazin."

"... 98 enfants y font leur entrée."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 272-273)

28 novembre:

"1317 de population: 248 familles, 63 baptêmes, 5 mariages, 33 sépultures (7 adultes, 26 enfants)."

(Livre des prônes — Tome IV - 1912-1922)



Rue Sacré-Coeur en 1915 allant vers la rue Ste-Anne. On identifie à droite en arrière plan, l'Hôtel de Ville.

1916

17 janvier:

Réparation d'un ponceau Rang 7 — .50¢

17 juin

Requête en opposition à l'octroi de licence d'hôtel - Retranche-
ment de noms.

"... que les noms de Isabelle Okeefe, Dame François Viau, Dame
O. Paiement, Rosalba Lalonde soient retranchés parce qu'elles n'ont
pas droit dans cette cause étant du sexe féminin..."

Résolution à Monseigneur.

... attendu que les membres de ce conseil sont des mandataires
élus par les contribuables de cette municipalité.

... attendu que comme telles elles ont prêté serment de remplir
bien et fidèlement les devoirs de leur charge.

... attendu que depuis le commencement de l'année le Curé de
la paroisse cherche par des moyens faux à entraver les fonctions des
dits conseillers en suscitant des troubles et créant par de fausses
représentations un malaise parmi les contribuables au point de faire
une division complète parmi le peuple jadis si tranquille et paisible.

Qu'il soit résolu que ce conseil avec toute soumission s'adresse
à sa Grandeur pour le solliciter d'intervenir et de dicter à son repré-
sentant à Nomingue de cesser d'importuner les membres de ce con-
seil surtout de manquer de charité envers le maire et secrétaire-
trésorier et de s'occuper exclusivement des devoirs de sa charge pour
le plus grand bien de la population.

Adopté.

(Registre municipal du Cæston Lorange.)



Monsieur l'abbé Rosaire Bazin, curé
de Nomingue. Homme énergique,
parfois controversé, a mené de main
de maître la destinée de ses ouailles
de 1915 à 1932.

10 juillet:

"... Que le pont de la "Barrière" soit remplacé par un pont fixe. . ."

(Registre municipal du Canton Loranger)

13 octobre:

"Monsieur l'abbé Martin, inspecteur des Ecoles Ménagères, visite Nominique et fait rapport au Département de l'Instruction Publique en vue de l'obtention officielle d'une école ménagère."

22 octobre:

"Le département de l'Instruction Publique permet l'école ménagère pour un an."

(Archives des Religieuses de Ste-Croix)

Maison St-Ignace de Nominique

6 novembre:

Requête:

"... pour protester contre la fixation d'un bureau d'enregistrement et de chef-lieu à Mont-Laurier."

(Archives municipales du Canton Loranger)

4 décembre:

"Le conseiller Jean-Baptiste Brun propose, secondé par le conseiller Wilfrid Lavoie, de bâtir un pont ouvert sur la décharge Barrière. Ce pont sera en acier tel que spécifié dans la résolution du dix juillet 1916. Ce pont sera construit par M. Sem Lacaille. . . Le paiement du dit pont sera fait par souscription de la Cie Riordon Pulp & Paper Co. . . Ce pont sera la propriété des souscripteurs pour leur utilité. Les souscripteurs auront droit de s'en servir en tout temps et pourront avoir une clef pour leur usage. . ."

(Registre municipal du Canton Loranger)



La ferme Valiquette vue du haut de la "côte à Valiquette" aujourd'hui rue Martineau. A l'arrière-plan les lacs St-Joseph et Ste-Marie.

1917

9 juin:

"... Attendu que Sir R.L. Borden premier ministre du Canada a déclaré à la Chambre des Communes qu'il présentera un bill pour l'établissement de la Conscription ou service obligatoire militaire en dehors des limites du Canada.

Attendu que le Canada a volontairement envoyé près d'un demi-million d'hommes sur les champs de bataille d'Europe s'appauvrissant ainsi de forces et d'argent qui devraient être consacrés à l'agriculture et à l'industrie.

Attendu qu'un pareil effort ne peut être continué et ne saurait être imposé sans amener à brève échéance la ruine économique et financière du pays.

Attendu que Sir Robert Borden premier Ministre et Sir Wilfrid Laurier chef de l'opposition ont donné leur parole que la conscription ne serait pas imposé au Canada (débat des Communes 17 janvier 1916 page 26 et page 20 premier volume édition française).

Attendu que nos députés n'ont pas mandat pour voter une telle loi de conscription et que les électeurs du Canada devraient être consultés soit par référendum soit au cours d'une élection générale. Ce conseil interprétant les sentiments unanimes de la population du Canton Loranger proteste énergiquement contre l'établissement de la conscription sans consultation préalable du peuple; que ce conseil requiert M. Honoré Achim, député de Labelle de combattre par sa parole et par son vote toute loi de conscription. . ."

Thomas Potvin, Maire,
Roch Jetté, sec.-trés.

Evaluation:

"Terre inculte \$3.00 l'acre

Pour désert et culture à charrue \$15.00 l'acre

Pour bonne forêt \$5.00 l'acre."

(Registre municipal du Canton Loranger)

22 juillet:

"... après la messe de 10 heures, assemblée de paroisse pour prendre en considération une résolution des marguilliers à l'effet d'acheter — achat du capital en constituts — et de réparer une maison appartenant à la corporation du Collège de Nominigüe, devant servir de presbytère et de faire un emprunt pour ces dépenses."

(Livre des prônes — Tome VI — 1912-1922)

20 août:

"Informé de la condition préalable à la fondation de l'école Normale, Monsieur le curé Bazin sollicite du gouvernement pour son couvent de Nominique la tenue de l'Ecole Pédagogique. . . La demande est agréée. . ."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 pp. 286-287)

22 octobre:

"Par un contrat passé devant M. le notaire Robins, la Corporation du Collège diocésain cède à la Fabrique de Nominique les constituts sur un certain nombre d'emplacements du village, ainsi que le presbytère et ses dépendances pour la somme de \$6,000.00. La Corporation du Collège reste propriétaire de l'église, de la nouvelle sacristie et des objets du culte laissés à l'usage de la paroisse par la dite Corporation. Le loyer annuel pour ces édifices et objets sera, à l'avenir quatre cents piastres, au lieu de cinq cents payables le 31 décembre de chaque année."

François Xavier Brunet,
Evêque de Mont-Laurier.

(Actes de visite épiscopale et de la Fabrique de Nominique)

18 décembre:

". . . qu'un rouleau à neige soit fait par M. W. Beaulieu pour l'inspecteur du Lac Blanc. Ce rouleau devra avoir 8' de long et 3' de hauteur en merisier avec lattes de 5" de longueur posées avec "vis" de 3" avec support au milieu et une pôle."

(Registre municipal du Canton Loranger)



Autrefois les chemins n'étaient pas gratés mais roulés au moyen d'un immense rouleau tiré par un cheval. Remisé l'été dans une cour; s'y appuie ici Paul-Émile Paiement.

1918

2 juin:

"La Société Coopérative Agricole de Nomingue se porte acquéreur de la beurrerie de Monsieur Hyppolite Multeau."

(A travers les procès-verbaux de la S. Coop. Agricole de Nomingue par M. Jean Delorme)

15 août:

". . . Attendu que M. Eug. Patenaude a l'intention de construire un chemin de fer à voie étroite de son moulin à sa cour au village de Nomingue. . . que M. Eug. Patenaude soit autorisé pour le terme de quinze ans de construire un chemin de fer à voie étroite de pas plus de trois pieds de largeur devant longer le chemin du cinquième rang du Canton Loranger. . ."

(Registre municipal du Canton Loranger)

18 août:

"Monsieur Eugène Patenaude demande l'autorisation de faire passer son chemin de fer sur le terrain de la Beurrerie. . ."

(Procès verbaux de la Soc. Coop. Agricole 18 août 1918)

Novembre:

"La grippe espagnole se choisit plusieurs victimes dans la localité, dont M. le curé Bazin au début de novembre."

16 novembre:

". . . le cher pasteur est réduit à partir pour l'Hôtel-Dieu de Montréal . . . Pendant l'absence de M. le curé . . . le R.P. Martineau s.j. fut choisi comme suppléant à la cure."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938, pp. 293-294)

1^{er} décembre:

"Epidémie: — 13,000 morts, à Nomingue 14".

8 décembre:

"Ouverture des classes du village demain. On vous demande de ne pas envoyer vos enfants s'il y a de la maladie chez-vous, ou s'il y en a eu depuis peu".

(Livre de prêches — Tome VI — 1912-1922)

1919

17 avril:

Lettre de Henri et Georges Scheeffler à Mgr Brunet.

"... demandent une mission à Bellerive tous les 15 jours. . . Ils s'offrent à trouver un local provisoire. Bellerive chiffre 80 familles environ: (Bellerive, Moulin Lacaille, Lac Blanc).

"... à l'été presque quadruplé."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)



Chemin de Bellerive près du Lac Nomingue. Le local provisoire de la chapelle est la première maison à droite. — "Monsieur Bazin offre \$550.00 à un Monsieur Allard pour cette maison qui pouvait avec un peu d'ouvrage servir à cet effet."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

Novembre:

Taxes pour l'année 1919 = \$1.00 dans les \$100.00.

Salaire du secrétaire = \$300.00 par année.

Coût d'entretien des chemins d'hiver = \$400.00 par année.

Salaire d'un contremaître en voirie = .70¢ l'heure.

Salaire d'un manoeuvre = .35¢ l'heure.

(Registre municipal du Canton Loranger)



1920

29 avril:

Bellerive se sépare de la Municipalité du Canton Loranger et devient "La Municipalité Sud-Est du Canton Loranger".

Premier conseil municipal: Monsieur Sem Lacaille, maire; Messieurs Cléophas Viau, Alphonse Leriche, Sam Lacaille, Arthur Godin, Philippe Hébert, Albini Allard.

6 juillet:

"... que le certificat de Monsieur Ernest Boyer & Cie pour la vente de bière et de vins légers dans la municipalité soit confirmé."

(Registre municipal de Bellerive)



Villa Bellerive près du Grand Lac Nominique située à proximité de l'intersection du chemin de fer et de la route 321.

2 août:

"Proposé par Samuel Lacaille secondé par Philippe Hébert pour fixer à 3 pouces la largeur des bandes de roues des voitures destinées à porter des lourdes charges dont se servent les personnes dans la municipalité et leur défendre de se servir de telles voitures ayant des roues moins large sur les chemins de la municipalité."

(Registre municipal de Bellerive)

"... que le conseil accepte de louer au prix de \$50.00 par année la salle de la "Post Office" de Monsieur E. Boyer et Cie."

11 octobre:

"... que le nom de la Municipalité Sud-Est de Loranger soit changé pour Municipalité Lacaille*."



Village Lacaille en 1920. Près du Grand Lac Nomingue; de gauche à droite — 1ère maison, habitée par Olier et Malvina Lavoie, à l'étage par Honorina Lahaie; 2e maison, Sam Lacaille, 3e maison, Arthur Lacaille. En premier plan à droite de la photo, la maison des hommes, l'école et 2 maisons où demeuraient les familles de certains employés de l'usine.

8 novembre:

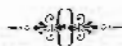
"... que la municipalité du Canton Loranger soit notifiée de voir au partage des deux municipalités d'ici à 15 jours que sinon nous serons forcés de se (sic) servir de la loi."

*(Les registres municipaux du Canton Loranger
et de la municipalité sud-est du Canton Loranger)*

31 octobre 1920:

"A une assemblée des marguilliers, il a été résolu de faire construire une charnière, au cimetière**, de 12 x 17."

(Actes de visite épiscopale et de la Fabrique de Nomingue)



* Effectif le 14 janvier 1922.

**Le cimetière se trouvait alors sur le chemin du Grand Lac Nomingue. Par la suite il devint le cimetière des Religieuses de l'Immaculée-Conception.

Nominique

*Extraits des Registres des Baptêmes, mariages
et sépultures de 1883 à 1920 inclus.*

ANNÉE	BAPTÊMES	MARIAGES	SÉPULTURES	ANNÉE	BAPTÊMES	MARIAGES	SÉPULTURES
1883	1	—	—	1910	78	11	24
1884	3	1	2	1911	66	13	27
1885	5	—	2	1912	52	16	25
1886	10	1	3	1913	62	9	30
1887	9	1	2	1914	73	10	29
1888	9	—	3	1915	63	5	33
1889	7	1	1	1916	61	7	21
1890	9	—	1	1917	55	12	28
1891	11	1	3	*1918	49	5	30
1892	9	2	1	1919	62	16	25
1893	16	—	2	1920	31	9	13
1894	11	2	10	<i>pas en 19 ans</i>			
1895	12	—	4	TOTAL	1336	207	561
1896	17	2	5				
*1897	20	5	11	*1897	20 baptêmes dont 4 adultes		
*1898	17	3	11		11 sépultures → Epidémie		
1899	19	3	10	*1898	11 " → "		
1900	30	3	8	*1918	30 " → Grippe		
1901	26	4	9				
1902	33	1	19				
1903	34	10	16				
1904	54	9	20				
1905	73	8	19				
1906	51	7	21				
1907	64	10	30				
1908	78	7	31				
1909	56	13	32				

Tiré des archives de la Compagnie de Jésus à St-Jérôme (ASJCJ).



1921

27 février:

"Familles: Village	129
Campagne	<u>155</u>
	244

Population: 1446
Enfants à l'école: 242"

(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)

11 avril:

"Le conseil charge Monsieur Christin de proposer la division des comptes de la municipalité du Canton Loranger et de la municipalité de la partie Sud-Est du Canton Loranger . . . que M. J.H. Christin envoie une copie de l'audition . . . une copie des méthodes ou plan de division des comptes à M. Sem Lacaille (etc.)"

(Registre municipal du Canton Loranger)

12 juin:

"A Bellerive. ce soir 7h15. Bénédiction d'une croix Place de la chapelle."

(Livre des Prônes — Tome VII — 1921-1928)

7-8 août:

"En août 1921, Nomingue célébrait dans des fêtes paroissiales, presque familiales, le cinquantenaire de prêtrise de son fondateur et premier curé, le R.P. Marcel Martineau, s.j. et les noces d'or d'un des tout premiers colons de cette paroisse, M. Vital Martineau, frère et compagnon de labeur du précédent . . ."

"M. le curé Bazin, organisateur des fêtes sut faire revivre dans un sermon de haute tenue, les sacrifices obscurs et les côtés glorieux de la vie sacerdotale du vénéré jubilaire. A l'issue de la messe solennelle, Monsieur le maire Marin présentait une adresse de souhaits et de reconnaissance, et au sortir de l'église, M. Achim, alors député à la Législature, offrait l'hommage du comté Labelle et faisait ressortir éloquemment la leçon de sacrifice qui se dégage de la vie du prêtre — colonisateur. Le R.P. Martineau sut répondre avec des mots du coeur sur les gloires du sacerdoce et ajouta quelques données sur les premiers débuts de la paroisse."

("Le Nord qui s'ouvre" le Père Alexandre Dugré, s.j. 1923)



A la maison paternelle — deux jubilés d'or: du R.P. Marcel Martineau, de M. et Mme Vital Martineau.

1^{ère} rangée: Gérard Rodier, Germaine Martineau, Arthur et Yvonne Courtemanche, Vital Martineau, R.P. Marcel Martineau, s.j., Hermine Payet-St-Amour-Martineau, Jeanette Courtemanche, Juliette Rodier, Gaston Courtemanche, Lucien Rodier.

2^{ème} rangée: Bébé inconnu, Cousine Martineau, Elmire Daoust, Cousin Martineau.

3^{ème} rangée: Jacques Rodier, Marcel Rodier, Florient Morand, Ignace Martineau, Lucette Pagé-Martineau, Xavier Martineau, Jean Rodier, Joseph Rodier, Paul-Émile Rodier.

4^{ème} rangée: Julie Martineau-Courtemanche, Rose Délima Martineau-Rodier, Joseph-Edouard Rodier.

5^{ème} rangée: Maria Martineau-Morand, Jeanne Rodier, Bernadette Martineau-Filion.

6^{ème} rangée: Fernande Morand, Fabiola Morand, Albertine Morand, Napoléon Godard.

7^{ème} rangée: Louis Godard, (bébé) Jacques Godard, Florentine Morand-Godard, M. Hurtibise, Blanche Morand, Mme Arthur Huot, Mlle Beauchamp.

15 août:

“Monseigneur préside la prise d'habit et la profession des Soeurs de l'Immaculée Conception, dans l'église.”

(Livre des prênes — Tome VII — 1921-1928)

Le Noviciat des Religieuses de l'Immaculée-Conception se transporte à Montréal, et la maison est fermée temporairement.

(Le Précurseur"...))



1922

14 janvier:

"La municipalité Sud-Est du Canton Loranger, prend le nom de Municipalité Lacaille."

(Premier registre municipal de Bellerive)

6 février:

"Le secrétaire est autorisé d'écrire à l'honorable J.E. Perreault, ministre de la colonisation, de bien vouloir accorder un montant d'argent à cette municipalité pour commencer les travaux de la route nationale, prenant en considération l'offre de M. Sem Lacaille qui veut bien fournir gratuitement à notre municipalité des chevaux et des machines, pour l'exécution des dits travaux."

1^{er} mai:

"Salaire: un homme .22-1/2¢ de l'heure
 Une voiture simple .12-1/2¢ de l'heure
 Une voiture double .25¢ de l'heure."

(Registre municipal de Bellerive)

1^{er} octobre:

"Les enfants à la Basse-Messe le dimanche, sur 24: 3 avec chapelets, 1 avec livre, 20 avec gomme."

(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)

2 octobre:

Résolution

"... que le conseil s'engage à ne pas s'objecter à la construction de la route nationale, Montréal-Mont-Laurier, dans cette municipalité à l'endroit précis, indiqué par les ingénieurs du gouvernement même si ça empiète sur notre propriété et nous donnons notre consentement à cet empiètement, si les ingénieurs le jugent nécessaire et pour lequel nous renonçons à tout indemnité.

Le présent consentement est donné en considération des avantages que nous donne la construction de cette route."

(Registre Municipalité Lacaille)



1923

27 avril:

"Le R.P. Martineau, mourait d'un cancer à soixante-seize ans. Sa dernière joie fut de recevoir la visite de S.G. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier: c'était comme l'adieu du Nominique."

(«Le Nord qui s'ouvre» Le Père Alexandre Dugré, s.p. 1923)

13 mai:

"Monsieur Paul Ragot est engagé comme beurrier au salaire de .03¢ la livre de beurre fabriquée."

(Compte-rendu de la beurrerie — 13 mai 1923)

17 juin:

"Les parents savent où sont leurs animaux,
évitent danger à leurs animaux,
soignent leurs animaux.
Pour leurs enfants — Aveugles — Sourds — Muets."

(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)

28 août:

Travaux de la route Nationale Montréal-Mont-Laurier (Route #11)

"... que le contremaître emploie tous les hommes disponibles et que ce ne soient pas des enfants."

(Registre municipal du Canton Loranger)

Monsieur Lionel Forget raconte...

"Le boss" du gouvernement est arrivé et a arrêté les travaux... Là le père Lacaille s'est mis à dire aux hommes: "Attendez quelques jours. Je vais voir à quelque chose"... Ça fait que lui, il a appelé Québec et leur a demandé, pourquoi il lâchait de travailler après la route. Ils lui ont dit: "C'est parce qu'on manque d'argent." "Bon, ben, je vais faire une affaire avec vous autres; si je la continue la route... vous me payez quand vous serez capables." Là ils ont dit: O.K.... ça marche"... Trois ou quatre jours après il a reparti la route et ça a marché jusqu'à l'automne."



1924

2 juillet:

Lettre de M. Rosaire Bazin à Mgr Limoges.

"Les Révérends Pères Jésuites veulent bien se charger de la Mission de Bellerive pour le temps de leurs vacances..."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

23 novembre:

"Familles: Village	111
Campagne	<u>139</u>
	250

Enfants à l'école: 280

Population: 1287"

(Livres des prônes — Tome VII — 1921-1928)

Règlement no 3

"... après 48 heures de l'entrée en vigueur du dit règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité qui ne pourrait pas établir qu'elle a été vaccinée avec succès dans les sept ans précédents, ou qui ne pourrait pas établir, par un certificat de médecin, qu'elle a été vaccinée sans succès dans les six mois précédents, sera passible d'une amende de cinq dollars et aussi d'une amende additionnelle de un dollar pour chaque jour qu'elle aura omis et omettra de se faire vacciner après le deuxième jour d'entrée en vigueur du dit règlement..."

(Registre municipal de Bellerive)



Vue aérienne du Village de Nominique, 29 septembre 1924 (1). 1. Grand Lac Nominique — 2. Lac St-Joseph — 3. Lac Ste-Marie — 4. Moulin à scie Godard — 5. Chemin de fer Patenaude — 6. Ferme Lamoureux — 7. Boutique de forge Lamoureux — 8. Trottoir de bois — 9. Chemin Chapleau — 10. Station de chemin de fer et entrepôts — 11. Eglise et monastère des c.r.i.c. — 12. Réservoir — 13. Voie ferrée du C.P. — 14. Hôtel Nominique.

(1) Selon les archives Nationales du Québec, cette photo aurait été prise par: Fairchild Aerial Surveys Co. (of Canada) Ltd., Grand'Mère, Québec.



1925

4 mars:

"Loi modifiant la Charte de la Corporation du Collège Nominigüe (44-45 Victoria — Chap. 54). La Corporation portera le nom "Le Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier" (156 co V 1925 ch. 120)."

(L'Élan — La voix du diocèse — Information M. J.-P. Poulin)



En 1925, la population touristique voyageait de préférence par chemin de fer. Femmes et enfants élisaient domicile, souvent l'été entier. Les hommes les rejoignaient les fins de semaine.

6 juillet:

"... que la montée des rangs no 1 et 2 Chemin Boileau soit déclaré chemin fermé... la route Nationale Montréal-Mont-Laurier étant déclarée ouverte par le sous-ministre tel qu'annoncé dans les journaux:

"La route St-Faustin-Mont-Laurier est ouverte pour un trafic de trente milles à l'heure".

3 août:

"... que la jonction du chemin Boileau et de la route nationale soit réunie à la traverse du chemin de fer et de l'hôtel Boyer au frais de la municipalité."

(Registre municipal de Bellerive)

8 septembre:

"... que la terre pour le chemin soit prise chez Louis Cornut, père, à raison de .05¢ du voyage jusqu'à concurrence de 300 voyages."

(Registre municipal du Canton Loranger)



Le chemin Boileau passait derrière le château Lacaille, situé à Bellerive plus précisément à Ka'n'enda. La route nationale Montréal-Mont-Laurier, aujourd'hui la 321, passait devant le château.

7 décembre

“Lecture est faite d'un avis du ministère de la voirie de la province de Québec demandant le paiement de la contribution de cette municipalité, re: route nationale. Et il est proposé par le conseiller Arthur Lacaille, secondé par le conseiller Arthur Godin, que le gouvernement soit avisé qu'il ne remplit pas ses obligations en employant dix-huit à vingt teams et un certain nombre d'hommes, tous des étrangers, aux travaux de la route nationale dans les limites de cette municipalité, encore ce printemps, et ce malgré que les gens de la place doivent avoir les premiers avantages.

Adopté”.

(Registre municipal de Bellerive)



Lors de la construction de la route nationale Montréal-Mont-Laurier, le pont de la Barrière a été remplacé par le pont Lortie, pont couvert très typique à l'époque.

1926

5 février:

"... que Monsieur Aldéric Charbonneau soit payé à raison de .75¢ de l'heure pour l'entretien des trottoirs pendant l'hiver..."

5 mars:

"... que le secrétaire soit autorisé à acheter quatre (4) crachoirs pour l'Hôtel de Ville..."

"... Il est résolu que l'intérieur de l'Hôtel de Ville soit repeint par Léopold Lefebvre à raison de \$3.00 par journée de 10 heures."

(Registre municipal du village de Nominique)

"L'école pédagogique est déjà sans contredit l'Ecole Normale du Nord. L'école (le couvent) comprend 30 pensionnaires, 145 externes."

(Archives des Religieuses de Ste-Croix — Maison St-Ignace de Nominique)

7 décembre:

"... que Monsieur Xavier Martineau soit chargé de chercher 25 pins rouges de huit pieds environ de haut pour les planter dans le carré de l'Hôtel de Ville."

7 décembre:

"... que M. Ernest Lalande soit avisé qu'à l'avenir, il ne devra admettre à son jeu de pool, aucun jeune homme au-dessous de quinze ans, sinon, la licence pour jeu de pool lui sera retiré".

(Registre municipal du village de Nominique)

ANECDOTE...

"Monsieur Lacaille avait deux beaux chevaux, jeunes et vigoureux. Un jour de début d'hiver, il interpelle Monsieur Thérien:

— "Traverse le lac avec les chevaux".

— "La glace est bien trop mince, je risque de perdre les chevaux et de me noyer."

— "Ces chevaux sont à moi et je t'ai commandé de traverser le lac". N'ayant pas le choix Monsieur Thérien s'exécute... Et comme il l'avait prévu, la glace cède sous les pas des chevaux. Ceux-ci s'enfoncent et se noient. Monsieur Thérien, moins lourd, a réussi à traverser. A cette nouvelle Monsieur Lacaille n'a rien perdu de son impassibilité..."

Au Lac des Iles, une baie est surnommée la "Baie des chevaux". Est-ce en rapport avec cet incident???

1927

23 janvier:

"Le curé absent pour assister à l'ordination et à la première messe du Rév. Père Donat Boyer de la Communauté de Ste-Croix: Enfant de Nominique."

(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)

3 mai:

"... que les propriétaires des rues ci-dessous mentionnées: rue St-François-Xavier, rue Ste-Anne, et rue Notre-Dame côté est soient avisés d'avoir à faire construire leurs trottoirs en ciment dans les 15 jours, sinon le conseil les fera faire à leurs frais."

11 juillet:

"... Le conseil municipal du village de Nominique approuve le projet de M. Kernan consistant en l'organisation de course de chiens et il est décidé à y apporter tout son encouragement et l'aide nécessaire en vue de promouvoir ce sport dans les Laurentides."

(Registre municipal de Nominique)



Au premier plan, attelage de chiens appartenant à M. Kernan. Il habitait à l'extrémité du Grand Nominique, un domaine près de la pension St-Jean. A l'arrière-plan, le magasin Généreux. A gauche devant le magasin se tient Armand Généreux, à droite "l'équipage", cheval et voiture de M. Emile Desroches.

22 décembre:

"Pendant le dégel les véhicules automobiles peuvent utiliser les chemins à condition que leur vitesse n'excède pas 16 milles à l'heure."

(Registre municipal du Canton Loranger)

1928

22 avril:

"Dimanche prochain après la messe de 10 heures, assemblée des marguilliers, anciens et nouveaux. Projet de construction de la nouvelle église."

(Livre des prônes — Tome VIII — 1928 - 1934)

1^{er} juin:

Lettre de Soeur Marie du Saint-Esprit, sup. gén. de la maison-mère des missionnaires de l'Immaculée Conception à Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier.

"Selon qu'il avait été convenu nos Soeurs sont allées à Nominigüe. M. le curé Bazin serait heureux de nous vendre le presbytère avec le petit terrain attenant pour la somme de \$6,000.00 ce qui nous apparaît un prix élevé, mais ce serait difficile de demander une diminution vu que M. le curé nous dit avoir payé pour la maison à Mgr Brunet \$200.00, pour réparation à la maison et construction du trottoir \$4,133.00, pour l'aqueduc \$1,477.00. Si cette transaction convient à votre Grandeur le contrat pourrait être passé à Nominigüe quand vous le jugerez Monseigneur, mais la somme ne serait versée évidemment que lorsque nous prendrons possession de la propriété, ce qui ne pourrait être avant mai 1929, puisque le nouveau presbytère n'est pas même commencé. Le R. Frère Jalbert procureur des Clercs de St-Viateur est venu nous voir au sujet de notre propriété. Il ne nous a rien dit de précis, mais il va discuter la question encore, et si la communauté faisait l'acquisition de notre couvent ce serait pour y établir un Scholasticat ou Juvénat et si elle pouvait y ouvrir une école de garçons, d'après le Frère, il en serait content. Nous avons dit à M. le curé Bazin que nous lui donnerions une réponse au sujet de l'achat du presbytère dès que, Monseigneur, nous aurons connu vos sentiments."

19 juin:

Lettre de Sainte Marie du Saint-Esprit à Mgr Limoges.

"Je me permets de venir vous donner les résultats des démarches des Clercs de St-Viateur concernant notre propriété de Nominigüe. Ces bons religieux nous offrent un prix dérisoire que nous ne pouvons évidemment accepter. Nous trouverions bien à vendre à des

maisons de pension mais dont nous ne pourrions pas garantir l'honnêteté. Il nous est donc impossible d'accepter ces offres. Alors nous garderons notre propriété et nous ne pourrons conséquemment faire l'acquisition du presbytère . . ."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

"Fondation de l'École Normale à Mont-Laurier. L'École de pédagogie de Nominigüe a duré 10 ans."

(Archives des Religieuses de Ste-Croix — Maison St-Ignace de Nominigüe)

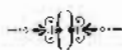
16 décembre:

"Familles: Village	112
Campagne	<u>122</u>
	234

Population: 1188

Enfants à l'école: 220"

(Livre des prônes — Tome VIII — 1928-1934)



Les arrivants

1928 . . .



Parmi eux vient de Ste-Adèle, M. Hervé Desjardins marié à Béatrice Courchesne. Boulanger, il achète le commerce de Monsieur Adélaré Marin, sur la rue Notre-Dame. Il y demeurera jusqu'en novembre 1979. Fondateur du Comité des Loisirs, il en est le président pour de nombreuses années. Trente cinq ans président de la Commission Scolaire, président fondateur de l'Age d'Or, la communauté de Nominigüe lui doit beaucoup.



1929

6 mai:

"Qu'un avis public soit donné aux propriétaires d'avoir à enlever leurs tas de fumier ou de les masquer par des planches ou des clôtures".

6 mai:

"... Attendu qu'en différents endroits de la Province le travail du dimanche est devenu habituel et que cette habitude tend à se répandre de plus en plus; attendu que le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social et qu'il est défendu par l'Eglise et les lois de ce pays; attendu qu'il importe d'enrayer par des moyens prompts et efficaces le mal causé par le travail du dimanche; attendu qu'il est du devoir de l'autorité constituée de veiller au maintien social et de faire observer les lois, le Conseil de la Corporation du Village de Nominique alarmé par le progrès que fait le travail du dimanche dans notre province et convaincu que seul le gouvernement peut y mettre fin, prie instamment les autorités provinciales de vouloir bien prendre les moyens de faire observer parfaitement la loi dominicale. Et que copie de cette résolution soit adressée à M. Pierre Lortie député et à M. le Procureur Général de la Province de Québec."

29 juillet:

Règlement #51

"... à l'avenir tous les chiens pesant 15 livres ou plus devront être tenus attachés. Tout chien trouvé errant dans les limites de la municipalité, en dehors de la propriété de son maître pourra être tué par un homme désigné par le conseil."

5 novembre:

"... que M. Elzéar Quevillon soit chargé de planter les 200 arbres reçus du gouvernement du Québec, en partant de la voie ferrée pour aboutir au carré de l'Hôtel de Ville laissant autant que possible une distance de 33' entre chaque arbre."

(Registre municipal du Village de Nominique)

16 décembre:

"Décès de M. Vital Martineau âgé de 81 ans. Premier marchand de Nominique et premier maître de poste. Co-fondateur de Nominique."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 341)

1930

17 juin:

"Monsieur Ernest Lalande devient maître de poste en remplacement de Monsieur Vital Martineau décédé. Le bureau occupe alors sa résidence sise sur la rue St-Augustin*."

(Historique des bureaux de poste)

Juin:

"L'école ménagère obtient la permission de donner des cours abrégés de vacances."

(Sœur Alice Giroux, c.s.c. 1982)

*aujourd'hui rue Mgr Noiseux



A cette époque les boeufs étaient fort utiles pour le travail de ferme et aussi pour venir au village. Leur lenteur n'avait d'égal que la patience de leur propriétaire. Un puissant attelage conduit par Monsieur Wilfrid Lessard.



1931

28 janvier:

"... que ce Conseil accepte les offres de M. Emery Godard contenue dans sa lettre du 19 décembre 1930 concernant l'électricité... 'Je vous propose de vous fournir de l'électricité pour votre municipalité de même qu'à tous les citoyens du village à raison de douze cents le kilowatt-heure pour le terme de 10 années ou de dix cents le kilowatt-heure pour le terme de vingt années'."

2 février:

"... qu'un droit de passage dans cette municipalité soit accordé à M. Emery Godard, industriel, à ses successeurs ou ayant-droits pour les fins suivantes, à savoir:

— "Planter des poteaux, poser des fils, poser des transformateurs qui serviront à conduire l'électricité, avec exemption de taxes pour ces poteaux et transformateurs sans causer des dommages aux propriétés et en conformité avec nos lois et sujet aux règlements du "Bureau des utilités publiques."

Vu que ce chemin n'a pas la largeur voulue, les poteaux devront être plantés à 15' du chemin.

Et qu'un officier nommé par le conseil du Canton Loranger et payé par M. Emery Godard soit chargé de veiller à ce que les poteaux soient placés à la distance voulue et du côté que l'officier désignera."

5 mai:

"... qu'il soit écrit à la Gatineau Power Cie, la priant de bien vouloir correspondre avec nous en FRANÇAIS."

3 novembre:

"Contrat entre la Gatineau Power Cie et la Corporation du Village de Nominique.

Attendu que la Municipalité désire un approvisionnement de pouvoir et d'énergie électrique et...

Attendu que la compagnie consent à prolonger son système pour la transmission, la transformation et la distribution du pouvoir et de l'énergie électrique...

Ce contrat liera les deux parties, leurs successeurs ou ayant droit. En foi de quoi, les parties ont signé respectivement et apposé leurs sceaux."

(Registre municipal du Village de Nominique)

1932

7 mars:

"... que le conseil du Village de Nominique soit avisé d'avoir à faire enlever un cheval mort, qui a été laissé, sur le bord du chemin d'hiver allant au Lac des Grandes Baies à quelques arpents du chemin Mercier".

(Registre municipal du Canton Loranger)

12 juin:

"Entrée du nouveau curé Salomon Noisieux; lecture de sa lettre du pouvoir."

(Livre des prônes — Tome VIII — 1928-1934)



Monsieur Salomon Noisieux, curé de Nominique de 1932 à 1946, en compagnie de son évêque Mgr J. Eugène Limoges.



Depuis nombre d'années Nominique est privé de médecin. Dès son arrivée M. le curé Noisieux entreprend certaines démarches dans le but d'intéresser un professionnel de la santé à venir s'installer à Nominique. Il rencontre personnellement de jeunes étudiants en médecine. Lors de ses nombreuses visites aux Universités québécoises il rencontre Georges Aimé Mailly qui en est à sa dernière année. Celui-ci accepte de tenter l'expérience. Il vient vers 1933, s'installe et déjà la clientèle afflue. Il épousera Adrienne Banville, élèvera 2 enfants, Georgette et Gilles. Tout au long de sa vie il s'impliquera dans toutes les organisations, caisse populaire, coopérative, etc., qui visent au mieux-être de la communauté de Nominique. Médecin recherché par la population de toute la région il sera un professionnel intègre jusqu'à sa mort survenue le 11 février 1968.

1933

10 janvier:

"Les dames et les demoiselles de la paroisse se sont réunies à la salle paroissiale, le 10 janvier sous la présidence de Monsieur l'abbé Salomon Noisieux, curé, pour entendre une conférence donnée par Mlle A. Champoux, instructrice officielle du Ministère de l'agriculture de la province, sur l'utilité et le fonctionnement d'un Cercle de Fermières . . . Séance tenant 28 membres s'inscrivent. Alors Mlle Champoux déclare le "Cercle" officiellement fondé . . .

Election: — Présidente: Mme Thélesphore Thibault; Vice-présidente: Mme R. Desroches; Secrétaire: Mme J.A. Simard; Bibliothécaire: Mme Louis Godard; Conseillères: Mme Louis Leblanc, Mlle Elizabeth Lalande, Mlle Marie-Jeanna Potvin."

(Livre des procès-verbaux du Cercle des Fermières propriété de l'Afféas)

26 janvier:

"Règlement #72 — Aqueduc et bornes-fontaines prévoit les conditions nécessaires à l'installation de l'aqueduc (décidé par le règlement #68) grosseur des conduits, droits de passage et de travaux. Il débuta en 1932; le réservoir est un lac avec barrage."

(Registre municipal du village de Nominuingue)

9 avril:

"... que la vieille maison bâtie sur le lot #94 du cadastre du village étant devenue un lieu de scandale public le curé l'a vendue à Léopold Lefebvre pour la somme de \$20.00"

22 mai:

"Le dimanche n'est pas très bien observé dans cette paroisse. Plusieurs manquent la messe facilement. Nous comptons sur le zèle du nouveau pasteur pour porter remède à ce grand mal. Il y a déjà une amélioration depuis son arrivée."

Joseph Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier

(Acte de visite épiscopale et de la Fabrique de Nominuingue)

6 août:

"Son excellence Mgr Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, a béni solennellement la pierre angulaire de la nouvelle église* de St-Ignace de Loyola de Nominuingue. Messieurs Donat Guay, curé de Labelle et vicaire forain et Pascal Thibault, curé de Ste-Véronique accompagnaient son Excellence. Le sermon a été donné par le Révérend Père Adélarde Dugré, provincial de la Compagnie de Jésus. Le

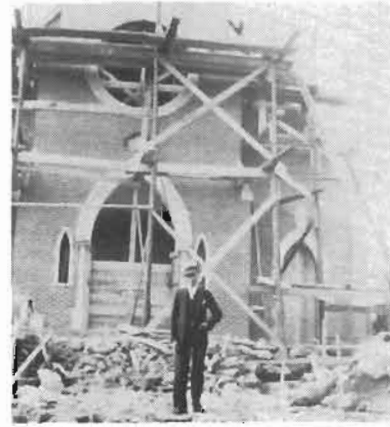
*L'église a été construite en 1933, au coût de \$21,925.00.

curé est Salomon Noisieux, l'entrepreneur est Ernest Thibault de Ste-Thérèse, l'architecte est Alfred Potvin de Montréal, le contremaître est Charles Grenier, architecte de Montréal."

(Acte de visite épiscopale et de la Fabrique de Nomingue)



Devant l'église en construction, M. Réginald Labrosse. Il serait, nous dit-on, le seul avec Léopold Lefebvre à pouvoir sans vertige monter le long du clocher. C'est de ces hauteurs que furent prises les photos de la page 223. A cette occasion M. Généreux avait prêté sa caméra à Léopold Lefebvre.



19 novembre:

Extrait du livre des délibérations.

"La Corporation du Séminaire de Mont-Laurier avec l'approbation de son Excellence Monseigneur J.E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, consent à se désister de tous ses droits sur la vieille église, sacristie, ameublement et ornements ainsi que le lot #50 sus-nommé à condition que la Fabrique de St-Ignace de Loyola de Nomingue se porte garante pour le paiement d'une somme de \$1,000.00, c'est-à-dire le coût de 4 autels en chêne pour la chapelle du séminaire, en faveur de M. Napoléon Blais, manufacturier, en attendant que des bienfaiteurs les paient en tout et en partie et à défaut de paiement la susdite Fabrique paiera les intérêts au taux de 6% à commencer les premiers jours de septembre 1934. De plus la Corporation du dit Séminaire demande exemption de taxes municipales, scolaires et répartitions d'église aussi longtemps qu'elle sera propriétaire du lot #26 rang 4 Canton Loranger communément appelé "Pointe de Monseigneur".* La Fabrique s'engage à payer les taxes échues et à échoir."

(Livre de la paroisse de St-Ignace de Loyola de Nomingue pour l'année 1933)

* Actuellement l'Accueil Notre-Dame du Lac.



L'église actuelle de Nominigue, à l'extérieur et l'intérieur. Le presbytère a été construit un an plus tard.



1934

29 avril:

"... que la vieille église soit démolie pour servir à la construction du nouveau presbytère."

Extrait du livre des délibérations.

"... que le vieux presbytère et le terrain soient vendus aux Révérendes Soeurs de Ste-Croix pour le montant de deux mille cinq cents piastres (\$2,500.00) comptant."

"... qu'un délai de trois mois soit accordé pour l'enlèvement des corps du vieux cimetière; qu'après cette date, le cimetière soit livré aux Religieuses de l'Immeuble Conception pour être labouré, nivelé et cultivé..." *(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

6 mai:

"Trois mois pour faire le transport des corps d'un cimetière à l'autre. Il faut l'autorisation de Monseigneur l'Evêque puis ensuite du Protonotaire pour exhumer un corps."

(Livre des prônes — Tome VIII — 1928-1934)

20 mai:

Extrait du livre des délibérations.

"... que Monsieur l'architecte Charles Grenier soit engagé pour la préparation des plans et devis aussi bien que pour la surveillance des travaux pour les ouvrages suivants: presbytère (\$190.00) maître-autel, chaire, table de communion, crédence, banquette, supports pour statues, bancs de l'église, et du chœur (\$60.00). Total deux cents cinquante piastres." *(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

2 juin:

"... que le contrat du presbytère soit accordé à M. Eugène Pate-naude pour le prix de cinq mille neuf cent soixante-quinze piastres plus la vieille église, démolie à ses frais."

19 août:

"Nous soussigné évêque de Mont-Laurier avons béni avec solennités prescrites, l'église de St-Ignace de Loyola de Nominigüe. C'est une construction en bois et briques sur fondation en ciment de 148 pi. de longueur y compris la sacristie et quarante-six de largeur."

J. Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier

(Extrait du livre des délibérations de la paroisse St-Ignace de Nominigüe)

1935

21 février:

"... que la cabane du puits et son contenu, etc. soient laissés à M. Léopold Lefebvre pour le transport de la vieille sacristie sur le lot #85; que le vieux puits soit rempli et le chemin déblayé."

(Extrait du livre des délibérations de la paroisse St-Ignace de Nominigue)

"Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, confiait aux Soeurs de l'Immaculée-Conception l'oeuvre des retraites fermées féminines dans son diocèse."

("Le Précurseur...")

OFFICE TELEPHONE 24

Ste. Agathe Lumber & Construction Co.
INCORPORATED

L. L. PARENT
PRESIDENT AND MANAGER
Mtl. Tel. 10

L. L. PARENT
MANAGER
Mtl. Tel. 118

EXPORTERS OF
BIRCH LUMBER
PINE AND MAPLE LOGS
Manufacturers of
LUMBER
BUILDING MATERIALS



Here is one way to "own your own home" and keep down the high cost of living. These lumber jacks show how to live in comfort on one of the logs logs floating across a Lake in the Laurentians. No rent whatever; and quarters may be changed easily.

MANUFACTURERS
OF THE
LAURENTIAN BIRCH
FLOORING
MILLWORKS
CONCRETE PRODUCTS
S. C. FIR WHITE PINE

Ste. Agathe des Monts, Que., Feb. 9th., 1935, 193

Leo Lefebvre Esq.,
MILLIKEN, Que.

Cher Monsieur:

Je vous accuse réception de votre lettre du 7 courant et il nous fait plaisir de vous coter les prix suivants, sur bois demandés:

Planche de Pin, bons noués seins, 3/4" x 8".....	\$38.00
Planche de bois blanc, claire.....	\$0.00
Pin B.C. clair 5/8".....	32.00
Pin B.C. No. 2 5/8".....	28.00

Nous avons aussi du beau Pin large de Cal. fournis
que nous pouvons vous vendre à raison de \$65.00 MP.

Ces prix sont f.o.b. char Ste. Agathe, plus 3% taxe de vente.

Espérant ces prix satisfaisants et vous remerciant de nous avoir écrit,

Nous demeurons, vos tous dévoués,

STE. AGATHE LUMBER & CONSTRUCTION CO., Limited,

par

Reproduction d'une soumission demandée à un marchand de bois de Ste-Agathe. On remarque l'en-tête unilingue anglaise, les prix de la marchandise et le taux de taxe alors en vigueur.

1936

3 mars:

"M. le curé nous a annoncé que notre baptistère est fini. Je dis "notre" parce que la réalisation en fut possible, grâce à l'initiative de l'une de nos anciennes et dévouées directrices feu Mlle Marie-Jeanna Potvin secondée par les membres du cercle."

(Livre des procès-verbaux du cercle des Fermières, propriété de l'Aséas)

5 juillet:

"Chaire neuve — grâce à l'initiative de Dame Xavier Martineau qui a fait la sollicitation accompagnée de Dame Osias Leduc ... Ne trouvez-vous pas que c'est invitant ..."

(Livre des prêches Tome IX — 1934 - 1940)



Deux vues du village prises du clocher de l'église: l'une à droite et l'autre en face de l'église.

1937

Février:

"Décrépite avant l'âge, l'école du St-Rosaire devient la proie d'un incendie qui, en moins de deux heures, la réduit littéralement en cendres . . .

Deux classes d'externes sont aménagées chez les Soeurs de l'Immaculée Conception et les deux autres se tiendront dans la salle d'étude et la salle de récréation des pensionnaires. . ."

30 mai:

"La procession de la Fête-Dieu choisit la villa St-Joseph pour y ériger son reposoir."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 368-369-403)



Reposoir à la Villa St-Joseph. On reconnaît portant le dais MM. Léopold Lefebvre, Victor Mainville. Petit ange à gauche, Mauricienne Dumais, en haut à droite Rhéa Lalande.

4 juillet:

"Première messe de René Lalande, fils de Raoul. Né et baptisé ici. (Novembre 1908)."

29 août:

"Cet après-midi, bénédiction solennelle de l'école."



La nouvelle école du St-Rosaire rebâtie au même endroit que la précédente incendiée au début de l'année.

12 septembre:

"Après-midi à 3 heures, bénédiction de l'école de Bellerive."

(Livre des prônes — Tome IX — 1934-1940)

25 octobre:

"En vertu d'un contrat pour la construction d'une chapelle à (Bellerive) signé le 25 octobre 1937.

Adrien Lebrun de L'Annonciation, contracteur.

Selon les plans et devis de M. Charles Grenier, architecte, pour l'Eglise de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus de Maniwaki: seulement que l'église de Bellerive devra avoir 100 pieds au lieu de 110 x 42. Soumission \$3,690.00."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

14 décembre:

"M. Sem Lacaille, de Bellerive, vend son usine de contreplaqué à Monsieur Toussaint Lachapelle, homme d'affaires de Mont-Laurier."

1938

9 juin:

"... Les Religieuses de Ste-Croix ont célébré le cinquantenaire de leur arrivée. Fêtes grandioses auxquelles assistaient trente-deux prêtres, un évêque, cinquante religieuses et la population heureuse de notre village."

("Les Soeurs de Ste-Croix, chez-nous" Raymond Lalonde)

12 juin:

"Première messe" de Jean Ragot, enfant de la paroisse, (né le 14 février 1908)."

10 juillet:

"Célébrant Conrad Lalonde s.s.s. fils de Charles-Auguste nouveau prêtre, enfant de Nomingue, (né le 18 février 1911)."

(Livre des prônes — Tome IX — 1934 - 1940)

"Population de Nomingue:

Familles: 237

Population: 1,241"

("Le Nord de l'Outaouais" 1938)



Rue Notre-Dame, la rue principale vers l'année 1938.



1939

4 juin:

"... nous, curé, avons béni avec les prières ordinaires une croix de chemin faite par M. Barthelémy (sic) Leblanc, érigée dans la cour de l'école No. 7, dans le rang 6,* canton Loranger, paroisse de St-Ignace de Nomingue. . .

Salomon Noiseux, curé."

(Archives paroissiales — Presbytère de St-Ignace de Nomingue)

10 juin:

Lettre du Frère Mathias, Frères Hospitalier de St-Jean de Dieu à Mgr Limoges.

"Nous Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu avons trouvé une place idéale de repos et très avantageuse sur tout rapport située au Lac Nomingue. . ."

1^{er} juillet:

Lettre du Frère Mathias, Frère Hospitalier de St-Jean de Dieu à sa Grandeur Monseigneur Limoges.

"Concernant notre colonie de vacances pour nos jeunes Frères nous n'avons pour le moment ni chapelle, ni prêtre à cet endroit. Nos Frères doivent conséquemment se rendre à la paroisse pour les services religieux."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

2 juillet:

"Samedi soir à 7h30, grande assemblée pour l'étude des principes de la Caisse Populaire. Monsieur Emile Girardin de l'Union régionale des Caisses Populaires de Montréal adressera la parole. Venez-y . . . c'est votre intérêt de connaître . . . Libre après!"

8 juillet:

"... il fut décidé de fonder, en vertu de la "Loi des Syndicats Coopératifs de Québec", une société d'épargne et de crédit sous le nom de: La Caisse Populaire de Nomingue.

Conseil d'Administration: MM. Alfred Lalande, Adolphe Nantel, Claude Labelle, Lionel Dumais, Joseph Labelle.

* Rénovée en 1982.

Commission de Crédit: MM. Noé Vallée, Elie Minville, Victorin Charbonneau.

Conseil de Surveillance: MM. Dr G.A. Mailly, Henri Nantel, Charles Auguste Lalande.

Adopté."

23 juillet:

Caisse populaire:

"Les livres sont arrivés chez M. Dumais. Vous êtes invités à payer vos parts les sociétaires et à déposer. Facteur de progrès pour la localité."

(*Livre des prônes — Tome IX — 1934-1940*)

SERVICE D'INCENDIE LEFEBVRE: (1939)

Au cours du séjour qu'il fit à St-Jérôme, en stage d'apprentissage en mécanique automobile, M. Léopold Lefebvre logeait en face d'une caserne de pompiers. Il avait soin des voitures d'incendie. Il prit ainsi une expérience de ces fourgons et de leur construction.

A son retour à Nominique, en 1939, il remonta à ses frais une voiture d'occasion en voiture à pompiers qu'il équipa de boyaux, d'échelles, etc., et ça de sa propre initiative. — Il répond aux appels de municipalités environnantes dépourvues de service d'incendie, telles Lac Saguay, Ste-Véronique, L'Ascension, Canton Loranger, Canton Marchand. — Les municipalités le paient pour ses services.

Monsieur Lefebvre souligne que l'incendie l'a toujours ému; réalisant ce service il semble qu'il a voulu combler une lacune et en même temps fournir une arme contre un fléau, le feu, qui l'a toujours impressionné. — Le village de Nominique retenait ses services avant de constituer son propre service. Il a ainsi, avec des pompiers volontaires, sauvé plusieurs maisons.

Monsieur Lefebvre met en relief les inconvénients du service qu'il offre. L'incendie devient un spectacle qui attire les badauds dont la présence nuit souvent à la manoeuvre. — Lorsque l'incendie est terminé les spectateurs disparaissent et laissent les pompiers se débrouiller seuls. — Lorsqu'il n'y a qu'un pompier, comme dans son service, le rapaillage des outils et des instruments prend un certain temps et demande de la patience.

(*Entrevue de M. Jean Delorme avec M. Léopold Lefebvre, août 1967*)

1940

11 août:

“Merci pour la quête de la St-Ignace: \$106.00. J'ai acheté une statue de la Ste-Vierge de 6 pieds. Projet de rocaille.”

(Livre des prônes — Tome IX — 1934 - 1940)



Le parterre de la Vierge rue du Sacré-Coeur près du presbytère.

“En 1940 M. Eugène Danis vend son réseau de téléphone à Ernest Robidoux et Omer Lacoste qui le cèdent quelques mois plus tard à “Téléphone Labelle Ltée”. — Au printemps 1950, la Cie Bell est devenue propriétaire de ce réseau. C'est par une résolution du conseil en 1909, que M. Eugène Danis (Hôtelier à L'Annonciation — Hôtel Léger obtenu en 1899) recevait l'autorisation d'exploiter un service téléphonique sous la raison sociale “E. Danis Private Line”. — Il faisait installer des centraux à Nominigüe (Maison Généreux) et à Val Barrette. Les trois endroits sont reliés par une ligne interurbaine qui à son tour est raccordée au réseau interurbain de la Cie “La Lièvre Valley Telephone, Co.”

(Douce Souvenance — F. Samuel, p. 160)

1941

15 avril:

Fondation d'une Coopérative Agricole:

Sous la présidence de M. l'abbé S. Noiseux, curé, et de M. le Dr G.A. Mailly, secrétaire-trésorier, sont élus: MM. Grégoire Charbonneau, président, Louis Doucet, vice-président, Paul Fouquereau, Pierre Croisetière et Claude Labelle, directeurs.

19 avril:

"Monsieur Alfred Lalande est nommé gérant de la Coopérative Agricole pour \$100.00 par année et 15% des profits nets. Monsieur Lalande s'engage à fournir un entrepôt pour un an."

(D'après les livres des procès-verbaux de la Coopérative de Nominique)

Septembre:

Requête envoyée à Mgr Limoges.

"Les propriétaires et résidents de la municipalité de Bellerive . . . demandent respectueusement la conversion de la chapelle de Bellerive en une église paroissiale avec un prêtre en permanence."

8 septembre:

Lettre de M. Raoul Gibeau (marguillier à Bellerive), à Mgr Limoges, Re: location d'une maison pour presbytère.

". . . M. Vézina et moi-même avons rencontré Madame Lavoie, propriétaire de la maison voisine de la chapelle, elle est prête à louer sa maison à raison de \$10.00 par mois . . ."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

2 décembre:

"Monsieur le curé parle de l'achat d'un orgue électrique pour notre église."

(Livre des procès-verbaux du cercle des Fermières, propriété de l'Afféas)

21 décembre:

"Enfants qui glissent le soir	NON
sur la côte près du presbytère	NON
Trottoirs	NON

Parents surveillez vos enfants."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)

1942

Mai:

"Un orgue Casavant installé à l'église de la paroisse St-Ignace de Loyola à Nominique au coût de \$3,200.00."

(Contrat d'achat — Presbytère de Nominique)

14 juillet:

Lettre de M. le curé S. Noiseux, à son Excellence Mgr Limoges.

"Vous plairait-il d'accorder la permission de bénir un orgue."

(Réponse de Monseigneur)

"Vous avez donc un orgue dans votre église. Je vous en félicite. Je suppose que cet instrument vous a été donné car je ne me rappelle pas avoir approuvé aucune résolution de fabrique à l'effet d'en acheter un."

31 juillet:

Lettre de M. le curé S. Noiseux, à son Excellence Mgr J. Eugène Limoges.

"... Je vous remercie de votre permission. La Fabrique n'a pas donné un seul sou pour l'orgue."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)



Cet orgue fait encore l'orgueil des paroissiens de St-Ignace de Loyola à Nominique.

9 août:

"Ce soir à 7h30, nous aurons un récital: Monsieur Joachim Delorme à la console."

(*Livre des prônes — Tome X — 1940-1947*)

"Arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne pour enseigner aux garçons."

(*Le Journal "Le Nominique" Vol. I #7 - 10 juin 1958*)

RAPPORT DU LIBER ANIMARUM DE 1941 - 1942,
POUR LA PAROISSE DE ST-JUDE DE BELLERIVE.

Population	237
Familles résidentes	56
Familles protestantes	9
Propriétaires résidents	37
Propriétaires touristes	18
Locataires résidents	19
Cultivateurs-propriétaires	14
Cultivateurs-locataires	1
Cultivateurs-journaliers mais propriétaires	12
Arpents de terre possédés	3780
Arpents en terre faite	495

CHEPTEL:

Chevaux	33
Vaches à lait	67
Taures et bovillons	36
Porcs	52
Moutons	32
Volailles	387

JARDIN:

22 familles ont une moyenne de 1/5 arpent

REMARQUES:

- 1.- La sanctification du dimanche est facilement violée.
- 2.- L'intempérance est une cause de la misère d'un certain nombre.
- 3.- Il y a du bon esprit et de la générosité. On peut espérer former une bonne petite paroisse.

J.E. Tétreault*, ptre, curé.

*Joseph-Eugène Tétreault, prêtre depuis 70 ans, curé de Bellerive de 1941 à 1953, curé de Chute St-Philippe de 1953 à 1961, curé à St-Jean-sur-le-Lac en 1961-62. En 1962 il prenait sa retraite. En 1968, il se retire au Foyer de Ste-Agathe pour y faire un peu de ministère et, par la suite, y devenir pensionnaire. C'est là qu'il continue ses jours, à l'âge de 94 ans.

1943

28 mars:

"La bibliothèque ouvre ses portes aujourd'hui. Nous avons 375 volumes, 75 tracts agricoles, 60 revues, voyage, etc. — Bibliothécaires: Dame Dr Mailly, Dame Roland Demeules.

Conditions: dépôt .50¢ et loyer de .05¢ par volume."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)



L'ancienne sacristie de la "Vieille église", déménagée rue Martineau vers 1934. Devenue bibliothèque, puis école de garçons et lieu de réunion. Transportée au Lac St-Joseph en 1980.

20 juin:

". . . nous, curé avons béni selon le rite accoutumé, une croix à Loranger, sur le terrain de l'école. La croix a été faite par M. Jean Baptiste Croisetière, et érigée par les soins des citoyens de l'endroit sous la direction du professeur Oscar Poirier, fils. . .

S. Noiseux, curé."

(Archives paroissiales — Presbytère de Nominngue)

En 1943, le club des Pays-d'en-Haut se créait. Le public y avait accès moyennant une légère rémunération pour l'usage des chaloupes et le droit de pêche. M. Marcel Rodier devenait le premier gardien. En plus d'employer un homme à l'année pour l'entretien du territoire, le premier bail coûtait \$25.00 pour l'année, \$10.00 pour la location d'un territoire de chasse et \$15.00 pour le territoire de pêche. Quelques années plus tard, M. Edmond Chartrand remplaçait M. Rodier, et se dévouait de longues saisons pour ce club. M. Réginald Labrosse était le dernier gardien.

("Paradis des quatre saisons" — Hélène Chartrand)

25 juillet:

"Nous avons 60 ans comme paroisse cette année. Croix commémorative dans le carré de l'église: dans la base de cette croix en pierre (granit peut-être) y placer la pierre angulaire de la vieille église, etc. . ."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)



Croix de granit située à l'endroit où la tradition fixe la première habitation des Jésuites. (Coin St-Ignace et Sacré-Coeur). On remarque la pierre angulaire de la "vieille église" où est gravée l'année de sa construction 1892.

27 juillet:

Incendie de l'usine Bellerive and Plywood, à Bellerive.

19 septembre:

Résolution:

"Acheter de Dame Olier Lavoie la propriété occupée comme presbytère au prix de \$1,400.00.

- Vu et approuvé par Mgr Limoges le 28 septembre 1943.
- Achat en septembre 1944."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)



1944

28 mai:

"Un incendie de forêt éclatait et le camp qui servait à loger le gardien et recevoir le grand public au club des Pays-d'en-Haut, brûlait de fond en comble. Mais les membres-fondateurs, nullement découragés décidaient de rebâtir un autre camp sur le même emplacement et cela dès le mois d'août 1944."

("Paradis des quatre saisons" — Hélène Chartrand)

11 juillet:

"Le Jubilé sacerdotal de M. le curé Salomon Noiseux. Son cadeau: Soixante-dix dollars en pièces de .25¢."

(Livre des procès verbaux du conseil des Fermières, propriété de l'Aséni)

13 août:

"Je n'ai pas visité le 7 sud et Loranger. J'étais à pied. Brisé un essieu en freinant à 9h15 du soir. Enfants... Ne laissez donc pas les enfants jouer dans le chemin, le soir. COUCHEZ-LES. COUVRE-FEU."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)

3 octobre:

"Interdit aux enfants âgés de moins de 15 ans de circuler dans les rues et sur les trottoirs de Nominique après 8 heures du soir sans être accompagnés. — amendes prévues."

7 novembre:

"Interdiction de passer sur les trottoirs en bicyclette ou en voiture à chien. De glisser. — amende prévue."

(Registre municipal du village de Nominique — cahiers des règlements)

"Qu'on me permette donc de recommander à nos travailleurs le gruau de farine d'avoine qu'on appelle soupane (porrage) qui se mange avec de la mélasse, du sirop, du sucre ou de lait. C'est une nourriture des plus fortifiantes, puisque c'est une nourriture de cheval."

"La colonisation, le Nord de Montréal" (1895), M. B.A.T. De Montigny)

1945

27 février:

"Adhésion de notre cercle dit des Fermières pour entrer dans l'Association professionnelle dite Union Catholique des Fermières."

(Livre des procès-verbaux du cercle des Fermières, propriété de l'Affés)

30 décembre:

"Je partirai cet après-midi à 4 heures.

Sermon: Comptes et adieu.

Bourse offerte: \$400.00.

Monsieur le curé Salomon Noiseux."

(Livre des prêches — Tome X — 1940-1947)



La gare de Nomingue, endroit très achalandé à cette époque. Les touristes y arrivaient en grand nombre les fins de semaine. On remarque la voie d'évitement, où stationnaient les chars qui transportaient les marchandises destinées aux hôtels, commerces, maisons de pension et résidences des communautés religieuses.



1946

1^{er} janvier:

"Bienvenue à M. l'abbé Alfred Perreault, nouveau curé de Nominuingue. (Ecriture de M. l'abbé C. Roy)."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)



M. Alfred Perreault, curé de la paroisse St-Ignace de Nominuingue de 1946 à 1964.

Juillet:

Electricité:

"... Le projet de loi relatif à l'électrification des campagnes, l'encouragement financier du gouvernement aux coopératives ont trouvé un écho favorable chez les cultivateurs. Ceux de la région ont souscrit \$11,000.00 de mise de fond, en actions sociales, à la "Coopérative d'Electricité des Laurentides". Monsieur Grégoire Charbonneau représentait Nominuingue au conseil de la Coopérative qui desservit un nombre de clients non atteints par la Gatineau. La Coopérative débuta ses activités en 1947, et cessa lorsque le gouvernement du Québec nationalisa les Cies d'électricité. . ."

"Douce Souvenance" F. Samuel

Auparavant c'était le règne de la lampe à l'huile ordinaire, puis du fanal Coleman, puis de la lampe Aladin, sauf dans les hôtels où l'on s'éclairait au carbure d'abord, puis à l'électricité alimentée par un dynamo actionné par un moteur à essence, comme ce fut le cas de certains magasins, à.e. Généreux, Potvin, hôtel, etc. . . .

(Monsieur Jean Delorme)



1947

25 septembre:

Résolution:

“Electrification de l’église de Bellerive.

— Vu et approuvé par Mgr Limoges le 26 septembre 1947.”

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

“Monsieur Léopold Lefebvre organise la protection contre le feu. Les deux municipalités du Village de Nomingue et du Canton Lorange n’ont alors aucune protection contre ce fléau.”

(“L’Echo de La Lièvre” — 24 avril 1964)



Lors de son engagement par la municipalité du Village de Nomingue, M. Léopold Lefebvre s’achète un nouveau camion qu’il équipa lui-même d’un réservoir de 500 gallons, d’extincteurs, d’échelles et de lances. L’attention qu’il portait, sa fierté d’être un gardien d’une vigilance extraordinaire restent légendaire.

Tocsin et sirène:

Autrefois pour avertir en cas d’incendie, on sonnait le tocsin, ce qui, selon Monsieur Lefebvre avait le don d’émouvoir et d’inquiéter. Monsieur Lefebvre a installé sur son garage, l’ancienne sirène du moulin d’Eugène Patenaude au Lac des Îles; elle remplace le tocsin, lorsqu’un incendie se déclare.

1948

6 avril:

"... que le maire soit chargé de l'entente avec le Dr Lachapelle et les maires de Bellerive et du Canton Loranger dans le but d'engager M. P. Boisvert, ingénieur civil pour opérer le nouveau tracé de la route nationale entre L'Annonciation et Lac Saguy..."

6 juillet:

"Le conseil décide de faire venir un drapeau de la Province mesurant 6 pieds..."

11 juillet:

"... que toutes les maisons de commerce autres que pharmacies, restaurants, cordonniers, boutiques, barbiers et garages, soient fermées à 7 heures les mardis et jeudis de chaque semaine, excepté les veilles de fêtes d'obligation."

(Registre municipal du Village de Nominique)

3 novembre:

"Attendu qu'à Loranger il existe un groupe important d'habitations, possédant une école, un bureau de poste et une station de chemin de fer, le Conseil municipal du Canton Loranger fait des instances auprès de la cie d'autobus Victoire Ltée afin que cette compagnie établisse une station d'arrêt en face du bureau de poste de Loranger avec tarif particulier pour cette station."

(Registre municipal du Canton Loranger)



"La maison du Pacifique" à Loranger; propriété de la Compagnie de chemin de fer C.P.R. Monsieur J. Bte Croisette "foreman" (contremaître) pour la compagnie y habitait plusieurs années. Aujourd'hui maison d'été de Mgr Parent.

1949

13 mars:

Règlement no 118

"... que ce règlement soit adopté. Ce dit règlement, imposant une taxe d'affaires à tous les commerces, conformément aux dispositions des articles 700, 701 et 703 du code municipal de la Province de Québec."

(Registre municipal du Village de Nominuingue)

5 avril:

Lettre de Mgr Eugène Limoges à l'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre du Québec.

"J'ai eu l'honneur de vous écrire durant la session, les multiples raisons qui nécessitent la construction sans plus tarder d'une école supérieure d'enseignement ménager au Nominuingue. . ."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

3 mai:

"M. Pierre Croisetière donne avis de motion de la présentation d'un règlement d'un ramoneur dans le but d'obliger tout propriétaire ou locataire à faire nettoyer toutes cheminées en usage, afin d'éviter tout danger d'incendie pouvant être occasionné par cheminées aux tuyaux non nettoyés."

Juillet:

"Afin de presser l'exécution des travaux promis par l'Honorable Paquette concernant la route 11 reliant Nominuingue à L'Annonciation, il est résolu d'écrire de nouveau à celui-ci pour lui rappeler ses promesses."

(Registre municipal du Village de Nominuingue)

6 juillet:

"Le vieux couvent ayant trahi les Soeurs . . . Une construction s'élève lentement sur les hauteurs du village de Nominuingue. Les menuisiers procèdent au tirage des lignes de limites."

(Soeur Lucienne Pépin — "Une école ménagère à Nominuingue 1950 et . . . 1980")

Entrepreneur: Monsieur Boileau

Architecte: L. Parent

Ingénieur: Georges Chênevert

Menuisiers: Réginald Labrosse et Auguste Bonamie.



L'Institut Familial en construction. L'Ecole Ménagère vit ses derniers jours. Le vieux couvent fut démoli en 1951. Bénédiction solennelle de la nouvelle Ecole Ménagère de Nominique, "l'Institut Familial" le 4 juin 1951 par M. le curé Perreault.

2 août:

"Pour appuyer la demande faite par l'Association Touristique du Lac Nominique, concernant la libération des lacs loués, à certains clubs de pêche. — Et considérant que dans notre région il y a trop de lacs loués et que cet état de chose nuit considérablement à notre "Industrie Touristique", sur laquelle nous devons compter. — Considérant que nous avons absolument besoin de nouveaux lacs pour répondre aux besoins touristiques, vu que chaque année le nombre des touristes augmente sans cesse."

"... que demande soit faite auprès des Autorités intéressées, pour accorder la libération des lacs mentionnés dans la demande faite par la dite "Association Touristique" aux Autorités Provinciales."

(Registre municipal du Village de Nominique)



1950

4 juillet:

"Attendu que le dit Conseil a pris connaissance de la demande de M. Raoul Gervais, faite au ministre des Travaux Publics du Canada, l'Honorable Alphonse Fournier, pour la construction d'un quai public au Grand Lac Nominigue."

"Attendu qu'un tel profit est devenu nécessaire par suite d'un plus grand nombre de touristes américains qui emploient l'hydravion comme moyen de transport."

"Attendu que nous avons un lac assez étendu pour recevoir de gros hydravions."

"Attendu qu'une grande partie de notre population vit par les revenus que nous apportent chaque année les touristes."

"Attendu qu'avec la réalisation d'un tel profit qui s'impose, on compléterait nos moyens de transport. En conséquence, il est unanimement résolu d'appuyer la demande de Monsieur Raoul Gervais."

(Registre municipal du Village de Nominigue)



Le Grand Lac Nominigue possédait déjà deux quais; un à la Baie Richard long de plusieurs centaines de pieds, l'autre à la Villa Bellerive. Monsieur Gervais, alors propriétaire du Manoir Nominigue, fait pression auprès des instances gouvernementales et obtient un quai plus adéquat pour les hydravions à sa propriété.

4 décembre:

Téléphone dans la campagne

"Que le Conseil donne son consentement à ce que 'The Bell Telephone Company of Canada' construise des lignes téléphoniques dans le territoire de cette municipalité."

(Registre municipal du Canton Loranger)

1951

3 avril:

"Etant dans une région où il y a de nombreux lacs qui sont directement une source de revenus pour les gens de Nomingue, vu qu'ils attirent des touristes en nombre considérable à chaque année."

"Considérant que ces lacs sont laissés sans protection, à la merci des braconniers."

"Considérant qu'à chaque printemps il se fait une destruction par ceux qui emploient le "Dard" comme instrument de pêche."

"... que demande soit faite à l'Honorable Albini Paquette, député du Cté Labelle d'intercéder auprès de l'Honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, pour la nomination d'un garde-chasse et garde-pêche pour notre localité et les environs."

(Registre municipal du Village de Nomingue)



La chasse et la pêche sont très populaires à Nomingue: Dans un décor de rêve M. Pierre Croisetière taquine la petite truite de la rivière Sagouay. — Devant le garage des Pays d'en Haut, sur la rue Notre-Dame près de St-Ignace, lieu de rendez-vous de plusieurs citoyens du village, point de départ et d'arrivée des parties de chasse et de pêche, Guy Lalonde et Orient Varennes exhibent un superbe trophée.

1er octobre:

"Demande soit faite à notre député de hâter la construction du raccordement de la route tel que promis, du Village de Nomingue à la nouvelle route et de Nomingue au Village de L'Annonciation."

(Registre municipal du Canton Loranger)

1952

7 juillet:

"Qu'une requête soit signée dans le but d'empêcher le Club des Pays d'en Haut de devenir un club privé, parce que si ce club devenait privé, cela nuirait considérablement à notre industrie touristique; de plus, lors de l'organisation du club en 1943, il était entendu que ce club serait un club ouvert au public local et même étranger."

(Registre municipal du Canton Loranger)



En 1943, Claude-Henri Grignon, auteur bien connu du Québec, fonda le Club des Pays d'en-Haut sur le lac St-François d'Assise. A sa fondation le club comptait 12 membres. Il fut tour à tour privé et public. A sa naissance le club comprenait cinq bons lacs et un bon territoire de chasse.



1953

2 mars:

“Que demande soit faite au Ministre des Postes afin d’organiser la distribution du courrier dans les rangs de cette municipalité où la distribution de la malle rurale ne se fait pas actuellement.”

(Registre municipal du Canton Loranger)

4 mai:

“... que demande soit faite au Ministère des travaux publics du Gouvernement Fédéral de bien vouloir nous accorder un octroi pour le relèvement du quai à Bellerive, ainsi que le creusage du chenal entre le Petit et le Grand Lac Nomingue.”

(Registre municipal de Bellerive)

9 juin:

“Le secrétaire est prié de demander à M. Van Wagner, directeur fondateur du Camp Nomingue (Camp McGill), de bien vouloir aviser les enfants du camp de ne point marcher dans les rues du village sans nécessité absolue et d’employer les trottoirs.”

(Registre municipal du Village de Nomingue)



Fondé en 1925, le Camp Nomingue (Camp McGill) est encore aujourd’hui l’un des camps de Jeunesse les mieux organisés de la Province. Il est situé sur les rives du Petit Nomingue à quelques milles du village.

1954

7 juin:

"Qu'une autorisation soit accordée au Bell Téléphone pour la construction d'une ligne de téléphone autour du Grand Lac Nominougue."

(Registre municipal du Canton Loranger)

8 juillet:

"... qu'il soit interdit d'employer pour feu d'artifice ou autres démonstrations publiques, des pétards, fusibles ou autres objets généralement employés lors de ces démonstrations."

(Registre municipal du Village de Nominougue)

8 novembre:

"... que le salaire des employés de cette corporation soit, à l'avenir, de soixante-dix sous l'heure."

(Registre municipal de Bellerive)

"Nos commissaires songent à 2 autres classes possibles, soient la 10^e et 11^e années. Monsieur Ubald Fortin, ancien professeur au Plateau de Montréal, vient prêter main forte aux Frères de l'Instruction Chrétienne. La bibliothèque redevient alors école pour les besoins du surplus d'élèves qu'entraîne une prolongation des cours."

(«Le Nominougue», 10 juin 1958 Vol I =7)

10 décembre

"Nous apprenons que Mademoiselle Jacqueline Cornut, native de Nominougue, est partie récemment comme missionnaire laïque en Haïti."

(Archives paroissiales — Presbytère de Nominougue)



Vue de la rue Sacré-Coeur du toit de l'Institut Familial; à droite l'église et le presbytère de Nominougue.

1955

9 mai:

"Attendu que le chemin de fer National canadien a décidé d'appeler "Queen Elizabeth" l'hôtel qu'il construit à Montréal."

"Attendu que ce nom ne convient pas à la majorité des citoyens de Montréal et de la Province de Québec."

"Attendu qu'un nom anglais pour un tel édifice est à l'encontre des avis éclairés de la plupart des spécialistes en tourisme."

"Attendu qu'il est opportun de trouver un nom qui soit acceptable par la majorité française du Québec, qui met en lumière la magnifique histoire de la métropole du Canada et qui respecte les intérêts du tourisme."

"De le remplacer par celui de Château Maisonneuve."

13 juin:

"... il est unanimement résolu, qu'à l'avenir l'entretien de tous les chemins de front verbalisés situés dans les limites de cette municipalité soient à la charge du Conseil municipal. Il est cependant convenu qu'en vertu du présent règlement, l'entretien des chemins ne comprend ni la construction ni l'entretien de la clôture en bordure des dits chemins de front..."

(Registre municipal de Bellerive)

4 juillet:

"Étant donné que la demande pour la possession des lacs Fabre et Cortez a été faite par le club des Grandes Baies Inc. et par l'Association Touristique de Nominigüe, ces deux clubs ont convenu d'en venir à une entente concernant la pêche et la chasse."

(Registre municipal du Canton Loranger)

6 septembre:

"Rapport ayant été fait que M. . . . a coupé et détruit un arbre situé rue St-Augustin en face de sa demeure, arbre qui avait été planté par et aux frais de cette municipalité, il est résolu que des frais au montant de \$5.00 soient chargés."

(Registre municipal du Village de Nominigüe)

Depuis l'incendie, en 1944, de son usine à Bellerive, M. Lachapelle opérait la Bellerive Vencer and Plywood, à Mont-Laurier. La Corporation municipale du Village de Nominigüe, dans un souci d'expansion s'adresse à lui.

4 octobre:

"Il est résolu que demande soit faite au Dr Lachapelle de Mont-Laurier, d'établir une succursale de son industrie dans notre municipalité."

8 novembre:

"Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre du Dr Geo. Lachapelle nous disant qu'il a l'intention de bâtir une manufacture sur le Fleuve St-Laurent."

(Registre municipal du Village de Nominigüe)

1956

5 juin:

"M. le Maire présente aux conseillers le "Livre d'Or" de Nomingue, reçu du Collège canadien des Armoiries."

3 juillet:

"Attendu que permission a été accordée de détruire les castors qui barrent l'aqueduc.

Il est résolu que M. le Maire soit chargé de trouver un homme qui pourrait faire ce travail et de payer \$10. par castor si moins de trois sont tués et de \$8. par castor si plus de trois sont tués."

6 novembre:

"Attendu que certaines rues de notre municipalité qui appartiennent au Ministère de la Voirie et d'autres petits bouts de rues ont été oubliés lors du mesurage en vue d'être recouverts d'une couche d'asphalte. Ce sont les rues St-Augustin St-François-Xavier, Lac Ste-Marie, St-Joseph, de la Beurrerie, Ste-Anne, Notre-Dame, Carré des Pins, Sacré-Coeur, St-Denis, St-Martin, Demers et Godbout."

"Attendu que certaines de ces rues sont très centrales, comme la rue St-Augustin, qui est la rue de l'église.

"Attendu qu'une fois l'outillage installé, il n'en coûtera pas beaucoup plus cher pour faire ces autres bouts de rues.

Il est résolu à l'unanimité que demande soit faite à l'Honorable J.A. Paquette de demander au Ministère de la Voirie de recouvrir ces rues d'asphalte."

4 décembre:

"Attendu que le gardien du Club des Pays-d'en-Haut a jeté dans une partie du Lac St-Antoine des arbres et des branches de façon à y empêcher toute pêche et toute navigation.

Attendu qu'un tel geste est illégal.

Il est résolu que demande soit faite au dit Club des Pays-d'en-Haut de nettoyer cette partie du Lac St-Antoine."

(Registre municipal du Village de Nomingue)



1957

"Demande à la Régie provinciale s'il est possible d'accorder à M. Lucien Valiquette la permission d'installer un réseau souterrain d'électricité."

"Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Régie provinciale de l'électricité disant que M. Lucien Valiquette n'a aucun permis pour l'installation d'un réseau souterrain de distribution d'énergie."

2 juillet:

"Que Monsieur Lucien Valiquette soit avisé que son barrage* est dangereux et de bien vouloir baisser le niveau de l'eau."

(Registre municipal du Village de Nominique)

2 décembre:

"Lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce de Nominique sollicitant la contribution du Conseil du Canton Loranger pour l'aider à défrayer les dépenses de l'organisation d'un dépouillement d'arbre de Noël pour nos enfants."

30 décembre:

Vente des écoles du Rang 7 sud — 7 nord Loranger.

"Pouvons-nous espérer pour l'année 1958? Verrons-nous notre grand rêve réalisé? "Le chemin autour du Grand Lac Nominique!"

(Registre municipal du Canton Loranger)

*situé sur la St-Ignace, rue Martineau; M. Valiquette souhaitait fabriquer de l'électricité pour Nominique. Il s'est ruiné pour cette idée.



Le village a fait toilette, ses rues sont maintenant recouvertes d'asphalte.

1958

16 mars:

"Première assemblée de l'Association Touristique.

Buts: — Faire respecter les lois de la chasse et de la pêche à Nominingue.
— Accommoder le public de Nominingue et les gens de l'extérieur.

Directeurs-fondateurs: MM. Roméo Desroches, Carolus Lalande, Philippe Larivière, Augustin Brun, Marcel Grégoire, Ernest Paiement et Marcel Leclerc."

(Journal "Le Nominingue" — 30 mars 1958 — Vol. I #2)

26 juin:

"Départ des Frères de l'Instruction Chrétienne."

Séraphin à Nominingue:

"On tourne au Lac des Iles, aussi au Lac des Grandes Baies, une séquence du film "Un homme et son péché".
Figurant: M. Mathias Paiement de Nominingue."

*(Journal "Le Nominingue" —
10 juin 1958 — Vol I #7)*



Juillet:

"La Chambre de Commerce de Nominingue s'est acquis le journal "Le Nominingue" vu le départ des Frères de l'Instruction Chrétienne. Directeur M. Charles Généreux."

(Journal "Le Nominingue" — juillet 1958 — Vol. II #1)

4 août

"Le chancelier de l'évêché de Mont-Laurier a fait annoncer au prône qu'une assemblée serait tenue le 7 août à Ste-Véronique, pour étudier leur requête demandant d'agrandir leur territoire en détachant de Nominique les Rangs 1-2 et 3 du Canton Loranger."

"Attendu qu'un tel détachement nuirait au financement, au développement de notre paroisse et nous causerait un tort considérable."

"Il est résolu à l'unanimité que le Conseil s'oppose à tout détachement de la paroisse de Nominique pour donner à Ste-Véronique."

10 novembre:

". . . qu'une demande soit faite au gouvernement pour que le service d'autobus ne soit pas interrompu durant l'hiver. Notre route sera sablée au moins 20 pieds de largeur."

(Registre municipal du Canton Loranger)

"Afin d'avoir des robes impeccablement blanches, les Religieuses de l'Immaculée-Conception les suspendaient dans un local où elles étaient exposées à des vapeurs de soufre.

Pourquoi ce jour-là le feu a-t-il pris? Nous l'ignorons. Pourtant, demandé d'urgence, M. Lefebvre, malgré toute sa compétence, eut beaucoup de difficulté à maîtriser les flammes qui surgissaient ça et là sur le plancher. Il réussissait à éteindre le feu à un endroit quand tout à coup, d'autres flammes apparaissaient comme des petits diables.

Pendant des jours et des jours M. Lefebvre dû surveiller et combattre le feu sans dormir. Le Docteur Mailly lui a fourni des médicaments lui permettant de vaincre le sommeil. Cet incendie n'a causé que des dégâts intérieurs et a bien intrigué la population."

(Souvenir de la famille Lefebvre)



1959

Juin:

"Numérotage des maisons sur les rues."



"Il est résolu que cette municipalité achète pour un prix de \$12,000.00 un camion à incendie équipé."

"Il est résolu qu'un terrain soit acheté sur la rue Notre-Dame pour y construire un poste de pompier."

(Registre municipal du Village de Nominngue)

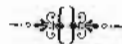
"L'Association de Chasse et de Pêche a fait récemment l'acquisition de 2 bassins pour y entreposer les réserves d'ensemencement des lacs en truites rouges, qui seront sous la surveillance directe de la station piscicole de St-Faustin."

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

2 novembre:

"... que la municipalité du Canton Loranger accepte la requête des propriétaires du Canton Montigny d'annexer leur territoire, au point de vue municipal à la municipalité du Canton Loranger." Le Canton Montigny était alors propriétaire de la couronne sous la responsabilité du Conseil de Comté.

(Registre municipal du Canton Loranger)



1960

4 avril:

"Attendu que, nous regrettons la décision prise par l'Honorable Docteur Arthur Leclerc, Ministre de la Santé, de retenir les services d'une communauté de religieux pour diriger l'hôpital des Laurentides.

En conséquence, il est unanimement résolu par ce conseil que demande soit faite à l'Honorable Ministre de la Santé, de bien vouloir reconsidérer la question et faire en sorte que ce soit une communauté de Religieuses qui prenne charge de cet hôpital. Nous préférons attendre l'ouverture encore plusieurs mois s'il le faut, plutôt que de voir l'inauguration de cette institution dans ces conditions. Nous croyons qu'il y a moins d'urgence à cette ouverture maintenant que Joliette est en opération." Adopté.

(Registre municipal de Bellerive)

4 avril:

"Il est résolu d'appuyer la résolution du Conseil du Village de Labelle demandant à la Société Radio-Canada à Ottawa, de bien vouloir ériger sur le Mont-Tremblant cette année, une tour de relais pour les postes de télévision de Montréal et d'ailleurs."

(Registre municipal du Canton Loranger)

Les premiers téléviseurs à Nominique furent chez MM. Pierre Croisetière, Léopold Lefebvre et au Manoir Nominique et cela vers 1955.

1er août:

"... qu'une demande soit faite à qui de droit pour faire relever de 6 pieds le pont de la voirie à Bellerive, afin de permettre aux embarcations de traverser du Grand Lac au Petit Lac Nominique."

3 octobre:

"Visite de M. l'arpenteur-géomètre venant nous montrer le plan qu'il a dressé d'une partie du Canton Montigny qui doit être annexé au Canton Loranger."

(Registre municipal du Canton Loranger)

1961

P. & L. POTVIN & CIE

MARCHAND DE BOIS — CONTRACTEUR GENERAL

NOMININGUE, Qué. 28 janvier 1961.

La Municipalité du Village de Nominingue.
 La Municipalité du Canton Lorenger.
 La Chambre de Commerce de Nominingue.

Messieurs;-

La situation actuelle de notre firme nous oblige à vous adresser la présente lettre. Après avoir pris connaissance de son contenu, vous jugerez que c'est très logique de vous prévenir, afin de nous éviter des critiques futures. Depuis au-delà de quarante ans, notre famille opère une scierie à Nominingue et s'il n'y a pas de changement immédiat, nous nous verrons dans l'obligation de fermer nos portes dans un avenir rapproché, soit un an ou deux.

Depuis cinq ans, j'emploie une forte partie de mon temps à chercher à dix milles à la ronde, des résidus forestiers ne permettant d'opérer. Vu que les quantités sont minimes à chaque endroit, le coût des opérations est plus élevé. La qualité médiocre de plusieurs régions nous occasionne aussi un déficit prévu. Nous ne pouvons continuer ainsi indéfiniment, car la situation s'aggrave à tous les ans.

En 1956, notre production était de 2,200,000 pds. et en 1960 de 1,100,000 pds. soit la moitié du bois pour le même moulin. Les dépenses générales étant les mêmes, le coût de production en est alors augmenté en proportion. C'est analogue pour le bois de pulpe. Nous avons coupé 2,050 cordes en 1959 et 500 cordes cette année. Seulement sur ce dernier item cela fait une différence de \$21,700.00 de revenu en moins pour notre paroisse.

Je tiens aussi à vous faire remarquer que pratiquement tout le bois sélé provenant des conifères est préparé ici, vendu dans notre paroisse et posé par nos menuisiers locaux. Les prix et la qualité étant plus avantageux que le bois importé, cela influence la construction de nouveaux chalets et contribue ainsi au développement touristique. Nous payons aussi environ \$4,000.00 par année en usinage aux deux ateliers à bois de Nominingue. Notre organisation a aussi accommodé les étudiants de Bellorive.

Notre industrie a dû donner en 1960 aux gens de Nominingue un montant d'environ \$90,000.00 soit en salaire, transport, achat de billets, sous-contracteurs, entretien de machinerie, etc. soit environ \$70.00 par personne pour l'année. Mon exposé des faits, passablement concentré, vous donne une idée assez précise de la situation.

Pour ce qui nous concerne, je tiens à vous aviser qu'à moins d'un approvisionnement de bois assuré d'un million par année pendant au moins cinq ans, Je commencerais dès l'été prochain, quoique à regret, à chercher ailleurs une solution à notre problème personnel, lequel, par ricochet est aussi le vôtre.

Votre bien dévoué,


 Philippe Potvin



Le moulin à scie que M. Philippe Potvin opère à la suite du décès de son père, M. Thomas Potvin, célèbre marchand de bois. Située sur la petite rivière St-Ignace, à l'extrémité de la rue Godard, cette scierie fut la dernière à Nomingue.

6 février:

“Considérant le document ci-joint reçu de la compagnie P. & L. Potvin;

Considérant que l'industrie touristique n'est lucrative, dans cette municipalité, que six mois par année, tandis que l'industrie forestière est active pratiquement toute l'année. Les autres revenus comprenant un peu d'usinage de bois, produits agricoles, octrois des gouvernements, allocations familiales, pensions au vieillards, etc. sont beaucoup moins importants;

Considérant que la plus grosse industrie de la région, Bellerive Veneer & Plywood Co. a été transportée à Mont-Laurier;

Considérant que nous avons fait des démarches et des dépenses considérables pour attirer d'autres industries dans notre région, sans résultat, et, de plus, notre dernière industrie manifeste le désir de partir;

Considérant que l'industrie forestière décline tous les ans et que, par conséquent, le chômage augmente continuellement, 90% de notre main-d'oeuvre est actuellement inemployée;

Considérant que la seule solution à ce problème vital est de trouver une source d'approvisionnement de billots marchands pour notre scierie.

“Il est résolu et adopté que demande soit faite au Ministère des Terres et Forêts de réserver pour cette municipalité des droits de coupe d'un million de pieds de bois par année, sur lots suivants qui seraient entièrement réservés à cette municipalité.”

(Registre municipal du Canton Loranger)

30 juin:

"Dernièrement avait lieu le marathon des étudiants de la région de Nominigüe. M. Roger Léger, joueur de défense du club Canadien de Montréal et ancien instructeur de la défunte ligue de hockey professionnelle du Québec, ainsi que M. Desjardins, président de la Commission scolaire de Nominigüe étaient les invités d'honneur de cette grande manifestation sportive. M. Donald Lanthier, instituteur de l'endroit agissait comme meneur de jeux et grand responsable du marathon."

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

7 août:

". . . que demande soit faite au Ministère de la Voirie de préparer le tracé de redressement du chemin du Grand Lac Nominigüe jusqu'à la route 11, afin de permettre aux propriétaires de construire et de développer cette région. Les travaux aideraient le problème du chômage durant la saison tranquille."

"Étant donné que la prise d'eau est d'accès facile sur les lacs St-Joseph et Ste-Marie, nous suggérons qu'une entente soit prise avec les autorités du Village de Nominigüe pour que leur appareil à combattre les incendies assurent à notre territoire les services nécessaires en cas de feu."

6 novembre:

"Attendu que le nom de Bellerive vient en confusion avec une autre municipalité du même nom, située près de Valleyfield;

Attendu que souvent des lettres ou colis adressés par des personnes ou compagnies, pour être expédiés à Bellerive, Cté Labelle, sont souvent adressés en oubliant d'écrire Cté Labelle;

Attendu que ces lettres ou colis sont incontestablement expédiés à Bellerive de Valleyfield;

Attendu que cette confusion cause de graves préjudices aux citoyens de Bellerive Cté Labelle;

Attendu que Bellerive, en plus d'être un très bel endroit de villégiature est aussi situé sur les bords du Grand Lac Nominigüe;

Attendu que le nom de Bellerive-sur-le-Lac ferait disparaître toute confusion possible;

Attendu que le nom de Bellerive-sur-le-Lac serait plus esthétique et de l'intérêt général;

Pour ces motifs il est unanimement résolu que le nom de Bellerive soit changé et que cette municipalité porte dorénavant le nom de Bellerive-sur-le-Lac."

(Registre municipal de Bellerive)

25 décembre:

"Belle église. . . demeure digne de Dieu que votre générosité a voulu édifier. Heureux d'offrir ce temple de piété. . ."

(Livre des prônes — St-Jude de Bellerive)



"La finition de l'église de Bellerive a été faite en 1961. La décoration générale de l'intérieur était l'oeuvre de la Compagnie Calli-Pétrucci de Montréal. On se souviendra, entre autres choses de la balustrade et des mosaïques. Les bancs, les prie-Dieu, les fauteuils, tous en chêne naturel, étaient de Casavant Frères de St-Hyacinthe. Ils avaient été mis en place en 1963."

1962

17 mars:

"Nous serions en faveur de la libération des lacs tel que suggéré par le Gouvernement pour en faire des parcs. Nous aurions un endroit qui nous semble très bien pour un parc, partant de Nominigüe, passant par le chemin Chapleau pour se rendre à Duhamel, Comté Papineau; il y a un très bon chemin fait par "The Singer Mfg. Co." le long duquel nous passons sur le bord de plusieurs petits lacs qui sont malheureusement tous loués." C'est aujourd'hui le Parc Papineau-Labelle. Une roulotte d'information est située près du Centre Communautaire sur la 321.



La roulotte qui sert de bureau de renseignements au Parc Papineau-Labelle à l'entrée du village. A l'arrière plan on remarque le terrain de jeu municipal.

6 août:

"... qu'une demande soit faite au Procureur Général d'instituer une patrouille policière de nuit. Cette patrouille nocturne aurait certainement une grande valeur de prévention et aurait pour conséquence immédiate de limiter le nombre des délits qui présentement ne cessent d'augmenter la nuit."

4 septembre:

"... que demande soit faite pour la construction d'un barrage au bout du Grand Lac Nominigüe à l'endroit même où était l'ancien barrage, soit à la décharge de la Rivière Nominigüe."

(Registre municipal du Canton Loranger)

14 septembre:

"Sous l'initiative de la Chambre de commerce de Nominigüe, un corps de police spécial a été organisé pour diriger la circulation surtout le dimanche aux heures de pointe.

Chef: M. Denis Côté

Constables: MM. Michel Bonamie et Gaston Charbonneau."

(L'Echo de La Lièvre, 14 septembre 1962)

1963

21 juin:

"Un castor âgé d'un an a été attrapé en plein milieu de la rue Notre-Dame, vendredi soir dernier. Cet exploit peu banal a été accompli par Léo Lefebvre aidé de quelques amis du voisinage.

On a réussi, non sans quelques difficultés, à mettre l'animal en cage et on lui apporta de l'eau, ainsi que du jeune tremble fraîchement coupé. Mais l'animal se sentant captif ne se décida à manger que tard dimanche. Ce jour-là comme le défilé de la St-Jean avait lieu, on le plaça sur le char allégorique représentant le sport de la chasse et de la pêche. Inutile d'ajouter que c'était de circonstance.

Avant d'aller sous presse, on apprend que l'animal sera donné au jardin zoologique de Cologne (Allemagne), car les autorités de ce lieu de conservation de la faune en ont exprimé le désir."

(L'Echo de La Lièvre, 28 juin 1963)

(Le beau castor n'est pas allé en Allemagne, mais a plutôt été transporté en train jusqu'à Montréal où au Jardin des Merveilles l'attendait une jolie demoiselle castor. C'est là qu'on peut aujourd'hui admirer sa descendance.)



Restaurant, salle de billard, salle de danse, lieu de rencontre, coin Notre-Dame et Godard. Incendié un jour de St-Baptiste en 196..?

1964

31 juillet:

"Dimanche dernier quelque 2,500 personnes s'étaient massées sur la terrasse de l'hôtel du sportman bien connu Roger Léger pour assister aux régates annuelles organisées par la Chambre de Commerce de Bellerive-sur-le-Lac, conjointement avec la direction de l'Hôtel Roger Léger.

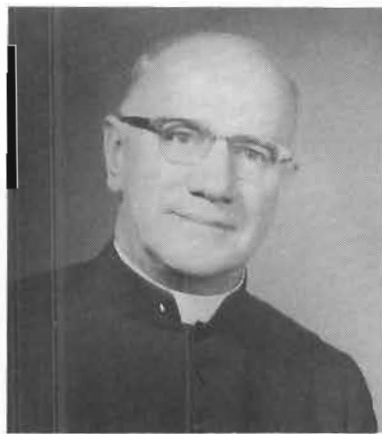
On remarquait la présence de Charlemagne Chatel, commodore des Régates Internationales."

(L'Echo de La Lièvre, 31 juillet 1964)

10 septembre:

"Installation du curé J. Laval Jutras ex-curé de Messines. . . La cérémonie est présidée par le Chanoine Eloi Genest. Etaient présents 42 prêtres et un grand nombre de paroissiens parmi lesquels au moins 80 paroissiens de Messines. . ."

(Livre des prônes - Tome XII - 1956-1965)



M. Laval Jutras, curé de la paroisse St-Ignace de 1964 à 1971. Très sympathique auprès de la population, aimé de tous. M. Jutras, retraité, demeure encore à Nominique.



Depuis longtemps déjà les médecins de la région désiraient un hôpital. Vers 1959 le gouvernement accède à leur désir en bâtissant à L'Annonciation un hôpital psychiatrique: L'Hôpital des Laurentides. Un grand nombre de nos gens y travaillent, ce qui en fait le plus gros employeur de la région. Une aile est consacrée à la médecine générale depuis 1973.

1965

4 juin:

"La Fête de l'arbre . . .

Près de 400 personnes s'étaient rendues sur les terrains du Camp Nomingue pour assister à cette grande fête.

Un dîner aux fèves au lard fut servi à toute l'assistance en plein air. Après le dîner tous ont pu assister à différentes manifestations, plantation d'arbre, etc.

Cette fête avait été organisée par l'Association de la Vallée de l'Outaouais en collaboration avec l'Association de Chasse et Pêche de Nomingue et la Chambre de Commerce de Nomingue."

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

6 octobre:

"La rue St-François devient désormais la rue Martineau".

"Le Ministre de la Chasse et de la Pêche annonce l'ensemencement de 3,000 truites dans le Grand Lac Nomingue."

(Registre municipal du Village de Nomingue)

15 octobre:

"L'agent de gare remplacé par un gardien."

La commission des transports a autorisé le CPR à remplacer son agent par un gardien (communément appelé "caretaker") à partir du 16 octobre prochain.

La compagnie intéressée devait prendre cette mesure à la suite de baisses constantes dans les recettes de la gare de Nomingue. Depuis un an, en effet, les chiffres démontrent que l'année 65 apporte un déficit de l'ordre de \$5,000.00 dollars et plus, à comparer avec les recettes totales de près de \$12,000.00 en 1964.

La diminution provient du fait que le transport du bois de pulpe, anciennement effectué par rail, ait été détourné vers les camions graduellement depuis plusieurs années, et aussi à cause du changement de mode de chauffage de quelques institutions, qui se sont modernisées.

De plus, les industries étant inexistantes, il ne reste plus que le service de messageries (express). M. Jacques Ouellette prendra la relève dès lundi prochain, 18 octobre. Il s'occupera de livrer et d'expédier l'"express" une heure l'avant-midi et une heure dans l'après-midi.

Tant qu'aux billets de trains, ils devront être achetés du contrôleur, en montant à bord. Le service des télégrammes sera effectué par l'agent de L'Annonciation, de même que le fret, s'il y a lieu.

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

1966

27 janvier:

"Le communiqué suivant concerne la destruction du loup:

En décembre dernier, les biologistes empoisonnèrent à la stricnine plusieurs carcasses de chevreuils. Après une brève tournée la semaine dernière M. Raoul Brun, gardien du Club des Grandes Baies, fit la trouvaille d'un de ces traitres carnivores.

En effet, c'est au Lac Moreau près des limites de ce dernier club que fut trouvé empoisonné cet ennemi no 1 du commerce régional."

(A notre connaissance les biologistes ont cessé leurs activités dans notre région. Il se peut cependant que le loup trouvé empoisonné soit l'oeuvre d'un trappeur qui vend la peau à une compagnie de fourrure. La peau du loup se vend actuellement entre \$20.00 et \$26.00. . . . Note du journal).

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

5 février:

"Comité pour la protection de la Faune du Comté de Labelle.

Attendu que nous croyons que le loup est en assez grande quantité pour exterminer le chevreuil d'ici peu de temps.

Attendu que le nombre de chevreuils a beaucoup diminué depuis ces dernières années.

Attendu que la chasse est une des principales industries de notre région

En conséquence, il est résolu unanimement que des mesures efficaces soient immédiatement prises par le Ministère pour exterminer le loup."

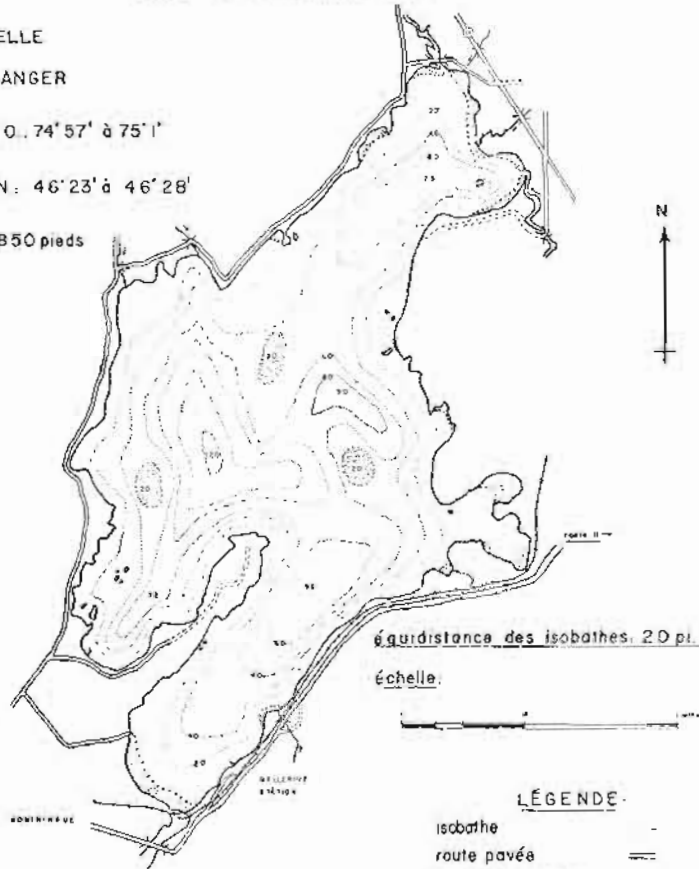
(Registre municipal du Canton Loranger)

Vers 1910 la Banque d'Hochelega s'installe à Nominique dans la maison Martineau. Lors de sa fusion à la Banque Nationale elle continue à servir la population sous le nom de Banque Canadienne Nationale et est mise à la remorque de la succursale de L'Annonciation. La responsable d'alors est Mlle Florentine Morand, petite-fille de Vital Martineau, et cela jusqu'à son mariage en 1919. Puis Mme Xavier Martineau prend la relève suivit de sa fille Mlle Germaine Martineau (aujourd'hui Madame Germaine Dumas). En 1944 la banque s'installe chez M. Willie Vallée. Madame Vallée devient responsable de son bon fonctionnement elle est aidée de ses filles au service de la clientèle. Enfin en 1958 elle se transporte dans l'immeuble ci-contre jusqu'en 1971 où elle part de Nominique. En ces dernières années Mme Eliane Pépin Paiement voit à la gérance de cette institution financière. Située sur la rue Notre-Dame à la résidence de M. Armand Paiement.



LAC NOMINGUE

COMTÉ: LABELLE
 CANTON: LORANGER
 LONGITUDE O. 74° 57' à 75° 1'
 LATITUDE N: 46° 23' à 46° 28'
 ALTITUDE: 850 pieds



PETIT LAC NOMINGUE



LÉGENDE

- isobathe - - - - -
- route pavée = = = = =
- route de gravier - · - · - ·
- cours d'eau = = = = =
- cours d'eau intermittent - - - - -
- pont = X = X = X
- quai = | = | = |
- haut-fond (·) (·) (·)
- récif *
- chemin de fer - + - + - +

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
 SERVICE DE LA FAUNE ET OISEAUX
 DISTRICT DES LAKE SERVICES
 SERVICE TECHNIQUE 1981-1982
 MEMPHIS, TENNESSEE 38102-1982

Etude demandée par le gouvernement à une firme d'ingénieurs pour établir les profondeurs des Grand et Petit lacs Nomingue.

1967

Mai:

"\$5,000.00 de dégâts au fourgon à incendie:

Cinq ou six jeunes gens pour qui le Carnaval s'étend du Mercredi des Cendres au Mardi-Gras ont causé des dégâts de plus de \$5,000.00 à un camion à incendie de la Municipalité de Nominuingue, tôt hier matin.

Ce camion d'une valeur de \$25,000.00, a été retrouvé quelques heures après sa disparition en bordure d'une route secondaire conduisant à Nominuingue dans le comté de Labelle. Le pare-brise avait été fracassé, les sièges défoncés, tous les clignotants arrachés et les boyaux d'arrosage sectionnés.

Selon la Sûreté Provinciale détachement de Labelle, qui mène l'enquête, le camion a été volé vers 3 heures, hier matin, dans le garage des pompiers de la municipalité. Les jeunes gens qui avaient probablement "fêté" un événement quelconque auparavant se sont introduits dans le garage à l'aide d'une clé encastrée au mur, réservée aux pompiers volontaires.

Les voleurs ont immédiatement revêtu tout l'apparat nécessaire au travail des pompiers, c'est-à-dire bottes, casques et imperméables.

Puis, ils se sont dirigés dans la ville, les sirènes à toute force, dans la nuit. Les passants et les résidents de Nominuingue ont simplement cru qu'il s'agissait d'un incendie et n'ont pas tenté de vérifier la destination du fourgon.

Ce n'est qu'à six heures du matin, que le chef des pompiers de Nominuingue, Monsieur Charles Généreux, a constaté la disparition du camion dont il a la charge. Il a aussitôt donné l'alerte à la Sûreté Provinciale qui le retrouvait un peu plus tard.

L'enquête permettra à l'agent Beaucage qui la dirige, de mettre la main sur les cinq ou six responsables d'ici à quelques heures."

(Dimanche Matin — 21 mai 1967)



Monsieur Léopold Lefebvre se rendait à la messe du dimanche à bord de son camion à incendie. Cette habitude lui permettait d'éviter les longs sermons du curé (qui était-il? nous ne le savons pas) donc immédiatement après l'évangile il sortait et allait s'asseoir dans son véhicule. Un jour Réal Varennes qui faisait la quête sort, s'approche de lui et lui dit: "Donne-le ton .25¢ mon Léopold, tu ne pourras pas te sauver aussi de la quête".

1968

3 juin:

"... qu'une demande soit faite au Ministère des Travaux Publics à Ottawa d'aménager des bouées aux endroits où se trouvent des récifs dans le Grand Lac Nominique."

(Registre municipal du Canton Loranger)

12 juillet:

"... la croix de bois surmontant le couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception (ancien monastère des C.R.I.C.) a été descendue du clocheton où elle avait été installée lors de la construction du monastère. Le bras droit de la croix (vue en face) étant vermoulu et menaçant de tomber, (ce que j'ai moi-même constaté) la Supérieure jugea prudent de faire enlever cette croix primitive."

Août:

"Cette gare que la population touristique de Bellerive avait obtenue du C.P.R. a été vendue et transportée. . ."

(Notes de Monsieur Jean Delorme)

27 septembre:

"Luc Perreault rend compte aujourd'hui du film de Jacques Leduc, "Nominique. . . depuis qu'il existe", présenté, mercredi soir au réseau français de télévision de Radio-Canada. . . Leduc n'a visiblement pas réussi à maintenir en équilibre cette équation complexe. . . Mais de digression en digression, de scènes escamotées en interviews tronquées, Leduc a finalement pondu un de ces petits documentaires style onefien, sans portée sociale, sans valeur même esthétique, d'un intérêt tout au plus anecdotique. "Nominique. . . depuis qu'il existe" manque de fil conducteur. . . De la salle de danse, on va dans la cuisine de Mme Unetelle, l'entendre raconter ses confidences, parfois intéressantes mais qu'une coupure vient interrompre d'une façon arbitraire. . . Reste quelques bribes d'interviews avec des gens qui ont la richesse d'expression, d'intonation des personnages de l'Île-aux-Coudres: l'histoire de chasse d'un vieux au parler suave, les émouvantes confidences d'une femme qui parle joual et qui mourra en parlant joual parce qu'elle n'a jamais fréquenté l'école. Le reste importe peu."

("La Presse". Montréal, vendredi 27 septembre 1968)

7 octobre:

Règlement no 81:

"... qu'une amende de \$25.00 soit imposée à tous ceux qui jetteront des déchets dans les lacs ou tous cours d'eau dans cette municipalité, ou tout autre endroit en dehors du dépotoir."

(Registre municipal du Canton Loranger)

8 décembre:

"Dimanche dernier, le 8 décembre à 4 heures de l'après-midi avait lieu la bénédiction du nouveau local de la Caisse Populaire de Nominuingue. La photo ci-dessous nous laisse voir cet immeuble spacieux et de bon goût réalisé par le contracteur Yvon Forget de Nominuingue et les plans et devis ont été conçus par l'architecte André Simon de Mont-Laurier, et les plans d'électricité et chauffage ont été faits par l'ingénieur Patrick Ryan de Mont-Laurier. Cette nouvelle construction était devenue nécessaire par suite de l'expansion rapide de cette coopérative d'épargne et de crédit dont M. Jean-Paul Desjardins, maître de poste, est le président et M. Jean-Jacques Rodier est le dévoué secrétaire-gérant. La bénédiction fut présidée par M. le Curé Jutras, de Nominuingue, en présence des directeurs et de nombreux invités d'honneur."

(L'Echo de La Lièvre, 11 décembre 1968)



Lors de sa fondation en 1939 la Caisse Populaire débutait modestement à l'intérieur du magasin de M. Alfred Lalande sur la rue Sacré-Coeur. Mlle Fernande Lalande cumulait les postes de comptable, de directeur et de caissière. En 1962, la caisse occupait son propre immeuble encore sur la rue Sacré-Coeur. Enfin en 1968 elle se construit sur la rue Notre-Dame où elle est encore aujourd'hui.

20 décembre:

Lettre de Monsieur Eugène Thérien à l'Honorable C.A. Lafontaine, ministre. (Suite à la présentation à la télévision du film "Nominuingue depuis qu'il existe").

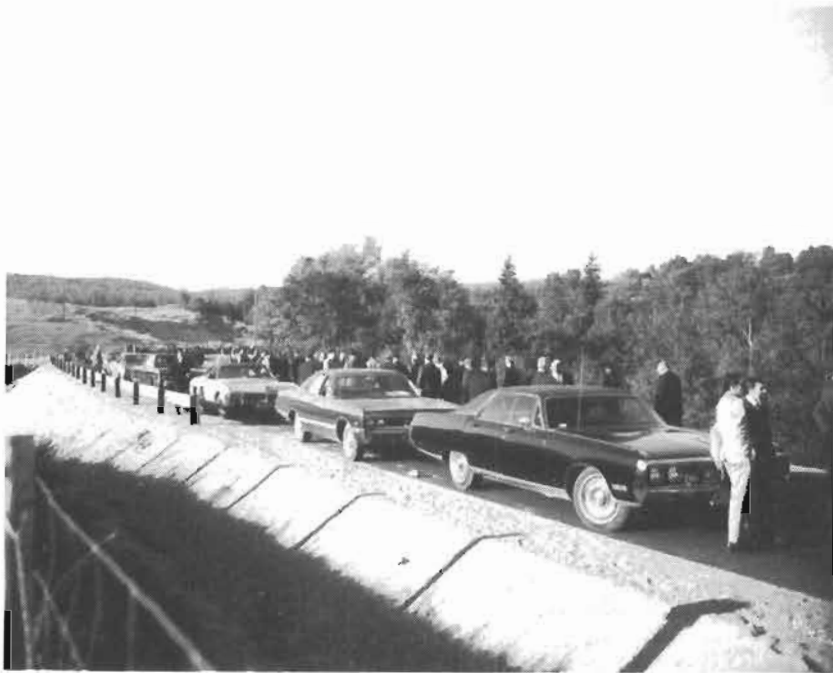
"Je vous remets sous pli une copie d'une lettre que j'adresse ce jour à M. Guy Roberge, prés. de l'Office National du Film.

De l'opinion de tous ceux qui ont vu ce documentaire et qui m'en ont parlé, et ils sont nombreux, il est impossible de décrire l'effet néfaste créé par cette publicité mensongère et plusieurs m'ont fait part qu'ils n'enverraient plus leurs enfants aux Camp McGill, l'une des Colonies de Vacances les mieux organisées dans la province, considérant l'ambiance et le milieu dans lequel il est loisible aux jeunes d'évoluer."

(Archives paroissiales — Presbytère de Nominuingue)

1969

“Inauguration de la route pavée autour du Grand Lac Nominigue.”



A l'intersection de la route 117, étaient présents MM. Fernand Lafontaine, Ministre de la voirie dans le cabinet de l'Union Nationale; Léopold Desroches, maire de Nominigue; Alcide Larocque, maire du Canton Loranger; Raoul Gauthier, maire de Bellerive-sur-le-Lac; André Brun, maire de Ste-Véronique; Laval Jutras, curé de Nominigue; Denis Villeneuve, curé de Ste-Véronique; M. Raphaël Ragot, contremaître des ponts à la voirie et plusieurs citoyens des municipalités environnantes.

15 juillet:

Vers 2h45 de l'après-midi, grand émoi à la Caisse Populaire; 4 bandits surgissent et font main basse sur une somme importante. Clients et employés se voient en quelques secondes le “nez dans le tapis” à l'injonction des bandits masqués armés de mitraillettes. Seul le directeur, Jean-Jacques Rodier, se voit conduit arme appuyée dans le dos, où s'entassent les valeurs. Combien de temps dura cette intervention? Les victimes diront “une éternité!” non . . . seulement . . . 90 secondes . . . et c'est depuis ce jour que la Caisse Populaire de Nominigue est pourvue d'un mur écran (vitre antiballe).

1970

5 mai:

"Division de la Municipalité en zones:

Zone commerciale: un territoire borné par les rues St-Charles-Boromé, St-Ignace et Sacré-Coeur en plus des rues Notre-Dame et Ste-Anne sur toute leur longueur et des deux côtés.

Zone résidentielle: le Village de Nomingue excluant la zone commerciale ci-dessus décrite."

7 juillet:

"Il est résolu que deux pompes à chlore et deux réservoirs de 125 gallons soient achetés."

6 octobre:

"Attendu les bienfaits évidents d'une fusion des municipalités du Canton Loranger, du Village de Nomingue et de Bellerive-sur-le-Lac.

Il est résolu qu'une invitation soit faite aux membres des conseils municipaux de ces municipalités de se rencontrer en la salle de l'Hôtel de Ville de Nomingue."

(Registre municipal du Village de Nomingue)

"Il y a à Nomingue un fait amusant qu'il nous fait plaisir de signaler.

Au cours de l'été un pionnier de chez nous, M. Pierre comme chacun le nomme, se construisait une maisonnette sur sa propriété de la rue Ste-Anne qui comprend d'un côté le ruisseau St-Ignace. A l'automne ce bon pionnier eut la surprise de constater que sans sa permission, une famille de castors avait construit barrages et canaux nécessaires à son installation sur son ruisseau à cent pieds de sa maison, environ cent cinquante pieds de l'église et tout près du village.

Ceci amuse beaucoup le propriétaire et les nombreux curieux qui vont voir ces amphibiens à l'oeuvre.

Le ruisseau St-Ignace ne devrait-il pas se nommer le "ruisseau des castors?"

*Mme Téléphore Thibault
(L'Echo de La Lièvre, 18 novembre 1970)*



1971

5 janvier:

"Il est résolu que le bureau de la municipalité du Village de Nominuingue soit situé dans l'immeuble portant le # 107 rue Notre-Dame à Nominuingue."

4 février:

Règlement no 157:

"La collecte des ordures ménagères se fera deux fois la semaine."

(Registre municipal de Nominuingue)

14 février:

"Dimanche avait lieu des courses de motoneige. A cause de la tempête de neige la piste de course était inaccessible. Vu le grand nombre de concurrents, le club a décidé de faire la course dans le chemin qui entoure le Lac Ste-Marie. Ce fut tout de même une grande réussite avec au-delà de 500 spectateurs. Nous avons eu une trentaine de concurrents."

(L'Echo de La Lièvre, 17 février 1971)

1er mars:

"... qu'une demande soit faite à l'Honorable Maurice Dupras, député fédéral du Comté Labelle, de bien vouloir prendre en considération, lors de l'ouverture des soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Nominuingue, les soumissions produites par des résidents de Nominuingue avant celles de l'extérieur."

5 avril:

"... que la demande faite par le Club de Golf de Nominuingue Inc. soit accordée à l'effet que le terrain de golf soit imposable sur une valeur de \$5.00 l'acre pour une période de dix ans."

(Registre municipal du Canton Loranger)

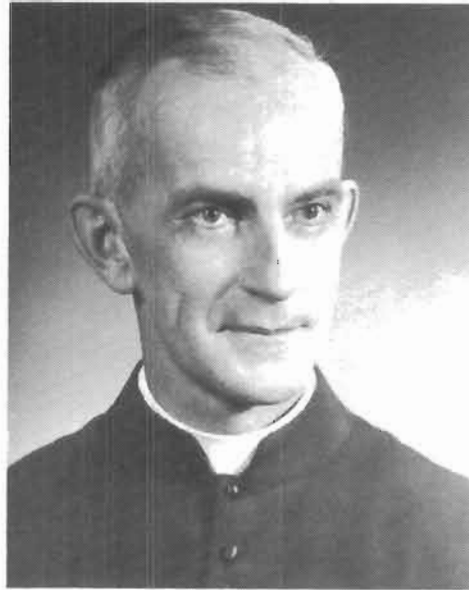
7 avril:

"Le règlement no 156 de la municipalité de Nominuingue (Labelle) ayant été entériné par la Régie des eaux du Québec, les taux du service d'aqueduc seront maintenant uniformes pour tous les usagers, qu'ils résident ou non dans les limites territoriales du village.

Le règlement établit effectivement un taux fixe pour le service domestique et les services commerciaux; il simplifie également la perception des comptes, laquelle se fera annuellement, alors que dans le passé les dûs étaient perçus à chaque mois".

(L'Echo de La Lièvre, 7 avril 1971)

Monsieur Laval Jutras prend sa retraite. Monsieur le Chanoine Jean-Paul Poulin le remplace.



Monsieur le Chanoine Jean-Paul Poulin curé de Nominugue de 1971 à 1976. Créateur de l'exposition régionale d'artisanat et premier animateur des personnes âgées, qui les amène à se réunir et à fonder l'Age d'Or. Aimant l'histoire et le Nord, il fut un aide précieux pour la préparation des Fêtes du Centenaire.

3 novembre:

"Des lettres patentes, octroyées par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition du ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, concrétisent la création de la nouvelle municipalité du Lac Nominugue, dans le Comté de Labelle.

Cet arrêté en conseil transpose dans la réalité la fusion volontaire du village de Nominugue, du Canton Loranger et de la municipalité de Bellerive-sur-le-Lac. Antérieurement, les édiles des trois municipalités avaient respectivement adopté, à l'unanimité absolue, un règlement appuyant une telle fusion.

Régie par le Code municipal, la nouvelle municipalité du Lac Nominugue sera administrée jusqu'à la première élection générale, prévue pour novembre 1972, par un conseil provisoire. Composé de 7 membres, ce dernier groupera deux conseillers de chacune des municipalités fusionnées, tandis que la charge de maire sera dévolue à celui qui obtiendra le plus grand nombre de voix. L'actuel secrétaire-trésorier du village de Nominugue sera en poste au sein de la nouvelle unité municipale.

Les biens mobiliers et immobiliers de chacune des municipalités mentionnées deviennent la propriété de Lac Nominugue. Enfin, les rôles d'évaluation actuellement en vigueur le resteront jusqu'à la confection d'un nouveau rôle. en 1972."

(L'Echo de La Lièvre, 3 novembre 1971)

30 octobre:

"Il est résolu que la cheminée de l'Hôtel de Ville soit démolie car elle représente un danger public."

(Registre municipal du Village de Nominingue)

8 novembre:

"Avaient lieu en la salle de l'école du Saint-Rosaire du Lac Nominingue, la formation du conseil provisoire de la nouvelle municipalité du Lac Nominingue.

Monsieur Léo Doucet, maire; Messieurs: Raymond Croisetière, conseiller; Edouard Therrien, conseiller; Roger Doucet, conseiller; Paul-Aimé Lafleur, conseiller; Paul-Emile Mainville, conseiller; Lucien Desroches, conseiller; François Quevillon, secrétaire-trésorier."

(L'Echo de La Lièvre, 10 novembre 1971)

22 décembre:

"Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a accordé des lettres patentes à l'"Association des Golfeurs de Nominingue Inc.", dont le siège est à Nominingue.

L'objectif que s'est fixé le groupement est d'établir et maintenir un club de golf.

La valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder l'organisme, est limitée à \$100,000.

Les lettres patentes ont été remises à MM. Jean-Jacques Rodier, Jean-Paul Desjardins, Charles Généreux, tous de Nominingue.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec."

(L'Echo de La Lièvre, 22 décembre 1971)



Vue aérienne du terrain de golf de Nominingue (10 août 1980)

1972

Le club de Golf Nomingue Inc. terminera bientôt sa première année d'activités. Ouvert en mai dernier, et malgré une saison pluvieuse, on peut dire sans ambages que ce nouveau club de golf a procuré à ses adeptes une saine distraction par la pratique de ce sport en plein air et que la clientèle régionale et touristique en a trouvé son plaisir et son profit.

Un dernier tournoi est réservé aux membres et à leur conjoints et aura lieu au cours de la fin de semaine, soit le samedi, le 7 octobre prochain et en cas de pluie, le tournoi sera remis au lendemain, soit dimanche le 8 octobre prochain...

Jean-Jacques Rodier, sec.

(L'Echo de La Lièvre, 4 octobre 1972)



Le Club de Golf de Nomingue, situé à l'entrée du village sur la route 321. En hiver, le chalet sert de relais pour les amateurs de ski de fond qui utilisent les pistes aménagées sur le terrain.

1er novembre:

"Un défilé monstre d'une soixantaine d'automobiles a circulé à travers les rues de la municipalité du Lac Nomingue, dimanche, conduisant la nouvelle équipe du candidat à la mairie, et ses candidats, vers l'École du St-Rosaire où avait lieu la mise en nomination.

Une foule nombreuse de supporteurs et leur épouse les accompagnaient. Ceci est un encouragement pour la nouvelle équipe, laquelle donnerait un nouvel essor à un des plus beaux endroits de nos Laurentides."

(L'Echo de La Lièvre, 1er novembre 1972)



Les unités du service incendie de Nominique en 1983.

“Considérant que depuis quelques années, plusieurs citoyens de notre municipalité ayant été victimes de pertes importantes à la suite d’incendies survenus dans notre territoire, dans le but d’améliorer le service de protection contre les incendies offert aux contribuables, suite à la fusion des municipalités de Bellerive-sur-le-Lac, Canton Loranger et du Village de Nominique le 1er novembre 1971, les membres du Conseil provisoire de la nouvelle municipalité du Lac Nominique, ont procédé à une étude complète des besoins et de l’organisation nécessaire à mettre en place, sur l’étendue du territoire de la nouvelle municipalité. Cette étude fut faite avec la collaboration du Commissariat des incendies de la Province de Québec. Les membres du Conseil Municipal ayant voulu donner suite aux recommandations de ce rapport, ont donc décidé de la construction d’un poste à incendie et de l’achat d’équipement nécessaire afin d’offrir à toute la population la meilleure protection possible, sur l’étendue de tout son territoire.

Le poste incendie comprendra un garage pour le remisage de deux camions, une salle de cours pour la formation d’une brigade complète de pompiers, un petit bureau d’administration et enfin une chambre de service pour le bénéfice de nos pompiers. L’équipement additionnel consiste en l’achat d’une échelle, de boyaux, de scies à glace et autres petits équipements pour le camion citerne actuel, en plus de l’acquisition d’un deuxième véhicule entièrement équipé.

Ce deuxième véhicule sera spécialement conçu afin de desservir rapidement et bien protéger les cas d’incendie dans la paroisse, il s’agit d’un véhicule plus léger à quatre roues motrices avec pompe amovible très puissante.

Afin de compléter l’efficacité du service il y aura construction de trois réserves d’eau, situées dans des secteurs plus éloignés des lacs ou rivières . . .”

(L’Echo de La Lièvre, 1er novembre 1972)

8 novembre:

"L'équipe dirigée par M. Charles-Emile Marcotte a causé une surprise lors de l'élection municipale tenue à Nominigüe, dimanche, alors que M. Marcotte a défait le maire sortant, M. Léo Doucet, par une majorité de 117 voix, et que ses six coéquipiers faisaient subir le même sort aux six conseillers sortants." (*L'Echo de La Lièvre, 8 novembre 1972*)

"Faisant suite à une promesse faite lors de la campagne qui a précédé l'élection du nouveau conseil de Lac Nominigüe, les citoyens de cette région bénéficieront du service d'autobus à compter du vendredi 15 décembre. C'est le maire de l'endroit qui a fait part de cette nouvelle au cours de la journée du lundi.

M. Marcotte a, en effet, souligné qu'il y aura service d'autobus entre Montréal et Mont-Laurier, via Nominigüe, à compter du 15 décembre. L'autobus quittera Montréal à 7h. p.m. le vendredi pour arriver à Nominigüe à 10h28 p.m., tandis que le dimanche soir l'autobus quittera Nominigüe à 7h32 p.m. pour arriver à Montréal à 10h45 p.m."

(*L'Echo de La Lièvre, 6 décembre 1972*)

"Au 31 décembre 1972, les paroisses de Nominigüe et de Belle-rive avaient une population globale de 1,163 (Nominigüe: 1,020; Belle-rive: 143).

On n'a pas compté, dans ces chiffres les plus de 18 ans qui vivent et gagnent leur vie ailleurs, même s'ils ne sont pas mariés.

Les étudiants, eux sont inclus.

Nombre de foyers: Nominigüe: 291; Belle-rive: 38.

A Nominigüe, sur 291 foyers, 35 ne comprennent qu'une personne; 86 n'en comprennent que deux; 114 en ont trois ou quatre; 56 en ont cinq ou plus".

(*Feuilleton paroissial, année 1973*)

"Depuis 1883 il y a eu 1164 inhumations dans l'ancien et le nouveau cimetière."

(*Feuilleton paroissial, Vol I, no 31, 17 septembre 1972*)



Le cimetière de Nominigüe à l'extrémité de la rue Ste-Anne.

1973

1^{er} février:

"... que les pompiers volontaires de la municipalité soient rémunérés de la manière suivante:

A l'intérieur des limites de la municipalité, les pompiers volontaires ne seront plus rémunérés durant l'incendie, le chef ou l'inspecteur municipal après l'incendie retiendra quelques pompiers volontaires, le nombre dépendant de l'importance de l'incendie, pour remettre le matériel à l'ordre au poste à incendie, à ce moment les pompiers volontaires seront rémunérés au taux de \$3.00 l'heure. Les responsables essaieront de faire la rotation des pompiers volontaires pour ces tâches.

Le chef pompier sera rémunéré au taux de \$5.00 l'heure pour la durée de temps où il est en charge de l'opération. Après l'incendie, dans la mesure du possible il remettra la charge à l'inspecteur municipal pour qu'il remette l'équipement à l'ordre.

Le budget de la Municipalité ne permettant pas pour le moment de payer les pompiers volontaires pour les pratiques ou exercices."

(Registre municipal de la Corporation du Lac Nominique)

Mise sur pied d'un Comité de Citoyens à Nominique:

"Faisant suite à certains malaises au sein du Conseil municipal de Nominique, les citoyens de l'endroit ont décidé de se réunir, à l'issue d'une réunion spéciale tenue vendredi soir dernier, afin de fonder un Comité de citoyens.

M. Lawrence Lord a été élu à la présidence de ce nouvel organisme, tandis que M. Gaston Beaulieu accédait au poste de vice-président. Les autres membres de l'exécutif sont M. Charles Morin, secrétaire et Mme Lucille Lalande, trésorière. Les directeurs élus sont MM. Réal Varennes, Guy Lalonde et Borromée Lalande.

Les membres de l'exécutif du Comité des Citoyens doivent se réunir prochainement en vue de la préparation de l'assemblée générale. Ce nouvel organisme compte déjà quelque soixante-quinze membres."

(L'Echo de La Lièvre, 4 juillet 1973)

26 septembre:

Vol par effraction au Club de Golf Nominique:

"Au cours de la nuit de lundi à mardi dernier, un important vol par effraction a été commis au Club de Golf de Nominique. Les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans l'immeuble par une fenêtre sise à l'arrière de l'édifice et ont réussi à ouvrir le coffre-fort dans sa partie supérieure et ont râflé le contenu de la caisse estimé à plus de \$250. En plus d'avoir dérobé une certaine quantité de boisson, les voleurs

se sont emparés du système de musique, haut-parleurs, stéréo, sans oublier de s'approvisionner d'une certaine quantité de balles de golf de première qualité. On estime à plus de \$12,000 le montant du vol perpétré.

Le méfait a été découvert vers 8 heures, mardi matin, par M. Hugues Ragot, directeur, et M. Gaston Charbonneau, gérant de l'établissement, à leur arrivée sur les lieux. Dans leur empressement, le camion des voleurs semble avoir reculé sur le parapet de l'entrée du sous-sol, causant des dommages à la propriété, sans compter les portes et fenêtres pour pénétrer à l'intérieur. La Sûreté du Québec, détachement de Labelle, s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations et faire enquête."

(L'Echo de La Lièvre, 26 septembre 1973)

3 octobre:

A Nominique nouveau poste de pompiers.

"La construction d'un immeuble pour abriter les services d'incendie de la Municipalité de Lac Nominique s'est terminée récemment. Ce projet estimé à plus de \$80,000. s'avérait une nécessité municipale pour assurer une meilleure protection des contribuables de cette grande municipalité. Les travaux de construction avaient débuté l'hiver dernier et la photo laisse voir cet important immeuble situé tout près du club de golf de Nominique, tout juste à l'entrée ouest du village de Nominique."

(L'Echo de La Lièvre, 3 octobre 1973)



C'est à l'intérieur de la caserne du service incendie que la Corporation municipale a installé ses bureaux vers 1974. Une rénovation des locaux a été effectuée en 1980, rendant plus adéquate l'organisation des services municipaux.



1974

26 juin:

Le bureau de poste de Nominique inauguré par le Ministre André Ouellet:

"En procédant à l'ouverture officielle de ce nouveau bureau de poste à Nominique, nous tournons en quelque sorte une page d'histoire.

C'est en ces mots que s'est exprimé M. André Ouellet, ministre des postes en présence de plusieurs invités alors qu'il procéda à la coupe du ruban marquant l'inauguration officielle."

(L'Echo de La Lièvre, 26 juin 1974)



Bureau de poste de Nominique situé sur la rue Notre-Dame coin Mgr Noiseux. On remarque à l'arrière-plan l'église et le presbytère. Sur la rue Mgr Noiseux, à droite, le deuxième immeuble, a logé le bureau de poste pendant 20 ans. Le maître de poste était alors M. Ernest Lalonde.

14 juillet:

"Les 19, 20, 21 et 22 juillet, nos artisanes de Nominique et des environs présentent le fruit de leur travail.

Venez voir ce qu'on peut faire, avec un peu d'imagination et beaucoup de patience avec du bois, du fer, de la laine ou du coton, du papier et de l'encre.

Venez découvrir les talents de chez nous et les encourager à montrer davantage ce qu'ils produisent."

(Feuillelet paroissial, Vol III, no 28, 14 juillet 1974)

Juillet:

Exposition d'artisanat à l'école St-Rosaire:

"Enfin, on commence à les découvrir. Plutôt, les artisans sont en train de sortir de leur coin de travail. Ici et là, un peu timidement, se tiennent des expositions où l'artisanat est admis. Certains comptoirs, le long de la route, à Labelle, à Lac-des-Ecorces, à Val-Barette, à Mont-Laurier, sans doute aussi à Maniwaki et ailleurs, offrent des pièces sorties des boutiques de la région. Trop peu, encore. Au fait, en avons-nous des artisans?"

En voyageant à travers la Province, on envie parfois ces régions privilégiées comme la Malbaie, ou Saint-Jean-Port-Joli, ou St-Césaire de Rouville et nombre d'autres. Apparemment, les artisans et les artisanes y foisonnent, alors qu'au pays des hautes rivières, la Rouge, La Lièvre et la Gatineau, on n'en compte que quelques-uns. Et pourtant, on peut se demander d'où viennent tant et tant de belles choses, de fabrication domestique, qu'on trouve aussi bien à Lac-du-Cerf, à Pointe-Comfort, qu'à Val-Barette ou à la Minerve. Pour ma part, depuis quarante ans que j'entre chez les gens, je suis toujours émerveillé de la variété et de la qualité incroyable de ce qu'on fait de ses mains, de ce qu'on invente, de ce qu'on crée pour l'utilité quotidienne ou simplement pour l'agrément de la vie. Il y a chez nous, n'ayons pas peur de le dire, une longue tradition artisanale qui se retrouve aussi bien dans les recettes de cuisine que dans la fabrication des meubles, des tissus, des bibelots de toutes sortes.

Trop souvent, il faut aller chercher "ailleurs" et à gros prix ce qui se fait à deux pas de chez nous, et qu'on rapporte, tout fier, pour meubler et orner son intérieur. On cherche en vain une étiquette, une signature, un poinçon, une indication de provenance: l'artisan n'a pas osé signer... Le temps est venu de découvrir ce qui se fait chez nous et de dire qui le fait.

C'est pourquoi je dis: BRAVO, les ARTISANS, à tous ceux qui ont accepté de participer à l'EXPOSITION D'ARTISANAT qui se tiendra à Nominigüe, les 19, 20, 21 et 22 juillet, à l'École St-Rosaire."

M. Jean-Paul Poulin, ptre

(L'Echo de La Lièvre, 10 juillet 1974)

"Alerte! Tout le monde en parle: 'La vie est chère'. Tout monte encore: le pain, le lait, la viande et... l'huile.

On trouve cependant encore "A boire" et... abondamment...

La bière arrive à plein camions régulièrement... Comptez-les! Consommateurs avertis... Jamais guéris!"

(Feuille paroissial, Vol. III, no 6, 10 février 1974)

A l'exposition artisanale de Nominique des centaines de visiteurs espèrent revenir l'an prochain.

"Cette exposition a été pour les artisans une des meilleures façons de se connaître entre eux et unir leur force et leur talent pour faire de cette exposition une de celle qui restera gravée dans la mémoire longtemps" de dire M. Poulin.

L'exposition a été, on en est certain, une réussite et on peut déclarer sans crainte de se tromper que la région de Nominique si petite soit-elle sent la culture et l'adresse de tous les résidents.

A la fin d'une telle exposition, plusieurs commentaires ont été apportés par les visiteurs aux artisans et en un mot l'union de tous ces commentaires peut se résumer en trois petits mots simples: "A l'an prochain".

(L'Echo de La Lièvre, 24 juillet 1974)



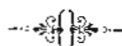
Quelques kiosques de l'Exposition Régionale d'artisanat qui se tient maintenant tous les ans depuis cette première en 1974 à l'École du St-Rosaire, rue Sacré-Coeur, coin St-Ignace.

31 décembre:

"La population résidente de Nominique s'élevait à 1,124 personnes répartie en 320 foyers, dont 26 nouveaux arrivés en 1974 qui remplaçaient les 13 qui ont quitté Nominique au même temps. Cette population comprend encore 40 religieuses, en 4 maisons et 62 pensionnaires logés en 8 "foyers" différents.

La population résidente de St-Jude de Bellerive comprend 41 foyers dont 8 nouveaux qui ont remplacé les 6 qui ont quitté en 1974, pour un total de 141 personnes."

(Feuillelet paroissial, Vol. IV, no 2, 12 janvier 1975)



1975

16 mai:

Ouverture du Club de Golf de Nominique:

"La direction du Club de Golf de Nominique, est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle, que l'ouverture officielle du parcours pour la présente année, a été fixée à vendredi prochain, le 16 mai 1975.

On sait que ce terrain de golf comporte 9 trous et constitue l'un des plus beaux parcours des Hautes-Laurentides, et étant facile d'accès tant pour la clientèle locale que pour la gent touristique.

On pourra s'adresser directement au comptoir du Club pour obtenir toutes informations pertinentes pour devenir membre ou connaître le prix des abonnements pour les diverses catégories d'amateurs.

D'importants travaux ont été exécutés au cours des dernières semaines notamment au trou numéro 3 qui reviendra à la normale 4.

La direction du Club souhaite à tous une fructueuse saison."

(L'Echo de La Lièvre, 14 mai 1975)

7 août:

Création d'un comité de l'environnement:

"Présentation des Membres du Comité de l'Environnement formé en vertu de la résolution 139-75:

M. Gilles St-Louis, président; M. Paul-Emile Mainville, vice-président; Mme Pauline Aubry, secrétaire; M. Claude Poirier, association du Grand Lac Nominique; Mme Louise Lepage, association du Petit Lac Nominique; Mme Jeannette Croisetière, conseillère; M. Lucien Desroches, conseiller."

2 octobre:

"Il est résolu de louer l'Hôtel de Ville au Club de l'Age d'Or de Nominique Inc. Ledit bail devra comprendre les conditions suivantes:

- Le bail deviendra nul de plein droit advenant la dissolution du club ou un incendie de la bâtisse.
- La municipalité se réserve le droit d'usage du 2e étage pour fins municipales telles qu'assemblées, élections, etc.
- Le Club prend à sa charge toutes réparations et entretien pouvant devenir nécessaires à la bâtisse.
- La municipalité paiera les primes d'assurances supplémentaires dues à l'amélioration de la bâtisse."

(Registre municipal de la Corporation du Lac Nominique)

1976

27 janvier:

"Le Haut commissariat aux Loisirs et aux Sports a accordé une subvention de \$5,000.00, afin de réparer l'ancien Collège St-Ignace de Nominuingue pour en faire un centre de loisirs."

(Le Messager Régional — 27 janvier 1976)

4 juillet:

"Initiation à la nature: Un programme de découvertes patronné par les Services de Protection de l'Environnement par le truchement de l'Association du Grand Lac, du Comité de l'Environnement local et par l'Association du Petit Lac. D'une durée de 3 semaines, il débute le 5 juillet et est offert aux jeunes de 10 à 15 ans."

(Feuilleton paroissial, Vol V — no 27)

"L'exemple de Nominuingue est particulièrement intéressant parce que cette municipalité a été le théâtre de luttes assez vives entre les partisans du statu quo et les défenseurs de l'environnement. Finalement ces luttes ont abouti à la mise en place d'un mécanisme extrêmement intéressant: le comité municipal d'environnement."

(Le Devoir — 13 juillet 1976)

"Le cas de Nominuingue est le meilleur exemple de ce que peuvent faire des villégiateurs résolus à préserver la qualité d'un milieu naturel qui leur tient à coeur, affirme M. Le Sauter en faisant allusion aux moyens inédits et énergiques que cette petite municipalité a réussi à mettre en oeuvre pour préserver son milieu."

(Le Devoir — 20 juillet 1976)

1er septembre:

"Ceux qui peuvent capter le réseau FM de Radio-Canada, écouteront sans doute avec intérêt et satisfaction, mercredi, 1er septembre à 16h30 le programme de la série "Un écrivain et son Pays". Rina Lasnier (à travers la voix de Dyne Mousseau) viendra nous dire comment elle a été marquée par ses vacances annuelles à Nominuingue — cela pourra "consoler" d'un certain film* qui avait blessé profondément les amis de Nominuingue."

(Feuilleton paroissial, Vol V no 35 28 août 1976)

2 septembre:

"Adoption du règlement #32 relatif au zonage, au lotissement, à la construction, à son usage et à celui des terrains.

Par ce règlement, la municipalité est divisée en trois zones principales: villégiature, campagne et village dont chacune possède ses exigences et particularités."

(Messager Régional — 2 septembre 1976)

*Film de l'ONF, signé Jacques Leduc et ayant pour titre: "Nominuingue depuis qu'il existe".

"Le député de Laurentides-Labelle à l'Assemblée nationale, Monsieur Roger Lapointe annonce que le ministère des Transports a accepté de verser une subvention de \$14,500.00 à la municipalité de Lac Nominigüe.

Cette subvention devra servir à la reconstruction du pont Décharge du Lac Montigny, Rang Nord, lot 111. Ces travaux seront effectués par le ministère des Transports au cours de l'année financière 1976-77.

Le député de Laurentides-Labelle s'est dit heureux de cette décision du ministère des Transports."

(L'Echo de La Lièvre, 29 septembre 1976)

14 septembre:

"Changement de régime pour le curé de Nominigüe. Cette année à l'occasion du changement de curé, quelques paroisses sont passées, pour le traitement de leur curé, du régime de la dîme au régime du salariat."

(Feuille paroissial, Vol. V #41)



Monsieur Rémi Giroux curé de Nominigüe de 1976 à 1980.

Décembre:

Les Fêtes à Nominigüe:

"Le 30 décembre prochain, il y aura un défilé de motoneiges avec flambeaux. On partira à 21 heures, le jeudi soir, du garage Pré-Vert, et il y aura une soirée au Manoir Nominigüe. En plus des prix de présence, un buffet sera servi et tous les motoneigistes, même ceux qui ne le sont que de coeur ou ceux qui ont oublié leur motoneige, sont invités."

(L'Echo de La Lièvre, 22 décembre 1976)

1977

6 mars:

“Le Club de l'Age d'Or se réunissait pour la première fois dans son nouveau local. La grande salle de l'ancien Hôtel de Ville, devenue un magnifique salon, était remplie des membres du Club et il y avait de la joie.”

(Conseil de Fabrique de Bellefleur, Vol 6 no 10, 6 mars 1977)



Ce sont les membres mêmes du Club de l'Age d'Or qui ont rénové le vieil "Hôtel de Ville" de Nominique que la Corporation municipale leur loue \$1.00 par année. Intérieur et extérieur ont fait toilette pour devenir le plus beau local de l'Age d'Or des environs.



1978

12 avril:

"Les Soeurs de Sainte-Croix offrent un nouveau service au diocèse:

Depuis un an déjà les "Cursillistes" et les "Encounters" sollicitaient des Soeurs de Ste-Croix l'aménagement d'un centre pour leurs fins de semaine d'animation.

On a d'abord songé à l'ancien Institut Familial de Nominugue. Puis on a sérieusement pensé à l'Accueil situé sur le Petit Lac Nominugue, dans un décor magnifique.

La communauté de Ste-Croix se réjouit d'offrir cette maison et les services d'une équipe pour la promotion de la famille et de la vie chrétienne dans le diocèse."

Monique Bourgeault, c.s.c.

(*L'Echo de La Lièvre* — 12 avril 1978)



Accueil Notre-Dame du Lac situé sur les bords du Petit Nominugue, construit en 1961. Destiné à être une maison de vacances pour les Religieuses, l'immeuble est transformé pour répondre aux besoins du diocèse.

21 juin:

"Près de trois cents personnes ont assisté, samedi soir dernier, à l'inauguration officielle du Centre Communautaire de la Municipalité du Lac Nominugue. . . C'est en 1975 que le Comité des Loisirs de l'endroit a déposé un projet concret de Centre au Conseil Municipal de Lac Nominugue et qui, dès lors, a vu à l'avancement du dossier. L'inauguration a eu lieu en présence de bon nombre d'invités d'honneur: le député-ministre Jacques Léonard, le maire de Lac Nominugue, M. Léo Doucet, le Curé de l'endroit M. Giroux . . ."

(*L'Echo de la Lièvre* — mercredi 21 juin 1978)



Le Centre Communautaire de Nomingue, réalisé en fonction d'un lieu de rencontre et de centre de loisirs est situé à l'entrée du village sur la route 321 à proximité de la caserne des pompiers, utilisée comme Hôtel de Ville.

6 décembre:

CAISSE POPULAIRE:

Agrandissement de l'immeuble:

"Les travaux d'agrandissement de l'immeuble ont débuté en mai 1978 et dès la fin d'août, la Cie La Lièvre Construction livrait l'immeuble, doublant pratiquement la superficie..."

A Loranger...

Dans la petite histoire du Petit Train du Nord, un incident cocasse est survenu à M. Guy Lalonde qui avait une vingtaine de vaches Hereford qu'il gardait en guise de "hobby". Un vendredi soir, par malheur, la locomotive heurta une de ses vaches qui se trouvait par hasard sur la voie ferrée. Le citoyen en question en fut quitte le lendemain, par une chaleur torride, pour creuser une fosse et enterrer sa vache. Après examen des lieux on trouva un trou géant dans la clôture par où l'animal s'était évadé... Ah! ces trous...



1979

9 mai:

“Un règlement qui touchera uniquement les nouveaux propriétaires et les acheteurs éventuels d'une propriété sur le territoire de la municipalité. Pour toute transaction de \$50,000.00 ou moins, la municipalité imposera à l'acheteur un droit de taxe équivalent à 3/10 de 1%. Par exemple, une propriété vendue pour la somme de \$25,000.00 donnera un revenu de \$75.00. En fin de compte, il s'agit d'une source additionnelle de revenus.”

Nuisance y compris le bruit:

“L'adoption de ce règlement a pour objectif principal de ne pas brimer ou nuire à la liberté, le confort, le bien-être ou le repos des personnes du voisinage. Il est considéré comme nuisance un bruit excessif, des rebuts, des déchets, des travaux d'excavation après dix heures du soir, etc. . . . Ce règlement se rajoute à celui adopté dernièrement et qui interdit l'usage des savons dans les lacs ou cours d'eau.”

(L'Echo de La Lièvre, 9 mai 1979)

20 juin:

“Lors de cette assemblée on a procédé à l'adoption d'un nouveau règlement afin d'obliger tous les contribuables ayant le service des vidanges, à aller les déposer dans une poubelle ou dans une boîte. Le type de contenant approprié est en fonction du secteur où est située une résidence. Par exemple: dans le village même de Nominingue une poubelle sera obligatoire alors qu'autour du lac et les rangs, les usagers devront s'installer une boîte en bois. Une pénalité de \$100.00 est prévue pour toute personne qui ne se conformera pas au règlement.”

(L'Echo de La Lièvre, 20 juin 1979)

Le vieux collège St-Ignace transformé en centre de loisirs meurt dans l'éclatement spectaculaire d'un incendie en juillet 1979. Il était situé à l'extrémité de la rue Sacré-Coeur, sur un promontoire dominant la rue St-Pierre.



18 juillet:

"A sa huitième année d'opération, le Club de Golf de Nominique entreprend cette année d'importants travaux d'aménagement, dans le but de doubler le nombre des allées de parcours de golf. Ces travaux ont été entrepris au début de l'été et se poursuivront au cours des deux prochaines années pour être terminés vers le mois de juillet 1981. Un investissement de 1/4 de million de dollars sera nécessaire pour réaliser ces travaux.

L'élaboration de ces travaux amènera une modification à quelques allées du parcours. Les travaux n'incommoderont en aucun temps les golfeurs qui fréquentent le Club."

(L'Echo de La Lièvre, 18 juillet 1979)

11 septembre:

"Chemin de la Pointe Manitou (Pointe des Jésuites)"

Suite à une entente survenue entre les Entreprises Michel Blouin Inc. et la Municipalité au sujet du chemin, il fut décidé que la Municipalité pouvait maintenant accepter ce chemin puisqu'il rencontre les normes municipales. Ce chemin, dorénavant public sera connu sous le nom de: "Chemin Pointe Manitou*".

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

17 octobre:

"On a procédé à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture de deux hypochlorateurs. Ces appareils permettront de déverser du chlore dans le réseau d'aqueduc d'une façon contrôlée, c'est-à-dire, en fonction du débit de la consommation."

(L'Echo de La Lièvre, le 17 octobre 1979)

*Ce chemin conduit à l'extrémité de la Pointe des Jésuites et longe les terrains maintenant vendus à des particuliers. Les Jésuites n'ont gardé que l'extrême pointe où est construite leur magnifique maison d'été.



1980

7 février

"Afin de préparer les fêtes et activités socio-culturelles et sportives de la Municipalité à l'occasion de son centenaire qui sera fêté en 1983;

Considérant la somme de travail que ces fêtes et activités nécessitent;

Considérant l'enthousiasme et l'intérêt démontrés par différentes organisations sur le territoire municipal.

Il est proposé par le Conseiller Philippe Larivière, secondé par le Conseiller Claude Jorg et résolu qu'un Comité du Centenaire soit formé afin de planifier et préparer toutes les activités de ce grand événement. Sous l'autorité du Conseil Municipal, ledit Comité, (pour être représentatif de la communauté), comprendra un ou des délégués, ou remplaçant de chacune des organisations suivantes:

Fabrique de Nomingue

Fabrique de Bellerive

Aféas

P.D.C.C.

P.D.C.C.

Âge d'Or

Comité des Loisirs

Chambre de Commerce

Caisse Populaire

Conseil Municipal

Conseil Municipal

Mlle Danielle Jorg

Mme Annette Gauthier

Mme Léopoldine Paiement

Mme Renée O. Rodier

Mme Francine L. Girouard

M. Armand Généreux

M. André Bélisle

M. André Cayer

M. Léo Doucet

M. Pierre Richer

M. Denis Lalande

Michel O'Brien sec. trés.
Municipalité Lac Nomingue



Le 20 juin 1981 le Comité des Fêtes du Centenaire s'installe au 108A Ste-Anne pour la préparation et toute la durée des Fêtes de 1983.

5 mars:

"Un incendie a totalement détruit une église située à Bellerive, dans la municipalité de Lac Nominuingue. . . Le début d'incendie aurait été constaté vers 15 heures de cette même journée. La brigade des pompiers volontaires de Lac Nominuingue aura combattu le sinistre pendant plus de 10 heures. . ."

(L'Echo de la Lièvre" — 12 mars 1980)

27 mai:

"Les Entreprises Pimori entreprenaient dans la partie sud-est du Lac Nominuingue, un vaste projet domiciliaire, qui une fois complété s'étendra sur une longueur de huit kilomètres et aura nécessité des investissements de l'ordre de 5 à 6 millions de dollars. C'est en effet ce que déclarait la semaine dernière un des quatre actionnaires de cette compagnie, M. Réal Morissette.

La première phase de ce développement a débuté l'année dernière et se complète cette année par l'aménagement d'une centaine de terrains, dont les superficies varient de 40,000 p.c. à 120,000 p.c. En plus d'être entièrement aménagés, les terrains sont ceinturés par des chemins verbalisés où l'électricité a été acheminée. Cette première phase totalement réalisée par la firme Pimori nécessite un investissement initial évalué à plus de \$1,000,000.00.

Par la suite ces terrains sont vendus à une clientèle recrutée un peu partout dans la province. A l'heure actuelle environ 75% des terrains de ce développement sont vendus. Au cours des prochains mois, sinon des prochaines semaines, huit premières habitations seront construites sur les terrains ainsi vendus. Selon M. Réal Morissette, le prix de ces habitations varient de \$40,000.00 à \$75,000.00 ou plus . . ."

(L'Echo de La Lièvre, 27 mai 1981)

18 juin:

"Lac Nominuingue, cette municipalité enchâssée au coeur des Laurentides, est depuis longtemps le royaume touristique de la Vallée de la Rouge. Découvrir cette région par une fin d'après-midi ensoleillée, où le vent est calme, c'est surtout apercevoir la beauté des Laurentides qui se mire dans les eaux bleues du très majestueux Grand Lac Nominuingue. En réalité, si la région de Lac Nominuingue est un royaume touristique, le Grand Lac est le joyau de cette royauté.

La beauté de ce lac est unique. Du sud au nord, il s'étire sur une distance de douze kilomètres. Ses rives sablonneuses se prolongent sur plus de soixante. A première vue, les riverains sont fiers de leur environnement, ils le démontrent en apportant beaucoup de soins à leur entourage. Ces facteurs ne font qu'ajouter à la féerie visuelle du lac."

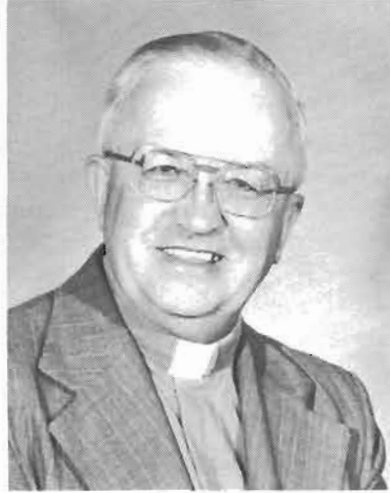
(L'Echo de La Lièvre, 18 juin 1980 — D.V.)

Automne:

"Je considère mon arrivée dans la paroisse de Nominigüe comme le couronnement de ma vie sacerdotale.

Monsieur André Cadieux."

(*"L'Hebdo de la Rouge"* — 24 mars 1981)



Monsieur André Cadieux curé de Nominigüe depuis 1980. Fondateur de la Société de Généalogie de la Vallée de la Rouge (société connexe à la Société de Conservation du Patrimoine de la Vallée de la Rouge).

14 novembre:

Lettre de M. le curé André Cadieux, prêtre à Mgr Gratton.

"Vente et transport d'une vieille bâtisse appartenant à la Fabrique... que la vieille bibliothèque soit vendue à Luc Brunet pour le prix de un dollar à condition qu'il déménage le dit immeuble, nettoie et égalise le terrain."

(*Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier*)



1981

1^{er} février

"Familles:	Village	230
	Campagne	194
	Bellerive	60
		<u>484</u>

Population:	Village	804
	Campagne	511
	Bellerive	184
		<u>1499"</u>

(Feuille paroissial — Vol. 10 #5 — 31 janvier)

11 mars:

Magnifique murale pour le centenaire de Nominique:

"A l'appel du Comité des Loisirs de Nominique, 4 jeunes du Projet de Développement Communautaire du Canada, "Un centenaire, affaire de tous", se sont chargés de la décoration de la salle de réception pour le Carnaval. A cette occasion fut conçue une magnifique murale rappelant aux citoyens de Nominique que 1983 approche à grand pas et qu'il faut aujourd'hui même, penser au Centenaire. Des amis bénévolement se sont joints à eux pour l'exécution de ce superbe tableau mesurant 8' x 20'.

Malgré la fragilité de ses matériaux, le Conseil Municipal désire conserver cette pièce décorative qui égaye le Centre Communautaire lui enlevant de sa froideur. Le Comité des Loisirs projette d'allouer une somme d'argent pour sa protection."

(L'Echo de La Lièvre, 11 mars 1981)



22 mars:

"Dimanche le 22 mars courant, le comité du centenaire de Nominuingue à l'occasion de la semaine du patrimoine organisait un souper qui réunissait 99 personnes qui eurent le plaisir de visionner une mini-exposition de photos historiques, se tenant également au pavillon du club de golf de l'endroit .

A l'issue de l'excellent repas servi aux convives, Monsieur le chanoine Jean-Paul Poulin, ancien curé de la paroisse et historien attaché aux recherches d'archives diocésaines à l'évêché de Mont-Laurier a donné aux quelques 125 personnes présentes, une conférence intitulée: "Les singuliers commencements de Nominuingue". Captivé par le sujet et par l'excellence de la présentation, c'est dans un religieux silence qu'a pu s'exprimer le conférencier.

A partir de mercredi le 25, pour se continuer le 26 et le 27 mars, se tiendra au local du Club de l'Age d'Or de la paroisse, une impressionnante exposition de photographies historiques, qui illustrent par thèmes, la vie au début de la colonie. Les heures d'ouvertures pour visiter, où tous sont invités, sont de 14 à 17 heures et 19 à 21 heures, pour les trois jours mentionnés.

Une initiative mise en marche et qui pourrait fort bien se dérouler à 100 ans juste de la première, est une pièce de théâtre, qui serait possiblement jouée par les jeunes de Nominuingue et qui s'institue "Les Pionniers de Nominuingue". Le texte serait d'un ami du curé Labelle de St-Jérôme et aurait été joué la première fois le 24 juin 1881."

(L'Echo de La Lièvre, 25 mars 1981)

27 mars:

Présentation des options de développement . . .

"... avait lieu à la salle communautaire de Nominuingue, la présentation des options de développement relatives à une étude biophysique, réalisée par un groupe d'étudiants de l'École d'Architecture et de Paysages de l'Université de Montréal, sous la surveillance du professeur Bernard Lafargue et de son assistant Richard Gaudreau . . .

. . . Les étudiants de l'Université de Montréal avaient réalisé un vaste éventail des hypothèses de l'utilisation des sols du territoire de Nominuingue, face à la possibilité éventuelle d'un développement touristique . . .

Cependant Monsieur Lafargue a particulièrement insisté pour dire à ses auditeurs que le développement de leur territoire doit être un dosage réfléchi de ce que la collectivité de Nominuingue entend être dans l'avenir."

(L'Echo de La Lièvre, 1er avril 1981)

8 mai:

Incendie de forêt à Lac Nominique:

"Vendredi le 8 mai dernier, vers l'heure du midi, un incendie éclatait dans un bois situé au sud de la municipalité de Nominique et à l'ouest du Grand Lac Nominique. N'eut été de l'intervention des sapeurs volontaires de cette municipalité et des appareils Canseau du Ministère Energies et Ressources, les conséquences de cet incendie auraient pu être dramatiques. Un chalet construit à proximité immédiate des lieux du sinistre aura pu être épargné grâce au travail des pompiers. L'origine de l'incendie serait attribuable à un tesson de bouteille. Une dizaine d'acres de forêt ont été détruits lors de ce sinistre."

(L'Echo de La Lièvre, 13 mai 1981 — D.V.)

10 juin:

Lac Nominique: "L'embellissement, l'affaire de tous"

"Cette année, pour la première fois la municipalité de Nominique participera au concours d'embellissement national "Village fleuri du Québec". Dans cette optique, on vient de former le Comité d'embellissement de Nominique. Ce dernier comité sera appuyé par quelques animateurs du projet de développement communautaire "Un centenaire, une affaire de tous", puisque ce groupe de par son mandat se voit dans la possibilité d'apporter une aide concrète à cette forme d'activité qui se veut avant tout communautaire.

Ce comité d'embellissement se compose des personnes suivantes: Jean-Marc Ouellette, président; Rita Croisetière, vice-présidente; Josiane Carter, secrétaire; tandis que André Bélisle, Liliane Richer, Claudette Blanchard, Jean-Paul Prévost, Marie-Paule Desroches et Roger Croisetière seront directeurs. Le comité d'embellissement dont il est question, s'est donné comme but premier de sensibiliser les gens au bienfait collectif de l'embellissement.

Au niveau local, le concours "Maisons fleuries" s'adresse aux propriétaires de tous les genres d'habitations, que ce soit une résidence personnelle, un commerce ou encore une industrie. Chez les organisateurs, on veut aussi surtout développer une habitude du beau, une tradition qui se perpétuera dans les années à venir et qui fera en sorte que Nominique soit un village caractérisé par sa beauté esthétique et sa propreté.

Pour réaliser ses objectifs, le comité d'embellissement organisera samedi le 13 juin prochain, une grande vente de fleurs et d'arbustes au Centre communautaire de Nominique. A cette occasion, les éven-

tuels acheteurs pourront bénéficier d'un rabais de 10% sur tout achat effectué. Il faut toutefois mentionner que pour être admissible à ce rabais, il faudra nécessairement participer au concours "Maisons fleuries" de Nominique. Les citoyens trouveront sur place les formules d'inscription à ce concours. Toujours dans le même optique, le comité d'embellissement organisera une semaine plus tard, une corvée qui consistera à l'embellissement de divers endroits stratégiques de Nominique.

En résumé, il faut tenir compte de la volonté des gens du comité d'embellissement, de vouloir faire en sorte que l'embellissement à Nominique corresponde à la même implication que l'on souhaite pour les Fêtes du Centenaire de cette municipalité. L'embellissement 'c'est l'affaire de tous'."

(L'Echo de La Lièvre, 10 juin 1981 — D. Viger)

23 juin:

"Ne soyez pas étonnés, si par un beau dimanche après-midi, lors d'une balade dans le Rang 7 sud au Lac Nominique vous apercevez un magnifique couple de bisons, ruminant paisiblement dans le champ de MM. Gilles et Réjean Thibeault.

Pesant environ 1500 lb chacune, les deux bêtes n'en sont pas moins très nerveuses malgré la puissante musculature qui les caractérise.

Selon M. Réjean Thibeault, ces colosses ont gardé un instinct très sauvage avouant qu'il lui a fallu plusieurs semaines avant de pouvoir les approcher. De plus, M. Thibeault est heureux de constater que jusqu'à présent les visiteurs ont fait montre d'un très grand civisme, se contentant d'observer les bêtes sans les effrayer.

Naturellement, ce genre d'élevage diffère un peu de celui du boeuf, ne serait-ce que pour le vêlage au printemps: il est douteux que maman bison se prête aussi volontiers à des manipulations que la vache, dans le cas d'une copulation. En outre, ces gros toutous qui parfois rendent visite au voisin, ne semblent pas priser la brusquerie: il faut du tact et de la douceur, ce à quoi ils semblent très sensibles d'ailleurs. Cependant, leur facilité d'adaptation et leur mode de vie sauvage qui permet d'éliminer les bâtiments coûteux, compensent largement ces quelques inconvénients.

En provenance de l'Ontario, le couple de bisons, âgés de 2 ans, a été acquis par les frères Thibeault vers la fin d'octobre 1980. Selon M. Thibeault, le prix d'un bison serait comparable à celui d'une bonne vache laitière enregistrée. Toujours selon les dires de M. Thibeault, une association d'éleveurs de bisons serait sur le point de se former et, parmi les objectifs du futur organisme figure celui de faire parvenir à tous les bons restaurants du Québec un menu à base de viande de bison."

(L'Echo de La Rouge, 23 juin 1981)

23 juin:

La rénovation de l'aqueduc de Nominique tire à sa fin:

"Selon l'inspecteur les travaux de rénovation de l'aqueduc de Nominique tirent à leur fin. Ces travaux qui sont effectués par la firme Meloche pourraient être entièrement complétés d'ici une période de deux à trois semaines.

La dernière phase de ces travaux consistera par la réinstallation des pompes qui sont actuellement situées dans la vieille usine de pompage, à la nouvelle usine qui a été construite dans le quartier Bellerive.

On se souviendra que c'est en décembre 1980, que la municipalité de Lac Nominique avait signé avec la firme Meloche un contrat de \$790,662. prévoyant la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc de cette localité. De façon concrète il s'agissait là du contrat le plus important de l'histoire de Lac Nominique."

(L'Echo de La Lièvre, 23 juin 1981 — D. V.)

24 juin:

"Les Pionniers de Nominique": Un succès à souligner

Le Comité des Fêtes du Centenaire de la paroisse St-Ignace de Nominique mérite de chaleureuses félicitations pour cette heureuse initiative de présenter à la population la belle pièce historique "Les Pionniers de Nominique" en trois actes.

Cette pièce avait été jouée pour la première fois au Collège Ste-Thérèse de Blainville à l'instigation sans doute de ce bon Mgr Antoine Labelle dont le dévouement à la cause de la colonisation et au développement du nord Laurentien ne connaissait aucune borne.

Il convenait dans le cadre des Fêtes jubilaires de la Paroisse de Nominique dont on projette la célébration au cours de l'année 1983 que ce drame soit remémoré et la date du 24 juin 1981 qui marquait le centenaire de la première représentation était bien celle qui convenait le mieux pour mettre en évidence auprès de notre population que rien n'est négligé pour faire un succès de ces fêtes.

Ceux qui ont collaboré et participé à la présentation de cette soirée mémorable du 24 juin 1981 ont raison de se réjouir de la réussite qu'ils ont obtenue.

Nous espérons bien que cette soirée sera suivie de beaucoup d'autres, tout aussi intéressantes et qu'il soit permis à un vieillard mûri par l'expérience des années et qui a connu au cours de sa carrière, des organisations semblables de vous dire combien il a joui d'être présent."

Eugène Thérien

(L'Echo de La Lièvre, 30 juin 1981)

30 juin:

A Nominique: les enfants, c'est important!

Sous l'égide de la chambre de commerce de Nominique, un projet de parc d'amusement pour enfants est en voie de réalisation depuis quelques jours et la première phase devrait être prête pour la fin de l'année scolaire. Situé sur l'ancien site de la patinoire dont le terrain a été acquis par la Municipalité, ce parc d'amusement comportera entre autre, une piste de patin à roulettes, des balançoires, des manèges, etc.

Rencontré la semaine dernière, M. Roger Milette, président de la Chambre de Commerce s'exprimait comme suit: "Les adultes de Nominique ont leur salle communautaire, le golf, le tennis et une foule de lacs pour pratiquer les sports nautiques et la pêche. Pour les enfants: rien. Après plusieurs consultations, nous en sommes venus à la conclusion qu'il fallait faire quelque chose pour les enfants si nous voulons en faire des citoyens à part entière dans l'avenir et tout en les divertissant et tout en rassurant les parents sur les allées et venues de leur progéniture. Donc un sous-comité a été formé et confié à Dame Pauline Paiement qui, avec l'aide de plusieurs autres bénévoles a su mettre de l'avant ce projet de parc.

(L'Echo de La Lièvre, 30 juin 1981 — Réjean Grenier)



Malgré la désapprobation de tous, de Montréal à Mont-Laurier, le Canadien Pacifique interrompt le service du chemin de fer sur cette ligne plus que centenaire. A travers diverses manifestations la population a tenté en vain de dissuader la compagnie de poursuivre son projet. Novembre 1981 sonne le glas du "petit train du Nord" immortalisé par Félix Leclerc. Une foule nostalgique attend le passage du dernier train.

1982

20 janvier:

Des hommes et des drapeaux.

"Quel drapeau doit apparaître à la façade de l'Hôtel de Ville du Lac Nominique? Et bien si l'on en croit les conseillers Desroches, Richer, St-Louis et Larivière l'unifolié canadien et le fleurdelysé québécois doivent tous deux paraître aux mâts de cet édifice municipal.

Pour leurs parts les conseillers Lalande et Perron ont vainement tenté de faire en sorte que seul le drapeau du Québec soit installé en permanence et que dans des occasions précises soit hissé le drapeau du Canada. Toutefois suite à un vote majoritaire du conseil municipal de Lac Nominique il a été résolu que les deux drapeaux doivent apparaître en permanence. Ici il faut expliquer que la résolution du conseiller Lalande survenait après que les deux drapeaux dont il est question eurent disparu à tour de rôle aux différents mâts de l'Hôtel de Ville.

Même après la résolution du mardi 5 janvier dernier, aucun des deux drapeaux n'était hissé aux mâts de l'Hôtel de Ville de Lac Nominique, puisque durant la fin de semaine du 9 au 10 janvier dernier le drapeau du Québec se volatisa. Face à cette situation le maire Milette a illico fait retirer le drapeau canadien pour que de cette façon soit respecté la résolution voulant que les deux drapeaux soient hissés en permanence. . ."

(Journal L'Echo de La Lièvre, 20 janvier 1982 — D. Viger)

10 mars:

Télé câble Bellerive-sur-le-Lac et Nominique débutera ses opérations.

"... Le CRTC vient de rendre public la date d'audience relative à l'implantation d'un service de câblo-distribution sur le territoire de Nominique.

Cette date d'audience aura lieu le 27 avril prochain. . . Les travaux de l'installation du service de câblo-distribution pour Nominique débuteront dans une période de 40 à 58 jours après la date d'audience.

Il a indiqué que la réalisation des travaux s'effectuera en trois étapes précises, soient: Nominique paroisse et Bellerive, le Lac Nominique et le Lac Ste-Marie. Qu'à partir du début des travaux la firme "Télé câble Bellerive-sur-le-Lac et Nominique, sera formée. . ."

(Journal L'Echo de La Lièvre — D. Viger)

23 mai:

Depuis l'an dernier on parlait d'un projet de stationnement "en haut de la côte" (près de l'église). C'est maintenant une réalité."

4 juillet:

"Ce soir un événement exceptionnel aura lieu dans notre église après la messe. Un concert de grande musique sera présenté par un groupe d'amis grâce à l'initiative de M. Jacques Delorme."

(Livre des prônes — 1970-1982)

5 juillet:

Les citoyens de Nominique en deuil de leur maire.

"Monsieur Roger Milette décédait au cours de la nuit de dimanche à lundi dernier des suites d'un cancer généralisé.

Monsieur Milette occupait le poste de maire depuis novembre dernier après avoir siégé comme conseiller quelques années auparavant.

Monsieur Milette a toujours été très impliqué dans son milieu tant au niveau de la Chambre de Commerce que politiquement. De plus, il était près des jeunes et les organisations sportives et les loisirs pouvaient compter sur son assistance.

Il s'agit d'une grande perte pour sa famille et ses proches collaborateurs qui le regretteront certes, mais qui garderont l'image d'un homme qui possédait un sens social très développé et qui a bien su garder sa collectivité."

(L'Information du Nord, le 12 juillet 1982 — Danielle Viger)

7-8 août:

"Il s'agit d'une première. Des régates pour la catégories planches à voile et ouvert sur voilier sont organisées. Plusieurs sont inscrits. Cet événement deviendra annuel et prendra de plus en plus d'importance au cours des prochaines années."

(L'Echo de La Lièvre, 11 septembre 1982)

15 septembre:

"Au début de l'été, le comité d'école de Nominique procédait à la formation d'un sous-comité ayant comme mandat l'étude de l'aménagement de la cour de récréation de l'école St-Rosaire.

A l'ouverture des classes de la présente année scolaire, le résultat de cette démarche de la collectivité était observable. La cour de l'école compte à l'heure actuelle une quinzaine de structures de loisirs récréatifs."

(L'Echo de La Lièvre, 15 septembre 1982)

29 septembre:

"La rue Notre-Dame fait peau neuve: Le Ministère des transports du Québec est actuellement à compléter des travaux de l'ordre de \$150,000.00 sur les rues Notre-Dame et Ste-Anne qui sont situées dans la municipalité du Lac Nominique."

(L'Echo de La Lièvre, 29 septembre 1982 — D.V.)

13 octobre:*La maison Martineau: VENTE CONDITIONNELLE*

"La maison Martineau de Nomingue a récemment été conditionnellement acquise par la Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge.

On se souviendra que c'est à la fin du mois dernier que les Soeurs Ste-Croix de la région de Lac Nomingue présentait une offre de vente à M. Marcel Ragot, président de la Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge (S.P.V.R.).

A l'occasion de la présentation de cette offre, la congrégation religieuse avait insisté sur le fait qu'un refus de M. Ragot aurait pu signifier la démolition de ce site historique et ce pour des raisons d'ordre économique.

Selon Mme Danielle Mayer, secrétaire à ce regroupement, l'achat dernièrement effectué est conditionnel au projet de faisabilité de la restauration de la Maison Martineau d'ici le printemps prochain.

A partir de cette constatation la S.P.V.R. entend poursuivre ses démarches visant à transformer ce site historique en éco-musée régional. L'implication du MAS est nécessaire au cheminement de ce projet." *(L'Echo de La Lièvre — D. Viger)*



— Diverses fonctions exercées par la maison —

Bureau de poste: Depuis le 1er février 1887 "Nomingue a un bureau de poste, Monsieur Vital Martineau en est chargé".

De 1891, année de la construction de la première partie de la maison, jusqu'en 1930, où Monsieur Ernest Lalande devient maître de poste, la "Maison Martineau" est le centre de distribution du courrier.

Institution financière: Banque d'Hochelega — Des environs de 1910 jusque vers 1920. Banque Canadienne Nationale — de 1925 jusque vers 1944.

Salle municipale: Le sous-sol de la première partie est organisé à cet effet. Le plancher est fabriqué et les murs lambrisés en bois "V". Le mobilier (grande table et chaises), est fait à la main par Monsieur Vital Martineau. — Début de l'affectation du sous-sol en salle municipale? Date très imprécise... 1896 ??? — Nous retrouvons cependant au premier registre municipal du Village de Nomingue l'information suivante: 20 octobre 1904. — "Résolu à l'unanimité que la prochaine session du conseil de village devra siéger à l'arrière en la salle du conseil de paroisse chez Monsieur Martineau."

Maison de pension: Maison d'accueil pour les nouveaux arrivants depuis sa construction. Vers 1904, à l'arrivée du chemin de fer, elle devient la "pension Martineau", et le demeurera jusque vers 1948-1949 (avec quelques périodes d'arrêt).

Nominique...
une Vie...
des Hommes...

PREMIÈRE HABITATION*

DES JÉSUITES

"Le corps de la bâtisse était divisé en trois. Le premier était la salle de réception des étrangers, qui y mangeaient avec la famille du frère du curé Martineau, l'intendant de la ferme.

Cette pièce d'environ 40 pieds sur 30, était comme le reste en bois rond, recouvert de pièces fendues. Le plancher du bas était aussi de madriers équarris à la hache, ce qui veut dire que les deux ou trois chaises qui s'y trouvaient n'étaient pas d'aplomb. L'une des extrémités était séparée du reste de l'appartement par des rideaux de coton, et formait deux chambres à coucher, dont l'une était aux patriarches de la maison. Le reste, qui le jour sert de cuisine, de salle à diner et de salon, se convertissait quelquefois en dortoir pour les pèlerins et les ouvriers, qui y étendaient des grabats et y ronflaient la nuit durant. Une table de trente pieds de long, entourée de bancs de la même longueur, était avec le poêle et les marmites, l'ameublement de cette pièce où quelques voies laissaient pénétrer les gouttes bien-faisantes de la pluie quand elle tombait en abondance. Il était permis de changer de place à celui sur lequel elle tombait, quand il y en avait plus que suffisamment pour le rafraîchir. La pièce du milieu de cette bâtisse, à peu près du double de grandeur, était destinée à être la nef de la chapelle, quand les moyens permettraient de la couvrir. Elle n'était, en 1884, encore qu'à l'abri des rayons du soleil. Aussi est-ce là que le dimanche les colons attendaient assis sur des bancs, des billots ou des lambourdes, l'heure de la messe, qui se disait et ne se chantait pas, faute de chantres.

Le 3^e corps de cette construction, qui faisait pendant avec le premier, était de la même grandeur, et identiquement divisé. L'une des extrémités était séparée du reste par des rideaux de coton jaune, et comprenait deux cellules meublées; l'une d'un grabat, c'était celle de Monsieur le curé, et l'autre de deux lits c'était la chambre de Monseigneur que se partageaient les étrangers distingués. Quand on voulait une chaise, qui avait juste sa place dans cet alcôve, on passait dans la pièce voisine qui servait, la nuit, de dortoir où l'on dressait des paillasses et des matelas, et le jour de chapelle, de sacristie et de retraite au curé, qui y confessait. Il y avait là quelques chaises boiteuses, de grands bancs à quatre pieds, et un petit autel. Quelques rayons de bibliothèque y donnaient refuge à plusieurs centaines de volumes qui en invitaient d'autres. . ."

("La colonisation, le Nord de Montréal" B.A.T. De Montigny, 1895)

*voir page 53, photo de la première habitation des Jésuites

Des hommes . . .

LE PÈRE MARTINEAU . . .

Laissons parler ceux qui l'ont connu; d'abord Joseph Guérin, un vieux colon de St-Gérard de Montarville (Kiamika): ". . . Le Père Martineau, de la Compagnie de Jésus, à qui nous demandâmes l'hospitalité, nous reçut avec bonté et cordialité; il fit tout en son pouvoir pour nous obliger et nous rendre service. Il hébergeait chez lui, plusieurs nouveaux colons qui faisaient du défrichement sur des lots, nouvellement pris, dans les alentours. Après le souper et une petite causerie, il nous invita à faire la prière en commun et nous fit passer dans une petite chapelle non chauffée attenante au chantier. A peine agenouillés dans la sainte glacière, le froid nous saisit . . ."

"Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika"
Maurice Lalonde

Et Monsieur De Montigny . . .

". . . Le R. Père Martineau, lui, ne se faisait pas de mauvais sang. Il prenait les choses comme elles venaient. Il avait alors sur sa table des patates et du pain, et il n'était pas plus heureux que la veille où il n'avait que de la galette. Il faisait ses courses lointaines en voiture, et il parlait avec plaisir des années où il parcourait des lieues à pied ramenant par la bride au milieu de la nuit son cheval qui n'avait pu tirer sa voiture d'un marais de la savane. Il récitait son bréviaire au milieu de la compagnie qui parlait et fumait à ses côtés, et il confessait le matin des voyageurs dans le dortoir converti en chapelle. Il disait la messe sur un autel qui craquait et il n'y voyait que Jésus y descendant à sa voix pour venir le fortifier, lui et ses frères prosternés sur les pièces raboteuses d'écorce de sapin; rien ne lui manquait, parce qu'il n'avait besoin de rien que de vivre pauvrement. Il avait trouvé le secret d'être heureux en comprenant bien qu'il n'est pas ici pour l'être."

LE FRÈRE CHÉNARD . . .

Né le 22 août 1837 à l'Île du Portage, diocèse de Québec; fils de Louis Chénard et de Félicité Chamberland, il a 6 frères et 6 sœurs. Il est d'abord domestique chez Monsieur Bernard curé de Ste-Claire, ensuite chez d'autres curés. L'un d'eux l'envoie au couvent des Trappistes, récemment établi près de Québec. Après quelques jours de postulat, il le quitte. Il est alors adressé aux Jésuites par Monsieur Fabre.

Le 4 février 1863 il entre au Sault-au-Récollet. Il prononce ses derniers voeux le 15 août 1879 et vient à Nominique le 6 novembre 1883 prêter main forte au Père Martineau.

Monsieur De Montigny trace un portrait fort sympathique du Frère Chénard, qu'il a connu lors de son voyage à Nomingue en 1884: "... c'était un pur Canadien d'en bas de Québec... Je le vois d'ici cultivant son jardin et son parterre et le champ, car le Frère Chénard est jardinier, agriculteur, arboriculteur, et personne n'est plus capable que lui de faire pousser une citrouille sur une souche, et de diriger la sève pour produire une branche ou un fruit, où il les veut.

A trois heures du matin, le Frère Chénard, qui couchait sur le grenier à foin, quand un étranger avait pris son grabat, était en oraison. Il allait ensuite soigner les veaux, les chevaux, tuer les vers qui avaient mangé ses choux et son tabac, biner ses fèves. Et puis, c'était lui, qui faisait la politesse aux étrangers, qui les menait au lac, qui les accompagnait au bois. Toujours affublé d'une grande blouse que vous ne lui auriez pas fait ôter pour une terre en bois debout, il n'allait ni plus vite, ni plus doucement d'un temps que d'un autre. Quand il passera par chez-vous, si vous avez un jardin et que dans ce jardin il y ait une plante qu'il n'a pas, il lui en faudra une bouture, une tige ou une graine. Aussi avait-il une collection, qui aurait surpris les propriétaires des serres chaudes les plus à la mode..."

NARCISSE MARTINEAU ...

"Il était à Nomingue le vieux défricheur, travaillant toujours, la pipe à la bouche, ramassant ce qui trainait, et donnant des conseils. Il y est mort.

Et des femmes ...

... sa vieille compagne est là encore, mais bien vieillie. Alors, elle était toujours sur pieds, grondant un peu, et il y avait de quoi, oui, dans cette maison où il pleuvait et grêlait, et qui servait d'abri à tous les étrangers qui y arrivaient ou y passaient, à tous les ouvriers des travaux qui s'y faisaient, à tous les colons sans refuge et à toute la paroisse qui venait aux offices. De fait jamais une heure de repos pour ces vieillards, qui, avec la belle-soeur du curé, étaient continuellement à faire la cuisine, à transporter les paillasses, à blanchir le linge, à frotter les planchers."

("La colonisation, le Nord de Montréal" B.A.T. De Montigny)



LES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION QUI SONT-ILS? . . .

En 1870 Dom Gréa exprime à Pie IX son intention de rétablir les Chanoines Réguliers avec une observance stricte tirée des règles de Saint Benoît et de Saint Augustin.

"La congrégation, écrit Dom Benoit*, a pour premier but la prière publique. Nous chantons et récitons en chœur tous les jours tout l'office. Nous nous levons à minuit pour chanter les matines. Tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, nous récitons le petit office de la Sainte Vierge. Dans toutes les églises où nous irons, nous chercherons avant tout à rétablir le culte divin selon les règles de l'antiquité et l'esprit de l'Église, à associer le peuple à la liturgie, à bannir ou à peu près, des églises la musique moderne. (Chant grégorien, qu'agrémentaient quelques faux bourdons). Nous rétablirons le chœur paroissial tel qu'il était dans les meilleurs siècles et amènerons tout le peuple à chanter la messe, au moins pour les parties les plus importantes.

La congrégation se propose, en second lieu, de continuer la vie de Jésus-Christ victime, en pratiquant les anciens jeûnes et l'ancienne abstinence du clergé. Nous faisons l'abstinence perpétuelle excepté infirmes, et jeunes. En aucun temps nous ne déjeunons. Du 14 septembre jusqu'à Pâques nous jeûnons: une collation (8 onces) à 11 heures et le repas à 6 heures du soir. La collation est moindre en carême et le repas se prend à 5 heures. Dans les autres temps il y a deux repas: à 11 heures et à 6 heures.

La congrégation se destine enfin à tous les offices du clergé séculier: tenir les paroisses, et dans chacune d'elle une petite école de latinité; tenir en même temps l'école primaire quand ce sera nécessaire. En un mot les C.R.I.C. se destinent au même travail que le clergé séculier, mais se distinguent en ce qu'ils sont religieux, ayant la vie de communauté dans les paroisses et pratiquant les trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance."

La guerre officielle contre les religieux en France, éclata en 1880. Ils durent changer de costume, revêtir la soutane noire, et en 1888 se retirer des paroisses.

Sur ces entrefaites, des étudiants du séminaire de Rome qui passaient leurs vacances à St-Claude (lieu de la fondation des C.I.R.C.) encouragèrent les Chanoines Réguliers à se fixer dans leur pays.** En 1890 Mgr Taché, évêque de St-Boniface, écrivit à Dom Gréa pour lui demander quelques religieux et des colons afin de résister au flot des

* Auteur d'une biographie de Dom Gréa.

**Le Canada

émigrants protestants qui menaçaient de submerger l'ouest canadien. La même année Mgr Labelle, sous-ministre, le Roi de la Colonisation, venu en France pour amener des colons de la Bretagne, visite la communauté de St-Claude, et la presse d'assaimer au Canada.

Dom Gréa en juillet 1890, vint donc en notre pays pour y faire un voyage d'exploration et il choisit un emplacement au Manitoba pour y ouvrir une maison canonique. Dom Benoît y fut désigné comme fondateur d'un monastère majeur: Notre-Dame de Lourdes. Le 7 mai 1891, il y arrivait avec un prêtre, un sous-diacre, un frère et 30 colons français et suisses. Mgr Langevin le décrit en 1896: "C'est un homme de Dieu qui a le génie des vieux moines colonisateurs du moyen-âge."

Sur les instances de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, les C.R.I.C. fondaient, en 1891, le prieuré de St-Ignace de Nominigüe.

Les débuts du Canada furent attristés et consolés à la fois par une mort de prédestiné. Le 14 août 1899, Dom Gréa écrivait: "Dieu a rappelé à Lui un saint enfant, les prémices de nos maisons du Canada, Frère Théophile Espinard qui s'est noyé dans la Rivière Rouge. J'ai donné bien des larmes à ce cher fils de 22 ans."

En 1908 la communauté se donne une nouvelle constitution. Même adoucies, les nouvelles règles demandaient une vertu très haute et faisaient part à la prière liturgique et à la pénitence. Malgré tout plusieurs de leurs membres quittèrent et entrèrent dans le clergé séculier, dont quelques-uns du groupe de St-Ignace de Nominigüe. La plupart d'entre eux conservèrent cependant la même rigueur de vie.

Ils ont quitté Nominigüe parce que la communauté de Labelle était formée en majorité de Pères français et qu'ils ont dû se présenter sous les drapeaux à la guerre de 1914. Le dernier à partir est le Père Chalumeau.



Un groupe de Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception au Collège Nominigüe. On reconnaît les Pères André Mouttet, Baldomer Dumas, Augustin Roux, le Frère Léonard et en dernière rangée Messieurs Alfred et Ernest Lalande.

RESPONSABILITÉ DES C.R.I.C. DANS LE REcul DE NOMININGUE:

Pendant plus de 20 ans les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception ont eu la responsabilité spirituelle de Nominuingue et de quelques municipalités voisines qui, du point de vue de cette congrégation, constituaient comme autant de dessertes ou de succursales.

Les C.R.I.C. sont une communauté du clergé français; ses membres ont subi les affres de la vague anticléricale en France et en ont sans doute retenu qu'il fallait laisser aux laïcs le soin des choses temporelles. Venue de France depuis peu, la communauté n'avait pas encore pu se créer de relations dans le monde influent sur le plan matériel et gouvernemental, ni s'assurer des aides ou des alliés dans le milieu de l'autorité, même ecclésiastique du Québec.

À ce moment, cette communauté était également secouée par une sorte de mutinerie contre le Supérieur Général (Dom Gréa); les préoccupations dérivant de ces troubles internes ont pu détourner l'attention des Religieux établis à Nominuingue des problèmes de cette municipalité, ou du moins les en distraire suffisamment.

Par ailleurs, les statuts de cette communauté et l'esprit franchement moyennageux qui a présidé à sa fondation semblent introduire un mode de vie chez les fidèles, qui jure avec l'activité civile même en 1900. La vie des Chanoines est une vie surtout monastique, centrée sur le service de Dieu, intense vie liturgique à laquelle les chanoines s'emploient à associer très intimement et intensément la population de Nominuingue: offices de nuit, offices en commun le jour (du moins au début) grandioses et nombreuses cérémonies religieuses, intense vie communautaire dans un monastère qui réunit prêtres, frères, étudiants en théologie et en philosophie. Voilà qui réduit les possibilités de s'occuper de questions économiques touchant la municipalité, isole au plan social le territoire de Nominuingue, alors que certains voisins jouissent d'une plus grande liberté d'action dans leurs entreprises de développement. Il est étonnant de constater que les C.R.I.C. malgré tout ont fait beaucoup pour Nominuingue.

On peut croire aussi que cette orientation prioritairement religieuse et cette formation spirituelle intense de la pensée des C.R.I.C. les ont empêchés de comprendre l'ambition discrètement conquérante et l'astucieuse concurrence des autres municipalités, ambition et concurrence soutenus par la complaisance plus ou moins avouée de certaines autorités de chez nous. Parmi ces concurrents se trouvent des membres du clergé québécois, qui préservés des attaques anticléricales de France et de leurs stigmates, avaient conservé un ascendant et une autorité indiscutables sur les laïcs en général et qui abordent facilement des gens en autorité, parmi lesquels ils comptent des amis, des confrères de collège ou avec lesquels une identité raciale favorise une entente, un accord, en facilitant les rapports.

(Monsieur Jean Delorme — Juin 1968.

DES HOMMES...

DOM PIERRE-ANDRÉ MOUTTET, C.R.I.C.:

... Le front haut, serein, accueillant, d'un abord facile, il saluait en vous tenant la main. "Asseyez-vous, je vous en prie" et puis "que puis-je faire pour vous?" disait-il de sa voix bien timbrée, abondante, grasseyant légèrement...

Le dimanche son prône était concis, de peu de durée, rarement de grand-messes recommandées, très peu d'événements stratégiques à surveiller. Son sermon, conforme aux règles de son ordre, sur un sujet religieux. N'affectant pas l'éloquence, il traduisait du latin son texte, divisait son exorde, puis avec lucidité, prouvait ses avancés. Sa péroraison, n'était autre qu'un argument de plus à l'appui de son raisonnement.

Curé de L'Annonciation en 1902, Dom André Mouttet, acceptait la cure de Nomingue en 1904.

LE PÈRE DOM AUGUSTIN ROUX, C.R.I.C.

Figure oblongue, mesurait bien 5' 10". Calvitie avec deux artères temporales très apparentes. Il avait conservé les grâces naïves de l'enfance! Musicien, amateur des vieux sous, des jeux d'orgue, du mécanisme des montres et des horloges. D'une grande délicatesse, scrupuleux au point d'en avoir le front plissé; toujours les yeux au ciel. Minutieux à en perdre son temps. Un soir nous avions une répétition pour la messe de minuit. Je me rends tout près de lui; il était occupé à préparer la crèche de l'Enfant Jésus. Son problème était de placer le boeuf à une distance précise de la crèche, pour que son haleine semble réchauffer le petit Jésus dans ses langes.

DOM ÉTIENNE RIOU, C.R.I.C.:

Il était intellectuel, très cultivé, raffiné, avec de l'élan, le sourire large, calembouriste, toujours une répartie spirituelle sur la langue. Orateur sacré très intéressant, peut-être emphatique, qui souvent dans ses péroraisons à l'emporte-pièce, enlevait tout son auditoire. Il aimait les fêtes religieuses. En ces occasions, pour en bien faire saisir l'importance, il réjouissait le chœur par des tentures éblouissantes pour le temps, couvrant de fleurs artificielles et de lumières les degrés de l'autel.

Je me suis toujours souvenu l'entendre se surpasser vraiment en développant ces paroles. "Vous tous qui passez par ce chemin, arrêtez-vous et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne." Semblant tenir dans sa main une croix, il l'élevait au-dessus du tabernacle et par les expressions les plus heureuses, les plus sacrées, il sut tenir en haleine son assistance durant une heure trop courte.

("Sous le ciel de L'Annonciation" Dr Côme Cartier)

LA COOPÉRATIVE

DES COLONS DU NORD

Le 27 mars 1906 fut lancée la Coopérative des Colons du Nord. Quelle était alors la situation dans les colonies du Curé Labelle? La colonisation était dans le marasme; pas de nouveaux colons, ceux qui y étaient ne pouvaient se faire entendre des gouvernements; l'industrie forestière périclitait; le chemin de fer donnait peu de service; une migration s'annonçait, la civilisation allait reculer et la forêt reprendre le dessus.

Avec le concours de tous les curés et de quelques citoyens d'élite de la région et de l'extérieur, les bases d'une vaste association régionale de colons furent jetées. Deux mois plus tard, grâce au dévouement apostolique de la vaillante congrégation des C.R.I.C., grâce surtout à l'initiative éclairée et infatigable de son distingué supérieur local, qui assurèrent seuls l'entreprise pendant toute une année et n'ont jamais cessé de contribuer largement à son maintien, la Coopérative des Colons du Nord avait son propre organe "L'Ami du Colon".

BILAN DE TROIS ANNÉES . . .

27 mars 1906 au 25 mars 1909

Renaissance de la confiance; grandes fêtes inaugurales de la Coopérative des Colons du Nord à Nominuingue le 20 juin 1906. Présence de nombreux ministres aux célébrations annuelles, à St-Jovite en 1907, à L'Annonciation en 1908. On se reprend à croire un peu partout aux brillantes destinées du Royaume des Laurentides. Une Cour de Circuit à Nominuingue, point de départ d'un district judiciaire; le chemin de fer améliore son service et décide de prolonger jusqu'à la Lièvre; amélioration du service postal; Maison du Colon avec agence des terres; surveillance recommandée de l'exploitation forestière. du pillage de la forêt; amélioration de la voirie coloniale etc.

La récolte se prépare de la semence, que la Coopérative des Colons du Nord, "L'Ami du Colon" et "Le Pionnier" n'ont cessé de jeter depuis trois ans dans la bonne terre de l'opinion publique.

("Le Pionnier" — 25 mars 1909 — Vol. III #198)



LE JOURNAL "L'Ami du Colon" "Le Pionnier"

Juin 1906 à Février 1912
(1,500 exemplaires environ)

Tarif des abonnements:

Pour l'année \$1.00

Pour 6 mois .50

Ce Journal a été fondé par la Coopérative des Colons du Nord. Le rédacteur en était Monsieur Amédée Denault. Il s'appela d'abord "L'Ami du Colon", nom qui fut changé par la suite en "Le Pionnier", enregistré par Monsieur Denault. Sous l'autorité de ce dernier, le journal a duré de 1906 à 1911.

Monsieur J. Adolphe Ardouin en était l'imprimeur et il recevait de temps à autre un coup de main des jeunes Religieux de l'Immaculée Conception.

Au début, l'atelier était au sous-sol du monastère, dans l'aile est. Puis le journal se déménagea en face de la maison Martineau, à la maison de Monsieur Rodrigue Cyr, dans le haut du village.

En 1912, Monsieur Amédée Denault ayant accepté un poste à l'Action Catholique de Québec et Monsieur A. Ardouin étant en pourparler d'aller travailler en Saskatchewan, le journal passait aux mains de l'avocat Bousquet qui agit comme rédacteur en chef et fait imprimer le journal à St-Hyacinthe.

La composition du journal:

La typographie se faisait à la main — avec composeur.

Force motrice — presse à imprimer:

Le tirage des copies du journal (antérieurement à l'achat d'un moteur à pétrole, puis à essence) se faisait:

- 1) par l'effort et la force humaine: un employé faisant tourner le cylindre à la main par une manivelle.
- 2) par un "horse power": c.a.d., par un cheval que l'on faisait marcher sur une plateforme munie d'un tapis roulant, le tout sur un gros cylindre dont l'essieu était muni d'une poulie que l'on reliait par une courroie à la presse et qui l'entraînait. (système employé pour moulin à battre)

(Informations recueillies par Monsieur Jean Delorme lors d'une entrevue avec M. J. Adolphe Ardouin, le 9 juin 1968)

Changements au journal:

Le nom —

"... Le journal (L'Ami du Colon) a résolu qu'à partir du 4 juin prochain, avec le début de notre deuxième année, notre journal paraîtra deux fois la semaine. Le prix de l'abonnement demeure inchangé; seul sera modifié le nom; il s'appellera "Le Pionnier" (organe d'action sociale catholique et patriotique) et continuera également d'être le héraut des revendications de la Coopérative des Colons du Nord"

(L'Ami du Colon — 10 mai 1907 Vol. I #49)

Une nouvelle compagnie:

"... Un groupe de sociétaires de la Coopérative des Colons du Nord viennent d'être à leur requête, constitués civilement en corporation, par lettres patentes, sous le grand sceau de la Province, octroyées le 18 septembre 1907, corporation nommée "La Coopérative de Publication des Laurentides Ltée". Cette naissante compagnie dont le siège social est fixé à Nominigüe, assume la responsabilité de publier "Le Pionnier" qui devient sa propriété, tout en demeurant l'organe attitré de la Coopérative des Colons du Nord, dont les intérêts continuent d'être largement représentés dans la nouvelle organisation.

Monsieur Denault, secrétaire général de la Coopérative des Colons du Nord, de directeur-éditeur, devient directeur-gérant. Il conserve d'importants intérêts personnels. . .

A la suite de ces changements, "Le Pionnier" transporte ses ateliers, à partir du premier octobre courant dans un local plus commode et plus à la main de sa clientèle. Il emménage dans l'ancien magasin qu'occupait M. J.D. Miller, rue St-François-Xavier, porte voisine de la résidence de notre directeur."

("Le Pionnier" 1er octobre 1907 Vol. II #87)

"Le 18 septembre 1907: lettres patentes accordées en vertu de la loi des compagnies de Québec 1907 constituant en corporation: Dom André Mouttet, prêtre curé, Amédée Denault, journaliste et J. Anthime Lalande, commerçant, tous de Nominigüe, Dom Étienne Rioux, prêtre curé de L'Annonciation, Henri Cartier, médecin de Nominigüe, Jos Aimé Lemonde, prêtre curé de St-Gérard de Montarville, Dom Victor Epinard, curé de Ste-Véronique, Vital Martineau, maître de poste de Nominigüe, Charles Proulx, prêtre curé de Labelle et Samuel J. Ouimet, curé de St-Jovite . . . dans le but de publier un journal à Nominigüe, posséder et exploiter des ateliers d'imprimerie, publier des journaux, etc. . ."

("Le Pionnier" 15 octobre 1907 Vol. II #90)

Un nouveau moteur:

"Monsieur Lair, de la maison Paul Lair de Montréal, ingénieur mécanicien était à Nominigüe mercredi. Il venait surveiller l'installation d'un moteur à pétrole pour les presses du Pionnier."

("Le Pionnier" 2 novembre 1907 Vol. II #95)

"Le 29 janvier, fête de St-François de Sales, patron des publicistes chrétiens, l'installation de notre matériel étant enfin complétée, le Père Mouttet, curé et président de la Coopérative des Colons du Nord et de la Coopérative de Publication des Laurentides Ltée a bien voulu venir bénir le local et les machines de notre atelier d'imprimerie. Le personnel entier du monastère assistait. En plus de bénir il a placé les ateliers sous la protection du Sacré-Coeur et sous le patronage de St-Jean l'Évangéliste "l'apôtre du verbe"."

("Le Pionnier" 31 janvier 1908 Vol. II #121)

1908

Régime nouveau de publication:

"Selon une décision prise le 19 juin par l'assemblée des actionnaires de la Coopérative de Publication des Laurentides, Le Pionnier paraîtra une fois la semaine, à partir d'aujourd'hui 30 juin et jusqu'à nouvel ordre, au lieu de deux fois comme depuis le premier juin 1907. . . . Cette décision fut nécessitée par le manque de résultats heureux escomptés de la formule bi-hebdomadaire dont l'essai a duré 1 an et 1 mois."

("Le Pionnier" 30 juin 1908 Vol. III #161)

Une transformation:

"La maison Paul Lair et fils a transformé le moteur de l'atelier du "Pionnier", qui fonctionnera dorénavant à la gazoline au lieu du pétrole."

("Le Pionnier" 17 septembre 1908 Vol. III #173)

Une réinstallation:

"L'ancienne maison de Monsieur Cyr, (rue du Sacré-Coeur en face du couvent de Ste-Croix) a été remise à neuf: le premier mai les bureaux et ateliers du Pionnier s'y installeront: de la sorte ils se trouveront enfin chez eux sous un toit aménagé à son intention et pour sa plus grande commodité".

("Le Pionnier" 1er avril 1909 Vol. III #199)

"Les ateliers et les bureaux du "Pionnier" sont maintenant installés dans leur nouveau local, Place de l'Église, à l'intersection de la rue du Sacré-Coeur. L'édifice qui nous donne asile est l'un des plus anciens de Nominuingue, puisqu'il comptait vingt-deux ans d'existence avant sa restauration et fut la troisième maison d'habitation qui exista à Nominuingue, après le presbytère et la chapelle de fondation, aujourd'hui remplacés par le spacieux et joli couvent des Dames Religieuses de Ste-Croix. Notre "hôtel", fait face ou peu s'en faut à cette dernière maison et se trouve également à proximité de l'église, du monastère et couvent des dames Chanoinesses des Cinq Plaies."

("Le Pionnier" 22 avril 1909 Vol. III #202)

"Les nouveaux locaux du Pionnier ont été bénis samedi dernier 30 octobre par le très Révérend Père DeLaroche accompagné du Père Mouttet..."

("Le Pionnier" 4 novembre 1909 Vol. IV #231)

Un départ... Une autre direction:

"(Avec ce numéro 31 mars 1910 le nom de M. Amédée Denault disparaît comme directeur: à sa place paraît la mention: "Dirigé par un comité" dont la composition n'est pas indiquée et au sujet duquel le journal ne fait aucune mention)".

Un autre départ... Une arrivée:

"M. A. Ardouin a quitté sa position de "prote" au Pionnier pour aller tenter fortune dans la Saskatchewan, à Duck Lake. Nous lui souhaitons pleinement la réalisation de ses espoirs. Il s'y établira à cet endroit dans quelques jours avec sa famille. Un successeur lui est arrivé dans la personne de M. Dion, un citoyen de Rimouski à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue".

("Le Pionnier" 10 novembre 1910 Vol. V #290)

Journal imprimé à St-Hyacinthe:

"Une annonce paraît dans le présent numéro (26 janvier 1911 Vol. V #292) mentionnant que le journal est imprimé à l'imprimerie "La Tribune" (Denis & Frenette, prop.) de St-Hyacinthe, #114 rue St-Antoine."

"La rédaction se fait à Nominuingue où la calligraphie semble embrouillée de sorte que certains articles fourmillent d'erreurs typographiques..."

"Le journal a rapidement changé d'allure deux ou trois semaines après le départ d'Amédée Denault, puis après le premier départ de M. Ardouin. Les numéros qui ont été imprimés à Nominuingue avaient piètre allure. Puis le Comité de rédaction a paru incapable

de fournir la matière à imprimer et lorsqu'il fut décidé de faire l'impression à St-Hyacinthe, les numéros furent comblés de nouvelles concernant St-Hyacinthe et de reproductions d'autres journaux . . . On peut se demander si cette initiative n'a pas été machinée contre Nominique . . . On n'y sent plus cet esprit de conquête; il semble que le journal est devenu une affaire de routine. Sans la chronique de Nominique, parfois bien maigre, le journal pourrait être identifié ou adjoint à n'importe quelle région ou endroit. Le journal contient souvent sinon toujours une très forte proportion d'articles de portée très générale, reproduits d'autres journaux et revues (Poèmes, petites recettes, articles de portée générale, etc.)."

(Monsieur Jean Delorme)

Un retour:

"M. Ardouin, imprimeur qui nous avait quittés . . . nous revient plus que jamais convaincu des avantages commerciaux que présente Nominique . . . Il a repris place aux ateliers du Pionnier . . ."

("Le Pionnier" 16 février 1911 Vol. V #295)

"Après la mort du "Pionnier" M. Ardouin ouvrit une imprimerie sur la rue Notre-Dame, boutique qui fut détruite par un incendie; de là M. Ardouin s'en va à Bellerive chez son beau-père Monsieur Gagnon où il bâtit une première maison."

(Entrevue de M. Adolphe Ardouin avec M. le chanoine J. P. Poulin, le 28 juillet 1975)

Et la fin . . .

(Editorial sous le titre "Notre Journal")

"A la récente assemblée des directeurs de la Coopérative de Publication des Laurentides, des changements ont eu lieu parmi les actionnaires et aussi dans le bureau de direction. MM. Achim, député, et P. E. Forget, marchand de Labelle, se sont portés acquéreurs des parts détenues par les Chanoines Réguliers de Nominique et sont entrés dans le bureau de direction à la place de ces derniers. La nouvelle organisation a l'intention de publier un deuxième journal dans un avenir prochain, tout en continuant l'oeuvre pour laquelle notre journal actuel a été fondé dans la région. Le développement du Nord, par une colonisation mieux favorisée, par l'introduction de la culture constitue un terrain suffisant à rallier les bonnes volontés. Nous demandons aux gens de la région, à ceux qui y résident, ainsi qu'à ceux du dehors que notre cause intéresse, de nous donner un appui généreux. Plus notre oeuvre grandira, plus la région de Labelle pourra bénéficier de nos efforts."

("Le Pionnier" 18 janvier 1912 Vol VI #341)

DES MOYENS DE TRANSPORT...

Le journal du Père Martineau nous rapelle combien étaient précaires les voies de communication au début de St-Ignace de Nomingue.

On se déplaçait à pied...

"Vendredi le 25 mars: Je pars avec Desaulniers et Michaudville à 10h30 du matin de chez Denis, à pied par le lac. Nous marchons d'abord facilement sur la croûte, mais le soleil amollit la neige où nous enfonçons quelquefois jusqu'à la ceinture. Arrivés au lac, voici une autre difficulté. La glace est couverte d'eau sur toute son étendue. Impossible de songer à retourner sur nos pas, la croûte ne peut plus nous porter. Il ne nous reste qu'une chose à faire; traverser sur la glace dans l'eau à mi-jambe. Je n'ai pour chaussures qu'une paire de bottines de sorte que j'ai les pieds dans l'eau glacée tout le temps. Pour nous tenir au chaud nous marchons à grands pas les 5 milles sur le lac. Nous arrivons à la maison à 2 heures."

ou en voiture... seul...



Un tombereau de fabrication domestique, un boeuf pas très rapide et un conducteur peu pressé. Euclide Leblanc.

"Jeudi le 24 avril: A 7h30 du matin je me mets en route pour Nomingue, en tombereau, avec 4 madriers d'érable pour le moulin, 1 sac de farine de blé et 3 minots de patates. Voyage rempli d'incidents plus ou moins désagréables. D'abord à peine avais-je fait quelques arpents qu'une roue de mon tombereau s'échappe. De peine et de misère je finis par la replacer. Un peu plus loin, en montant une côte, le tombereau bascule et voilà toute la charge dans le chemin. Monsieur Lépine qui vient à passer en ce moment, m'aide à rechar-

ger. Arrivé en haut, chez Monsieur Boivin, craignant quelque accident en descendant seul, je m'arrête demander les jeunes Boivin pour descendre la voiture. Pendant qu'ils descendent la charge, je dîne. Avant d'arriver chez Monsieur Derouin, dans la longue côte chez Pagé, voici que le tombereau bascule encore et presque toute la charge est de nouveau dans le chemin. Je me rends chez Monsieur Derouin avec une partie seulement de mon chargement et ce Monsieur veut bien aller chercher le reste.

Je repars à 1h30 de l'après-midi, mais je n'étais pas au bout de mes misères. Ici je repris ma voiture d'hiver car il y a encore pas mal de neige dans le chemin Chapleau. J'avais fait plus d'un demi-mille lorsque je m'aperçois que j'ai oublié ma hache. J'en aurai sans doute besoin. Je laisse ma jument dans le chemin et je retourne à pied la chercher. Plus loin j'arrive à un endroit du chemin traversé par une large coulée creusée dans la glace. Il faut combler ce fossé avec des branches, des rondins. Je vais pour prendre ma hache; plus de hache, elle est tombée hors de la voiture. Je cours sur mes pas près d'un mille avant de la retrouver. Enfin revenu à la voiture, je coupe des rondins, des branches, je comble le trou, mais avant de passer il me faut encore décharger la voiture pour ne pas m'exposer à la briser et à rester en route. Il me faut ensuite passer toute la charge à bras morceau par morceau. J'arrive chez Brault un peu après 7 heures. Je prends une légère collation de galettes de sarrazin. A 8h30, Monsieur Brault attelle sa jument sur sa voiture, prend une partie de ma charge afin d'aller plus vite, et en route. Cette fois j'arrive sans autres incidents à 10h30 du soir, harassé de fatigue."

(ASJCF — *Diarium A 8-3*)



La famille Edmond Lapointe.

ou avec femme et enfants . . .

C'est au mois de mars 1885 que M. J. Anthime Lalande amène sa famille à Nominuingue; sept garçons et deux filles; le plus jeune Ernest est alors âgé de 7 mois.

"En maints endroits, dit-il, je devais surmonter des obstacles. vider la voiture. J'étendais alors une peau de boeuf sur la neige, j'y installais les petits enfants, je traversais la voiture et puis, nous rembarquions, sûrs d'avoir à renouveler la corvée plus loin. La prévoyante mère avait pourvu aux besoins des enfants: galettes et bouteilles de lait remplissaient les tiroirs d'un bureau placé à portée de la main, dans la voiture . . ."

(Vers un glorieux passé — R.C.S. 1938)

Avec le postillon . . .

"Sept ou huit personnes occupaient les trois sièges de la lourde voiture, dont les ressorts rigides absorbaient à peine les chocs les plus rudes. Deux bons chevaux réussissaient à couvrir une distance de 30 à 40 milles par jour: quand la diligence enfonçait dans les ornières jusqu'au moyeu, les hommes sautaient dans la boue et d'un coup d'épaule la libéraient. Entre la Chute aux Iroquois et L'Annonciation, le prix du passage était de .75¢; entre L'Annonciation et Nominuingue, un écu. Parmi les postillons, il y eut Napoléon Nantel de Labelle qui assurait un service hebdomadaire et dont les charretiers étaient Païement le Diable, Xavier St-Jean et Xavier Martineau."

("Douce Souvenance" — F. Samuel — p. 149)

En traîneau tiré par des chiens . . .

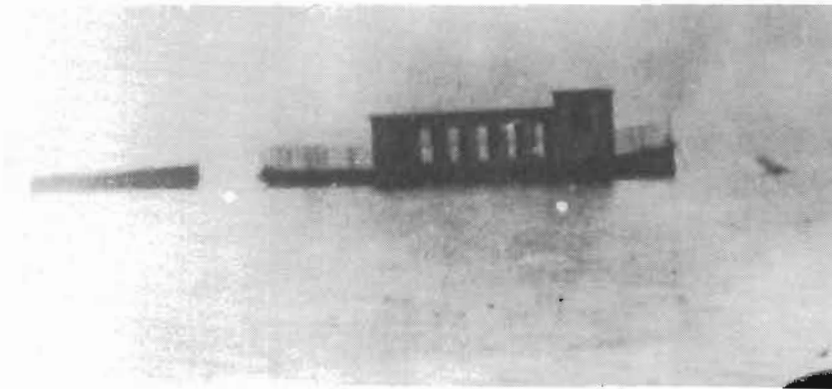
Madame Jeannine Croisetière Généreux nous raconte: "Quand je venais à l'école avec mon chien, ça ne faisait pas toujours l'affaire du chien. J'en ai eu un p'tit, aussitôt qu'on mettait le pied sur le traîneau, il sautait en l'air puis on s'en va!!! Parfois je n'étais même pas embarquée . . . Je suis montée souvent à Loranger à pied, le chien était déjà rendu à la maison ça faisait longtemps . . ."



Yvon Croisetière, son traîneau et ses chiens. C'est avec ce moyen de transport que Jeannine et Yvon voyageaient à l'école.

Par voie d'eau...

Sur les lacs Nominique, Des Iles, Des Grandes Baies, voisinaient des bateaux, parfois de taille très imposante: La Laurette, l'Hirondelle, le bateau Lacaille, les Alligators (embarcations rectangulaires mues par la vapeur à l'aide de roues à palettes situées de chaque côté de l'abri de la bouilloire) et vers 1906, 1907, "Le Pionnier" parle de "yacht" à gazoline. D'autres plus modestes, canots, chaloupes, etc., leur tenaient compagnie.



Le bateau de M. Sem Lacaille sur le Grand Lac Nominique. Un moteur de 100 forces l'actionnait nous dit-on. Cette puissance lui permettait de trainer jusqu'à l'usine de Bellerive Vencer une énorme quantité de bois.

Par chemin de fer...

Et pas toujours de façon très orthodoxe: "Ayant à visiter un malade, trois milles plus haut que la station Hébert, le long de la voie ferrée, le R.P. Augustin, en mission dominicale au canton Boyer, a été transporté auprès de la malade en char à bras (hand car). Il put revenir en huit minutes à Christinville."*

(**Le Pionnier* - 26 août 1909 - Vol. IV p. 221)



De la gare à l'hôtel on se chargeait de transporter la marchandise "en wagin".

*Lac Saguay

En automobile...

Selon Madame Marie Cornut Rodier, la première auto à Nominique appartenait au notaire Robins. C'était une Ford commandée avec chaîne.



Une sortie du dimanche en automobile, vers 1929; on reconnaît Pierre Croisetière, son fils Pierre et au volant l'agent de gare de l'époque M. Paquin. A l'avant-plan Madame Ernestine Beaulieu Croisetière et sa petite fille Lucienne.

et en autobus...

Un arrêt à Nominique qui permet à Armand Généreux d'admirer quelques jolies filles. A gauche la pompe à essence; elle contenait 10 gallons du précieux liquide. Lorsque son contenu était épuisé on devait l'emplier à nouveau à l'aide d'une manette actionnée à la main.

COLLÈGE NOMININGUE

Dès avant 1880, le Curé Labelle rêvait d'une institution qui se chargerait de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse des cantons nouvellement cédés à la colonisation. Sa correspondance avec Mgr Duhamel, un mémoire qu'il présente à la Société de Jésus en 1879, en font foi. Grâce à ses démarches et à la collaboration de la Société de Colonisation de Montréal, le "Roi du Nord" obtint du gouvernement provincial, en 1881, une charte pour la "Corporation du Collège de Nominique". Le texte du mémoire aux Jésuites, celui du projet présenté à la Législature et celui de la charte elle-même sont bien révélateurs. Il y est question d'un établissement à fonder "aussitôt que les moyens et les circonstances le permettront", pour répondre aux besoins de la jeunesse des cantons nouveaux et qui devra dispenser "l'enseignement agricole, industriel, commercial et classique".

En 1910, le Père Chalumeau, c.r.i.c., avait ouvert le Collège de Nominique avec une première classe. Le Père Chalumeau était actif et entreprenant. Il avait fait auparavant le tour des collèges de la province pour s'inspirer des programmes. Sur le conseil de l'avocat Bousquet, il avait visité le Collège Sainte Marie de Monnoir qui avait un programme particulier soit: trois ans de commercial (français, anglais, mathématiques) trois ans de latin, grec et littérature; puis philosophie. Le Père Chalumeau avait installé la première année de ce programme à Nominique en 1910.

Pour la deuxième année — septembre 1911 —, le Père Supérieur eut quelques difficultés à recruter, en nombre suffisant, professeurs et surveillants. En 1912, la situation se compliqua encore plus et se dénoua, grâce au concours d'événements étrangers à Nominique mais qui devaient avoir une suite heureuse pour cette localité.

L'urgent besoin de professeurs au Collège de Nominique se produisit au moment où un groupe de professeurs entraînés s'est trouvé dans une situation assez instable et démunie de juridiction. Il s'agit des prêtres du Collège de Sainte Marie de Monnoir dont les locaux établis à Marieville avaient été incendiés et qui avaient été rétablis à St-Jean, les approvisionnements d'eau à Marieville à certains moments enlevant tout désir de reconstruire à cet endroit. Mais en se transportant de Marieville à St-Jean, ces prêtres passaient du diocèse de St-Hyacinthe au diocèse de Montréal, et ce sans l'autorisation de leur évêque Mgr Bernard. Cet acte, qui fut la cause d'une querelle ecclésiastique retentissante à l'époque, avait pris origine d'une boutade de Mgr Bruchési, évêque de Montréal dont relevait St-Jean. En effet, lors d'une visite de condoléances qu'il avait faite aux autorités du Collège Sainte Marie de Monnoir à Marieville à l'occasion de l'incendie de ce collège, Mgr Bruchési avait dit en badinant et en constatant la mort du Collège Sainte Marie: "Au moment de sa mort, le

Christ a remis Marie à Saint-Jean". Cette simple phrase fut interprétée par certains comme une invitation ou une incitation aux autorités du collège à s'établir à St-Jean. Ce déménagement s'étant opéré et les prêtres du collège ayant changé de diocèse sans l'assentiment de leur évêque Mgr Bernard, la cause fut portée à Rome et les prêtres concernés furent interdits par leur évêque Mgr Bernard.

Le procès se termina en 1909 et le jugement semblait favoriser les autorités du collège, les prêtres ayant reçu l'autorisation de passer dans un autre diocèse. La cause fut reportée de nouveau à Rome et un second jugement en 1912 enleva au personnel du collège rétabli à St-Jean tout espoir de continuer son oeuvre.

M. Rodolphe Mercure qui avait fait ses études à Ste-Marie de Monnoir et qui avait suivi ses anciens professeurs à St-Jean désirait devenir prêtre et cherchait un diocèse où réaliser ses espoirs. Il avait songé se diriger vers un diocèse américain comme s'y étaient résignés certains de ses anciens professeurs à la réception de la deuxième décision de Rome. Sur le point de se décider, il reçut l'invitation du Père Chalumeau à venir lui aider au nouveau Collège de Nominigüe où il pourrait, en retour de ses services, étudier la théologie et se préparer au sacerdoce. M. Mercure accepta l'offre du Père Chalumeau et se rendit à Nominigüe en 1912.

La nouvelle du départ de M. Mercure de St-Jean se répandit et quelques élèves du défunt Collège Sainte-Marie de Monnoir qui l'avaient connu demandèrent leur admission au Collège de Nominigüe pour y compléter leurs études selon le programme dans lequel ils étaient déjà engagés. Certains même qui étaient déjà inscrits ailleurs suivirent le courant. En peu de temps ces adhésions constituèrent un contingent de 65 élèves* ce qui provoqua un problème aigu... insuffisance du nombre de professeurs.



Le dortoir dans les combles du Collège de Nominigüe.

* Monsieur Salomon Noiseux, qui fut curé de Nominigüe, en était.

Ceux du Collège de Monnoir étaient presque tous retenus par des confrères, curés aux États-Unis, mais n'étaient pas encore partis de St-Jean. C'est alors que leurs élèves rendus à Nominuingue font une requête demandant des professeurs. Le Père Chalumeau se charge de porter lui-même cette requête à M. le Chanoine Lemieux, supérieur. Celui-ci réunit ses confrères, leur demandant si quelques-uns ne pourraient pas sacrifier au moins une année en faveur de ces élèves.

Et le Père Chalumeau revint avec MM. les abbés Labonté, Chabot, Geoffrion et Desmarais. En janvier s'ajoutèrent MM. Ethier, Alix, et, un peu plus tard, M. Caron. D'autres élèves du Collège de Monnoir, suivirent leurs professeurs à Nominuingue. La population étudiante était ainsi constituée de 80 anciens du Monnoir et des 48 élèves de Nominuingue et des environs. A la fin d'octobre, le Collège de Nominuingue s'affiliait à l'Université Laval.

Nominuingue appartenait à l'Archidiocèse d'Ottawa. Mgr C.H. Gauthier, archevêque, vint, à la fin de novembre, bénir un nouvel édifice pour le collège (édifice qui fut incendié pendant les vacances du Jour de l'An, l'année suivante). Il conféra aussi des ordres à quatre séminaristes-professeurs.

A la messe paroissiale, Monseigneur adresse quelques paroles pleines de bienveillance à l'endroit de la population de la région, et particulièrement de Nominuingue. Il insiste beaucoup sur l'importance qu'il voit "dans la fondation et le développement de cette oeuvre, si nécessaire pour le Nord, d'un collège fournissant l'enseignement commercial et classique." "Pour vous montrer la sollicitude que je porte à votre collège, dit-il, j'ai tenu à venir moi-même me rendre compte des progrès étonnants réalisés par cette maison; l'an dernier, ce collège comptait 43 élèves; cette année, le nombre en dépasse 125. Je ne puis voir autre chose que l'oeuvre de la Divine Providence dans un développement aussi rapide". On sait qu'il demandait alors la division de son diocèse. En fait, la partie nord-est est devenue, en 1913, le diocèse de Mont-Laurier. Et dès 1914, le Collège de Nominuingue lui fournissait cinq nouveaux prêtres, MM. Murphy, Tremblay, Mercure, Gaucher et Côté.

Il est bien logique que le premier Evêque de Mont-Laurier, Mgr François-Xavier Brunet, songe, dès son arrivée, à faire de ce Collège, son Séminaire. Les Pères de la Communauté des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception étaient, pour la plupart, des Français. En août 1914, le Père Chalumeau fut appelé sous les drapeaux. Et la Communauté rappela les autres Pères. Le Collège fut confié par Monseigneur l'Evêque de Mont-Laurier au clergé séculier. En août 1915, l'oeuvre était transplantée près de l'évêché et devenait le Séminaire Saint-Joseph.

*(Texte de Monsieur Jean Delorme, suite à une rencontre, vers 1967-1968
avec Mgr Rodolphe Mercure)*

Prospectus 1911-1912 du Collège Nominique:

L'enseignement comprend donc les deux cours commercial et classique. Les deux langues française et anglaise sont enseignées avec le même soin. Les mathématiques, l'arithmétique et la comptabilité sont l'objet d'une attention toute spéciale; en un mot la direction dirige tous ses efforts à faire des étudiants des hommes outillés pour la vie en exerçant, en fortifiant, en polissant toutes leurs facultés physiques, intellectuelles et morales. Que ce soit donc vers l'état ecclésiastique, vers les professions libérales ou les carrières commerciales, scientifiques, industrielles ou agricoles que se porte l'élève admis en ce collège, il aura reçu une formation propre à faire honneur à sa position sociale.

Comme on le pense bien, l'enseignement, confié à des maîtres prêtres et religieux, est basé sur une éducation foncièrement chrétienne qui fait leur préoccupation constante et à laquelle ils apportent tous leurs soins. En même temps que l'esprit est cultivé, c'est le cœur aussi qui se forme à la vertu, par la religion, sous une discipline toute paternelle qui a pour but de prévenir les fautes pour ne pas avoir à les punir.

Personnel du Collège (1911-1912)



Le personnel du Collège Nominique dont les professeurs du Collège Ste-Marie de Monnoir; De gauche à droite — 1^{ère} rangée: Adrien Rodrigue Labelle, c.r.i.c.; Pierre Ethier du Monnoir; Donat Lussier, du Monnoir; Rodolphe Mercure, du Monnoir. — 2^e rangée: Hilaire Chabot du Monnoir; Henri Chalumeau, c.r.i.c. supérieur; Léonidas Goeffrion, du Monnoir. — 3^e rangée: Sylva Gaucher du Monnoir; Jean-François Mallet, c.r.i.c.; François-Xavier Labonté du Monnoir; laïc inconnu; laïc inconnu; Félix Mozillat, c.r.i.c.; Arthur Régimbald, Adélard Tremblay; A l'arrière: J. Oscar Elisée Alix, du Monnoir; Denis Joneret, c.r.i.c.; inconnu; Charles Bertin, c.r.i.c.; Léonard Bugnon, c.r.i.c. (directeur de la ferme).

Palmarès 1914-1915:

Sur 96 élèves inscrits de préparatoire à la Philosophie II, 16 sont de Nominigüe: Méderic Adam et Henri Vézina, (Philo I); Auguste Godard, Napoléon Godard, Georges Gosselin, Aulaye Jetté. (Syntaxe); Victor Charbonneau, Lionel Fournel, Florian Morand, Bruno Racicot, Jean Rodier, (Elément Latin); Félix Carrière, J. Bte Gauthier, Yvan Godard, Paul Lalande, Romulus Valiquette, (Préparatoire). 3 de Rapide de l'Original; 5 de Lac des Ecorces; 4 de St-Jovite; 4 de Ste-Agathe; 7 de Labelle; 3 de L'Annonciation; 1 de L'Ascension; 4 de St-Rémi; 4 de Mont-Laurier; 1 de Maniwaki; 2 de St-Gérard.



UNE ÉCOLE MÉNAGÈRE . . .

Depuis le 22 octobre 1916, l'École de Nominigüe avait le titre d'École Ménagère, octroyé par le Département de l'Instruction publique. C'est ce que nous apprennent les chroniques du temps. Il y est dit que le 9 novembre 1916, Mgr Xavier Brunet vient à Nominigüe bénir le cours d'enseignement ménager. Monsieur le Curé Rosaire Bazin souhaite la bienvenue à Son Excellence et ajoute: "A Nominigüe revient l'honneur et la joie de présenter à Votre Grandeur la première école ménagère de votre diocèse. Au nom de mes paroissiens, à vous, Monseigneur, notre reconnaissance; aux Révérendes Soeurs de Ste-Croix, notre gratitude, nos remerciements."

Depuis, l'École de Nominigüe a reçu successivement les titres d'École Ménagère Régionale, d'École Supérieure d'Enseignement Ménager, d'Institut Familial.

En 1930, on avait obtenu la permission de donner des cours abrégés de vacances et Soeur Marie de Saint-Tharcisus, de vénérée mémoire, revenait pour un second terme comme supérieure.

De 1932 à 1935, tous les ans, je pourvoyais à l'organisation de cours de vacances, car outre les cours réguliers des Ecoles Ménagères et le cours familial, on donnait des cours abrégés pour aider les institutrices en fonction dans les écoles primaires à s'acquitter de leur programme d'enseignement ménager.

En juillet 1935, l'École Ménagère s'engageait sur la voie du progrès. La communauté de Ste-Croix venait d'acquérir l'immeuble qui avait servi de presbytère. Par suite de la reconstruction de l'église et du presbytère, à leur endroit actuel, la maison se trouve libre. Mère Marie de Sainte-Jeanne, Econome générale l'achète ainsi qu'un terrain vacant, près du couvent, devant servir pour des jardins scolaires, exigés par le programme des élèves de l'École Ménagère. Il s'agissait donc d'aménager le nouvel immeuble en vue des futurs besoins de l'école.

Dans leur grand désir de voir progresser l'école et à la faveur des locaux libres, Soeur Marie de Saint-Tharcisius et la Directrice générale des Etudes faisaient de beaux projets. Selon les visées des abbés Bois et Couture, directeurs provinciaux des Ecoles Ménagères, nous voulions prendre la laine sur le dos des moutons et montrer aux jeunes étudiantes toutes les transformations à lui faire subir depuis le nettoyage jusqu'au tissage et à la confection des vêtements.

En vue de cet enseignement, il fallait monter un cabinet de chimie et préparer un jardin de plantes pour les teintures et la médecine domestique. Nous nous mettons donc à l'oeuvre de l'aménagement de ce qu'on appelait alors la Villa Saint-Joseph. Une religieuse qualifiée serait chargée des sciences. On sépara la chimie du musée d'histoire naturelle. Ce laboratoire serait utilisé à trois fins principales: physique, chimie générale, chimie appliquée à l'alimentation et à la médecine domestique. On projeta de semer un jardin de plantes médicinales et tinctoriales en arrière de la Villa Saint-Joseph. Dans une pièce plus vaste du troisième étage, on aménagera un atelier de tissage pour onze métiers et leurs accessoires: ourdissoir, dévidoir, bobineuse et canettes.

Les obédiences de septembre 1935 prévoient le personnel suivant: Soeur Marie de Saint-Tharcisius, supérieure; Soeur Marie de Saint-Pierre Nolasque, assistante et titulaire de 9e année; Soeur Marie de Sainte-Anne, directrice de l'Enseignement ménager et titulaire de l'art culinaire; Soeur Marie de Sainte-Mathilde, titulaire de 10e année; Soeur Marie de Saint-Xavier, titulaire de la 8e année; Soeur Marie de Saint-Césaire, infirmière, chargée du jardin et de la basse-cour; Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbéry, atelier de tissage; Soeur Marie de Saint-René d'Angers, cuisinière; Soeur Marie de Sainte-Ananie, musicienne; Soeur Marie de Saint-Ubalde de Jésus, buandière, dortorière et surveillante; Soeur Marie de Sainte-Julienne de l'Eucharistie, aide-cuisinière; Soeur Marie de Saint-Jean de Méda, maîtresse de sciences, enseignante en 10e année, chargée du nouveau programme de l'Enseignement ménager.

Les autres Religieuses nommées aux obédiences de 1935-36, enseignent à l'Académie du Saint-Rosaire.

Dès l'été 1935, le sujet "Plantes médicinales" est à l'ordre du jour. Voici quelques souvenirs rapportés par Soeur Marie de Saint-Jean de Méda, maîtresse de sciences: "Connaitre l'habitat naturel des végétaux capables de conserver la santé ou de soigner les maladies bénignes devint mon objectif, en ce premier été de mon séjour à Nominigüe. Grâce au cahier de Soeur Marie de Sainte-Romaine, pharmacienne de la maison mère, et aux quelques volumes dont les "Plantes médicinales et leur culture au Canada" par J. Adams, M.A., et autres, j'appris bien vite à identifier plantes et arbres de la région, à les employer lorsqu'ils sont à leur maximum, à les servir en tisane, décoction, sirop, etc., tant et si bien qu'à la fin de l'été, j'ai pu participer à l'exposition du Cercle des Fermières avec 48 sortes de remèdes différents; remèdes dont l'échantillon, (bouteilles uniformes obtenues de la Pharmacie Casgrain & Charbonneau) voisinait avec la plante pressée, la recette et le dosage."

Lors de l'exposition des Dames Fermières, deux Messieurs s'attardent aux échantillons de médecine domestique. Ils semblent blâmer l'auteur de cette recherche et devant l'étonnement de ma Soeur disent: "Si vous continuez, ma Soeur, nous devons fermer nos pharmacies". C'était deux pharmaciens très intéressés à un tel travail et ils ne ménagèrent pas leurs louanges.

Dès l'été 1936, ma curiosité naturelle s'est mise en quête de plantes tinctoriales pour ensuite expérimenter la technique d'extraction du principe colorant et de la fixation de la couleur au moyen d'un mordant.

Il me souvient d'avoir obtenu de très belles gammes de brun (du pâle au très foncé), par décoction de brou de noix, de très beaux verts par macération d'une fougère spéciale, d'autres couleurs tirées de pelures d'oignons, de betteraves, etc.

Mais ce qui a été la trouvaille de l'époque, c'est que la racine de rhubarbe fournit un très beau jaune à peu près inaltérable à l'air et au soleil. Il n'en fallait pas plus pour inspirer au professeur de tissage, Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery, de tisser un drapeau papal, et un drapeau fleurdelisé canadien français, orgueil de notre mâât, face à l'Ecole. Ils trônaient en place d'honneur lors de l'exposition de fin d'année scolaire.

Un heureux hasard ayant conduit à Nominigüe, notre grand Félix Leclerc, il nous fit alors une ovation, dont le souvenir m'émeut encore. D'après le témoignage de Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery, Félix Leclerc demande la permission de se draper du fleurdelisé et de se promener dans la salle d'exposition en chantant: "O Canada, mon pays, mes amours", signe de l'enthousiasme avec lequel il découvrit dans ce coin reculé des Laurentides qu'est Nominigüe, d'habiles tisserandes doublées de ferventes patriotes, très attachées à leur terroir.

Cet événement reporté à des temps plus modernes aurait valu un "félix" aux diligentes abeilles, Soeur Marie de Saint-Jean de Méda et Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery, lesquelles ont donné, la première, vingt ans de sa carrière d'enseignante à l'Ecole Ménagère de Nomingue, de 1935 à 1955; la seconde, quarante ans, de 1931 à 1971.

Voici maintenant le témoignage de Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery: "A cette époque, l'Ecole Ménagère cultivait le lin. Aussi décide-t-on de donner en démonstration le brayage du lin. Pour cette leçon, on fit appel au savoir-faire de Madame Hormidas Lefebvre. Le lin récolté sur la ferme est arraché, séché pour en extraire la graine. On le laisse sur la prairie à l'action de la rosée et du soleil, c'est le rouissage. On le soumet ensuite au brayage qui consiste à séparer la fibre d'avec ses déchets à l'intérieur. Cette opération demande un couteau spécial, en bois, qui broie la plante pour en séparer la fibre."

"Vient ensuite le teillage qui consiste à enlever la paille de la filasse et le peignage au moyen d'un bloc de bois, garni de clous de six pouces, où l'on passe des poignées de lin broyé pour en séparer l'étope de la filasse, qui donne le fil à tisser. S'il s'agissait de la laine, le lavage, le désuintage, l'étirage et le cardage n'étaient enseignés qu'en démonstration."

"Pour ce qui est de la teinture, deux procédés étaient employés: avant de carder la laine, on peut la teindre de différentes couleurs pour former une laine "tweed". Pour les teintures générales, voici les différentes opérations enseignées:

- a) choisir des plantes tinctoriales;
- b) mordance avec, soit l'alun, soit la crème de tartre selon la couleur;
- c) faire bouillir une heure;
- d) déposer la laine sur des bâtons;
- e) refroidir le bain;
- f) immerger la laine dix minutes, l'enlever et la laver."

"En tissage, les étudiantes apprenaient à monter une pièce. Elles étaient familières avec les opérations suivantes:

- a) choix du matériel: laine, coton ou lin;
- b) calcul de la longueur de la pièce et de sa largeur;
- c) ourdissage, c.à.d. calcul du nombre de fils requis pour la largeur de la pièce sur l'ourdisssoir;
- d) enroulement de la pièce venant de l'ourdisssoir, sur le métier;
- e) passage en lames;
- f) piquage en ros;
- g) attachage;
- h) tissage."

Il y avait aussi les leçons d'art culinaire où l'on apprenait à préparer des bons repas très équilibrés, très substantiels et, dans les expositions figuraient: de belles pièces montées pour banquets de noces ou autres, gâteaux, tartes, beignes, conserves, confitures, marinades, enfin tout ce que peut présenter la meilleure cuisine canadienne. Et toute cette formation, les étudiantes la devaient à la diligente Soeur Marie de Sainte-Anne, qui fit bénéficier de son savoir et de son dévouement de multiples cordons bleus, de 1935 à 1969, donc tout près de trente-cinq ans.

Les travaux scientifiques de Soeur Marie de Saint-Jean de Méda et de Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery ont été à la base des magnifiques expositions d'arts ménagers, qui ont fait l'admiration de toute la Vallée de la Rouge, et même de celle de la Lièvre et de la Rivière du Nord.

(Soeur Marie de Sainte-Flore d'Auvergne, C.S.C. — Alice Giroux 1982)



A la porte de l'École Ménagère: Soeur Marie de Ste-Anne, Soeur Marie Gertrude de Nivelles (12 ans supérieure à Nominigüe) et Soeur Marie Elphège (40 ans à Nominigüe)

En 1949, le "vieux couvent ayant trahi les Soeurs" (Mgr Noiseux) et leur oeuvre courageuse, une construction s'élève lentement sur les hauteurs du village de Nominigüe.

Mercredi, le 6 juillet 1949, en présence de Mère Marie de Saint-Gérard, c.s.c. économme générale, de MM. Boileau, entrepreneur, L. Parent, architecte, Georges Chênevert, ingénieur, les menuisiers Réginald Labrosse et Auguste Bonamie procèdent au tirage des lignes de limites. Les jours suivants, Soeur Marie de Saint-Eugène doit en hâte transplanter ailleurs choux, tomates, céleris, glaieuls, marguerites, lis, hygrangées, etc., car jeudi le 7 juillet, M. le Curé Alfred Perreault bénit l'entreprise placée en toute confiance sous la protection de Marie et de Saint-Joseph...

Pour organiser le logement des employés, la communauté fait l'acquisition de deux maisons voisines: les résidences Massey et Potvin*. On y fera les altérations nécessaires.

Sur le chantier, après la pelle mécanique et le dynamitage, c'est le ciment qui monte pour y fixer les traverses de fer. Alors quel bruit infernal accompagnera le rivetage jusqu'au 20 octobre 1949! Et voici les briquetiers qui entrent en scène suivis de quatre plombiers. Février voit apparaître les salopettes blanches des plâtriers . . . et puis les artisans du terrazzo. En juin, les peintres succèdent aux menuisiers.

Dieu créa la lumière en un instant, mais à Nominigüe, il faut trois journées de labeur, seulement pour polir des électroliers, laver et choisir les globes attribués à chaque pièce.

A la mi-août, on peut admirer dans la chapelle neuve les autels et les bancs de chêne, récemment arrivés, et le linoléum dans les dortoirs, les classes et les parloirs.

La rentrée des élèves s'annonce pour le 9 septembre. Ne faudrait-il pas meubler les locaux pour l'activité scolaire prochaine? La Providence continue d'agir; elle envoie cette fois une dizaine de Clercs de Saint-Viateur, avec une camionnette capable de recevoir des boîtes de volumes, des métiers à tisser, des lits pour le dortoir neuf, c'est le 26 août! . . . Et il semble que les Religieux secourables n'ont pas été découragés par la besogne car, le 29, six ou huit Frères vident la Villa: bureaux de professeurs, couchettes libres etc. . . Quant à la vieille maison, on la libère des pianos, des lourdes armoires de l'enseignement ménager, de la salle de récréation et de la salle de communauté.

Enfin, le 5 septembre, M. Potvin met à notre disposition un camion et trois de ses employés. Nouveau métier pour cinq ou six religieuses qui chargent et vident le camion, des pupitres d'élèves destinés aux classes en attente.

Lors de la rentrée, les anciennes de l'année précédente rivalisent de générosité pour faire oublier les inconvénients dont souffriraient les "nouvelles arrivées" . . . La grève des chemins de fer a retardé l'arrivée des tables de nuit et des chaises commandées! Pas d'ascenseur! On voyage joyeusement "sa" chaise, de la classe à la salle de couture, à la récréation et à la salle de chant!

. . . Le 13: arrivée de 100 tables de nuit en bois clair; le 14: 150 chaises; le 16: 50 pupitres d'étudiantes et 4 bureaux de professeurs! . . .

. . . Le vieux couvent n'est plus . . . vive l'Ecole Supérieure d'Enseignement ménager! . . .

Inauguration — Le début de juin 1951 voit se dérouler dans le coquet village de Nominigüe une fête des plus marquantes de son histoire: la bénédiction du spacieux immeuble qu'est devenue l'Ecole Ménagère.

* Maison Martineau et maison de l'aumônier.



Le 6 juillet 1949 débute la construction d'un immeuble, inauguré en 1951, et qui sera connu sous le nom d'Institut Familial. Plus tard, vers 1965, il abritera des classes mixtes du cours secondaire, puis les jeunes filles de l'Initiation au Travail. Aujourd'hui, sous l'appellation de Maison St-Ignace et toujours propriété des Soeurs de Ste-Croix, il accueille des Religieuses âgées. Il est situé sur la rue Sacré-Coeur coin St-Ignace.

L'Ecole... et ses orientations nouvelles.

Plus tard, dans le même édifice, l'esprit apostolique des Soeurs trouve à s'exercer d'abord auprès d'élèves (garçons et filles) du cours régulier; ensuite l'Ecole "d'Initiation au travail" favorise une oeuvre peut-être moins éclatante mais combien bénéfique.

Retour sur son passé.

Oui, l'Institut, fidèle à ses origines, a doté Nominique d'un foyer sans cesse en action pour attiser les ardeurs des jeunes.

L'édifice de l'Institut demeure parce qu'il s'y trouve encore des âmes animées du même zèle que les apôtres de jadis à Sainte-Croix.

(Soeur Lucienne Pépin, c.s.c. — Soeur Marie Amélie 1982)



“LE COLLÈGE SAINT-IGNACE”

À l'arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne les classes aux garçons se donnèrent à l'école du St-Rosaire, à la “bibliothèque” (ancienne sacristie) à l'hôtel de ville, puis en face du magasin Généreux dans un immeuble laissé inachevé par son constructeur M. Renaud . . .

Messieurs Félix Croisetière et Joseph Varennes furent embauchés pour y construire deux classes, sous la forte direction de Monsieur le Curé Noiseux promu contremaitre.

Vers 1946, un projet d'école se précise et une construction commence à l'extrémité de la rue Sacré-Coeur.

En 1947, le “Collège Saint-Ignace” ouvre ses portes. A cette époque le cours qui y était donné se terminait en 9^e année. Nos commissaires songent alors à 2 autres classes possibles soient la 10^e et 11^e années.

Vers 1954 un laïc, Monsieur Fortin, ancien professeur au Plateau de Montréal, vient prêter main forte aux Frères. La Bibliothèque redevient alors classe pour les besoins du surplus d'élèves qu'entraînent une prolongation des cours.

En juin 1958, les Frères de l'Instruction Chrétienne quittent Nominigüe.

Pourquoi partent-ils? . . . Ce n'est certainement pas la Commission scolaire qui les envoie, mais le manque de vocations nouvelles.

En seize ans d'apostolat, 15 frères ont oeuvré à Nominigüe, pendant ce temps un seul garçon de chez nous est entré dans leur communauté. 6 frères se sont succédé à la direction de l'école:

Fr. Olivier	1942-1945
Fr. Méréal	1945
Fr. Boniface	1946-1949
Fr. Céphas	1949-1955
Fr. Sylvestre	1955
Fr. Ferdinand-Joseph	1956-1958

Durant ces années de nombreux frères ont secondé ces directeurs: Frère Emile, Frère Camille-Constant-Boisvert, Frère Camille-Henri-Campagna, Frère Eugène-Claude, Frère Antel-Joseph, Frère Guillaume, Frère Wilfrid-Augustin, Frère Emery.

En plus d'assurer le succès scolaire de leurs élèves, ils s'occupent aussi d'entraîner le club de hockey. L'un d'entre eux, le Frère Ferdinand-Joseph, fonde le Journal “Le Nominigüe” auquel participent les élèves attirés par le journalisme.

Et que dire de l'initiation à la menuiserie, la formation du chœur de chant de l'école, etc. . . Après leur départ quelques laïcs leur succèdent jusque vers 1960 où se fait la fusion des commissions scolaires et la fermeture des petites écoles.

LES ÉCOLES DE RANG:

Monsieur Fortunat Lalande nous parle... de l'école.

J'avais 7 ans et demi quand j'ai commencé à aller à l'école et ma soeur Elizabeth 10 ans. On avait 2 milles à faire pour venir à l'école. Personne n'ouvrait les chemins. Il ne se payait pas de taxes, personne n'avait d'argent. L'hiver, j'ai vu une longue semaine de tempête, de poudrierie. Elizabeth battait un bout d'chemin et quand elle était fatiguée je passais devant et j'en faisais un p'tit bout. L'école commençait à 8 heures et finissait à 4 heures. On arrivait chez nous à 5 heures. C'était l'heure solaire. Le vendredi matin il fallait partir à 6 heures à la grande noirceur. Il fallait apporter et notre déjeuner et notre dîner...

Puis on a été obligé de laisser l'école jeune; très jeune... Après la 5e année, nous autres les garçons. Ça prenait de l'argent et nos parents étaient de pauvres petits colons... C'était impossible...

Mme Florida Demers Lalande... du pensionnat.

Je suis arrivée au couvent de Nomingue pour la première fois en 1924. C'était une Ecole de Pédagogie, ni plus ni moins qu'une Ecole Normale, on y faisait de la pratique, la même chose; mais on avait en plus un programme d'enseignement ménager, toute la journée du samedi. L'avant-midi un groupe faisait du travail manuel pendant qu'un autre groupe faisait de l'art culinaire, et l'après-midi c'était l'inverse. Ça commençait à 8 heures a.m. pour finir à 5 heures p.m. Ça nous faisait des cours intensifs. L'étude se faisait le soir. On avait que le dimanche de congé... Les vacances?... les fêtes; puis celles des environs allaient chez elles à la Toussaint. Moi je demeurais trop loin...

Au couvent il n'y avait qu'une vingtaine d'élèves. Presque toutes des filles de Ferme-Neuve et Mont-Laurier. Il y en avait quelques-unes de Nomingue...

Quand j'ai aperçu les lampes Aladin!!! J'avais lu l'histoire d'Aladin et la lampe merveilleuse, moi... je me pensais au paradis!!! Une Religieuse me dit: "Je ne suis pas certaine que demain vous allez trouver ça aussi beau". Pendant une semaine quand arrivait la noirceur je pleurais... je pleurais...

Il fallait aller à la toilette dehors... à la queue-leu-leu. Si on se levait la nuit il fallait avertir une Religieuse...

Puis il manquait d'eau au couvent; l'hiver il fallait faire fondre la neige, ensuite les élèves ramassaient l'eau. Ça en prenait des chaudières de neige, pour faire assez d'eau pour la nuit, pour faire les lavages etc... Toutes les récréations se passaient à ramasser la neige...

... et du travail de la "maîtresse d'école".

Je suis allée enseigner à Loranger, parce que c'était près de la gare et je pouvais aller chez nous plus facilement par le train de Montréal.

J'y allais à tous les mois, j'apportais ma paie à maman; elle me donnait mon passage pour le retour. Dans le temps ça coûtait \$5.00 et quelque chose aller-retour. Je gagnais \$24.00 par mois, j'en donnais \$12.00 pour ma pension... J'ai enseigné 3 ans, puis je me suis mariée...



Ci-haut à gauche: l'école de Loranger située dans le 7^e rang Nord. — A droite: l'école de Bellefleur ouverte en 1937 et vendue lors du regroupement des commissions scolaires en 1965. Cette école fut construite par M. Léo Lefebvre et Simone Raymond (Mme Gilles Thémens) y enseigna en 1942, et par la suite de 1945 à 1949.



L'École du St-Rosaire, construite en 1937 sur la rue Sacré-Coeur en face de l'École Ménagère. Ici nous la voyons telle qu'elle apparaît aujourd'hui après quelques agrandissements.



UNE MAISON DE FORMATION CHEZ LES SOEURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Il y aura 60 ans, le 26 avril 1975 que les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception s'installaient à Nomingue.

BÉTHANIE, "c'est le nom de leur maison, est connue surtout comme maison de retraites fermées. Dès 1915, on accueillit deux groupes, celui des prêtres diocésains et celui de 26 jeunes filles, venues d'un peu partout. Mgr Brunet, l'année suivante, se réjouissait de l'oeuvre des retraites fermées et exhortait ses prêtres à y collaborer. Dans l'intention de la Mère Fondatrice, BÉTHANIE devait être le lieu propice à la formation de ses novices, en même temps que l'endroit idéal pour refaire les santés ébranlées. Une expérience de six années suffit à démontrer que si le noviciat y trouvait la paix et le grand air favorables aux âmes et aux corps, les inconvénients ne manquaient pas d'être sérieux: coût élevé des voyages, horaire peu accommodant des trains, etc. Le 3 décembre 1921, les novices retournaient à Outremont où l'on venait d'agrandir la maison-mère pour les loger. BÉTHANIE pendant quelques années, fut déserte ou presque, pour reprendre vie à partir de 1928 alors que, chaque année, des soeurs en quête de repos vinrent y passer les mois d'été.

Après la démolition de l'église paroissiale, en 1934, des améliorations considérables furent apportées à l'édifice, en vue des retraites fermées. Depuis 1935, elles se sont multipliées, si bien qu'au-delà de 18,000 personnes en ont profité. Aux bonnes années de l'Action Catholique, elles ont aidé à former des chefs pour les mouvements spécialisés. Plus d'une fois, Mgr J. E. limoges, en faisant appel à la collaboration des prêtres, s'en est réjoui.

Ces dernières années, spécialement depuis Vatican II, la maison Béthanie a été ouverte à une grande variété de rencontres retraites de deux ou trois jours, de huit jours, voire de trente jours; retraites pour couples mariés, pour fiancés, pour religieuses, pour dames ou demoiselles, retraites intercommunautaires, recollections pour étudiants, sessions d'études: cours de formation sociale, réunions de zone, etc. . . etc. . . La Légion de Marie, d'expression anglaise, a été particulièrement fidèle à revenir chaque année. Avec les meilleurs prédicateurs ou animateurs qu'on pouvait trouver, Béthanie a été vraiment un CENTRE de RENOUVEAU CHRÉTIEN. L'atmosphère de paix et de recueillement qui facilite l'élévation de l'âme et la rencontre du Dieu "qui parle dans le secret" aussi bien que l'accueil fraternel des Religieuses et l'attention à chacun et à chacune, en ont fait un lieu privilégié de grâces et de bénédictions. Les gens de Nomingue ont-ils su en profiter autant, au moins, que les étrangers?



Le couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception: Ancien monastère des C.R.I.C., Noviciat des Religieuses de 1914 à 1921, maison de retraites fermées féminines du diocèse de Mont-Laurier vers 1935 jusqu'au jour de la vente de l'immeuble en 1975. C'est aujourd'hui l'Institut de Métaphysique Appliquée. Y est logée l'Imprimerie Nominingue (au même endroit semble-t-il, que l'imprimerie du journal "L'Ami du Colon").

En 1914, la vénérée fondatrice des SS.M.I.C., Mère Marie du Saint-Esprit (née Délia Tétrault), en quête d'un lieu favorable à la santé de ses sujets, jeta les yeux du côté des Laurentides. Au même moment, le premier évêque de Mont-Laurier, Mgr F.-X. Brunet, songeait à pourvoir sa jeune Eglise d'un foyer missionnaire. La Providence s'en mêlant, c'est à NOMININGUE, en 1915, que se réalisèrent les projets de l'un et de l'autre.

Si l'oeuvre principale des M.I.C. aura été celle des retraites de toutes sortes, en cette maison de prière et de repos, leur rayonnement missionnaire n'en aura pas été moins authentique, loin de là. A la demande de Mgr J. E. Limoges, successeur de Mgr Brunet, elles ont implanté l'Oeuvre de la Sainte-Enfance dans nos écoles, ce qu'on a appelé, par la suite, l'O.P.M.E., puis MOND'AMI. Qui ne se souvient d'avoir mis de côté des sous précieux pour "acheter des p'tits chinois" ou soulager des "frères lointains"? Chaque année, les Missionnaires faisaient du porte en porte, on devine à quel prix, fervents propagandistes du "PRECURSEUR", aussi bien dans la région qu'à NOMININGUE. Il est à souhaiter que, même après leur départ, les abonnés restent fidèles à l'excellente revue qui leur apporte tous les deux mois, l'écho des missions lointaines.

C'est donc depuis 60 ans que, fidèles à l'esprit missionnaire de leur fondatrice, les Religieuses, anciennes missionnaires ou pas, ont soutenu les MISSIONS par leurs prières et leur travail, et les ont fait aimer autour d'elles, à Nominingue et au diocèse de Mont-Laurier. Une belle page d'histoire religieuse qui, un peu tristement, va tourner bientôt.

(Extrait du Feuilleton Paroissial — Monsieur J.P. Poulin ptre curé)

EXPLOITATION FORESTIÈRE CAUSES OU RAISONS DE LA COLONISATION DE LA RÉGION LABELLE:

C'est le commerce du bois inauguré en 1806 par Wright, le fondateur de Hull qui amena dans nos montagnes et vallées, les premiers contingents de travailleurs de la forêt: bûcherons, draveurs, flotteurs de cage, manoeuvres de toutes sortes.

Les premiers chantiers, depuis, s'ouvrirent sur la Gatineau; ils ne tardèrent pas à se multiplier sur la Lièvre, sur la Nord, sur la Rouge.

C'est à l'époque la plus prospère du commerce du bois de charpente, entre 1850 et 1865 que le peuplement des Laurentides amena la fondation des missions et des paroisses pour remplacer ou compléter le travail des missionnaires. A l'occasion des chantiers, un bon nombre de centres s'organisèrent autour des fermes, sorte d'exploitations agricoles à proximité des camps où l'on produisait, où l'on emmagasinait vivres, fourrages et animaux de boucherie, pour le ravitaillement devenu difficile à cause des distances et de la rigueur du climat. Le chantier fini, la ferme demeurait et devenait le plus souvent un début de village.

A la même époque, et davantage après 1868, la colonisation envahit les vallées jusque dans leurs parties supérieures. Le mot d'ordre du curé Labelle et des Sociétés de Colonisation, était significatif: "Restons au Pays — Emparons-nous du sol". On voulait garder au pays le surplus des vieilles paroisses, au lieu de le voir aller se perdre dans le GRAND TOUT américain. L'immigration des Ecossais et des Irlandais, fortement encouragée par le Gouvernement d'alors menaçait les positions des Canadiens Français dans leur propre province. Il fallait donc les garder tous. A tous ces colons, à ces paroisses embryonnaires, à ces fondations patronnées par les Sociétés de Colonisation, il fallut assurer le secours religieux.

LES CHANTIERS DÉBUT DES COLONIES:

L'exploitation des chantiers et le rapide progrès du "bois carré" amèneront des milliers de travailleurs. Ces "voyageurs" comme on les appelait étaient des jeunes gens qu'exaspéraient les longs hivers sur les fermes. Il leur fallait plus de vie, plus de mouvements, des distractions, des aventures. Malgré les conseils de leurs parents et de leurs curés, ils partaient donc vers la forêt, à la poursuite d'une vie plus libre. En 1840 le courant devint irrésistible.

A l'époque de la ruée vers les chantiers de la Gatineau et de la Lièvre, la colonisation présentait un double aspect à la fois patrioti-

que et religieux. Il s'agissait d'abord d'établir le surplus des vieilles paroisses de la vallée du St-Laurent. On se rappelle qu'à l'époque des troubles de 1837, un des malaises qui les suscitérent fut justement l'impossibilité, pour les jeunes Canadiens-Français, de s'établir à proximité des seigneuries, spécialement dans les Cantons de l'Est, réservées à l'élément Anglais. Il fallait aller au loin. Mais où aller? . . . Chaque année les États-Unis attiraient des milliers de jeunes gens. La saignée menaçait d'appauvrir à jamais le groupe Français. Les retourner au Canada, c'était déjà les préserver de l'indifférence, voire de l'hérésie.

Grâce au commerce du bois, la vallée de la Gatineau fut prête à la colonisation à la hauteur de Gracefiels, de Bouchette et de Maniwaki, une dizaine d'années au moins avant Ste-Agathe. C'est qu'au Nord de Montréal il n'a pas été facile de convaincre les Canadiens Français de dépasser les contreforts des Laurentides. Le savant Raoul Blanchard, note même avec un certain étonnement, que ce sont des Écossais et des Irlandais qui en furent les premiers occupants.

Après les troubles de 1837, le surplus des paroisses de la plaine de Terrebonne et des Deux-Montagnes se dirigea au nord de St-Jérôme pour fonder Ste-Adèle, St-Sauveur et, plus tard, Ste-Agathe des Monts. Il semblait téméraire d'aller plus loin. Il faudra la croisade du curé Labelle, après 1868 pour entraîner de nouveaux pionniers vers la Rouge d'abord, puis vers la Kiamika et la Lièvre supérieure.

*(L'Élan — La voix du diocèse — Petite histoire du diocèse
par Monsieur Jean-Paul Poulin, prêtre)*

Entre 1856 et 1880, un certain nombre de permis de coupe de bois furent accordés dans la vallée de la Rivière Rouge, preuve de la croissance rapide de l'industrie forestière en cette région. Les opérateurs les plus actifs et les mieux connus furent les frères Hamilton qui obtinrent (en 1855 puis en 1867 puis en 1872) du gouvernement provincial de Québec 287 milles carrés de forêt des cantons Amherst, Loranger, Clyde, Joly, Marchand, Lynch et Mousseau. Ces limites furent revendues à la Riordon Paper Mills (qui devint Riordon Paper Co. Ltd. puis Riordon Co. Ltd., puis Canadian Int. Paper). Ces compagnies n'avaient que le privilège de disposer du bois, le fond de terre appartenait à la couronne.

(Douce Souvenance — F. Samuel)

En 1907: l'industrie du bois a ralenti considérablement son activité.

Cette paralysie qui se prolonge depuis trois ou quatre ans tient sans doute à l'absence de moyens faciles d'expédition. La situation n'est pas seulement locale; il faut donc s'intéresser à autre chose, il

est temps de penser à l'agriculture. Les misères engendrées par trois ou quatre années de disette relative dans le rendement de la forêt doivent nous donner à penser. Aimons la forêt c'est bien, mais ne négligeons pas la terre nourricière!

("Le Pionnier" — 26 novembre 1907 — Vol. II #102)

Gêne dans les grands centres, les banques accordent moins de facilité aux exploitations forestières: la saison forestière sera moins longue et moins rémunératrice. . . N'était la construction du chemin de fer, l'état de gêne serait beaucoup plus manifeste. . .

("Le Pionnier" — 20 décembre 1907 — Vol. II #109)

Durant de nombreuses années, la majorité de la population a trouvé là un appui économique. Chaque hiver c'était une migration générale vers les chantiers. . .

(Labelle — Godard — p. 147)



Madame Anna Poulin-Blais, cuisinière dans les chantiers pendant plus de 25 ans. Avec son mari Abraham elle s'occupa ensuite de la conciergerie du Collège St-Ignace transformé en centre des loisirs.

Laissons parler un ancien. . . M. Alphonse Levac.

Au chantier des fois on était bien logé, des fois on était moins bien logé. Dans des camps en bois rond on était correct. Les camps en planches avec du papier noir en dehors, c'était moins chaud. Une grosse "truie", (un gros baril en tôle) était installée au milieu du camp. Tout autour il y avait des lits à deux étages; un lit, c'était un fond de planches, du foin bien étendu dessus; une "couverte" double coupée en deux faisait ton drap, puis il y avait une autre "couverte" pour "t'abriter". Si tu couchais en haut, tu avais chaud; l'eau te coulait sur le dos quand tu te couchais et tu gelais le matin. On a jamais couché dans des lits de sapin, excepté une fois pour faire changement et ça sentait bien meilleur. C'était toute une "job" faire un lit en branches

de sapin. Tu cassais toutes les petites branches de même longueur, tu otais tous les "cotons". Tu laissais juste les petites branches. Tu "cordais" tout ça, en t'en allant de la tête jusqu'au pied. Tu mettais des planches chaque bord; ça faisait comme un lit de plume, c'était mou et épais. Ça prenait du temps pour faire un "bed". Tu pouvais bouger. Ça durait pas tellement longtemps, pas plus d'un mois, parce que les branches devenaient trop sèches, il fallait les changer. On les a pas changées on a mis du foin. De la paille, quand on en avait, c'était mieux que du foin.

Au camp il y avait des règlements. Il fallait que les lumières soient toutes éteintes à 9 heures. On se levait à 4 heures du matin pour soigner les chevaux. Le déjeuner était à 6 heures. Des fois tu rentrais à 9 heures le soir. On n'avait pas le temps de s'ennuyer.

Au chantier, je "pilais". Après que les "bûcheux" ont abattu l'arbre et qu'ils l'ont coupé en longueur, avec les chevaux équipés d'un "bascul" double et d'une chaîne, je chainais le billot et j'allais à un "roule". Là, je roulais le billot et je revenais en chercher un autre. Je faisais ça toute la journée. C'était ça, "piller" des billots. Un "roule" c'est un tas de billots.



Quelques "bûcheux" sur un "roule". On reconnaît à gauche, sur la 1ère rangée, Paul-Émile Paiement.

J'ai travaillé pour le père Louis Cornut. . . Là je faisais des "petits chemins". On était deux "gangs". Jacques Rodier travaillait avec "Ti-Mine" Charbonneau, c'est lui qui menait les chevaux; Jos Labelle, roulait et bûchait avec Jean-Marie Cornut, moi je travaillais avec le p-tit Rémi, Jos Rodier "roulait", Jos Croisetière bûchait avec Augustin Brun. . . Chez Potvin, je menais des chevaux. . .

(Entrevue avec M. Alphonse Levac vers 1980)



Du "roule" on transportait les billots jusqu'au moulin à scie. Maurice Croisetière, assis sur sa charge, "mène" les chevaux.

LA DRAVE

Monsieur Pierre Croisetière nous raconte qu'on a fait la drave sur La Saguy; les billes de bois étant acheminées ainsi jusqu'au Petit Nomingue, où des "boams"* étaient constitués et trainés par un alligator jusqu'au Pont Rouge (qui s'ouvrait) et de là dravés jusqu'au Grand Nomingue où de nouveau ils étaient tirés par un remorqueur ("L'Hirondelle" par exemple) jusqu'à la tête du Grand Nomingue et vers la Rouge.

Monsieur Croisetière était responsable d'un barrage ou d'une vanne qu'il devait ouvrir à certaines heures fixées, pour faire écouler assez d'eau pour flotter les billes pour l'International.

Quiconque connaît le parcours de la Saguy ne peut s'empêcher de trouver l'entreprise difficile et en déduit que le transport par chemin et traction animale devait être prohibitif puis qu'on se résignait au flottage sur la Saguy.

(Monsieur Jean Delorme — août 1968)

*Amoncellement de billots



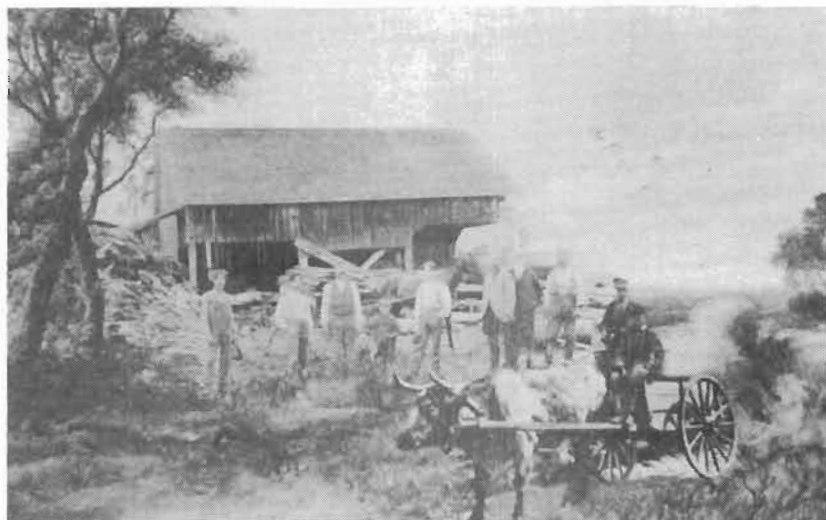
MOULIN DES PÈRES JÉSUITES SUR LE LAC ST-JOSEPH:

... C'est à l'embouchure du St-Joseph situé à environ 5 arpents en bas du Ste-Marie, où a été érigé le moulin des Pères Jésuites. La manière d'obtenir une force motrice sans rapide apparent est remarquable. L'endroit endigué est très étroit, et l'on parvient à barrer presque complètement le passage de l'eau, qui s'accumule dans le lac en quantité énorme, sans cependant s'élever d'une manière perceptible. L'eau ramassée pendant une nuit suffit, même dans les temps de grande sécheresse, à alimenter le moulin durant plusieurs jours. D'autant plus que ce moulin, qui a été construit par M. Matte, est à turbine et exige peu de pression pour faire mouvoir les machines qui sont nombreuses.

En l'été de 1884, il n'y avait encore que les scieries, mais bien perfectionnées certes...!

Aujourd'hui on y a placé un appareil pour confectionner le bardeau, la latte, la planche pour lambris et des moulages pour y moudre le grain. Le tout a coûté environ \$5,000.00. On y a ajouté un jeu de cartes. C'est d'une importance majeure que le colon ait un moulin... C'est ce qu'ont compris les Pères Jésuites qui, aidés par la Société de Colonisation du diocèse de Montréal, ont consacré à cette construction des sommes assez considérables.

*("La colonisation, le Nord de Montréal" 1895 —
B.A.T. de Montigny)*



Le moulin à scie des Pères Jésuites. C'est le premier moulin de Nomingue. Il est situé sur la rivière St-Ignace tout près du Lac St-Joseph qui fournit, avec le Ste-Marie, l'eau nécessaire à sa mise en marche.

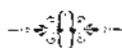
M. Louis Desmanches se rappelle qu'à son époque le moulin à scie et à farine fonctionnait bien. . . Le grand patron était un nommé Cyr. On y sciait le bois pour 3 dollars le mille pieds. . .

Il y avait encore, à l'époque, du gros bois, puisqu'on le taillait pour en faire des planches.

C'était du bois équarri à la grande hache, pas facile à manier. Les meilleurs réussissaient des coupes douces comme à la varlope. Le travail se faisait en deux temps. Un premier homme enlevait l'écorce, la grande hache achevait l'équarrissage.

On préparait d'une autre façon le bardeau de cèdre. Au début c'étaient des bardeaux de deux pieds de long. Puis on en vint aux bardeaux plus "fancy" d'aujourd'hui. . .

*(Entrevue de M. Jean-Paul Poulin, ptre avec M. Louis Desmanches le 24 avril 1974
— Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*



SCIERIES

Outre le moulin des Pères, Nominique compta plusieurs scieries. En 1911 . . .

"M. Napoléon Pagé, agent des terres, a fait le relevé des scieries qu'il y a autour de Nominique. Il en a trouvé cinquante-quatre (54) réparties sur un parcours de 45 milles. Avant longtemps on pourra dire cinquante-cinq (55) car la compagnie Edwards à l'intention d'en bâtir une bientôt à Montigny."

("Le Pionnier" — 2 mars 1911 — Vol V #297)

Diverses sources nous permettent d'en citer quelques-unes: les souvenirs des anciens, le journal "Le Pionnier", etc. . .

D'abord les grandes compagnies en construisirent plusieurs:

"Une importante scierie est en construction sur le chemin Chapeau dans Montigny, pour être exploité par la Cie Edwards. On assure que cette industrie occupera environ 50 hommes."

("Le Pionnier" — 21 septembre 1911 — Vol #326)

"L'ouvrage abonde dans notre région cette année. Ainsi le chantier de la Cie Edwards au canton Montigny emploie une quarantaine d'hommes: La scierie de la Bellerive Lumber Co. est en construction et M. J.N. Parent de Ste-Agathe construit un grand moulin sur les bords du Grand Nominique près du pont du C.P.R."

("Le Pionnier" — 28 décembre 1911 — Vol VI #340)

Plusieurs particuliers tentèrent avec plus ou moins de bonheur, de se tailler une place de choix, dans ce commerce important:

"En 1909, M. Hippolyte Multeau vient de finir la construction de son magnifique moulin à scie mù par la vapeur, qu'il a installé sur son emplacement du VIe rang. L'installation des machines a été faite et dirigée habilement par M. Rodrigue Cyr, mécanicien expert de notre localité."

("Le Pionnier" — 5 août 1909 — Vol IV #218)

Monsieur Thomas Potvin est venu de Baie St-Paul; s'en allant à Ferme-Neuve; mais il s'arrêta à Nominique n'ayant plus d'argent pour continuer sa route.

Il ouvrit d'abord une tannerie. Puis il s'associa avec Monsieur Johnny Lamothe pour acheter une coupe de bois. Il faisait scier son bois chez les Multeau (dans le 6e rang) dont il a ensuite acheté le moulin pour le transporter sur la Saguay près du pont reliant le 5 nord, le 5 sud et le chemin Chapleau, puis de là dans le village, son dernier emplacement.



Monsieur Thomas Potvin, son épouse Jeannette Thauvette, ses deux filles Marie-Jeanna et Valentine.

Monsieur Emery Godard est arrivé à Nominique avec Alfred Adam. Il a commencé à acheter des coupes de bois. . . Il a opéré un moulin à Montigny, l'ancien moulin MacLaren à Bellerive et deux moulins à La Minerve.

(Entrevue de M. Pierre Coussetière)



Pour alimenter ses nombreux moulins à scie, Monsieur Emery Godard devait ouvrir de nombreux chantiers. Celui-ci au coin du 7e rang à l'hiver 1906-1907. On reconnaît au centre, tenant en main ses raquettes, Monsieur Godard lui-même.



Vers les années 40, voulant faire échec aux marchands de bois, Monsieur le curé Noiseux, aidé de M. le docteur G. A. Mailly, fonda un moulin à scie coopératif. Après quelques années d'opération, acculé à la faillite, le moulin à scie fut vendu à un Monsieur Godbout qui le maintint actif pendant plusieurs années. Alimenté par la St-Ignace, il était situé sur la rue Ste-Anne.

L'AGRICULTURE:

Le fond de terre appartenant à la Couronne, la colonisation ne se fit généralement pas par les "hommes de chantiers" ou employés recrutés par les Cies forestières; ce qui ne veut pas dire cependant que les colons ne travaillaient pas aux chantiers de la région; l'espoir d'y trouver du travail ne fut peut-être pas complètement étranger à leur décision de s'établir comme colons. La principale raison de la venue des colons, c'est que la terre paternelle ne pouvant établir tous les membres des familles, nombreuses en général, les moyens des parents étant limités pour acheter des terres aux enfants, la crainte de l'exode aux Etats-Unis, voilà autant de raisons qui poussaient les gens à prendre un lot près des Fermes.*

Les premiers colons étaient des gens mariés, avec une famille, versés généralement dans l'agriculture, l'élevage et les arts domestiques. Ce n'était pas des ratés déménageant leurs misères sur des lots neufs. Ils possédaient aussi quelques économies et avaient le souci de s'établir de façon permanente.

(Douce Souvenance — F. Samuel)

Le sol du Nominique est donc très cultivable, et le gouvernement n'a pas tort de vouloir y amener des colons, pourvu que, dès le début, il s'occupe d'y établir des fermes-modèles et des cultures spéciales qui maintiennent la fertilité du sol. La terre neuve rapporte toujours beaucoup. Le "journal" du P. Martineau donne des indications intéressantes sur la première récolte de foin coupée sur ce qui est aujourd'hui le sablonneux village de Nominique: "Vendredi, 8 août 1884. La récolte du foin est finie: 45 charges en tout, c'est-à-dire environ 2,500 bottes de bon foin. A \$12.00 le cent, cela fait \$300.00; mais il vaut plus que cela ici, pas moins de \$15.00. A quelques endroits, il avait plus de 6 pieds de haut, jusqu'à 7 pieds même." "Mardi, 26; on coupe le mil mûr que nous avons cultivé spécialement pour avoir une bonne semence, pure de toutes mauvaises graines. Il est magnifique; il y avait des épis de quatorze pouces de long, et gros come le petit doigt."

("Le Nord qui s'ouvre", le R.P. Alexandre Dugré, s.j.)

Dans les débuts l'outillage pour les travaux de la ferme était des plus rudimentaire. La charrue de bois à soc de fer forgé et la herse de bois à dents de fer étaient souvent les deux seuls instruments en usage pour la préparation du sol. Plusieurs cultivateurs se servaient de paires de boeufs pour la traction de ces machines aratoires. La coupe du foin se faisait à la petite faux et le battage au fléau.

*Centres de ravitaillement des compagnies forestières.



En 1916 le temps des foins chez Ovila Paiement. On le reconnaît au centre parmi quelques voisins: M. Deslongchamps, son fils Antoine Deslongchamps et Frédérique Paiement.

Cette première phase se terminera vers 1890 avec l'apparition d'instruments mécaniques plus perfectionnés et grâce au travail patient des agronomes.

("Labelle" — Godard 1955 — pp. 146-147)



En déchargeant un voyage de foin à sa ferme dans le Montigny, Pierre Croisetière; on le reconnaît à gauche sur le voyage de foin.

Partie d'une lettre de Monsieur J. Anthime Lalonde à Monsieur de Montigny sur les progrès opérés à Nominigüe.

"Quant aux progrès opérés depuis neuf ans, ils sont considérables, si nous regardons toutes les difficultés que nous avons à surmonter dans les premiers temps, lorsqu'il fallait payer une ou deux piastres de transport pour un sac de fleur et que nous la vendions ici \$5.00 le sac; les temps sont bien changés puisque nous l'achetons aujourd'hui à la Chute pour \$2.00 le sac, aussi un colon qui monte aujourd'hui avec \$100.00 dans sa poche est aussi riche que celui qui en avait \$500.00 dans ce temps-là. En décembre 1888 Mgr Labelle nous envoyait M. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture, pour former une société d'agriculture dont je suis le secrétaire, dans cette partie nord-est du comté d'Ottawa, cela fit un bien immense dans nos nouvelles paroisses, l'agriculture avance très vite, tous les cultivateurs suivent un bon système de rotation, plusieurs silos ont été construits, le bétail est très amélioré, la société d'agriculture a déjà acheté pour plusieurs mille piastres d'animaux reproducteurs pur sang et des instruments aratoires, mais surtout beaucoup de graines de trèfle; aussi les prairies et les pâturages sont-ils de première qualité. . .



La ferme de M. J. Anthime Lalonde face au Grand Lac Nominigüe. Dès 1883 M. Lalonde mettait tout en oeuvre pour bien installer sa famille à cet endroit, elle devait venir le rejoindre en 1885. Plus tard M. Ernest Lalonde puis son fils Carolus et enfin l'épouse de celui-ci après sa mort sont devenus propriétaires du domaine ancestral qui demeure encore aujourd'hui un bien familial.

Les défrichements qui ont été faits sont considérables, il y a plusieurs grandes fermes maintenant, surtout celle de l'hon. Beaubien, l'Hon. G.A. Nantel, M. Rodier et celle de M. Alex. Wilson, qui compte environ 90 à 100 arpents de défrichement: mais je dois vous dire que j'aurais été très heureux de vous montrer ma ferme, j'avais beaucoup à vous expliquer; j'ai 170 arpents en culture et de la bonne culture, puisque je n'ai pas craint de concourir dans le concours provincial et que j'ai eu l'honneur d'être décoré d'une médaille d'argent et du diplôme de très grand mérite. Mon ambition en concourant était de

prouver à toute la province, qu'il est possible et facile même, en dix années de travail, même au milieu de la forêt, de pouvoir concourir avec des fermes maintenues en culture depuis de nombreuses années.

Je tiens un bon système de rotation, je fais moi-même ma graine de trèfle, ce qui me permet d'en semer non à la pincée, mais à la poignée; aussi mes prairies sont abondantes et mes pâturages d'une richesse d'herbes extraordinaire, je fais tous les ans 8 à 10 milles botes de foin, qui est presque tout consommé sur la ferme; tout le fourrage, le foin et la paille sont hachés au hache-paille et mis dans des grandes boîtes soumis à la fermentation pour le nourriture du bétail; mon stock se compose de 31 bêtes à cornes, 35 moutons, 7 chevaux et 10 cochons de la race Berckshire, les moutons sont tous des Shropshire-down. J'ai importé de la province d'Ontario un bélier et une brebis de cette race qui m'ont coûté \$60.00 les deux, les bêtes à cornes sont toutes de race pur sang, il y en a 26 qui sont enregistrées dans le livre de généalogie de la province comme Jerseys-canadiennes pur sang, mon taureau est un des plus beaux spécimens de la race Jersey; il me vient de M. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture de Québec; je fais l'élevage en vue de l'industrie laitière, je choisis les meilleures laitières et fais beaucoup de beurre; tous les automnes, je fabrique beaucoup de lard avec le lait de la beurrerie, ce qui fait un engrais bon marché; comme j'élève beaucoup, je consume presque tout sur la ferme, alors je fais beaucoup de fumier, ce qui me permet de faire plusieurs arpents de patates tout en engraisant bien ma ferme. . .



Au domaine Beaubien la maison de l'Intendant de la ferme. M. Raoul Allard occupa ce poste jusqu'à sa mort. Encore aujourd'hui son fils Charles assure la relève.



Dominant le Petit Nominigue, sur les lots que M. Edouard Rodier, acquiert en 1882, M. Eugène Corbin son beau-frère vient s'installer en 1883. Se sont succédés sur ce site magnifique MM. Joseph-Edouard Rodier, Ferdinand Raffin et enfin Louis Larivière. Son fils Philippe habitait la maison transformée en pension recherchée par le tourisme lorsque le feu la détruisit. Il habite aujourd'hui le même site, rebâti.

J'avais oublié de vous dire que les instruments aratoires et l'outillage de ma ferme sont en quantité suffisante pour les besoins actuels, j'ai moulin à battre, rateau à cheval, moulin à scier le bois de corde, hache-paille, etc., etc., un bon aqueduc de trois arpents de long seulement, alimenté par une bonne source, fournit une eau très pure pour les besoins de la maison, ainsi qu'aux étables pour tout le bétail de la ferme, c'est une commodité et une économie de temps considérable. . .

J'ai voulu montrer qu'il était facile dans notre beau Nord de faire une culture payante et sur des bases plus solides que dans le Manitoba, qui a souvent à redouter et à souffrir des mauvaises années, tantôt la gelée, tantôt l'inondation ou la sécheresse, et parce que les terres y sont bonnes on sème grain sur grain, et quand la récolte manque tout est perdu, tandis qu'ici avec une culture soignée, avec l'industrie laitière, nous enrichissons nos terres, qui nous donnent toujours de bonnes récoltes de patates et de grain, et les bénéfices nous viennent de la vente du lard, du boeuf, du beurre et du fromage; c'est beaucoup plus sûr; l'élevage des moutons est aussi poussé avec vigueur; tout cela est moins dangereux que si nous n'avions à compter que sur la récolte du grain, comme dans Manitoba. Ainsi donc qu'on ne craigne pas de pousser vers le Nord et de s'emparer des belles terres, surtout avec un chemin qui comble les vallées et aplanit les montagnes. . .

(*"La colonisation, le Nord de Montréal"*, B.A.T. de Montigny, 1895)

→

1. La ferme Louis Brun, près du Petit Nominigue. — 2. La ferme J. Anthime Lalonde au Grand Nominigue. — 3. Maison Téléphore Paiement, rang IV Loranger. — 4. Ferme Quévillon au rang VII. — 5. Maison Varennes dans le rang V. — 6. Maison d'Ovila Paiement au Lac Ste-Marie. — 7. Dépendance de la maison Ragot sur la rue St-Ignace. Dépendance de la ferme Brun.



"En 1931, les agronomes organisent des "champs de démonstration" où l'on appliquait une méthode nouvelle à côté d'un espace cultivé selon l'ancienne méthode routinière. Le gouvernement fournissait l'engrais, la semence etc. . . Madame Téléphore Thibault explique le résultat obtenu avec un essai de culture de pommes de terre selon "le champ de démonstration; résultat merveilleux du point de vue rendement qui vient cependant contrarier une période de mi-vente qui cependant laissa un bénéfice appréciable."

(Monsieur Jean Delorme)



Sur la ferme de M. Téléphore Thibault dans le 7^e rang, la récolte de pommes de terres du champ de démonstration. Empochant la récolte, de gauche à droite Robert Fouquereau, Eva Charbonneau, Rolland Thibault, Félix Croisetière, Antonio Mathieu, Gareau père, Georges Foucher (agronome), Georges Bouvier et Victorin Charbonneau.

"La situation agricole est notablement changée aujourd'hui. L'ère de l'industrie et de la vie facile favorise l'abandon de la terre; le nombre d'agriculteurs a diminué, mais la mécanisation des instruments permet aux poursuivants de cultiver une double étendue et de se créer des revenus. . ."

(*"Labelle"* — Godard — 1955 pp. 146-147)

→
 ANCIENNES FERMES ENCORE ACTIVES: 1. La ferme de Xavier St-Jean au Grand Nominique (Martin St-Jean) -- 2. La ferme de Victorin Charbonneau au Petit Nominique (Omer Petit). — 3. La ferme Nantel dans le Vie rang (Luc Lafandé). — 4. La ferme Arthur Lalande sur le chemin Chapleau (Lucille Lalande). — 5. La ferme Louis Cornut, père, dans Montigny (Marcel Chartrand). — 6. La ferme William Nantel dans le Vie rang (Richard, Mario, Michel).



LA SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE BEURRE ET DE FROMAGE DE NOMININGUE

Le 13 février 1895:

Nous promettons d'amener à la beurrerie le lait du nombre de vaches inscrit en regard de notre moisson, durant toute la saison, qui doit se terminer au premier décembre, et de nous soumettre à tous les règlements qu'il plaira au bureau de direction d'imposer pour le bon fonctionnement de la dite beurrerie, aux conditions suivantes, savoir:

La Société aura le droit de prélever quatre centins par livre.

La Société devra fournir le sel et les tinettes, et tout le matériel roulant de première classe, ainsi qu'un beurrier ayant de bons certificats de l'école de l'industrie laitière de St-Hyacinthe. . .

Le 10 mars 1895:

. . . que J. Edouard Rodier soit secrétaire de la Société de fabrication de beurre et de fromage de Nominigüe. . .

. . . que Alphonse Laberge soit gérant de la Société de fabrication de beurre et de fromage de Nominigüe.

Résolu que le Gérant fasse signer les contrats avec les patrons* et le contrat de location de la beurrerie avec le Rév. Père Dunoyer. . .

Le 2 avril 1895:

Aujourd'hui deuxième jour du mois d'avril, le Rév. Père Dunoyer reçoit du Gouvernement l'avis officiel, qu'il recevra dans le cours de l'été un octroi de \$250.00 pour aider au fonctionnement de la beurrerie. Il est alors décidé que la beurrerie ouvrira au jour fixé par les directeurs.

Le 6 mai 1895:

Monsieur Max Nantel remet au secrétaire le certificat d'enregistrement de la Société de fabrication de beurre et de fromage et le montant des honoraires d'enregistrement (\$2.30) qu'il a reçus au nom de la Société de Monsieur G. Duhamel, régistrateur pour la division d'enregistrement d'Ottawa. . .

* Les producteurs de lait.

Le 21 mai 1895:

La beurrerie commence à fonctionner aujourd'hui, le 21 mai 1895. Les patrons qui apportent leur lait sont: MM. Labelle, Laberge, Lalande, Corbin et Nantel. . .

Le 24 mai 1895:

. . . que le beurre vendu dans la place soit détaillé au prix de 20 centins la livre et pas moins de cinq livres à la fois, et au prix de 19 centins la livre par tinette. . .

(Sur feuilles détachées probablement du livre des procès-verbaux de la beurrerie, trouvées par Madame Cécile Dagenais)

Au LAC BOURGET. . .

Une assemblée convoquée pour le 18 décembre 1910.

A cette réunion sera discutée la question de mettre en opération une beurrerie-fromagerie au profit du canton et du village. Un homme de bonne volonté se présente en ce moment pour faciliter l'éclosion de ce projet. . . Et non seulement les cultivateurs devront patronner l'établissement, mais encore les villageois: presque toutes les familles du village, en supposant que la fabrique soit à proximité, peuvent entretenir une ou deux vaches laitières.

(“Le Pionnier” — 8 décembre 1910 — Vol V #286)

En 1918, après inspection de la Beurrerie, il est décidé que la coopérative agricole existante à Nominique sera mise sur le pied de fonctionnement* et achètera la beurrerie de M. Multeau. La vente de la beurrerie au coût de \$2000.00. . . se fera \$1000.00 comptant, la balance en 5 ans à 6%. L'acte de vente est signé par Marcel et Julien Multeau pour M. Hyppolyte Multeau, père. En 1916 la beurrerie avait produit 11,000 livres de beurre et en 1917, 15,000 livres. M. le curé Bazin écrit à St-Hyacinthe pour obtenir un beurrier à \$50.00 ou \$60.00 par mois. Le 28 avril 1918, la société élit les directeurs suivants: Joseph Labelle, Thomas Potvin, Arthur Lalande, Jos Gadoury, J. Bte Bousquet. Un Monsieur Bérubé est engagé comme beurrier à \$60.00 par mois. La beurrerie ouvre le 21 mai 1918. On donne suite à la promesse d'achat le 2 juin 1918. . .

Monsieur Paul Ragot avait commencé son apprentissage à la beurrerie de L'Annonciation pour devenir beurrier. Il reçoit \$25.00 en compensation étant donné l'essai ci-dessous.

* La coopérative fondée en 1914 n'avait pas fonctionné depuis mai 1915. Il y avait à cette date 20 souscripteurs de 34 actions, certains souscripteurs n'avaient pas tout payé leurs actions.

A l'assemblée du 20 avril 1919, la Coop. prend connaissance d'une proposition de M. Ernest Lalande offrant d'acheter pour \$2500.00 la beurrerie, promesse devenant définitive le 20 juillet. Il semble que l'essai de M. Lalande lui a démontré que sa santé ne pouvait supporter les conditions de travail.

Le 25 avril 1920, la coopérative reprendra ses activités et c'est M. Victor Multeau, de retour qui sera beurrier à \$60.00 par mois. Le 19 décembre 1920, la coopérative décide d'accepter M. Paul Ragot comme fabricant pour notre beurrerie, et comme secrétaire pour remplacer M. Ferdinand Raffin. M. Ragot va faire son cours d'apprentissage à St-Hyacinthe pendant l'hiver.

Durant cet hiver on accorde à M. Multeau l'usage de l'engin de la beurrerie pour fabriquer des lattes. . . Il semble que le beurrier a été Ernest Lalande et non M. Ragot jusqu'en 1923. . . Monsieur Ragot est engagé pour faire fonctionner la beurrerie "au meilleur de sa connaissance et de son jugement" le 13 mai 1923. Salaire de .03¢ par livre de beurre fabriquée. Ce contrat préparé par M. Ragot mentionne que le cours qu'il a suivi à St-Hyacinthe lui a permis d'acquérir un certificat d'expert essayeur de lait mais qu'il n'a pas encore son permis officiel de fabricant. . .

*(A travers les procès-verbaux de la Société coopérative agricole de Nominique
M. Jean Delorme)*



Grange située au centre du village sur la rue Ste-Anne; elle est connue sous le nom de "grange à Potvin". A quand sa transformation en théâtre d'été?

QUELQUES MÉTIERS...

Lentement Nomingue progresse et les besoins se diversifient. Le bois, l'agriculture demeurent, accompagnés maintenant de divers métiers, industries et commerces qui stimulent l'activité économique.

Déjà en 1889 on se félicite d'entendre frapper l'enclume. Plusieurs forgerons succéderont à ce pionnier. En 1890 Johnny Lamothe, suivit plus tard de Emile Authier et Elie Mainville.

Dans ce qui est aujourd'hui le hangar de la maison Ragot, Messieurs Gadoury, Deshêtres et Victorin Charbonneau y ont successivement établi leur boutique. Monsieur Ernest Lamoureux, venu avec le Chemin de fer en 1906, établit sa forge non loin de la gare. Et quelques-uns se souviennent certainement encore de M. Osias Leduc.

Lui a succédé Monsieur Lucien Croisetière, qui a transformé sa forge en boutique de fer ornemental.



De gauche à droite: Ernest Lamoureux, son épouse Rose de Lima Marinier, ses filles Lucette, Cécile, Georgette, son fils Rosaire et deux de ses compagnons de jeu.



Lucien Croisetière, dernier forgeron de Nomingue.

Dès 1890 nous voyons un cordonnier-sellier, Monsieur Bélanger, s'installer à l'extrémité du village. Et en 1906 "L'Ami du Colon" annonce l'arrivée d'un "bon cordonnier, Monsieur Maynard. Il a ouvert boutique rue St-François Xavier coin rue Notre-Dame." Monsieur Alfred Lacharité fut le dernier à exercer ce métier à Nominuingue.

Maison de Madame Lacharité:
Elle avait appartenu à Monsieur Maynard, horloger, qui en avait enlevé des planches et des boise-ries pour construire des camps au Grand Nominuingue. N'ayant pas payé ses taxes, la maison de Monsieur Maynard fut vendue par la municipalité; le maire Louis Godard l'offrit à Monsieur Alfred Lacharité, cordonnier, qu'il voulait voir s'établir au village. Monsieur Lacharité la paya \$100.00.

M. Lacharité avait à la porte de sa résidence l'affiche suivante:

A. Lacharité
Cordonnier
Taxi jour et nuit
Ouvrage garanti.



En 1888 on ne parle plus de traite de fourrures, mais le commerce en est encore florissant. Monsieur le Baron d'Halewyn s'y adonne un temps comme en fait foi une lettre de sa mère en provenance de France "... si tu as reçu mes lettres de Bruxelles, tu dois en avoir une de M. Grisart qui te demande, de la part de M. Houde, de lui envoyer (si je me rappelle bien) une dizaine de peaux comme échantillon; il les paiera bien."

Le métier de trappeur en attire plusieurs. Les Valiquette surtout s'y intéressent; Stanislas Valiquette fait aussi l'élevage du vison et du renard en plus de trapper sur la Petite Nation, les lacs des Grandes Baies, Sucrierie, Edouard, etc. ce métier les amène parfois très loin; le 5 octobre 1906, "L'Ami du Colon" "... salue le retour à Nominuingue de Monsieur Elie Brosseau du Chemin Chapleau. Monsieur Brosseau a fait 265 milles en canot pour revenir à Nominuingue de l'endroit où il se trouvait 80 milles à l'ouest des fourches de la Gatineau. Le vaillant trappeur est arrivé à Nominuingue le 29 septembre après 11 jours de voyage. ... il était absent depuis plusieurs mois."

A son arrivée, Monsieur Thomas Potvin ouvre une tannerie à côté de chez Monsieur Johnny Lamothe. Un autre tanneur travaille aussi à Nominuingue à la même époque. Selon "Le Pionnier" du 23 septem-

bre 1909 "Monsieur E. Brisebois a entrepris de reconstruire sa tannerie qu'il avait le chagrin de voir détruire par l'incendie au mois d'avril dernier. Cette fois il l'établit hors du centre du village, à l'angle de la rue St-Joseph et du chemin de la Lièvre, près du ruisseau qui coule là et lui fournira en abondance une eau précieuse à son industrie." Il demeurera seul tanneur lorsque Monsieur Potvin optera pour le commerce du bois.

La venue du Chemin de fer en 1904, créera de nouveaux emplois et par le fait même de nouveaux métiers. Quelques-uns travailleront à la réparation et à l'entretien des voies.



Un groupe de travailleurs de la voie ferrée: Carmel Paiement, Denis Giroux, Lucien Valiquette, Honoré Dumais, Patrick Constantineau, Mathias Paiement.

Nominique a eu sa morgue tenue par un Monsieur Edouard Trudel. Il tenait commerce sur la rue Notre-Dame, Monsieur Donat Généreux le remplaça comme entrepreneur de Pompes Funèbres lors de son départ.



Devant le magasin Généreux, un magnifique corbillard trainé par deux superbes chevaux noirs. Le conducteur, M. Paul Quevillon, impassible cocher du dernier voyage.

Les Anciens se souviennent de quelques colporteurs, figures parfois très hautes en couleur. Par exemple Monsieur Zotique Reno (dit Reno la guenille ou Reno la Poche). Il tenait magasin au village et parcourait les rangs pour vendre de la laine et des vêtements pour homme. M. Maher, un Syrien, portait valises et ballots sur son dos accrochés à ses épaules. Un Monsieur Crystal, de Lacoste, roumain, parcourait les rangs et faisait le commerce des peaux. Il demandait: "Avez-vous des POUX?" (pour des peaux). Monsieur Bruno Nantel a débuté comme colporteur. Il vendit d'abord des arbres d'ornementation, plantés. C'est ainsi qu'il a garni une bonne partie de la rue de l'église. Il a vendu ensuite des produits Familex.

Des Maquignons ambulants s'installaient de temps à autre au Lac Bourget pour échanger des chevaux. On les appelait des "Gypsés".

Monsieur Roch Jetté était photographe, huissier, constable, secrétaire municipal; Monsieur Joseph Edouard Rodier a lui aussi occupé le poste de secrétaire dans divers organismes; il était toiseur et mesureur de bois.

M. Donat Généreux, le barbier le plus connu de Nomingue, vint ouvrir boutique sur la rue Sacré-Coeur. Après quelques années il achète un commerce sur la rue Notre-Dame où il continue de pratiquer son métier tout en veillant à l'expansion de ce qui est aujourd'hui le magasin Généreux. Son fils Paul a toujours exercé le métier de son père au même endroit, dans le même décor ou presque. Apprenti barbier: Paul Généreux, âgé de 14 ans, s'exerce à ce qui sera son métier, sur la tête d'un de ses cousins, M. Emery Généreux.



La nouvelle suivante indique que certains à Nomingue agissaient aussi comme prêteurs: "Un prêteur d'argent et changeur vient s'établir au milieu de nous."

("Le Pionnier" — 21 janvier 1907)

"Monsieur Joseph Laberge du village de Nomingue vient de s'apercevoir de la disparition de plusieurs papiers importants dont un certain nombre de billets promissoires."

("Le Pionnier" — 18 août 1910).

A ce titre Monsieur Eugène Therien nous raconte: "Belle-rive venait de se former en municipalité; j'étais à une assemblée du conseil où l'on discutait de la nécessité d'emprunter \$10,000.00. Or Monsieur Hermas Fournelle alla chez lui chercher un gros chaudron de fer plein de .25c... il y en avait pour environ \$8,000.00."

Selon Soeur Bernadette Beaulieu, son père, Monsieur Jos Beaulieu, aurait été le premier boulanger à Nomingue. Sa boulangerie aurait été située sur la rue St-Augustin (aujourd'hui rue Mgr Noiseux).

Il vendit son commerce à Monsieur Adélaré Marin qui le transporta rue Notre-Dame.

"M. A. Marin achève des réparations considérables qu'il fait faire à son immeuble de la rue Notre-Dame lequel devient de la sorte un des mieux finis en notre village."

("Le Pionnier" — 12 mai 1908 — Vol. II #149)



En 1928, M. Hervé Desjardins en devint propriétaire. Il le sera de nombreuses années.



M. Desjardins fabriquait et cuisait son pain la nuit ou très tôt le matin, ce qui lui permettait de faire sa livraison la même journée. Plusieurs familles en difficultés financières lors de la crise économique des années 30, ont mangé gratuitement "leur pain quotidien" grâce à lui, qui discrètement n'en disait rien.

En 1929 c'est de porte à porte que se faisait la distribution du pain. L'hiver sur un traîneau tiré par des chevaux, M. Hervé Desjardins faisait "sa run" jusqu'au Lac Saguay à 11 milles de Nominique. Et c'est en voiture, l'été, qu'il refaisait, semaine après semaine, les mêmes trajets.



On fabriquait des ponts...



La construction d'un viaduc au-dessus de la voie ferrée, à Bertram, sur la route menant au Lac Saguay.

des routes...



Deux travailleurs de la route, dont Paul Quevillon, sur le chemin Gouin menant à Lac Saguay.

... de la glace.



Janvier 1956... Carolus Lalande fait sa glace sur le Grand Nominuingue.

QUELQUES COMMERCES . . .

Le premier marchand en titre de Nomingue fut Monsieur Anthime Lalande. Au début de la colonie les habitants s'approvisionnaient chez les Jésuites. Puis on a parlé d'un Monsieur Parent, d'un Monsieur Thauvette, d'un Monsieur Richard, du magasin Laflamme et Deschambault.

De 1906 à 1911, les pages de publicité de "L'Ami du Colon" et du "Pionnier" nous rappellent que l'activité commerciale fut un jour importante et variée à Nomingue.

Ferdinant Parent: Maison de pension de première classe — beau site — grandes chambres — Repas à toute heure — chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

Zotique Reno: Marchand général, spécialité fond de banqueroute — achat et échange de produits agricoles: peaux, fourrures, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc. — Logis pour colons.

Pension Martineau: tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres, table frugale et abondante. Régime de famille. Prix modéré. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison.

A. Charlebois: Ecurie de louage voisine de la gare de Nomingue: chevaux et voitures à la disposition des touristes — magasin de grain, farine, patates et provisions — bonnes briques à vendre.

J.A. Lalande et fils, magasin général, près du carré central.

A. Constantineau: Bonbons, liqueurs douces, tabac — Maison de pension. On prend des pensionnaires au mois, seuls ou avec famille. Bonne place tranquille, pas d'enfants dans la maison. . . Rue St-Augustin Nomingue.

Monsieur Léo Lafond expédie à Montréal, un wagon chargé de plus de 50 moutons qu'il était allé acheter à la Lièvre — Première expédition directe, début d'un nouveau commerce. Le contingent de moutons venait de Nomingue pour la moitié.

Monsieur Champeau (ci-devant de Paquetteville Co. Compton) associé à Monsieur Emery Godard, s'en vient résider à Nomingue. . . Il arrive avec un assortiment complet de magasin général que la Cie Godard et Champeau installera en face de la demeure de ce dernier. . . Ce magasin sera à la disposition de tous les exploitants forestiers, notamment ceux de la compagnie Godard et Champeau et aussi du public.

Madame Xavier St-Jean exploita un restaurant sur la rue Notre-Dame. Elle vendait des bonbons — Son mari était charretier. Plus tard elle tint maison de pension au Grand Lac Nomingue.

En 1910 M. Hermas Fournelle se porte acquéreur d'un commerce et se fixe à Nomingue avec son épouse Albina Lemieux et ses enfants Lionel, Flore et Emile.



En 1931, les loisirs n'étant pas tellement structurés à Nominique, les gens aimant quand même se rencontrer, M. Généreux bâtit une salle de danse attenante à son commerce. Cela devint le quartier général de la jeunesse de tous âges. Mais danser ça donne chaud, c'est alors agréable de causer dans "la salle à crème à glace" qui est tout près. On pouvait alors se conter fleurette au son du "hit" du temps produit au moyen du vieil orthophonique. Les jeunes Généreux aimaient se mêler à cette foule joyeuse malgré les travaux nombreux qui leur incombaient. Ici, Oscar, Armand et la "boîte à musique".



Monsieur Napoléon Godard reçoit un commis voyageur.



L'intérieur du magasin Généreux ...
autrefois.



HÔTELS...

La prolifération des hôtels et les constantes demandes de permis de boisson (licences) marquent profondément une certaine époque. Ce fut l'aliment principal de beaucoup de querelles.

Nomingue compta jusqu'à 7 hôtels en un même temps.

F. Samuel dans son volume intitulé "Douce Souvenance" (p. 200) nous décrit ces hôtels des temps passés: "Ces vieilles auberges avaient à peu près toutes les mêmes caractères. L'édifice pouvait avoir de dix à quinze chambres à coucher, un bar spacieux, deux salles, une pour les dames, l'autre pour les hommes. La plus grande servait de réfectoire et de dortoir pour les clients les moins fortunés: les hommes de chantier, les draveurs, les colons. Autour de cette grande salle, tout le long des murs, s'alignaient des rangés de coffres en bois servant de sièges et divisés en compartiments dans lesquels les voyageurs mettaient leurs "paquetons". Après avoir pris un souper simple, mais copieux, qui leur coûtait .15¢, ils étendaient par terre leur "capot" ou leur "robe de voiture", presque toujours en peaux de bêtes sauvages ou de mouton, s'allongeaient dessus et dormaient jusqu'au matin.

Les voyageurs plus fortunés payaient .25¢ par repas; les mets consistaient surtout en omelette au lard, en saucisses et boudins fabriqués à la maison, en ragoût à boulettes, tourtière, truite rouge, perdrix, chevreuil, orignal; en fraises, framboises, bleuets, crème et beurre frais, tartes de toutes sortes et beignets.

Les coucheurs versaient .25¢ pour une chambre, si celle-ci n'était pas luxueuse, elle était toujours très propre. La plupart des commodités de nos jours telles que lavabos, baignoire, électricité étaient inconnues.*

Au fond de la cour, il y avait de vastes écuries, parfois à deux étages contenant plus de cinquante stalles, dont le loyer était de .10¢, de .25¢ avec foin et de .35¢ avec portion d'avoine."

"*L'Ami du Colon*" et "*Le Pionnier*" signalent, au jour le jour, par la publicité, les luttes de concurrence qu'elles se livrent: "Hôtel Pominville: Rue Notre-Dame à mi-chemin entre la gare et l'église. Bonne table, chambres confortables. . . chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs."

* Eclairage intérieur au carbure. Certains hôtels avaient des pompes aspirantes-foulantes pour remplir les réservoirs d'aqueducs privés. L'hôtel en face du carré central (vis-à-vis l'hôtel de ville) avait un moulin à vent au-dessus des écuries pour monter l'eau dans l'aqueduc privé.

"Hôtel Nominique: Zéphirin Barette propriétaire. L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains — Système de chauffage à l'eau chaude. Water closet (privés) dans la maison."



"L'Hôtel Nominique" situé sur la rue Notre-Dame près de la voie ferrée. Il y a eu plusieurs propriétaires dont MM. Z. Barette, Alcide Larocque, père, Sam Côté, etc. Quoique d'un aspect différent l'Hôtel Nominique existe toujours.

"Monsieur Joachim Gagnon est en négociation pour vendre son Hôtel Villa Bellerive. . . Le nouveau propriétaire de la Villa Bellerive fera aussi occuper la maison voisine qui était autrefois le Club du Grand Nominique."

Hôtel Villa Bellerive . . .



La Villa Bellerive située à . . . Bellerive près du Grand Nominique. M. E. Boyer en était propriétaire lorsque l'Hôtel abritait le bureau de poste et que le conseil de la Municipalité Lacaille y siégeait en 1920. -- (Plus tard . . . Hôtel Roger Léger)

“Hôtel Gauthier: Phil Gauthier propriétaire. Bonnes chambres et pension de première classe, près de l'église.”

(Entrevue de Monsieur Pierre Coussetière)

Voir photo page 151

En 1911. . . Messieurs O. Galarneau, H. Rochon et Sévère Royal, hôteliers du village ont demandé et obtenu leur certificat de licence du Conseil.

Hôtel Rochon . . .



“L’Hôtel Rochon” situé sur la rue Notre-Dame à l’emplacement du magasin de M. Raymond Dumas. Il fut détruit par un incendie vers la fin des années 20.

Hôtel Simard . . .



Situé à l’extrémité de la rue Sacré-Coeur coin Ste-Anne cet hôtel a appartenu à M. Roch Jetté, à M. Simard et plusieurs autres. A son arrivée, M. D. Généreux a installé son salon de barbier dans la petite maison à gauche sur la photo. Incendie au début des années 30.

LES INDUSTRIES

"En 1904, M. Sem Lacaille est venu s'établir à Nominuingue où il a construit une manufacture de "vener" qui lui coûte \$70,000.00 d'installation. Il emploie 25 hommes; ses machines développent 250 forces, chevaux-vapeur; le moulin renferme une scie ronde, scie à ruban, machine à planer, machine à paille de bois,* tour à bois, tour à fer, machine à perforer, etc. M. Lacaille manufacture toutes les espèces de "vener" jusqu'à 52 pouces de long; sa manufacture a 100 pieds de longueur, sur les bords du Grand Nominuingue, à 3 milles et demie du village, près du chemin de fer. La spécialité est à faire du vener de 3/8" d'épaisseur. Il est le seul au pays qui a réussi à livrer au commerce du "vener" aussi épais. Pour expédier aux États-Unis, il doit payer des droits de 33% alors que les États-Unis expédient le leur en franchise.



La manufacture de vener de M. Sem Lacaille à Bellerive; elle était située entre le Grand Nominuingue et la voie ferrée du Canadien Pacifique; en arrière plan se profile la Pointe des Jésuites ou Pointe Manitou.

M. Lacaille est né à St-Athanase en 1860, ses parents sont venus habiter à Montréal en 1861. C'est un "self made man", à force de travail il est parvenu au titre d'expert en mécanique et il a été successivement mécanicien des pouvoirs des chutes Shawinigan, Chaudière et Rapide Lachine".

("Le Pionnier" — 29 septembre 1910 — Vol. V #276)

"M. Sem Lacaille a fait l'acquisition d'une superbe dynamo, d'une capacité considérable. Il éclairera son établissement, y compris maisons, manufacture, etc. . . Peut-être sera-t-il en mesure dans un avenir rapproché de fournir la lumière au village."

("Le Pionnier" — 8 décembre 1910 — Vol. V #286)

* pour emballage



Homme énergique, jaloux de son autorité, M. Sem Lacaille demeure pour la population un souvenir haut en couleur. Venu à Nomingue en 1900 il est partie marquante de l'histoire de la région jusqu'à sa mort.

"Les travaux industriels de la maison S. Lacaille sont recommandés avec plus de vigueur que jamais. Dès les premiers jours de printemps, M. Lacaille se propose de bâtir une annexe considérable à son établissement de façon à pouvoir prendre un plus grand nombre d'ouvriers."

("Le Pionnier" — 16 mars 1911 — Vol. V #299)

"Un Monsieur Lefebvre, travaillant pour Monsieur Lacaille avait ramassé tous les outils éparpillés sur le terrain, autour des bâtiments, etc., et les avait remisés.

M. Lacaille: — "Qui t'a commandé de faire ça?"

M. Lefebvre: — "Personne!!!"

M. Lacaille: — "Va et remets tout ça où tu l'as pris!"

Les outils furent donc éparpillés à nouveau. Quand ce fut fait...

M. Lacaille: — "Bon maintenant, ramasse-les!!!"

(Monsieur Zéphirin Ostiguy)

LE CHÂTEAU

"La fin du 19^e siècle et le début du 20^e marquèrent les grands triomphes politiques du premier ministre Sir Wilfrid Laurier, premier Canadien français à assumer ces hautes fonctions. De 1896 à 1911, il a dirigé notre pays. Sa popularité est considérable, tant chez les anglophones que chez les francophones.

Sem Lacaille, notre industriel du Nord, est lié d'amitié avec le grand homme d'état. Il n'ambitionne rien de moins que de lui construire une résidence à la mesure de son personnage: un château seigneurial, dans l'un des plus beaux sites du Québec. . . Le château de Bellerive a été offert à Sir Wilfrid Laurier; n'a-t-il pas été élevé au rang de la noblesse par le roi d'Angleterre, Edouard VII?

Sir Wilfrid Laurier, n'a que cinq ans à vivre en 1914. Il est déjà âgé de 73 ans, couvert d'honneurs certes, mais aussi des fatigues de tant d'années de labeur. Il ne peut accepter l'offre de Sem Lacaille. "Je n'ai pas assez d'argent, dit-il, pour subvenir à un aussi grand train de vie." De plus, il a vécu toute sa vie politique à Montréal et sans doute veut-il mourir près de tous ses amis.

Sem Lacaille, un peu déçu, mais toujours énergique dans ses décisions, déclare: "Hé! bien, je l'habiterai avec ma famille". Cette famille s'agrandira de plusieurs hôtes, ses petits-enfants devenus orphelins.

Dominant le Grand Nominique, perché sur un léger promontoire, "Le Château Lacaille." On raconte que pendant la guerre de 1914-1918, M. Lacaille hissait des drapeaux au sommet des tours de son château pour signaler aux conscrits déserteurs la présence de la Police Provinciale dans les parages.



Ce château de style français ne comptait pas moins de 42 chambres, mais il semble que la partie régulièrement habitée fut celle du centre. Il était construit en granit rouge de la région, en pierre grise et en brique rouge. L'intérieur se voulait une apothéose du matériau que Sem Lacaille connaissait si bien, le bois. On y voyait toutes les essences artistiquement travaillées.

Dans les grandes occasions, les deux tours ouvraient leurs appartements aux visiteurs. Sir Wilfrid Laurier, le lieutenant gouverneur du Québec, Henri Bourrassa, député de Labelle, tous les députés du temps qui se sont succédés dans ce comté, de nombreux clients, notamment des Américains, et les membres de la famille Lacaille ont séjourné dans ces murs, où le contre-plaqué, il va sans dire, était à l'honneur."

Incendie du Château Lacaille le 24 mai 1926.

(Plusieurs personnes nous ont mentionné que l'incendie aurait eu lieu fin de mai 1929)

"... On tenta, mais en vain de le sauver. Seules les fondations restèrent debout. On disait, dans le temps, que l'incendie avait été allumé par une souris tentant d'ouvrir une boîte d'allumettes. On sauva peu de choses: des documents, des photos, des objets personnels, quelques meubles. Une perte totale. Durant plusieurs années, les villageois, les touristes et les passants purent voir les vestiges de ce château..."

Monsieur Fernand Simard

*(Société d'histoire des pays d'en haut — mai 1981 — Cahier #10.
"Le Nord" 21 et 28 août 1979)*

Le 14 décembre 1937, M. Sem Lacaille vend son industrie à Monsieur Toussaint Lachapelle qui la maintiendra en opération jusqu'en juillet 1939 où elle sera vendue à la compagnie Bellerive Veneer & Plywood.



L'incendie de l'usine de veneer le 27 juillet 1944 marque la fin de cette industrie à Nominigüe. On raconte qu'à la vue du désastre et des ruines qu'il laisse, un homme de confiance de Monsieur Lachapelle est tombé terrassé par une crise cardiaque. Par la suite cette industrie se transporte à Mont-Laurier ce qui prive Nominigüe d'une source de revenu considérable.

ÉCORCEUR & PULPERIE

"Cette semaine sur les terrains Laroche, près de la ligne du Pacifique Canadien, à l'ouest de notre gare, on commence la construction d'un moulin à écorcer le bois de pulpe. Cette nouvelle usine doit être mise en état de fonctionnement d'ici quelques semaines, elle emploiera dit-on de 40 à 50 hommes continuellement à l'intérieur et fournira de l'ouvrage à une couple de cent bûcherons et charroyeurs de bois dans toute notre région. . . Ce moulin qui fait partie d'une nouvelle entreprise d'exploitation forestière, dirigée par nos co-sociétaires MM. Laroche, Beauchemin et Ecrément, devra préparer chaque jour une soixantaine de cordes de bois pour l'industrie de la pulpe."

("Le Pionnier" 23 septembre 1909 Vol. IV #225)

"La nouvelle usine à écorcer le bois se dresse dans toute la splendeur de sa toilette virginale à proximité de notre gare à Nominuingue. On compterait que les opérations régulières y pourront commencer en décembre. Déjà une première maisonnette s'élève près de la nouvelle usine; elle servira de bureau et représente l'embryon du quartier industriel qui ne manquerait point de naître en ces environs. Il paraît assuré que dès janvier 1910 le même syndicat ajoutera à sa fabrique pour traiter le bois une fonderie considérable donnant ainsi de l'ouvrage à 50 ou 60 soutiens de famille."

("Le Pionnier" 4 novembre 1909 Vol. IV #231)

"Les usines de la Nominuingue Pulp Supply Coy achèvent de parfaire leur installation. L'outillage sera essayé ces jours-ci et après les fêtes elles seraient en plein fonctionnement. Le nom anglais n'est pas apprécié."

("Le Pionnier" 2 décembre 1909 Vol. IV #235)

"Monsieur Beauchemin, fondateur de l'industrie de Pulpe vient d'acheter de M. Jos Laroche une lisière de terrain destiné à donner un nouvel espace à cette usine. Le travail paraît devoir commencer vers le milieu de janvier 1910."

("Le Pionnier" 16 décembre 1909 Vol. IV #236)

"Depuis quelques jours on entend l'agréable sifflement de l'usine fondée par le syndicat qui compose le Nominuingue Pulp Supply Coy. . . De puissantes machines à dépouiller le bois de son écorce fonctionnent maintenant et l'on parle déjà d'en ajouter d'autres. Le R.P. Chalumeau a béni l'usine, représentant le R.P. Curé empêché".

("Le Pionnier" 3 mars 1910 Vol. IV #247)

"La cie de bois de pulpe de Nomingue a annoncé son intention de développer son usine de manière à fabriquer ici-même la pulpe au lieu d'en expédier la matière première à l'étranger. Les membres de cette compagnie étaient de passage à Nomingue, dimanche dernier pour prendre les arrangements."

("Le Pionnier" 27 septembre 1910 Vol. V #276)

"Nous avons entendu avec plaisir mercredi matin le sifflet de la Nomingue Pulp Supply Co. Nous souhaitons bon succès à l'entreprise. On dit celle-ci fortifiée de capitaux nouveaux, ce qui n'est pas pour lui nuire."

("Le Pionnier" 8 décembre 1910 Vol. V #286)



Le moulin à scie de M. Eugène Patenaude en 1925. Situé sur l'ancienne propriété du Baron d'Halewyn au Lac Lesage (Lac des Iles), après l'incendie du Manoir. Sur la photo: à gauche, le moulin à scie; le brûleur à bran de scie, boutique, magasin, camp des hommes, glacière et hangar. A l'arrière plan dominant légèrement la résidence de la famille Patenaude.

"La liquidation de cette entreprise est terminée et plusieurs des créanciers ont déjà reçu leurs dividendes. On parle déjà de la reprise prochaine des travaux à cette usine. Puisse cette industrie sortir, une bonne fois, de cette période d'hésitation où elle a vécu par le passé et devenir une source de profits pour la localité."

("Le Pionnier" 15 octobre 1911 Vol. VI #229)

"La nouvelle annoncée par le Pionnier de la reprise des travaux de l'ancienne usine de la feuée "Noming Supply Co." se confirme de plus en plus. Monsieur E. Patenaude de St-Jacques de l'Achigan acquéreur de cette industrie, se met en mesure d'y adjoindre celle du bois

de pulpe ou pâte à papier. Le nouvel industriel aurait aussi l'intention de produire de l'énergie électrique pour éclairer le village et les particuliers. C'est le progrès qui pénètre de tous côtés."

("Le Pionnier" 19 octobre 1911 Vol. VI #330)

"On s'attend à ce que le travail reprenne sous peu à l'industrie de M. Eugène Patenaude, ci-devant propriétaire de la "Noming Pulp and Supply Co. Le nouveau propriétaire y fait faire d'importantes et indispensables améliorations".

("Le Pionnier" 7 décembre 1911 Vol. VI #337)

"Le moulin à écorcer le bois de M. Patenaude a commencé ses opérations le 7 courant."

("Le Pionnier" 14 décembre 1911 Vol. VI #338)

LE TRANS NOMININGUE RAILWAY

Un fait qui pendant un certain temps a marqué Nomingue au coin de l'originalité, fut l'existence d'un chemin de fer privé. . . ou mieux pour utiliser un préfixe à la mode. . . d'un mini-chemin de fer. En effet, pendant une dizaine d'années, Nomingue a pu s'enorgueillir d'avoir dans ses limites une installation ferroviaire locale. Il s'agit d'un moyen de transport qu'avait établi une entreprise forestière* pour voiturier les produits de sa scierie installée en pleine forêt, jusqu'au village, soit un parcours de 7 ou 8 milles. Cette scierie était installée au Lac des Iles comme on désigne ici le lac qui, officiellement, porte le nom de Lesage.

Ce chemin de fer, dont les rails étaient distants d'une quarantaine de pouces, passait par un terrain assez accidenté; à certains endroits il avait fallu établir des ponts et des viaducs pour éviter des cours d'eau, des marécages ou des coupes abruptes. Le matériel roulant se composait de quatre locomotives mues par moteur à combustion interne et d'une centaine de wagons genre plateforme.

La scierie du Lac des Iles était munie d'une véritable cour de triage de 7 ou 8 voies où les wagons remplis de sciage étaient aiguillés selon l'essence et la nature de la marchandise, au terminus, à proximité du village, c'est-à-dire au Lac Bourget. Là, une autre cour de triage, bordée par la grosse voie d'évitement du Canadien Pacifique, présentait une autre série de voies parallèles bordées de piles de planches; de ces enfilades se dégageait le parfum des diverses essences: épinette, pin, merisier, tilleul, etc. . .

A l'occasion les wagons plateformes se transformaient en wagons à passagers; on s'assoit sur les côtés en se laissant pendre les jambes ou on s'installait sur une bonne planche propre posée sur des blocs de bois. Lorsque les wagons étaient chargés on en était quitte pour grimper sur le voyage de bois; il fallait se bien tenir.

* Entreprise de Monsieur Eugène Patenaude.

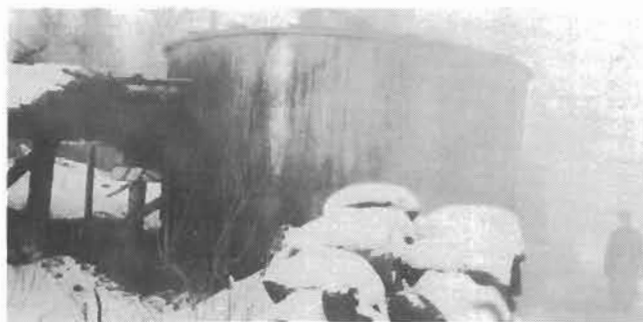


Le "Trans Nomingue Railway", propriété de M. Eugène Patenaude; nécessaire au transport du bois de sa scierie, utile pour venir au village, agréable pour des excursions en campagne. M. J. E. Fortier (père du propriétaire de la Villa Bellevue) et Mme Fortier profitent ici de l'occasion d'une joyeuse promenade en aimable compagnie.

Comme à certaines occasions, le dimanche par exemple, il arrivait que le chemin de fer transporta des dames et des enfants, et que la température ne soit pas toujours au beau fixe, le propriétaire de l'entreprise avait fait construire un wagon spécial, couvert, muni de fenêtres et de deux bancs alignés le long des parois. Ce wagon était peint en blanc. Les dames endimanchées accompagnées de leurs enfants se rendaient ainsi à la grand'messe et pouvaient, après la cérémonie religieuse, faire quelques emplettes.

Aucun déboursé n'était exigé des passagers; il s'agissait de demander ou de faire signe le long du parcours. Là se greffe je crois, un fait que j'ai maintes raisons de croire véridique: Lorsque le chemin de fer fut terminé, le président de l'entreprise donna cours à son tempérament enjoué. Il fit imprimer un passeport à vie portant le signe TNR (Trans Nomingue Railway) et s'en fut rencontrer le président du Canadien Pacifique, alors M. Beattie, pour lui proposer d'échanger ce passeport contre un passeport valable sur le Canadien Pacifique. Il s'agissait, disait-il, d'une faveur que pouvaient se faire l'un à l'autre, les présidents de compagnies de chemin de fer.

Monsieur Jean Delorme



"Le four Laurentien", constructeur, M. Eugène Patenaude de Nomingue. C'est un four métallique ayant sur le dessus 4 cheminées de 10" de diamètre et à la périphérie de sa base 12 évents de 2-1/2 de diamètre.

FOURS À CHARBON DE BOIS

"M. Mongrain, qui s'est porté acquéreur du domaine de la succession Globensky est aussi activement à l'oeuvre pour l'établissement de ses fourneaux à préparer le charbon de bois, à extraire l'alcool méthylique etc. . . Il en fait construire six pour la confection desquelles 65,000 briques viennent de lui arriver. De bonne heure, cet été, le premier et le principal de ces fourneaux sera prêt à fonctionner; les autres à l'automne. L'entrepreneur industriel a commencé d'acheter tout le bois qu'il peut se procurer au dehors, aux fins de son industrie. Le Pacifique Canadien a fait relever le tracé et va lui construire sans retard un embarcadère, pour voyageurs, promis depuis l'an passé, à la station Bellerive."

("L'Ami du Colon" 3 mai 1907 Vol. I #48)

"Le premier des hauts fourneaux construits par J.D. Mongrain, près de la Station de Bellerive, pour la fabrication du charbon de bois, a été mis en fonctionnement ces jours passés. Les opérations de chauffage et de cuisson des soixante et quelques cordes de bois traitées en cette première "fournée" se sont poursuivies à l'entière satisfaction des intéressés. On saura lundi probablement le résultat définitif à l'ouverture du four après une douzaine de jours."

("Le Pionnier" 30 août 1907 Vol. II #78)

"M. Mongrain a bâti deux fours sur la route qui longe le lac Barrière, près du petit pont Rouge (ancien), entre la route actuelle et la montagne."

(M. A. Ardouin à M. Jean Delorme, entrevue 9 juin 1968)

"Un syndicat de financiers américains aurait acquis la douzaine de lots que possédait la succession Globensky et sur lesquels M. Mongrain avait installé une industrie de fabrication de charbon de bois. . . Les nouveaux acquéreurs continueraient la production et y ajouteraient des produits connexes."

("Le Pionnier" 15 juillet 1909 Vol. IV #215)

"Monsieur Eugène Patenaude a eu aussi des fours à charbon de bois. Ils étaient en acier."

(Voir photo à la page 375)

6 juin 1937:

Les fours à charbon sont interdits dans les limites de la municipalité, attendu que "l'avenir de notre village repose sur l'industrie du tourisme."

(Registre municipal — Cahiers des règlements)

QUELQUES PETITES INDUSTRIES...

Le baron d'Halewyn possédait un atelier de tournage et fabriquait des rouets au Lac des Iles; Monsieur Edmond Vézina faisait de même dans le 7e rang.

Monsieur Paul Ragot fabriqua des tablettes de chocolat. Sa production était peu importante, son troupeau de vaches étant insuffisant; il n'avait d'abord qu'une seule vache.

Monsieur François Vachet avait un four à chaux à Montigny; il fabriquait de la chaux grise bonne seulement, disait-on, pour le mortier à "maçonner".

"Le Pionnier" du 30 novembre 1911 cite une industrie qui semble des plus productive: "On fabrique des dormants ici; la semaine dernière il en est descendu, par la ligne du Canadien Pacifique: 40,000."

Et qui ne connaît dans le nord les grandes berçuses en érable piqué de Monsieur Joseph Bray?

Plus tard le conseil municipal a tenté de développer l'activité économique en y introduisant une industrie. Il fit des démarches auprès d'un Monsieur Lenesky et dépensa de \$4 à \$5,000.00 pour établir ici une manufacture de vêtements. Il mit l'Hôtel de Ville à la disposition de cet industriel de Joliette. Il fallut refaire le filage électrique, installer le chauffage à l'eau chaude et des bouilloires, dépenses faites par Monsieur Lenesky qui a en outre installé un grand nombre de machines à coudre, à boutonnières, à boutons etc. Les activités manufacturières ont duré trois mois.

Plus près de nous vers les années 50, Monsieur Charles Grenier fondait "Les Ateliers Laurentiens"; on y fabriquait des portes et châssis. Plus tard on y ajoutait l'industrie des "Cercueils Laurentiens". Aujourd'hui cette industrie transformée appartient à Monsieur Vincent Rapagna.

(Monsieur Jean Delorme)



"La vitrerie Nominigüe", ancien "Ateliers Laurentiens", située à l'extrémité de la rue Godard tout près de la rue Lalande.

DU TOURISME. . .

Lorsqu'on dit Nominique, tous comprennent: lacs, montagnes, rivières, santé, repos, vacances, et cela depuis qu'il est connu. Monsieur l'abbé Auclair nous assure même "qu'en peuplant son Nord, le curé Labelle ne visait pas uniquement la culture des terres mais qu'il songeait au tourisme, que la beauté de la contrée, attirerait plus tard; que son Nord il en voulait faire une autre Suisse".

Ne voit-on pas venir, vers 1887, cinq élèves du collège Ste-Marie de Montréal, passer ici une partie de leurs vacances. Précédemment en 1884, M.M. Louis Beaubien et Testard de Montigny étaient venus en excursion. Monsieur de Montigny lui-même raconte: "Un matin du mois d'août je recevais une note bien courte pour une affaire aussi importante. . . :

Lundi,

Je pars ce soir pour le Nominique. Viens-tu? . . .

Louis Beaubien.

Je voulus d'abord résister à la tentation. Et toute la journée cette pensée du Nominique me revint. L'imagination s'en mêla. Et quand je vis que l'idée prenait de l'emprise, j'y fis consentir la raison: je n'avais pas pris de vacances l'année précédente; l'air des montagnes me serait favorable. . . j'allai jusqu'à croire que mon voyage serait utile à la colonisation!!!"



Vers 1903, 1904 on savait déjà profiter de ses vacances à Nominique. Ici un pique-nique organisé par Madame Louis Beaubien, sur les bords du Petit Nominique. On reconnaît de gauche à droite: 1ère rangée: Le Baron Stanislas d'Halewyn, Mlles Yvonne Beaubien, Laurette Beaubien, Mme Nicole de Struve; 2e rangée: Mlle Marie-Madeleine Pasquin, Mme Louis Beaubien, Irène de Struve; 3e rangée: Lyda de Struve, Anne d'Halewyn, La Baronne Joseph d'Halewyn, M. Nicolas de Struve (Consul de Russie à Montréal), et Pierre Beaubien.

En 1906 "L'Ami du Colon" rappelle que "L'Honorable Louis Beaubien est annoncé, séjournant comme villégiateur dans son superbe domaine du Petit Nomingue. Il vient y rejoindre son fils Joseph." . . . et plus tard "Monsieur Beaubien se propose de se faire construire un manoir pour l'an prochain. La grande maison actuelle resterait à la disposition de M. Joseph et sa famille". "M.M. Charles, Louis et de Gaspé Beaubien, les deux premiers accompagnés de leur épouse et de leurs enfants ont passé une dizaine de jours de vacances avec leur père en son manoir du Petit Nomingue." Tous les ans depuis, la famille Beaubien revient sur ses terres.



Camps Beaubien, Petit Lac Nomingue

D'année en année "ce beau pays de la Rouge", ses lacs, ses montagnes attirent de plus en plus les villégiateurs.

1905:

Une excursion de colons de Montréal à Nomingue; la première excursion permettant aux gens de venir choisir des lots de colonisation. Elle est accompagnée par la fanfare de Ste-Scholastique dont fait partie Eugène Gareau, (plus tard, Mgr Gareau, propriétaire d'un chalet au Petit Nomingue).

1906:

Monsieur J.P. Dawes, l'un des grands brasseurs de Montréal est arrivé avec sa famille pour passer la saison d'été sur sa grande et belle ferme du Petit Nomingue.

1910:

Le Père Émile Piché, père de St-Vincent de Paul, curé de St-Georges à Montréal est l'hôte de nos R.R. Pères c.r.i.c. pour une huitaine de jours. Il écrit: "On m'avait dit que je ne trouverais à Nomi-

ningue que du sable et des puces. Pour dire qu'il n'y a pas de sable, on ne peut pas dire qu'il n'y en a pas. Le village est nu, le bûcheron a tout abattu sans pitié, on n'a rien replanté; les colons sont certainement d'origine française; mais d'un autre côté il fallait avoir l'âme française pour venir s'implanter ici par un travail aussi pénible. On vient à Nomingue lorsqu'on n'est pas colon, pour se reposer. Je descendis chez les pères où la plus cordiale hospitalité m'attendait. C'était une soirée ravissante, le plateau dénudé, mais entouré de lacs et encadré de montagnes, semblait tout préparé pour recevoir les trois tentes demandées par St-Pierre. Pas un bruit, pas un cri de la rue."

Plus tard Le Rév. Père Emile Piché obtint la propriété que possédait le baron d'Halewyn au Lac Laflèche. Il y fonde en 1911 une colonie de vacances pour les enfants. Il y a deux maisons sur la propriété. La maison du fermier est rallongée d'un long bâtiment qui sert en partie de dortoir et en partie de réfectoire. La maison elle-même est transformée; le rez-de-chaussée devient une chapelle et le premier étage des chambres pour les bonnes et les ménagères. Un apprentis en arrière de la maison sert de cuisine. La colonie reçut des jeunes garçons pendant quelques années.

En 1913 Louis Delorme et son fils Arthur, vient en excursion d'une quinzaine de jours, hors saison. Ils logent à l'invitation du Père Piché, dans la vieille maison du baron d'Halewyn. L'année suivante Jean et Gérard viennent en colonie de vacances chez les Pères de St-Vincent de Paul. Blanche Collin Delorme et Julienne viennent à Nomingue voir "les garçons", elles sont accompagnées de Geneviève et de sa mère l'épouse d'Hormidas. Tout le monde fait connaissance de la famille Ragot.



Chalets Delorme au bord du Petit Nomingue

"En 1914, le conseil provincial de la communauté met à exécution le projet caressé depuis quelque temps déjà, d'établir dans les Laurentides une maison-sanatorium pour les religieux de Ste-Croix. Accompagné des Frères Ignace et Augustin, le Père Jean-Baptiste Pinson, provincial, se rend à Bellerive visiter la terre de Dame veuve Charles-Auguste Lalande. Cette propriété d'environ un mille carré, sur les bords du Lac Nominique, répond parfaitement au désir du conseil qui en fait l'acquisition au prix de \$1,200.00.

Dès le mois de mars, le Père Pinson envoie un groupe de religieux commencer le déblaiement du terrain. En mai, s'élèvent les murs d'une construction de deux étages flanquée de tours, capable de loger une cinquantaine de religieux. Elle comprend deux salles-dortoirs, une cuisine, un réfectoire et quelques cellules. A la maison du gardien, située à proximité, on ajoute deux bas-côtés dont l'un servira de chapelle durant quinze ans. Destinée d'abord aux malades et aux convalescents, la maison de Bellerive deviendra en réalité un lieu de vacances pour les religieux des écoles de ville, heureux de profiter du climat du nord pour refaire leurs forces."

*(Extrait d'un article sur Notre-Dame de Bellerive
fourni par le Frère Raymond Laprés, c.s.c.)*



La "Maison du Gardien" située à proximité de la villa Ste-Croix devenue aujourd'hui Notre-Dame de Bellerive.

La villa Ste-Croix en 1918: située face au Grand Lac Nominique à une courte distance du petit village de Bellerive.

En 1915 la guerre empêche les Pères de St-Vincent de Paul d'ouvrir la colonie de vacances. Le Père Piché offre aux familles Arthur Delorme et Ernest Parent de passer l'été dans les édifices de la colonie de vacances désaffectés. Vers 1921 M. Ernest Parent se fait construire un chalet sur le bord du Petit Nominique, par Victorin Charbonneau qui lui vend un lopin de terre. La famille Arthur Delorme sera invitée à passer ses vacances dans ce chalet pour quelques étés. Monsieur Pierre Lecomte, alors jeune professeur, avait entendu parler de Nominique. Il vint acheter un terrain et construire un chalet non loin de celui d'Ernest Parent. Plus tard Gérard, Joachim et Jean viendront à la petite colonie installée sur les terres de Victorin Charbonneau.

Le 8 mars 1928, la propriété des Pères de St-Vincent de Paul est vendue aux Clercs de St-Viateur pour la somme de \$ 3,000.00. Ils y installèrent une maison de vacances pour leurs Pères et pour l'Institut des Sourds-Muets.



Sur les bords du Lac Laflèche, longeant le chemin conduisant au Petit Lac Nominique, le domaine des Clercs de St-Viateur en 1931.

En même temps le Frère Beausoleil c.s.v. achète de Monsieur Vital Martineau un terrain sur les bords du Grand Nominique. Il est alors directeur-fondateur du Cercle dramatique St-Georges. C'est pour permettre aux membres bénévoles de sa troupe, dont Monsieur Eugène Thérien, de prendre quelque repos qu'il y bâti trois chalets.

Monsieur Eugène Thérien, sa femme et ses enfants y viennent pour des vacances. Le manque de confort, l'éloignement faisait dire à Madame Thérien "Nous ne reviendrons plus!". Ils ont acquis le domaine, y ont groupé leurs enfants et y reviennent régulièrement tous les printemps depuis.

Dès 1923, le R. Père Alexandre Dugré dans son volume "*Le Nord qui s'ouvre*" pouvait déjà écrire: Depuis quelques années les villégiatures se multiplient entre St-Jérôme et Nominique: de capricieux

chalets couronnent les lacs qui avoisinent le chemin de fer; des clubs se réservent des pièces d'eau plus à l'écart. . . et les petites bourses se paient des fins de semaine dans les pensions encombrées et les villas des amis qu'on dénicher et qui ne se croyaient pas si populaires.

L'on pêche partout et l'on est sûr de prendre quelque chose, souvent des pièces fort intéressantes. La canotage est à la portée de tous sur des bijoux de lacs de quelques arpents, où les chaloupes glissent en famille, où sur de larges nappes d'eau noire où les rameurs athlètes et la voile assez ample peuvent trouver champ libre.

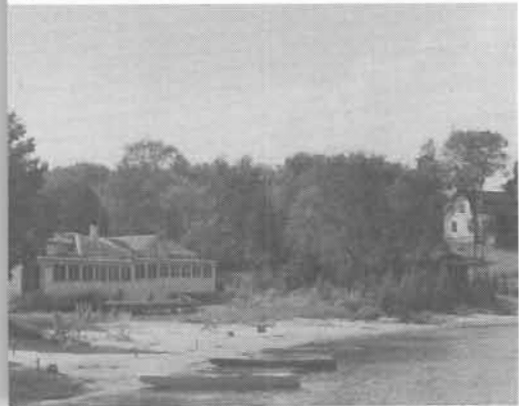
Les rivières trépidantes aux nombreux détours où se cachent les nids de petites truites, les lacs profonds où l'on pêche la truite grise et le brochet vorace à la ligne trainante. Le grand silence est coupé du rire clair des huards; les ailes blanches des mouettes survolent la torpeur des lacs en attendant que septembre amène les perdrix, les canards et le gibier à poil."



Au Grand Nominique, sur l'emplacement de l'ancien chalet St-Georges, la maison de M. Eugène Thérien.



Avait-on besoin de terre pour un terrassement, de bois pour poêle et foyer? Monsieur Paul Quevillon était tout de suite recherché. C'était l'aide provincial des touristes. Homme calme, d'une égalité d'humeur et d'allure, l'aurore le voyait chaque jour à l'oeuvre jusqu'à la "brunante" accompagné de ses chevaux, inlassables compagnons de travail.



L'ACTIVITÉ SOCIALE LES SPORTS... ... DE COMPÉTITION

Les anciens aimaient le sport de compétition mais, d'après certains comptes-rendus de parties dans "Le Pionnier", il semble que les joutes entre villages aient produit assez souvent des désaccords peu édifiants. Se pourrait-il qu'on utilisa le sport pour vider des querelles de clocher? ...

DU BASEBALL

Une première équipe ...



Le club de baseball du Collège Nominique en 1911-1912. De gauche à droite: E. Valiquette, A. Robert, Médéric Adam, Hector Laniel, P. Clément, H. Daoust, Henri Vézina, Oscar Godard, L. Savoie, P. Marinier.

On se lançait souvent des défis!!!

"Le club *"Nominique Indépendant"* se proclame champion des Laurentides à la suite d'une partie avec le club de Labelle; ce dernier n'ayant pas voulu finir les manches, le score étant 3 à 3, le club Labelle se donnant comme champion des Laurentides. Le "Nominique Indépendant" lance un défi à L'Annonciation, Labelle, St-Jovite, St-Faustin, Lac des Ecorces, Rapide-de-l'Original. . ."

("Le Pionnier" - 6 août 1908 - Vol. III #166)

En 1930, les parties de balles avaient lieu au Lac Ste-Marie, à l'ancien champ de course. Ensuite dans le centre du village en arrière d'un restaurant tenu par Monsieur Emery Godard.



En 1934, un club de baseball dynamique: de gauche à droite, 1ère rangée: Lucien Rodier, Grégoire Charbonneau, Léopold Desroches; 2e rangée: Richard Lamoureux, Roméo Desroches, Mozé Larocque, Gérard Piché, Wilfrid Godard, Rolland Desmeules, Léonard Lamoureux.

DU HOCKEY...

"Des clubs se sont organisés à St-Faustin, St-Jovite, Labelle, L'Annonciation, Nominique. Monsieur J.A. Boisvert est le président-gérant du club de Nominique et Monsieur Ignace Martineau, le secrétaire. La patinoire sera établie au Grand Nominique, à la Baie Richard."

(L'Ami du Colon — 21 décembre 1906 — Vol. I #29)

"La joute de hockey contre Labelle, au jour de Noël, a été gagnée par Labelle par 2 points. La fanfare, Harmonie de Nominique, sous la direction de Moyse Thibault, a égayé la partie de ses accents entraînants. Monsieur Arthur Huot agissait comme arbitre."

(L'Ami du Colon — 28 décembre 1906 — Vol. I #30)

1929, 1930...

Monsieur Hervé Desjardins raconte...

"C'est la crise... un jour de décembre 1929 il y a 33 gars dans la boulangerie... Il n'y a rien à faire... ils viennent se chauffer. Quelques-uns ne mangent pas beaucoup chez-eux... il y a du pain sec, des "buns" rassis... Tous sont jeunes... moi aussi; on cause de choses et d'autre. Un jour Damien Desjardins me dit: "On va faire une patinoire." Derrière la boulangerie il y a un grand terrain; on s'organise. On n'a pas l'aqueduc mais on a 4 ou 5 pompes; on emplî des barils et on arrose... ça prend une journée.



La patinoire derrière la boulangerie. Monsieur Hervé Desjardins a démonté ses poules de son poulailler pour en faire "la cabane des joueurs" que nous voyons tout au fond à l'extrême gauche.

Puis Damien et M. Emile Desroches partent pour Montréal et rapportent 33 paires de patins usagés (au coût de .75¢ — \$1.00 - \$1.25) on les donne à nos gars qui ont travaillé pour la patinoire. On leur montre à patiner et à jouer au hockey. Notre première compétition a lieu à L'Annonciation. On s'y rend en voiture: on est plus de 30 de Nomingue. On n'a pas de bâton de gardien de but. L'Annonciation doit nous en prêter un; Lucien Rodier est dans les buts. . .

C'est notre première partie. . . on n'a pas gagné. . ."



Une équipe de hockey en 1944-45. On reconnaît, 1ère rangée: Charles Généreux, Rémi Labelle, "Wabo" Levac, Léopold Desroches; 2e rangée: Paul-Emile Rodier, J.A. Renaud, Lionel Dumais, Armand Généreux, Paul-Emile Bray, Edouard Larocque, J. Paul Allard, Gaston Beaulieu.

DES COURSES DE CHEVAUX. . .

"Après que la fonte des neiges a eu fait rentrer le hockey dans le silence, nos amateurs de course s'en sont donné à coeur joie pendant que la glace était bonne. Le Grand Nomingue est particulièrement recherché, tant à cause de son espace que de sa surface aplanie et bien entretenue. . ."

("Le Pionnier" — 31 mars 1910 — Vol. IV #251)

Et l'hiver suivant. . .

"Nos amateurs de chevaux s'entraînent déjà sur le Grand Lac Nomingue. Une piste a été tracée, via-à-vis de la Baie Richard et nos amateurs de courses s'en promettent pour l'hiver."

("Le Pionnier" — 22 décembre 1910 — Vol. V #288)

Vers 1920 - 1922 ces courses avaient lieu au Lac Ste-Marie. . . sur le terrain de Monsieur Gagnon.



Au champ de course, sur les bords du Lac Ste-Marie, Pierre Croisetière, père, et son cheval Prince s'apprentent à participer à une compétition.

La ferme Gagnon près du lac Ste Marie. On reconnaît ici Thérèse Valois, l'enfant, entre Lucienne Gagnon, Albertine Gagnon, debout son époux "Uldé" Valois, et Madame Joachim Gagnon.



Un Monsieur Wilson, porteur d'une longue barbe blanche en nouait l'extrémité pour éviter qu'elle l'aveugle pendant la course en lui remontant dans le visage. . .

De 1906 à 1910 le journal parle aussi du "joli yacht à voile de MM. Louis et Charles Beaubien sillonnant les lacs Bourget et Nominique". D'un club de raquettes en voie de formation, d'un concours de tennis et des cours d'escrime de Monsieur Hormidas Lefebvre.

DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. . .

L'homme garde-t-il de ses lointaines origines, où il avait peu de moyens de survie, l'instinct de la chasse et de la pêche qu'il conserve encore aujourd'hui? Les Anciens n'échappaient pas à cette règle.



M.M. Téléphore Thibault et Alexis Hénuset présentent les résultats d'une bonne pêche. A l'arrière-plan on remarque les bâtiments de la ferme Thibault dans le 7^e rang.



La pose agressive d'un homme chanceux, Emile Paiement, et les deux victimes d'une partie de chasse placées en trophée sur un ancien véhicule.

Dans son journal le Père Martineau, s.j. raconte une chasse à l'ours qui tient beaucoup plus du besoin de conservation que du sport. "Hier soir vers 6 heures mon père a vu un ours traversant le ruisseau St-Joseph. Il se rendait à notre champ d'avoine. Vu qu'il n'avait pas d'arme il est revenu aussitôt nous avertir. Nous nous y sommes rendus Charles, Arthur et moi; Charles et mon vieux père avec leur fusil chargé de balles. Mais l'obscurité était déjà trop grande pour distinguer à quelque distance. Après avoir parcouru le champ d'avoine jusqu'au bord du bois, le long du ruisseau, nous avons dû revenir sans avoir rien vu."

... "Il a commencé à pleuvoir hier soir vers 7 heures; il a plu une partie de la nuit, puis la pluie s'est changée en neige, il y en avait une légère couche ce matin. Nous faisons la chasse aux sarcelles. Charles en a blessé deux que nous avons poursuivies longtemps sans pouvoir les rattraper; elles plongeaient aussitôt que nous les approchions quelque peu, et n'apparaissaient de nouveau qu'à une assez grande distance sans qu'on ait pu voir de quel côté elles se dirigeaient. Retour à 5h15. Trop tard pour guetter l'ours ce soir."

... "Jeudi le 15 novembre, un homme de St-Jérôme, qui travaillait au chemin de la Lièvre, est venu réclamer une peau d'ours qu'il prétend lui appartenir pour avoir tué l'animal. Comme cet homme a tué l'ours en plein jour dans notre champ d'avoine lorsque nos hommes étaient dans le voisinage et que nous guettions l'animal depuis plusieurs jours déjà et que enfin il a chassé aussi sur notre terrain sans permission je lui offre \$1.00 pour payer sa poudre mais il refusa d'accepter."

Au début de la colonie on chassait pour protéger son bien ou pour survivre lorsque les moyens de communications avec les grands centres étaient insuffisants ou nuls. Et peu à peu ce besoin devint attrait touristique et sport populaire.

Cependant on ne tuait pas toujours... on choyait, nourrissait et aimait les bêtes...

"Monsieur Viau du Grand Lac a fait la capture d'une tortue de taille opulente. Il vient d'en faire cadeau au personnel du Collège qui en fera un objet d'attraction pour les visiteurs attendus fins juin. Cet amphibie pèse environ 50 livres. C'est assurément une des plus belles captures du genre."

"Le Pionnier" — juin 1911 — Vol. VI #312



Dans le parc attendant à sa propriété et lui appartenant, Donat Généreux a gardé pendant plusieurs années (1934 à 1939) une famille de chevreuils. Les gens ne se lassaient pas d'admirer ces gracieux animaux, jusqu'au jour où un permis fut demandé. Trouvant prohibitif le coût que cela représentait M. Généreux se débarrassa à regret de ses amis.

BRACONNAGE & POLLUTION. . .

Cependant on déplorait aussi certains excès.

"On nous signale quelques cas de contravention à la loi qui défend l'emploi d'explosif pour la pêche. Quelques pêcheurs trop ambitieux auraient fait éclater des cartouches de dynamite dans nos lacs Nomingue."

("L'Ami du Colon" — 17 août 1906 — Vol. I #11)

"Nombre de chiens de chasse s'égarer en forêt et contribuent à la destruction des chevreuils en les forçant à se lancer à l'eau glacée après des courses éperdues. Le Journal réclame la défense de chasser avec des chiens, l'application de la loi des permis de chasse que personne ne semble suivre, et l'inspection des clubs."

("L'Ami du Colon" — 2 novembre 1906 — Vol. I #22)

"Arrêtés par Monsieur Arthur Huot, trois braconniers d'Hartwell, se sont fait saisir 26 peaux de castor, 192 peaux de rat musqué, 72 peaux de vison, 10 peaux de martre, 5 peaux de loutre, 19 peaux d'hermine, 1 peau de pékan, 1 peau de renard."

("Le Pionnier" — 22 décembre 1910 — Vol. V #288)

"Nous croyons devoir faire place ici aux justes observations d'un amateur de pêche, en même temps qu'un habitué de nos lacs. Ce monsieur était tout alarmé de voir pendant plusieurs jours consécutifs des groupes de gens harponner le poisson sur la rive et souvent le tuer à coup de fusil..."

("Le Pommier" — 8 juin 1911 — Vol. VI #310)

"... Le bran de scie tue les poissons: malgré la loi on en jette dans nos lacs. Au Lac Bourget à Nominique le poisson a été détruit par le bran de scie. M. Laroche prétend que le Grand Nominique est aussi menacé. M. Huot parle d'un lac, à 10 ou 15 milles de Nominique, où il y avait des castors, où il n'y en a plus."

(Notes de Monsieur Jean Delorme)



En 1981, Nominique, vit peut-être pas le point le plus marquant de son histoire, mais sûrement l'un des plus onéreux. C'est probablement à cause de cela, que convaincre la population fut un travail considérable. Mais, nécessité fait loi, Nominique s'est donc doté d'un système d'aqueduc plus moderne et plus conforme aux normes d'hygiène. Le Comité de l'environnement fait échec à la pollution avec une vigilance digne d'éloge.

Sur le Grand Nominique, l'usine de pompage du réseau d'aqueduc et la plaque souvenir de l'inauguration d'un grand projet réalisé en 1981.



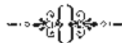
*Un écrivain de chez nous, Rina Lasnier rappelle
un souvenir d'enfance. . .*

“. . . un jour, je me lève d'un bond, oubliant les recommandations de calme car je crois avoir attrapé une baleine du golfe ou un saumon du Pacifique par courant exprès. La traction dépasse ma résistance et je cède ma corde à mon père qui s'empare de mon engin et de ma chance extraordinaire. Mais la bête ou la chose résiste. C'est elle qui nous amène à elle. Perdant alors son illusion et son profit, mon père dépité résout l'énigme: "C'est un corps d'arbre" dit-il "nous voilà bien pris". Et de rapprocher la chaloupe de cet emmêlement de branches, de lignes, afin de ne pas perdre tous nos agrès de pêche. A force de tirer, on voit apparaître à fleur d'eau un paquet noir de cordes, d'appâts, de poissonneaux, et père s'écrie: "Les salauds, une ligne dormante". Oh! Il ne badinait pas sur la loyauté de ce droit limité à l'abondance poissonneuse du lac. Pas de trucs, pas de dards sur le frai, pas de dynamite lâche et abusive; suffisait la patience, la science des fonds et l'amour de la lutte égale. Or, ce qu'il tient entre ses mains, l'indigne, le rend furieux contre ces sans-cœur qui vident le lac sans trimmer et sans songer aux prochaines vacances.

A tirer et à dériver nous touchons presque la Pointe des Jésuites, et justement un homme descend par la sente et semble s'inquiéter de ce qui nous arrive. Mauvais moment pour aborder les gens que celui de la débîne. Avant qu'il ait pu nous saluer sans se présenter, mon père l'interpelle: "Voulez-vous me dire qui gaspille ainsi la pêche avec ces satanées lignes dormantes? Nous ne sommes que 3 ou 4 campeurs autour du lac. Il y en a donc un qui ne mérite pas de passer l'été ici." Devant cette attaque, le samaritain de secours a baissé la tête et dit: "Ce n'est pas un villégiateur, mais c'est moi, c'est nous les Jésuites qui tendons ces lignes mortes. Nous sommes ici plusieurs, des professeurs fatigués". Sans décolérer, mon père réplique: "En ce cas, ça vous ferait du bien de vous reposer sur l'eau, de ramer un peu. Ça vous changerait de la lecture et de la prière. Même St-Pierre n'a pas eu sa pêche miraculeuse pour rien. Il avait passé toute la nuit à garder sa barque sur les fonds contre le vent et la peur." Sur ce, mon père empoigne vigoureusement son couteau et sous le nez de son interlocuteur coupe la ligne dormante en plusieurs tronçons.

Le Jésuite assiste à cette justice punitive sans défendre son droit à l'illégalité. Puis il dit doucement: "Je vous prie de nous excuser Monsieur, mais il y a ici plus de convalescents que de sportifs. Pour ce qui est de prier pour les pêches miraculeuses, nous continuerons à le faire, mais cette fois à vos intentions. . ."

("Un écrivain et son pays")



DES CLUBS . . .

La popularité des sports chasse et pêche amène la formation de clubs privés dans la région giboyeuse de Nominuingue et près de ses lacs poissonneux.

D'abord le plus ancien, le Club des Grandes Baies, fondé vers 1887. Monsieur Guy Pagé, du Journal de Montréal et ancien membre du club, le cite comme étant en 1902, un club modèle. "Composé au maximum de 35 membres; en date du 6 mars 1902, il n'y en avait que 25 inscrits au registre du secrétaire-trésorier, qui selon la constitution du club, devait nécessairement habiter St-Jérôme". Pourtant huit des 25 membres sont de Montréal et six de St-Jérôme. Chose étonnante cinq viennent des États-Unis. . ." Monsieur Pagé dans un article paru le 31 janvier 1982 rapporte des "informations tirées intégralement d'une annonce parue dans *"L'Avenir du Nord"*, publiée à St-Jérôme, le 6 mars 1902. On y apprenait alors que. . ." "Le lac des Grandes Baies est situé dans le comté de Labelle, dans le district d'Ottawa. Il est à quatre milles de Nominuingue. Pour s'y rendre, on fait le trajet par le CPR jusqu'à Labelle, et de là par voiture jusqu'à la maison du gardien par le chemin Chapleau, puis de là par le chemin appartenant au Club et fait par le Club."

"Des aménagements spéciaux ont été faits par le bureau de direction avec les cochers de Labelle pour conduire les excursionnistes, avec leurs bagages, de Labelle jusqu'aux lacs. Le gardien et ses fils peuvent servir comme guides ou rameurs. De plus, au village du Nominuingue, il est très facile de se procurer des guides."

"Les excursionnistes ne doivent pas donner plus d'un dollar par jour au guide, avec sa nourriture. On est prié de ne pas déroger à cette règle établie dans les intérêts du Club."

"La truite grise, la truite rouge et le poisson blanc se trouvent en grande quantité dans les lacs. Le chevreuil, le canard, le huard, la perdrix abondent dans les îles et dans les bois environnant les lacs. On assure que l'ours y fait de fréquentes incursions."

". . . Les lacs poissonneux de cette région attirent plus que jamais l'attention des touristes américains, de sorte qu'il faudra nous efforcer de rester possesseurs de nos lacs, de protéger le poisson et le gibier qui abondent au Lac des Grandes Baies. . ."

". . . A leur départ du lac, les excursionnistes doivent mettre tout en ordre dans la maison; laver la vaisselle et la batterie de cuisine; mettre les embarcations à l'abri dans la maison, sauf celle dans laquelle ils traversent, laquelle est laissée aux soins du gardien; laisser dans la maison du bois sec et tout fermer à clef. Il sera imposé par le Bureau une amende d'un dollar à tout contrevenant à quelques-unes des dispositions de ce dernier article."



Le Club des Grandes Baies situé sur une île du lac Bruchési (Lac des Grandes Baies.)

“Le Club Colombus, est aujourd’hui une incorporation sportive mais il représentait au tout début, vers les années 1890, un “Stopping-Place” endroit où les gens s’arrêtaient pour se reposer avant de continuer vers St-Gérard de Kiamika. En 1900 ce relais devenait le Club Colombus et était incorporé en avril 1901.”

(“Nomingue, paradis des quatre saisons”, Hélène Chartrand)

“Le Club Kaneron (nom indien signifiant: “Lac au pied d’une montagne”) fondé le 25 janvier 1902.

En 1908 le “Club du Grand Nomingue, opère surtout à Bellevue, nous dit *“Le Pionnier”*.

Le Club du Lac Gaumont, composé de 10 médecins de l’Hôpital Victoria.



Le club Avonmore situé sur le Lac Joinville (Lac Vert).

Le Club Avonmore (1909 à 1955) et plus près de nous le Club des Pays d'en Haut,* fondé par l'écrivain Claude Henri Grignon en 1943 et le Club Nomingue né en 1955. Ce dernier se distingue des précédents du fait que tous y ont accès. Messieurs J.A. Larocque, fils, et Antonio Larocque en sont les initiateurs.

Cependant les colons ne voyaient pas toujours d'un très bon oeil cette colonisation sportive.

Le journal local du temps nous signale cet état de chose; qualifiant "les clubs Columbus, Kaneron etc. de maîtres et tyrans de la région":

Il se plaint que cela n'apporte absolument rien à la colonisation: et se refuse à admettre qu'ils "soient investis, pour quelques pauvres piastres de rentes annuelles à la province, de la souveraineté tyrannique sur toute une série de lacs. Ex.: Le Club Columbus qui a 11 lacs, le Club Chapleau (à la Minerve) qui en détient 22 pour ne signaler que les plus connus dans la région."

"De vastes étendues de terrain leur sont octroyées au détriment du colon qui aimerait à se placer; leurs propriétés c'est sacré, n'en foulons pas le sol; les lacs sont à eux seuls; je connais un riverain dont la chaloupe fut coulée par des membres d'un club; ces messieurs n'achètent rien chez le colon, puisqu'ils apportent absolument tout ce qu'ils consomment. A part le modique salaire de quelques guides et des charretiers, je ne vois pas ce que ces clubs aident beaucoup le colon".

("Le Pionnier" — 25 février 1909 — Vol. III #194)

"On dit que les seigneurs du Club du Lac des Grandes Baies vont acheter une lisière de terrain tout autour de leur lac pour qu'aucun colon ne s'y établisse. On dit qu'un membre de ce club a donné ordre au gardien de ne pas donner d'ouvrage à un pauvre diable établi sur les rives de leur lac pour que découragé et affamé, il s'en aille au plus vite..."

"Des territoires importants comportant de nombreux lacs ont été baillés pour des sommes ridicules... Ces clubs d'amusement en sont devenus rois et maîtres, des tyrans qui éloignent impitoyablement les colons des lacs et des lots voisins."

("Le Pionnier" — 19 juillet 1907 — Vol. II)

*Voir photo page 244.

Une magnifique truite de 18-1/4 livres, 36-1/2" de long prise au Lac St-François d'Assise (Club des Pays d'en Haut). M. Réginald Labrosse est ici en compagnie de son épouse et de Mme Thérèse Bray.



ET LA MORALE!!!

... Un citoyen d'alors ne semble pas apprécier tout ce qui se passe dans ces clubs. Il envoie une lettre ouverte au *PIONNIER*. Écoutons-le:

"... Un club est souvent l'assemblage de quelques viveurs qui, par un reste de pudeur ou toute autre raison, cherchent la solitude pour y vivre en débraillés. La boisson, le jeu, et quelquefois les femmes (ça s'est vu) se donnent rendez-vous sur les rives de nos lacs. Si tout était bien caché, le mal serait moindre, mais hélas... on se trouve si bien chez-soi, qu'on en profite, et l'étiquette n'étant pas de rigueur, au diable la contrainte... Or, il me semble qu'on pourrait remédier au mal, ne serait-ce qu'en le faisant connaître, car tous ces gens-là étant cultivés dans leur éducation, ils ont naturellement horreur du scandale. Mais ce qu'il importerait de corriger, s'il y en avait moyen, c'est l'épidémie de débauche qui résulte logiquement de cette manie clubesque. Je m'explique. Ces messieurs ont parfois besoin de guides, et nos jeunes gens sont friands de ce genre d'occupation. Malheureusement, ils n'en rapportent rien de bon. On les invite à boire; on tient devant eux des propos licencieux. Même j'ai entendu, dans ce milieu des discours impies. J'y ai même entendu nier l'existence de Dieu. Que voulez-vous que des jeunes gens récoltent d'une semblable semence?

Et puis, dans un autre ordre de choses, ne voit-on pas chasser et pêcher en temps prohibé, par ces mêmes membres de clubs, si jaloux pourtant, à les entendre, de conserver les espèces de gibier et de poisson. Voilà, cher monsieur, ce que je soumets à votre appréciation. Je n'y ajoute que peu de chose, sinon que je suis heureux de connaître des membres de club des plus honorables, qui ne soupçonnent même pas les actes mauvais et répréhensibles commis par leurs collègues.

Bien à vous,
Un Colon."

(19 juillet 1907)

L'abbé Charles Vinet raconte...

"Quand il avait environ 12 ou 13 ans il y avait au Lac Gaumont, un club composé de 10 médecins de l'Hôpital Victoria. Chaque médecin avait fourni \$1,000.00 pour la construction d'un club assez vaste; une grande salle munie d'un foyer en pierres des champs; les chambrettes très simples; un lit, une table pour le pot à eau, une chaise... On y accédait difficilement, en tombereau seulement.

Seuls les hommes y étaient admis. On y apportait les provisions de vivres et de boisson, par chemin de fer, puis en voiture. (La boisson en quantité arrivait "dans le bran de scie").

C'était un club de pêche avant tout, les agrès étant fournis par le club. Chaque pêcheur devait dessiner sur un papier le poisson pris, l'heure de la prise, la lune. Les murs en étaient tapissés.

Le jeune Vinet et l'enfant adoptif d'André Démanches, Ernest, allaient porter à la porte le "bidon de lait", la crème, le beurre, sans avoir la permission d'entrer. M. André Démanches, étant le gardien, faisait la cuisine, etc. . .

Chaque médecin, à sa mort, devait être remplacé par un autre médecin. Cela fonctionna un certain temps, jusqu'au jour où les "jeunes" fils de médecin introduisirent des "créatures", amis, et "blondes". . . Le club devint "mal famé". Des femmes de médecins arrivaient par le train le soir, s'hébergeaient pour la nuit chez André Démanches, et au petit matin allaient surprendre leur mari au lit avec une autre.

L'abbé Vinet se rappelle en avoir vu une aller ainsi surprendre son mari, au petit jour, et avoir vu revenir, un peu plus tard une autre femme, échevelée et pas de bonne humeur, suivie du mari infidèle. . ."

(Entrevue de M. l'abbé Charles Vinet avec M. Jean-Paul Poulin, prêtre, le 23 juin 1974)

Depuis, les lacs s'appauvrissant, nos conseils municipaux ont veillé à les ensemençer périodiquement.

Les registres municipaux de Bellerive et du Canton Loranger nous rappellent les efforts déployés:

1931:

"Qu'il soit demandé au ministère de la colonisation du Québec: 40,000 truites grises et rouges pour le lac des Monts; 40,000 truites rouges pour le lac Montigny; 40,000 truites rouges pour le lac Vert."

1936:

". . . que le ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries nous octroie 5,000 truites rouges pour le lac Noir et 5,000 truites grises pour le Lac Nominigüe." (1^{er} juin)

"Envoie de 13,000 frétins de truites mouchetées dans 26 bidons." (8 septembre)

Et le 25 avril 1959:

Ensemencement du Lac Ste-Marie à Nominigüe le 25 avril 1959. Courtoisie de Gauthier et Murchison, agents Molson, en coopération avec le Club de Chasse et Pêche de Nominigüe (600 dorés). De gauche à droite: Gaston Généreux, Jean-Jacques Rodier et Charles Généreux.





Le lac Ste-Marie, situé à quelques lots du village. La tradition raconte que lors du premier défrichement M. Dosithée Boileau par une chaude journée d'été perdit ses chevaux qui partirent à l'aventure. Plusieurs heures durent être consacrées à leur recherche par le propriétaire et ses fils. Les bêtes furent retrouvées sur la berge de ce petit lac ignoré de tous à cette époque. La chaleur et la soif leur avaient fait découvrir deux magnifiques étendues d'eau qui furent baptisées par la suite par M. Marcel Martineau du nom de Lacs St-Joseph et Ste-Marie. Longtemps oubliés des touristes ils furent, il y a quelques décennies, pris d'assaut par les villégiateurs.

ET DES HOMMES. . .

Qui mieux que Marie Lefranc peut nous décrire le guide québécois? Ecrivain français, amoureuse de notre coin de pays, elle a dépeint l'homme des bois de chez nous d'une façon à nulle autre pareille. Pour elle, comme nous le signale sa biographe Paulette Collet, "S'il n'y avait pas l'homme des bois, la forêt serait un vaste corps sans âme. S'il n'existe que par elle, en revanche, sans lui, la nature serait incomplète." Marie Lefranc se rebiffe devant le commentaire d'un voyageur qui déclare: "Le Canada idyllique de Maria Chapdelaine est mort." "Que sait-il des campagnes, explose-t-elle; je lui conseille d'aller passer huit jours chez Médée* le guide du Lac des Grandes Baies. Médée, mon premier guide à qui je dois la compréhension des Laurentides".

Paulette Collet poursuit: "Il fut un des premiers à lui écrire à la fin de la guerre, et dans une lettre touchante il l'assure qu'elle trouvera chez lui un gîte malgré les "neuf's enfants". Et quand meurt Claude Vachet,** Marie Lefranc écrit à Rina Lasnier: "Ce fut comme si tout le paysage des Grandes Baies était rayé de la surface de la terre, tant le paysage a besoin de l'homme pour exister".

* Amédée Vachet

** Le père d'Amédée

"Alors que le civilisé est souvent l'esclave de son travail et de ses patrons, l'homme des bois jouit d'une grande indépendance. Olivi* ne possède rien, mais il ne tient pas à accepter les cadeaux des bourgeois à qui il sert de guide. Car l'argent n'intéresse pas ces êtres libres. Ils peuvent un instant se réjouir à la pensée des bons gages qu'ils recevront à la fin d'un voyage; une fois en route, ils sont tout au plaisir de la tâche et oublient bientôt le côté mercenaire de l'entreprise."

*("Marie LeFranc, deux patries, deux exils",
Paulette Collet, pp. 92, 94, 101)*

D'une stature imposante, la démarche lente et majestueuse, Ogilvie Leblanc, est pour Nominique presque un personnage de légende. Toujours vêtu de noir, il portait la barbe... "Il avait l'air d'un prince" habillé en haillons. Il rapiécait lui-même ses vêtements à l'aide de ficelle blanche. Solitaire, "peu parlant", il vivait dans une maison flottante qu'il déplaçait au gré de sa fantaisie, sur le Lac Des Grandes Baies. Des malins vous diront que c'était pour ne pas avoir à payer de taxes. Il n'avait ni montre ni horloge; il lisait l'heure d'après le soleil. L'hiver il ne payait rien de ce qu'il devait de peur que les gens apprennent où il dissimulait son argent en suivant ses traces de pas dans la neige. Après son décès, survenu au début des années 60, plusieurs cherchèrent son trésor dans les bois... mais en vain.



M. Jean-Paul Trottier (modèleur de son métier), habile constructeur, ami du Dr Grignon. Embusqué de guerre de 1914, il s'était caché avec 5 ou 6 autres sur une île de Ferme Neuve. Il s'est bâti une maison flottante au Lac des Grandes Baies, maison qu'il déplaçait selon les caprices de la pêche. Mort à 85 ans en 1965. Cette maison flottante est maintenant sur la terre posée sur des piquets.



* Ogilvie Leblanc

La petite histoire du Lac des Grandes Baies ne manque pas de piquant avec ses personnages si divers qui vont d'Ogilvie Leblanc, le solitaire, jusqu'à Adrien Arcand, interné au temps de la guerre 39 - 45 pour espionnage ou activités subversives.

Du groupe Arcand, faisaient partie un Docteur Décary, Hugo Clément et d'autres sans doute moins connus. Hugo Clément, encore vivant en juillet 1977, était le beau-frère d'Arcand, marié à sa soeur. Dans le même coin de pays, inaccessible autrement que par voie d'eau, se rencontraient les Weber, d'origine française et fiers de l'être.

Arcand et Décary étaient facistes ou nazistes et prônaient des changements radicaux au pays canadien. Clément, le beau-frère d'une nature toute paisible, les hébergea en bon samaritain, sans doute, et fut surpris avec eux par la Gendarmerie Royale et conduit au camp de concentration. Comme on avait trouvé chez lui, au Lac des Grandes Baies, quantité de documents compromettants, il dut subir le même internement que les autres. Il vécut donc les années de la guerre quelque part au Nouveau Brunswick avec Camillien Houde, de célèbre mémoire, interné, lui aussi, pour avoir demandé à la population de dire "non" au fameux pébliscite.

On raconte qu'une demoiselle Cornut, à leur service au Lac des Grandes Baies, fut estomaquée d'indignation quand, au jour de la chute de la France devant les forces allemandes en juin 1940, elle vit ces messieurs brûler, avec joie, le drapeau tricolore. On sait que les Cornut sont d'origine française récente, étant de ces Français établis à Nominigüe à la fin du siècle dernier, avec les Brun, les Varennes, les Vachet, les Démanches, etc.

Les Clément étaient, m'a-t-on raconté, intéressés aux appareils d'aviation pour la Martinique. Je ne saurais dire s'ils en faisaient le commerce eux-mêmes ou non. Il arrivait souvent que les discussions du groupe Arcand - Décary, n'entraient guère dans leur manière de voir.

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre



Le lac des Grandes Baies (Bruchési) vu du chemin conduisant au Lac d'Equerre. A l'avant-plan la pension Bella Lodge.

ART DRAMATIQUE

ET MUSICAL . . .

Le 18 février 1906, Mgr Duhamel reçoit de Monsieur Hormidas Lefebvre, président de "l'Harmonie de Nomingue", une lettre ainsi conçue: "Ci-inclus, veuillez trouver un billet complémentaire pour admission à la séance qui sera jouée à Nomingue, dimanche le 25e jour du mois courant par l'Harmonie de notre village", et au prône du dimanche, le R.P. Mouttet c.r.i.c., curé de Nomingue, l'annonce et termine en disant: "Je suis heureux de recommander cette séance. Chose que je ne ferais pas si elle était donnée par des étrangers."

La musique est de toutes les fêtes: "Une brillante cavalcade et un cortège nombreux de voitures accompagnaient Monseigneur, qui fut salué à son arrivée par les accents joyeux de l'Harmonie de Nomingue se mariant aux sons vibrants de la cloche."

("Le Pionnier" — 2 juillet 1907)



"L'Harmonie de Nomingue" de gauche à droite: 1ère rangée: (inconnu), Ignace Martineau; Adélarde Marin, Falardeau; 2e rangée: J. Edouard Rodier, Moysse Thibault, Ernest Lalande, Edmond Vézina, Eugène Leblanc, Hormidas Lefebvre; 3e rangée: (inconnu), Alfred Lalande, Johnny Lamothe, Rodrigue Cyr, Alphée Boisvert.

Souvent musique et théâtre se confondent. Les membres de l'Harmonie et du Cercle dramatique étant pour la plupart les mêmes. A cette époque M. Edmond Vézina est directeur de la fanfare, M. Roch Jetté est tambour-major, M.M. J. Edouard Rodier et Ernest Lalande sont trompettistes. Ils sont aussi cités comme acteurs lors d'une représentation théâtrale.



"Le Cercle dramatique", de gauche à droite – 1ère rangée: "les sbires" (inconnu) et Rodrigue Cyr; 2e rangée: Adélarde Marin, Ernest Lalande, J. Edouard Rodier; 3e rangée: Edmond Vézina, Roch Jetté, Alfred Lalande, Hormidas Lefebvre, Adolphe Ardouin, (inconnu), Moysse Thibault.

Aux soirées récréatives, à l'occasion de conférences, les deux formations sont au programme comme en font foi le journal du temps et le livre des Prônes.

Selon Monsieur Adolphe Ardouin, les instruments de la Fanfare ont brûlé dans l'incendie du pavillon des classes du Collège.

Nomingue eut, par la suite ses petits orchestres, ses chorales. Nous nous rappelons l'orchestre à cordes de la famille Lacaille; les choeurs de chant Lalande et Charbonneau. (M. Ernest Lalande a dirigé la chorale de l'église pendant plus de 50 ans), et aussi nous gardons le souvenir d'artistes populaires tels Madame Dominique Miller, pianiste. Monsieur Edmond Lapointe, accordéonniste, etc.

Des troupes de théâtre se font et se défont au cours des ans. Malgré des périodes de silence plus ou moins longues, les arts ressuscitent toujours à Nomingue.



Le 24 juin 1981 un groupe de Nomingue rejouait une pièce de théâtre créée en 1881. "Les Pionniers du Lac Nomingue" de l'abbé Jean-Baptiste Proulx. On reconnaît les interprètes suivants: André Roy, Gilles St Louis et Richard Chicoine.

LES FÊTES:

LA FÊTE DES FRANÇAIS. . .

"Notre seul canton Loranger en cette région Labelle, compte déjà une douzaine de familles françaises et belges, qui nous sont venues ici, ont prospéré et pris racine. . . On en compterait plus d'une cinquantaine de pareilles dans toute notre région."

("Le Pionnier" — 10 avril 1908 — Vol. II #141)

"Dans une lettre adressée au "Pionnier" et publiée par ce journal M.M. François Vachet et Ferdinand Raffin proposent que tous les Français établis à Nominigüe et ceux des cantons voisins fassent plus ample connaissance et pour y arriver qu'une fête annuelle soit organisée sur la ferme de l'un ou de l'autre, désignée par une commission qu'ils veulent constituer pour s'occuper de ce projet. La réunion commencerait par une messe et se poursuivrait par un banquet ou un pique-nique."

("Le Pionnier" — 29 juillet 1909 — Vol. IV #217)

"C'est dimanche prochain, le 12, tel qu'annoncé qu'aura lieu sur la ferme de M. Hippolyte Multeau, depuis l'issue de la grand'messe jusqu'au soir, la première réunion annuelle de cette intéressante convention. La plupart des familles françaises de la région ont adhéré au projet et promis d'assister en nombre à la fête. Plusieurs concitoyens canadiens-français se sont pareillement engagés à y contribuer."

("Le Pionnier" — 9 septembre 1909 — Vol. IV #223)



La Fête des Français chez M. Hypollite Multeau le 12 septembre 1909. A l'arrière-plan la grange de la ferme Multeau située dans le 5e rang (aujourd'hui la ferme de M. Germain Paiement.)

“La fête organisée dimanche dernier par l'Union Française à l'occasion du 14 juillet a pleinement réussi. Assistance nombreuse. Organisateurs: C. Pécelet pour L'Annonciation, A. Riou pour Turgeon, Brun et Raffin pour Nomingue. Un banquet, très bien servi et réussi par Mmes Laroche, Brun et Raffin, avait réuni un grand nombre de convives dans la grange neuve que M. Brun s'était empressé de terminer pour la circonstance.”

(“Le Pionnier” — 21 juillet 1910 — Vol. V #267)

La coutume de célébrer la Fête des Français s'est maintenue jusque vers 1925, 1926.



M. Le curé Rosaire Bazin et un groupe de ses paroissiens à une partie de sucre.



La “St-Jean”, occasion de fête et de réjouissance. Un défilé des années 60. Sur un char une maquette de l'église fabriquée par M. Réginald Labrosse.

... ET DES FEMMES ...

Ce chapitre se veut un hommage à toutes celles qui ont contribué à bâtir Nominigüe.

Selon Mgr Antoine Labelle, "La femme est un instrument puissant de colonisation, elle en est pour ainsi dire la source et la base par le nombre d'enfants qu'elle donne à la patrie. . . Dites donc maintenant que la femme n'est pas liée d'une manière intime à la colonisation, et qu'elle n'est pas digne de sa part d'éloges? . . ."

Alors pourquoi ce silence sur les femmes de chez nous?

Les Anciens se rappellent leur mère avec une émotion touchante. Le souvenir qu'elles ont laissé nous parle de courage, de bonté, de force tranquille et de silencieuse abnégation. Quelques soient les critères d'aujourd'hui qui dévalorisent les valeurs véhiculées par ces femmes, elles ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Elles habitaient de très humbles maisons dépourvues de tout confort. "Je me rappelle un peu ces maisons-là; dit un vieillard, c'étaient, pour la plupart des camps de bois rond. Le plancher était en planche "rough" pas plainées, en bois franc. Maman n'avait pas de balai, elle prenait des branches de pin pour s'en faire un." Outre l'entretien de leur demeure elles devaient prendre soin de leurs enfants, qui étaient souvent très nombreux, faire la cuisine, le blanchissage, la couture, etc.; il incombait encore à la mère de fabriquer le pain et le beurre, le savon, de voir au poulailler et aux animaux de la ferme; puis de préparer, d'ensemencer et de sarcler de grands jardins; au début elles devaient semer à travers les racines et les souches. De plus elles devaient filer la laine avec laquelle elles faisaient de l'étoffe, pour habiller la famille, des couvertures de lit, etc.; tricoter des bas, des chaussons, des mitaines. . .



La famille de M. Téléphore Beaulieu — de gauche à droite: Ernest, Albertine, Stanislas, Aurèle, Valentine (bébé) et Ernestine l'aînée (plus tard Mme Pierre Croisetière). En arrière-plan, la maison de bois rond, foyer habituel du temps.



L'absence de ressources leur a appris à s'entraider. Combien parmi elles ont été sages-femmes? Presque toutes ont dû à un moment ou un autre porter secours à une voisine, à une parente, parfois même à de pures étrangères. Combien accouchaient seules, dans des conditions impensables? . . . Écoutons un ancien qui se rappelle. . . : "Arthur, mon frère, est venu au monde dans l'écurie chez Ti-Jos Nantel. Ils ont mis le cheval dehors puis ils ont fait une chambre. Ils n'ont pas fait venir le docteur c'est ma tante Laura Nantel qui était sage-femme. Deux ou trois jours après, maman travaillait." On signale des noms de personnes qui assistaient le médecin et qui souvent ont dû pratiquer elle-même les accouchements: Mmes Arthur Nantel, Félix Croisetière, Hormidas et David Lefebvre, Germain Cornut, Gédéon Valière, Jean-Baptiste Vachet et combien d'autres. . . Madame David Lefebvre, notait dans un calepin le nom de tous les enfants qu'elle a mis au monde; ce précieux document est conservé par ses arrière-petits-enfants avec un soin jaloux.



Une belle famille du temps - De haut en bas, devant le magasin Généreux: Juliette, Laura, Paul, Armand, Charles et Oscar Généreux.

Extrait de l'agenda de Philomène Lefebvre où elle notait la date de naissance et le sexe des enfants qu'elle mettait au monde.

~~10~~ Naisense
janvier 1899

1 jete garçon

11 cavilion garçon

23 l'inaique ~~jeune~~

février

23 eli pémont garçon

mars

14 frida pémont garçon

6 avois le 16
Louis colombe
garçon

8 dalfise maran
fille

15
latise boan garçon

~~16~~ 17 brunnet fille

27 abue fille

juin

24 vaché garçon

25 vale fille

~~juillet~~ 22 fille

Sa belle-fille Mme Hormidas Lefebvre, née Céline Drouin, a, prétend-on, présidé à la naissance de près de 300 enfants. Les femmes veillaient les malades et les agonisants, faisaient la toilette des morts.

Elles n'avaient aucun statut légal. Le 17 juin 1916 nous voyons au registre municipal du Canton Loranger la résolution suivante: "... que les personnes dont les noms suivent soient retranchées sur la requête en opposition à tout octroi de licence par cette municipalité: Que les noms d'Isabelle O'Keefe, Dame François Viau, Dame Onésime Paiement, Rosalba Lalonde, soient retranchés parce qu'elles n'ont pas droit dans cette cause étant du sexe féminin..."

Elles ont dû lutter pour un minimum d'instruction; Mademoiselle Fernande Lalande, secrétaire du Cercle des Fermières de Nominique écrit à son Excellence Mgr Limoges: "Depuis au-delà de deux ans nous travaillons pour obtenir pour nos filles de campagne une instruction rurale et ménagère."

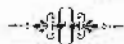
Humblement, à travers parfois des groupements comme les Fermières, l'U.C.F.R. et enfin l'A.F.E.A.S., guidées par des femmes comme Mesdames Téléphore Thibault, Louis Brun, Willie Vallée, Pierre Crosetière elles ont préparé le statut des femmes d'aujourd'hui; et elles vieillissent dans l'ombre, sans exigences...



Madame Blanche Matte, doyenne des Anciens en 1982. Fille de Maximin Nantel, pionnier des tout débuts, elle fut parmi les premiers enfants nés et baptisés à Nominique.



Madame Eva Vallée, femme omniprésente au sein des organismes d'une certaine époque; plusieurs années présidente de l'U.C.F.R., gérante de la Banque Canadienne Nationale, opératrice de la console du Bell Téléphone pendant quelques années, elle demeure encore au milieu de nous.



NOMININGUE: LUTTES, ESPOIRS ET RECULS...

Vers l'automne 1906, le journal "*La Presse*" annonce une scission au sein de la Coopérative des Colons du Nord, dont le siège social est à Nomingue avec comme organe "L'Ami du Colon" journal hebdomadaire.

Le 11 octobre Dom André Mouttet c.r.i.c., supérieur, curé, et président de la Coopérative, explique les faits à Mgr Duhamel. D'après lui MM. Cadieux, curé de Ferme-Neuve, et Génier, curé de Rapide de l'Orignal, ont entraîné avec eux, dans leur démission les directeurs des régions de la Kiamika et de La Lièvre moins MM. Lemonde, curé de St-Gérard de Montarville, et Corbeil, curé de L'Ascension.

Les démissionnaires reprochent à la Coopérative: 1.- de ne pas suivre son programme, 2.- de négliger les régions de la Kiamika et de la Lièvre.

Dans une lettre du 17 octobre Mgr Duhamel demande à Monsieur Génier des renseignements, des "raisons, car il y a danger que des discussions s'engagent dans les journaux." Monsieur Génier s'empresse alors d'expliquer: "La Coopérative 'AB OVO' a été formée pour protéger le Nomingue au détriment de notre région. Ces derniers temps la Coopérative, par "L'Ami du Colon" et par ses démarches essaie de s'immiscer dans les questions du chemin de fer, encore au détriment de notre région."

A cette époque un journal annonce: "La Lièvre et la Kiamika se séparent en bloc de la Coopérative pour raisons d'intérêt régionaux." Au même temps MM. Samuel Ouimet, curé de St-Jovite, et Lemonde succèdent à MM. Cadieux et Génier à la Coopérative des Colons du Nord.

En janvier 1907, Dom André Mouttet adresse un long plaidoyer à Mgr Duhamel, en réponse "aux accusations que le Révérend Monsieur Cadieux de Ferme-Neuve, a portées contre moi et la coopérative dans son rapport du 12 novembre 1906."

Le désaccord se poursuit et s'envenime de plus en plus. L'enjeu? La suprématie du Nomingue ou du Rapide de l'Orignal, de la région Labelle ou de La Lièvre.

Messieurs Génier et Cadieux se plaignent à Mgr Duhamel du fait que "L'Abbé Eugène Corbeil se promène de presbytère en presbytère et publie partout que nous sommes vendus aux MacLaren de Buckingham." Ils accusent "L'Ami du Colon" et promettent: "La guerre... et ce, sur les grands quotidiens".

Le 18 février 1908, "La Patrie" publie une réponse à un article du "Pionnier". Elle porte le titre suivant: "Le Rapide de L'Orignal

et la Coopérative des Colons du Nord" et est signée "Un citoyen du Rapide de l'Orignal". Le ton y est passablement élevé ce qui ne contribue pas à diminuer l'agressivité. On croit à l'inspiration du curé Génier.

*L'Etoile Polaire*** sert aussi de tribune et est qualifiée par Monsieur Denault de "sordide petite feuille, inspirée par une couple de libres-penseurs, dont au moins un est franc-maçon. . ." Ce journal circule dans tous les villages de Ste-Agathe à Ferme-Neuve, ce qui explique en partie la hargne de M. Denault devant son influence.

MM. Génier et Cadieux multiplient les voyages à Québec, Montréal et Ottawa. Nous lisons dans "La Chronique de Mont-Laurier" du journal "Le Pionnier", 18 novembre 1909: "De retour d'un long voyage à Ottawa, Québec et Montréal nous saluons M. le curé J.A. Génier. On prête à ce voyage un but important, visant à la réalisation de grandes choses pour le progrès et l'avancement de Mont-Laurier. Ce ne serait pas le premier fait d'armes de Monsieur le curé au crédit de son cher village."

Cette âpre lutte devra se poursuivre jusqu'à la victoire définitive d'une des deux parties. Les enjeux sont de taille et marqueront fortement l'avenir.

UN NOUVEAU DISTRICT JUDICIAIRE. . .

Depuis octobre 1906, Nominigüe a sa Cour de Circuit. Elle siège à intervalles réguliers dans un édifice créé à cette fin, que l'on nomme pompeusement "l'Hôtel de Ville" et qui sert de palais de justice. De nombreux hommes de loi viennent s'établir ici: les avocats Jean-Baptiste Bousquet, Achille Delâge, Achim; les notaires E.J. Leblanc, F. H. Robins etc.

Nominigüe se permet donc de rêver, d'espérer dans des promesses, ou ce qu'on a cru, alors, être des promesses d'homme politique. "Le Pionnier" rappelle que l'Honorable Premier Ministre, Monsieur Lomer Gouin, a fait la promesse formelle de créer un district électoral pour la région Labelle. "Mais ce n'est pas là le seul point sur lequel l'Honorable Gouin ait bien voulu engager, de façon tacite au moins, ses bienveillantes dispositions à l'égard de notre région. Nous nous rappelons l'avoir entendu répondre, lors de la grande célébration à Nominigüe, en juin 1906, sur un ton enjoué, mais avec ce fond de sérieux dont il ne se départait jamais, à un ami qui lui disait que Nominigüe n'attendait plus que deux éléments de progrès pour consacrer définitivement son titre et sa qualité de métropole des Laurentides, au nord-ouest de Montréal: un chef-lieu de comté doublé d'un siège de la Cour Supérieure avec juge résident et un siège épiscopal. . ."

**"L'Etoile Polaire", journal qui fut imprimé et publié hebdomadairement à Labelle par Joseph Demers de 1905 à 1908.

Pour un siège épiscopal mon ami, rétorqua M. Gouin, je ne suis pas l'homme à qui vous devez vous adresser. "... Le Premier Ministre, et tous ceux qui furent témoin de l'incident le comprirent ainsi, semblait admettre par le fait même, que la proposition en ce qui concernait l'organisation judiciaire méritait sa plus favorable attention."

Mais c'est en 1910 que se jouera vraiment la partie. C'est à travers les articles du "Pionnier" que nous voyons se livrer les luttes qui marqueront la fin des espoirs de Nominigüe.

Le 14 avril 1910

"L'Honorable Premier Ministre précise que le nouveau district judiciaire dont il a été question dans le discours du trône est réservé à notre région. Nous ne savons pas où sera le chef-lieu de ce nouveau district, mais quel que soit l'endroit choisi, les Colons du Nord devront s'en réjouir, c'est un honneur qui leur est fait. La réponse faite par le Premier Ministre à M. Jean Prévost que le chef-lieu serait au meilleur endroit, donne sans doute espoir à plusieurs, qui tous prétendent être dans le meilleur endroit; nous ne voulons pas préjuger, mais sachant que le Premier Ministre et ses collègues sont au fait de notre situation, qu'ils sauraient se mettre au-dessus des mesquineries jalouses de clocher et des petites intrigues, s'il y en a, nous attendons avec confiance."

Est-ce une coïncidence? Le même numéro du journal signale que M. le curé Génier voyage, en route pour Montréal et Québec...

Le 28 avril

"Nous connaissons enfin la teneur du bill érigeant le nouveau district judiciaire de la région Labelle auquel le gouvernement donne le nom de Montcalm... La population de Nominigüe s'est fortement émue à la lecture dans les journaux de la nouvelle que le chef-lieu du district judiciaire n'était pas fixé dans notre village. Une délégation de personnes influentes, appuyée par plusieurs représentants des paroisses voisines est allée rencontrer le Premier Ministre pour le faire revenir à ce que l'on assure avoir été sa première intention. Nous attendons avec impatience le résultat de cette délégation."

Le nouveau projet de loi soulève la colère de la population et amène un débat mouvementé.

"La Vigie" de Québec attaque "Le Pionnier". Monsieur Denault commente l'article en des termes assez virulents:

"Le Pionnier" s'est contenté de soutenir que si le bon sens et la justice triomphaient de l'intrigue et de la spéculation sur influences, Nominigüe obtiendrait sûrement le siège du nouveau district judiciaire.

"La Vigie" est bien maladroite de venir nous déclarer que le bon sens et la justice sont reniés par ses maîtres et que c'est "les gens

du Rapide qui vont l'avoir." Que le bon sens soit au contraire, nous en avons le témoignage du regretté curé Labelle, il ne cessa jamais d'affirmer que le centre géographique et naturel pour toute l'administration religieuse et civile de cet immense pays de cent milles carrés, ne pouvait être qu'à Nominique. Nous avons même le témoignage implicite du Premier Ministre et Procureur Général actuel, Sir Lomer Gouin. Quand il accepta les offres de Nominique pour le don d'un terrain et la construction d'un Hôtel de Ville, où siègerait la Cour de Circuit qu'il établissait pour la région Labelle, ne nous laissait-il pas entendre que c'était là le point de départ et que le siège de la Cour Supérieure viendrait plus tard; se substituer forcément chez-nous à celui de la Cour de Circuit.

Le 26 mai, "*Le Pionnier*" poursuit: "*La Vigie*" répond par un paquet d'injures idiotes à la démonstration que nous avons faite de la vilénie par elle commise, le 7 mai, contre "*Le Pionnier*"; le vigiste cherche à présenter comme ruse spirituelle, son insigne canaillerie. Quand aux personnages qui se servent de ce fantoche pour l'exécution de leurs oeuvres louches, ils auront dû se dire, en retrouvant dans ces scapinades l'écho de sentiments qu'ils lui avaient manifestés, que rien n'indique la petitesse de certains grands hommes comme la bassesse qu'inspire à leur valets le désir outré de leur être agréable."

Enfin, le 27 octobre de la même année, la tempête soudain apaisée, "*Le Pionnier*" annonce: "Par un convoi spécial, est passé mardi l'Honorable M. Gouin, Premier Ministre de la Province et Procureur Général. M. Gouin se dirigeait du côté de Mont-Laurier où il devait fixer l'endroit du futur et prochain palais de justice du nouveau district de Montcalm."

UN NOUVEAU DIOCÈSE . . .

Depuis plusieurs années il était question d'un nouveau démembrement de l'immense diocèse d'Ottawa. Mgr Duhamel, après la formation du diocèse de Pembroke en 1898, avait obtenu la création du vicariat apostolique du Témiscamingue, avec siège à Haileybury en 1908. Des documents sérieux nous permettront de croire que dès cette époque, l'érection d'un diocèse au royaume du Curé Labelle, était à l'étude. La mort inopinée de Mgr Duhamel, en juin 1909, peut-être aussi la tenue du premier Concile Plénier de Québec, la même année, retardèrent-elles le projet? Selon les journaux du temps, on s'attendait à voir Rome profiter de la vacance du siège d'Ottawa pour modifier considérablement la carte ecclésiastique de la région outaouaise. Diverses rumeurs persistèrent même jusqu'après l'annonce, en septembre 1910, du transfert de Mgr Charles Hughes Gauthier du siège de Kingston à celui d'Ottawa. Tout en gardant son titre d'archevêché, le diocèse d'Ottawa, selon les mêmes rumeurs, se limiterait à sa

partie ontarienne. La partie québécoise formerait un nouveau diocèse avec Hull comme siège épiscopal.

Le 6 septembre 1910, au premier jour du Congrès Eucharistique international de Montréal, la nomination de Mgr Gauthier au siège d'Ottawa fut annoncée, sans rien dire de la redistribution des archidiocèses.

Le nouvel archevêque d'Ottawa se rendit vite compte, à le parcourir, de l'immensité de son diocèse et de l'opportunité de poursuivre les démarches entreprises par son prédécesseur pour en demander le démembrement.

Consulté quelques années plus tôt, exactement en 1907, alors qu'on délimitait le vicariat apostolique du Témiscamingue, le R.P. Alexis, historien du diocèse d'Ottawa, avait suggéré des limites, par la région Labelle dont le centre aurait été Nomingue. Bien au courant de l'histoire et de la géographie de la région, le Père Alexis restait fidèle aux plans du Curé Labelle. Dans son projet, la Vallée de la Rouge gardait son importance, se fortifiant des développements récents de La Lièvre et comptant sur deux ou trois projets de chemin de fer pour assurer la colonisation du côté est, vers la Matawini,

En 1907, le Montréal-Occidental* s'arrêtait à Nomingue. On voulait le prolonger au moins jusqu'au Rapide de l'Orignal, puis vers Ferme-Neuve et de là, en contournant l'ancien Baskatong, rejoindre Maniwaki à l'ouest et le Grand Tronc Pacifique** vers la lointaine Abitibi. La ligne Huberdeau-Montfort devait s'acheminer vers La Lièvre pour ouvrir six ou sept cantons à la colonisation. C'est en comptant sur ces divers projets que le Père Alexis fixait des limites à un nouveau diocèse, cadre qui laissait de côté à peu près toute la partie colonisée de la Gatineau. Nomingue en tenant compte des projets de chemin de fer, pouvait être le centre facile d'accès pour tout le monde. Le Père ne manquait pas de fortifier le nouveau diocèse au sud de quelques bonnes paroisses à détacher du diocèse de Montréal.

La présence à Nomingue d'une communauté de religieux, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, fournissait au Père Alexis un argument de valeur. Leur présence selon lui, permettait, si le siège épiscopal était fixé à Nomingue, d'y organiser "petit et grand séminaires", centre vital de tout diocèse. Un évêque colonisateur dans un milieu aussi homogène ne pouvait qu'assurer par sa présence la conquête d'un aussi vaste domaine avant qu'il soit envahi par des étrangers.

On se rallia pourtant à un autre projet que l'actif abbé Génier, curé de Rapide de l'Orignal, devenu depuis peu Mont-Laurier, avait élaboré et présenté à qui de droit. Il avait comme premier mérite de ne tailler qu'à l'intérieur du diocèse d'Ottawa. En second lieu il sem-

*cité de chemin de fer

**compagnie de chemin de fer

blait quant à la colonisation, plus réaliste, comptant moins sur les éventuelles lignes de chemin de fer. En englobant dans le nouveau diocèse la partie supérieure de la Gatineau et de La Lièvre, sans délaissier la Rouge, on était assuré d'un accroissement de population considérable. L'essor qu'avaient pris Kiamika, le Rapide de l'Orignal et Ferme Neuve semblait devoir se poursuivre plus haut encore grâce à l'aménagement du chemin Gouin et à la prolongation du chemin de fer jusqu'à Mont-Laurier. Du côté de la Gatineau, les perspectives étaient prometteuses. D'autres arguments qui avaient prévalu lors du choix de Mont-Laurier comme chef-lieu du nouveau district judiciaire de Montcalm, influencèrent-ils le choix du siège épiscopal?... Il s'ensuit, on le comprend, un malaise entre Nominigüe, la petite capitale de la Rouge et l'ambitieux Rapide de l'Orignal, qu'on venait de baptiser Mont-Laurier. (A Mont-Laurier on estimait que la préférence dont elle était l'objet était une grâce et un honneur de la Providence, une faveur du Ciel!!!!)

Le décret d'érection du nouveau diocèse de Mont-Laurier est daté du 21 avril 1913 et les bulles d'élection du premier évêque Mgr F.X. Brunet portent la date du 6 août 1913. Ces nouvelles furent annoncées au Délégué Apostolique, Mgr Stagni, le premier août; elles furent proclamées du haut de la chaire à Ottawa et à Mont-Laurier, le 24 août 1913. L'intronisation de Mgr Brunet eut lieu le 30 octobre et son sacre le 28 octobre à Ottawa.

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre

"L'Élan" — La Voix du Diocèse

A cette date Nominigüe a toujours son collègue. De plus il est en pleine expansion. Mais cette fois c'est le feu qui anéantit cette belle espérance. Puis la guerre vient amenant le départ des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Le collègue déménage à Mont-Laurier et les paroissiens de Nominigüe doivent payer leur église à l'évêché. Mgr Rodolphe Mercure qui a vécu tous ces événements explique:

"Tous les bâtiments du culte à Nominigüe appartenaient à la Corporation du Collège, car il n'y avait pas de Fabrique. Lorsque les C.R.I.C. prirent la succession des Jésuites, ils prirent à leur crédit (ou comme leur bien) les bâtiments: église, presbytère, collège, etc. Ces bâtisses avaient été levées, pour la plupart par corvées. Lorsque les C.R.I.C. furent dispersés et qu'ils abandonnèrent Nominigüe, ils étaient endettés et le diocèse devait répondre pour leurs dettes. L'Évêque prit ainsi tout ce qui appartenait (y compris les terrains) aux C.R.I.C. pour dettes et c'est ainsi que la population de Nominigüe dut acheter de l'Évêque de Mont-Laurier l'église qu'elle avait construite en partie de ses propres mains et qu'elle dut acheter le terrain nécessaire pour son cimetière."

Et les soutanes blanches que Madame Alfred Adam avait cousues gratuitement?

"En 1915, Monsieur le curé Léonidas Geoffrion fit faire des soutanes blanches pour ses enfants de choeur; le tissu fut payé par le Collège de Nomingue dont le même Monsieur Geoffrion était le supérieur. Lorsque le collège fut transféré à Mont-Laurier, les soutanes blanches y furent transportées aussi et les gens de Nomingue accusèrent l'Evêque de larcin. Pour régler le problème et faire échec à la jalousie, l'Evêque décréta que les seules couleurs de choeur étaient le noir et le rouge. Les soutanes blanches furent mises au rancart. Or la cuisinière du collège, avec la permission du supérieur Monsieur L'abbé Mercure, se confectionna des robes dans le tissu des soutanes. Quand elle mourut elle laissa ses biens au collège, y compris ses robes. A la même époque, les Soeurs de la Providence de l'asile, voulurent vêtir de blanc leurs servants de messe; elles demandèrent du tissu à l'évêché et Monsieur l'abbé Mercure leur remit les robes de la cuisinière qui devinrent de nouveau après transformation, des soutanes d'enfants de choeur!!!!!"

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre



Des espoirs déçus, des gestes d'homme, des éléments destructeurs, feu et guerre, ont amené Nomingue au tournant de son histoire. De sa vocation de prestige reste un village bien ordinaire où il fait malgré tout bon vivre, dans un décor, qui lui ne lui a pas été enlevé. Voilà pour le passé. Le présent est bon, l'avenir reste à faire, tous les espoirs sont de nouveau permis.



L'INCROYABLE OEUVRE DE L'ÂGE D'OR

M. Jean-Paul Poulin, alors curé de Nominique, suggère de fonder un Club de l'Âge d'Or, afin de sortir de la solitude ou de l'isolement les personnes du troisième âge.

Le 25 avril 1975, MM. Hervé Desjardins et Mozé Larocque font signer une requête. 168 personnes sont désireuses de fonder un tel club.

Le 12 juin 1975, la première réunion comptant une vingtaine de personnes a lieu dans le but de former un comité qui fera les démarches nécessaires à cette fin. Les personnes élues parmi les personnes présentes sont: Germaine Dumas, Félicité Ostiguy, Florida Lalonde, Hervé Desjardins, Mozé Larocque, Benoît Désy et Antoine Falardeau.

Le 29 septembre 1975, première assemblée des membres pour élire un Conseil d'Administration. A cette date, le club compte 147 membres. Au nombre des personnes déjà élues, vient s'ajouter Grégoire Charbonneau.

Le 31 juillet 1975, affiliation au Conseil de l'Âge d'Or de la région des Laurentides de Ste-Agathe.

Le 8 août 1975, attestation d'affiliation à la Fédération de l'Âge d'Or du Québec.

Le 11 septembre 1975, des lettres patentes sont émises et scellées par la Loi des Compagnies (3ième partie) du Ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières du Québec.

Le 10 octobre 1975, un bail est signé, devant Me Lucien Cyr, portant le #19052 et enregistré le 14 octobre de la même année. Ce bail est pour la location d'une bâtisse à 2 étages de 50' x 34' à raison de \$1.00 par année et appartenant à la Municipalité de Nominique. Ce bail est valide pour toute la durée du Club avec exemptions de taxes municipales, d'aqueduc, d'assurance feu et responsabilité publique.

Le 25 mai 1976, le programme "Nouveaux Horizons" subventionne un montant de \$10,520.00 pour restaurer le premier plancher et le 13 juin 1978, une deuxième subvention de \$9,866.00 est accordée pour la rénovation du second plancher.

Le 23 avril 1977, soirée d'ouverture avec invitations aux différents organismes de la paroisse pour les remercier de leur appui moral et financier. Madame Renée Rodier lit une composition de Grégoire Charbonneau intitulée: "LA RESCAPÉE". Ce titre ne représente pas une personne qui a échappé à un danger ou à une catastrophe, mais ce titre imagé est pour une bâtisse au passé glorieux à qui des personnes de l'Âge d'Or ont épargné la dégradation et la ruine.

L'histoire de la "RESCAPÉE" a commencé au début du siècle par la construction d'un hôtel de ville qui devait répondre à l'importance qu'avait alors le village. Les travaux ont pris fin à l'automne de 1907. Le bâtiment a connu pendant quelques années une vie active: deux municipalités et deux conseils scolaires y ont tenu leurs séances. La cour de circuit du Comté y a siégé. Des mal-fauteurs ont logé dans la petite prison accolée à l'arrière et même une autopsie y a été pratiquée. Ce n'est qu'en 1977, que le Club entreprend la rénovation de la bâtisse et où le merveilleux de cette histoire commence...

Environ 17 membres, hommes et femmes, rénovent tout eux-mêmes, sauf quelques travaux d'électricité, la loi ne le permettant pas.

Le 12 mai 1980, le gouvernement du Canada décerne au Club de l'Âge d'Or du Lac Nominique, un certificat de mérite attestant la réalisation du projet.

Ces bénévoles animés par Wilfrid Godard, se nomment: "L'EQUIPE VOLANTE" et sont: Mmes Germaine Dumas, Félicité Ostiguy, Hervé Desjardins, Grégoire Charbonneau, Gérard Morin, Sylvio Devost, Joseph Labelle, Wilfrid Lessard, Dominique Varennes, Victor Mainville, Lucien Croisière, Benoît Désy, Louis Fafard, Léonard Lamoureux, Antonin Leduc, Réginald Labrosse.

Heureux de cette expérience, ils font des travaux de réparations à l'église, au presbytère, "débroussaillent" les terrains de la Fabrique, du cimetière et aident plusieurs membres dans de petites réparations à leurs propriétés.

Au local, on exécute des danses de groupes et sociales. On joue au bingo, aux cartes, aux sacs de sable; deux tables de billard pour les amateurs, quatre métiers à tisser, un marché aux puces et des exercices de yoga. Une équipe costumée de danse folklorique représentera notre club durant le centenaire 1983.

Le club compte aujourd'hui 257 membres et on estime qu'il y circule en moyenne dans le local, 125 personnes par semaine.

Les membres actuels du Conseil du Club sont: Sylvia Beaulieu, président, Grégoire Charbonneau, vice-président, Mme Cécile Larivière, secrétaire, Henri Boivin, trésorier, Mme Jeannette Croisière, directrice ainsi que Mmes Henrietta Païement et Yvette Lortie.

Si le coeur vous en dit un jour, venez faire un tour à l'Âge d'Or que vous soyez membre ou non. Vous verrez des retraités jeunes de coeur, actifs et joyeux qui ont enlevé cette année, deux cebezzes, près une poutre lambrée de soutènement et agrandi la piste de danse, le tout dirigé par notre président.

Wilfrid Godard

PAUL JORG

Fils de Léon Jorg et Germaine Lesage, né le 26 décembre 1937 à Dorion comté de Vaudreuil. Marié le 19 septembre 1964 à Françoise Thibault et père de deux enfants, Ghislain et Nathalie.

Arrivé à Nomingue à l'âge de 6 ans, je fis mes études primaires à l'école rurale.

A l'âge de 14 ans, je devins bûcheron, mais dans mon esprit mijotait le rêve de posséder mon propre commerce. J'ai quitté Nomingue à 17 ans pour travailler sur l'autoroute des Laurentides, tout spécialement sur le pont qui traverse la rivière des Milles Iles comme journalier. Pendant deux ans j'accumulai des fonds pour réaliser mon rêve.

A 19 ans, Philippe Potvin, homme d'affaires de la place, m'incita à prendre la gérance de la Station Service Fina sise dans cette municipalité. J'ai réussi, à force de labeur et de ténacité, à me créer et à satisfaire une clientèle.

Après cinq ans comme garagiste, je fis l'achat de l'équipement de mon père qui opérait dans l'excavation. Je joignais donc à mon commerce l'excavation qui comprenait le transport de matériaux, l'aménagement de terrains, la construction de routes et l'entretien des chemins d'hiver.

J'ai oeuvré de cette façon pendant 19 ans, mais mon commerce prenant de plus en plus d'expansion, j'ai dû faire un choix.

Appuyé par mon épouse et par une équipe d'hommes fiables, je quittais donc en 1976 la gérance de la Station Service Fina pour m'établir dans mes propres locaux, possédant l'équipement et l'expérience nécessaires pour devenir entrepreneur en excavation.

Après vingt-cinq ans de travail consciencieux, je suis heureux, je dirige une entreprise prospère. Je vais vers d'autres réalisations qui seront un héritage pour mes enfants.

En 1983, année du centenaire, je souhaite à tous les citoyens de Nomingue de se fixer et de réaliser leur but.



GILLES LECLERC

Après treize ans d'existence, Leclerc Débosselage Peinture Enrg. est devenu une entreprise très connue et appréciée dans la région.

L'établissement emploie de 2 à 3 employés permanents. Deux d'entre eux ont respectivement 8 ans et 23 ans d'expérience. Gilles Leclerc, propriétaire de l'entreprise, est fils de feu Laurette Loiselle et de feu Paul Leclerc.

Né le 6 décembre 1945, marié à Aline Labelle, fille de M. et Mme Emery Labelle, dont naquirent de cette union 2 enfants: Chantal, 10 ans et Stéphane, 15 ans.

L'entreprise fondée sur la rue St-Pierre, débuta en mars 1970. Prenant sans cesse de l'expansion, elle déménagea au 108 Notre-Dame en mars 1973 dans des locaux plus grands.

Au fil des ans, l'entreprise se dota d'équipements des plus perfectionnés.

Une filiale s'est ajoutée à l'entreprise existante en 1980 sous le nom de Vitres d'Autos Leclerc Enrg., devenant ainsi un des 35 marchands membres "Duro" dans la Province de Québec.

Actuellement, un agrandissement est en cours et sera en opération au printemps 1983.

M. Leclerc tient à remercier toute sa clientèle résidente et touristique de Nominique, qui a rendu possible l'établissement d'une telle entreprise.



Lingerie G. Généreux

Lorsque nous étions sur la ferme, ma mère, Mme Pierre Croisetière avait déjà le commerce dans le sang. Tout ce qu'elle pouvait vendre, elle le vendait: tricot, tissage et aussi le beurre, la crème, le lait, les oeufs, les poulets, etc.

En 1946, mon père, Pierre Croisetière, décide de s'installer au village. J'imagine que ma mère a dû mijoter l'idée d'ouvrir un petit commerce. Elle laisse passer un peu plus d'une année. Puis elle part pour Montréal avec mon frère Yvon. Dans les magasins de gros, pas de crédit pour la première commande, donc elle débourse \$800.00 pour un assez gros lot de marchandises.

Son commerce à ce moment était au 156 Sacré-Coeur, puis au 110 Ste-Anne dans un plus grand local où elle a été très heureuse au service de sa clientèle jusqu'en 1960.

Au début de la maladie, qui devait lui être fatale, elle nous vend presque la moitié de sa marchandise à très bon compte; elle garde le reste "pour se distraire" dit-elle. Nous habitons et avons bâti notre magasin tout près au 112 Ste-Anne. Nous avons déjà un commerce de plomberie depuis 1954 et de gaz propane depuis 1956.

Mon mari et moi avons toujours travaillé ensemble. Notre commerce a eu des hauts et des bas comme tous les autres. En 1974, ma fille Ginette finissait son cours de commis-comptable et venait travailler à nos côtés, elle va sûrement prendre la relève. Mon fils Guy, aussi, a fondé un commerce à Montréal.

Nous sommes fiers de nos entreprises; elles ont grandi et fructifié grâce à tous les gens de Nominique, résidents et touristes.

Madame Jeannine Croisetière Généreux





La coopérative agricole de Nominique

En fouillant l'histoire nous apprenons que les paroissiens de Nominique fondaient une coopérative agricole en 1914. Il y avait en mai, 1915, 20 souscripteurs de 34 actions; certains d'entre eux n'avaient pas tout payé leurs actions. Elle semble ne pas avoir fonctionné à partir de cette date.

En 1918, il est décidé qu'elle "sera mise sur pied de fonctionnement et achètera la beurrerie de M. Multeau" au lac Bourget. Et vers 1923 on cesse d'en parler.

C'est le 11 mars 1941 que, sous la présidence de M. l'abbé Noiseux, curé de Nominique, on fonde la Coopérative Agricole d'aujourd'hui. Le 15 avril 1941 sont élus les directeurs suivants: M.M. Grégoire Charbonneau, président; Louis Doucet, vice-président; Paul Fouquereau, Pierre Croisetière et Claude Labelle, directeurs.

Son but: la vente de produits de la terre, d'animaux vivants, engrais, insecticides, semences, tôle et broche.

Le 19 avril 1941, M. Alfred Lalande est nommé gérant pour \$100. par année et 15% des profits nets. M. Lalande s'engage à fournir un entrepôt pour un an.

En 1969 sous la présidence de M. Oscar Généreux, c'est le début d'une nouvelle vocation. On ajoute aux produits déjà cités la vente de quincaillerie et de matériaux de construction.

En 1974, la coopérative déménage de la rue Mgr Noiseux à la rue Notre-Dame, à l'extrémité du village où elle est aujourd'hui. Un nouveau magasin est construit; l'ouverture se fait au printemps.

Le 21 janvier 1979, l'entrepôt s'effondre sous la neige et est reconstruit dans la même année.



Le 15 août 1939, à l'heure où le petit train du Nord arrivait à la gare de Nominuingue, naissait dans un chalet situé au bord du Grand Lac, Robert, fils de Jeanne L'Heureux Péloquin, infirmière. Le hasard permit qu'il achète en 1967, la propriété de celui qui l'avait mis au monde vingt-huit ans plus tôt, le Docteur Hector Sanche. L'endroit est considéré comme l'un des plus beaux coins de Nominuingue.

Le 9 juin 1931, son père Edouard, professeur, faisait partie d'une troupe de théâtre, le Cercle St-Georges des clercs de St-Viateur, avait acheté d'Ernest Lalande, Maître de Poste, le lopin de terre voisin.

Par la suite devenu médecin puis spécialiste en Hématologie-oncologie, il réalisa un rêve: régionaliser la médecine spécialisée dans les Laurentides. Il s'établit définitivement à Nominuingue en 1973, pour desservir les hôpitaux de la région dans sa spécialité.

Louise, son épouse, artiste, l'a suivi dans cette aventure avec leur quatre enfants, Benoit, Brigitte, Julie et Bruno. Elle apprit à vivre au rythme des saisons "en regardant passer les outardes".

L'élevage de chiens Terre-Neuve est une sécurité et un passe-temps qu'ils partagent avec enthousiasme.

La famille Louise M. et Robert Péloquin souhaite à tous un merveilleux Centenaire.

LOUISE M. PÉLOQUIN

CHENIL

de

DOURGA

Grand Lac Nominuingue

Co. Labelle,

P.Q., JOW 1R0

1(819)278-3880



Jean-Louis Croisetière

Contracteur-artisan

D'une lignée de pionniers et d'artisans, Jean-Louis Croisetière est né au printemps de 1923.

Menuisiers de père en fils, la famille Croisetière fut parmi celles qui érigèrent, en 1933, l'église qui continue aujourd'hui de faire l'orgueil des citoyens du village. Perpétuant cet héritage, Jean-Louis est aujourd'hui l'un des contracteurs-artistes les plus appréciés dans la région du Lac Nominigüe.

Issu d'une famille pionnière de Nominigüe, Jean-Louis est le petit-fils de Maxime et Malvina Croisetière et le fils de Rosalba Brun Croisetière, une femme qui s'est gagnée avec beaucoup de mérite, la réputation de sage-femme, et de Félix Croisetière, menuisier qui transmet à son fils les rudiments du métier.

En 1933, alors que son père et son grand-père avaient fièrement travaillé à la construction de la nouvelle église, Jean-Louis fut parmi les enfants de chœur qui assistaient le curé Noiseux lors de la célébration de la première union dans ladite église. Mariage de l'architecte, M. Charles Grenier.

En 1944, il se mariait à Rita Charette, fille de Moïse Charette. Quatre enfants sont nés de cette union: Jean-Claude (1946), Gilles (1947), Michel (1952), Jacques (1954).

En 1945, le travail se faisait de plus en plus rare, c'est alors que Jean-Louis et son épouse déménagent à Sullivan Mines (Abitibi) afin d'y trouver de l'emploi. Leur séjour fut de courte durée car en 1947 ils étaient déjà de retour. Jean-Louis travaille alors comme boucher, chauffeur de camion, conducteur de "bulldozer" (bélier mécanique), chauffeur de taxi et au moulin à scie de M. Potvin.

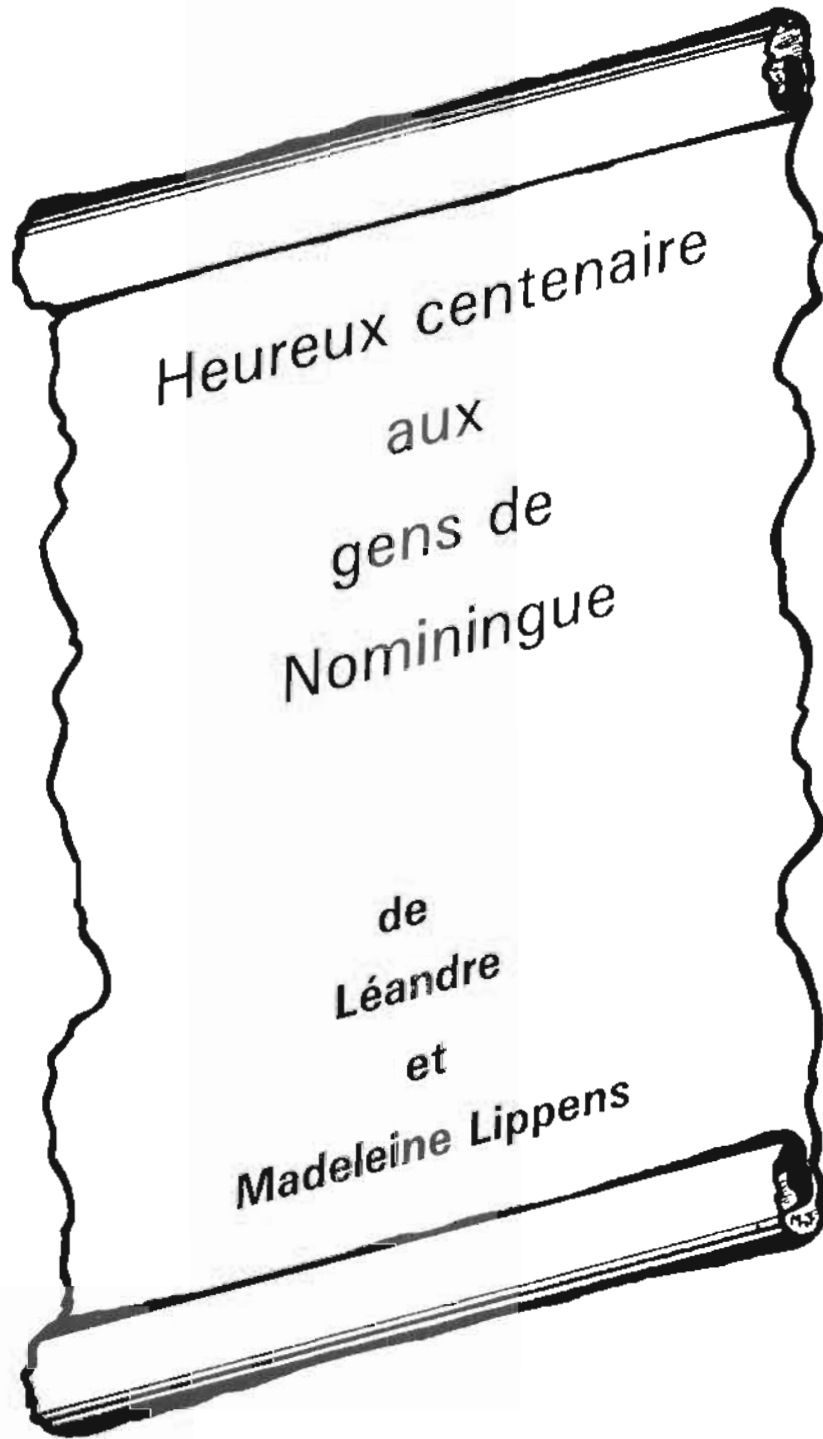
En 1953, les offres d'emploi s'améliorent. Dans les prochaines années il travaille pour M. Daneau, contracteur en construction, c'est alors qu'il peut exercer son métier de menuisier et par le fait même suivre les traces de ses ancêtres.

Jean-Louis est maintenant contracteur-artisan. Sa réputation de travailleur acharné, procurant toujours un travail de qualité s'étend dans toute la région.

Tout comme son mari, Rita est aussi une artisane; elle confectionne sur son métier à tisser de superbes vêtements de laine. Les dernières expositions auxquelles elle a participé, autant dans les Laurentides qu'à Montréal, ont révélé le doigté de l'artisane et la qualité de son produit.

C'est donc ainsi que Jean-Louis et Rita perpétuent l'héritage de la famille Croisetière et des anciens.





Heureux centenaire
aux
gens de
Nomingue

de
Léandre
et
Madeleine Lippens

Léo Doucet, fils de Louis Doucet et d'Alice Gauthier, est né en 1936 au Lac Blanc, dans l'ancienne municipalité de Bellerive. Marié en 1958, il est le père de trois enfants.

En 1962, il est admis à l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec en qualité de courtier d'assurance.

Après un court stage à Montréal, il revient à Nominique et ouvre en 1965 son bureau à L'Annonciation.

En janvier 1978, il prend sa première expansion par l'acquisition du bureau d'assurances André Brun Inc.

En 1981, il emménage dans de nouveaux locaux et s'associe les services de Richard Lefebvre qui, en plus de s'occuper de l'administration de la compagnie, entreprend de développer le secteur de l'assurance-vie.

En 1982, l'entreprise dirige son expansion vers le secteur de l'assurance-vie en obtenant un contrat exclusif de succursale de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie.

A ce jour, la compagnie compte quatre personnes pour desservir la clientèle en assurances générales et trois personnes couvrent actuellement le secteur de l'assurance-vie, dont l'expansion devrait, à court terme, permettre l'embauche de quatre nouveaux représentants.

LES ASSURANCES LEO DOUCET & ASSOCIES INC. désire remercier sa fidèle clientèle, et en cette année du Centenaire de Nominique, la direction et le personnel se joignent à toute la population pour rendre un vibrant hommage à nos vaillants pionniers.

Léo Doucet, C.d'A., Ass.



C O U R T I E R D ' A S S U R A N C E S

Les Entreprises Pimori Inc.

En 1904, M. Sem Lacaille se porte acquéreur de nombreux lots situés sur les bords du Grand Nomingue. Il y bâtit une usine, un château, un village. Pendant 33 ans il en est le seul maître, le seul seigneur.

Le 14 décembre 1937, il est alors âgé de 80 ans, il vend le tout à M. Toussaint Lachapelle de Mont-Laurier. Celui-ci revend, en juillet 1939, à la Bellerive Veneer and Plywood Ltée ou Les Placages de Bellerive Ltée (incorporé le 13 mai 1939), l'usine, ses dépendances et les lots environnants.

L'industrie continue de fonctionner et le village de vivre jusqu'à l'incendie de l'usine survenu le 27 juillet 1944.

Les années qui suivent le transport de l'industrie à Mont-Laurier marquent une période de stagnation pour cet endroit privilégié de Nomingue, malgré les efforts de M. Lachapelle pour en faire un site de villégiature portant le nom de Ka'n'enda.



Le 25 mars 1980 la compagnie Bellerive Veneer and Plywood revend le tout aux Entreprises Pimori Inc. ayant son siège social à L'Annonciation. Depuis, les lots ont été arpentés et subdivisés, des chemins y ont été tracés permettant l'accès plus facile aux bords enchanteurs du lac, créant ainsi un domaine attayant pour des villégiateurs en quête de bon air et de beauté. Plusieurs terrains sont déjà vendus, d'autres le seront bientôt où s'élèveront de magnifiques demeures où il fera bon vivre.

Club de golf Nomingue

Il était une fois ...

Trois amateurs de golf: Jean-Paul Desjardins, Jean-Jacques Rodier et Gérard Létourneau. Infatigables patrouilleurs des terrains environnants ils songent tout à coup que ce serait bien agréable de pouvoir pratiquer leur sport favori à Nomingue. . . . De plus, quel avantage ce serait puisque l'économie régionale est basée presque exclusivement sur le tourisme.

Après des études de rentabilité, la population de Nomingue et des environs accepte avec enthousiasme l'idée de ces trois irréductibles.

Un grand nombre de sympathisants souscrivent à l'achat d'actions d'une nouvelle compagnie, LE CLUB DE GOLF NOMININGUE INC., fondée le 26 juin 1970.

Sous la présidence de Jean-Paul Desjardins on se met immédiatement à l'oeuvre. Le 25 août 1970, les premiers plans sont produits et le contrat de défrichage, accordé à Pierre Varennes, est signé le 8 octobre de la même année.

Le 17 avril marque le début des travaux sur le terrain. On s'affaire; la conception des plans du Chalet du Club est confiée à l'architecte André Simon, l'exécution des travaux à Joseph Croisetière. Enfin le terrain et le Chalet sont ouverts au public le 3 juin 1972. Le parcours comprend alors 9 trous.

Très vite on rêve d'un 18 trous. Cependant ce n'est que le 15 juin 1978 que les plans d'un deuxième 9 se dessinent; les travaux commencent le 18 avril 1979 et le terrain agrandi est accessible au public le 15 juin 1981.

Et voilà comment s'est fait le magnifique golf, orgueil de Nomingue.



Conseil d'administration
Jean-Paul Desjardins, prés

Paul-André Alarie
Roger Boisvert
Réal Croisetière
Lucien Desroches
Roger Desroches
Charles Généreux

Robert Huberdeau
Paul Jorg
Guy Lalonde
Léonard Lamoureux
Daniel Laporte
Jean-Jacques Rodier





Bureau de poste de Nominuingue

Après maintes démarches faites auprès des instances politiques de l'époque, Nominuingue obtenait son bureau de poste en 1887. Pour les colons c'était l'accomplissement d'un rapprochement avec les grands centres et avec les familles qu'ils y avaient laissées.

Le Maître de poste était alors M. Vital Martineau et sa maison devenait le 1^{er} bureau de poste de Nominuingue. Puis avec le prolongement du chemin de fer, Nominuingue devint le centre de distribution du courrier de la région. Et cela jusqu'à la mort de M. Martineau survenue le 16 décembre 1929.

Le bureau de poste se transporta alors sur la rue St-Augustin (rue Mgr Noiseux) au domicile de M. Ernest Lalande qui transforma une pièce de sa maison pour la rendre plus adéquate.

M. Lalande fut 20 ans Maître de poste et lorsqu'il prit sa retraite, M. Jean-Paul Desjardins le remplaça. C'est alors qu'une décision fut prise d'ériger un immeuble spécialement destiné à être le bureau de poste. La famille Généreux se charge alors de construire le dit immeuble et de le louer au Ministère des Postes. Il est situé sur la rue Notre-Dame près du magasin Généreux à l'orée du bois de pins.

C'est en 1974 que le Ministère des Postes juge à propos d'occuper un immeuble lui appartenant et c'est maintenant rue Notre-Dame, coin Mgr Noiseux que se distribue le courrier.

M. Jean-Paul Desjardins est toujours Maître de poste et est assisté dans sa tâche par Mlle Claudette Delaney, Mmes Aline P. Varennes et Solange B. St-Louis.

Caisse Populaire de Nomingue

"L'an mil-neuf-cent-trente-neuf, ce huitième jour de juillet, à une assemblée tenue après convocation des paroissiens de Nomingue et à la suite d'une conférence publique par Emile Girardin, représentant de l'Union Régionale de Montréal, il fut décidé de fonder, en vertu de la "Loi des Syndicats Coopératifs de Québec" une société d'épargne et de crédit sous le nom de:

LA CAISSE POPULAIRE DE NOMININGUE

C'est en ces termes que s'inscrit dans l'histoire la naissance de l'institution financière la plus populaire de Nomingue. On se souvient vaguement qu'en 1908, Monsieur Alphonse Desjardins lui-même, avait fondé une Caisse Populaire, qui pour des raisons inconnues, n'avait pas survécu à une certaine tourmente qui dépouilla Nomingue. C'est donc sous le signe d'espoirs nouveaux et d'un fervent désir de revivre que la Caisse Populaire de Nomingue se loge d'abord chez Mlle Fernande.

Elle grandit si bien et affiche une si bonne santé que le 28 septembre 1962, les administrateurs d'alors songent à bâtir un immeuble quelques arpents plus loin mais toujours sur la même rue Sacré-Coeur. On aménage le 10 décembre 1962.

La Caisse est maintenant chez elle. Mais défiant toutes prévisions, elle grossit si bien qu'elle se trouve très vite à l'étroit. Il faut de nouveau bâtir, mais cette fois au coeur de la section commerciale du village sur la rue Notre-Dame. Le terrain est acheté le 25 mars 1968, et alors commence l'érection d'un immeuble moderne.

Après quelques années un agrandissement s'impose à nouveau et c'est depuis 1978 que la Caisse est telle que nous la connaissons aujourd'hui.

LA COMMISSION DE CRÉDIT 1983

Roger Lambert, président
Benoit Désy, secrétaire
Roger Boisvert, commissaire

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE 1983

Armand Gagnéux, président
Philippe Larivière, secrétaire
Grégoire Charbonneau

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1983:

Jean-Paul Desjardins, président
Richard Lefebvre, vice-président
Léo Doucet, administrateur
Jean Gagnéux, administrateur
Jean-Jacques Rodier, directeur



Le magasin NAPOLÉON GODARD



Le nom de Napoléon Godard apparaît dans l'histoire aux beaux jours du Collège Nominique. Il est cité au palmarès 1914-1915 comme étudiant de syntaxe.

Né à Labelle de l'union d'Emery Godard et de Marie-Anna Nantel, il accompagne très jeune son père à Nominique.

Il épouse Albertine Morand, fille et petite-fille de pionniers, le 28 septembre 1921.

Le 8 novembre 1939 il achète de Monsieur Mélassippe Guay, un lopin de terre avec bâtisse, rue Notre-Dame près de la gare et y part un commerce. Il y élève une nombreuse famille. Son épouse collabore avec lui dans la gestion de son entreprise.

Il prend sa retraite et vend son commerce à son fils Pierre le 4 septembre 1963. Celui-ci poursuit depuis ce jour la longue tradition de commerçant de la famille Godard.





D. GÉNÉREUX & FILS

En février 1913, Donat Généreux accompagné de sa jeune épouse, vient s'installer à Nomingue pour y exercer son métier de barbier. C'est sur la rue Sacré-Coeur, derrière un petit restaurant, qu'il reçoit d'abord sa clientèle. La rue Notre-Dame devenant peu à peu l'artère commerciale du village, il achète une maison. Il y déménage son salon de barbier et y ouvre un restaurant.

En 1918, lors de l'installation de la ligne téléphonique Danis, Madame Généreux se charge d'opérer la console (switchboard).

En 1920 M. Généreux installe devant son magasin une première pompe à essence. La maison bourdonne d'activité. Le restaurant à lui seul accapare beaucoup d'énergie; dans la saison touristique, on a dû parfois fabriquer jusqu'à 40 gallons de crème glacée par semaine. Cet achalandage amène la première rénovation à l'immeuble en 1925 puis quelques années plus tard, en 1931, on agrandit et on bâtit la salle de danse au coût de \$7,000.

Le commerce grandit, les enfants aussi; lentement un par un tous finiront par travailler au commerce paternel ce qui en fera la plus grosse entreprise familiale du village. Dès 1934 Paul sera le nouveau barbier du salon de son père et c'est cette même année que M. Généreux gardera une famille de chevreuils sur sa propriété. La beauté et la grâce de ces animaux en firent une attraction des plus recherchées pendant 5 ans.

Le décès de M. Généreux, survenu en 1951, laisse la commerce à un tournant de son histoire. Madame Généreux gère elle-même le commerce jusqu'à la vente de celui-ci à ses fils Armand, Charles, Oscar et Jean en 1967.

Dès 1968-1970, les nouveaux propriétaires apportent au magasin les dernières transformations qui en font le "Magasin Généreux" d'aujourd'hui. Trop tôt disparu, M. Généreux reste quand même l'âme du commerce qu'il a créé. A travers ses enfants c'est son intégrité que nous retrouvons, son sens des affaires, son accueil à tous, sa discipline et son goût du travail. Le restaurant Généreux, devenu le magasin Généreux, garde malgré les apparences la même chaleur qu'autrefois.



L'immeuble d'abord utilisé
comme Collège de garçons,
est ensuite transformé
en magasin de linge
et enfin depuis plus de 20 ans
il abrite un restaurant soit:

Nominingue B.B.Q.

Suggestion de la maison . . .

RECETTE DU BONHEUR

Prenez une tasse de tendresse

Ajoutez-y un soupçon d'amitié

Mélangez attention

et beaucoup de courtoisie

Recouvrez le tout d'amabilité

Arrosez d'un sourire

Servez généreusement à tous ceux

que vous côtoyez chaque jour

autour d'une bonne table!

Bon Centenaire!

Bienvenue chez-nous!

Nominingue B.B.Q.



Quand on est arrivé à Nominique, c'est le vent qui nous a poussé ici, comme il pousse à l'automne la feuille qui tombe de l'arbre; un peu dérivé par le passé mais envahi par ce qu'il nous avait appris.

On apportait avec nous toutes nos qualités, tous nos défauts. Moi j'suis arrivé au mois de septembre avec un camion plein de chèvres, dans un pays que je ne connaissais pas, un peu insécure de la vie. Je m'suis enfermé dans ce domaine pour apprendre à l'aimer. La solitude me faisait du bien au cœur. J'avais quand même hâte que Michel arrive. Un mois plus tard, c'était son tour. Dans une main le paquet de tabac, dans le regard, la joie d'être enfin arrivé. Puis vient en janvier Mario, il était venu faire un petit tour avec son violon puis y'e toujours resté.

Les murs de la maison étaient jaunes "boucane", deux pièces, un poêle à bois, un gros bahut. Le haut n'était pas isolé, il fallait se tasser pour dormir, quand on se levait le matin, c'était le point de congélation.

La maison embellit de jour en jour, le poêle et le bahut sont toujours là. Le haut est isolé puis on fait des retouches un peu partout.

Nous sommes pleins de projets et la ferme avance dans nos cœurs, autant que les travaux de chaque jour, jusqu'au moment où nous nous rendions compte que les plantes envahissaient de plus en plus la maison et que le jardin prenait des allures déproportionnées; puis vint s'y installer une petite serre qui fut vite remplie.

Le goût de l'horticulture était pour nous de plus en plus grandissant. A la suite de cours jardinier-fleuriste et jardinier-paysagiste à l'hiver 81-82, nous décidons donc en 1982 d'acheter de beaux terrains en terre noire sur lesquels est bâtie une serre située rue St-Ignace dans le Village même de Lac Nominique.

Nous y déménageons l'ancienne gare de Bellerive question d'embellir un peu et de conserver ces monuments de notre histoire qui disparaissent de jour en jour.

Puis avec quelques petites retouches ici et là, nous comptons bien faire honneur au père de ce petit commerce, M. Charles Morin, et continuer comme lui la culture de fleurs annuelles et vivaces, de plants de légumes, plantes vertes, d'arbres et arbustes d'ornement.

En espérant de tout notre cœur que vous vous sentiez bien dans votre peau quand vous viendrez aux serres de la ferme d'en Haut, et qu'à ce centenaire qui ouvre la porte à un autre, soit celui qui nous permette de bien vous recevoir.

Les Serres de la Ferme d'en Haut





Charette Auto-Électrique

A l'entrée du village, sur la rue Notre-Dame face au chemin Chapleau, un terrain offrait de précieux avantages économiques à qui voudrait l'exploiter.

Un jeune homme, mécanicien adroit, rêvait d'être son maître et de vivre de son talent.

Et c'est ainsi que, en 1963, Fernand Durand achète de M. Borromée Lalande ce coin de terre plein d'avantages et y bâtit un garage Texaco, qui ouvre ses portes le premier jour de juin de la même année. Tout à côté, il construit sa maison, y loge sa femme Roberte et son fils Bernard.

Après quelques années de durs labeurs, c'est un commerce en pleine expansion qu'il vend à Rosaire Varennes le 19 novembre 1971.

Celui-ci l'exploitera pendant 6 ans, aidé de son épouse Lucille et de ses deux fils, puis le revendra à Pierre Charette le 3 mars 1977.

Depuis ce jour, Pierre, Noëlla et leurs enfants rivalisent d'attention et de cordialité pour faire de leur entreprise la plus appréciée de la région.

1983

**Pour nos pionniers, un rêve...
Pour nous, une réalité!**

Mon rêve était, depuis ma tendre enfance, de travailler à mon compte. En 1983, mon rêve s'est réalisé.

10 janvier 1935 . . . Mes parents (Raymond Croisetière et Lucienne Duquette) donnaient un frère à leur fille Jeannise.

1941-1949 . . . Vie sur la ferme paternelle et scolarité à l'école de Loranger.

1949-1965 . . . Travail sur la ferme sans oublier mon mariage en 1956 avec Maria Lauzon. De notre union, naissait notre fils unique: Marcel

1965 . . . Ma première expérience sur le marché du travail à titre de vendeur.

1966 . . . Achat de mon premier camion pour effectuer le transport du bois.

1967 . . . Une première mauvaise expérience m'oblige à vendre mon camion et travailler comme chauffeur.

1968-1975 . . . Achat d'un second camion et travail à mon compte dans le transport du bois.

1976 . . . Encore une fois, je suis dans l'obligation de vendre ce camion et travailler à titre de chauffeur.

1977 . . . Décision de travailler à nouveau, pour moi-même. Achat d'un autre camion.

1978-1983 . . . Avec l'aide de mon fils Marcel, mon commerce a pris de l'expansion et le métier de camionneur s'est modifié.

Excavation, terrassement, exploitation d'une carrière avec le personnel et l'équipement nécessaire, transport de bois et déneigement sont maintenant les services que je puis offrir.

Il m'est agréable de rendre un hommage à nos pionniers car il ont su me prouver qu'avec persévérance, travail et patience, il est possible de réaliser un rêve . . .

Yves Croisetière



Magasin Raymond Dumas

Monsieur Thomas Potvin posséda tout à la fois une scierie et un magasin général. Il tint commerce dans sa résidence sise rue Sacré-Coeur coin Ste-Anne, pendant un très grand nombre d'années. Son épouse et ses filles collaboraient avec lui, puis il confia la responsabilité du magasin à Louis, son fils.

En 1944, celui-ci décide de transporter le commerce au coeur du village sur la rue Notre-Dame au bas de la rue Ste-Anne. Raymond Dumas entre alors au service de Louis (dit Pierrot) Potvin. Il s'initie donc très jeune à la tenue d'un commerce. Il demeure fidèlement à son poste lorsqu'un nouveau propriétaire, M. René Gascon, prend la direction du magasin.

Lorsque ce dernier manifeste le désir de s'en départir, il l'achète. Le contrat est signé le 3 octobre 1970. Jacqueline, son épouse collabore étroitement avec lui depuis.

Plusieurs fois transformé, passant de magasin général à magasin d'alimentation "chez Raymond" ou "chez Dumas" est devenu ce que nous en connaissons aujourd'hui.

Son fils Pierre, diplômé dans l'art de la coupe de viande, se prépare à prendre la relève dans un temps plus ou moins éloigné.



PÂTISSERIE NOMININGUE

M. Adélarde Marin, quelque temps après son arrivée en 1902, acquiert la boulangerie de M. Jos, Beaulieu sise sur la rue St-Augustin (aujourd'hui Mgr Noiseux). Il transporte son commerce rue Notre-Dame puis vers 1908 y fait des réparations considérables.

En 1928, son commerce mis en vente intéresse vivement M. Hervé Desjardins de Ste-Adèle. Il l'achète et s'installe avec sa jeune épouse Béatrice Courchesne.

En 1979, M. Desjardins songe à sa retraite. Il vend donc sa boulangerie à M. Claude Castonguay qui transforme l'intérieur permettant d'y installer une pâtisserie moderne.

La très grande demande de ces gâteries offre très peu de loisir à Claude et Monique. Il semblerait, par l'affluence constatée, que ce commerce manquait au Nomingue d'aujourd'hui.

Claude et sa famille souhaitent un joyeux Centenaire à tous les gens de Nomingue.



LISTE DES MAIRES**MUNICIPALITE DU CANTON LORANGER**

J. Anthime Lalande: 1896-1897
J. Alphonse Laberge: 1898-1899
Alyre Charlebois: 1900
Roch Jetté: 1901
Baron d'Halewyn: 1902
Elzéar Quevillon: 1903 à 1905
Hercule Constantin: 1904
Xenophat Charbonneau: 1905
Alfred Robidoux: 1907 à 1909
Sem Lacaille: 1910 à 1917
Thomas Potvin: 1917 à 1920
Arthur Lalande: 1921 à 1938
Victorin Charbonneau: 1939 à 1946
Borromée Lalande: 1947 à 1952 — 1957 à 1967 — 1969 à 1971
J. Alcide Larocque: 1953 à 1956 — 1967 à 1969

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE NOMININGUE

J. Anthime Lalande: 1904 à 1913
Eugène Patenaude: 1913-1914
Thomas Potvin: 1914 à 1916 — 1923 à 1931
J.-Bte Bousquet: 1916-1917
Alphonse Laberge: 1917 à 1919 — 1933
Napoléon Pagé: 1919 à 1921
Adélar Marin: 1921-1922
Armand Picard: 1922-1923
J. Emile Lalande: 1931 à 1933
Louis Godard: 1933 à 1943
Xavier Martineau: 1943 à 1953 — 1953 à 1956
Roland Marin: 1953
Lionel Dumais: 1956 à 1964
Léopold Desroches: 1964 à 1970

MUNICIPALITE DE BELLERIVE

Sem Lacaille: 1920 à 1928
Philippe Hébert:
Arthur Godin: 1935-1936
Wilbrod Dussault:
David Breault:
Raoul Gauthier: 1953 à 1971

CORPORATION DU LAC NOMININGUE

Léo Doucet: 1971-1972
Emile Marcotte: 1972-1973
Fernand Allard: 1973-1974
J. Alcide Larocque: 1974-1975
Léo Doucet: 1975 à 1978
J. Guy Pinsonnault: 1978 à 1981 — 1982 à ...
Roger Millette: 1981-1982